BnF Gallica

La langue de Rabelais / par L. Sainéan,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Sainean, Lazare (1859-1934). Auteur du texte. La langue de Rabelais / par L. Sainéan,.... 1922-1923.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LA LANGUE
DE
RABELAIS

11807

PAR

L. SAINÉAN

ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

TOME DEUXIÈME

LANGUE ET VOCABULAIRE

PRÉFECTURE DE LA
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
A 33
1923

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing
1, RUE DE MÉDICIS, 1

1923

LA LANGUE DE RABELAIS

8° Z 16 (2)

DU MÊME AUTEUR

LE CINQUIÈME LIVRE DE RABELAIS. Son authenticité et ses éléments constitutifs (*sous presse*).

L'HISTOIRE NATURELLE ET LES BRANCHES CONNEXES DANS L'ŒUVRE DE RABELAIS, Paris, 1920, in-8° de 450 pages, à tirage limité (*chez l'auteur, Paris, 38, rue Boulard*).

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRANÇOIS RABELAIS, Edition critique publiée sous la direction d'Abel Lefranc, in-4°, Paris, 1912 et suiv. (*commentaire philologique des livres I et II*).

LE LANGAGE PARISIEN AU XIX^e^ SIÈCLE. Facteurs sociaux, Contingents linguistiques, Faits sémantiques, Influences littéraires, Paris, 1920, in-8° raisin de 608 pages.

Ouvrage couronné par l'Institut (Prix de linguistique VOLNEY).

LA LANGUE DE RABELAIS :

Tome I. — CIVILISATION DE LA RENAISSANCE, Paris, 1922, in-8° raisin de 520 pages.

Tome II. — LANGUE ET VOCABULAIRE, Paris, 1923, in-8° raisin de 580 pages.

EN PRÉPARATION :

RABELAIS A TRAVERS LES AGES :

I. — SES INTERPRÈTES : Commentateurs, Traducteurs, Lexicographes, Biographes et Critiques.

II. — SES LECTEURS ET IMITATEURS : Conteurs et Essayistes, Ecrivains facétieux et Satiriques, Poètes et Dramaturges, Historiens et Moralistes, Polémistes et Pamphlétaires, Libertins et Érudits, Epistoliers et Divers.

III. — UN IMITATEUR RABELAISIEN : Marnix de Sainte-Aldegonde et son *Tableau des différends de la Religion* (1598).

LA LANGUE DE RABELAIS

PAR

L. SAINÉAN

ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

TOME DEUXIÈME

LANGUE ET VOCABULAIRE

PARIS

E. DE BOCCARD, ÉDITEUR

Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing

1, RUE DE MÉDICIS, 1

1923

IL A ÉTÉ TIRÉ A PART :

cent vingt-cinq exemplaires sur papier pur fil Lafuma

numérotés à la presse.

LANGUE ET VOCABULAIRE

Rabelais est un des créateurs de la prose française. Avant l'apparition de *Gargantua* et de *Pantagruel*, vers 1533, aucun chef-d'œuvre n'avait encore illustré la langue : la version de l'*Institution* de Calvin remonte à 1541, et les *Essais* de Montaigne touchent à la fin du siècle.

Toutes les réformes linguistiques préconisées par la Pléiade se trouvent virtuellement dans son roman, qui offre l'exemple et le modèle de toutes les innovations du lexique. Et avec quel bonheur !

Ronsard et d'Aubigné, par exemple, usent souvent de mots grecs, mais aucun n'a pris racine, alors que les hellénismes rabelaisiens ont pour la plupart passé dans la langue. De même pour les italianismes. Ceux de Rabelais ont survécu, témoignant ainsi de leur nécessité et légitimité.

Rabelais puisé dans tous les domaines pour enrichir son lexique, véritable océan où se sont déversés les courants du passé et d'où dérivent ceux de l'avenir. Son horizon linguistique est illimité, sa richesse verbale inépuisable et lorsqu'on croit en avoir exploré tous les abords, on finit toujours par découvrir quelque îlot nouveau, quelque trésor insoupçonné.

Sa mémoire du passé et son expérience de la vie lui ont permis de puiser à la fois dans le temps et dans l'espace.

Il a ainsi cueilli une moisson verbale si abondante et si variée qu'elle n'a jamais été égalée. Si nous passons de son vocabulaire proprement dit à sa lexicologie, à son trésor expressif, à ses tours de pensée, à ses comparaisons pittoresques, la

même admiration, peut-être à un degré supérieur, s'impose à nous.

Cette diversité expressive et colorée de sa pensée reflète tout un monde. Ce n'est pas là une collection de vocables inertes, mais chacun de ses mots vit et s'agite, car il a été puisé aux sources même de la vie.

Sainte-Beuve fait remarquer à propos de la nouvelle éducation de Gargantua (*Lundis*, t. III, p. 9) : « Dans la description des divers exercices, manège, chasse, lutte, natation, Rabelais s'amuse : ces tours de force de maître Gymnaste deviennent, sous sa plume, des tours de force de la langue. La prose française fait là aussi sa gymnastique, et le style s'y montre prodigieux pour l'abondance, la liberté, la souplesse, la propriété à la fois et la verve. Jamais la langue, jusque-là, ne s'était trouvée à pareille fête ».

En effet, la vie y déborde par tous les sens. Chez aucun auteur, la langue écrite ne s'est confondue à tel point avec la langue parlée ; chez aucun, le dialogue n'a été aussi fréquemment employé, les tournures aussi animées et vivantes. Ses prologues mêmes sont de merveilleux dialogues avec le lecteur.

Ce qui frappe, en feuilletant le roman, c'est le grand nombre d'idiomes qu'on y rencontre. Des commentateurs enthousiastes ont fait de Rabelais le plus grand polyglotte de la Renaissance.

Il faut en rabattre. Cette polyglottie n'est qu'un pur artifice littéraire. Notre auteur ne connaissait en réalité que les langues classiques et l'italien. Il n'avait de l'hébreu qu'une teinture assez superficielle et ignorait, comme son siècle, l'arabe et l'espagnol, ainsi que les idiomes dont on rencontre çà et là des exemples dans son livre.

Il possédait, par contre et à un degré incomparable, sa langue maternelle. Il la connaissait profondément, dans ses variétés historiques et locales, dans ses nuances sociales et professionnelles. Rien n'a échappé à sa virtuosité verbale, jusqu'aux cris des animaux et des enfants, jusqu'aux bruits, jusqu'aux sons. Tout se reflète dans son lexique, le plus vaste et le plus universel qu'on connaisse.

Rabelais est le plus grand forgeron du verbe, véritable créateur de formes et de sens qui ont fait fortune. La partie purement imaginative de son lexique porte la même vitalité que les vocables de la langue réelle qu'il enrichit et féconde.

Aucun écrivain, ancien ou moderne, ne saurait lui être comparé. Son lexique reste un phénomène extraordinaire et unique dans l'histoire de la langue. Comme son esprit, c'est « un puys et abysme de encyclopedie ». Sciences, arts et métiers, traditions populaires, les bas instincts comme les aspirations les plus élevées, y trouvent leur expression, et la plupart du temps une expression qui est restée.

Toutes les époques, toutes les provinces, toutes les classes sociales y parlent leurs langues, leurs dialectes, leurs patois. Le jargon des malfaiteurs même s'y fait jour, à côté des parlers conventionnels ou purement factices. Pour désigner l'hypocrite, Rabelais dispose de tout un vocabulaire métaphorique, où le faux dévot et le moine (les deux se confondent) sont envisagés sous les aspects les plus variés. La beuverie y est assez abondamment pourvue pour abreuver les poètes bachiques de tous les temps.

De là aussi la couleur locale qui ajoute à la vie. La soldatesque y revit avec ses travers, ses tics, son langage. Nous assistons à ses ripailles, nous entendons ses jurons et ses vocables de terroir.

En un mot, universalité, vie débordante, réalisme et pittoresque — voilà ce qui caractérise ce vocabulaire rabelaisien, dans les profondeurs duquel nous essayerons maintenant de pénétrer, en l'envisageant sous le triple rapport : linguistique, psychologique et imaginatif (1).

(1) Les particularités orthoépiques et graphiques, en tant que reflets des habitudes locales ou des courants linguistiques, seront relevées au fur et à mesure. Quant aux généralités d'ordre morphologique et syntaxique, elles se confondent avec celles des écrivains du temps. Il suffira de renvoyer aux travaux spéciaux d'Arsène Darmesteter (*Le Seizième siècle*), Ferd. Brunot (*Histoire de la langue*, t. II) et Edm. Huguet (*Syntaxe de Rabelais*, 1894). Cf. ce dernier, Introduction : « Si le lexique de Rabelais n'a d'analogue en aucun temps, sa syntaxe n'a rien d'étranger et d'inattendu ».

Livre Premier

ÉLÉMENTS LINGUISTIQUES

La bibliothèque de l'Abbaye de Thélème renferme des ouvrages écrits « en Grec, Latin, Hebrieu, Françoys, Tuscan et Hespaignol ». Rabelais met en tête des langues anciennes le grec, qui venait d'être révélé, et, à la fin des idiomes modernes, l'espagnol, qui en fait est resté en dehors du mouvement de la Renaissance. De ces six langues il faut en retrancher deux: l'hébreu, accessible à un petit nombre de théologiens réformés, comme Calvin, et l'espagnol, encore directement inconnu au XVI^e^ siècle.

Quant aux morceaux polyglottes débités par Panurge à sa première rencontre avec Pantagruel, la fantaisie s'y mêle au réel et l'ensemble présente un caractère de curiosité plutôt qu'une valeur documentaire. On ne saurait prendre au sérieux le côté burlesque de cette imitation manifeste de *Pathelin* (1).

Comme l'auteur de cette farce immortelle, Rabelais a intercalé entre les langues réelles des idiomes factices. De même que maître Pathelin, pour duper le drapier, débite des balivernes en plusieurs patois (normand, picard, lorrain, limousin), en flamand, en bas-breton et en latin de cuisine, de même

(1) Estienne Pasquier avait déjà vu, dans la polyglottie de Panurge, un emprunt à *Pathelin*: « Nostre gentil Rabelais vouloit imiter *Pathelin*, quand, pour se donner carriere, il introduit Panurge par les sept ou huit langages divers au premier abouchement de luy avec Pantagruel, le tout en la mesme façon qu'avoit faict Pathelin avec le resveur » (*Recherches*, l. VIII, ch. LIX).

Panurge amuse Pantagruel par sa verve d'élocution non seulement dans les langues anciennes (hébreu, grec, latin), germaniques (haut allemand, écossais, danois, hollandais) et romanes (italien, espagnol), mais encore se sert du basque et même d'idiomes purement artificiels que Pantagruel appelle tour à tour : *langage des Antipodes*, *langage de mon pays d'Utopie* et *langage Lanternois* ou *Patelinois*, ce dernier en souvenir de la vieille farce qui l'a inspiré. Mais en ce qui touche notre sujet, cette polyglottie, réelle ou imaginaire, n'apporte aucune donnée linguistique décisive. Ce sont là des pièces et morceaux que notre auteur a reçus tout faits de quelques étudiants étrangers ou qu'il a empruntés à divers érudits de l'époque.

Remarquons que l'arabe manque à la collection, cette langue étant, vers 1530, absolument inconnue en France ; par contre, le basque y figure et c'est un des plus anciens spécimens en prose qu'on possède de cet idiome étrange.

Ces morceaux polyglottes ont reçu des augmentations successives (1).

Cette kyrielle linguistique, abstraction faite de morceaux factices, comprend deux ordres de faits nettement distincts.

(1) Voy. Charles Brunet, *Examen*, p. 27 et suiv.

L'édition princeps du *Pantagruel* donne un relevé de neuf idiomes (les mentions entre crochets sont des langues factices) :

1. — Langue germanique.
2. — [*Albarildim*...]
3. — Italien.
4. — Hollandais.
5. — Espagnol.
6. — Hébreu.
7. — Grec.
8. — [*Agonon*...]
9. — Latin.

L'édition Fr. Juste (1533-1534) ajoute *Ecossais*, et, plus loin, *Danois*. Le *Basque* ne figure que dans l'édition définitive de 1542.

L'ordre dans lequel se présentent les idiomes a été troublé par ces interpolations, qui ont parfois rendu le texte lui-même incohérent.

C'est ainsi que le morceau italien qui vient après un idiome de fantaisie, qualifié « langaige des Antipodes », est suivi de cette remarque : « A quoy, respondit Pantagruel, autant de l'un comme de l'autre », alors que Pantagruel (c'est-à-dire Rabelais) comprenait parfaitement l'italien. La réponse s'adresse visiblement à l'écossais (intercalé ultérieurement), auquel par contre se rattache la réponse de Carpalim : « Sainct Treignan... », placée malencontreusement après le basque.

D'une part, les langues classiques anciennes, l'hébreu, le grec, le latin, et, parmi les modernes, l'italien, — les hellénismes et les italianismes tout particulièrement — dont les traces nombreuses ont à la fois enrichi la langue et élargi l'esprit national.

D'autre part, tout une série d'idiomes, le basque et le turc, l'écossais et l'alémanique, dont Rabelais ne cite occasionnellement que des bribes isolées ou des clichés qu'il a reçus tels quels du dehors et qu'il a plaqués dans son œuvre. Ce sont ces *curiosa* que nous allons aborder en premier lieu.

SECTION PREMIÈRE

IDIOMES ADVENTICES

Le nombre des idiomes adventices est important et tout en n'ayant qu'une valeur secondaire pour le sujet qui nous occupe, ils n'en présentent pas moins un certain intérêt linguistique. Tandis que quelques-uns d'entre eux, comme le basque, y trouvent leurs premiers textes de langue, d'autres, comme le turc, ont un aspect fantaisiste qui rappelle parfois celui du *Bourgeois gentilhomme* de Molière.

Une autre catégorie, embrassant les idiomes germaniques — écossais et flamand, suisse et souabe — nous permettra d'établir le double courant linguistique de cette source qui a laissé nombre de doublets dans le vocabulaire. Enfin, nous nous arrêterons à l'arabe et surtout à l'hébreu qui ont exercé indirectement — par les versions latines correspondantes — une influence scientifique et sociale dépassant leur portée linguistique.

Les divers idiomes que nous groupons sous cette rubrique, de valeur linguistique inégale, ont tous ceci de commun qu'ils peuvent être détachés de la trame du roman sans grand inconvénient pour l'ensemble. Ils n'ont fourni en effet à Rabelais que des traits insignifiants ou secondaires, joyeux ou pittoresques, détails qui sont restés à la surface plutôt qu'ils n'ont pénétré dans la substance de l'œuvre.

Tout autre est le caractère des langues réellement pratiquées à l'époque de la Renaissance. Le latin, le grec et l'italien, tout particulièrement les deux derniers, ont agi à la fois sur l'esprit national, en le fécondant en tout sens, et sur le trésor de la langue qu'ils ont infiniment agrandi.

CHAPITRE PREMIER

LANGUES ISOLÉES

I. — Basque.

Le fragment basque, qui manque d'ailleurs dans les premières éditions, porte un cachet vulgaire assez prononcé. Il est l'œuvre d'un de ces laquais basques qui étaient au service des grands seigneurs du XVI^e^ siècle (1). Rappelons que Grandgousier en avait un à son service (l. I, ch. XXVIII): « dont sus l'heure envoya le *Basque*, son laquais, querir à toute diligence Gargantua ».

En dehors de ce morceau, on ne rencontre chez Rabelais, en fait de basque, que l'exclamation *lagona edatera* (l. I, ch. V), c'est-à-dire « Compagnon, à boire! » (2), exclamation qui manque au *Pantagruel* de 1533 et qui répond à l'équivalent des Suisses et Lansquenets : *Lans, trinque !*

Rappelons la plus ancienne mention linguistique du basque. Elle figure dans une chanson du XV^e^ siècle recueillie au pays basque et insérée dans le recueil publié par Gaston Paris (3).

En dehors de cette mention isolée et des bribes recueillies par Rabelais, le basque est resté complètement étranger à notre littérature comme à notre langue.

II. — Turc.

Les quelques bribes d'osmanli que Panurge prétend apporter

(1) Voy. un article de Vinson, dans la *Rev. Et. Rab.*, t. III, p. 276 à 279.

(2) Thomas Urquhart, le premier traducteur de Rabelais, ainsi que l'auteur de l'*Alphabet françois* attribuent à *lagona edatera* une prétendue origine grecque (cf. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 195). Leur caractère basque est hors de doute (cf. l'article cité ci-dessus de Vinson).

(3) *Chansons du XV^e^ siècle*, p. 7. L'éditeur y ajoute cette note : « Ce refrain est, si je ne me trompe, le plus ancien exemple qu'on ait de la langue basque. Je remets aux *basquisants* le soin de le traduire ».

dans son sac directement de Turquie, — « à présent viens de Turquie où je fus mené prisonnier lors qu'on alla à Metelin en la male heure » (l. II, ch. IX), — ne sont rien moins qu'authentiques. Lorsqu'il nous affirme, par exemple, que *dal baroth* « vault autant dire comme *au feu* » (l. II, ch. XIV), il ne faut accepter son dire que sous les plus expresses réserves. Il y a bien en turc un mot *baroût* qui signifie « poudre à canon », mais, quant au sens de *dal*, on ne saurait émettre qu'une suite d'hypothèses (1).

Peut-être faudrait-il voir, dans cette expression, un composé emprunté à la langue franque : *da'l baroût*, boute le feu (impératif italien de *dar*). Peut-être aussi Rabelais a-t-il puisé la phrase dans une relation de voyage contemporaine. Déjà estropiée par les imprimeurs, il l'a transportée telle quelle dans son œuvre. Nous craignons fort que le turc de Panurge ne ressemble à celui du *mamamouchi* de Molière.

Du reste, les quelques autres termes du roman qui accusent une origine turque sont venus par l'intermédiaire de l'italien (2).

Quant à *musaphiz*, docteurs et prophètes, suivant la *Briefve Declaration* « en langue turque et sclavonicque » (3), ce terme qu'on rencontre fréquemment dans notre auteur, reflète le turco-arabe *mushaft*, scribe et commentateur du Coran (appelé aussi *Mussaph*, code).

L'altération de ces néologismes orientaux et leur interprétation au petit bonheur est à peu près générale à l'époque de Rabelais. Les quelques termes osmanlis, rapportés par les voyageurs de la Renaissance, étaient à tel point défigurés qu'on leur prêtait les sens les plus fantaisistes. Nous n'en prendrons pour exemple que ce passage des *Serées* de Bouchet (t. III, p. 18) : « Les *Sesses* des Mores, les *Tolopans* des Turcs et les *Sarcoles* de Janissaires n'ostent jamais leurs bonnets, fussent ils devant un Roy ».

Le dernier éditeur de Bouchet, M. Roybet, a laissé sans ex-

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 294 à 295.

(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 149.

(3) Thévet en parle ainsi (*Cosmographie*, fol. 778 r°) : « La langue esclavonne est le langage le plus requis et necessaire qui veult voyager par tout le Levant et païs septentrional, que autres que soit... Et au reste, en Turquie et à la Porte du Seigneur, la plupart des janissaires ne parlent que ceste langue, avec laquelle vous serez entendu jusques bien avant en Scythie ».

plication ces termes, si bizarres à première vue, dans le glossaire qui accompagne son excellente édition.

La singularité n'est pas seulement dans les mots, mais, et surtout, dans la construction de la phrase : Bouchet n'a lui-même à peu près rien compris aux termes qu'il employait. A prendre la phrase telle qu'elle se présente, on croirait qu'il s'agit de dignités ou de classes sociales osmanlies, tandis qu'il y est simplement question de diverses coiffures portées par les Maures, les Turcs et la milice des janissaires (1). Les *Sesses* de Bouchet sont tout bonnement les *Fez* ou bonnets rouges, en usage dans les pays musulmans et principalement à Fez (appelé anciennement *Fesse*), où on les fabriquait ; les *Tolopans* sont les *Turbans*, dont le nom ancien accuse un intermédiaire italien (*tolopano*); les *Sarcoles* sont les bonnets particuliers aux janissaires.

Qu'on relise maintenant la phrase de l'auteur poitevin et on en saisira toute l'absurdité (2).

Le turc est resté lettre morte au XVI^e^ siècle ainsi qu'au siècle suivant. La turquerie — une turquerie conventionnelle et fantaisiste — continue à défrayer les comédies de Rotrou et de Molière (3).

(1) Cf. sur ces coiffures, *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. I, p. 512 à 514.

(2) Voici un autre exemple tiré du *Dictionnaire* de Robert Estienne (1549) : « *Monouc*, en langue turquesque, *Chastré*, Eunuchùs ». En fait, *monouc* reflète le byzantin μονούχος, eunuque. Le texte de Robert Estienne a passé chez Nicot (1605) et Cotgrave (1611) et se lit encore dans César Oudin (1660), qui désigne toujours *monouc* comme « palabra turquezca ».

L'erreur remonte à Antoine Geuffroy, qui, dans sa *Briefve Declaration de la Court du grand Turc* (Paris, 1453), écrit ceci (p. 229 de la réimpression donnée en 1887 par Schefer) : « Capitaine de la Porte qui est euneuche chastré tout, que les Turcs appellent *monouc* en leur langue ». Au XVI^e^ siècle, le mot se lit dans la *Cosmographie du Levant* d'André Thévet (Lyon, 1554, fol. 62) : « ... le Saray des filles vierges lesquelles sont gardées par Eunuques, qu'ils [les Turcs] nomment vulgairement *Mounouques* ».

Voyez, pour d'autres exemples, *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 88 à 90, et *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. I, p. 512 à 514.

(3) Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature française au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles*, Paris, 1906, p. 16-17.

CHAPITRE II

LANGUES GERMANIQUES

Les idiomes parlés par les mercenaires étrangers en France pendant les XV^e^ et XVI^e^ siècles appartiennent aux langues germaniques. Ce furent tout d'abord les Ecossais de la garde royale, ensuite les Suisses et les Lansquenets, la langue des premiers se rattachant au bas-allemand, celle des derniers — l'alémanique et le souabe — au haut-allemand.

Ce double courant, divers par ses origines et sa date de diffusion, a laissé dans le vocabulaire de la Renaissance quelques vestiges isolés, du ressort surtout de la beuverie, car ces mercenaires étaient tous d'insignes buveurs. En dérivent :

Alut, forme flamande, à côté de *allux*, variante suisse de l'allemand *all-aus*, complètement, c'est-à-dire jusqu'à la dernière goutte.

La première forme se lit chez Montaigne (l. III, ch. XIII) : « Mais cest homme estoit il convié de boire *alut* (1) par debvoir de civilité ». De même, dans la première des *Serées* de Bouchet (éd. 1584 et 1585) : « Quand on veut parler de bien boire ou faire *garoux* et *alut*, on dit *græcari* et *pergræcari* » (2).

La variante *allux* est dans Rabelais et nous y reviendrons plus loin.

Drinc et *drinquer* (3) ou *dringuer*, boire en général et boire à la santé de quelqu'un (Marot et du Fail), pendant ancien, XII^e^ siècle, de *trinch* et *tringuer* ou *tringuer* (attestés tout

(1) Les éditions donnent *à lut*. Avant Montaigne on lit cette forme dans Robert Estienne (1539) : « *Boire à lut*. Bibere more Græco ».

(2) L'édition des *Serées* de 1608 (réimprimée par Roybet, t. I, p. 51) y substitue : « faire *ghar-aux* et *al ensyt* », que l'éditeur moderne explique au petit bonheur par « l'allem. *allen Seiten*, de tous côtés ».

(3) Cf. *Mystère de Saint Quentin* :

23139 : Saint Jehan, je pourroy bien *drinquier*
A la bouteille...

d'abord chez Rabelais), à côté de *drongart*, ivrogne (1), (l'écossais *dronken* répond à l'angl. *drunk*), ce dernier dans la « Farce du Cousturier » (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 174).

Ajoutons-y un doublet étranger au vocabulaire bachique, le *tout frelore* dans la « Farce de Pathelin », et *tout est frelore, bigot*, qu'on rencontre à la fois dans la « Chanson des Suisses à Marignan » (1515) et chez Rabelais, où Panurge pousse ce cri au fort de la Tempête (l. IV, ch. XVIII). C'est une forme suisse (2), en rapport avec la variante *frelorum* des éditions de 1533-1535 (l. II, ch. XII), qui accuse une influence plutôt littéraire (allem. *verloren*).

Cependant, le français possède, dès le XIII^e^-XIV^e^ siècle, sous la forme parallèle *forelore*, le même mot avec le même sens (*Roman de Renart*, éd. Méon) :

2840. Dist Renart : *Tot est forelores*,
Que tu es certes trop musart.

Godefroy traduit *forelores* par « paroles inutiles, peines perdues », ce qui est inexact : l's final n'est pas ici le signe du pluriel, mais le soi-disant *s* adverbial ou paragogique, familier surtout à la vieille langue, et l'acception du mot est tout bonnement « perdu ». C'est l'écossais *forlore*, que Jameson (3) explique par : « forlorn, utterly lost, a word commun in Ost-England ».

Passons maintenant à l'examen particulier des idiomes parlés par ces mercenaires à la solde des rois de France.

I. — Ecossais.

On sait que le morceau anglais de la série polyglotte de Panurge était de l'écossais (4) dans les premières éditions du deuxième livre et que Rabelais l'aurait reçu d'un des étudiants écossais assez nombreux alors à l'Université de Paris (5). On se

(1) Encore vivace à Reims : « *Drongard*, vieillard de mauvaise humeur » (Saubinet).

(2) Encore usuelle dans la Suisse romande : *Frelore*, perdu (à Genève), voilà mon argent *frelore*, me voilà *frelore* (Humbert).

(3) J. Jameson, *Etymological Dictionary of the Scottish language*, 1882, au mot *forlore*.

(4) *Lard gliest tolb be ma virtius*... devint de l'anglais dans les réimpressions modernes : *Lord, if you be so vertuous of intelligence*...

(5) Voy. un article de Kerr, dans *Rev. Et. Rab.*, t. I, p. 151.

rappelle également le rôle que joue dans son roman saint *Eugnan* ou *sainct Treignan d'Escosse*, le saint national de ce pays (1).

D'autre part, il y avait depuis longtemps, et jusqu'au XVI^e^ siècle, une compagnie d'archers qui faisait partie de la garde royale : les Ecossais de Paris. C'est à eux que fait allusion le proverbe : *fiers comme Escossois* (l. V, ch. XIX), et c'est de leur bouche que Rabelais avait appris certains détails curieux, par exemple (l. II, ch. XXVII) : « ... Ces petits boutz d'hommes (*lesquelz en Escosse l'on appelle manche d'estrilles*)... ».

Ces régiments parlaient un jargon, un français écorché, le *langage Escosse François* (l. IV, ch. XL), dont nous traiterons ailleurs.

Quant à l'écossais proprement dit, il était censé inintelligible, aussi bien d'ailleurs que l'anglais ou l'allemand. Au XV^e^ siècle, Guillaume Coquillart disait, dans la seconde partie des *Droits nouveaulx* :

> Et ne chault ja s'on parle ebrieu,
> Latin, *escossois* ou flamant...

Mellin de Saint-Gelais assimile l'écossais au basque, et Brantôme (t. VII, p. 407) appelle cette langue « de soi rurale, barbare, malsonnante et malseante ».

Comme toute la soldatesque de l'époque, les Ecossais étaient des grands jureurs : *jurer comme un Escossois*, dit un proverbe flamand du XVI^e^ siècle (2). Villon mentionne déjà, dans son *Grand Testament*, le serment écossais : *brelare bigod ;* et la série de jurons qu'enregistre le chroniqueur diplomate Robert Gaguin dérive de la même source :

> Jamais François bien ne sçaura
> Jurer *bi God*, ni *brelare*,
> *By my trost* my pourfitera (prononcera),
> Ne *maistre*, *milord*, ne *sere*... (3)

Les formes *brelare* (écossais *by'r Lard*), *trost*, *mestre*, *sere* (cf. angl. *trust*, *master*, *sir*) sont du pur écossais.

Une dernière remarque.

L'expression *goud* (4) *fallot* (c'est-à dire en anglais *good fel-*

(1) Nous reviendrons plus loin sur ce nom.
(2) Le Roux de Lincy, *Livre des Proverbes*, t. I, p. 286.
(3) *Gaguini Epistolæ et Orationes*, éd. L. Thuasne, 1908, p. 416.
(4) L'expression *gode chere*, bonne chère (expression étrangère à Ra-

low, bon compagnon) est plutôt l'écossais *fallow* (Jameson), ce qui explique mieux le rapprochement rabelaisien avec l'homonyme français *fallot*, lanterne et drôle.

Les quelques termes anglais du roman — tels *godale* et *ostade* (1) (exemple de 1395 dans Du Cange) — lui sont antérieurs. *Milourt* (2), *millort*, qu'on y rencontre fréquemment, se lit déjà dans les Miracles, les Mystères (3) et chez Coquillart (4).

Rabelais n'a pas de termes anglais qui lui appartiennent en propre, pas plus qu'il ne possède de mots allemands d'origine littéraire ou livresque, ces deux langues étant à peu près inconnues au XVI^e^ siècle. Ce sont les Suisses d'une part et les Ecossais de l'autre qui lui ont fourni les quelques éléments qui accusent une provenance germanique.

II. — Suisse et souabe.

Les Suisses parlaient le même patois du groupe alamanscuabe que les Lansquenets, ces derniers originaires de l'Alsace, de la Souabe et du Wurtemberg. Les uns et les autres sont représentés chez notre auteur par quelques vocables du ressort de la beuverie (5), vocables recueillis de la bouche même de ces mercenaires. Ce sont :

Alluz, dont il sera question ci-dessous au mot *caros*.

belais) se rencontre au XV^e^ siècle dans le *Mistère du Vieil Testament* (v. 2324) et, au XVI^e^, chez du Fail et Brantôme.

On lit dans les *Serées* de Bouchet (t. V, p. 88) : « Les Suysses, sans dire autre chose que *Got de noc*, nous asseurerent que nostre compagnon... ». Ce *gode noc*, c'est bon soir! prononcé à la suisse.

(1) Cf. Patsgrave, p. 290 : *Worstede*, ostade, et A. Thomas, *Nouv. Essais*, p. 312.

(2) Dans le XLII^e^ des *Miracles de Nostre Dame :*

Trouver pourras quelque *millour*
De ces enchenez de la court
Qui te maintiendront bien en point.

(3) Dans le *Mystere du Vieil Testament* (t. IV, p. 393) :

J'aperçois là quelque *millourt*...

(4) Henri Estienne (*Dialogues*, t. I, p. 80) : « Ce mot ne peut estre trouvé estrange aux François, pour ce que desja dès longtemps on a accoustumé de dire par joyeuseté : *Un gros Milourt*, en signifiant un gros Seigneur, encores qu'on parle d'un qui ne soit pas de France ».

(5) Cf. entr'autres Brantôme (t. V, p. 56) : « Les soldats Suisses ayment à faire bonne chere et à boire tousjours de ce bon piot qui devroit couster un escu le lot » (= deux pots de Paris).

Brinde, verre à porter des toasts, aujourd'hui toast (l. IV, ch. 1 : « une *brinde* d'or obrizé »), terme placé entre *goubelet* et *breusse*. Le sens est induit de *faire brindes* en buvant, que donne Henri Estienne (1), et le mot remonte, comme son correspondant italien *brindisi*, à l'allemand dialectal *ich bring dir's*, je te le porte (le verre) à ta santé. Brantôme, à propos de l'édit de Charles Quint contre la beuverie (t. I, p. 30) : « Cela à cause des grans maux qui sortoient de ces *brindes* ordinaires et dissolus ».

Caros, *carous*, carousse (l. III, Prol.) : « Je ne suys de ces importuns Lifrelofres, qui par force, par oultraige et violence, contraignent les Lans et compaignons trinquer, voire *caros* et *alluz*, qui pis est ». Ici les formes sont franchement suisses (*aluz* et *karûz*) et accusent la provenance alémanique de cette soldatesque. Notre texte est le premier en date, mais après Rabelais, *carous* et *faire carous* se rencontrent chez la plupart des écrivains de l'époque : Monluc, Bouchet, Brantôme, d'Aubigné, Béroalde de Verville (2), etc.

Henri Estienne relève le mot dans ses *Dialogues* (1578), en le rapprochant de l'équivalent indigène *boire d'autant* et du correspondant latin *græcari*, boire copieusement (à la manière des Grecs). Mais l'illustre philologue se trompe sur son origine immédiate. Ce n'est pas des Allemands (comme on n'a cessé de le répéter après Estienne), mais des Suisses et des Lansquenets que vient *carous*. L'allemand *garaus* n'a jamais eu le sens bachique du mot suisse ou alsacien *karûs* (3).

(1) *Deux Dialogues*, t. I, p. 124 : « J'aimerois autant avouer pour françois *trinquer* et *faire brindes* ». Cotgrave ne donne que la forme *bringue* (encore conservée chez les marins bretons); Oudin, les deux, *brinde* ou *bringue*.

(2) Voy. ces textes dans *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 83, et *Rev. du XVI^e siècle*, t. I, p. 495 à 498.

(3) La forme primordiale est *carous*, à la fois chez Rabelais, du Fail, H. Estienne et Paré. La graphie parallèle *carrous* ou *carrousse*, qu'on rencontre plus tard dans Régnier et dans La Fontaine, a subi probablement l'influence analogique des autres mots commençant par *carr*. La forme francisée *charrousse* est propre à d'Aubigné, tandis que la graphie adoptée par Bouchet : *gar-auss*, révèle une préoccupation étymologique.

Le terme a d'ailleurs fait fortune en dehors de la France. En Angleterre, où, grâce au *Dictionnaire* de Murray, on peut en suivre les vicissitudes formelles et la fréquence statistique : *carous* (six à sept exemples), *carrousse* (sept exemples), *carouse* (six exemples) et *carouze* (sept

Lancement, prononciation vulgaire de l'allemand *Landsmann* (1), compagnon de beuverie : « ... aussi bien ne beuvons nous que laschement, non en *lancement*... » (l. II, ch. II). Parfois abrégé en *lans*, comme dans les Propos des bienyvres : « *Lans*, tringue : à toy compaing (2) ».

Les rapports du mot avec les Suisses sont indubitables et les efforts des anciens lexicographes (et de certains commentateurs modernes) pour lui rendre sa forme littéraire confirment précisément son origine orale et dialectale : *lansman* ou *lancement* (comme transcrit Rabelais), tel qu'il sonnait dans la bouche des Suisses et des Lansquenets.

Trinquer (3), encore vivace, dérive de la même source. Le terme, naturellement, est souvent en rapport avec les Lansquenets (l. I, ch. v).

Il est attesté, sous cette forme, tout d'abord dans Rabelais. La variante *drinquer*, qu'on lit au XII^e^ siècle dans les *Ducs de Normandie* de Benoist (voy. Godefroy), se rattache au flamand ou au bas-allemand.

à neuf exemples). Outre ces vingt-neuf exemples commençant par *c*, Murray cite six exemples de la graphie *garous*, tous postérieurs au XVI^e^ siècle et émanant d'auteurs qui, à l'exemple de Bouchet, veulent faire étalage de leur connaissance de l'allemand. Le plus ancien de ces textes remonte à 1559, il est donc d'une quinzaine d'années postérieur à celui de Rabelais.

Remarquons que, par l'intermédiaire des matelots anglais, *carowse* a pénétré en espagnol sous la forme *carauz*, santé qu'on porte en vidant complètement son verre.

(1) Dans une farce de l'*Ancien Théâtre* (t. I, p. 226), *lancement* a le sens de « savetier », ce métier ayant été souvent pratiqué par des Allemands.

(2) En provençal, *lansaman* était le sobriquet qu'on donnait jadis aux Suisses ; il désigne aujourd'hui un escogriffe, un homme grand et mal bâti (Mistral).

Voici ce qu'en dit Nicot (1506) : « *Lanceman* est une diction dont le commun et bas peuple des François gaudit l'Allemand et le Suisse, assez ignoramment, pour n'entendre la signification du mot, ny la prolation, ny l'orthographe. L'allemand l'escrit et prononce *Landsman*, qui signifie homme du pays, compatriote, *conterraneus* ».

A Reims, *lansmagne* a le sens de « prisonnier de guerre allemand » (Saubinet).

(3) Cf. Odet de Lanoue, *Dictionnaire des rimes* (1596) : « *Trinque*, c'est-à-dire bois bien. La familiarité des Allemans et Flamans nous a fait usurper ce mot-là, qui signifie simplement boire, mais nous n'en uzons qu'en parlant de boire plus que de raison ».

C'est aux Lansquenets qu'on est également redevable des jurons, dont nous aurons à traiter plus loin. Citons ici une seule de ces formules imprécatives, *dass ist cotz !* (l. II, ch. XII) ou *das dich gots leyden* (*martr*) *schend !* c'est-à-dire que la passion (ou le martyre) de Dieu te confonde ! ce dernier figurant parmi les jurons que poussent les Parisiens échappés au déluge urinal de Gargantua (l. I, ch. XVII). Oudin a *dasticotter*, parler allemand, et il en explique ainsi la provenance (*Curiositez*, 1640) : « Ce mot tire son origine de *dass dich Gott...*, qui est une façon de jurer » ; et Philibert Le Roux d'ajouter dans son *Dictionnaire comique* (1718) : « *Tastigoter* parler baragouin comme le haut-allemand, parler vite, contredire, chagriner » (1).

Il y a finalement, dans Rabelais, un terme allemand qui a mis à une rude épreuve les commentateurs. Il s'agit du fameux *aberkeids* du Prologue de l'Auteur au *Quart livre* : « Allemans, peuple jadis invincible, maintenant *aber keids* », et que la *Briefve Declaration* explique par : « en allemand, vilifiez ». C'est le suisse *abakeit*, tombé, déchu, mot encore vivace dans les patois de la Suisse alémanique (2).

Rappelons finalement que, dans la *Vie de saint Cristophle* du maître Chevallet, imprimée à Grenoble en 1530, le troisième *tyran*, Fréminaud, ancien soudard, parle le patois de la Suisse allemande, son pays d'origine (3).

III. — Haut-allemand.

Le premier discours de Panurge, à sa rencontre avec Pantagruel (l. II, ch. IX : « Junker, Gott geb euch Glück und Heil zuvor... »), est débité en *langue germanique*, c'est-à-dire en allemand littéraire de la Renaissance. A quoi répond Pantagruel : « Mon amy, je n'entends point ce barragouin... »

En effet, l'allemand littéraire était complètement inconnu en France à l'époque de Rabelais, et le discours de Panurge, qui n'apparaît d'ailleurs que dans l'édition de 1542, ne peut être

(1) Le mot a survécu dans plusieurs patois (picard, champenois, lyonnais, genevois) avec le sens de contester aigrement et à propos de vétilles.

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 133.

(3) Voy. cette scène polyglotte dans nos *Sources de l'Argot ancien*, 1912, t. I, p. 283 à 288.

que l'œuvre d'un des étudiants allemands assez nombreux à cette époque à Paris.

Cet échantillon linguistique n'offre rien de particulier. Il reproduit à peu près le stylé pédantesque des savants allemands du XVI^e^ siècle, avec ses latinismes de morphologie (*die Poeten und Orators*) et de syntaxe (*die gedechnus des ellends undt armuot vorlangs erlitten ist ein grosser lust*).

En revanche, la réponse donnée au Gascon par les Hondres-pondres (1), autre nom des Lansquenets, est du vulgaire le plus authentique (l. III, ch. XIII) : *Der Guascoagner thut sich usz mit ein jedem zu schlagen*... Les commentateurs y voient à tort du vieil allemand.

Quant à l'anecdote sur *enig* et *evig* (l. IV, ch. XVII), expliquée par la *Briefve Declaration*, c'est là un fait divers de la politique de l'époque qu'on lit chez tous les écrivains du XVI^e^ siècle (2).

Les patois du groupe alaman-souabe, parlés par les Suisses et les Lansquenets (ce que Rabelais et ses contemporains désignent par *haut-allemand*), étaient parfaitement inintelligibles à une oreille française ; de là le proverbe *n'y entendre que le haut-allemand*, qu'on lit pour la première fois chez notre auteur (l. II, ch. X).

Cet allemand de la Renaissance passait pour un langage rude et grossier. On cite de l'empereur Charles-Quint qui, suivant Brantôme, parlait cinq langues parmi lesquelles l'allemand, une anecdote ainsi rapportée par l'auteur du *Moyen de parvenir*, ch. LV : « Charles-Quint qui disoit que les Espagnols parloient en glorieux, les Allemands en chartiers, les Italiens en charlatans, les Anglois en niais apprivoisez, mais les François en princes ».

C'est un fait indubitable que Rabelais, comme tous ses contemporains, ignorait complètement cette langue. Les affirmations contraires (3) reposent sur la méconnaissance de la culture européenne du XVI^e^ siècle et sur l'interprétation fautive de certains détails du roman.

(1) Littéralement cent livres ou cent kilos (*honder Ponder*, allem. *Hundert Pfund*), sobriquet des Lansquenets. Cotgrave explique à tort le nom par: « Hollandais ivrogne ».

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 289-290, et *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. III, p. 70.

(3) Cf. *Rev. Et. Rab.* t. VI, p. 291, et *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. III, p. 69-71.

Par la bouche de Pantagruel, il qualifie de baragouin le *germanique*, c'est-à-dire l'allemand littéraire. Quant au *haut allemand*, c'est-à-dire l'allemand parlé par la soldatesque suisse ou souabe, il garde à ses yeux la valeur d'un jargon inintelligible, analogue au basque ou à l'écossais.

L'allemand ne compte en rien dans l'éducation intellectuelle de l'homme de la Renaissance. Il joue en Europe un rôle absolument effacé pendant le XVII^e^ siècle, et on ne saurait parler d'une connaissance sérieuse de cet idiome en France avant la seconde moitié du XVIII^e^.

CHAPITRE III

LANGUES ORIENTALES

Rabelais est le premier auteur qui ait introduit l'arabe et l'hébreu en littérature. Cette tentative est d'ailleurs restée isolée et confinée dans son œuvre.

Les termes que Rabelais emprunte à ces langues ne remontent pas aux sources originales (Bible, Avicenne), mais à leurs versions latine (*Vulgate*) et bas-latine (*Canon*). Si la valeur linguistique de ces emprunts est pour cette raison assez mince, leur importance historique et scientifique, par contre, est indiscutable.

En ce qui touche les vocables arabes du ressort de la médecine et de la pharmacie, ils sont restés en vigueur dans le bas-latin et le haut Moyen Age jusqu'à la Renaissance et même au-delà du XVI^e^ siècle. Peu d'entre eux sont arrivés jusqu'à nous.

D'autre part, la Bible, par l'intermédiaire de la *Vulgate*, a laissé des vestiges importants, non seulement dans le vocabulaire, mais dans la phraséologie, qu'elle a enrichie de certaines tournures et images propres à l'hébreu. Ce côté expressif mérite d'être examiné de près.

I. — Arabe.

Les études d'arabe restèrent longtemps dans un état rudimentaire. Tandis que le nombre des hébraïsants allait en augmentant, il était extrêmement rare de rencontrer un connaisseur même superficiel de l'arabe. Avant le XVII^e^ siècle, où ces études prennent de l'essor en France avec les d'Herbelot et les Galland, l'arabe ne compte nullement parmi les langues savantes de l'Europe intellectuelle. Dans l'abbaye de Thélème il n'y a pas de « librairie » arabe.

Cependant, dans la lettre de Gargantua qui anticipe de beaucoup sur l'avenir, on lit (l. II, ch. VIII) : « J'entends et veulx

que tu aprennes les langues parfaictement. Premierement, la Grecque, comme le veult Quintilian ; secondement, la Latine, et puis l'Hebraïcque pour les Saintes Lettres, et la Chaldaïcque et *Arabicque* pareillement ».

Mais c'est là un desideratum plutôt qu'une réalité, puisque ce n'est qu'en 1538 que Guillaume Postel fut chargé au Collège de France, récemment créé — « trilingue Academie », comme l'appelle Marot — de l'enseignement simultané « des lettres grecques, hebraïques et arabiques (1) ».

Rabelais distingue nettement la langue *agarene* de la langue *arabicque*. En parlant des inscriptions des monuments antiques que Pantagruel découvrit dans l'Ile des Macréons (l. IV, ch. xxv), il affirme que certaines de ces inscriptions étaient en langage ionique, « les autres en langues *arabicque*, *agarene*, sclavonicque et autres ».

Cette distinction correspond à peu près à celle que les Chansons de geste établissent entre *Arabes* et *Sarrasins*, ces derniers désignant non seulement les Musulmans en général, mais tout particulièrement ceux d'Espagne, les Maures. L'idiome *morisque* avait subi pendant le Moyen Age une influence espagnole assez sensible, principalement dans son vocabulaire, ce qui le différenciait de l'arabe. Et ces éléments étrangers sont encore aujourd'hui vivaces dans le dialecte du Maroc et dans celui de Tunis, à la suite de l'émigration forcée des Maures dans l'Afrique du Nord au XVI^e^ siècle.

Il est donc probable qne Rabelais a pris *agarene* au sens de *sarrasin* ou *mauresque*, en le différenciant de l'arabe proprement dit (2).

Rabelais savait-il l'arabe ? Si la *Briefve Declaration* est son œuvre, il l'aurait au moins étudié, car, à propos des *Cataduples de Nil*, on lit cette explication : « Lieu en Æthiopie, onquel le Nile tombe de haultes montaignes en si horrible bruyt, que les voisins du lieu sont presque tous sours, comme escrit Claude Galen. L'evesque de Caramith, *celuy qui en Rome fut mon precepteur en langue arabicque*, m'a dit que l'on oyt ce bruyt à plus de trois journees long : qui est autant que de Paris à Tours ».

(1) Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France*, 1893, p. 159.

(2) Cette interprétation est corroborée par Jean Le Maire, Brantôme et Guillaume Bouchet. Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 333 à 335, et *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. I, p. 489-490.

Certes, le fait de prendre quelques leçons d'une langue si difficile, et cela à une époque où manquaient encore les ressources d'enseignement indispensables, ne peut avoir une grande portée. Il est curieux en tout cas de constater que l'arabe est absent de l'étalage polyglotte de Panurge, et que l'œuvre rabelaisienne ne fournit aucun indice d'une connaissance directe de cette langue. Non qu'il n'y ait des termes arabes dans le roman, mais ils sont antérieurs ou dérivent de sources secondaires et parfois tertiaires. C'est le cas des termes scientifiques — médecine, pharmacie, astronomie, alchimie — qui étaient déjà devenus l'apanage de la culture européenne et que les spécialistes s'assimilaient dans les ouvrages bas-latins de l'époque.

Médecine. — « Puis soigneusement revisite les livres des medecins grecs, *arabes* et latins... », lit-on dans la célèbre lettre de Gargantua à son fils Pantragruel. Les traités médicaux arabes étaient déjà traduits en bas-latin, et c'est à ces versions que pense renvoyer Rabelais. En premier lieu, à l'encyclopédie médicale d'Avicenne, à son *Canon*, dont la version latine par Gérard de Crémone parut à Venise en 1494, puis revue et corrigée par André de Bellune en 1527.

C'est de cette source que dérivent les termes arabes d'anatomie, nombreux dans le roman :

Alkatin, vertèbre lombaire (l. III, ch. xx) ; « ... et l'ont au-dessus des fesses au lieu que les Arabes appellent *alkatin* », et plus loin (l. IV, ch. xxxi) : « L'*alkatin*, comme un billart ».

Mirach, abdomen, et *siphac*, péritoine, dans la description anatomique de Carême-prenant (l. IV, ch. xxx et xxxi).

Ces termes et quelques autres sont restés confinés dans l'œuvre de Rabelais (1). Deux d'entre eux cependant ont survécu et ils méritent de nous arrêter. Ce sont :

Nucque, avec le sens primordial de moelle épinière qu'il a encore dans Paré (t. III, p. 6) ; « La *nucque*, ou medulle spinale ». Chez Rabelais, on lit deux fois le mot avec ce sens spécial : « ... froissé teste, *nucque*, dours, poitrine, bras » (l. II, ch. xxi) et « la *nucque* comme un fallot » (l. IV, ch. xxx), ce qui répond au *Canon* (fol. 12) : « *Nucha* est pars cerebri... *Nuchæ* initium opportuit esse grossius et majus sicut principium fluminis... Spondilio est os in cujus medio est foramen

(1) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 347 à 352.

per quod *nucha* transit ». Et Laurent Joubert remarque dans son *Interpretation* (1584) : « *Nucque* est mot Arabic, signifiant la mouëlle de l'espine, qui du cerveau descend par dedans les vertebres ».

Le sens restreint moderne se lit pour la première fois dans Charles Estienne (1546, p. 163) : « Ce qui se voit au derriere de la teste, depuis la partie occipitale jusques aux espaules, a esté appellé des Latins *cervice*, et des nostres la *nuque*, ou chesnon du col (1) ».

Rasette, rassette, os du poignet (l. IV, ch. XXXI), qu'on lit à plusieurs reprises dans le *Canon* sous la forme *raseta*. Chez Mondeville (1314), le terme a gardé ce sens encore usuel en chiromancie (§ 271) : « La jointure ou la *rachete* de la main ». C'est le même mot que *raquette*, palette pour jouer à la paume (par l'intermédiaire de l'it. *racchetta*), vocable qui remonte au dernier quart du XV^e^ siècle (l. I, ch. LVIII) : « Les chordes des *raquettes*... ». Guillaume Coquillart, parlant des souliers « bequez », alors à la mode, les décrit ainsi (t. I. p. 68) :

Rondes par devant comme un œuf,
Se semblent *raquettes* cousues
Pour frapper son esteuf.

PHARMACIE. — Le *Canon* d'Avicenne embrasse à la fois l'anatomie et la chirurgie, la pathologie et la matière médicale. Nombre de termes de la pharmacopée en dérivent : *alkermes* (l. III, ch. XVIII), *baurach*, borax (l. II, ch. XXXIII), etc. Nous les avons étudiés ailleurs (2).

Quelques autres : eau de *naphe* (l. I, ch. LV), *been* (l. III, ch. L : « Myrobalans que les Arabes appellent *been* »), *fistique*, pistache (l. IV, ch. LX), etc., remontent, pour la plupart, aux anciennes pharmacopées, comme l'*Antidotaire Nicolas* du XIII^e^ siècle.

HISTOIRE NATURELLE. — Nombre de reptiles de la liste d'Eusthènes (l. IV, ch. LX) sont extraits du *Canon*. Ce sont là autant de *curiosa* zoologiques du Moyen Age que nous avons relevés ailleurs (3).

(1) *Nuque* est un mot d'origine savante, introduit en France par les médecins. Il a passé en Italie sous la forme *gnucca* (simple transcription du français *nuque*) et sous celle de *nuca* « nuque », en Espagne. Le vocable manque naturellement aux Ladins et aux Roumains, peuples à la fois illettrés et sans contact direct ou indirect avec les Arabes.

(2) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 168 à 172.

(3) *Ibidem*, p. 173 à 181.

Astronomie et Mathématiques. — « Des ars liberaux, geometrie, arithmetique et musique, je t'en donnay quelque goust quand tu estois encore petit, en l'aage de cinq à six ans ; poursuis le reste, et *d'astronomie saches en tous les canons* », lit-on dans la lettre de Gargantua, qui se souvenait ainsi lui-même des leçons de ses maîtres, car « en pleine nuict... alloient... veoir la face du ciel, et là notoient les cometes..., les figures, situations, aspectz, oppositions et conjunctions des astres » (l. I, ch. xxiii).

Voici les termes de mathématiques que Rabelais a puisés dans les traités bas-latins de son époque :

Algebra, algèbre (l. III, ch. xxvi), qu'on trouve une dizaine d'années plus tard comme titre d'un traité de Jacques Peletier sur la matière (1554).

Alidada (l. III, ch. xxvi), qu'on rencontre plus tard dans la *Pratique de Geometrie* de Chauvet (1578).

Almucantarath (l. II[illegible]h. xii) : « Et m'esbahis bien fort comment les astrologues s[illegible]empeschent tant en leurs astrolabes et *almucantarath* ». On lit ce terme plus tard dans l'*Astrolabe* de Jaquinot (1552).

Azimuth (l. III, ch. xxxvii), à côté d'*almucantarath*, que Jaquinot définit ainsi dans son traité sur l'*Astrolabe* : « Cercles imparfaictz appelez *azimuth* par les Arabes ».

Tacuins (l. III, ch. xxxviii), et *Pant. Progn.* (ch. v), d'après le bas-latin *tacuinus*. Dans le premier passage de Rabelais, où *tacuin* est suivi de « heteroclyte, sommiste, abreviateur », le terme a le sens de « faiseur d'almanac (1) », comme dans l'exemple cité de la *Prognostication*.

Alchimie. — La science hermétique joue un certain rôle dans le roman. Sur ses deux premiers livres, Rabelais prend le titre d'*abstracteur de quintessence*, c'est-à-dire d'alchimiste, et parmi les épisodes promis à la fin du *II[e] livre*, figure celui-ci « Comment Pantagruel trouva la *pierre philosophale*... ».

Mais c'est surtout dans le livre posthume que l'alchimie reprend son importance. Elle y fournit l'épisode du royaume de la Quinte, qui n'est qu'un immense laboratoire alchimique. L'auteur y qualifie cette prétendue science de *cuisine de Geber* (ch. xviii), du nom d'un célèbre alchimiste arabe du viii[e] siècle,

(1) Cf. Oudin, *Recherches* (1642) : « *Tacuino*, un faiseur d'almanacs, un fantasque ». Cf. son synonyme *abbachista* avec *abbacare*, resver, radoter, fantastiquer (Oudin).

et les officiers de la Quinte sont en première ligne des cuisiniers, qui préparent les abstractions dont se nourrit la Reine Entéléchie.

On y parle d'*or potable* (ch. XVI), désigné ailleurs sous la forme médiévale *aurum potabile* (l. I, ch. XXXIII), c'est-à-dire or rendu liquide pour servir de panacée. Ajoutons-y ces deux termes spéciaux (ch. XVIII) :

Algamana, mélange d'or et de mercure, avec ces variantes mentionnées antérieurement (l. III, ch. XXVI et XXXVIII) : *almagala* et *alguamala*. Ce terme répond à l'*amalgame* des chimistes du Moyeu Age.

Elixir (leçon du Manuscrit), à côté d'*elixo* (leçon de l'Edition de 1564), terme par lequel les alchimistes désignaient la pierre philosophale (attesté dès le XIII^e^ siècle, sous la forme *elissir*, dans le *Roman de la Rose*).

RELATIONS DE VOYAGE. — En dehors de cette nomenclature scientifique, attestée pour la première fois chez notre auteur, une autre catégorie de termes arabes ou prétendus tels lui vient des relations de voyage de l'époque, et leur forme s'en trouve plus ou moins altérée :

Coscosson, en arabe algérien *kouskous*, couscoussou, boulettes de farine et de viande avec du beurre et du bouillon. Ce nom d'un plat moresque, très répandu dans le Nord de l'Afrique, revient souvent chez Rabelais qui l'emploie sous cette forme ou sous celle de *coscoton*, et en tire même *coscoté* (l. II, ch. XXI), relevé de petits grains comme ceux qui forment le *couscoussou*.

Le Duchat cite une description détaillée de ce plat éminemment oriental par un sieur Mouette, captif dans les royaumes de Fez et de Maroc, à l'époque de la dernière croisade.

Seraph, nom d'une monnaie d'or fréquent chez Rabelais, qui l'a tiré des écrits des voyageurs en Orient dans le premier quart du XVI^e^ siècle (1).

Le bas-latin a donc été le premier canal par lequel s'est écoulé en français le stock des termes scientifiques d'origine arabe. Deux autres langues, le provençal et surtout l'italien, ont servi d'intermédiaires pour le reste de la nomenclature orientale chez Rabelais.

INTERMÉDIAIRES. — *Auberge*, variété de pêche (l. III, ch. VIII), et *maguelèt*, mahaleb (l. II, ch. XXXIV), répondent au prov. *aubergo* et *magalaguet* (d'où par métathèse la forme rabelaisienne).

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 195.

D'autre part, *arsenac*, arsenal, et *truchement* (l. III, ch XLVIII) ; *axemine* et *tauchie*, genre d'incrustation en damasquine (l. III, ch. XXXVIII) ; *cramoisi* (l. I, ch. XIII) et *requamé* (l. IV, ch. I) ; *garbin* et *siroc*, vents de sud-est et de sud-ouest (l. IV, ch. XXII et XLIII), etc., ont passé par l'intermédiaire de l'italien.

Enfin nombre de ces termes orientaux sont antérieurs à notre auteur (1).

Voilà le dénombrement minutieux des ingrédients orientaux, dans l'œuvre de Rabelais. On n'y trouve rien qui implique une connaisance quelconque de l'arabe, en dépit de la mention de la *Briefve Declaration* (2).

II. — Hébreu.

L'abbaye de Thélème avait beau posséder de « belles et grandes librairies en Grec, Latin, *Hebrieu*, François, Tuscan et Espagnol », les trois premières langues passaient seules pour classiques, tandis que les trois derniers idiomes commençaient à peine à compter dans l'éducation intellectuelle de l'homme de la Renaissance.

Dans la célèbre lettre de Gargantua à Pantagruel, on lit ce passage significatif (l. II, ch. VIII) : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, Grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne se dit savante, *Hebraïcque*, Chaldaïcque, Latine », et plus loin : « Par quelques heures du jour, commence à visiter les Saintes Lettres. Premierement, en grec, le Nouveau Testament et Epistres des Apostres ; et puis, *en hebrieu*, le Vieux Testament ».

Aussi, après que Panurge eût étonné Pantagruel par son érudition dans des idiomes qui lui étaient plus ou moins inconnus et qu'il eût fini de débiter le fragment commençant par les mots : *Adoni schalom lecha*... (3), nous ne sommes pas très surpris

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 312 et 315, et ci-dessus.

Quelle que soit d'ailleurs la chronologie des termes de cette nomenclature en français, ils n'y ont pas pénétré directement de l'arabe. On sait que les œuvres des médecins, naturalistes, mathématiciens, astronomes et alchimistes arabes furent traduites d'abord en hébreu, puis en bas-latin, et c'est de cet idiome que les termes spéciaux passèrent, à partir du XIII^e^ siècle, en espagnol, en italien, en français.

(2) Voy. Appendice A : L'Orientalisme au XVI^e^ siècle.

(3) Voy. le texte, la transcription et la version qu'en a donnés Sylvestre de Sacy (dans l'édition *Variorum*).

d'entendre Epistémon s'écrier : « A ceste heure ai je bien entendu, car c'est langue hebraïcque bien rhetoricquement prononcée ». Cependant l'érudition théologique de Rabelais ne semble pas avoir été poussée jusqu'à la connaissance de la langue sacrée. Elle était pour lui, comme pour frère Jean, *matière de breviaire*. De ses longues années de moinage il avait emporté une connaissance intime des livres saints, tout particulièrement des Psaumes et du Nouveau Testament. Il les citait de mémoire, comme ses autres livres de chevet, Plutarque ou Pline, et parfois avec autant de propension au contresens, comme dans ce passage du l. II, ch. XIX : « Les conseillers, legistes et decretistes pensoient que ce faisant [Panurge], il vouloyt conclure *quelque espece de felicité humaine consister en estat de ladrye*, comme jadis maintenoyt le Seigneur ».

Nous ne savons à quel endroit des Ecritures Rabelais fait ici allusion : la lèpre, loin d'être envisagée comme un état de félicité, a toujours été considérée comme un châtiment divin, et le Vieux Testament en cite de nombreux exemples Le XVII^e^ chapitre de saint Luc raconte la guérison de dix lépreux, mais il n'y est nullement question de cette espèce inattendue de félicité humaine. Il se peut donc qu'il y ait ici une confusion.

Le lecteur du XVI^e^ siècle était d'ailleurs autrement préparé que le lecteur moderne à saisir et à goûter ces allusions scripturaires.

Lorsque, au I^er^ chapitre du *Pantagruel*, il trouvait écrit : « Faictes vostre compte que le Monde voluntiers mangeoit des dictes mesles, car *elles estoient belles à l'œil et delicieuses au goust* », il savait que ces épithètes s'appliquaient dans la *Genèse* au fruit défendu de l'arbre de la science : « Vidit igitur mulier quod bonum esset lignum ad vescendum et *pulchrum oculis aspectuque delectabile* » (ch. III, v. 6).

Plus loin, lorsqu'on lui disait (ch. XLII) : « Or s'en vont les nobles champions à leur adventure, bien deliberez d'entendre quelle rencontre fauldra poursuyvre et de quoy se fauldra contre garder, *quand viendra la journée de la grande et horrible bataille* », il retrouvait bien vite le souvenir de Joël (ch. II, v. 11) : « Sol convertiretur in tenebras, et luna in sanguinem, *antequam veniat dies Domini magnus et horribilis* ».

Et encore dans *Gargantua* (ch. XL) : « Pourquoy, dist Gargantua, est ce que Frere Jean a si beau nez? Parce, respondit Grandgousier, que ainsi Dieu l'a voulu, lequel nous faict en telle

forme et telle fin, selon son divin arbitre, *que faict un potier ses vaisseaulx* ».

Cette comparaison de Dieu à un potier le ramenait à l'*Epître aux Romains* (ch. IX, v. 20) : « O homo, tu qui es, qui respondeas Deo? Numquid dicit fragmentum ei, qui se finxit : Quid me fecisti sic? Et non habet potestatem *figulus luti*, ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam? »

Il n'est pas jusqu'à des plaisanteries courantes, bien conformes au caractère satirique de son roman, que Rabelais n'ait tirées du texte sacré. La formule biblique *sans les femmes et les petits enfants*, devient chez lui une expression proverbiale dont il fait un fréquent usage. Mais les allusions, les comparaisons, les images tirées de la Bible ont récemment fait l'objet d'un relevé consciencieux et nous nous contenterons d'y renvoyer (1), en nous bornant à quelques considérations d'ensemble sur les sources où notre auteur a puisé sa science scripturaire.

I. — Sainte Ecriture.

Les citations bibliques de Rabelais sont toutes puisées dans la *Vulgate*, qui constitue à ses yeux le texte même de la sainte Ecriture. Rien dans son roman n'accuse une connaissance quelconque de l'original hébreu. En revanche, le grand nombre de souvenirs bibliques qu'on y trouve répandus témoigne d'une véritable assimilation des textes sacrés, et aucun autre écrivain du XVI^e^ siècle — d'Aubigné excepté - - n'a tiré de la sainte Ecriture un parti aussi considérable.

Rabelais a mis à contribution l'Ancien comme le Nouveau Testament; mais, si les noms de Moïse, de David et de Salomon se rencontrent souvent dans *Gargantua* et *Pantagruel* (2), c'est surtout du Nouveau Testament, principalement de l'Evangile et de saint Paul, qu'il a tiré ses souvenirs sacrés.

Ces passages, abstraction faite du caractère parodiste de son roman, ont un cachet à part. Les phrases bibliques onctueuses et désenchantées lui sont également étrangères. Pour en appré-

(1) Voy. Jean Plattard, « L'Ecriture sainte et la littérature scripturaire dans l'œuvre de Rabelais » (*Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 257 à 330, et t. IX, p. 423 à 436). Les exemples que nous avons allégués plus haut sont tirés de nos propres recherches, et plusieurs manquent à l'étude d'ensemble de M. Plattard.

(2) Moïse y est cité onze fois, Salomon dix fois, David quatre fois.

cier l'originalité, comparez-les, par exemple, aux fréquentes citations des *Miracles de Notre-Dame* (1). Pas une ne se répète d'un ouvrage à l'autre.

Pas une non plus ne reparaît dans le plus biblique des écrivains du XVI^e^ siècle, Agrippa d'Aubigné, qui a accumulé dans ses désolantes évocations des *Tragiques* des centaines d'images tirées de la sainte Ecriture. Ces images et comparaisons se ressentent des Psaumes, lorsqu'elles ne rappellent pas le milieu de la guerre, l'auteur étant à la fois poète et capitaine qui s'est « pleu au fer ». Elles annoncent Racine et Victor Hugo (2).

Certaines de ces comparaisons sont traditionnelles, et on peut en suivre l'historique. Voici quelques exemples :

Dathan et Abiron (l. III, ch. XIX). Dès le XIII^e^ siècle on lit les noms dans *Sainte Léochad* de Gautier de Coincy; au XIV^e^, chez Eustache Deschamps et dans les *Miracles de Notre-Dame*; au XV^e^, dans le *Quadriloge* d'Alain Chartier et dans le *Mistere du Vieil Testament*; au XVI^e^, chez Gringore, où, dans la *Sottie*, la Mère Sotte s'écrie (t. I, p. 224) :

> Sy le dyable y devoit courir
> Et deussay je de mort mourir
> Ainsi qu'*Abiron et Datan*.

Finalement, dans les *Tragiques* de d'Aubigné (p. 248) :

> *Dathan et Abiron* donneront tesmoignage
> De leur obeissance et de leur prompt ouvrage (3).

Par contre, l'allusion à *Sodome et Gomorre* (l. II, ch. XIV) ne se rencontre pas en littérature avant Rabelais.

L'histoire de *Samson* est déjà racontée, au XIII^e^ siècle, dans les *Miracles de Notre-Dame* de Coincy, mais elle n'a fourni de comparaisons qu'à partir du XV^e^ siècle (4).

Le *Schibboleth* se trouve attesté au XII^e^ siècle, sans que son usage figuré soit postérieur au XV^e^.

(1) Voy. l'édition qu'en ont donnée Gaston Paris et Ulysse Robert, t. VIII, p. 329 à 368. Cf. aussi le relevé des emprunts bibliques dans Eustache Deschamps, t. XI, p. 208 à 211.

(2) G. Trénel, *L'élément biblique dans l'œuvre poétique d'Agrippa d'Aubigné*, Paris, 1904. Consulter à titre de comparaison : Abbé L. Delfour, *La Bible dans Racine*, Paris, 1891, et Grillet, *La Bible dans Victor Hugo*, Grenoble, 1911.

(3) J. Trénel, *L'Ancien Testament et la langue française du Moyen Age* (VIII^e^-XV^e^ siècle), Paris, 1904, p. 570-571.

(4) Idem, *ibidem*, p. 552.

En dehors de ces souvenirs, la Bible a laissé dans l'œuvre rabelaisienne nombre de vocables, de formules et de locutions hébraïques que nous allons passer en revue.

Vocables. — L'élément hébraïque est complètement absent des trois premiers livres ; dans le *Quart livre*, une grande partie de la géographie pantagruéline porte des noms hébreux d'un caractère négatif très accusé. On y mentionne une Forteresse du Néant (*Belimah*), des Iles du Chaos (*Tohu et Bohu*), l'Ile de la Fumée ou du Vent (*Ruach*), etc. En traversant ces parages, Pantagruel et ses compagnons arrivent en pleine Utopie, au temple de la Dive Bouteille, dont la dame d'honneur est *Bacbuc* (nom hébreu de la bouteille).

Au *V^e livre*, les nombreux officiers de la Quinte-Essence portent généralement des noms hébreux.

Cette longue liste de rangs et dignités (réduite de moitié dans le *Manuscrit*) fait un véritable pêle-mêle des titres honorifiques que les rabbins se prodiguaient dans leur correspondance ou dont on honorait jadis les chefs des communautés juives. Ce fut à coup sûr un rabbin qui procura à l'auteur cette bizarre nomenclature, aussi bien que la kyrielle de termes hébreux désignant les abstractions qui constituent la nourriture habituelle de la Quinte (ch. xx). Nous avons étudié ailleurs ces deux passages (1).

En dehors de cette double série, on ne rencontre, dans le roman, que des vocables isolés, par exemple : *sela*, certainement, terme qui vient à deux reprises dans la bouche de Panurge, la première, après une énumération scatologique (l. IV, ch. lxvii et l. V, ch. xi) (2).

Formules. — En dehors des images et des comparaisons empruntées à la Bible, Rabelais a tiré nombre d'allusions des matières du *Bréviaire*, notamment des Psaumes, qui en constituent la partie principale. Plusieurs de ces formules — *Miserere*, *Tu autem*, etc. — par leur fréquence dans le milieu monacal, sont devenues d'une application profane et proverbiale (3).

Expressions. — La sainte Ecriture a laissé d'autres traces du génie hébraïque dans certaines expressions consacrées :

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 301 à 307.

(2) Au xvi^e siècle, d'Aubigné s'en est deux fois servi dans ses « Méditations sur les Psaumes » (*Œuvres*, t. II, p. 136 et 187) : « Ce qui se dit de toi, cité de Dieu, ce sont choses honorables. *Selah !* »

(3) Nous les avons mentionnées dans la section de la parémiologie.

Ange de lumiere, bon ange, en opposition à Sathan, l'ange des ténèbres : « Comment l'Ange de Sathan se transforme en *Ange de lumiere* » (l. III, ch. XIV). Souvenir de l'*Epître aux Corinthiens* (ch. XI, v. 14) : « Et non virum ipse enim Sathanas transfigurat se in *Angelum lucis*. »

D'Aubigné, en parlant de Sathan, dit également dans ses *Tragiques* (p. 193) :

> Quoi qu'il soit déguisé en *Ange de lumiere*.

Vallée de larmes, souvenir des Psaumes (LXXXIII, 7), modifié chez Rabelais en *vallée de misere* (1) (l. IV, ch. VIII et LI).

Vague de Dieu (l. IV, ch. IX) est un hébraïsme modelé sur les locutions bibliques : *harare-El*, montagne de Dieu, c'est-à-dire montagne très haute, et *arze-El*, cèdre de Dieu, c'est-à-dire cèdre très élevé. Dans ces locutions, le nom de Dieu a la valeur d'un superlatif. Rabelais a dit aussi plaisamment *belle cuisine de Dieu* (l. IV, ch. X) et, ironiquement, *jambe de Dieu* (l. IV, ch. L) pour une jambe de gueux toute pourrie d'ulcères (2).

2. — COMMENTAIRES.

Parmi les commentateurs, Rabelais a souvent feuilleté la longue paraphrase de Nicolas de Lyra, mais plutôt pour s'en moquer. Cet exégète et théologien franciscain, né en 1270 à Lyre (en Normandie) et mort à Paris en 1340, s'est rendu célèbre par ses *Postillæ*, ou petits Commentaires, sur toute la sainte Ecriture, qui parurent à Rome, en 1471, en cinq volumes in-folio. Après avoir joui de la plus haute considération, l'œuvre de Lyra, à cause de sa prolixité, s'attira la défaveur des humanistes qui le criblèrent de railleries.

Erasme, dans son *Eloge de la Folie*, joue plaisamment sur son nom, en rappelant l'épigramme grecque : *L'âne devant la lyre*.

Mais les torts cette fois sont du côté des humanistes. Le fond du commentaire, bien que n'étant pas original, est solide : l'essentiel pour de Lyra est le sens littéral, même quand il adopte une interprétation mystique. C'est la méthode également de Raschi de Troyes (1040-1105), le modèle et la source de l'éru-

(1) Pour d'autres variantes, voy. l'ouvrage cité de J. Trénel, p. 451.

(2) Nous reviendrons sur cette expression dans la section consacrée aux images rabelaisiennes.

dit franciscain, auquel Luther est redevable de ses connaissances exégétiques : « Raschi et les Tossaphistes (1), nous dit Renan, firent Nicolas de Lyre, Nicolas de Lyre fit Luther » (2). C'est là le sens des vers souvent cités :

Si Lyra non lyrasset,
Lutherus non saltasset.

D'autre part, M. Saury considère les *Postillæ* comme « le seul monument d'exégèse chrétienne vraiment important depuis l'époque des Pères » (3).

Les frères Gréban, dans leur *Mystère de la Passion* (vers 1450), ont souvent utilisé les commentaires de Lyra sur les Evangiles (4).

Rabelais, en citant de Lyra, lui prête des détails burlesques qui, naturellement, ne se trouvent point dans son commentaire. Rappelons celui-ci (l. II, ch. IV) : « Dont povez bien croire ce que dict Nicolas de Lyra sur le passage du Psaultier où il est escript : « *Et Og regem Basan* », que le dit Og, estant encore petit, estoit tant fort et robuste qu'il le falloit lyer de chaisnes de fer en son berceau ».

Le *Psaultier* de Lyra a été traduit en moyen français dès la fin du XV^e^ siècle (vers 1490) et voici le passage de cette version auquel Rabelais fait allusion : « Le Prophete dit que Dieu le createur a frapé et mis à mort pour les enfans d'Israel grans roys et fors, c'est assavoir Geon, roy des Amorriens, et Og, roy de la cité de Basan ». Et c'est tout.

Mais, dans son commentaire sur le *Deutéronome* (III, 11), il est réellement question du lit de fer ou plutôt (suivant Lyra) du berceau de ce roi-géant, long de neuf coudées et large de quatre (5).

Un exemple d'exégèse moralisée, tel que les affectionnait de Lyra (ses trente-cinq livres de *Moralia* en font preuve) se trouve dans le X^e^ chapitre du *Gargantua*, à propos du symbolisme de la couleur blanche (6).

(1) Glossateurs talmudistes, disciples de Raschi.

(2) *Les Rabbins français du commencement du XIV^e^ siècle*, 1877, p. 434 (XXVII^e^ tome de l'*Histoire littéraire de la France*).

(3) *Des études hébraïques et exégétiques au Moyen Age chez les chrétiens d'Occident*, Paris, 1867, p. 12.

(4) Voy. Emile Roy, *Le Mystère de la Passion en France*, II^e^ partie, p. 207 à 229 : « La *Passion* d'Arnoul Gréban et les *Postillæ* de Nicolas de Lyre ».

(5) Voy. ce passage dans *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 263.

(6) Cf. Plattard, *ibid.*, p. 278-279.

3. — Sources secondaires.

Rabelais mentionne en passant quelques autres sources en matière d'érudition biblique.

Invoque-t-il les *talmudistes*, c'est-à-dire les rabbins (l. III, ch. XLIV) — « comme disent les *Talmudistes* en sort n'estre mal aulcun contenu, seulement par sort estre, en anxieté et doubte des humains, manifestée la volonté divine » — il le fait d'après saint Thomas d'Aquin (1).

Parle-t-il de la *Cabale*, il en fait une mention vague (l. II, Prol.) ou ironique (l. III, ch. XV), en dissertant longuement de « la *caballe* monasticque en matiere de beuf sallé ». En réalité, dans son roman, « *Cabalistes* de Sainlouand » (l. I, ch. VIII), « *Mussaphiz* de S. Ayl » (l. IV, Prol. Auteur), « gros *Rabiz* guaillardetz » (l. IV, ch. XLV), comme les *talmudistes* cités ci-dessus, désignent tout bonnement les moines. Cf. aussi l. II, ch. X : « Tous les principaulx Regens des universitez, comme Jason, Philippe, Dece, Petrus de Petronibus et un tas d'aultres vieulx *Rabanistes* (2) ».

Ailleurs, dans deux autres passages (l. III, ch. XIV et XXIII), les *Caballistes* sont associés aux *Massorethz*, et ce dernier nom mérite de nous arrêter un instant.

Rabelais en donne lui-même cette définition : « *Massorethz*, interpretes et glossateurs entre les Hebrieux ». Les massorètes étaient en fait de simples grammairiens qui notaient les divergences de vocalisation ou d'accentuation du texte biblique et qui groupaient en séries parallèles les noms divergents. En les qualifiant d'exégètes, l'auteur de *Pantagruel* leur donne une importance exagérée. Leur travail purement statistique a été certes fort utile et a préparé l'exégèse, mais n'en est pas une. Aben-Ezra, que Rabelais cite précisément comme massorète, compare ces statisticiens des versets, des mots et des lettres de la Bible, à « des gens qui se borneraient à compter les pages d'un traité de médecine sans apporter d'autre remède à leur malade » (3). C'est cet Aben-Ezra, savant rabbin espagnol (m. 1174), c'est

(1) Voy. le commentaire de Le Duchat.

(2) Ancienne variante de *rabbin* : « Il faut dire *rabaniste* et non pas *rabiniste*, au sentiment du savant Père Recared » (Richelet, 1680). Cette forme remonte à *rabban*, variante de *rabbin*.

(3) Cité par Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, Paris, 1685, l. I, ch. XXIV à XXVII : « De la Massore ». Cf. spécialement les pages 131 à 137.

Joseph Kimchi de Narbonne (m. 1240) — le « *Raby Kimy* » de Rabelais — qui sont de véritables commentateurs, l'un et l'autre continuateurs de l'illustre Raschi de Troyes (m. 1105) (1).

4. — Recueils de traditions rabbiniques.

Rabelais cite les cabalistes et massorètes dans deux autres circonstances notables (2).

Ailleurs, parmi les géants ancêtres de Pantagruel, Rabelais inscrit Nemrod et son fils *Hurtaly*, qui « regna au temps du Deluge », et complète cette mention par des détails savoureux (3).

Personne n'a jusqu'ici recherché l'origine de ce nom bizarre qu'on ne lit ni dans la Bible ni ailleurs. La prolixe *Dissertation sur l'Arche de Noë* que l'érudit théologien Jean Le Pelletier fit paraître à Lyon en 1704, ne mentionne qu'en passant *Hurtaly*.

(1) Rabelais invoque le témoignage des deux premiers, à propos d'une particularité de grammaire hébraïque, que nous avons relevée ailleurs. Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 297.

(2) « Je me recorde, que les *Caballistes et Massorethz*, interpretes des sacres lettres, exposans en quoy l'on pourroit par discretion congnoistre la verité des apparitions angelicques (car souvent l'Ange de Sathan se transfigure en Ange de lumiere) disent la difference de ces deux estre en ce, que l'Ange bening et consolateur apparoissant à l'homme, l'espovante au commencement, le console en la fin, le rend content et satisfaict : l'Ange maling et seducteur au commencement resjouist l'homme, en fin le laisse fasché et perplex » (l. III, ch. xiv).

« Quand on demande aux *Massorethz et Caballistes*, pourquoy les Diables n'entrent jamais en Paradis terrestre ? Ilz ne donnent aultre raison, si non que à la porte est un Cherubin tenant en main une espée flambante » (l. III, ch. xxiii).

(3) « J'entends bien que, lysans ce passaige, vous faictez en vous mesmes un doubte bien raisonnable. Et demandez comment est il possible que ainsi soit : veu que au temps du Deluge tout le monde perit, fors Noë et sept personnes avecques luy dedans l'Arche : au nombre desquelz n'est mis ledict *Hurtaly?* La demande est bien faicte sans doubte et bien apparente : mais la responce vous contentera ou j'ay le sens mal gallefreté.

« Et par ce que n'estoys de ce temps là pour vous en dire à mon plaisir, je vous allegueray l'*autorité des Massoretz*, bons couillaux, et beaulx cornemuseurs Hebraïcques : lesquelz afferment, que veritablement ledict Hurtaly n'estoit dedans l'Arche de Noë, aussi n'y eust il peu entrer, car il estoit trop grand : mais il estoit dessus à cheval jambe deçà jambe delà... En icelle façon, saulva après Dieu ladicte Arche de periller : car il luy bailloit le bransle avecques les jambes, et du pied la tournoit où il vouloit, comme on faict du gouvernail d'une navire. Ceulx qui dedans estoient luy envoyoient vivres par une cheminée à suffisance, comme gens recongnoissans le bien qu'il leur faisoit » (l. II, ch. i).

Le Duchat et Ménage ont seulement remarqué (d'après Le Pelletier) que les détails que nous venons de donner s'appliquent à Og, roi de Basan, que Rabelais mentionne à plusieurs reprises.

Les rabbins commentateurs de la Bible (les *Massorets* du roman) racontent en effet qu'Og était un de ces géants antédiluviens, à qui leur haute taille permit d'échapper aux eaux du déluge. En montant sur le toit de l'Arche (suivant d'autres traditions, assis à califourchon sur un échelon de l'escalier en dehors de l'arche), — Noé lui donnait tous les jours, par une ouverture latérale, à boire et à manger (cf. chez Rabelais : « beau mangeur de souppes »), après que le géant eût juré d'être l'esclave de Noé et de ses enfants (1).

Mais tout cela ne nous met pas sur la trace du nom *Hurtaly*.

Or, on lit dans la Genèse (ch. XIV, v. 13) : « Et *quelqu'un qui était échappé*, en vint avertir Abram... ». La *Vulgate* porte : « *unus qui evaserat* », le texte hébreu « *Ha-palit* », c'est-à-dire l'évadé, le sauvé. Rabelais savait trop peu d'hébreu (et d'hébreu rabbinique) pour lire les commentateurs dans l'original. Sa source principale était (on l'a vu) Nicolas de Lyra, et celui-ci remarque à propos du passage allégué : « *Unus qui evaserat.* Dicunt aliqui Hebræi quod iste fuit Og, rex Basan, qui evaserat de diluvio », et plus explicitement sur le même géant mentionné dans le *Deutéronome* (ch. III, v. 11 : « Solus quippe Og rex et de stirpe gigantum ») : « Dicit autem Ra Sa (2) quod loquitur hic de gigantibus quos interfecit Chodar Laomor et socii ejus, ut habetur Genesis, XIV b, et de illo interfectione evasit solus Og, qui postea factus est rex Basan ».

Le géant qui s'est sauvé, l'évadé du Déluge (en hébreu *ha-palit*) devint ainsi l'épithète d'Og et un de ses noms : « Og est encore connu sous le nom de *Hapalit* » (3). Ce que Rabelais rapporte d'*Hurtaly* s'applique donc en fait à Og, l'un et l'autre nom envisageant le même géant tantôt comme roi de Basan et tantôt comme l'évadé du déluge.

La forme corrompue *Hurtaly* témoigne que Rabelais est allé la chercher dans un ouvrage de deuxième ou de troisième main. Comme son informateur de Lyra l'ignore, il a dû trouver ces renseignements (comme ceux des Cabalistes) dans une compilation latine de traditions rabbiniques. Dans quel recueil?

(1) Voy. l'article *Og* dans la *Jewish Encyclopædia*, New-York (1902). Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 263-264, et t. IX, p. 425.

(2) C'est-à-dire Rabbi Salomon ou Raschi.

(3) *Jewish Encyclopædia*, à l'article *Og*.

Nous l'ignorons, mais l'existence de pareilles compilations est indubitable. Feu le baron James de Rothschild, le savant éditeur du *Mistere du Vieil Testament*, en parlant des ouvrages populaires du Moyen Age qui offraient à la masse des fidèles une narration suivie des histoires de la Bible, fait cette remarque : « Les ouvrages dont nous parlons ne dérivaient pas eux-mêmes uniquement de la Bible. Les légendes empruntées à la Pénitence d'Adam, à l'Evangile de Nicomède et aux autres apocryphes y figuraient au même titre que les épisodes tirés des livres orthodoxes ; bien plus, *les traditions talmudiques y occupaient aussi une certaine place*. On connaît bien aujourd'hui l'influence exercée par Raschi sur Nicolas de Lyre, mais il y a dans notre Mystère diverses allusions à *des légendes juives, dont Nicolas de Lyre n'a pas parlé*, et nous ignorons par quelle voie elles ont été connues des auteurs chrétiens » (1).

En somme, la source principale de Rabelais reste la Bible, la *Vulgate*. En dehors de ces quelques textes de provenance secondaire, nous avons relevé les passages qui accusent une certaine familiarité avec la langue sacrée (dont rend également témoignage la transcription des termes rabbiniques de la *Briefve Declaration*) et une connaissance sérieuse de la *Vulgate*, « matière de bréviaire » pour notre auteur comme pour Frère Jean, son porte-parole en matière théologique.

Ainsi Rabelais se révèle à la fois médecin et botaniste, légiste et pédagogue, théologien et penseur, abordant tous les problèmes de son époque et anticipant souvent sur l'avenir. Cependant, son esprit *encyclopédique* (le mot et la chose lui appartiennent) s'était abreuvé aux seules sources de la Renaissance : le grec, le latin et l'italien. Si l'on fait abstraction d'une teinture d'hébreu et surtout de sa langue « naturelle et maternelle », ce sont là tous les idiomes que possédait le grand écrivain. Les autres bribes polyglottes sont purement adventices, véritable bric-à-brac linguistique, ramassé sur son chemin et plaqué au fur et à mesure dans son œuvre.

(1) *Mistere du vieil Testament*, t. I, p. 9. Cf. p. LXXVII (à propos des causes du Déluge) : « Notre texte soulève une difficulté que nous ne sommes pas parvenu à résoudre. D'où l'auteur du *Mystère* a-t-il pris le nom de Phisarphara qu'il donne à la femme de Noë, et ceux de Persia, Cathaflua et Fliva qu'il applique aux belles-filles du patriarche ? Il est très probable qu'il n'a pas inventé ces noms, et qu'il les a tirés de quelque livre apocryphe ».

DEUXIÈME SECTION

LANGUES DE LA RENAISSANCE

Deux faits principaux ont marqué l'avènement de la Renaissance en France. En premier lieu, l'hellénisme est venu révéler, dans leurs textes originaux, les monuments antiques que le Moyen Age n'a connus que sous une forme plus ou moins altérée ; l'italianisme, ensuite, a eu une action puissante sur la civilisation française, dont il a profondément transformé la plupart des institutions héritées du passé.

Ces deux événements sont connexes et d'importance capitale. Ils ouvrent une ère nouvelle dans l'histoire de la pensée et de la langue nationales. Rabelais en a été le témoin le plus éloquent et le représentant le plus illustre.

Quant au latin, il a continué à exercer l'influence savante qu'on peut suivre dans le passé, en remontant jusqu'aux premiers siècles de la littérature. Son histoire à l'époque de la Renaissance n'embrasse qu'un chapitre de son évolution séculaire.

Grec, latin, italien, voilà les trois langues proprement dites de l'humanisme, les trois organes intellectuels qui ont apporté des idées nouvelles et provoqué des initiatives fécondes.

Non seulement elles ont enrichi la langue nationale, mais elles ont élargi l'esprit de l'époque. Elles lui ont imprimé la tendance à l'universalité, cette soif inextinguible du savoir qui ne se manifeste nulle part avec plus d'énergie que dans le programme éducatif de Gargantua. Son œuvre reflète les aspects multiples de cette vaste culture de l'intelligence.

En ce qui touche le vocabulaire, ces langues de la Renaissance ont laissé d'innombrables vestiges dans son roman. Et si l'on tient à préciser les divers ordres de connaissances dans lesquelles elles ont été particulièrement fécondes, on pourrait dire que l'action du grec s'est fait sentir dans les sciences, notamment dans la médecine ; celle du latin, en littérature et en droit, enfin, celle de l'italien, dans les arts (architecture, marine, guerre).

Essayons maintenant de faire ressortir les traits essentiels et le rôle de chacun de ces idiomes dans la constitution du lexique rabelaisien.

CHAPITRE PREMIER

GREC

L'enthousiasme suscité par la révélation du grec en Italie et en France n'a jamais trouvé une expression plus éloquente que dans la lettre adressée par Gargantua à Pantagruel (l. II, ch. VIII): « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, *Grecque sans laquelle c'est honte que une personne se die sçavant* ».

Ainsi pensaient tous les humanistes, Erasme, Budé, Rabelais.

« Tant y a, poursuit Gargantua, que en l'eage où je suis j'ay esté contrainct de apprendre les lettres grecques, lesquelles je n'avoys contemné comme Caton, mais je n'avoys eu loysir de comprendre en mon jeune eage. Et voluntiers me delecte à lire les *Moraulx* de Plutarche, les beaulx *Dialogues* de Platon, les *Monumens* de Pausanias, et *Antiquitez* de Atheneus ».

Ce sont là les écrivains préférés de Rabelais, Plutarque notamment, un de ses auteurs de chevet.

Et finalement: « J'entens et veulx que tu aprennes les langues parfaictement. Premierement la Grecque, comme le veult Quintilian. Secondement la Latine, et que tu formes ton stille quant à la Grecque, à l'imitation de Platon: quant à la Latine, à Ciceron ».

Rabelais apprit le grec, probablement en autodidacte, pendant ses années de moinage à Fontenay (1509-1524), l'enseignement public de cette langue n'ayant effectivement commencé qu'en 1530, avec l'institution des lecteurs royaux au Collège de France, fondé par Budé sous le nom de Collège des Trois-Langues. Mais il était en relation avec les premiers promoteurs de l'hellénisme en France, Jean-André Lascaris et Guillaume Budé.

Le premier (mort en 1555), qui enseigna le grec à Paris où il devint le maître de Budé, est deux fois mentionné dans le roman. A propos de « l'anticque jeu des tales, ainsi qu'en a escript Leonicus, et comme y joue nostre bon amy Lascaris »

(l. I, ch. xxiv). Et à l'occasion des « sages-fols » qui ont écrit sur l'entéléchie d'Aristote (l. V, ch. xix) : « Theodorus Gaza et Argyropole, et Bessarion et Politian, et Budé et Lascaris... ».

Quant à Budé, on possède plusieurs lettres adressées par lui à Rabelais, où, au milieu d'amples développements oratoires, il le félicite de son habileté en grec et en latin.

Le fruit de ces études fut une traduction française du Ier livre d'Hérodote, que Tiraqueau cite avec éloge, en qualifiant le traducteur d'homme savant en grec et en latin et en toute science (*utriusque linguæ omnifariæque doctrinæ peritissimus*). Un autre de ses amis, le rhétoriqueur poitevin Jean Bouchet, l'appelle à son tour « homme de grans lettres grecques et latines ».

Rabelais possédait en effet une connaissance solide du grec à l'époque même de son introduction en France. C'est sur le texte authentique grec (et non, selon l'usage, sur une version latine) qu'il commentait, en 1537 à Montpellier, les *Pronostics* d'Hippocrate. Il lisait dans les originaux les monuments de cette littérature, dont il goûtait médiocrement les poètes (Homère, Pindare, Eschyle), ses préférences allant aux penseurs, à Platon, et surtout aux historiens moralistes comme Plutarque, au « quintessentiel » Aristophane et avant tout au maître de l'ironie antique, Lucien, esprit apparenté au sien.

C'est principalement de Lucien et de Plutarque qu'il a tiré nombre d'expressions proverbiales et d'hellénismes, que nous allons passer en revue. Mais il importe d'examiner auparavant quelques questions préliminaires.

I. — Prononciation.

Les savants grecs de la Renaissance, qui contribuèrent à ressusciter en Occident le grec ancien, adoptèrent dans leur enseignement la prononciation du grec moderne. Et celle-ci fut généralement admise. Erasme même, auquel on attribue à tort les règles de la prononciation classique, paraît n'en avoir pas pratiqué d'autre (1).

C'est la prononciation habituelle de Rabelais et de ses contemporains. Panurge, à sa première rencontre avec Pantagruel, débite un morceau en grec, dont la transcription est significative :

(1) Voy. Emile Egger, *L'Hellénisme en France*, t. I, p. 451 et suiv.

Artodotis (ἀρτοδοτεῖς)... *philologi pandes* (φιλολόγοι πάντες)... *pragma afto* (πράγμα αὐτό)... *logi isin* (λόγοι εἰσίν).

Ailleurs, dans l'épisode de la sibyle de Panzoust, ce fragment de vers homérique (*Odyss.*, XVIII, 27) :

...γρηὶ καμινοῖ ἴσος,

C'est-à dire semblable à une veille accroupie près de l'âtre, est transcrit (l. III, ch. xvii) : *Grii kamini.*

Et la sentence gravée sur les portes du Temple de la dive Bouteille : Ἐν οἴνῳ ἀλήθεια, est écrite (l. V, ch. xxxvii) : « *En ino alithia*, c'est à dire en vin verité ».

Cette prononciation orientale subsista jusqu'au xvii^e^ siècle, et Ménage, qui savait du grec « autant qu'homme de France », le prononçait à la moderne, particularité que Molière n'a pas oubliée, lorsqu'il fait dire dans les *Femmes savantes :* « On voit partout chez vous l'*ithos* (ἦθος) et le pathos ».

Lorsqu'on remit en usage la prononciation classique du grec ancien telle qu'on l'enseigne encore, elle entra en collision avec celle du grec moderne, professée par les premiers maîtres grecs émigrés en Occident. De là nombre de doublets qui remontent tantôt à l'original grec et tantôt à sa transcription latine.

Les quelques citations que nous venons de grouper fournissent l'essentiel sur les particularités de cette prononciation orientale du grec classique :

Voyelle. — L'*η*, prononcé *ê* par les Romains et *î* au xvi^e^, xvii^e^ siècle. De là :

Amnestie, mot attesté sous cette forme chez Rabelais (l. III, ch. i : « la *amnestie* des Atheniens »), à côté d'*amnistie* qu'on lit chez d'Aubigné et qui prévaut au xvii^e^ siècle : « Il faut dire *amnistie*, nonobstant l'étymologie ἀμνηστία, et cette prononciation nous est venue de celle de l'*eta* en *iota* qui est ancienne parmy nous » (1), et Richelet d'ajouter (1680) : « La raison voudroit qu'on dit *amnestie*, mais l'usage est le plus fort : il veut qu'on dise *amnistie* » (2).

Apothecaire, forme fréquente dans les quatre livres du roman,

(1) Ménage, *Observations sur la langue françoise*, Paris, 1672, p. 109.

(2) Le grammairien De la Touche remarque à ce sujet en 1710 (voy. Thurot, t. I, p. 227) : « L'étymologie n'est pas plus pour *amnestie* que pour *amnistie*, parce que la prononciation de l'*e* long grec est fort disputée : les uns le prononcent comme un *i*, les autres comme un *e* ouvert ».

à côté d'*apothicaire* (l. V, ch. XL), la première bas-latine, la dernière (retenue par la langue moderne) grecque.

DIPHTONGUES. — Le groupe αυ, ευ est rendu *au*, *eu* en latin, et *af*, *ef* au XVI^e^ siècle. De là :

Aftomate (ἀυτόματος) et *automate*, ce dernier, attesté tout d'abord chez Rabelais (1), est seul resté en vigueur. Le premier était usuel au XVII^e^ siècle (2). Quant à la forme rabelaisienne, elle accuse un intermédiaire latin (*automatus*, qui agit de soi-même) qu'on lit chez Pétrone et Servius. Ailleurs (l. IV, ch. XL), Rabelais appelle *Aftolardon* un des cuisiniers qui entrent dans la « Truye » de Frère Jean. Cet élément initial figure comme *afto* (αὐτό) dans le morceau grec de la série polyglotte de Panurge.

Apedefte, reflet d'ἀπαίδευτος, ignorant (l. V, ch. XVI), à côté d'*apedeute* qu'on lit ultérieurement (voy. le *Complément* de Godefroy). Ménage remarque à ce propos en 1672 (*Observations*, p. 362): « Il faut dire *Apedefte* (3), ce mot ayant esté ainsi formé par Rabelais, du grec ἀπαίδευτος, selon la prononciation nouvelle d'*apedeftos* ».

Philautie, que Rabelais accompagne de son équivalent « amour de soy » (l. III, ch. XXIX), à côté de *philaftie* (φιλαυτία), forme usuelle dès le XVI^e^ siècle (Brantôme, t. VIII, p. 210) et prononciation courante au XVII^e^, suivant le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694: « *Philautie*, terme dogmatique. On prononce *philaftie*, amour de soy mesme, complaisance vicieuse pour soy mesme ».

La forme rabelaisienne est la transcription du latin *philautia*, dont l'auteur s'est servi auparavant dans une lettre de dédicace à Tiraqueau. Erasme en a également usé à plusieurs reprises (4).

(1) Cf. l. I, ch. XXIV : « Gargantua et Ponocrates bastissoient plusieurs petiz engins *automates*, c'est à dire soy mouvans eulx mesmes ».

(2) Ménage remarque : « Il faut aussi dire *aftomate*, ce mot ayant été introduit en nostre langue depuis cette prononciation ». — « Nous prononçons *aftomate* », déclarent les grammairiens des XVII^e^-XVIII^e^ siècles (Thurot, t. I, p. 608).

(3) On lit deux fois ce mot rabelaisien dans les *Historiettes* de Tallement des Réaux (éd. Mommerqué et Paulin Paris, t. II, p. 4, et t. III, p. 234). Voici le dernier passage : « Cela ne sonne pas bien, disoit cet *apedefte*, magni magnos, gros bonnets ».

(3) (4) Voy. ci-dessus, t. I, p. 8. Le même terme revient deux fois sous la plume de Chapelain. Voy. son opuscule *De la lecture des vieux romans* (éd. 1870, p. 17), et *Lettres*, éd. Tamizey de Larroque, Paris, 1880, t. II, p. 212.

Les diphtongues οι et ει sont représentées dans la transcription par un *i* long (voy. les exemples cités ci-dessus).

Consonnes. — Le β, prononcé comme *v*, au lieu du correspondant classique *b* : « Homere appelle le roy inicque *demovore*, c'est à dire mangeur du peuple » (l. III, ch. 1). L'édition princeps de 1546 donne le mot en grec (δημοβόρον).

Amphibie, reflet latin d'ἀμφίβιος (épithète donnée par Plutarque à certains plantes), terme qu'on lit dans la *Chresme philosophale* (parue en 1565), à côté d'*amfivie* dont Jacques Grévin a usé en 1567 (1).

Le *Quart livre* nous offre à cet égard un exemple très curieux, à propos des noms du reptile *ascalabe*, l'ἀσκάλαβος de Nicandre, et *ascalabote*, d'après l'ἀσκαλαβώτης d'Aristote, l'un et l'autre désignant le même animal. Rabelais ajoute même *scalavotin*, qui n'est que la prononciation orientale d'*escalabote*. Ce n'est pas tout. Jacques Grévin, dans ses *Venins* (1567), nous dit que le Stellion « est nommé par les Grecs *Ascalave* ou *Ascalavote* », formes corrélatives selon la prononciation grecque d'*ascalabe* et *ascalabote*. La variante rabelaisienne *scalavotin* découle de la même source.

II. — Critère chronologique.

Rabelais est le premier écrivain de la Renaissance qui ait consigné dans son œuvre les nouvelles acquisitions de l'hellénisme ressuscité. Il a précédé d'une ou plusieurs générations les tentatives analogues de Ronsard et de d'Aubigné.

Une première contribution indirecte de termes grecs remonte au XIVe siècle, à Nicolas Oresme, le savant traducteur de l'*Ethique* et de la *Politique* d'Aristote d'après leurs versions latines. Il tira de cette source secondaire des termes tels que : *aphorisme, architecte, aristocratie, democratie, extase, heroïque,*

Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 380-381. Tahureau écrit encore le mot en grec (*Dialogues*, p. 3) : « ... vice que les Grecs appellent φιλαυτία, qui est une trop grande amour de soy mesme ».

(1) Dans ses *Venins* (I, 15) : « L'Eauterrier est de diverse nature, c'est à sçavoir aquatique et terrienne, ce que les Grecs nomment *amphivie*, c'est à dire de double vie ».

Henri Estienne nous en offre un autre exemple. On lit dans l'*Apologie pour Hérodote* (t. II, p. 50) : « lesquelz estoient appellez en Grec *tymvorychi* (τυμβωρύχοι), comme qui diroit fouissans és tombeaux ».

metaphysique, monarchie, monopole, oligarchie, symphonie, tous alors nouveaux et il eut soin d'ajouter l'explication de ces *motz estranges* (1).

Cette œuvre de l'évêque de Lisieux (mort en 1382) n'a été publiée que cent ans plus tard (1488) en trois volumes in-folio. Elle resta probablement inconnue à Rabelais, qui lisait Aristote dans le texte original.

C'est également le cas des diverses traductions en français des *Chirurgies* d'Henri de Mondeville (1314) et de Lanfranc de Milan (1490), celle-ci encore manuscrite de nos jours, celle-là imprimée récemment pour la première fois (1898).

Cette circonstance diminue la valeur chronologique (2) des œuvres citées pour fixer l'*introduction réelle* en français des termes d'ordre politique, scientifique ou médical.

Prenons, par exemple, le mot *aphorisme*. Il a revêtu deux aspects différents suivant qu'on l'a tiré du latin ou directement du grec :

1° *Aforisme*, prononcé *aforîme*, forme qu'on lit fréquemment dans Mondeville : « La premiere proposition d'*auffori'sme* Ypocras » (§ 801 de l'éd. du Dr. Bos). Cette forme du XIV^e^ siècle suppose un intermédiaire bas-latin, analogue à *algorîme* (algorisme) qu'on lit également dans sa *Chirurgie*.

La variante *amphorisme* (3), dérivant de la même source intermédiaire et remontant à la même époque (voy. *Dict. général*), se lit encore au début du XVI^e^ siècle dans la *Condamnacion des Banquetz*, où l'auteur met dans la bouche de Galien ces paroles (éd. Jacob, p. 399):

(1) Voy. Francis Meunier, *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicolas Oresme*, Paris, 1857, p. 161 à 205 : Fragment d'un lexique composé d'après les ouvrages français d'Oresme.

(2) C'est également le cas pour les mots colligés par M. H. Vaganay, en dernier lieu *Pour l'histoire du français moderne* (dans les *Romanische Forschungen* de 1912, p. 1 à 184). Il y a utilisé les éditions du *Guidon en françois* de 1490 à 1503. Le fait qu'on lit dans cette dernière édition les vocables *humecter* et *analogie* ne prouve pas grande chose, pas plus que l'existence d'*apologie*, *metamorphose* et *pigmée* dans la *Mer des histoires* de 1488. Il s'agit en l'espèce d'une version et d'une compilation, l'une et l'autre fortement influencées par le texte latin. Le critère chronologique est très important, mais il faut en peser les données.

(3) Cette variante est en fait une leçon fautive pour *anforisme* (comme écrit Mondeville).

Ypocras, en ses *Amphorismes*,
Conseille bien la creature,
Et moy, par gloses infimes,
Ay commenté son escripture.

2° Cette forme *aforîme* reste une simple curiosité du passé et diffère essentiellement de sa forme moderne *aphorisme* (avec l's sonore), dont la paternité revient à Rabelais. En 1532, celui-ci avait publié une édition annotée de divers traités d'Hippocrate et de Galien. Parmi les premiers, figuraient les célèbres *Aphorismes*, qui furent deux fois réimprimés une dizaine d'années plus tard.

Au cours de la consultation de Panurge (l. III, ch. XXIV), Epistemon invoque une parole d'Hippocrate tirée des *Aphorismes*. Ailleurs (ch. XXXIV), Rondibilis cite un autre des *Aphorismes* du Maître touchant le diagnostic.

Voici un deuxième exemple, tiré cette fois de l'histoire naturelle. Le terme *proboscide* (dépourvu d'historique dans Littré) a également parcouru ces deux phases :

1° Au XIII^e^ siècle, Brunetto Latini est le premier qui s'en soit servi, mais sous une forme altérée, p. 242 : « Oliphans est la plus grans beste que on sache. Si dent sont d'ivoire, et ses bès est apelez *promoistre* (1) (var. : *promostre* et *premoiste*)... et à celui bec prent sa viande et la met en sa bouche ».

2° Vers 1550, Rabelais fait entrer le mot dans la langue littéraire, où il est resté. Il en fait mention, en parlant des éléphans (l. V, ch. XXX) : « Ils ont les museau long de deux couldées, et le nommons *Proboscide* ».

Cependant, le terme est encore inconnu à Robert Estienne (1539 et 1549): « Le museau et trompe d'un elephant, *Proboscis* », et Ronsard a essayé de le franciser (t. IV, p. 148) :

Moqueurs, causeurs, escornifleurs de tables,
Qui bien repeus autant de nez te font,
Qu'a de *probosce* (2) un vieil Rhinoceront.

(1) On y voit le reflet d'un latin vulgaire *promuscida*, forme parallèle au classique *proboscida* (cf. A. Thomas, *Mélanges*, p. 120).

Quoiqu'il en soit, la forme encore vivace est un hellénisme introduit par Rabelais, alors que son correspondant *promoiste* remonte au Moyen Age.

(2) Une autre tentative de ce genre est *sciomache*, dont Ronsard use dans ses *Odes* (1550) et qui n'est que la forme francisée de la *sciomachie* (1549) de Rabelais. Voy. *Hist. litt. de la France*, 1907, p. 134 à 135.

Mais la forme rabelaisienne, la seule qui se soit maintenue, se lit également chez Jodelle (t. II, p. 272, éd. Marty-Laveaux) : « ... quelquefois le tue avec sa *proboscide* ».

Le fait donc que tel mot grec se rencontre sous une forme altérée (preuve de sa provenance secondaire) dans une traduction restée inconnue ou manuscrite ne tire pas à conséquence. Le roman de Rabelais, par son immense popularité, a été autrement décisif à cet égard.

On lit par exemple dans le x^e^ chapitre du *Gargantua* : « Si demandez comment par couleur blanche nature nous induict entendre joye et liesse : je vous responds, que l'*analogie* et conformité est telle ».

Le mot reparaît en 1541 sous la plume de Calvin (« Epistre au Roy ») : « Quand saint Paul a voulu que toute prophetie feust conforme à l'*analogie* et similitude de la Foy ».

Et quelques années plus tard, en 1549, dans la *Défense* de du Bellay : « Ne crains donques, Poëte futur, d'innover quelques termes... avecques modestie toutesfois, *analogie* et jugement de l'oreille ».

Cependant, en 1566, Henri Estienne écrit dans l'*Epistre* liminaire de son *Apologie pour Herodote* : « ... à confronter les histoires anciennes avec les modernes, et à considerer *la conformité* d'icelles, et l'*analogie* (1) (si les oreilles Françoises portent ce mot)... ». Henri Estienne, ici, comme ailleurs, est en retard du mouvement réel de la langue.

III. — Le mot et la chose.

Il importe avant tout de ne pas confondre la date de l'apparition d'un mot avec son introduction effective, c'est-à-dire avec sa valeur réelle. La mention du nom pur et simple ne prouve pas grande chose, c'est sa réalité qui est seule décisive. Quelques exemples tirés du domaine de l'hellénisme feront mieux ressortir cette vérité élémentaire.

Soit *pindarizer*, écrire à la manière de Pindare, imiter l'enthousiasme et l'exaltation qui règnent dans ses odes, mais aussi écrire ou parler avec affectation. Feu Delboulle, en traçant l'historique du mot (qu'on attribuait généralement à Rabelais

(1) La *conformité* et l'*analogie*, phrase qui rappelle celle de Rabelais, écrite une trentaine d'années auparavant.

et à Ronsard) le fait remonter au *Séjour d'honneur* d'Octovien de Saint Gellais (éd. 1526, fol. 6 v°) :

> J'ai d'autres fois voulu *pindariser*,
> Plus n'en ai l'art, mon plectre est trop débille.

Chez Jean Le Maire (1516) et chez Rabelais (1533), qui l'applique au langage ampoulé de l'Ecolier Limousin, *pindariser* a l'acception dépréciative que nous avons mentionnée.

Voilà les données essentielles. Mais, en fait, c'est Ronsard qui a le premier senti et fait sentir toute la valeur de l'ode pindarique. Il a donc eu parfaitement raison de dire dans ses *Odes* de 1550 :

> Le premier en France,
> *J'ay pindarisé*...

c'est-à-dire j'ai écrit à la manière de Pindare. Le nom et la chose se trouvent ici réunis pour la première fois.

C'est de la même manière que les termes de l'antique lyrisme : *ode* et *epode*, *strophe* et *antistrophe* (qu'on lit chez Jean Le Maire et chez Rabelais) remontent en fait à la Pléiade et tout particulièrement à Ronsard, premier auteur français d'*Odes* (1) et initiateur du haut lyrisme en littérature.

D'ailleurs, et c'est là une preuve péremptoire, ces mots paraissaient tout nouveaux aux poètes contemporains, Charles Fontaine et Barthélémy Aneau, auteurs supposés du *Quintil Horatien* (1551), qui protestent violemment contre ces innovations du chef de la Pléiade : « Ronsard nous faict bien esbahyr de ces gros et estranges mots... car jamais nous n'en oysmes parler » (2).

Dès lors, quelle importance si ces termes de *strophe* et *antistrophe* (3), d'*ode* et *epode*, au sens général de « chanson lyrique », se lisent auparavant chez Le Maire et chez Rabelais? Ils ont passé inaperçus, et leur véritable histoire commence avec la Pléiade, qui la première a pratiqué les grands genres poétiques à l'imitation des Anciens.

De même, les termes spéciaux du ressort de la philosophie platonicienne — *archetype* et *idée* (« les *idées* de Platon », l. IV,

(1) Voy., sur la paternité du mot *ode*, Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*, p. XXXI à LI.

(2) Voy. Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade*, t. I, p. 5-6 et 14.

(3) Ce terme *antistrophe* signifie, chez Rabelais, transposition des termes d'une proposition, acception qu'on lit dans Aristote.

ch. II) que la *Briefve Declaration* explique par « especes et formes invisibles imaginées par Platon » — remontent directement au grec et ont été introduits en français par Rabelais et les poètes de la Pléiade, les premiers hellénisants en littérature (1).

C'est également le cas pour tout ce qui touche au culte de Bacchus, qui dispose, chez Rabelais et les poètes de la Pléiade, de tout un vocabulaire puisé directement au grec. Des termes comme *bacchique* (2) et *ecstase* (3), comme *dithyrambe* (διθύραμβος) et *enthousiasme* (4), du grec ἐνθουσιασμὸς (tout d'abord attestés chez notre auteur et chez Ronsard), en ont seuls survécu. Au *V^e livre*, les chapitres XXXVIII et XXXIX sont consacrés au dieu du vin et à ses adorateurs : « En sa compagnie n'estoit un seul homme, toute sa garde et toutes ses forces estoient de *Bassarides*, *Evantes*, *Euhyades*, *Edonides*, *Trietherides*, *Ogygies*, *Mimallones*, *Menades*, *Thyades*, et *Bacchides*, femmes forcenées, furieuses, enragées... ».

Des hymnes en l'honneur du dieu sont mentionnés à l'occasion des Gastrolâtres (l. IV, ch. LIX) : « Adoncques soubs la conduicte de Manduce, chantans ne sçay quelz Dithyrambes, *Crœpalocomes*, *Epœnons* (5), offrirent à leur Dieu, ouvrans leurs corbeilles et marmites... ».

Cette terminologie est particulièrement fréquente chez les poètes de la Pléiade, qui consacrent à Bacchus des litanies interminables (6).

IV. — Le mot et le sens.

Il faut également tenir compte de l'acception spéciale que notre auteur attribue à ses hellénismes. Lorsqu'il qualifie Ho-

(1) Voy. Marty-Laveaux, t. I, p. 84-85, et Chamard, éd. *Défense*, p. 170 et 258.

(2) Cf. l. III, ch. XLV : « ... les Mænades femmes *Bacchicques*... ».

(3) Cf. l. I, ch. V : « ... au seul son des pinthes et flaccons il entroit en *ecstase* ».

(4) Rabelais écrit *enthusiasme*, d'après le latin *enthusiasmus* : « C'est mon unicque *enthusiasme* » (l. III, Prol.). La forme moderne est dans Ronsard, qui l'a tirée du grec

(5) Cf. *Briefve Declaration* : « *Dithyrambes*, *crœpalocomes*, *epœnons*, chansons de yvroignes, en l'honneur de Bacchus ».

(6) Marty-Laveaux, t. I, p. 61-62. Voy., en dernier lieu, sur les épithètes mythologiques et le vocabulaire grec de Ronsard, l'ouvrage récent de Pierre de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, 1921, p. 99 à 101.

mère (dans le Prologue du *Gargantua*) « paragon de tous *philologes* », il prend ce terme au sens de poète érudit, de savant interprète de l'antiquité, sens de latin *philologus* (dans Sénèque). Jean Martin, dans sa traduction de *Vitruve* (1547), définit les *philologues* « gens aymans à bien parler ». C'est Budé qui a le premier rendu, dans son *Institution du Prince* (1547), au mot *philologie* le sens qu'il a déjà dans Vitruve et dans Sénèque.

Sous ce rapport, un examen de la *Briefve Declaration* (1552) ne laisse pas d'être instructif. On y lit plusieurs explications sur des termes que Rabelais a employés dans l'*Epître à Odet* (1).

C'est ainsi que *evangile* y est pris pour la première fois au sens étymologique de « bonne nouvelle », comme *mythologies* avec celui « d'histoires fabuleuses », tous les deux directement tirés du grec (ainsi que *thème*), alors que ces mêmes mots, venus par l'intermédiaire du latin, sont attestés antérieurement à Rabelais.

De même, *symbole*, conférence, collation (sens du grec συμβολή) : « ... le facile *symbole* qui est... entre bouilly et rousty » (l. IV, ch. xxxiii). Ailleurs, et fréquemment, Rabelais prend le mot au sens actuel, qui lui est antérieur.

Symptomates, terme médical ainsi défini par la *Briefve Declaration* : « Accidens survenans aux maladies, comme mal de cousté, toux, difficulté de respirer, pleuresie ». Aux problèmes proposés à Pantagruel, celui-ci de répondre (l. IV, ch. xliii) : « A tous les doubtes et quæstions par vous propousées compete une seule solution : et à tous telz *symptomates* et accidens une seule medecine ». La forme actuelle se lit plus loin (ch. lxvii) : « ... un des *symptomes* et accidens de paour... ».

Nous pourrions facilement multiplier ces exemples à l'aide de la *Briefve Declaration*. Mais les indications données ci-dessus

(1) Telles :

Mitologies, fabuleuses narrations. C'est une diction grecque (cf. « J'ay esté recquis et importuné pour la continuation des *mythologies* pantagruelicques »).

Theme, proposition, argument. Ce que l'on propose à discuter, prouver et deduire (« C'est le sujet et *theme* unicque d'iceulx livres »).

Evangile, bonne nouvelle (à propos du privilège royal accordé à son livre) : « Cestuy *evangile* depuys n'avez de vostre benignité reiteré à Paris ».

suffisent pour préciser le caractère de certains hellénismes rabelaisiens.

V. — Progression des hellénismes.

Rabelais a été à la fois l'initiateur de l'hellénisme en littérature et le plus heureux des novateurs. Son génie linguistique, son flair instinctif ont fait triompher la plupart de ses néologismes. Il a précédé dans cette voie les autres novateurs de l'époque et a ainsi puissamment contribué à l'enrichissement de la langue.

Il est intéressant de suivre ses essais graduels et successifs pour faire admettre ces innovations helléniques :

1° Il les accompagne tout d'abord de leur équivalent en français, comme on l'a vu pour le mot *philautie*.

2° Ou bien il réunit le néologisme et son synonyme indigène : « ... conformité et *analogie* » (voy. ci-dessus).

3° Ou encore il en donne la définition : « Ce que considerant Alexandre en l'*hippodrome* (qui estoit le lieu où l'on pourmenoit et voultigeoit les chevaulx), advisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayeur qu'il prenoit à son ombre » (l. I, ch. XIV). Au *livre IV*, ch. XXVI, le mot est déjà supposé connu : « Iceulx venus et comparens en personnes, feist en l'*hippodrome* du Serrail resserrer ». Et dans le petit vocabulaire des termes d'origine grecque que Rabelais a ajouté à ce *Quart livre* et où les hellénismes abondent, *hyppodrome* ne figure pas. Il est censé familier au lecteur (1).

4° L'hellénisme est d'abord risqué comme nom propre : *Anagnoste* est au *Ier livre* un page de Gargantua avant de devenir l'appellation du lecteur du roi François Ier (*Epître à Odet*).

Parfois même l'auteur tâtonne avant de risquer le mot nouveau.

On lit dans le *Tiers livre* (ch. III) : « Les hommes seront loups ès hommes... malveillans, haine portans un chascun contre tous, comme Timon Athenien, qui pour ceste cause feut surnommé μισάνθρωπος ».

(1) Dans sa *Cosmographie du Levant* (Lyon, 1554, p. 63), André Thévet explique encore ce néologisme : « Il y a [à Constantinoble] de beaulx et plaisans spectacles nommez *Hippodromes*, c'est à dire lieux spacieux où anciennement les Empereurs faisoient courir les chevaux par recreation et maniere d'exercice ».

Dans l'*Epître à Odet*, ce nom grec est déjà francisé : « Mais la calumnie de certains canibales, *misantropes*, agelastes, avoit tant contre moy esté atroce et desraisonnée ».

Le mot n'était pourtant pas encore compris, et la *Briefve Declaration* se charge de le rappeler au lecteur, en même temps qu'*agelaste* qui l'accompagne (1).

Voilà les étapes qu'un mot grec a parcourues dans l'œuvre rabelaisienne avant de passer dans la langue.

VI. — Hellénismes adventices.

Un grand nombre d'hellénismes consignés par Rabelais ont fait fortune et sont restés dans la langue. Nous en donnerons plus loin un relevé systématique. Mais plusieurs aussi sont restés confinés dans son livre, où ils constituent un recueil à part, et il est intéressant de rechercher les raisons qui expliquent le caractère fortuit de ces intrus.

Rappelons tout d'abord l'état plastique de la langue au XVI^e^ siècle et la liberté presque illimitée de l'écrivain à une époque où aucune préoccupation de purisme ne s'imposait encore à son esprit. A cette circonstance générale ajoutons le caractère spécial de l'œuvre rabelaisienne, dans laquelle la satire, le comique et le burlesque se côtoient. De là :

1. — Séries verbales.

Le procédé cumulatif, si fréquent chez Rabelais, en dérive. Ses groupements lexiques sont puisés aux sources les plus diverses, et le grec particulièrement est mis à contribution pour enrichir ses nombreuses séries verbales.

Nous avons donné ailleurs plusieurs exemples cumulatifs grecs du ressort du vocabulaire nautique.

De même, pour décrire la couleur des chevaux factices de Gargantua (l. I, ch. XII), l'auteur ne se contentera pas de leur donner les épithètes « de bailbrun, d'alezan, de gris pommelé,

(1) « *Misantropes*, haissans les hommes, fuyans la compaignie des hommes. Ainsi feut surnommé Timon Athenien. Cic. 4. Tuscul ».

« *Agelastes*. Poinct ne rians, tristes, fascheux. Ainsi feut surnommé Crassus, oncle de celuy Crassus qui feut occis de Parthes, lequel en sa vie ne feut veu rire qu'une foys, comme escripvent Lucillius Cicero 5, de finibus. Pline lib. 7 ».

de poil de rat, de cerf, de rouen, de vache », mais il ajoutera celles « de *sengle*, de *pecile*, de pye, de *leuce* » : ζάγχλον, faucille, c'est-à-dire tacheté de marques en forme de faux, ποικίλος, bigarré, moucheté, et λευκός, blanc.

Les exemples les plus typiques de ce mélange intentionnel de mots appartenant à toutes les époques se trouvent dans le Prologue du *Tiers livre*, où s'alignent des termes militaires puisés tour à tour aux langues anciennes et modernes, sans autre but que de former groupe. Le grec y est représenté par : *chasmates*, c'est-à-dire χάσματα, fossés, *cataractes* (καταράκτης, herse de porte de ville qui s'abaisse) et *hellepolides* (ἑλέπολις, machine de siège, tour roulante).

Ces accumulations de termes techniques grecs atteignent parfois des proportions extraordinaires, comme dans la consultation de Her Trippa (l. III, ch. xxv), où ce magicien ne propose pas à Panurge moins de trente neuf moyens de deviner l'avenir, dont trois seulement — *acromantie*, *capnomantie* et *gyromantie* — se trouvent mentionnés dans le *Dictionnaire général*. La liste a d'ailleurs été augmentée par des additions successives.

Peu de ces appellations remontent à l'antiquité hellénique. Ce sont là des souvenirs de Théocrite, de Pline, etc., que nous avons consignés ailleurs (1).

La plupart représentent des composés traditionnels du bas-latin, à l'aide de mots grecs correspondants : *alectryomantie*, d'ἀλεκτρυών, coq ; *alphitomantie*, d'ἄλφιτον, farine d'orge ; *botanomantie*, de βοτάνον, herbe ; *catoptromantie*, de κάτοπτρον, miroir, etc.

Ces groupements lexiques sont destinés à produire des effets comiques ou curieux.

Une série de ce genre clôt le *Quart livre*. On y lit une synonymie scatologique formée d'équivalents français, latins, grecs, etc. Ces derniers sont représentés par *scybale* (σκύβαλον) et *spyrathe* (σπύρατος), que la *Briefve Declaration* explique par « estron endurcy » et « crotte de chevre et de brebis ».

La liste interminable des épithètes données au « couillon » (l. III, ch. xxviii) compte deux mots grecs : *thlasié* (« brisé ») et *thlibié* (« comprimé »).

Bringuenarilles, le grand géant de l'île Tohu et Bohu, avaleur de moulins à vent, prétend « congnoistre aux *hypostases* et

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 323.

eneoresmes de quatre bussars d'urine », qu'il a bien digeré, faisant ainsi un emploi burlesque de termes médicaux grecs (1), au beau milieu d'un conte.

Parlant des bienfaits d'une politique sage et modérée, Pantagruel dira (l. III, ch. 1) : « Ce sont là les philtres, *iynges* et attraictz d'amour, moyenans lesquelz pacificquement on retient ce que peniblement on avoit conquesté ».

Des trois synonymes, deux sont tirés du grec, *philtre* (attesté ici pour la première fois) y est associé à *iynx* (ἴυγξ), bergeronnette et sortilège d'amour, parce qu'on se servait de cet oiseau dans les incantations magiques.

Panurge, rendu perplexe par les réponses ambigues du philosophe sceptique Trouillogan, s'écrie (l. III, ch. x) : « Ce ne sont que... mocqueries, *paronomasies*, *epanalepsies* et redictes », deux hellénismes — παρανόμησις, illégalité, et ἐπαναλήψις, répétition — qui figurent dans l'édition princeps de 1546, mais ont été supprimés dans l'édition définitive de 1548.

Cette tendance au cumul lexicologique est un des procédés de style les plus habituels aux écrivains de la Renaissance. Aucun auteur, quelle que soit sa supériorité, ne saurait complètement s'affranchir des habitudes littéraires de son temps. On en trouve un dernier vestige jusque chez Montaigne (2).

D'ailleurs, ces séries verbales qui choquent notre goût moderne, faisaient les délices des lecteurs du XVI^e^ siècle. C'est sous cet angle spécial qu'il importe de les envisager.

2. — Eléments burlesques.

Le roman rabelaisien renferme, en fait de grec, nombre de dérivés et de composés artificiels :

Doriphage (l. III, Prol.) : « ... les geans *doriphages* avalleurs de frimars », c'est-à-dire les avocats qui vivent de disputes (de δόρυ, lance).

Corybantier, « dormir les œilz ouverts » (*Briefve Declaration*), comme les corybants veillant sur Jupiter : « Quaresmeprenant *corybantioit* dormant... craignant quelque camisade d'Andouilles, ses anticques ennemis » (l. IV, ch. XXXII).

(1) A savoir : ὑπόστασις, écoulement goutte à goutte, et ἐναιώρημα, ce qui flotte à la surface d'un liquide.

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 286.

Diaspermatisant, épithète donnée à Panurge par Frère Jean (l. III, ch. xxvi).

Les vocables de ce genre, parfois, ne sont que de simples réminiscences :

Morosophe ou « saige-fol », épithète donnée à Triboulet, est un souvenir de Lucien. Et lorsque Rabelais, dans la préface de sa *Pantagruéline Prognostication*, cite « *astrophile*, *hypernephelistes*, *anemophylaces*, *uranopetes et ombrophores* », il se souvient d'ὑπερνέφελος, qui s'élève au-dessus des nuages (dans l'*Icaroménippe* de Lucien), en même temps que d'ὀμβροφόρος, qui apporte la pluie (des *Nuées* d'Aristophane), et d'οὐρανοπετής, tombé du ciel (des *Moraux* de Plutarque). A ces souvenirs antiques il ajoute de son crû : *astrophile*, observateur des astres (1), et *anemophylace*, gardien des vents.

Phrontistère, salle d'études (l. III, ch. xxxvi), le φροντιστήριον de Lucien.

Il insère *tyrofageux* dans un coq-à-l'âne (l. II, ch. xiii), souvenir de τυροφαγὸς, mangeur de fromage, nom donné au rat dans la *Batrachomyomachie*.

Quant à *trismegiste*, trois fois très-grand, épithète de Mercure, que Panurge applique à sa braguette (l. II, ch. xix), il est inutile d'en chercher la source.

Au même ordre d'idées appartiennent les appellatifs grecs du prêtre païen que Rabelais applique plaisamment aux moines : *Mystes*, proprement initiés aux mystères du paganisme (le μυστής de Plutarque) et *symmystes*, initiés avec les autres, collègues en sacerdoce (le συμμυστής de saint Basile), à côté de *pastophores*, prêtres chargés de porter les statues des dieux dans les chapelles du temple (le παστόφορος de Diodore de Sicile), sens spécial noté par la *Briefve Declaration* (2).

Ce sont là, on le voit, des faits comiques, des saillies burlesques, et nullement des apports du ressort de l'hellénisme.

3. — Fantaisies d'écrivain.

Il est parfois malaisé d'entrevoir les raisons qui ont fait risquer à Rabelais un terme grec à la place du mot français correspondant.

(1) Au *Quart livre*, pendant la tempête, Frère Jean donne le nom de « maistre *Astrophile* » au pilote du navire.

(2) Voy., sur ce terme, ci-dessus, t. I, p. 8.

Gargantua fait soigner les blessés de la guerre picrocholine « en son grand *nosocome* » (l. I, ch. L), c'est-à-dire hôpital.

L'édition princeps du *Pantagruel*, ch. XXII, porte « une chienne qui estoit en chaleur ». L'édition définitive de 1542 lui substitue une *lycisque orgoose*.

Pantagruel, pour montrer qu'il n'est pas dupe de l'éloquence insinuante de Panurge, lui dira (l. III, ch. V) : « Vous me usez icy de belles *graphides* et *diatyposes*... », c'est-à-dire de belles peintures (γραφίδες) et discours oratoires (διατύποσες).

Il faut franchement, dans de pareils cas (et il ne sont pas isolés), faire la part des caprices de l'auteur, de ses velleités hellénisantes. On sait jusqu'à quelle exagération Ronsard a usé et abusé de pareilles fantaisies, surtout au début de sa carrière, où sa « Muse en françois parlant Grec et Latin... » lui vaudra la sévérité de Boileau. Mais d'Aubigné nous offre le plus curieux exemple. Il risque l'hellénisme *astorge* (ἄστοργος), impitoyable, qu'il répète dans sa *Vie*, dans l'*Histoire universelle* et jusque dans les *Tragiques* (t. IV, p. 127 des *Œuvres*) :

> Pachuderme de corps, d'un esprit indompté,
> *Astorge*, sans pitié, c'est la Stupidité.

C'est son terme de prédilection, ce qui ne l'a guère empêché de rester absolument isolé au XVI^e^ siècle, en dehors des œuvres du grand écrivain protestant.

L'onomastique rabelaisienne, si abondante et si variée, renferme, parmi ses diverses origines, nombre de composés grecs. Ces éléments, souvent factices, appartiennent en propre à Rabelais et n'ont rien de commun avec ses hellénismes proprement dits. Il est fâcheux qu'on ait parfois envisagé les uns et les autres sous la même rubrique (1). C'est donner aux créations de fantaisie la même valeur qu'à la réalité objective.

Ces noms propres méritent certes une étude à part et nous leur avons consacré, comme aux autres éléments factices du roman, la dernière partie de cet ouvrage. Mais il faut nettement les distinguer des emprunts grecs proprement dits.

C'est ainsi que les compagnons de Pantagruel — Panurge et Epistemon, Gymnaste et Carpalim — portent des noms grecs

(1) De l'Aulnaye les mêle dans son Glossaire des mots tirés du grec. Cf. aussi Louis Clément, *Henri Estienne*, p. 301.

comme représentants d'une nouvelle période de culture nationale (1).

Tous ces noms appartiennent à l'onomastique du roman et doivent par suite être relegués dans le domaine de l'imagination.

VII. — Catégories d'hellénismes.

Les hellénismes qui ont passé au français ont un caractère essentiellement scientifique (2). Il font partie de la nomenclature des diverses sciences et en premier lieu de la médecine.

Médecine. — Nombreux sont les vocables dérivant des œuvres des médecins grecs, particulièrement d'Hippocrate et de Galien, dont la plupart ont persisté dans la langue scientifique. C'est là le principal apport original de Rabelais, le fruit immédiat de la connaissance du grec en France. Les quelques termes grecs qu'on trouve dans Aldebrandin, Mondeville et Chauliac, proviennent probablement de la version latine de Galien, faite sur le grec par Nicolas de Reggio, professeur à l'Université de Naples de 1317 à 1345. Notre auteur est un des premiers érudits qui aient puisé aux sources. Hippocrate lui a fourni toute une série de termes médicaux qui ne sont pas attestés antérieurement et qu'on ne lira que plus tard dans les traités anatomiques contemporains de Charles Estienne (1546), de Vassé-Canappe (1556) et d'Ambroise Paré (1561), tels *acromion*, *cotyledon*, *epidermis*, etc.

Nous renvoyons à l'étude que nous en avons faite ailleurs (3), et nous nous bornerons à deux mentions pour faire ressortir la nouveauté formelle ou originaire de ces emprunts :

Ephemere, fièvre, ἐφήμερος πυρετὸς, fièvre qui dure un jour (l. II, ch. xviii) : « Bientost tomberiez en quelque *fiebvre ephemere* par exces de pensement ». La *Briefve Declaration* l'explique ainsi : « *Ephemeres fiebvres*, lesquelles ne durent plus d'un jour naturel, à sçavoir est vingt quatre heures ».

(1) La *Briefve Declaration* en a retenu quelques autres : *Philophanes*, convoiteux de veoir et estre veu ; *Philotheamon*, convoiteux de veoir ; *Macreons*, gens qui vivent longtemps ; *Macrobe*, homme de longue vie, etc.

(2) Cf. A. Darmesteter, *De la création des mots nouveaux*, 1877, p. 231 : « Au xvi^e^ siècle les traducteurs furent sobres d'emprunts à la langue hellénique. C'est par la science beaucoup plus que par la littérature que la terminologie grecque pénètre chez nous ».

(3) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 354 à 356.

Aldebrandin et Mondeville disent « fievre *eſtmere* », prononciation qui suppose un intermédiaire byzantin (§ 1318) : « Ce que aucuns enseignent ou propos que l'on doit appeler jouste l'auforime Ypocras... et la fievre apelée est *eſſtmere* ».

Paroxisme, παροξισμός, mot que la *Brieſve Declaration* explique par accès (l. IV, ch. XLIV) : « ... à l'heure du *paroxisme* ». La forme francisée *peroxime*, dans Mondeville, suppose un intermédiaire bas-latin.

Le reste de cette nomenclature grecque, Rabelais l'a tiré de Galien, cet oracle de la médecine qui a exercé une influence analogue à celle d'Aristote. Il a puisé dans son encyclopédie médicale nombre de termes parmi lesquels *apotherapie* (l. I, ch. XXIV) et *therapeutice* (l. III, ch. XXIX), *crotaphique* et *diastolique*, *hectique* et *lambdoïde*, etc. (1).

Un seul exemple. Parlant d'une joie excessive capable de causer des troubles du cœur (l. I, ch. X), il l'appelle *perichærie* (περιχάρεια), qui est le terme même dont se sert Galien, auquel il renvoie.

PHILOSOPHIE. — Nous avons déjà relevé quelques termes du ressort de la philosophie de Platon, dont l'autorité fut souveveraine pendant la Renaissance. Quelques autres vocables de cette catégorie trouveront plus loin leur place dans le bilan lexicologique.

Rappelons *metempsichosie*, métempsycose : « ... *metempsichosie* pythagoricque » (l. IV, ch. XIII), terme que Ronsard ne cite encore que sous sa forme grecque (t. III, p. 8 des *Œuvres*) : « La troisieme partie de la philosophie Pythagorique, dite μετεμψύχωσις ».

Les poètes du XVI^e^ siècle n'ont reculé devant aucune audace. Ils emploient comme noms de tendresse les termes de philosophie transcendante. Maurice Scève se plaint à sa Délie de :

Souffrir heureux doulce *antiperistase* (2).

Et Ronsard dira à sa bien aimée (t. I, p. 33) :

... O lumiere enrichie
D'un feu divin qui m'ard si vivement,
Pour me donner l'estre et le mouvement,
Estes vous pas ma seule *Entelechie* ?

(1) Voy. *ibidem*, p. 358 à 361.

(2) Dans la philosophie d'Aristote, *antiperistase* (ἀντιπερίστασις) désigne l'échange de deux substances qui se remplacent l'une l'autre, d'où réaction, vicissitude.

On se croirait volontiers dans le royaume de la Quinte. La *Chresme philosophale* (attribuée à Rabelais) ne manque pas de tourner en raillerie ce langage pédantesque (1).

Mythologie. — C'est Pindare principalement qui a renouvelé l'inspiration poétique de la Renaissance. Les termes qui concernent Bacchus et son culte ont alors joui d'une faveur particulière. Des vocables comme *dithyrambe* et *enthousiasme* ont une valeur à peu près exclusivement dionysiaque chez Rabelais et les poètes de la Pléiade.

Ajoutons l'abondante nomenclature des moyens de divination déjà énumérés et dont plusieurs remontent aux croyances antiques.

VIII. — Bilan lexicologique.

Un des éditeurs de Rabelais, Stanislas de l'Aulnaye, a réuni, dans son édition de 1823, sous le titre de « Mots tirés du grec », un glossaire des termes de cette langue qu'on rencontre dans le roman. L'éditeur y mêle les éléments les plus disparates et les critiques, comme Paul Stapfer, qui l'ont mis à contribution, ont émis à son sujet des opinions fort contestables (2). Il importe de discerner rigoureusement les diverses contributions de ce bilan lexicologique.

1° — Emprunts grecs.

Ces emprunts sont pour la première fois attestés chez Rabelais. Rares encore dans les trois premiers livres, ils abondent au *Quart livre*, et la *Briefve Declaration* se charge de les rendre accessibles au lecteur par des équivalents français ou des définitions.

En dehors des termes scientifiques déjà cités, relevons :

Antinomie (ἀντινομία) : « ... les *antinomies* et contrarietez des lois » (l. III, ch. xliv).

Antiphrase (ἀντίφρασις) : « Les aultres herbes ont leurs noms par *antiphrase* et contrarieté » (l. III, ch. i).

(1) « Utrum, la froidure hybernalle des Antipodes, passant en ligne orthogonalle par l'omogenée solidité du Centre, pourroit par une doulce *antiperistasie* eschauffer la superficielle connexité de noz talons ».

(2) P. Stapfer, *Rabelais*, p. 449 et suiv.

Antistrophe (ἀντιστροφή), au sens de « transposition », mot qui acquit chez Ronsard sa signification moderne.

Apophtegme (ἀπόφθεγμα) : « Jamais homme noble ne hayt le bon vin, c'est un *apophtegme* monacal » (l. I, ch. xxvii). Ce mot, comme *aphorisme* (déjà cité), dérive ici directement du grec, l'un et l'autre servant de titre à des traités d'Hippocrate, traduits par Rabelais.

Encyclopedie, terme qu'on lit sous cette forme francisée tout d'abord dans Rabelais (l. II, ch. xx) : « ... il m'a ouvert le vrai puys et abisme de *Encyclopedie* (1) ».

Engastrimythe (ἐγγαστρίμυθος), ventriloque : « Gastromantie de laquelle en Ferrare longuement usa la dame Jacoba Rhodogine *engastrimythe* » (l. IV, ch. lviii), ce que la *Briefve Declaration* explique par « parlant du ventre ». C'est l'ἐγγαστρίμυθος d'Hippocrate et de la *Septante*.

Hermaphrodite (Ἑρμαφρόδιτος) (l. V, ch. ix), à côté d'*androgyne* (l. V, ch. xvi), ce dernier employé aussi par du Bellay.

Hippiatrie (ἱππιατρία), médecine vétérinaire : « ... chose merveilleuse en *hippiatrie*... » (l. I, ch. xxxvi).

Hydrographie (ὑδρογραφία) : « Xenomanes avoit laissé et signé en sa grande et universelle *Hydrographie* la route qu'ilz tiendroient... » (l. IV, ch. i), expliquée dans la *Briefve Declaration* par « charte marine ».

Palintocie (παλιντοκία), renaissance, terme synonyme de *palingenesie*, le premier tiré directement du grec, le deuxième du latin-grec : « En luy [Bacchus] est renouvellée l'anticque *Palintocie* des Megariens et la *Palingenesie* de Democritus » (l. III, ch. xviii).

Phenomene (φαινώμηνον) : « Ce que du ciel vous apparaist, et appelez *phenomenès* » (l. V, ch. xlviii).

Il faut ajouter à ce relevé les hellénismes groupés sous les rubriques précédentes. On obtient ainsi un contingent important à la fois par le nombre et par la nouveauté des idées qu'ils représentent.

2° — *Emprunts latins-grecs.*

Ces emprunts sont souvent antérieurs à notre auteur, mais

(1) Budé l'avait auparavant cité en grec. Voy. ci-dessus, t. I, p. 8, et une note de Chamard dans son édition de la *Défense* (p. 124 à 125).

souvent aussi ils trouvent dans son œuvre leur premier témoignage. C'est de ces derniers que nous tiendrons exclusivement compte.

Apathie : « Sans sentement et comme en *apathie* » (*Epître à Odet*).

Apologie (l. II, ch. VII) : « *Apologie* d'iceluy contre ceulx qui disent... ». Dans une lettre à J. de Bourgogne, Calvin déclare (voy. *Dict. gen.*) : « Le mot d'*apologie* n'est pas usité en françois ». Cependant, le vocable a été accueilli dans la seconde édition du *Dictionnaire* de Robert Estienne (1549) et Henri Estienne s'en sert dans son *Apologie*, en le justifiant ainsi (ch. XV) : « Voicy donc une *apologie*, puisque ce mot Grec depuis quelques temps a trouvé lieu au langage François ».

Cataduре, chute d'un fleuve et particulièrement du Nil (l. IV, ch. XXXIV), que la *Briefve Declaration* explique ainsi « *Cataducpes du Nile*, lieu en Æthiopie onquel le Nile tombe de haultes montagnes... » (1).

Catastrophe, fin, issue d'une maladie, d'une pièce dramatique, mot fréquent chez Rabelais.

Cateclysme, cataclysme : « ... famine ou guerres... *cateclismes*, conflagrations » (l. V, ch. XI).

Categorie, au sens philosophique : « ... quelques *categories*..., abstractions » (l. V, ch. XX), à côté de *categorique*, qu'on lit à plusieurs reprises dans le roman, avec son acception philosophique (« jugement *categoricque*, l. II, ch. XII) ou général (« résolution *categoricque* », l. IV. Prol.).

Cenotaphe, tombeau vide : « un beau *cenotaphe* et sepulchre honoraire » (l. IV, ch. VIII), à côté de « me sera erigé quelque magnifique *cenotaphe* » (l. IV, ch. XXII). Le mot n'était pas encore généralement admis, et Ronsard l'introduit en lettres grecques dans sa prose : « des tombeaux vides, appellez κενοτάφια » (2).

Cyclope : « Donnez y ordre, filz Vulcan : esveiglez vos endormiz *cyclopes* » (l. IV, Prol.), terme que la *Briefve Declaration* explique par « forgerons de Vulcan ».

Homonymie, équivoque : « Qui sont *homonymies* tant inептes, tant fades... » (l. I, ch. IX).

(1) On lit ce terme dans le *Voyage de Oultre-Mer* (1530) du cordelier Jean Thenaud (éd. Schefer, p. 30) : « Le fleuve du Nil... vient de haultz mons et *cataducpes* d'Ethiopie... ».

(2) Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade*, t. I, p. 18.

Ichthyophages (l. IV, ch. XXIX), c'est-à-dire « gens vivans de poissons ».

Metamorphose : « ... ne sera de vous faicte *metamorphose* en tabourin » (l. III, ch. XIV), expliqué au *Quart livre* par « transformation ».

Microcosme : « ... nostre *microcosme* (1), id est petit monde, c'est l'homme » (l. III, ch. IV), à côté de « s'esclaferent de rire comme un *microcosme* de mouches » (l. IV, Prol.).

Mystagogue, initiateur dans les mystères : « ... un livre rituel lequel près elle portoit une de ses *mystagogues* » (l. V, ch. XLIV).

Parasite : « Ce sont mes candidats, mes *parasites*...; mes diseurs de bons tours » (l. III, ch. III). Mot alors nouveau, expliqué dans la *Briefve Declaration* par : « bouffon, causeur, jongleur, cerchant ses repeues franches ». Robert Estienne a admis le terme dans la seconde édition de son *Dictionnaire* (1549), mais Henri Estienne le considère encore comme étranger (*Apologie*, t. I, p. 129) : « Ce qui est dict par un escornifleur (autrement, tondeur de nappes), appelé par Terence du mot grec *parasite* ».

Prolepsie, prolepse : « A son disner rien ne mangeoit [la Quinte] fors... quelques transcendantes *prolepsies* » (l. V, ch. XX).

Prosopopée, déguisement, terme fréquent chez Rabelais.

Prototype : « ... original et *prototype* de celle qui est à Paris » (l. IV, ch. XXV), terme à qui la *Briefve Declaration* donne pour équivalent « premiere forme, patron, modele ».

Sarcasme : « ... en horrible *sarcasme* et sanglante derision » (l. IV, Prol.). Mot récent que la *Briefve Declaration* traduit par « mocquerie poignante et amere ». Le terme n'était pas encore compris, et Ronsard (2) l'explique à son tour : « Un *sarcasme*, c'est à dire une moquerie » (3).

Sympathie, néologisme fréquent chez Rabelais et Ronsard (4),

(1) Cf. Jean Le Maire (*Œuvres*, t. IV, p. 4) : « En ceste petite nature de l'homme et *Microcosme* l'esprit bouillant ne cesse jamais de s'exerciter ou à son profit, ou à sa gloire ».

(2) Marty-Laveaux, t. I, p. 18.

(3) Quant à *strategeme*, il a passé au français (tout d'abord dans Rabelais) sous sa forme italienne. L'ouvrage de Pollion a été il est vrai traduit au XVe siècle sous le titre *Le livre des Strategemes*, mais cette version n'a jamais été imprimée, et la forme gréco-latine *strategeme* ne se rencontre nulle part.

(4) Cf. L. Mellerio, *Lexique de Ronsard*, 1895, p. XXVIII : « *Sympathie*, mot de son invention », et p. XXIX : « Le joli mot de *sympathie*, dont il est l'auteur ».

mais pas encore généralisé : la *Briefve Declaration* le rend par « compassion, consentement, semblable affection ».

Theoreme : « ... selon les *theoremes* de medecine » (l. III, ch. XIV).

Citons en dernier lieu le latin-grec *pharus*, qui a pénétré en français à deux époques différentes sous un double aspect qu'on retrouve chez Rabelais :

1° Dans l'ancienne langue, sous la forme *far*, détroit, par exemple *far de Rome* dans le *Fierabras* (voy. Godefroy), forme encore usuelle au XVI^e^ siècle : « ... le *far* (1) de Messine » (l. IV, ch. XXV); à côté d' « on *far* de Mal'encontre » (l. III, Prol.).

2° A l'époque de la Renaissance, *phare*, terme employé simultanément par Rabelais et Budé (2) (qui écrit *phar*). On le rencontre deux fois dans le roman : en 1546, dans le *Tiers livre*; puis, en 1550, au début du *Quart livre* (ch. II) : « Une isle nommée Medamothi, belle à l'œil et plaisante à cause du grand nombre des *Phares* et haultes tours marbrines, des quelles tout le circuit estoit orné », et la *Briefve Declaration* d'ajouter ce commentaire : « *Phares*. Haultes tours sus le rivaige de la mer, esquelles on allume une lanterne on temps qu'est tempeste sus mer, pour adresser les mariniers. Comme vous povez veoir à la Rochelle et Aigues-Mortes ».

IX. — Grec moderne.

Il s'agit du mot *caloyer*, qui désigne le moine grec et tout particulièrement celui du mont Athos. C'est le byzantin et grec moderne καλόγερος, littéralement beau vieillard. Nous rencontrons isolément ce nom chez Eust. Deschamps, mais c'est au XV^e^ siècle que les voyageurs en Orient le font vraiment connaître. Rabelais en a probablement fait la découverte dans le *Voyage et Itineraire de Oultre-Mer* (1525-1530) du cordelier Jean Thenaud, qu'il cite dans son roman (3). Il s'en donne le titre en

(1) Dans les chansons de geste, *Far*, pris absolument, désigne le Phare de Messine (voy. l'*Index* de Langlois).

(2) Cf. *Institution du Prince* (1546), fol. 46 r° : « Ung *phar*... il y a aujourd'huy à Gennes, et avoit anciennement en Alexandrie ». L'édition de 1547 le remplace par « une haute guette ».

(3) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 350 à 360. Cf. A. Thévet, *Cosmographie du Levant* (Lyon, 1554, p. 51) : « A Athos les moynes et religieux sont appellez *caloeres*... ».

tête de l'édition princeps du *Tiers livre* (1546) : *Calloier des Isles Hieres*.

X. — Influences formelles.

Remarquons finalement que les hypothèses étymologiques du temps ont réagi sur l'orthographe de certains mots français, d'où ces graphies rabelaisiennes (1):

Charesse, pour *caresse* (de l'ital. *carezza*), rapproché à tort du grec χάρις : « *Charesse, charesser*, de χαρίζεσθαι », lit-on dans la *Conformité* d'Henri Estienne. Robert Estienne (1539) renvoie de *charesse, charesser* à *caresse*.

Cyre pour *sire* : « *Syre*, Gallica dictio originem Græcam habet non Latinam. Orta enim est a Græca voce κύριος, quæ dominus est » (2). Cette prétendue origine est encore consignée par Henri Estienne dans sa *Conformité* : « *Cyre* (qu'on escrit ordinairement *syre*) de κύριος ».

Dipner, diner. Cette graphie habituelle à Rabelais est conforme à l'étymologie attribuée à ce verbe par Budé, Sylvius, Henri Estienne, etc., qui le dérivent du gr. δειπνεῖν (voy. Ménage).

Phanal, phée, phlasque, pour *fanal, fée, flasque* : le premier et le dernier, emprunts italiens ; *fée*, mot héréditaire (anc. fr. *faé*).

Pantophle, pour *pantoufle* : « Ce mot est extraict du grec παντοπελλὸς, tout de liege ». Cette étymologie de la *Briefve Declaration* n'est que l'écho de celle donnée par Budé et retenue par le *Dictionnaire* (1549) de Robert Estienne : « *Pantoufle*, quasi παντοφελλός, i. e. omne, φελλὸς dicitur Latine suber, *liege*... »

Scedule, pour *cedule*, est rattachée à σχέδη, par Robert et Henri Estienne.

Ce sont les imprimeurs, et en premier lieu les Estienne, qui ont révolutionné l'orthographe de la Renaissance, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Quelques mots seulement sur la forme des termes grecs ou latins-grecs dans leur passage au français.

Certaines appellations botaniques ont gardé leur forme gréco-romaine : *panacea*, par exemple, devient, chez Ronsard, *pana-*

(1) Henri Estienne donne, à la fin de sa *Conformité du langage François avec le Grec* (1565), un « Recueil alphabétique des mots françois dérivés du grec », auquel nous renvoyons.

(2) Bovilli, *De differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate*, Paris, 1533, p. 13.

cée, forme retenue par la langue moderne ; de même, *nymphæa* (moderne *nymphée*) et *adiantum*, à côté d'*adiantos* (moderne *adiante*).

D'autres ont été francisés : *panice* (pour *panique*), *prophylactice* et *therapeutice*, etc.

De même, *philologe*, à côté de *prologe*, ce dernier alternant (suivant les éditions) avec *prologue*.

Voilà, dans leur ensemble, les principaux aspects que présentent les hellénismes rabelaisiens. Nous venons d'en étudier tour à tour la forme et le sens, le nombre et la diversité, l'apparition historique et la valeur objective. En établissant une démarcation nette entre les hellénismes proprement dits et leurs congénères adventices, nous avons fait ressortir, en même temps que les tendances satiriques du roman et les créations artificielles de son auteur, les hellénismes réels, nouveaux et féconds, dont il a enrichi la langue et l'esprit national.

CHAPITRE II

LATIN

La tradition latine, ou influence savante du latin, se confond avec les débuts mêmes de la littérature. On peut en suivre les étapes depuis les premiers monuments jusqu'à nos jours. Elle atteint son maximum d'intensité aux XV^e^-XVI^e^ siècles, chez les rhétoriqueurs, et tout particulièrement chez Jean Le Maire.

Rabelais nous a laissé, dans son Ecolier Limousin, une parodie inoubliable de cet envahissement du latinisme. Le texte reproduit une facétie courante au Quartier Latin; mais le latinisme est à tel point inhérent à tout progrès linguistique, que plusieurs des termes employés par l'Ecolier — *crépuscule*, *déambuler*, *indigène*, *lupanar*, *extase*, etc. — font aujourd'hui définitivement partie de la langue.

On sait qu'en dépit de cette parodie, Rabelais use et abuse du latinisme ; mais on n'a pas suffisamment insisté jusqu'ici sur les cas spéciaux où il y a recours intentionnellement, quand il veut donner plus de solennité à son récit ou aux faits narrés. Tel est le style des lettres que Grandgousier écrit à Gargantua et Gargantua à Pantagruel : tel aussi celui de la harangue faite par Gallet à Picrochole, etc.

Un tout autre caractère distingue au *V^e^ livre* les discours de la reine Entéléchie, influence manifeste de la diction symbolique du *Songe de Poliphile*.

D'ailleurs, tous les grands écrivains du XVI^e^ siècle abondent en latinismes. Calvin les prodigue dans son *Institution chrétienne*, termes de dialectique religieuse et de morale, dont la plupart sont restés (1). Le style solennel du grand théologien y diffère

(1) Cf. J. W. Marmelstein, *Etude comparative des textes latins et français de l'Institution de la religion chrestienne par Jean Calvin*, Groningue, 1921. Voy., sur le vocabulaire, notamment les pages 89 à 98, et Appendice II, qui donne une liste alphabétique des néologismes employés dans l'*Institution*.

essentiellement du ton, plus libre et plus personnel, dont il use dans ses lettres, dans ses sermons et dans ses écrits polémiques (1).

Montaigne abonde à son tour en latinismes, qui n'ont pas survécu (2). Ce n'est qu'au XVII^e^ siècle qu'on établira une démarcation rigoureuse entre les latinismes désuets et ceux qui ont définitivement pris racine dans la langue.

I. — Vicissitudes du latinisme.

En parcourant les variantes de l'œuvre rabelaisienne, nous constatons que les réimpressions de l'édition princeps du *Pantagruel* contiennent beaucoup moins de latinismes : *obediens* (ch. VIII) est remplacé par *obeyssans* ; « gehaignoit d'*angustie* » (ch. XIII) est supprimé ; « *lucifuges nycticoraces* qui sont *inquilines* » (ch. XIII) disparaît ; « *depromer* ses oracles » (ch. XVIII) est remplacé par *produire*.

Le chapitre XXIX en fournit à lui seul plusieurs exemples : « estoit *submergé* » (remplacé par *noyé*) ; « naturel comme tu as *concedé* és humains » (= naturel comme *oultroyé* és humains) ; « et *ministere* de ta parolle » (= et *service* de toi...) De même dans *Gargantua*, ch. L : « Le temps qui toute chose *erode* (éd. 1542 : *ronge*) et diminue ».

Dans le I^er^ chapitre de l'édition définitive du *Quart livre*, les néologismes de l'édition partielle cèdent la place à des équivalents indigènes : la *zone torride* y devient *ceinture ardente* et le *pole arctique*, l'*esseuil septentrional*.

Nous dresserons plus loin le bilan des latinismes, dont chaque livre a successivement enrichi la langue. On verra que le *Tiers livre* et le *Quart livre* ne le cèdent guère sous ce rapport à leurs devanciers.

En ce qui touche ce dernier, il est intéressant de faire remarquer que la *Briefve Declaration*, qui explique les hellénismes et les italianismes, ne renferme, en fait de latinismes, que des remarques isolées : « *Auriflue energie*, vertus faisante couller l'or ; *promeconde*, despansier, cellerier, guardien qui serre et distribue le bien du seigneur ».

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 344.

(2) En voir le relevé dans Voizard, *Etude sur la langue de Montaigne*, Paris, 1885.

Ce quasi silence ferait supposer que les latinismes n'étaient plus considérés vers 1550 comme des éléments néologiques étrangers aux lecteurs, en opposition aux emprunts tirés du grec ou de l'italien qu'il importait alors de rendre accessibles.

II. — Sens livresque et sens réel.

Le latin savant a pénétré en français par des voies diverses et à des époques différentes. Les noms des animaux exotiques, par exemple, sont représentés dans les anciens *Bestiaires*, mais cette mention purement livresque n'implique nullement leur existence réelle.

Le nom d'*olifan*, pour éléphant, se rencontre depuis les premiers monuments de la langue jusqu'à la Renaissance ; mais cet animal resta complètement inconnu en France jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle, et lorsque vers 1550 Rabelais trace, dans son livre posthume, un tableau des connaissances zoologiques en France à cette époque, il relègue encore l'éléphant dans le *Pays de Satin*, c'est-à-dire dans le domaine de l'imagination.

Nous avons appliqué ce critère à une grande partie des vocables de la série zoologique et nous avons partout constaté que les anciens textes ne peuvent être compris qu'à la lumière des faits contemporains. La méconnaissance de ce principe est le point de départ de multiples erreurs.

De même, on attache avec raison, en ce qui touche les termes de la langue générale, une importance spéciale à leur *historique*, c'est-à-dire à leur apparition successive dans les textes. Mais cette constatation indispensable ne va pas sans certaines réserves.

Le premier texte, est-il une traduction ? Les conclusions à en tirer, sur la *valeur réelle* des néologismes adoptés par le traducteur, restent illusoires. C'est ainsi, par exemple, que la masse de vocables grecs que Nicolas Oresme a déversée dans ses versions d'Aristote d'après les intermédiaires latins a passé inaperçue ou à peu près. En tout état de cause, ces termes latins-grecs restent exclusivement livresques et ils ne sauraient entrer en ligne de compte avec leurs correspondants réels tirés deux siècles plus tard directement du grec. Leur véritable existence ne commence qu'à partir de ce contact direct avec le texte original.

A plus forte raison doit-on faire de pareilles réserves, lorsqu'il s'agit de mots compréhensifs, qui ont besoin d'un long stage avant d'être intelligibles et admis définitivement.

Le mot *patrie* en offre un exemple instructif. Il remonte au XVI^e^ siècle et on le lit successivement chez Dolet (1544), chez Maurice Scève (1544), chez Hugues Salel (1545) et chez Rabelais (1546).

Cependant, lorsque trois ans plus tard, en 1549, du Bellay s'en sert à plusieurs reprises dans sa *Défense*, le *Quintil* ne manque pas de l'en tancer vertement: « Qui a *païs*, n'a que faire de *patrie*... Le nom de *patrie* est obliquement entré et venu en France nouvellement [avec] les autres corruptions italiques; duquel mot n'ont voulu user les anciens, craignans l'escorcherie du latin, et se contentans de leur propre et bon » (1).

Son dérivé *pätriote* n'apparaît, au sens moderne, qu'au XVIII^e^ siècle, alors que *patriotique* est mis par Rabelais dans la bouche de l'Ecolier Limousin.

L'emploi livresque d'un mot, on le voit, ne doit pas être confondu avec son usage ou sa pénétration dans la langue. Les textes littéraires ont besoin d'être soumis à la même critique que les autres documents de l'histoire.

III. — Catégories de latinismes.

Certaines catégories de latinismes, comme les termes de droit, par exemple, remontent à un passé assez lointain ; d'autres, comme les noms d'histoire naturelle, sont modernes et trouvent dans l'œuvre de Rabelais leur premier témoignage. Nous allons passer en revue ces diverses rubriques.

Histoire naturelle. — Rabelais a complètement renouvelé la nomenclature de l'histoire naturelle. Il a fait passer en français la forme et la substance de l'œuvre encyclopédique de Pline, et la plupart de ses acquisitions sont restées dans la langue, où elles ont remplacé les appellations du passé. Pour ne citer qu'un exemple, la forme *éléphant* apparait pour la première fois sous la plume de Rabelais, qui l'a directement tirée de Pline : elle s'est définitivement substituée à l'ancien *olifan*, qui avait subsisté jusqu'au début du XVI^e^ siècle.

(1) Voy. Chamard, éd. de la *Défense*, p. 31-32. — Delboulle, dans *Rev. de l'Hist. litt. de la France* de 1901 (l'exemple du XV^e^ siècle cité par Littré est interpolé). — Séché, dans *Revue de la Renaissance* de 1908, p. 103 à 109 (on trouve fréquemment *patrie* dans la correspondance privée du cardinal du Bellay avec ses familiers et ses secrétaires).

Cette vaste nomenclature que Rabelais a transposée de son modèle latin, il l'a fait sienne, grâce à son génie d'écrivain.

Nous en avons exposé les nombreux aspects et fait ressortir, par l'étude des faits connexes, la grande importance sous le rapport à la fois linguistique et social.

Médecine. — Les termes médicaux de source latine remontent à différentes époques. Retenons ici ceux qui sont attestés pour la première fois chez Rabelais. Il les a directement tirés de Celse, Pline, Cælius Aurelianus, etc. : *Angine* et *hernie*, *périnée* et *péritoine*, *pylore* et *sphincter*, etc., en dérivent (1).

Droit. — Les termes de pratique abondent dans un roman qui offre en même temps la satire du style juridique de l'époque, de ses procès interminables et des violences de sa procédure criminelle. Rabelais, fils de légiste, était parfaitement au courant des choses du Palais, et son juge Bridoye fait étalage de tout un vocabulaire juridique (l. III, ch. xxxix).

Ces termes ont été récemment l'objet d'un travail spécial (2). Il nous suffira d'y renvoyer, en nous bornant ici à quelques remarques d'ensemble.

Le vocabulaire juridique était définitivement constitué à l'époque de Rabelais. La plupart de ses termes — de source latine, bas-latine (3) ou française — remontent aux siècles antérieurs (du xii^e^ au xv^e^ siècle) :

Complainte et *contredit* sont du xii^e^ siècle ; *grief*, *libelle* et *production* se lisent déjà dans les *Coûtumes* de Beaumanoir (1283), et c'est au même siècle que remontent *allegation* et *enqueste*.

Appartiennent au xiv^e^ siècle les termes *anticipatoire* et *appointement*, *confrontation* et *declinatoire*, *intendit*, *salvation*, *duplique* et *triplique* (4).

Au xv^e^ siècle : *apostres*, que Rabelais écrit *apostoles*, alors

(1) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 366 à 368.

(2) Jean Plattard, « La procédure au xvi^e^ siècle d'après Rabelais » (*Rev. du XVI^e^ siècle*, t. I, p. 28 à 49). Cf. sur la langue juridique, Brunot, *Histoire* de la langue, t. III, p. 22 et suiv.

(3) Y remontent les nombreux brocards dont Bridoye émaille son verbiage.

(4) Nous renvoyons, sur le sens de ces termes spéciaux ainsi que de ceux qui suivent, aux deux ouvrages : Ragueau-Laurière, *Glossaire du Droit français* (Paris, 1704; l'éd. princeps de l'*Indice* de Ragueau remonte à 1583), et Antoine Loysel, *Institutes coustumieres* (1607; éd. Dupin et Laboulaye, 1846, t. II, p. 399 à 521).

que la première forme est seule donnée par Robert Estienne (1539) : « *Apostres* et lettres que le juge, duquel est appelé, baille à l'appelant, adressans au juge par devant lequel ressortit l'appel, *Dimissoriæ litteræ* » (1).

Tous ces termes remontent au passé et représentent un vocabulaire juridique traditionnel. De toutes les nomenclatures spéciales, celle du droit est la seule à se trouver ainsi constituée à l'avance. Le XVI^e^ siècle lui a fourni à son tour nombre de contributions :

Comparition, à côté de *comparution*, cette dernière seule retenue par la langue juridique moderne.

Compulsoire et *lettres royaux* (voy. *Dict. gén.*).

Recollement (de témoignage).

On trouvera plusieurs de ces termes et quelques autres dans les *Forensia* (1544) de Budé (2), dont les explications ont passé dans le *Dictionnaire* de Robert Estienne. Ils sont tous antérieurs à Rabelais qui n'a ajouté, pour son compte, que l'unique terme *acaration*, équivalent languedocien du synonyme indigène *confrontation*, avec leguel il fait double emploi. Ce terme est encore vivace dans le Midi : *acarà*, confronter ; *acaramen*, confrontation (Mistral).

La part d'originalité qui revient à Rabelais, dans cette abondante nomenclature, est nulle ou à peu près, mais il a su tirer de la pratique journalière du *monde palatin* (l. III, ch. XL) ces termes épars et les réunir dans un ensemble qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Et si l'intérêt philologique en est assez mince, le tableau qu'il a tracé à plusieurs reprises des mœurs judiciaires du temps, tantôt joyeux et indulgent, tantôt sombre et véhément, garde toute sa valeur psychologique et sociale.

MYTHOLOGIE. — Les noms mythologiques romains ont de bonne heure passé au français, mais ce n'est qu'au XVI^e^ siècle qu'ils ont reçu leur forme et leur valeur définitives. Jean le Maire en a usé avec profusion dans ses *Illustrations de Gaules* (1511-1513). Pour n'en citer qu'un ou deux exemples, à côté de *dryade* et *hamadryade*, de *nymphe* et d'*oréade*, antérieurement attestés, on y lit pour la première fois (l. I, ch. XXIV) *naïade* et *demi-dieu*. C'est chez lui qu'on trouve tout d'abord le nom de *Parques*,

(1) Cf. aussi : « Juges *pedanés*, chastellains et autres tels juges inferieurs (sic forenses loquuntur) ».

(2) L'édition de 1545 est accompagnée d'une traduction en français.

dont Rabelais use fréquemment (surtout sous la forme *Parces*) (1).

Tous ces noms mythologiques se présentent d'abord sous leur forme latine, et il n'est pas sans intérêt d'en suivre la francisation assez lente.

Jean Le Maire écrit *Cerberus*, *Neptunus*, *Silenus*, alors que Rabelais use exclusivement de *Neptune*, mais reste hésitant sur les noms de *Cerbere* (et *Cerberus*) et de *Silene* (et *Silenus*). *Priapus* et *Genius* sont communs aux deux auteurs. Ce dernier, qu'on lit déjà sous cette forme dans le *Roman de la Rose* (2), revient sous la forme *genie*, avec le sens de divinité tutélaire (3). Quant à l'acception d'inspiration ou talent naturel (acception de *genius* à l'époque impériale), *genie* figure tout d'abord dans la facétie de l'Ecolier Limousin avant de revenir sous la plume de Ronsard. Du Bellay se sert encore avec ce sens de la forme latine *genius* (4).

Larves (l. I, ch. LIV), *Lemures* (5) (l. III, ch. XXIV) et *Penates* (l. II, ch. VI) sont pour la première fois attestés chez Rabelais.

L'édition princeps de *Pantagruel* (ch. II) porte encore *Phebus*, qu'on lit *Phebe* dans les réimpressions ultérieures. Et cette tendance devient générale en ce qui concerne les noms des géants mythiques, ancêtres de Pantagruel (ch. I) : Antheus, Briareus, Polyphemus deviennent par la suite Antée, Briarée, Polypheme (6).

(1) « Les trois deesses nomées *Parques*, pource qu'elles n'espargnent personne, ainçois donnent les destinées à chacun ainsi qu'il leur plait », Le Maire (t. I, p. 185).

(2) *Genius* y personnifie la fécondité, l'amour physique.

(3) « Hesiode en sa Hierarchie colloque les bons Dæmons (appellez les si voulez Anges ou *Genies*) comme moyens et mediateurs des Dieux et hommes » (l. III, ch. I). Et plus loin (ch. III) : « ... dæmons, *genies*, heroes... ».

(4) « Ne sçay quel esprit qui est en leurs escritz que les Latins appelleroient *genius* », *Défense*, p. 95.

(5) Cf. Robert Estienne (1539) : « Un *Luiton*, ou Gobelin, ou Follet, c'est ung esprit qu'on ne peult veoir et se delecte à decevoir les gens, *Lemures* ».

(6) Rabelais a ainsi mis en pratique les théories de la Pléiade. Du Bellay avait recommandé (dans sa *Défense*, éd. Chamard, p. 255) : « Accommode doncques tel nom propre, de quelque langue que ce soit, à l'usage de ton vulgaire ». Et Ronsard (dans son *Art poétique*, éd. Blanchemain, t. VII, p, 320) : « Si tu te sers des noms propres des Grecs et des Romains, tu les tourneras à la terminaison françoise, autant que ton langage le permet ». Cependant Amyot garde la forme

IV. — Relevé statistique

Le latinisme continue au XVI^e^ siècle, et sur une échelle plus vaste, son influence séculaire. Mais la masse des mots nouveaux qu'adoptent les écrivains de l'époque, et en premier lieu Rabelais, reste confinée dans leurs œuvres. Un petit nombre seulement franchit la Renaissance et se naturalise définitivement dans la langue.

Nous reviendrons plus loin sur ceux qui ont joui d'un prestige éphémère, sans avoir survécu. Nous ne tiendrons ici compte que des latinismes, qui ont fait fortune et continuent à faire partie de la langue générale.

Les premiers novateurs dans cette direction sont toujours les rhétoriqueurs, qui renchérissent sur leurs devanciers du siècle précédent, Jean Le Maire, en tête, dont l'œuvre renferme, au milieu d'une foule de latinismes morts-nés, un certain nombre de termes qu'on retrouve une vingtaine d'années plus tard chez Rabelais et qui sont restés : acclamation, agriculture, amateur, amphithéâtre, aquilin, architecture, blasphémer, célèbre (1), fortuit, fréquent, inculquer (2), inscription, instant, rare (3).

Après lui, Jean Bouchet, dans son *Panégyrique de la Trémoille* (1527), a risqué quelques vocables, qui figurent également chez Rabelais et qui ont triomphé : avare, docte, fidèle, lamie (4).

Mais c'est Rabelais qui a eu l'influence la plus décisive. Les quatre livres de son roman, qui s'échelonnent de 1532 à 1552, ont fait passer dans la langue un nombre considérable de latinismes, qu'il importe de dénombrer dans l'ordre de leur apparition, en

originale, et Montaigne ne manque pas de relever avec éloge ce procédé du célèbre traducteur.

(1) Le mot a été mis par Rabelais dans la bouche de l'Ecolier Limousin.

(2) Même remarque.

(3) Voy., pour la justification de ces termes, l'étude de Paul Barbier fils « Ce que le vocabulaire du français littéraire doit à Rabelais » (dans *Rev. Et. Rab.*, t. III, p. 280 à 302 et 387 à 401).

Cf., à ce sujet, le récent ouvrage d'Alfred Humpers, *Etude sur la langue de Jean Le Maire de Belges*, Liège, 1921 (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. XXVI).

(4) Dans la thèse d'A. Hamon, *Un grand rhétoriqueur poitevin, Jean Bouchet* (1476-1557), Paris, 1901, l'auteur ne tient compte que de faits exclusivement grammaticaux.

négligeant la nomenclature scientifique (histoire naturelle et médecine) :

Gargantua (1533-1535) : Abhorrer, *agriculture* (1), apparat, aspect, cadavre, candide, *docte*, élaborer, équitable, excrément, *fidèle*, frugal, horrifique, importeur, imposture, incommode, inerte, inhiber, *inscription*, *instant*, intempérie, maritime, offensif, ovation, panique, prélude, sidéral, spiral, superfétation, turbine, vétusté (2).

Pantagruel (1532-1535) : Agrimenseur, arbuste, *célèbre*, correct, crépuscule, déambuler, exclusif, génie, guttural, horaire, indigène, linéament, matricule, pénurie, *rare*, tergiverser, tropique, vermiforme.

Tiers livre (1546) : Angarie, antiquaire, apostème, articulation, athlète, aulique, *avare*, corrival, culinaire, décadent, décimer, explorer, génial, hyperbolique, imperméable, inculquer, interpolation, intimider, modal, officieux, opter, perversion, prolifique, ratiociner, sacrosaint, sceptique, stagnant, tenace, tentative, tragique.

Quart livre (1552) : *Acclamation*, éjaculation, éolipile, exotique, *fréquent*, parallèle, pédané, pétrifier, succès, tutélaire, valide, ventriloque, ventripotent (3).

Le fait que maint de ces vocables se rencontrent à la fois chez Rabelais et chez Jean le Maire ne tire pas à conséquence. Ces latinismes étaient dans l'air et revenaient tout naturellement sous la plume des écrivains de l'époque. A cette circonstance s'ajoute la considération décisive de l'immense popularité du roman rabelaisien. Alors que l'œuvre de l'illustre rhétoriqueur restait, par son style et son format, réservée exclusivement aux lettrés, les quatre livres de *Gargantua* et *Pantagruel*, débités en minces plaquettes, devenaient accessibles aux lecteurs de toute classe. Jouissant d'une vogue extraordinaire, lus et relus, il n'est pas surprenant qu'ils aient exercé une influence incomparable pour la diffusion des idées de la Renaissance et surtout pour l'enrichissement de la langue nationale.

V. — Latinismes désuets.

Le XVI^e^ siècle est par excellence latinisant. Nous avons dit à

(1) Les vocables en italique se retrouvent chez Jean Le Maire ou chez Jean Bouchet, ce qui n'implique nullement (pour des raisons exposées ci-dessus) leur antériorité *réelle*, quant à leur pénétration dans la langue générale.

(2) Voy., sur ces mots et les suivants, le *Dict. général* et, comme correctif, l'étude citée ci-dessus de Paul Barbier fils.

(3) Le verbe *postposer* (Rabelais, Rob. Estienne) est modelé sur le latin *postponere*.

quel point les derniers des rhétoriqueurs, Jean le Maire et Jean Bouchet, en sont imprégnés. Rabelais, tout en raillant dans son Ecolier Limousin cette invasion du latinisme, n'en suit pas moins leur exemple. Il importe de distinguer, dans cette masse, les vocables aujourd'hui désuets, dont les divers groupes forment un ensemble considérable.

I. — Latinismes communs.

Un grand nombre de ces mots latins sont communs aux écrivains de la Renaissance, depuis Le Maire et Rabelais jusqu'aux poètes de la Pléiade, à Brantôme et à Montaigne. Il s'agit donc en l'espèce de latinismes usuels à l'époque et tombés depuis en désuétude. Leur usage fréquent témoigne d'une certaine expansion au XVI^e^ siècle et plusieurs d'entre eux se rencontrent aux siècles suivants. Nous allons passer en revue les principaux représentants de ce groupe :

Amoderer, modérer, du latin *admoderari* (l. III, ch. LII), verbe donné par le *Dictionnaire* (1539) de Robert Estienne et employé par Ronsard.

Animant, animal, être animé, du latin *animantem*, mot dont Rabelais fait un fréquent usage, comme du Bellay et Montaigne.

Bellique, de guerre (*bellicus*), fréquent chez Rabelais, chez les poètes de la Pléiade et Montaigne. Il se lit aussi dans Marot.

Benevole, à côté de *benevolence*, bienveillance, ce dernier encore nouveau. Rabelais le prête d'abord à l'Ecolier Limousin et l'insère ensuite dans la harangue solennelle d'Ulrich Gallet. Le mot se lit sous cette forme dans Montaigne.

Collauder, louer pleinement, faire grand éloge, du latin *collaudare*, verbe employé une seule fois par Rabelais dans des vers traduits de Virgile (l. III, ch. LII). Baïf s'en est servi deux fois (Marty-Laveaux, t. I, p. 115).

Concion, harangue, de *concionem*, latinisme fréquent chez Rabelais. Du Bellay l'a employé dans sa *Défense*, comme néologisme, en le faisant suivre de son équivalent français (« ces belles *concions* et harangues ») et Robert Estienne le donne à la même époque (1549).

Condigne, tout à fait digne (*condignus*), qui figure deux fois au *Quart livre* (ch. IV : « graces *condignes* »; ch. XI : « louanges *condignes* ») a été repris par Baïf et accueilli par Robert Estienne (1549).

Contemptible, méprisable (*contemptibilis*), une seule fois employé par Rabelais (l. I, ch. XXXII), fut admis ultérieurement par du Bellay (dans sa *Défense*), par Montaigne et d'Aubigné. Robert Estienne donne en outre (1539) *contemner* et *contemnement* : « *contemner* et mespriser l'authorité de justice »,

Equiparer, égaler, du latin *æquiparare* (l. III, ch. LII) : « Galen ause *æquiparer* le pantagruelion à la terebenthine ». Robert Estienne (1539) le donne en même temps que le dérivé *equiparation*.

Exercitation, exercice, et *exerciter*, exercer, l'un et l'autre fréquents chez Rabelais, comme chez Marot, Amyot et Montaigne.

Existimation et *existimer*, estimation et estimer, latinismes usuels à côté de leurs équivalents français.

Fauste, heureux, lat. *faustus*, dans la *Sciomachie* (« *fauste* et heureuse journée »), latinisme repris par Baïf. Rabelais dit en outre : « *infauste* et malheureux » (l. III, ch. xx).

Fruition, jouissance (lat. *fruitio*), mot fréquent chez Rabelais, admis par Montaigne.

Idoine, propre à, capable (lat. *idoneus*), familier à Rabelais, à du Bellay et à Montaigne.

Instaurer, restaurer (lat. *instaurare*), verbe fréquent. Il est donné par Robert Estienne (1549).

Interminer, menacer (lat. *interminari*), à côté d'*intermination*, menace (l. III, ch. XXXIII).

Irrision, moquerie, lat. *irrisio* (l. II, ch. XV : « en *irrision* »), terme repris par du Bellay dans sa *Défense*.

Macule, tache, se lit deux fois dans le *Ve livre* et se retrouve dans Ronsard et dans Corneille. Robert Estienne le donne (1539) ; « Recevoir quelque *macule* et tache ».

Nubileux, nuageux (lat. *nubilosus*), fréquent chez Rabelais, revient dans Montaigne et se lit encore chez Malherbe.

Ocieux, oisif (lat. *otiosus*), latinisme des plus usuels chez Rabelais comme chez tous les écrivains du XVIe siècle.

Peculier, particulier (lat. *peculiaris*), employé une seule fois par Rabelais comme synonyme de « familier » (l. I, ch. LIV), se lit dans Amyot et Montaigne. Robert Estienne donne (1539) : « *Peculier* et propre ».

Peregrin, exotique, étranger et étrange, épithète fréquente chez Rabelais (appliquée aux êtres et aux choses), à côté de *peregrinité*, condition d'étranger (lat. *peregrinitas*) et de *peregriner*, voyager à l'étranger (lat. *peregrinari*), tous usuels au XVIe siècle.

Progeniteur, ancêtre (l. V, ch. xx), est dans Montaigne.

Recordation, mémoire (à côté de *recorder*, se souvenir), fréquent chez Rabelais, admis par Calvin et Montaigne.

Solenne, solennel (l. IV, ch. II), même forme dans Montaigne.

Sagette, flèche, lat. *sagitta* (l. IV, ch. XXXIV), employé une seule fois par Rabelais, mais fréquent chez Marot et les poètes de la Pléiade. On le lit encore chez Montaigne.

Scintille, étincelle, latinisme fréquent, est donné par Robert Estienne (1549) et se lit souvent chez les poètes de la Pléiade.

Tuition, défense (l. IV, ch. XXVI : « le regime et *tuition* de la province »), latinisme repris par Montaigne.

Vaticinateur (à côté de *vaticineur*, synonyme de *divinateur*) et *vaticinatrice*, devin et devineresse; *vaticination*, divination, et *vaticiner*, prédire l'avenir, tous très usuels de Rabelais à Montaigne.

Vigile, veille, fréquent chez Rabelais, repris par du Bellay et censuré par le *Quintil Horatien*.

Vitupere, blâme (l. V, ch. XII). Se lit dans Ronsard.

Ajoutons : *Alme* (1), nourricière, figure dans le discours de l'Escolier Limousin, avant d'être repris au *Tiers livres* (ch. XLVIII : « l'*alme* et grande mere, la Terre »); *arer*, labourer (l. IV, ch. XLV : « cestuy homme... *aroyt* un champ »); *consoner*, être d'accord (l. III, ch. XX : « Tout vray à tout vray *consone* »); *deperdre*, perdre (l. III, ch. LII : « le Pantagruelion ne *deperdra* un seul atome... »), etc.

La plupart de ces latinismes ont cessé d'être usuels après Montaigne, bien que certains aient reparu à l'époque classique. Lorsque du Bellay publia sa *Défense et illustration de la langue françoise* (1549), l'auteur du *Quintil Horatien* (1551) lui reprocha d'avoir usé dans ce manifeste de nombreux néologismes, en dépit de sa fameuse recommandation au lecteur : « Use de motz purement françoys » (2). Cette liste mérite d'être retenue, comme un commentaire vivant des tendances néologiques de l'époque.

2. — Latinismes individuels.

Chaque auteur de la Renaissance, insigne ou médiocre, a risqué des latinismes de son crû. Ce sont là des velléités latinisantes plus ou moins nombreuses, selon la diversité du tempérament de l'écrivain. Jean Le Maire en possède tout un vocabulaire. Rabelais ne le cède guère à son illustre prédécesseur.

Dans le naufrage de ces vocables lancés au hasard, un petit

(1) Chez les poètes de la Pléiade, *alme* est le reflet de l'italien poétique *almo*, beau, sublime (fréquent chez Pétrarque).

(2) « Ce commandement est tresbon — remarque le censeur — mais tresmal observé par toy, precepteur, qui dit *vigiles* pour *veilles*; *songer* pour *penser*; *dirige* pour *adresse*; epithetes non *oysifz* pour *superfluz*; *pardonner* pour *espargner*; *adopter* pour *recevoir*; *liquide* pour *clair*; *hiulque* pour *mal joinct*; *religion* pour *observance*; *thermes* pour *estuves*; *fertile* en larmes pour *abondant*; *recuse* pour *refuse*; le *manque flanc* pour le *costé gauche*; *guerriere* pour *combatante*; *rasserener* pour *rendre serain*; *buccinateur* pour *publieur*; *fatigue* pour *travail*; *intellect* pour *entendement*; *aliene* pour *estrange*: *tirer* pour *peindre* ou *pourtraire*; *molestie* pour *ennuy*; *pillé* pour *prins*; *sinueux* pour *courbe* et *contourné*, et infiniz semblables que trop long seroit à les nombrer ». Ed. Chamard, p. 256.

nombre a surnagé et est arrivé jusqu'à nous. Il en fallait risquer des centaines pour en faire triompher quelques-uns.

On reconnaît cependant, dans cet emploi débordant de latinismes, des intentions littéraires et des procédés de style particuliers. Essayons de discerner ceux qui appartiennent à Rabelais.

1° — Style soutenu.

Nous avons déjà fait remarquer à quel point Rabelais recherche le latinisme pour donner plus de solennité à ses récits ou plus de relief aux idées qui lui sont chères. On observe cette tendance principalement dans les harangues, les lettres de style ou les souvenirs du passé.

Concions. — La « Harangue faite par Gallet à Picrochole » rappelle dès son début les *concions* de Tite-Live (l. I, ch. xxxi) : « Plus juste cause de douleur naistre ne peut entre les humains, que si du lieu dont par droicture esperoient grace et benevolence, ilz recepvent ennuy et dommaige ».

On y lit nombre de latinismes (1) ainsi que dans la « concion que faist Gargantua ès vaincus » (2).

Un autre exemple de ce style soutenu nous est présenté par le xlviii[e] chapitre du *Tiers livre*, dont le titre même est d'une allure cicéronienne : « Comment Gargantua remonstre n'estre licite les enfans soy marier sans le sceu et adveu de leurs peres et meres » (3).

Lettres. — On lit dans la lettre de Gargantua à Pantagruel (l. II, ch. viii) : « ... le souverain *plasmateur* Dieu... ceste tant magnifique *plasmature* en laquelle avoit esté l'homme creé... l'ame seroit *degenerante* et abastardie... sera bien *expoly* en l'officine de Minerve... vives et *vocales* instructions... arbustes et *fructices* des forestz... sapience n'estre poinct en ame *malevole* ».

(1) « ... Prince ny ligue tant *efferée* ou superbe... toute amitié *conculquée*... juste *retributeur* de nos entreprises... par *fallaces* especes et phantasmes *ludificatoires*... tant *ignare* et stupide... ».

(2) « ... Avoient pillé et *depopulé* et saccaigé les *fins maritimes* de Olone... non assouvy de ses *fortunes*... se donna *mancipe* et serf volontaire... » (l. I, ch. l).

(3) « ... Pleins de *salacité* et *lascive*... estoile *matute*... qui ont *sanxi* et presté obeissance... telles sanxions *connubiales*... comme iniques et *fraudulentes*... place ennemie à granz frais *oppugnée*... rapportant et *hereditant*... *instans* fierement et *contendens* estre... raison *obstante*... rapt *diffame*... jetter en *direption* des bestes brutes... l'*alme* et grande mere la Terre... corps *spirant* et vivant ».

Narrés. — En remontant dans le passé, Rabelais aime à donner à son style une couleur archaïque latinisante. Le Prologue du *Tiers livre* nous en offre un échantillon important, où, à propos de Diogène, il écrit : « Si n'en avez ouy parler, de luy vous veux presentement une histoire *narrer*... » (1).

Il dira également (l. I, ch. II) : « Les navrez il [Grandgousier] feist panser et traicter en son grand *nosocome*... », c'est-à-dire hospice où l'on soigne les malades. Terme gréco-latin qu'on lit dans le Code Justinien.

Synonymie. — Réminiscence du style cicéronien est également le redoublement de l'expression, sa definition par un double synonyme, l'un néologique et l'autre déjà connu du lecteur. Cet accouplement du néologisme avec un terme usuel permettait aux novateurs de le rendre accessible et d'en atténuer l'étrangeté par ce voisinage plus familier. C'était un procédé très répandu chez les écrivains et les traducteurs de la Renaissance (2).

Voici quelques exemples tirés du *Tiers livre* : « ... *imbecille* et *impotent* (Prol.) ... insigne fable et *tragicque comedie* (ibid.)... funerailles et *exeques* (ch. III) ... une connexion et *colligence* (ibid.)... en effroy et *trepidation* (ch. V)... dueil et *ulement* (ch. XXIII)... ».

Dans le *Quart livre* : « ... marchandises exotiques et *peregrines* (ch. II)... ceste *angustie* et necessité (ch. IV) ».

De même : « ... loge et *tugure* pastoral (l. I, ch. XLIII)... mettre à *internition* et destruire totallement » (*ibid.*).

Rabelais va même volontiers jusqu'aux séries synonymiques. Rappelons ces trois exemples : « matieres de soy ambigues, intrinquées, perplexes et obscures » (l. III, ch. XLIII); ... « rare est l'affection des... *vitrices*, *noverces* et merastres envers les enfans des deffuncts premiers peres et meres (ch. XLIV); et « ... l'estonnent et espouvantent par *prodiges*, *portentes*, *monstres* et autres precedens signes... » (l. IV, ch. XXVII).

(1) En voici quelques phrases :
« Philippe, roy de Macedoine, venoit en grand arroy et *exercite mereux*... roula le tonneau *fictil*... pour n'estre veu *cessateur* et ocieux... *laudateur* de leurs prouesses... C'est une vraye *cornucopie* de joyeuseté et raillerie... alteration inextinguible et *manducation* insatiable ».

(2) Voy. Plattard, *Le Quart livre de Pantagruel* (éd. partielle de 1548), Paris, 1911, p. 13 à 14, et Sturel, *Jacques Amyot, traducteur de Plutarque*, Paris, 1909, p. 236 et suiv.

2° — *Hyperlatinisme.*

Les exagérations dans la manie latinisante sont à la fois d'ordre formel et lexicologique.

Forme. — La tendance à substituer au mot indigène son type latin correspondant est une des curiosités du style de l'époque. Rabelais dira par exemple : « ... quelque *pagine* de la Saincte Escriture » et « lecture *matutinale* » (l. I, ch. xxiii); — « Pantagruel avec ses *apostoles* » (l. II, ch. xxviii), etc.

Vocables. — Il fait entrer dans son lexique (l. I, ch. xvii) « queste *suille* », c'est-à-dire quête de porc; *œstre Junonicque* (l. I, ch. liv), pour taon, et « composer tant en carmes que en *oraison solue* » (l. I, ch. lvii), c'est-à-dire en prose.

Dans le ch. xviii du *Tiers livre : eviré*, privé de virilité, lat. *eviratus* (fréquent), à côté de *recutit* (1), circoncis, lat. *recutitus*. Dans le Prologue du *Quart livre* : « *everseur* de honesteté », à côté d' « *eversion* des republiques » (ch. xxvi); et dans l'*Epître à Odet* : « est grandement *vituperé* » et « une des moindres *contumelies*... ».

Phrases. — Certaines phrases sont d'une construction si purement latine, qu'elle frise l'obscurité : « Peine par nature est au refusant interminée » (l. III, ch. iv), c'est-à-dire la nature menace d'une peine le refusant, et « cessent les armes, regnent les toges », paraphrase de *cedant arma togæ*.

Tous les passages oratoires du roman — harangues, lettres, récits — abondent en pareilles imitations et décalques du style cicéronien.

VI. — Modifications graphiques.

L'orthographe, simple et rationnelle du moyen français, a subi, sous l'impulsion des latinisateurs de la Renaissance, des changements considérables. On en est redevable surtout aux imprimeurs, les Estienne en tête, dont les connaissances en matière

(1) On lit ce latinisme dans les *Contes du sieur Goulard* de Tabourot, fol. 4 v° : « Et combien que l'on luy ait voulu imputer qu'il estoit *recutit* et avoit fréquenté quelques Juifs en Avignon ».

Cf. Laurent Joubert, *Erreurs populaires*, Bordeaux, 1579, IIe partie, p. 195 : « Le Latin l'appelle [le *retalhat*] *recutit*, comme ayant recouvert sa peau »

d'étymologie française étaient alors nécessairement rudimentaires et aléatoires. Ces réformistes se laissaient uniquement guider par l'analogie externe, le plus fallacieux des principes étymologiques. Nulle part le dicton : « les apparences trompent », ne s'est vérifié avec plus d'évidence que dans ce domaine orthographique.

De là des superfétations de lettres, des charges graphiques qui rendent difficilement accessibles certains auteurs et en premier lieu Rabelais. Plusieurs de ces exagérations se sont perpétuées jusqu'à nous, témoignant ainsi des ravages exercés par un principe mal compris et poussé à l'extrême (1).

Le zèle des humanistes va jusqu'à altérer la forme de certains mots.

On lit dans Rabelais : *aureille*, *cere* (pour *cire*), *cerimonie* et *medicin*, *columne* (Rob. Estienne : *colomne*), *diviner* et *divise* (pour *deviner* et *devise*), *equal* (et ses dérivés), *huller*, *leon* et *mute* (pour *hurler*, *lion* et *muette*), *lexive* et *rarité* (pour *lessive* et *rareté*), *verm* ou *verme*, à côté de *ver*, etc.

L'édition princeps du *Pantagruel* porte, au chapitre II : « par les *esglises* » et « le *pauvre* peuple » ; les réimpressions ultérieures leur substituent : « par les *ecclises* » et « le *paoure* peuple ».

De même : *perfum* et *perfaict*, etc.

Inversement : *affermer* (pour *affirmer* (2) et *confermer*, *enfermier* (3) et *entendant* (pour *infirmier* et *intendant*), etc.

De faux rapprochements ont amené des graphies comme *eximé*, amaigri, pour *essimé*, qui se dit aujourd'hui surtout des faucons ; *sçavoir*, par la prétendue influence du latin *scire* (avec lequel le mot n'a rien de commun) ou *thesor* (pour *trésor*), et des charges comme *doubter*, *nepveu*, *prebstre*, etc. Un des plus curieux exemples est *monstier* pour *moustier* (d'après le lat. *monasterium*), le premier à peu près général au XVI^e^ siècle. De même la graphie latinisante *convent* pour *couvent*, longtemps conservée, comme le prouve cette remarque de Ménage (1650) : « La plupart des religieux disent et écrivent *convent*... il faut dire et écrire *couvent* ».

(1) Voy., pour plus de détails, Darmesteter et Hatzfeld, *Le XVI^e^ siècle*, t. I, p. 194 à 200, et F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. II, p. 93 et suiv.

(2) L'éd. princeps de *Gargantua* (ch. XXXVI) porte *affirmans* ; les éditions ultérieures, *affermans*. Robert Estienne donne (1539) : *affirmer*, mais *confermer*, etc.

(3) Cf. Robert Estienne (1549) : *enfermerie*, infirmerie.

Ces *rapetasseurs de vieilles ferrailles latines*, ces *grabeleurs de corrections* ont ainsi profondément transformé l'aspect des mots du moyen français et l'orthographe moderne est encore imprégnée des théories latinisantes des imprimeurs du XVI^e^ siècle.

VII. — Latin ecclésiastique.

Vulgate. — L'influence séculaire que la Bible a exercée sur la pensée et la langue nationales a eu lieu par l'intermédiaire de la *Vulgate*, traduction latine faite sur la version grecque des Septante. Elle fut retouchée vers 384 par saint Jérôme, qui l'a rendue plus conforme au texte hébreu original.

Cette version a gardé nombre d'hébraïsmes qui ont ensuite passé dans les langues modernes. Rabelais en a tiré des images et des comparaisons, des expressions typiques et des vocables isolés que nous avons mentionnés ailleurs (1).

Ajoutons-y l'appellatif : *architriclin*, maître d'hôtel d'un prince, titre facétieux que prend notre auteur sur la *Pantagruéline Prognostication* et dans la lettre plaisante adressée à Antoine Hullot (1542). Le nom se lit dans Villon et dans un « Sermon joyeux de bien boyre » (2), par allusion aux noces de Cana (3).

Bréviaire. — Il en est de même pour les Psaumes qui constituent le fond du bréviaire. Leur accompagnement d'antiennes et de lectures tirées des Pères ou des Actes des Martyrs, a été largement mis à contribution par notre auteur. Nombre de termes liturgiques en dérivent :

Audi nos et *gaude* (l. II, ch. XI), répons et antienne commençant par ces mots : « *Gaude*, Maria virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo... ».

Magnificat, cantique de la Vierge, tiré de saint Augustin.

Memento, messe de la commémoration des morts (l. II, ch. IV), commençant ainsi : « *Memento* etiam, Domine, famulorum famularumque tuorum... ».

(1) Voy. ci-dessus, p. 27 à 30.

(2) *Anc. Théâtre*, t. II, p. 17. Dans plusieurs chansons de geste, *saint Architreclin* est le nom du marié des noces de Cana.

(3) Dans son *Traité des reliques* (1543), Calvin rapporte ce curieux détail : « A Orleans, les moines se disent avoir du vin, lequel ilz nomment de l'*Architriclin*. Car pour ce que saint Jehan, recitant le miracle [aux nopces de Cana], parle de l'*Architriclin*, qui est à dire maistre d'hostel, il leur a semblé advis que c'estoit le nom propre de l'espoux ». Voy. *Opera*, t. VI, p. 417.

Tous ces termes, et plusieurs autres tirés des offices (1), sont antérieurs à Rabelais. Ils étaient courants, non seulement dans le milieu monacal, mais encore dans toutes les classes de la société. Le bréviaire est pour Rabelais, comme pour Frère Jean, une source d'érudition théologique, une *matière de bréviaire* (2).

VIII. — Bas-latin.

Le bas-latin a été pendant des siècles, et sans en excepter la Renaissance, l'unique organe intellectuel de l'humanité européenne. Nous avons relevé à plusieurs reprises son rôle d'intermédiaire dans le domaine scientifique et philosophique. Il suffira de rappeler ici les principaux services qu'il a rendus pendant cette longue période du Moyen Age au XVI^e^ siècle.

Scolastique. — Le roman rabelaisien offre une parodie du jargon théologique médiéval et de la scolastique encore souveraine au début de la Renaissance. Les nombreuses abstractions qui ont passé de ce langage dans les idiomes modernes, les subtilités de cette pensée abstruse et nuageuse fournissaient au satirique une matière inépuisable. Il en a tiré un large parti, dans la harangue du maître sorboniste Janotus et dans nombre d'imitations amphigouriques : « la *terrestreité* de leur nature » et « nature *quidditative* » (l. I, ch. XIX), à côté de « *in modo et figura* » (ch. XX), et de « en *secondes intentions* » (l. III, ch. XII (3).

Science arabe. — Nous avons déjà montré que les œuvres des médecins et philosophes arabes — en premier lieu d'Avicenne et d'Averroës — ont été vulgarisées en Occident par des versions en bas-latin qui sont restées dans l'enseignement jusqu'au début du XVII^e^ siècle. C'est par ces versions qu'un certain

(1) Cf. l'étude de J. Plattard, citée à la p. 27.

(2) Rappelons ici le terme *proficiat*, droit que les évêques nouvellement installés levaient sur les ecclésiastiques, d'où le sens généralisé de « don de bienvenue », fréquent chez Rabelais avec des applications facétieuses, comme dans ce passage de la *Passion* de Gréban, où Cerberus dit à Lucifer :

> 3805. Puisqu'il y a si grosse peine,
> Alors ! que le deable nous maine,
> Nous paierons le *profficiat*.

(3) Voy., pour les définitions, Pierre Nova, *Dictionnaire de terminologie scolastique*, Avignon-Paris, 1885.

nombre de termes scientifiques se sont introduits dans la langue et dans le vocabulaire de Rabelais, notamment des vocables d'histoire naturelle et de médecine (1).

PHARMACIE. — C'est également le bas-latin qui se trouve à la base de la nomenclature pharmaceutique en usage à l'époque de Rabelais. Cette nomenclature, qui a été transmise en partie à la pharmacopée moderne, s'est de bonne heure constituée, et le plus ancien codex, l'*Antidotaire Nicolas*, remonte au XIII^e^ siècle.

Rabelais est d'ailleurs le seul écrivain qui se soit servi de ces termes spéciaux, restés confinés dans son œuvre. Nous les avons expliqués ailleurs (2).

TERMES DE FINANCES. — La comptabilité des finances publiques a conservé jusqu'au XVI^e^ siècle plusieurs termes bas-latins. On les trouve groupés dans le XVI^e^ chapitre du *V^e^ livre*, intitulé les *Apedeftes*, où se trouve la description des grands pressoirs de Messieurs de la Chambre des Comptes. On y lit, à côté de termes français (*recepte*, *despense*, *estat*, *plus valeur*, *roole*, *acquits*, etc.), les vocables : *radietur* (« à rayer »), *recuperetur* (« à recouvrer »), *quittus* (« acquitté »), *revisit* (« contrôlé »).

Tels sont les principaux aspects que revêt le latinisme chez Rabelais. On ne peut en saisir la valeur réelle sans tenir compte de ses degrés et de ses nuances. Une appréciation en bloc — comme on l'a fait jusqu'ici — ne saurait donner qu'une image à la fois vague et fausse.

De même que, pour connaître la valeur sémantique d'un mot nouveau, il faut le replacer dans son temps et dans son milieu ; de même, pour juger en connaissance de cause les latinismes de Rabelais, il faut étudier le personnage qui les débite ainsi que les circonstances correspondantes. Le ton change du tout au tout, suivant qu'il s'agit de morceaux d'apparat (harangues et lettres) ou de récits archaïsants (*narrés*). Ce sont là des artifices littéraires plutôt que des acquisitions de vocabulaire.

A ce sujet, rappelons quelle belle matière plastique était la langue du XVI^e^ siècle, comme elle était susceptible de recevoir toutes les empreintes ! C'est grâce à cette malléabilité et à la liberté illimitée des écrivains que la dernière période du moyen français est devenue une des plus fécondes pour le développement de l'esprit et du vocabulaire national.

(1) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, passim.
(2) *Ibidem*, p. 390-394.

CHAPITRE III

ITALIEN ET ESPAGNOL

La Renaissance italienne a eu de nombreuses répercussions sur la langue et la civilisation françaises. La plupart des institutions du passé furent modifiées ou renouvelées par les progrès réalisés outre-monts. Les arts appliqués notamment s'en sont profondément ressentis et, par suite, le vocabulaire technique indigène.

Nous avons exposé, dans une autre section de cet ouvrage, les multiples aspects de cette action. Il suffira d'en tracer ici une revue d'ensemble.

ARCHITECTURE. — L'art de bâtir reçut le premier choc de la Renaissance italienne. La nomenclature des maîtres maçons subit une transformation à peu près complète. On a récemment essayé de fixer les dates de l'introduction de ces vocables techniques (1), mais sans toujours tenir compte que leur mention dans les documents manuscrits n'implique nullement leur usage réel.

Ce qui est à peu près certain, c'est qu'à Paris ou sur les chantiers royaux, grâce aux architectes français conquis à l'italianisme, comme Philibert de l'Orme, la plupart de ces termes commencèrent à se naturaliser dans les milieux professionnels dès la première moitié du XVI^e^ siècle. Par contre, dans les provinces, la réaction contre ces intrus se maintint plus longtemps, comme en témoigne l'anecdote de maître Pihourt, maçon de Rennes, recueillie par du Fail dans ses *Contes d'Eutrapel* (1585). Suivant le conteur breton, les architectes réunis à Rennes « n'avoient d'autres mots en bouche que *frontispices*, *piedestals*, *obelisques*, *colonnes*, *chapiteaux*, *frizes*, *cornices*... desquels il [maistre Pihourt] n'avoit onc ouy parler ».

Ces termes étaient cependant — vers 1560 — déjà courants à Paris ; en province, ils n'étaient pas encore connus. A quelle

(1) Voy. les articles de H. Clouzot et de J. Plattard dans la *Revue du XVI^e^ siècle*, t. V, p. 182 à 186, et p. 287 à 289.

époque devinrent-ils dans la capitale d'un usage général ? On ne saurait l'affirmer avec précision. Les textes d'ailleurs comportent à ce sujet des réserves expresses :

Frontispice se lit dans le *Champfleury* de Geoffroy Tory (1529), grammairien-collectionneur de vocables rares ou de latinismes (1). Est-ce à dire que l'usage en date de cette époque ?

Piedestal figure dans la traduction de Vitruve par Jean Martin (1547). Mention simplement livresque.

Colonne est dans Rabelais comme *frise* et *corniche* (1550).

Montaigne appelle encore (l. I, ch. LI) « gros mots » des termes comme *pilastre*, *architrave*, *corniche*, etc. C'est sa manière de parler des néologismes techniques.

Que faut-il en conclure ?

Les termes étaient familiers aux architectes novateurs, peu ou point connus des ouvriers maçons et encore moins accessibles aux profanes. Aujourd'hui même, cette nomenclature spéciale reste étrangère aux foules, tout en étant plus répandue que dans le passé.

Il faut en effet distinguer, dans cette terminologie architecturale, deux catégories de vocables, suivant leur provenance gréco-latine ou italienne. Alors que les premiers conservent leur caractère savant et technique, les seconds sont plus familiers et sont devenus par suite plus populaires. Tels sont : *appartement* (XVI^e^ siècle) et *compartiment* (celui-ci dans *Gargantua*), *antichambre* (mot calqué au XVI^e^ siècle sur *anticamera*) et *cabinet*, ce dernier fréquent chez notre auteur.

ART MILITAIRE. — Les changements survenus dans la terminologie de la guerre offrent l'image d'un véritable bouleversement. Toutes les branches de l'art militaire (2) du passé furent

(1) Voy., dans *Champfleury* (1529), l'avis au lecteur. — Geoffroy Tory avait extrait des « vieux livres » toute une liste de termes et d'expressions, dont il recommande l'usage.

(2) PYROTECHNIE. — Une branche de l'artillerie, la pyrotechnie, porte également chez Rabelais des traces nombreuses du vocabulaire italien. Tels les termes suivants qui sont d'ailleurs restés confinés dans son œuvre : *mattons*, pièces d'artifice semblables à de grosses briques (*mattoni*); *palle*, balle de fusil ou boulet de canon (*palla*); *razes*, fusées (*razzi*) et *sciope*, fusil (*schioppo*), à côté des expressions *feu artificiel* (chez d'Aubigné, *feux d'artifice*) et *lances de feu*, calquées sur *fuoco artificiale* et *fuoco di lancie*. Voici quelques passages tirés de la *Sciomachie* (éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 405, 408, 409 et 413) : « ... du chasteau fut tant tiré d'artillerie, tant jetté de *mattons*, micraines, potz et *lances*

alors transformées ou renouvelées. Cette influence italienne se fit sentir dans l'organisation comme dans la hiérarchie militaire, dans les noms des armes et des nouvelles méthodes de guerre (1). L'art des fortifications tout particulièrement s'est enrichi d'un vocabulaire spécial, répondant aux progrès réalisés outre-monts. Quant à l'organisation militaire, cette simple mention d'un vieux lexicographe en 1549 — un *soldat*, voy. *soudart* (Robert Estienne) — en dit long sur sa récente transformation.

Art nautique. — Les progrès ne furent pas moins sensibles dans la marine et le glossaire nautique en porte des traces nombreuses et variées que nous avons déjà relevées. Nous avons montré quelle place l'art nautique occupe chez Rabelais. Sa nomenclature méditerranéenne renferme des souvenirs de ses voyages répétés, les résultats d'une enquête suivie auprès des marins levantins. Elle offre un ensemble unique, un document d'une parfaite sincérité, le premier que connaisse l'histoire littéraire.

Généralités. — En dehors des arts pratiques, le commerce et la vie mondaine ont également subi des changements importants. Nous renvoyons au tableau d'ensemble que nous en avons tracé (1).

Remarquons finalement, sous le rapport statistique, qu'alors que les *Lettres écrites d'Italie* (1535-1536) sont très sobres en italianismes, la *Sciomachie* (1549) et le *Quart livre* (1552) en abondent, ces ouvrages ayant été composés pendant et après le dernier voyage de Rabelais en Italie.

La *Sciomachie*, notamment, écrite à Rome même, est comme

à feu » — « ... *sciopes*, fusées en canon, *palles* et *lances à feu*... » — « Lors... furent jettées dix trombes de feu, canons de fusées, *palles*, *mattons* et *poiz à feu*... plus de mille fusées ensemble et trente *raiz* ». — « ... avec force artillerie et tant de diversitez de *feuz artificiels*... ».

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le récit italien de la *Sciomachie*, daté de Rome le 14 mars 1549, ne donne, en fait de détails pyrotechniques, si développés dans le texte rabelaisien, que des renseignements vagues et insignifiants. Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 321 à 325, et t. X, p. 134-138 (Lucien Romier).

(1) Ajoutons que Rabelais use souvent de phrases typiques italiennes dans un sens facétieux ou pour conserver la couleur locale. Voici deux exemples : Messere « Cotal d'Albingues » est *le prime del monde* (l. III, ch. xxvi) et dans le Prologue du *Quart livre*, à propos des Génois « les Genevoys s'entresaluans disent *sanita et guadain*, messere ».

Des patois italiens, c'est le vénitien qui mérite d'être mentionné. Il a fourni à Rabelais nombre de termes nautiques et maint vocable culinaire. Voy. l'index de cet ouvrage, au mot *vénitien*.

farcie de termes du ressort de la pyrotechnie. Les pompeux spectacles offerts par le Cardinal du Bellay aux citoyens de Rome — spectacles si complaisamment décrits par Rabelais — étaient accompagnés de force feux d'artifice « de cent sortes ». Ces divertissements ont été faits (nous dit l'auteur) « par l'invention de messer Vincentio Romain et du Bois le Court, grand salpetrier du Maine ».

Quant au *Quart livre*, il renferme plus d'un écho de ce dernier voyage. Les souvenirs y abondent ainsi que les expressions et les anecdotes locales. L'auteur lui-même s'est chargé d'en fournir le commentaire dans sa *Briefve Declaration*.

Rabelais savait-il l'espagnol? Il est permis de répondre par la négative.

Cette langue figure, il est vrai, parmi celles qui constituent le fonds des « belles grandes librairies en grec, latin, hebrieu, françois, tuscan et espagnol », réparties « selon iceulx langages » par « les divers estages » de l'Abbaye de Thélème. Mais, d'une part, il n'y avait que *cinq* étages et *six* langues, en sorte que le dernier rang devait être occupé par l'italien; et, d'autre part, cette nomenclature en elle-même ne tire pas à conséquence. L'hébreu, par exemple, y occupe le troisième rang et la connaissance que Rabelais en possédait mérite à peine d'être prise en considération. Le fait d'ailleurs ne doit nullement nous surprendre, la littérature espagnole n'ayant commencé à exercer une certaine influence qu'à partir de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Il n'est pourtant pas sans intérêt de retenir que Montaigne, qui, tout comme Rabelais, possédait l'italien jusqu'à pouvoir s'en servir comme d'une seconde langue littéraire, ne savait pas non plus l'espagnol.

A l'époque où parurent les deux premiers livres du roman rabelaisien, l'ignorance de l'espagnol devait être générale en France. Une seule phrase rappelle l'espagnol : les « *indalgos bourrachous* marranisez comme diables » (l. I, ch. VIII), que haïssait Grandgousier ; mais sa transcription témoigne précisément d'une ignorance totale de la langue, — il s'agit d'*hidalgos borrachos*, — et la forme accuse une provenance purement orale (1).

Il faut remonter jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, à la *Satire Mé-*

(1) De même *alezan tostade* (l. IV, ch. II), alezan brûlé, qui ne vient pas directement de l'espagnol (*alasan tostado*), mais a passé par l'intermédiaire des ouvrages italiens sur l'équitation. Voy. ci-dessus, t. I, p. 80.

nippée, pour trouver le premier témoignage réel du mot (éd. Frank, p. 80) : « Pour le moins, il recompensast quelqun de ses *hidalgos* que luy en feroyt foy ».

Des autres termes du roman de Rabelais auxquels on attribue généralement une origine espagnole, il faut tout d'abord retrancher ceux qui lui sont antérieurs : *chamarre* (l. I, ch. LVI), *genet* (l. I, ch. XII), *laquays* (l. I, ch. XXVIII), ainsi que *guaban*, caban, et *gualvardine*, cape (l. IV, ch. XXIV et XXXI).

C'est l'Italie qui a servi d'intermédiaire pour trois autres appellations de costume de provenance espagnole : *Berne*, mantelet à capuchon (l. I, ch. LVI), *vasquine*, basquine, et *verdugale*, vertugadin. L'italien *bernia* signifiait « sorta di mantello di donna », comme chez Rabelais. La forme des deux autres vocables indique plutôt des emprunts oraux, ce genre de corsage et de crinoline n'ayant fait son apparition qu'au commencement du XVI^e^ siècle.

Sont franchement d'origine italienne les prétendus hispanismes : *bizarre* (1) et *mousse* (2), ainsi que *matachin*, matassin (*Sciomachie*), ce dernier reflet direct de l'italien *mattacino*, danseur bouffon, proprement petit fou.

Ont été également attribués à tort à l'espagnol les termes suivants qui viennent directement du Languedoc ou de la Gascogne :

Alberge, sorte de pêche (l. III, ch. VIII). Brûyerin Champier affirme que cette pêche est venue à Paris du Languedoc vers l'an 1540 (3), et le provençal *alberga* confirme ce fait.

Bandouillier, brigand des Pyrénées (l. IV, ch. XXXVI), reflet immédiat du gascon *bandoulié*, même sens. On lit dans les *Serées* de Bouchet (t. III, p. 113) : « Le Gascon où ce mot de *bandolier* est le plus usurpé ». Le terme se rencontre souvent au XVI^e^ siècle (Des Périers, Monluc, Brantôme).

Cabirotade, rôti de chevreau (l. I, ch. XXI), qui n'a rien de commun avec *capilotade*, sorte de ragoût, terme ultérieurement attesté (4).

Cavalcadour, écuyer préposé aux chevaux de main (*Sciomachie*), du languedocien *cavalcadour*, même sens : l'espagnol *ca-*

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 51, et t. X, p. 264 à 271.
(2) Cf. ci-dessus, t. I, p. 121.
(3) *Ibidem*, p. 184.
(4) *Ibidem*, p. 178.

balgador, que proposait déjà Ménage, est phonétiquement inadmissible (1).

Guavache, lâche (l. III, ch. XXVIII), tiré du gascon *gavache*, manant, rustre (Mistral).

Madourré, lourdaud (l. I, ch. XXXIII), tiré du languedocien *madourre* ou *modourre*, même sens (l. III, ch. XII).

Il est donc permis de conclure que le vocabulaire de Rabelais n'apporte aucune donnée positive en faveur d'une connaissance, même superficielle, de l'espagnol (2), fait compréhensible à une époque où cette langue était encore complètement ignorée aussi bien en France qu'en Italie.

Cette constatation linguistique négative n'est pas dépourvue d'intérêt, même et surtout pour l'histoire littéraire. Marc-Monnier avait supposé (3) que c'est dans le livre de Jean Ruiz, archiprêtre de Hita, poète espagnol du XIV^e^ siècle, que Rabelais aurait puisé le motif de l'argumentation par signes entre Panurge et Thaumaste (l. II, ch. XIX). Cette conjecture s'évanouit devant l'ignorance totale de l'espagnol en France dans le premier quart du XVI^e^ siècle.

Paul Stapfer va plus loin (4). S'appuyant sur la supposition de Marc-Monnier comme sur un fait acquis, l'éminent critique fait un grief à Rabelais d'avoir négligé « le motif d'une scène divertissante » du poète espagnol. Or, en réalité, il s'agit en l'espèce (comme nous l'avons montré) d'un thème traditionnel qui court le monde et qu'on rencontre un peu partout. Rabelais a parfaitement ignoré et le conte de l'archiprêtre de Hita et les versions parallèles que nous avons citées (5). Notre auteur a tout bonnement puisé dans le courant oral la donnée essentielle qu'il a ensuite élaborée à sa fantaisie.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble de ces acquisitions linguistiques dans les domaines de l'hellénisme et de

(1) *Ibidem*, p. 90.

(2) Rabelais ignore les noms de variétés américaines de singes (cf. *sagouin*, dans Marot) et de perroquets. En général, les néologismes américains lui sont restés étrangers. On en trouvera un grand nombre dans la *Cosmographie* d'Alphonse le Saintongeais (1545) et dans celle d'André Thevet (1571). Voy., sur les hispanismes américains du premier, *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 40 à 44.

(3) *La Réforme de Luther à Shakespeare*, Paris, 1885, p. 140.

(4) *Rabelais*, p. 423 à 425.

(5) Voy. t. I, p. 227.

l'italianisme. Nous sommes à même d'en juger la portée et d'en apprécier la valeur à la fois historique et sociale par une comparaison rapide avec les autres sources linguistiques ou littéraires de l'époque.

Le *Dictionnaire* de Robert Estienne en est une. Ses deux éditions embrassent une période de dix ans (1539-1549), la plus féconde en néologismes.

On n'y trouve aucune trace d'hellénismes ni d'italianismes. De là une pénurie très sensible en fait de termes techniques médicaux ou autres :

On y lit au mot *artere* : « L'artere du polmon, le sifflet, *Trachea*; l'artere par laquelle nous inspirons et respirons, venant des polmons jusques à la langue en forme d'ung tuyau, *Arteria aspera* ».

Or *trachée artere* se trouve déjà attesté dans le *Pantagruel* de 1532.

Au mot *boule*, Robert Estienne nous donne cette explication : « Petites boules de plomb, que les saulteurs et danseurs sur la corde tiennent pour leur bailler contrepois, *Halteres* ».

Dès 1532, ce mot latin est francisé par Gargantua (l. I, ch. XXIII) : « Et pour gualentir les nerfz, on luy avoit faict deux grosses saulmones de plomb... lesquelles il nommoit *alteres* ».

Un dernier exemple, au mot *moralité* : « Une sorte d'ancienne moralité ayant les personnages de grans affaires, comme rois, princes et autres et dont l'issue estoit toujours piteuse. *Tragœdia* ».

Ce mot latin apparaît sous sa forme française dans le *Quart livre*, en même temps que *tragicque comedie* et *catastrophe*, néologismes qui manquent également à Robert Estienne et qu'explique la *Briefve Declaration*.

Quant aux italianismes, contentons-nous de citer cet exemple. La première édition du *Dictionnaire* (1539) donne « *Escrimeur*, joueur d'espée qui apprend à jouer de l'*escrimie* ».

Ce dernier mot (qui manque à l'ordre alphabétique) est la forme antérieure à *escrime*, reflet alors récent de l'italien *scrima*, introduit par les *escrimeurs* de l'Italie, qui, pendant deux siècles (XV^e^ et XVI^e^) ont fourni des maîtres à tous les pays de l'Europe.

De même, le verbe *escrimer* a remplacé, dans le premier tiers du XVI^e^ siècle, l'ancien *escremir*, d'origine germanique.

Rabelais fait mention de la vieille escrime, l'*escrimie*, impé-

tueuse et désordonnée (1), et à l'occasion de l'éducation nouvelle de Gargantua, il fait allusion aux nouveaux procédés des maîtres italiens (2).

Notre auteur distingue ainsi nettement les deux périodes de l'historique du mot : l'*escrimie* du bon vieux temps et l'*escrime* de la Renaissance.

Si l'on rencontre çà et là, chez Robert Estienne, quelque terme scientifique ou technique, il est presque toujours tiré du roman de Rabelais (3).

C'est le cas du terme anatomique *focile* et de l'instrument *eolipile* (« boule d'airain creuse propre à souffler le feu »), l'un et l'autre manquant à la première édition du *Dictionnaire* (1539), et le dernier expliqué dans la *Briefve Declaration* (4).

Passons à la poésie renouvelée par la Pléiade. Les mérites littéraires d'un Ronsard ou d'un du Bellay — ils ont abordé, les premiers, les grands genres et introduit en poésie la notion de l'art — sortent du cadre de nos recherches. Nous ne voulons en retenir ici que les innovations en matière de langue.

Ces innovations sont toutes dans Rabelais, et on peut dire à la rigueur que du Bellay, dans son manifeste, n'a fait qu'appliquer à la poésie les progrès déjà réalisés dans la prose rabelaisienne : « Rabelais, dit Marty-Laveaux, a fait gaiement et spontanément pour la langue ce que la Pléiade a tenté à grand bruit et à grand' peine » (5).

Aussi longtemps que du Bellay suit son modèle, il se trouve dans la bonne voie ; mais dès qu'il essaie d'innover à son tour, ses efforts restent stériles. La liste des latinismes qu'il a ris-

(1) « Lesquelz geans quand Panurge apperceut, dist à Pantagruel : Seigneur, voyez là les geans qui sont yssuz, donnez dessus à vostre mast gualantement *à la vieille escrime* » (l. II, ch. xxxix).

(2) « Là rompoit non la lance, car c'est la plus grande resverye du monde dire, J'ay rompu dix lances en tournoy, ou en bataille : un charpentier le feroit bien, mais louable gloire est d'une lance avoir rompu dix de ses ennemys » (l. I, ch. xxiii).

(3) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 188 à 190.

(4) Parmi les éléments constitutifs du lexique de Jean Le Maire, M. Humpers (*ouvrage cité*) compte, à côté de deux cents latinismes, une douzaine d'hellénismes et huit italianismes. En réalité, les hellénismes du grand rhétoriqueur sont des termes latins-grecs, et ses italianismes, des emprunts livresques. Restent quatre flandricismes qui n'ont pas trouvé d'écho.

(5) Marty-Laveaux, *Œuvres de Rabelais*, t. V, p. xliv.

qués dans sa *Défense* (liste aigrement censurée par le *Quintil*) n'a pas ou presque pas franchi son manifeste.

C'est que l'instinct linguistique, inhérent à Rabelais, manque à peu près aux poètes de la Pléiade.

Des nombreux hellénismes risqués par Ronsard aucun n'a triomphé. Mellerio, qui en a dressé la liste, dans son *Lexique de Ronsard*, ajoute (à propos de *sympathie*) : « Ce mot, si français aujourd'hui, est une heureuse innovation de Ronsard ». Or Rabelais s'en est servi quelques années auparavant (dans l'édition partielle du *Quart livre*, 1548), et la *Briefve Declaration* explique ce néologisme risqué pour la première fois par notre auteur.

D'autre part, d'Aubigné nous rapporte que, vers la fin de sa vie, Ronsard protestait contre les « maraux qui ne tiennent pas elegant ce qui n'est pas escorché du latin... et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner* et *blasonner* que *louer*, *mespriser*, *blasmer*. Tout cela c'est pour l'Escolier Limosin » (1).

De ces latinismes, *collauder* n'a pas tout à fait le même sens que *louer*, il signifie plutôt louer grandement ; et *contemner*, comme *collauder*, se lisent dans le *Dictionnaire* de Robert Estienne (1539), qui ne donne généralement que les mots en usage. Entre les poètes de la Pléiade, Baïf s'est souvent servi de *contemtible*. Quant à *blasonner*, il n'a aucun rapport avec *blâmer*.

Lorsqu'il s'agit, on le voit, des courants qui ont fécondé le vocabulaire français à l'époque de la Renaissance, le livre de Rabelais reste l'œuvre maîtresse, la source inépuisable, où se sont tour à tour abreuvés les poètes de la Pléiade, du Bellay en tête, comme au siècle suivant Molière et La Fontaine.

(1) Idem, *Langue de la Pléiade*, t. I, p. 44.

Livre Deuxième

ÉLÉMENTS LINGUISTIQUES

(SUITE)

PREMIÈRE SECTION

FRANÇAIS

Nous voici arrivés, après un long détour, à l'objet principal de nos études, au foyer vers lequel convergent toutes nos recherches.

On se rappelle la scène facétieuse de la première rencontre de Panurge avec Pantagruel. L'écolier errant, après avoir étalé ses connaissances polyglottes, est ainsi interpellé (l. II, ch. XI) : « Dea, mon amy, dist Pantagruel, ne sçavez vous parler *Françoys ?* — Si faictz tresbien, seigneur, respondit le compaignon, Dieu mercy : c'est *ma langue naturelle et maternelle*, car je suis né et ay esté nourry jeune au jardin de France, c'est Touraine ».

Nous aussi, après avoir montré le caractère aléatoire des bribes polyglottes de Rabelais, après avoir fait ressortir l'importance considérable de ses apports helléniques et italiens, nous voici amenés au moment d'aborder la langue « naturelle et maternelle » du génial écrivain.

Ce français est le plus vaste qu'on ait jamais conçu. Nous l'envisagerons tour à tour dans le temps et dans l'espace, dans ses survivances du passé et dans ses innombrables variétés provinciales.

C'est là une tâche difficile devant laquelle les plus intrépides ont reculé jusqu'ici. Nous la tentons cependant avec la conscience d'un long effort accompli et d'une admiration sans bornes pour l'œuvre du grand écrivain.

Si nous défalquons de son lexique, d'une part, ses latinismes et ses emprunts étrangers, et d'autre part, ses vocables encore usuels, il reste un ensemble de faits du plus haut intérêt pour le sujet qui nous occupe. Nous commencerons par déterminer les divers courants qui dominent alors le mouvement de la langue dont Geoffroy Tory a tracé un tableau sommaire mais curieux et caractéristique.

Nous ferons ensuite ressortir les ressources du moyen français de la Renaissance, les contributions personnelles de Rabelais et ses souvenirs livresques, que nous classerons selon les auteurs et suivant les époques.

Ces faits trouveront leur complément dans le groupe imposant des vocables de terroir, qui, par son importance et sa variété, mérite un traitement à part.

CHAPITRE PREMIER

COURANTS LINGUISTIQUES

Geoffroy Tory, imprimeur et grammairien, dans l'avant-propos de son *Champfleury* (1529), donne des renseignements circonstanciés sur les courants linguistiques de son époque, qui est aussi celle de Rabelais. Il y distingue plusieurs catégories de « contrefaiseurs » de la langue, lesquels « s'esbatent et efforcent à la corrompre et difformer ».

I. — Escumeurs de Latin.

Et tout d'abord les « escumeurs de latin », les *latinisateurs* (1) à outrance, dont les rhétoriqueurs et tout particulièment Jean Le Maire sont de parfaits modèles (2) :

Quand Escumeurs de latin disent : *Despumon... verbocination latiale et transfreton la Sequane au dilucule et crepuscule, puis deambulon par les quadrivies et platées de Lutece, et comme verisimiles amorabundes captivon la benivolence de l'omnigene et omniforme sexe feminin*, me semble qu'ilz ne se mocquent seullement de leurs semblables, mais de leur mesme personne.

Rabelais met dans la bouche de son « Escolier Limousin qui contrefaisoit le langage Françoys » (l. II, ch. VI) ce même exemple de *verbocination latiale* (3), qui était, parait-il, une plaisanterie courante parmi les étudiants du Quartier Latin. L'Escolier Limousin qui prétend venir « de l'alme, inclyte et

(1) Le mot est dans Rabelais (l. I, ch. XIX) : « Un quidam *latinisateur*... »

(2) Cf. Henry Guy, *Histoire de la Poésie française au XVI^e siècle*, t. I, p. 11 : « Le véritable Écolier Limousin, c'est le rhétoriqueur et, plus spécialement, le rhétoriqueur bourguignon ».

(3) Chez Rabelais, avec quelques légères variantes... : « *compites et quadrivies de l'Urbe... Captons la benevolence de l'omnijuge, omniforme et omnigene...* ».

celebre Academie que l'on vocite Lutece », débite à Pantagruel un morceau trois fois plus long que le passage cité par Tory. Et lorsque Pantagruel s'écrie étonné : « Que diable de langaige est cecy ? » l'Escolier reprend son jargon latinisateur jusqu'à ce qu'un des gens de Pantagruel trouve le mot de l'énigme en disant : « Seigneur, sans doute ce gallant veut contrefaire la langue des Parisiens, mais il ne fait qu'escorcher le Latin et cuide ainsi pindariser, et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en Françoys, parce qu'il desdaigne l'usance commun de parler ».

Cependant, comme l'Escolier recommence son discours en *vernacule Gallicque locupletée* (1) *de la redundance Latinicome*, Pantagruel le saisit à la gorge, et l'émotion le fait parler naturellement en patois limousin, mais il reste si altéré de sa suffocation qu'il meurt plus tard de la mort Roland, c'est-à-dire de soif.

Plusieurs de ces mots *espaves* (2) n'étaient d'ailleurs nullement pédantesques et leur survivance prouve qu'ils comblaient de véritables lacunes : « rarité ou *penurie* (3) de pecune... des *Penates* et *Lares patrioticques*... belle eaue *lustrale*... mon *genie* n'est point apte... l'origine primeve de mes aves et ataves feut *indigene* des regions Lemovicques... ». Voilà des termes aujourd'hui d'un usage général, qui ne remontent pas delà du XVI^e^ siècle et qu'on rencontre pour la première fois dans le discours de l'Escolier Limousin.

Certains de ces latinismes sont même antérieurs à Rabelais : son « je venere le supernel *astripotent* » trouve un pendant dans l' « *Astripotent*, roy glorieux » du *Mystere des Actes des Apostres* (écrit vers 1460 et imprimé en 1540).

La vivante parodie du livre II, qui reflète une tendance géné-

(1) Terme employé par Thomas Sebillet, dans son *Art poëtique François* (1548), réimpress. Gaiffe, p. 28 : « Encore pourra le Poëte François *locupleter* et l'invention et l'economie de la lecture et intelligence des plus nobles Poëtes Grecz et Latins ».

(2) « Ce faisant la vengeance divine, et nous demonstrant ce que dit le Philosophe et Aule Gelle qu'il nous convient parler selon le langaige usité et, comme disoit Octavian Auguste, qu'il faut eviter les motz *espaves* en pareille diligence que les patrons des navires evitent les rochiers de mer » (l. II, ch. VI).

(3) Néologisme deux fois employé ailleurs par Rabelais : « ... en telle *penurie* et indigence » et « la *penurie* de son membre » (l. II, ch. IX et XII).

rale de l'époque plutôt qu'un cas particulier (1), n'est pas une protestation isolée parmi les lettrés de la Renaissance.

Le grammairien contemporain Pierre Fabri (1521) range le jargon gréco-latin parmi les barbarismes de l'époque : « Il est une aultre maniere de barbare [barbarisme] appelée *vice de innovation*, commis par ignorans, voullans apparoistre escumans termes latins en les barbarisant, sans prendre leur commune signification, comme : *Se ludez à la pille* (esteuf), *vous amitterez*... » (2).

Quelques années plus tard, en 1542, Etienne Dolet, en précisant les conditions de bien traduire d'une langue en une autre, établit ce principe (p. 13) : « Il te fault garder d'usurper mots trop approchans du Latin et peu usitez par le passé ; mais contente toy du commun, sans innover aucunes dictions follement et par curiosité reprehensibles. Ce que si aulcuns font, ne les ensuy en cela : car leur arrogance ne vault rien, et n'est tolerable entre les gens sçavans ».

Et déjà en 1540, dans son traité sur les *Accens de la langue Françoise*, il avait touché le même sujet : « J'en diray en cest traicté ce qu'il en fault dire briefvement et prifveement... et sans fricassée de Grec et Latin... J'appelle *fricassée* une mixtion superflue de ces deux langues : qui se faict par sottelets glorieux, et non par gens resolus et pleins de bon jugement ».

Il est difficile de croire que l'érudit imprimeur vise ici Rabelais. Mais cependant, malgré la satire piquante de l'Ecolier Limousin, il n'est pas rare de rencontrer dans le cours du roman des pages écrites dans un style presque aussi pédantesque.

La prose à peu près de la même époque (1524) du Frère Jehan Gachi de Cluses coule de la même source : « Emmy mes lucides intervalles me suis esvertué a escripre en *langue vernacule et loqutions galliques* ce qu'ay pu deprehender de l'interlocution desdits personnaiges, quoique description latine me aye toujours plus agreé » (3).

C'est que le latinisme était devenu indispensable, et qu'il était la suite naturelle d'un état de choses antérieur au XVI^e^ siècle : « L'abus du latinisme, remarque M. Brunot (4), n'est pas

(1) Comme le pensait Estienne Pasquier. Voy. l'Appendice B : L'Ecolier Limousin.

(2) *Grand et vray Art de pleine Rhetorique* (1521), dernièrement réimprimé par A. Héron (Rouen, 1890), t. II, p. 116.

(3) *Trialogue nouveau*, Paris, 1524. Passage cité d'après E. Picot, *Les Moralités polémiques*, p. 41.

(4) Brunot, *Histoire de la langue*, t. I, p. 531.

une conséquence de l'enthousiasme de la Renaissance pour l'antiquité latine ; le courant était déjà torrentiel à la fin du xv[e] siècle ». Et ailleurs : « D'un bout à l'autre du xvi[e] siècle..., le latin fut le grand réservoir où chacun vint puiser. Avec ses mots voisins des nôtres, su et possédé comme il l'était dès l'enfance par ceux qui écrivaient, il ne pouvait faillir à s'insinuer dans leurs écrits, sitôt que le mot indigène manquait ou se faisait un peu attendre » (1).

Aussi tout le monde s'est mis à latiniser, et le travers est général. Des Périers, dans la xiv[e] nouvelle de ses *Joyeux Devis*, parle d'un avocat de la ville du Mans qui « latinisoit le françois et francisoit le latin, et s'y plaisoit tant, qu'il parloit demy latin à son valet et à sa chambriere aussi... ». La *Farce de maistre Mimin*, de la même époque, n'est que le pendant dramatique de l'Ecolier Limousin (2).

II. — Plaisanteurs.

Les plaisanteurs sont les avant-coureurs des écrivains burlesques que mettra si fort en vogue le siècle suivant :

Quand les plaisanteurs, dit Tory, que je puis honnestement appeler deschiqueteurs de langage, disent : *Monsieur du Page, si vous ne me baillez une lesche du jour, je me rue à Dieu, et vous dis du cas, vous aurés nasarde sanguine*, me semble faire aussi grant dommage à nostre langue qu'ilz font à leurs habitz, en deschiquetant et consumant à oultrage ce qui vault mieux entier que decisé et mutilé meschantement.

L'expression *lesche du jour*, tranche ou rayon de lumière, a trouvé place dans le discours de l'Ecolier Limousin : « ... quelques minutule *lesche* du jour... » ; mais en général, Rabelais n'a recours au style plaisant que dans un but satirique ou comme moyen de déguiser ses attaques contre les abus de l'Eglise.

Le début de la harangue de maître Janotus rentre dans ce cas (3). Rabelais s'y moque des abstractions du langage scolas-

(1) Idem, t. II, p. 227.

(2) Voy. Appendice B : L'Ecolier Limousin.

(3) « Ce ne seroit que bon que nous rendissiez noz cloches... Nous en avions bien aultres foys refusé de bon argent de ceulx de Londres en Cahors, si avions nous de ceux de Bourdeaulx en Brye, qui les vouloient achapter pour la *substantificque-qualité de la complexion elementaire qui est intronificquée en la terrestreité de leur nature quidditative pour extraneizer les halotz et les turbines sus nos vignes...* ».

tique. Ailleurs une plaisanterie, non moins lourde, dissimule une vive attaque contre les sorbonnistes et les ordres mendiants (1).

Dans ce genre de plaisanteries rabelaisiennes, le burlesque réside, non moins que dans la phrase, dans le mot isolé. Celui-ci revêt, pour cette occasion, des formes exceptionnelles, étranges, inusitées :

Analogiques : *extraneizer*, *intronifieqquer* (2), *substantifique ;*

Dérivées : *baragouinage*, *matagrabolisme*, *quidditatif*, *terrestreité ;*

Composées : *cœlivage*, *gyrognomonicque* (3), *homocentricalement*...

Sans parler des vocables purement factices sur lesquels nous reviendrons plus loin.

III. — Forgeurs de mots nouveaux.

Tory n'est pas tendre non plus pour les novateurs, les forgeurs de mots nouveaux :

Je treuve en oultre qu'il y a une aultre maniere d'hommes qui corrompt encores pirement nostre langue. Ce sont innovateurs et forgeurs de motz nouveaux. Si tels forgeurs ne sont ruffiens, je ne les estime gueres meilleurs. Pencez qu'ilz ont une grande grace, quand ilz disent apres boyre *qu'ilz ont le cerveau tout encornimctibulé et emburelicoqué d'ung tas de mirilificques et triquedondaines, d'ung tas de gringuenauldes et guylleroches qui les fatrouillent incessamment.* Je n'eusse allegé telles sottes parolles, se n'eust esté que le desdaing de y pencer le m'a faict faire. *Si natura negat, facit indignatio versus.* L'indignation m'a contraint de monstrer la sotteté.

La plupart des termes critiqués par Tory se trouvent chez

(1) « Issant de la chambre de Raminagrobis, Panurge, comme tout effrayé, dist : Je croy, par la vertus Dieu, qu'il est hereticque, ou je me donne au diable. Il mesdict des bons peres mendians, cordeliers et jacobins, qui sont les deux hemispheres de la christianté, et *par la gyrognomique circumbilivagination desquelz, comme par deux filopendoles cœlivages, tout l'antonomatic matagrabolisme de l'Eclise Romaine, soy sentente emburelucoquée d'aulcun baragouinage d'erreur ou de hæresie, homocentricalement se tremousse* » (l. III, ch. xxii).

(2) Cf. l. IV, ch. ii (paroles d'Homenaz) : « ... incorporer, sanguifier et *incentricquer* és profonds ventricules de leurs cerveaulx... ».

(3) C'est-à-dire d'un mouvement rotatoire analogue à l'aiguille du cadran solaire (du latin *gyrus*, cercle, et *gnomonicus*, de cadran solaire).

Rabelais. Seulement le grammairien se trompe lorsqu'il y voit des néologismes : ils sont en général antérieurs au XVI^e^ siècle.

Emburelucoquer, troubler, remplir l'esprit de chimères, verbe qu'on rencontre souvent chez Rabelais (l. I, ch. VI, et *passim*) et qui lui est antérieur. On le trouve au XIV^e^ siècle dans *Fauvel* sous la forme *embireliquoquier* (point de départ de la forme plus moderne *emberlucoquer*, d'origine obscure) et sous une forme plus rapprochée dans le *Parnasse satyrique* du XV^e^ siècle (éd. Schwob, p. 215) :

> Puisque j'ai du tonneau la broque,
> On n'a garde d'y mectre loque,
> Si ce n'est mon parfaict amy :
> Mon mary s'*emburelicoque*.

Encornimatibuler, embarrasser, est uniquement attesté par Tory. Les éléments constitutifs en paraissent être *encorni*, dur (comme la corne) et *mantibulé*, mandibule (forme fréquente au XVI^e^ siècle), dont *matibule* serait une réduction : l'acception primordiale pourrait être « embarrassé d'une infirmité de la mandibule ». Son pendant rabelaisien est *encornifistibuler*.

Fatrouiller, fouiller (l. V, ch. XXX), est déjà usuel sous cette forme au XV^e^ siècle (Gréban, *Pathelin*) et remonte, sous celle de *fastrouiller*, au XIII^e^-XIV^e^ siècle.

Gringuenaulde, ordure autour du fondement (l. II, ch. XIII), mot d'origine provinciale, ne se trouve pas attesté avant Tory et Rabelais.

Guylleroche, terme uniquement donné par Tory, resté de sens et d'origine également inconnus.

Mirelificques, bagatelles, colifichets (dans une lettre de Rabelais, éd. Bourrilly, p. 69 : « mille petites *mirelificques* à bon marché »), est fréquent au XV^e^ siècle, dans les Mystères, chez Alain Chartier et Charles d'Orléans (voy. Godefroy).

Triquedondaines, futilités (*Pant. Progn.*, ch. V), est déjà familier à Eustache Deschamps, à propos de hautes perruques (*Œuvres*, t. VI, p, 200) :

> Jeune dame, tele *triquedondaine*
> Ne portez plus...

et Guillaume Coquillart s'en sert dans son portrait de la femme rusée (t. II, p. 101).

Donc, si l'on excepte *encornimatibulé* et *guylleroche*, qui sont restés des *hapax* après Tory, tous les autres « mots nouveaux »

qu'il cite remontent au-delà du XVI^e^ siècle et sont pour la plupart restés dans la langue.

Quant aux termes factices propres à Rabelais, nous les réservons pour une section spéciale.

Ces divers courants linguistiques seront encore plus accusés dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Ils imprimeront à la langue d'incessantes transformations, qui n'ont pas échappé au génie de Montaigne (*Essais*, l. III, ch. IX) : « Selon la variation continuelle qui a suivy nostre langage jusque à cette heure, qui peut esperer que sa forme presente soit en usage d'icy à cinquante ans? il escoule tous les jours de nos mains et, depuis que je vis, s'est alteré de moitié... C'est aux bons et utiles escripts de le clouer à eulx... ».

CHAPITRE II

ANCIEN ET MOYEN FRANÇAIS

Le lexique rabelaisien renferme des éléments appartenant à toutes les époques de l'évolution linguistique.

La langue du Moyen Age et celle de la Renaissance y sont également représentées, mais enrichies des innombrables innovations du grand écrivain qui ont tant contribué à enrichir le fonds de la langue. Un grand nombre de ces termes risqués n'ont pourtant pas franchi les limites de son œuvre et y sont restés comme autant d'essais et de tâtonnements dans l'immense atelier où s'est élaboré le vocabulaire inépuisable du XVI^e^ siècle.

I. — Ancien français.

L'idée que les écrivains des XV^e^ et XVI^e^ siècles se sont faite de la vieille langue est purement conventionnelle. L'auteur des *Cent Nouvelles nouvelles* comme Villon, Marot comme Rabelais, partagent les mêmes vues erronées sur l'ancien français.

Villon a écrit une ballade en « vieil françois », où on lit : *Iy Roys* pour *le roi*, *homs* pour *homme*, *compaigne* pour *compaignon*. Et Rabelais, marchant sur ses brisées, met dans la bouche de Panurge cette protestation (l. III, ch. II) : « Pensez vivre joyeulx, de par *li bon Dieu* et *li bons homs* ».

Ce souci de faire revivre les archaïsmes peut servir à l'avance d'exemple et d'illustration aux théories formulées par du Bellay et Ronsard.

L'auteur de la *Défense* recommande l'adoption des vieux mots comme un des procédés d'enrichissement de la langue. Il conseille au poète (p. 256) de « quelquefois usurper et quasi comme enchasser, ainsi qu'une pierre precieuse et rare, quelques motz antiques... Pour ce faire, te fauldroit voir tous ces vieux Romans et Poëtes françois où tu trouveras... mil autres bons motz que nous avons perdu par notre negligence ».

Ronsard revient à plusieurs reprises sur ce sujet. Dans son

Art poétique (t. VII, p. 330, éd. Blanchemain) : « Tu ne rejetteras point les vieux mots de nos romans, ains les choisiras avecques meure et prudente election ». Et dans la deuxième préface de la *Franciade*, il conseille de « rechercher et faire un lexicon des vieils mots d'*Artus*, *Lancelot* et *Gauvin* ou commenter le *Roman de la Rose* ».

Ces conseils purement théoriques, Rabelais les avait déjà mis en pratique vingt ans auparavant. Il a puisé tour à tour dans les chef-d'œuvre de la vieille langue et en a tiré des termes vénérables qu'il s'est efforcé d'enchâsser dans son roman comme autant de pierres précieuses et rares. Suivons les étapes de cette assimilation de l'archaïsme.

Roman de la Rose. — Ce chef-d'œuvre de la poésie allégorique du Moyen Age a exercé une influence très sensible sur Villon et Marot, sur Rabelais et les poètes de la Pléiade. Clément Marot en avait donné une réimpression en 1527 que Rabelais a vraisemblablement pratiquée. Dans sa préface, Marot nous dit qu'il se proposait « à reintegrer et en son entier remettre le livre qui, par longtemps devant ceste moderne saison, tant a esté de tous gens d'esprit estimé, que bien l'y daigné chascun veoir et tenir au plus hault anglet de sa librairie, pour les bonnes sentences, propos et dictz naturelz et moraulx qui dedans sont mis et inserez ».

Le naturalisme qui se trouve à la base de la seconde partie du poème, due à Jean de Meung, a une grande affinité avec celui de Rabelais. Notre auteur a en outre tiré parti de la langue du poème, et nombre de ses archaïsmes remontent probablement (1) à cette source (2) :

Acravanter, écraser, seule forme qu'ait connue Rabelais et que Nicot explique ainsi : « *Acrevanter*, desrompre et briser par grand effort de violence ». Robert Estienne ne donne qu'*aggravanter*, forme plus répandue au xvi^e^ siècle (Marot, Brantôme) ; Ronsard ne connaît qu'*accravanter*, mais Baïf s'est servi alternativement des deux formes.

Baller, danser (l. IV, ch. LVII) : « Messer Gaster faict danser, *baller*, voltiger... ». Cf. *Roman de la Rose :*

10224. Karoler, dancier et *baler*.

(1) Nous disons « probablement », maint de ces termes (tels *cortil*, *recourser*, etc.) ayant pu être tiré des patois où ils sont encore vivaces.

(2) Le V^e^ et dernier volume de l'édition du *Roman de la Rose*, donnée par Croissandeau, renferme un glossaire.

Carole, danse (l. IV, ch. LII) : « ... petites *caroles* et pueriles esbatemens ». Mot fréquent chez les poètes de la Pléiade, à côté de *caroler*, qu'on lit encore dans Montaigne.

Chaplis, choc des armes, mot qui revient au *Tiers* et au *Quart livre*, et se lit également chez Le Maire (1) et chez les poètes (Marot, Jodelle).

Cortil, petit jardin (l. III, ch. XVII) : « La vieille... sortit en un *courtil* près sa maison ». Mot familier aux patois du Centre et qu'on rencontre aussi dans Ronsard.

Degaster, devaster, verbe deux fois employé chez Rabelais, repris par Baïf.

Esbanoyer, divertir, verbe une seule fois mis par Rabelais dans la bouche de Panurge, qui, mangeant son blé en herbe, fait l'éloge de la sauce verte (l. III, ch. I) : « Laquelle vous *esbanoist* le cerveau, esbaudist les espritz animaulx, resjouist la veue, ouvre l'appetit, delecte le goust... ». Marot (dans sa traduction des *Métamorphoses*) et du Bellay l'ont employé en poésie (2).

Meshaigner, chagriner, à côté de *meshaing*, chagrin, l'un et l'autre fréquents chez Rabelais. Ronsard s'est une seule fois servi de *mehaigné*, perclus, avec cette note marginale : « Nos critiques se moqueront de ce vieil mot François, mais il les faut laisser caqueter ». Cependant, le poète remplaça ultérieurement cet archaïsme par « à force » (voy. Marty-Laveaux, t. I, p. 307).

Mire, médecin, uniquement dans ce passage (l. IV, ch. XIV) : « ... ne sçay s'il feut bien pensé et traicté, tant de sa femme, comme des *myres* du pays ». Archaïsme employé par Marot, Baïf et Ronsard.

Palus, marécage. Terme fréquent chez Rabelais. On le lit dans Villon et chez Marot.

Pourpris, enceinte. Ne figure qu'au V^e^ *livre*. Employé par Marot, du Bellay et Ronsard, cet archaïsme fut repris par La Fontaine (3).

(1) Cf. *Illustrations de Gaules*, l. II, ch. VIII (à propos de la ruine de la cité de Lacedemone) : « Si estoit pitié et horreur d'ouyr les cris... les *chapplis* des frappans... ».

(2) Le chansonnier angevin Germain Colin Bucher, contemporain de Marot, s'en est également servi. Voy. ses *Poésies*, éd. Joseph Denais, Paris, 1890. Dans le glossaire, à la p. 299, *s'esbanoyoit* est erronément expliqué par « se baignait ».

(3) On lit dans la III^e^ édition de Furetière (1707) : « *Pourpris*. Vieux mot qui signifie enclos, enceinte, clôture de quelque bien seigneurial,

Remembrer, se souvenir (1), verbe deux fois employé par Rabelais, dès le début du roman, à propos de la généalogie et antiquité de Gargantua : « tant plus seroit *remembrée*, tant plus elle plairoit à vos seigneuries ». Ce verbe, employé par Marot et Marguerite de Navarre, manque aux poètes de la Pléiade. Robert Estienne l'ignore, alors que Calvin et Montaigne se servent à sa place de *rememorer* (une fois employé par Rabelais, l. III, ch. IV), qui a seul survécu. Henri Estienne dit à cet égard (*Précellence*,p. 45) : « Au lieu de *se rememorer*, nos romans (c'est-à-dire nos vieux auteurs) disoient *se remembrer* ». Il tombe dans le burlesque au XVII^e^ siècle.

Recourser, *se recourser*, se retrousser, se lit deux fois dans Rabelais. Ronsard, qui s'en est également servi, l'a supprimé ultérieurement.

Tousdis, toujours, uniquement dans ce passage (l. III, ch. I) : « Avec le laict avoient succé la douleur de son regne et en icelle estoient *tousdis* confictz ». Mot qu'on lit antérieurement dans la *Passion* de Gréban et chez Jean Le Maire ; il est encore conservé dans le patois picard (2).

Certains de ces archaïsmes sont communs à Rabelais et aux poètes de la Pléiade et remontent tous à la même source, puisque, on l'a vu, du Bellay et Ronsard recommandaient expressément à leurs disciples, comme très profitable, la lecture du *Roman de la Rose*.

Un dernier souvenir de cette provenance chez Rabelais est *arme* pour « âme ». Cette forme est très fréquente au XIII^e^ siècle et les diverses éditions du *Roman de la Rose* l'ont transmise jusqu'au XVI^e^ :

> Assez i feri et bouté,
> Et par maintes foiz escouté,
> Si j'oroie venir nule *arme* (var. *ame*).
> (Ed. 1559 et 1573, dans Godefroy).

château, maison noble ou église. Dans le païs de Caux, on appelle encore *manoir* ou *pourpris* l'enceinte de maison à la campagne, qui appartient à l'aîné par préciput ».

(1) On lit le mot chez l'angevin Ch. de Bourdigné (p. 82) :

> La dicte fille, ainsi que me *remembre*...

(2) Cf. Robert Estienne (1549) : « *Toudi*, Picard, id est totibus diebus, semper ». Le grammairien picard Cauchois remarque en 1575 (voy. Thurot, t. II, p. 60) : « Journellement, pro quo *toudi* apud quosdam audies ».

La même forme est encore aujourd'hui en usage dans le Poitou, en Gascogne et dans le Dauphiné, surtout dans la formule de serment *marmes!* (= mon âme !), que la *Briefve Declaration* explique par « jurement des gens villageois en Touraine ». En dehors de cette invocation solennelle, Rabelais emploie une seule fois la forme *arme* pour *âme*, à l'occasion du passage du Gué de Vède rempli de gens noyés par le déluge urinal de la jument de Gargantua (l. I, ch. xxxvi) : « Gymnaste donnant des esperons à son cheval, passa franchement oultre, sans que jamais son cheval eust frayeur des *corps mors*. Car il l'avoit accoustumé, selon la doctrine de Ælian, à ne craindre les *armes ny corps mors* ».

Telle est la leçon des premières éditions de *Gargantua* que les réimpressions ultérieures remplacent par *ames*.

Burgaud des Marets, dans l'introduction de son édition, remarque à ce propos (p. III, cf. p. 226) : « Nous imprimons que Gymnaste avait habitué son cheval à ne craindre les *armes* ny corps morts. Telle est la leçon de 1535 et de l'édition antérieure. Dans toutes les autres, *armes* s'est métamorphosé en *ames*. Un cheval qui a peur des âmes ! Depuis plus de trois siècles, on prête au noble animal une superstition qu'il n'a sans doute jamais eue ».

Or, dans Elien (l. XVI, ch. xxv), il est question de la méthode de dresser les chevaux à ne pas craindre les cadavres. Il ne s'y agit nullement d'*armes*, mais d'εἴδωλα νεκρῶν, de *cadaverum simulacra*, que Rabelais rend par « ames et corps morts » (1), c'est-à-dire fantômes et cadavres, suivant un procédé stylistique qui lui est familier. Dans le x^e^ chant de l'*Iliade*, auquel Elien fait allusion, on lit de même qu'Ulysse traîne par les pieds les guerriers tués par Diomède, afin que les chevaux thraces ne s'effraient pas de leurs cadavres (νεκροῖς).

II. — Moyen français.

La langue de Rabelais représente la période finale du moyen français, qui lui est redevable de son dernier développement, par l'introduction des mots helléniques et italiens. Mais il a tiré parti des œuvres de la première période qui va du XIV^e^-XV^e^ siècle au début du XVI^e^.

Froissart. — Parmi les historiens familiers à notre auteur, Froissart mérite d'occuper une place à part. Rabelais a tiré de

sa *Chronique* (1390) (1) mainte expression métaphorique et maint détail pittoresque. La *Truye*, dressée par Frère Jean (l. IV, ch. XXXVII), est un souvenir direct du vieil annaliste (2).

Quant au vocabulaire proprement dit, il est difficile d'en préciser les souvenirs. Bornons-nous à citer ces quelques termes communs à Rabelais et à Froissart :

Avaluer, évaluer, deux fois employé par Rabelais au *Tiers livre*.

Espeautrer, écraser : « Et eust la teste toute *espeautrée* » (t. XVI, p. 114). Deux fois employé par Rabelais dans son *Quart livre* (ch. XIV) : «... courbatu, *espaultré* et froissé... ».

Merdaille, rebut de l'armée (t. II, p. 224) ; chez Rabelais, nom donné à un des capitaines de Picrochole.

Sejour, repos : « cheval *de sejour* » (t. XI, p. 353). Fréquent avec ce sens chez Rabelais : « fol *de sejour* » (l. III, ch. XX).

Eustache Deschamps. — Nous ignorons si Rabelais a connu l'œuvre poétique du champenois Eustache Deschamps, qui n'a été publiée que de nos jours (3). Toujours est-il qu'un certain nombre de termes caractéristiques leur sont communs :

Hapelopin, gourmand, dans une épitre (t. VIII, p. 4) :

A noz amez *happelopin*
Sert de brouet et galopin...

Chez Rabelais, une des injures que les fouaciers de Lerné adressent aux bergers de Gargantua : « Rustres, challans, *hapelopins* » (l. I, ch. XXV).

Lourpidon, vieille sorcière, deux fois employé par Deschamps (t. VI, p. 212, et t. VIII, p. 182) :

Ribaude, cabaz enfumez,
Putain, sorciere, *lorpidon*,
Qui maint enfant murdré avez...

Ce terme, probablement champenois (4), se rencontre à la fin

(1) Le t. XIX de l'édition belge de Kervyn de Lettenhove (1870 à 1877) contient un glossaire par A. Scheler, que nous avons mis à contribution.

(2) « Eurent conseil ceus de l'ost, pour leur besoigne approcher et pour plus grever leurs ennemis, que ilz enverroient querre en la Riolle un grant engin que on appeloit *truie*, lequel engin estoit de telle ordonnance que il jettoit pierres de faix et se pouvoient bien cent hommes d'armes ordonner dedans et en approchant assaillir la ville » (l. II, ch. V).

(3) Edition des *Anciens Textes* en 11 volumes, Paris, 1878 à 1903.

(4) Ménage donne à tort le mot sous la forme *orpidon*. Son origine

de l'équipée de Picrochole (l. I, ch. XLIX): « Ainsi s'en alla le pauvre cholericque, et racontant ses males fortunes, feut advisé par une vieille *Lourpidon*, que son royaulme luy seroit rendu à la venue des Cocquecigrues ».

Triquedondaine, bagatelle, mot appliqué par Deschamps aux perruques (1) et employé, avec le sens de « baliverne », dans la *Pantagruéline Prognostication* » (ch. IX), mais déjà chez Coquillart et, au XVI^e^ siècle, dans le *Champfleury* (1529) de Geoffroy Tory.

Ces constatations restent provisoires. Il se peut que Rabelais ait directement tiré le premier vocable de Marot (2), le dernier de Geoffroy Tory ; quant à *lourpidon*, on le lit chez l'angevin Charles de Bourdigné (3), et c'est là une source immédiate. Toujours est-il que ces termes caractéristiques, particuliers au moyen français, accusent des formations vulgaires ou provinciales assez anciennes qui n'ont pas survécu au XVI^e^ siècle.

VILLON. — Les *Lais* et les *Testamens* du pauvre *escolier* parisien étaient une des lectures favorites de Rabelais, qui en a gardé plus d'un souvenir :

Bachelette, jeune fille, forme picarde de *basselette* (Froissart) :

> Mais que ce jeune bachelier
> Laissast ces jeunes *bachelettes*...
> (Villon, *Double ballade*)

reste obscure, mais il est permis de le rapprocher de *lourpesseux*, mauvais garnement, qu'on lit dans une pièce du *Recueil* Montaiglon (t. X, p. 142).

(1) Dans un passage cité ci-dessus, p. 99.

(2) Cf. « Six dames de Paris à Clément Marot » (éd. Guiffrey), v. 97 :

> Velà la fin de mocqueurs et farseurs,
> *Happelopins*, oyseux et gaudisseurs.

Dans le Bas-Maine, *happelopin* désigne le mendiant de mauvaise mine (Dottin).

(3) *Légende de Pierre Faifeu* (1532). Ed. mod., 1883, p. 47 :

> Il y avoit en la ville d'Angers
> Ung *lorpidum*, qui partout sans dangers
> Se transportoit ; si bien, je la denotte,
> Elle avoit nom Macée la devotte.

Vers la même époque (1535), on lit dans le *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles* par Nicolas de Troyes (éd. Mabille, p. 36) : « Ne voyez vous pas icy devant vos yeux les plus meschans gens d'Orleans. Voyez en là, un appellé *Lorpidun*, qui, il y a plus de dix ans qu'il a gaingné à estre pendu et estranglé ».

Quant à l'origine du mot, Du Cange et les commentateurs rattachent *lourpidon* au lat. *loripedem*, cagneux, d'où vieille aux jambes tortues, sorcière. Etymologie sujette à caution.

Rabelais s'en est servi deux fois dans son *Quart livre*, et il a fourni le mot à La Fontaine pour un de ses *Contes*.

Claquedent, gueux (dont les dents claquent de froid et de faim), se lit dans les *Repues franches*, attribuées à Villon (1). Rabelais s'en sert comme nom commun et comme nom propre de cuisinier.

Compaings, (cas sujet de) compagnon, fréquent chez Rabelais, également employé par Marot et les poètes de la Pléiade (Ronsard et Baïf), a survécu dans le langage vulgaire sous la forme réduite *copain*.

Gontier, *Franc Gontier*, personnification du paysan menant la vie simple et saine, souvenir de la ballade de Villon « Les Contreditz de Franc Gontier », se rencontre comme appellatif dans le Prologue du *Quart livre* : « Les *francs gontiers* et Jacques bons homs du voysinage, voyants ceste heureuse rencontre de Couillatris, feurent bien estonnez ».

Marmousel, petit garçon :

> 1982. A *marmosetz* et à mariotes
> Je crie à toutes gens mercis.

Rabelais dit *marmouselle*, pour jeune fille, dans un passage du *Pantagruel* (ch. XII).

Quarre, facette : « dyamans à vingt et huyt *quarres* » (l. II, ch. XXI).

ROMANS DE CHEVALERIE. — Il s'agit des vieux poèmes épiques qui, délayés en prose, virent le jour à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle. Rabelais en a tiré des détails romanesques (2), mais fort peu de souvenirs du ressort du vocabulaire. Rappelons cependant *marbrin*, épithète fréquente chez Rabelais comme chez les poètes de la Pléiade.

On a vu que du Bellay et Ronsard recommandent la lecture des romans de chevalerie comme profitable aux poètes. Bien que Ronsard ait été peu heureux en passant de la théorie à la pratique, il défendait encore, vers la fin de sa vie, ses vieux auteurs auprès de ses disciples : « Je vous recommande par testament, rapporte d'Aubigné, que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes comme *dougé*, *tenue*, *dorne*, *bauger*, et autres

(1) Dans le *Mistere de la Passion* de Gréban, *Claquedent* est le nom du deuxième *tyrant* ou bourreau.

(2) En dérivent aussi des noms propres : *Juppin* et *Mahom*, à côté de graphies archaïques : Constantinoble, Hierusalem, Surie, etc.

de telle sorte, que vous les employiez et deffendiez hardiment... (1) ».

Or, aucun de ces prétendus archaïsmes n'a fait fortune. Ronsard a seul usé de *bauger* dans un dithyrambe, comme (avec Baïf) du vendômois *dougé*; les autres sont restés oubliés par les poètes mêmes de la Pléiade.

Un autre admirateur du passé, Henri Estienne, dont la table était couverte « de vieulx livres françois, Rommans et autres », propose à son tour l'adoption d'un choix de vieux mots — surtout de verbes comme *addenter*, *archoyer*, *desrocher*, *enflescher*, *enherber*, etc. (2). Aucun n'a emporté les suffrages des écrivains de l'époque.

Données complémentaires. — L'influence de Marot est d'ordre plutôt littéraire que lexicologique, comme d'ailleurs celle de Jean Le Maire, auquel notre auteur a emprunté plus d'un vocable curieux, particulièrement d'aspect picard, sur lesquels nous reviendrons plus bas.

(1) Voy. Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade*, t. I, p. 44.
(2) Henri Estienne, *Précellence*, p. 194-195.

CHAPITRE III

FRANÇAIS DU XVI^e SIÈCLE

L'œuvre de Rabelais est un des premiers et des plus puissants facteurs d'enrichissement de la langue nationale pendant la Renaissance. Nous avons déjà relevé ses apports dans les domaines hellénique, latin et italien. Les vocables français proprement dits qui trouvent dans son roman leur premier témoignage, les créations lexicologiques qui y sont restées confinées ; enfin, les archaïsmes, considérés sous le rapport à la fois du fond, du sens et de la forme, méritent à leur tour une étude spéciale.

I. — Vocables généralisés.

Il s'agit en premier lieu des mots dont l'historique ne remonte pas au-delà de l'œuvre rabelaisienne, plus riche, à elle seule, que tous les écrits contemporains. C'est là une masse lexicologique qui s'impose à la fois par la nouveauté et la variété des acquisitions. La terminologie scientifique et technique mise à part, en voici un dénombrement qui est loin d'être complet (1) :

Gargantua (1532-1535) : Arboriser ; baudet, bienséance, bilboquet, billevesée, bondrée, buvette ; cagoule, camard, causeur, cloche-pied, croquignole, croyable ; désordre, dodeliner ; escarbouiller, empaler ; fat, fesse-pinte, foupir ; gambiller ; jaquemart ; lendore ; marmonner, marmotter, maroufle, médical, miquelot ; parfumer, pâtir, porte-balle ; rabouillère ; saccade, sansonnet, scandaleux ; traquenard.

Pantagruel (1532-1535) : Aillade ; babine, badaud, bavard ; caillebotte, caquerole, carbonnade (2), chiquenaude, cormé, croisade ; éculer, enjuponner, estrapade (3) ; fanfare, farfadet, faribole, forgeron, fripe-sauce ; grimaud, gringuenaude ; happelourde ; moquette, mor-

(1) Voy., pour la justification, le *Dictionnaire général* et, comme correctif, le travail critique de Paul Barbier fils : « Ce que le vocabulaire du français littéraire doit à Rabelais (*Rev. Et. Rab.*, t. III).

(2) Dans *Gargantua* : « charbonnade ».

(3) De même, chez Jean Bouchet.

pion; nasarde; parfum, planer, prélasser; quinaud; redoubler; tintamarre, trémousser.

Tiers livre (1546): Affiné; baratter, brandi, braquer, brin, buffeter; cabosser, carnage, chapoter, commérage, crachoir; dominer; échine, effiler, empiéter, enfroquer, estropiat; farfouiller; garigue, gavache, godiveau; inépuisable; jabot; mal-empoint, matérialité, ménagerie, mitonner; pantois, paperasser, péniblement; sabouler; tripoter.

Quart livre (1552): Camisade, chausse-pied; degingandé; éclanche, épointé, estaffier, estafilade; fricandeau; godelureau; mollasse; nargue; représentant.

Cinquième livre: Crevailles; hurluberlu.

Pantagruéline Prognostication (1532): Dominotier; mortepayes.

Nous avons fait également entrer, dans cette liste, les mots du terroir que notre auteur a recueillis pendant ses nombreux voyages, épaves isolées de l'immense répertoire dialectal que nous embrasserons plus loin dans son ensemble.

II. — Vocables rabelaisiens.

Plus nombreux sont les vocables appartenant en propre à Rabelais, ses créations lexicologiques qui n'ont pas franchi son œuvre, arrêtées dans leur développement ou complètement avortées.

Nous y discernons un double groupe :

1° — *Dérivés et composés.*

Voici ces mots secondaires inconnus en dehors de notre auteur (1) :

Substantifs : Banerol (« porte bannière »); besterie (« bêtise »); buscheteur (« bûcheron »), et coustelleur (« coutelier »); cacquerollière et hannetonnière; conciergie (« conciergerie »); entendoire (mot conservé dans les parlers vulgaires); legumaige (2) (cf. fruitaige); repaissailles (cf. crevailles); totaige (« total »), à côté de navigaige (3) ce dernier commun à Jean Le Maire et à Rabelais (4).

(1) Voy., pour les renvois, le Glossaire-Index de l'édition Marty-Laveaux.

(2) *Légumage* se dit dans le Poitou (Poey d'Avant).

(3) Cette forme se lit souvent dans les *Poésies* de Colin Bucher Angevin (éd. Denais, 1890).

(4) Toute cette famille de mots — *navigage, navigation, naviguer* — ne remonte pas au-delà du XVI° siècle.

Adjectifs : Aulican (« au bossu *aulican* », l. I, ch. xxii), d'*aulique*, de cour ; dormard (« qui a envie de dormir »).

Verbes : Flaconner et martiner (« boire copieusement ») ; medicíner (« traiter suivant la médecine »).

Adverbes : Anglicquement (« angéliquement ») et cappiettement (« en cachette »).

Diminutifs: Brimbelette et marchette (« touche »), enfantelet et hommet ; miquelot (« pélerin à saint Michel ») et panerot (« petit panier »), penaillon (« haillon ») ; — boursiller (« contribuer de sa bourse »), et degousiller (« avaler »).

Composés par particules : Affiansailles et enfiansailles, appoltronir ; — defauciller (« casser les faucilles ou os de l'avant-bras ») et desgonder ; — embavieré, empaltocqué et empannaché ; endammoiselle (« pages endamoisellés ») ; — endentelé et enguantelé, emmurailler (« emmurer ») (1) ; empuanté (« empuanti ») ; enasé et eruyté (cf. *ruyt*, rut) ; entreplauder (« s'entrebattre »).

Composés proprement dits : Maschefain (« mache-foin »), maschefigue (« cf. *sycophage*), maschemerde (cf. *scatophage*), mascherable (« macherave », c'est-à-dire Limousin), maunet (« sale ») et racletoret (« racle-peau »), dans les bains, proprement racle-visage ou « racle-touret ».

Croisements : Belistrandie, « bélitrerie » (forme parallèle au moy. fr. *truandie*, truanderie), d'où belistrandier (fréquent), à côté de pistolandier (au sens libre) ; reputanation (*Pant. Progn.*, ch. v), fusion de « putain » et de « reputation » ; trinquenaille (cf. trinquer et quenaille ou vilenaille).

Le dénombrement est loin d'être complet. Ce sont là des créations personnelles à Rabelais, dont plusieurs portent le cachet de son génie.

2° — *Termes isolés.*

La plupart des termes isolés sont des formations rabelaisiennes, quelques-uns semblent des appellatifs provinciaux. Voici un aperçu des uns et des autres :

Deshinguandé, *dehinguandé*, dégingandé (fréquent chez Rabelais), d'un primitif *hingue*, de sens et d'origine obscurs. Marnix, *Tableau* (t. II, p. 296), offre le pendant *meshingandé*.

Ebuscheter, ramasser des bûchettes (l. II, ch. xv) : « Une vieille sempiterneuse *ebuschetoit* et amassoit du boys par la dicte forest ».

Empas, entraves (l. I, ch. ii) : « Jusques à tant que Mars ayt

(1) Encore usuel en Anjou.

les *empas* ». Peut-être mot poitevin. On le lit également dans Jean Bouchet.

Defortuné, malheureux (l. I, ch. x) : « ... Les Thraces... signoient les jours bien fortunez... de pierres blanches, les tristes et *defortunez*, de noires ».

Demoulter, disloquer (l. I, ch. xxvii) : « ... és aultres *demoulloyt* les reins... ».

Deparquer, déguerpir (l. III, ch. xxvii) : « ... A la Passion qu'on jouoit à sainct Maixent, entrant un jour dans le parquet,... je veidz tous... entrer en tentation... Somme, voyant le desarroy, je *deparquay* du lieu ».

Descroulter, défoncer (l. I, ch. xxvii) : « ... *descroulloyt* les omoplates... ».

Destorse, détour (l. I, ch. xxxiv) : « ... les voyes et *destorses* ».

Eraige, race, lignée (l. II, ch. i) : « ... dict on que en Bourbonnoys encores dure l'*eraige* ».

Esgorgeter, égorger à petits coups, verbe très fréquent chez Rabelais, remplaçant le primitif *esgorger*, qu'on lit chez Robert Estienne (1539).

Esgousser, écosser, ôter de sa gousse. Fréquent chez Rabelais au propre (l. III, ch. xviii : « la febve n'est veue se elle ne est *esgoussée* ») et au figuré (l. III, Prol : « T'*esgoussera* de renom »), à côté d' « *esgousseur* de febves » (l. III, ch. xxx).

Esguasser, agacer, au propre (« dens *esguassées* », l. IV, Prol.) et au figuré (l. I, ch. liv) : « Poinct n'*esguassez* estes quand cabossez et entassez... ».

Faultier, fautif (l. III, ch. xi) : « Me avez vous trouvé en la confrairie des *faultiers* ? » Montaigne s'en est aussi servi.

Gabeler, se moquer, verbe fréquent chez Rabelais (diminutif de l'ancien *gaber*).

Gaubregeux, bon vivant, qui se goberge, injure adressée aux bergers de Gargantua (l. I, ch. xxv).

Grillotier, rôtisseur (l. II, ch. xxx, et *Pant. Progn.*, ch. vi : « ... coquassiers, *grillotiers*, chercuitiers... »).

Indemné, indemnisé (l. I, ch. liii), terme juridique attesté tout d'abord chez Rabelais, devenu usuel au xvie siècle.

Montaison, terme de vigneron (l. III, ch. xxxviii).

Plameuse, soufflet, dans un passage unique (l. I, ch. xxii).

Ribleur, débauché, deux fois employé par Rabelais. (l. II, ch. xvi, et *Pant. Progn.*, ch. vi).

Ricasser, sourire, dans ce passage unique (l. IV, ch. LII) : « Les filles commencerent *ricasser* entre elles ».

Rouaison, forme francisée de *rogation* (l. IV, ch. XLIV) : « ... certaines particulieres *rouaisons* et oraisons ». Robert Estienne a accueilli le mot (1549) : « Les rogations ou *rouaisons*, Stativæ supplicationes ».

Rouart, bourreau (l. III, ch. LI), terme contemporain (1), accueilli par Robert Estienne (1549) : « *Rouart*, c'est à dire prevost des mareschaux, pour ce qu'il faict mettre les malfaiteurs sur la roue ».

Il faudrait y ajouter le groupe non moins nombreux de mots forgés à la manière de Rabelais et qui méritent la même sollicitude que les vocables restés uniquement attestés dans son œuvre.

3° — *Formes spéciales.*

Certains mots ont des aspects particuliers sous sa plume. Citons :

Acconcepvoir, suivre à la piste, atteindre, fréquent dans son œuvre, en rapport avec *acconsuivre* qu'on lit dans Robert Estienne (1539), Baïf et Montaigne.

Asturcier, autoursier, qui a soin des autours (l. I, ch. LV, et *Pant. Progn.*, ch. V). On lit *autrucier* en 1392 (Godefroy) et *austoursier* en 1598 (Id.).

Atouré, paré (l. IV, ch. X), en rapport avec *attourné*, qu'on lit chez Marot et dans Montaigne.

Bimbelotier, vendeur de bimbelots ou de jouets d'enfants (l. II, ch. XXX). On trouve *bibelotier* au XV^e^ siècle (1467) ; Palsgrave écrit *bambelotier* (« broche-maker »). La forme rabelaisienne a passé dans Furetière (1690) et dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1762).

Entournoyé, entouré (dans la *Sciomachie*).

Esculée, pour *escuellée*, écuellée (l. IV, ch. XVII) : « une *esculée* de laict ». De même, dans le Bas-Maine.

Fasque, poche, fréquent chez Rabelais, en rapport avec *faque* des autres écrivains de l'époque.

(1) *Roastre*, bourreau qui roue, se lit déjà dans les Ballades en jargon de Villon, mais la forme *rouart* apparaît dès l'abord chez Rabelais. Le supplice de la roue, déjà mentionné au XV^e^ siècle, ne fut légalement établi que sous François I^er^ en 1534, et ne fut aboli qu'en 1789.

Gualentir, fortifier (l. I, ch. xxiii : « pour *gualantir* les nerfz »), proprement rendre fort ou robuste, sens primordial de *galant*.

Gehaigner, geindre (croisement de *gehainer* et *geindre*) : « Il *gehaignoyt* comme un asne qu'on sangle trop fort » (l. II, ch. xiii).

Harpailleur, voleur (l. II, ch. xxx), comme il résulte de ce passage de la *Pantagruéline Prognostication* (ch. v) : « ... crocheteurs, *harpailleurs*... ». Monet (1635) donne au mot le sens de « fouilleur de mines », de *harpailler*, saisir avec un harpon (1).

Moissonnier, épithète appliquée au chevreau de lait (l. I, ch. xxxvii) : « ... soixante et troys chevreaux *moissonniers* ».

Nieblé, brumeux, nuageux, épithète donnée au « couillon » (l. III, ch. xxviii), parallèle à *greslé*.

Pantarque, pancarte, fréquent chez Rabelais.

Tretous, tous sans exception, mot très fréquent chez Rabelais, repris par Baïf et conservé dans les patois de l'Ouest.

Cette masse de vocables qui n'ont pas franchi l'œuvre rabelaisienne, ne représente en fait qu'une portion seulement des créations verbales de l'illustre écrivain. Si l'on tient également compte de ses termes factices ou frappés au coin de son génie, on obtient un ensemble lexicologique considérable et unique en son genre.

(1) Voy., sur ce sens, A. Thomas, *Essais*, p. 342.

CHAPITRE IV

VIEUX MOTS

Nous avons exposé les opinions des théoriciens du XVI^e^ siècle sur l'archaïsme comme moyen d'enrichissement linguistique, et montré que Rabelais avait réalisé à l'avance les recommandations des poètes de la Pléiade.

Cette question de l'archaïsme est plus complexe qu'on ne le pense. Il importe d'établir une démarcation stricte entre les vieux mots réellement désuets, les archaïsmes livresques, et les vieux mots encore usuels au XVI^e^ siècle et qui ne sont devenus archaïques que plus tard. C'est une distinction essentielle, dont l'oubli a rendu illusoires les relevés d'archaïsmes envisagés jusqu'ici en bloc (1). En l'établissant, nous obtenons les catégories suivantes :

I. — Archaïsmes proprement dits.

Ces archaïsmes représentent les souvenirs que Rabelais a gardés de la lecture des anciens monuments de la langue en tant qu'ils étaient accessibles au XVI^e^ siècle.

Nous avons relevé ce qu'il doit au *Roman de la Rose*, source séculaire où s'étaient abreuvés les poètes des divers âges, à Froissart, à Villon, etc.

Il importe maintenant de compléter cette provision livresque par une liste des archaïsmes employés dans *Gargantua* et *Pantagruel* et que l'auteur a puisés soit dans la lecture des vieux romans soit dans d'autres ouvrages du siècle précédent. Ils sont pour la plupart antérieurs au XV^e^ siècle et plusieurs (comme *marrochon*, *raballe*, *seilleau*, etc.) restent vivaces dans les patois (2) :

(1) Voy. Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade*, t. I, p. 210 à 351, et Voizard, *Langue de Montaigne* (chapitre des archaïsmes).

(2) Voy., pour les renvois de ces vocables et des suivants, l'Index de l'édition Marty-Laveaux.

Allouvy, affamé ; *appriver*, apprivoiser ; *avoler*, voler vers.

Barboire (1), masque ; *belin*, bélier ; *bergerotte*, petite bergère ; *bouque*, orifice ; *brandelle*, branloire.

Cas, cassé ; *chanu*, chenu ; *claveure*, serrure ; *clergie*, savoir ; *complir*, accomplir ; *compost*, comput ; *concierge*, conciergerie ; *confection*, confiture ; *confrarie*, confrérie ; *coquart*, sot ; *couverte*, couverture.

Debteur, débiteur ; *decourir*, découler ; *detravé*, détraqué, déréglé ; *dorelot*, mignon ; *doye*, courant d'eau (1309 : *doe*).

Embut, entonnoir ; *empesche*, embarras ; *encloer*, enfermer, obstruer ; *endouairé*, doté ; *engroin*, humeur ; *entraict*, onguent ; *entrellizé*, garni comme d'un treillis ; *envieillir*, vieillir (2) ; *escours*, afflux ; *esjouissement*, réjouissance ; *espoincté*, pointu ; *esrener*, éreinter ; *estache*, attache ; *esterner*, éternuer ; *estorce*, entorse ; *essueil*, seuil ; *estommi*, stupéfait ; *estrif*, débat, contestation.

Farat, amas ; *fatrouiller*, farfouiller ; *fauveau*, de couleur fauve ; *fiance*, confiance ; *finer*, finir ; *forissu*, banni, exclus ; *froncle*, furoncle.

Gallier, débauché ; *gehainer*, torturer ; *glaz*, glace ; *grapper* (3), grappiller ; *grangier*, fermier ; *grezilller*, griller ; *grezillons*, menottes ; *groisse*, grossesse ; *guarre*, bigarré ; *guast*, dégât.

Hayre, chagrin.

Jangleur, fanfaron.

Ladrye, ladrerie ; *laidure* (4), laideur.

Maignan, chaudronnier ; *maladerie*, maladrerie ; *malheurté*, malheur ; *marrochon*, petite marre ; *mas*, demeure ; *mesescrire*, mal écrire ; *meshaing*, chagrin, et *meshaigner*, chagriner ; *migraine*, teinture écarlate ; *monopolé*, troublé ; *mory*, mort.

Netti, nettoyé ; *nouer* (5), nager.

Palys, palissade ; *paperat*, brouillon ; *pardonnance*, pardon ; *pardurable*, perpétuel ; *pertuisé*, perforé ; *phytonisse*, pythonisse ; *piolé* (6), bigarré ; *plumart*, plumet ; *pourbouiller*, bouillir entièrement ; *presme* (7), prochain ; *provoire*, prêtre.

Raballe, instrument à racler le blé ou la boue ; *raillon*, flèche ;

(1) Jean Le Maire s'en est également servi dans ses *Illustrations de Gaules* (t. I, p. 338) : « Et survindrent jeux, comedies, morisques, momeries, *barboires*, et autres diverses manieres d'esbatemens telz qu'és grands cours des Princes se souloient faire »

(2) *Envieilli* se lit aussi dans Ronsard.

(3) Cette forme subsiste encore dans l'Anjou.

(4) De même, dans Ronsard.

(5) Mot fréquent chez les poètes de la Pléiade.

(6) Baïf et Ronsard en ont également usé.

(7) Chez Ronsard, sous la forme *proesme*.

rapineux, rapace ; *resjeuner*, déjeuner ; *responsif*, justiciable, qui répond ; *retaillon*, morceau, rognure ; *retentif*, qui retient ; *retombe*, vase à boire de forme ronde ; *retombir*, retentir ; *ribaudaille*, troupe de ribauds ; *riolé*, bigarré ; *roupte*, déroute ; *rousche*, ruche.

Safret, délectable ; *seilleau*, seau ; *sempiterneux*, sempiternel ; *sobresse*, sobriété ; *solier*, plancher ; *songeart*, rêveur ; *sort*, capital ; *sou*, saindoux ; *sousfrete*, indigence ; *subtilier*, rendre subtil ; *supernel*, suprême.

Temple, tempe ; *tentoire*, tente ; *touchement*, attouchement, tact ; *treper*, trépigner ; *trejectaire*, escamoteur ; *tricoter*, faire remuer ; *trupher*, tromper.

Vesarde, peur ; *veute*, vue ; *vilenaille*, canaille.

Ajoutons-y les vocables qui ne remontent pas ou ne semblent pas remonter au-delà du xv^e^ siècle, car pour Rabelais, comme pour ses contemporains, les mots étaient réputés également vieux, qu'ils appartinssent à l'ancien ou au moyen français :

Assoty, devenu sot (l. II, ch. xiii).

Barbarin, barbare, babaresque, dans l'expression « clystere *barbarin* », fort, violent (l. III, ch. xxxiv), qu'on lit également dans la « Farce du Frere Guillebert » (1).

Bustarin, lourdaud (l. I, ch. xxv), proprement à forte poitrine (cf. l. III, ch. xxxvi : « fol à plain *bust* »). Mot employé par Guillaume Coquillart, repris par Marot. Palsgrave donne *butarin*, lourdaud.

Courrail, verrou (l. IV, ch. vi). Calvin se sert de la variante *correau*, terme encore donné par Monet (1635) et par Furetière (1690).

Escarbouiller, écraser en éparpillant (l. I, ch. xxvii : « aux uns *escarbouilloit* la cervelle »), verbe qu'on lit dans le *Mistère de Saint-Quentin* (v. 4466), encore vivace dans les parlers vulgaires sous la double forme *escrabouiller* et *écarbouiller*.

Esmouchail, émouchoir (l. III, ch. xxviii).

Farfelu, dodu, fréquent chez Rabelais, forme parallèle à *fa-*

(1) Cf. *Anc. Théâtre*, t. I, p. 311 :

Vous faut il ung suppositoire,
Ou un clistere *barbarin*?

Et avec son acception primordiale (*Parnasse satyrique*, p. 61) :

Vous avez couleur morisque, visage tartarin,
Nez de singesse, grand menton *barbarin*.

Dans les chansons de geste, *Turc barbarin* désigne un habitant de Barbarie, province de l'Afrique.

felu, d'une ancienne moralité (1), ce dernier encore vivace dans le Bas-Maine et ailleurs.

Intrinqué, embrouillé, fréquent sous cette forme, parallèle à *intriquer* (lat. *intricare*), qui a précédé l'ital. *intriguer*, de la même source.

Jacquemart, dans les anciennes horloges placées au haut d'un édifice, figure d'homme armé tenant en main un marteau pour frapper les heures sur la cloche (l. I, ch. II). Le nom se lit dans l'inventaire dressé en 1423 des biens de Marguerite de Bavière : « Ledict *Jacquemart* de bois tenant ung martel de fer (2) ». On en voyait à Cambrai, Poitiers, Rennes, Tours. Le nom trouve son pendant dans le synonyme anglais *Jack o'the clock* (Shakespeare).

Miste, gentil (l. I, ch. II). Se lit dans Marot et Baïf.

Pariser, parier (l. I, ch. II).

Peautraille, canaille (l. III, ch. XXV).

Pelauder, battre. Fréquent chez Rabelais et au XVI^e^ siècle. Est donné par Robert Estienne (1549) sous la graphie *plauder*.

Rebecquer, répliquer, dans Rabelais (l. II, ch. XII) et dans Calvin (3). Mot conservé dans le parler vulgaire.

Romivage, pèlerinage (l. I, ch. XLV), et *sacquement*, sac, pillage (l. V, ch. XXVIII).

Secretain, sacristain. Fréquent chez Rabelais et au XVI^e^ siècle (du Fail, Ronsard, d'Aubigné). Encore vivace en Anjou et Poitou.

Viander, repaître (l. IV, ch. VII) : « La teste des moutons dont on faict une mirificque decoction pour faire *viander* les chiens (4) ».

Le nombre des archaïsmes réels est, chez Rabelais, impor-

(1) *Anc. Théâtre*, t. II, p. 73 : « Le pasté est *fafelu* ».

(2) Cité dans G. Peignot, *Catalogue d'une partie des livres composant l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne de la dernière race*, Dijon, 1830, p. 41. Cf. aussi le *Mistère de Saint-Quentin* :

20547. Ne nous fault harnois ne cuirasse,
Ne loquette, ne *jacquemart*.

(3) « Quelle temerité est ce donc à se *rebecquer* à l'encontre et rejecter ce remede qu'il donne comme un vice damnable? ». *Contre les Anabaptistes* (1544), dans *Opera*, t. VII, p. 100.

(4) Et finalement les mots invariables : *ceans* et *leans*, *illecques* (là) et *mesouan* (désormais), *tresque* (très, excessivement), à côté de *mesmement* (surtout), ce dernier d'un usage général.

tant. Ce sont en très grande partie des souvenirs de lectures de l'ancienne littérature du XIII^e^ au XV^e^ siècle. Si quelques-uns de ces vieux mots lui sont communs avec Marot (réminiscences de Villon) ou avec les poètes de la Pléiade (pour le *Roman de la Rose*), la plupart lui appartiennent et accusent chez lui une véritable prédilection pour l'archaïsme qu'héritera au siècle suivant La Fontaine. Comme celui-ci, Rabelais possède l'art d'enchâsser avec bonheur ces vieux mots et d'en atténuer ainsi l'étrangeté.

La provision si copieuse de ces archaïsmes est pourtant loin d'égaler celle des vieux mots encore usuels au XVI^e^ siècle et que nous allons aborder à leur tour.

II. — Arohaïsmes d'apparence.

Nous entendons par là des vocables encore usuels à l'époque de Rabelais et qui sont restés en vigueur pendant tout le XVI^e^ siècle. Certains ont commencé à vieillir dès la fin du siècle, d'autres se sont maintenus plus ou moins longtemps avant de disparaître. En pleine période classique, on en retrouve un grand nombre dans La Fontaine, mais ce ne sont là que des réminiscences, des échos du passé.

Pour nous, tous ces termes sont des archaïsmes, c'est-à-dire des vocables sortis d'usage, ce qu'ils n'étaient nullement pour les contemporains de notre auteur.

Nous en trouverons une preuve directe dans la première édition du *Dictionnaire* (1539) de Robert Estienne, ouvrage purement didactique, qui essayait pour la première fois de mettre à la portée des écoliers la langue usuelle.

La seconde édition (1549), ayant élargi son cadre par des additions livresques (parmi lesquelles l'œuvre de Rabelais occupe une place d'honneur), reflète avec moins de fidélité les intentions initiales du lexicographe.

Nous envisagerons ces termes tour à tour sous le rapport du vocabulaire, du sens et de la forme. Passant sur la nomenclature scientifique (histoire naturelle et médecine) et technique (art nautique et militaire) nous nous attacherons exclusivement aux mots usuels à l'époque qui nous occupe.

I. — Vocables.

La fréquence plus au moins grande des vocables faisant l'objet de ce dénombrement permet de distinguer un double groupe lexique :

1° — Mots d'un usage général.

Voici tout d'abord les termes communs à Rabelais et à Robert Estienne (1539) :

Acertener, Affirmare. — Verbe fréquent chez Rabelais sous la graphie *acertainer*, assurer. Marot et Baïf s'en sont également servis.

Acquester, acquérir : « *Acquester* du bien, *acquester* grans biens pour soy ». — Rabelais n'en a usé qu'une fois au *Tiers livre* (1546).

Affiert (sans traduct.) : « Cela n'*affiert* pas ou ne convient pas à un homme de telle dignité que vous estes... Ce ne m'*affiert* en rien ». — Ce verbe qu'on lit dans le *Roman de la Rose*, est fréquent au XVI^e^ siècle, de Marot à Montaigne ; Rabelais n'en a usé qu'une fois, au Prologue du *Gargantua* : « ... tel est vestu de cappe Hespanole, qui... nullement *affiert* à Hespane ».

Affoler (sans traduct.) : « Entreprendre de s'*affoler* soy mesme ». — Fréquent chez Rabelais, avec le sens de « blesser (sans effusion de sang) ».

Annonchalir et anneantir, *Elanguere*. — Rabelais s'en sert comme une des innombrables épithètes données au « couillon ». On le lit également dans Thyard (voy. Marty-Laveaux) et antérieurement dans Mathurin Cordier (p. 235) : « Il est devenu si *anonchaly* qu'il n'a plus de courage ».

Ante, la grand'*ante* du costé paternel, *Major amita*. — Mot qui figure uniquement dans une lettre de Rabelais datée de Rome (février 1536) à Monseigneur de Maillezais (éd. Bourrilly, p. 77) : « il veult venger la mort de son *ante* » (remplacé ultérieurement par « tante »).

Ardre ou *ardoir*, Arderé, à côté d'*ars* (« estre *ars* et *bruslé* »), l'un et l'autre fréquents chez Rabelais.

Arresser, Arrigere. Fréquent chez Rabelais (surtout au sens libre).

Asçavanter, Certiorem facere. — Fréquent avec le sens d' « informer ».

Assablé... Nostre bateau est *assablé* ou aggravé. — Chez Rabelais, épithète donnée au « couillon ».

Attremper et gouverner, *attrempé* et moderé ; homme *attrempé*, qui garde mesure en tout ce qu'il fait et dit. — Chez Rabelais *attrempé* est appliqué surtout au temps doux. On le lit chez Marot, Baïf et Montaigne.

Bers, berceau. Unique passage à propos de nourrices (l. III, ch. XIII) : « leur presence au tour du *bers* semble inutile », à côté de « Pantagruel estant encores au *berseau* » (l. II, ch. IV). De même dans Ronsard et Baïf. Encore vivace dans les patois de l'Ouest et du Centre.

Blasonner aucung et dire mal de luy. — Avec le sens de « blâmer », fréquent chez Marot et Rabelais.

Boteau : « Un *boteau* de foin et autre chose. *Manipulus*... » — Cf. l. IV, ch. XXX : « six *boteaux* de sainct foin ».

Bougette de cuyr, *Bulga*. — Fréquent.

Broquart et parole de mocquerie ; un *brocard* et lardon. — Une seule fois chez Rabelais (l. IV, ch. XXIX) : « ... *brocards* aigres et picquans ».

Cerne, cercle : « Faire *cerne* en terre », à côté de « *cerner* et inciser les arbres, *cerner* des noix ». — Nom et verbe fréquents.

Chartre. Une *chartre* ou prison. — Une seule fois, et au figuré, dans un *Almanach* : « *chartre* tenebreuse du corps terrien ».

Chevance d'aucung, *Census* ; une grande *chevance*, Gaza. — Chez Rabelais une seule fois et en vers.

Competer : « Ceste action luy *compete* et appartient et se peult intenter à l'encontre de luy ». — Verbe très fréquent chez Rabelais au sens de « convenir ».

Complaindre, plaindre. *Se complaindre* souvent de part et d'autre, *se complaindre* à un ami, se *complaindre* de quelque chose. — Fréquent chez Rabelais (à côté de *complaincte*, plainte).

Conquester : La victoire luy a *conquesté* et acquis cela. — Très fréquent chez Rabelais et au XVI^e^ siècle.

Contregarder sa santé, la liberté du peuple, *Servare, conservare*. — Fréquent chez Rabelais.

Cuider : Comme je *cuide* ou je pense, je ne *l'aurois* jamais *cuidé*, — Très fréquent chez Rabelais et au XVI^e^ siècle.

Dechasser, Expellere. — Une seule fois dans le roman : « ... la joyeuse Aurore... *dechassera* les tenebres nocturnes » (l. III, ch. XIII).

Deduit et plaisir qu'on prend à quelque chose, *Delectamentum*. — Fréquent chez Rabelais.

Delivres, libres ; *à delivre*, librement. — Ne se lit qu'au *V^e^ livre* (ch. XV) : « ... francs et *délivres* ».

Departement, le *departement* d'ung lieu quand on vuyde la place à autruy ; *se departir* et s'en aller ; ... *departir* et diviser... *departir* et distribuer les biens d'aucung à ses compaignons. — Tous termes fréquents chez Rabelais et au XVI^e^ siècle.

Deporter : Je *me deporte* de plus parler de cela ; ne cesser et ne *se deporter* point quelque conseil qu'on nous donne. — Chez Rabelais *se deporter* a, en outre, le sens de « se transporter » (1).

(1) Cf. l. I, ch. XXIII : « ... *se desportoient* en Bracque ou és prez, et jouoient à la balle, à la paulme... ».

Deservir. Je l'ay *deservi* et merité. — Se lit deux fois chez Rabelais.

Diffame, Ignominia, Infamia. Plein de *diffame* et de deshonneur ; estre noté de *diffame*. — Une fois employé par Rabelais : « ... rapt, *diffame* et deshonneur » (l. III, ch. xxviii). Fréquent chez les poètes de la Pléiade.

Duire : « *Se duire* et accoustumer », à côté de *duisant* : « Il est bien *duisant* et convenable ». — Une fois chez Rabelais, à côté de *duisible*, convenable (dans une lettre à Geoffroy d'Estissac). Fréquent chez les poètes de la Pléiade.

Emboire, Imbibere. — Chez Rabelais au figuré : « Les Flamens... *embeurent* les meurs et contradictions des Saxons » (l. III, ch. i).

Engarder d'entrer en la maison ; *engarder* et empescher de quelque chose. — Fréquent chez Rabelais et au xvi^e^ siècle.

Engroississement de femelle, *Graviditas*. Ce mot ne se lit qu'au *V^e^ livre*.

Ententif, Intentus. Laborieux et *ententif* à ce qu'il entreprend (à côté de) faire quelque chose *ententivement*. — L'un et l'autre dans le *Roman de la Rose*, l'adverbe figurant seul chez Rabelais (au *V^e^ livre*).

Entretenement, Continuatio et series rerum. — Fréquent chez Rabelais, se lit dans Marot, Amyot, Montaigne.

Espardre çà et là, *Dissipere*. — Très fréquent chez Rabelais.

Espie : Estre environné d'*espies* et d'embusches (à côté d') ung *espion* et brigantin. — Le premier fréquent chez Rabelais.

Estouper, Oppilare. — Fréquent.

Feaulté, Fides. — Fréquent.

Feurre, cercher *foarre*. — Première forme fréquente avec le sens de « paille ».

Fonde, Funda. — Fréquent chez Rabelais et au xvi^e^ siècle (Marot, Montaigne, d'Aubigné).

Glout et *glouton*. — Rabelais ne connaît que le premier (fém. *gloute*). Se lit dans Ronsard.

Guerdon de vertu, *Honor* ; *guerdonner*, Remunerare : *guerdonner* chascun selon leurs merites. — Rabelais n'use du verbe et du dérivé *guerdonneur* qu'en vers (dans l'inscription mise sur la grande porte de Thélème), à l'exemple de Marot et des poètes de la Pléiade.

Guermenter, *se guermenter*, Ingemiscere. — Fréquent chez Rabelais sous la forme *se guementer*.

Haim : Ung *haim* à pescher. — Une seule fois chez Rabelais.

Hastiveté : Garde de faire chose pour ta *hastivité* qui te vienne à mal. — Fréquent.

Hoir, Hæres. — Deux fois dans Rabelais.

Ire, Ira. De grande *ire* qu'il avoit. — Une seule fois dans *Gargantua*.

Issir, sortir. *Issu* de bas lieu. — Fréquent.

Lay. Un homme *lay*, qui n'ha nulle degré de clericature. *Laicus, profanus* — Une seule fois chez Rabelais.

Liesse, Lætitia. Une tres grande *liesse* qui ne se montre pas dehors. — Fréquent.

Loz, louange. Il avoit acquis grand *loz*; emporter et gaigner un *loz* immortel; porter *loz* ou louange à quelqu'un; reputer à grand *loz* et gloire. — Rabelais s'en sert exclusivement en vers, comme Marot, du Bellay et Ronsard.

Luc, Lyra: gentil joueur du *luc*. — Fréquent chez Rabelais et au XVI^e^ siècle.

Malheurté, malheur. Grande *malheurté*. — Chez Rabelais uniquement dans ce passage: « ... de ce travail et de *malheurté* y ne leur souvient » (l. II, ch. XXXII).

Mistionner le vin, *mistionner* de quelque drogue ou liqueur. — Une seule fois chez Rabelais.

Montjoye, Cippus. Faire une *montjoye*. — Fréquent.

Moult different, *moult* fort, et a *moult* plouré. — Fréquent.

Muer, Mutare. *Muer* en autre forme, *Transfigurare*. — Fréquent.

Musser, Abdere. Estre *mussé* et caché. — Fréquent sous la double forme *mucer* ou *musser*.

Ord et sale. — Fréquent sous la double graphie *hord* et *ord*.

Ost. Son *ost* et son armée; mettre son *ost* en garnison. — Fréquent sous la double forme *ost* et *oust*.

Pensement, Cogitatio. *Pensement* ou jugement qu'on fait de quelque chose; n'avoir aucun *pensement* de chose quelconque. — Très fréquent.

Planté de quelque chose. Les fruicts viennent à grande *planté*. — Mot fréquent avec le sens de « grande quantité ». De même dans Baïf et Ronsard.

Pourchas qu'on fait envers aucung, *Sollicitatio*. — Rabelais s'en sert fréquemment sous la forme *prochas*.

Pourpenser. Conseils bien *pourpensez*. — Fréquent chez Rabelais sous la double forme *pourpenser* et *propenser*.

Ramentevoir, In memoriam reducere. Ceci me *ramentevoit* ce temps là; *ramentevoir* quelque mal; *ramentevoir* quelque chose, la mettre au devant. — Verbe fréquent chez Rabelais qui l'emploie surtout en rapport avec le passé (1).

(1) Citons-en cet exemple (l. III, ch. XXVI): « ... seulement vous veulx *ramentevoir* le docte et preux chevalier... ». On le lit chez Villon et Marot. Ronsard en a usé une seule fois dans des vers amoureux. *Ramentevoir* est un des vieux mots que la Bruyère regrettait et « qui pouvoient durer ensemble d'une égale beauté ». On le lit dans Montaigne (l. II, ch. X): « J'ay employé une heure à le lire [Cicéron], qui est

Ray ou rayon de soleil. — Une fois chez Rabelais.

Soulas, plaisir. Donner *soulas*, recevoir *soulas*. — Très fréquent.

Souloir. Je *souloye* faire cela. — Fréquent.

Translater, traduire. *Translater* ou tourner en Latin ou autre langage aucuns autheurs Grecs. — Fréquent.

Voire dea, ouy dea. Mot dict par mocquerie. *Scilicet*. — Fréquent.

Voilà les mots, réputés vieux, communs à Rabelais et à Robert Estienne. Celui-ci, par les exemples et les définitions qu'il allègue dans son ouvrage didactique, nous donne la preuve péremptoire de leur usage courant entre les années 1530 et 1540.

Rappelons maintenant quelques additions de la seconde édition du *Dictionnaire François-Latin* (1549) :

Affier. Je vous *affie* qu'il est ainsi, c'est à dire je vous asseure à ma foy ou sur ma foy qu'il est ainsi. — Très fréquent.

Apertise, Agilitas, Celeritas. — Chez Rabelais avec le sens d'habileté ou d'expérience (l. IV, ch. XXIX) : « ... *apertises* d'armes non encores veues ».

Entalenté, Animatus : mal *entalenté* envers aucun. — Une seule fois employé par Rabelais. Repris par Jodelle.

Entouiller, Impedire. Ceci est fort *entouillé* et meslé (1549). — *Entouillé*, avec le sens de « souillé », est, dans Rabelais, une des épithètes données au « couillon ».

Erre, grand *erre*, Magnis itineribus, celeriter, festinanter. — Fréquent.

Estorce, Contorsio. — Une fois chez Rabelais. Se lit chez Dorat.

Greigneur ou *grigneur*, c'est-à-dire plus grand. — Employé uniquement dans ce passage : « La victoire vient... non au plus fort ou *greigneur* » (l. II, ch. XXVII). Brantôme s'en est également servi, mais le mot était déjà tombé en désuétude, et Pasquier en regrette la disparition (1).

Pardurable, *perdurable*, éternel. — Rabelais s'en sert dans une épître à Bouchet. Fréquent chez les poètes de la Pléiade. Se lit dans Amyot et Montaigne.

Trape. Un bœuf *trape*, homme *trape*, et bien faict. — Chez Rabelais uniquement dans la *Briefve Declaration*.

beaucoup pour moy, et que *je ramentoive* ce que j'en ay tiré du suc et de substance, la plus part du temps je n'y trouve que du vent ».

(1) « Nos predecesseurs dirent *greigneur*, puis *grigneur*, dont encore est faite frequente mention de quelques anciennes coustumes. Nous disons *plus grande* et meilleure part, rendant en deux mots ce qu'ils comprenoient sous un seul » (*Recherches*, l. VIII, ch. III).

2° — *Mots moins fréquents.*

Les vocables qui suivent, tout en manquant à Robert Estienne, n'en sont pas moins usuels au XVI^e^ siècle, mais à un degré moindre :

Aisseuil, essieu. — Sous cette forme chez Rabelais et du Fail ; Marot et Dorat écrivent *aisseul*, et du Bellay *esseul*. Tous reflets de l'ancien *aissuel*.

Atizefeu, attise-feu, fourgon (« une paële de fer, un *attize-feu* », 1480, Godefroy). — Chez Rabelais, avec le sens de celui qui s'en sert, dans un passage unique (l. II, ch. XXX) : « Cyre estoit vachier, Ciceron *atizefeu*... ».

Avoistre, adultérin. Cf. l. III, ch. XIV : « ... appelant un enfant champis ou *avoistre* ». Même sens chez Baïf.

Benistre, bénir. Unique passage (l. IV, ch. XXVII) : « ... exhorter et *benistre* ses enfans ». Même forme archaïque chez Marot.

Brehaigne, stérile, deux fois chez Rabelais, qui l'applique exclusivement aux femmes.

Cachecoul, fichu. — Deux fois employé par Rabelais.

Cavayn, caverne, trou, uniquement dans ce passage (l. IV, ch. XX) : « ... le cœur me tremble, mais c'est pour la froideur et relenteur de ce *cavayn* ». Mot repris par Baïf.

Cloper, boiter. — Passage unique.

Coint, agréable. — Fréquent chez Rabelais et chez les poètes de la Pléiade.

Dehait ou *de hait* (1), allègre, joyeux. — Très fréquent. Baïf a usé du verbe *dehetter*, réjouir.

Deprisement, mépris, qu'on rencontre à la fois chez Rabelais (uniquement dans le Prologue du *Gargantua*) et chez Marot. Au *V^e^ livre*, on trouve *despris*, avec le même sens.

Embousé, plein de bouse. — Passage unique.

Esmorche, amorce. — Se lit dans Rabelais, Marot, Ronsard.

Fornier, boulanger. — Passage unique.

Gent, gentil. — Fréquent. Se lit dans Ronsard et du Bellay.

Lourdois, *à mon lourdois*, à ma simplicité. — Fréquent.

(1) En anc. fr. *dehait*, malheur (contraction de *dehé ait !*) est une imprécation très violente (proprement haine de Dieu, malédiction). Le simple *hait* désigne une disposition morale, bonne ou mauvaise, d'où le double sens du composé *dehaiter*, réjouir ou décourager.

Marine, mer. — Très fréquent.

Miraillier, miroitier. — Passage unique.

Nice, simple. — Une fois chez Rabelais. Se lit dans Marot et Baïf. Repris par La Fontaine.

Nonchaloir, oisiveté. — Très fréquent.

Panouere, petit panier. — Passage unique.

Pelet, *un pelet*, un brin, un rien, proprement un petit poil. Fréquent.

Pilette, petit pilon ou accessoire d'un bonnet à mortier (l. III, ch. xxxviii) : « Fol à *pilettes* ». Ce terme de coiffure remonte au xv^e^ siècle (Guillaume Coquillart).

Poultre, pouliche, jeune jument, sens étymologique exclusivement attesté chez Rabelais (très fréquent), Baïf et Ronsard. Robert Estienne (1539) n'en donne que le sens métaphorique moderne.

Punais, puant. — Fréquent.

Rebrassé, retroussé. — Deux fois employé par Rabelais.

Recreu, épuisé. — Passage unique.

Recueil, accueil. — Fréquent.

Sacquer, tirer vivement. — Fréquent.

Tatin, *un tatin*, un peu. — Passage unique.

Plusieurs de ces termes étaient encore en usage au xvii^e^ siècle. Nombre d'entre eux se trouvent dans La Fontaine, le plus archaïsant des écrivains de la période classique. De là la présence de ces mots vieillis dans le *Dictionnaire général*, qui s'est montré très accueillant à leur égard, renouant ainsi les liens qui rattachent l'ancien et le moyen-français à la langue moderne.

Nombre d'archaïsmes sont tombés dans le burlesque entre 1648 et 1658. Scarron, d'Assoucy et d'autres en ont usé fréquemment : *ardre*, *duire*, *guerdonner*, *liesse*, *pourpris*, etc., se rencontrent tour à tour sous leur plume (1). De vénérables souvenirs du passé, comme *remembrer*, n'y manquent pas non plus, et Saint-Amant s'en est servi dans son « Poète crotté ».

II. — Sens.

Nombre de mots, qui font partie de la langue générale, possédaient au xvi^e^ siècle un sens aujourd'hui disparu ou vieilli. Voici les plus courants :

(1) Voy. F. Brunot, *Histoire de la langue*, t. III, 1^ère^ partie, p. 75 à 80, et 11^e^ partie, p. 227 et suiv.

Adresser, diriger, ainsi expliqué par Robert Estienne (1539) : « *Adresser* quelqu'un au chemin, *Deducere aliquem in viam* ». — Chez Rabelais, le verbe, avec ce sens, se lit uniquement dans ce passage (l. II, ch. XXIX) : « Loup Garou doncques s'*adressa* à Pantagruel avec une masse toute d'acier ».

Adviser, apercevoir : « *Adviser* ou prendre garde à ce qu'on dit » (Robert Estienne, 1539). — Fréquent.

Courage, cœur. — Fréquent.

Curieusement, soigneusement. Robert Estienne (1539) le rend par *scrupulose*.

Divers, inconstant : « Fortune la *diverse* » (l. II, ch. XI).

Doubter, redouter. — Très fréquent.

Emploicte, emploi (une seule fois au *V^e^ livre*), à côté d'*emploicter*, employer, très fréquent. Le premier se lit chez Des Périers, Pasquier et Montaigne.

Engin, avec ce double sens :

1° Esprit : « *Engin* mieulx vault que force » (l. I, ch. XXVII).

2° Machine, en général : « ... par *engins* plus expediens » (l. I, ch. XXIX).

Estonner. Sens plus énergique au XVI^e^ siècle : « *Estonner*, Conturbare, horrificare. *Estonner* fort et espouventer tellement qu'on est tout esperdu » (Robert Estienne, 1539). — Fréquent.

Estrange, étranger. — Sens habituel au XVI^e^ siècle (à côté du sens moderne).

Forteresse, force. Dans ce passage unique (l. II, ch. XXVI) : « ... la *forteresse* de l'armée ».

Gaster, blesser. — Fréquent.

Librairie, bibliothèque. — Sens général au XVI^e^ siècle.

Loyer, récompense. — Une seule fois chez Rabelais.

Navrer, blesser. — Sens uniquement connu.

Parlement, conversation : « Rompre le *parlement* d'aucung et propos, rompre le *parlement* qu'on ha ensemble » (Robert Estienne, 1539). — Une seule fois chez Rabelais. Encore dans Racine.

Partir, partager : « *Partir* en deux ou plusieurs parties » (Robert Estienne, 1539). — Très fréquent.

Viande, nourriture : « Toute *viande* oultre le pain et le vin, *viande* bien accoustrée et assaisonée » (Rob. Estienne, 1539). — Très fréquent.

Les sens suivants sont particuliers à notre auteur :

Brancars, appliqué à l'embroussaillement de la queue d'une

jument (l. I, ch. XVI), queue semblable à une grande branche (sens du mot dans la vieille langue).

Charmer, maltraiter. Sens ironique que Rabelais applique au remuement du tonneau de Diogène.

Cloaison, conclusion, au *V^e livre* (leçon du Manuscrit), en rapport avec *cloison*, clôture (d'un compte).

Coupeau, sommet d'une montagne, sens habituel au XVI^e siècle (Robert Estienne, Ronsard), appliqué par Rabelais au bout ou bulbe de l'oignon (l. I, Prol.): « un *coupeau* d'oignon ». Le sens intermédiaire est donné par Palsgrave: « Le *copeau* de la teste, le sommet de la teste ».

Commeraige, baptême. Passage unique (l. III, ch. XLI): « ... de festin, de noce, de *commeraige*... ».

Embrunché, couvert, garni, sens technique de maçonnerie, deux fois employé par Rabelais.

Endoussure, toit. Autre sens technique de maçonnerie.

Au Prologue du *Tiers livre*, pour rendre sensible l'activité fébrile de Diogène, roulant son tonneau, Rabelais a recours à une soixantaine de verbes, tous, ou à peu près tous, dénotant un effet mécanique, une action spéciale à l'artilleur, au marin, à l'artisan. L'effet rythmique, les assonances n'y sont pas moins sensibles. De là des emplois, à première vue surprenants, des verbes comme *baratter*, *baster*, *bimbelotter*, *bistorier* (1), *chamailler*, *mitonner*, etc., dont nous avons traité ailleurs (2).

III. — Formes.

Les graphies archaïques sont fréquentes chez Rabelais, comme dans la première édition du *Dictionnaire* de Robert Estienne (1539). On lit chez l'un et l'autre :

Age et *eage* (âge); *agu*, *aguille* et *esguille*, *aguillon*; *arain* (airain); *cercher* et *cirurgien*; *cropion* et *doleur*; *demourer* et *plourer*; *eaue*; *esperit* et *esprit* (3); *formage* et *fourmage*; *guarir* (guérir); *paour* et *paouvre*; *pourmener* et *pourtraire*.

Les graphies archaïques suivantes sont également fréquentes chez Rabelais et au XVI^e siècle : *Coissin* (coussin), *dessirer* (déchi-

(1) Ces deux verbes sont de l'invention de Rabelais.

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.* t. IX, p. 285 à 294, p. 249-250 et 428-429.

(3) L'édition de *Pantagruel* de 1542, ch. XVIII, porte « nostre *esperit* » là où les éditions antérieures donnent « voz *espritz* ».

rer), *brayer* (broyer) et *nayer* (noyer), *fener* (faner) (1), *cercler* (sarcler) et *herseler* (harceler); *flatry* (flétrir), *fouyr* (fuir) et *Souysse* (Suisse); *reguard* (renard); *grave* (grève) et *tesniere* (tanière); *voarre* (verre). La plupart ont survécu dans les parlers provinciaux.

A certains égards, Rabelais est plus archaïsant que Robert Estienne. Il écrit *achater* (Robert Estienne: *acheter*); *aele* (Robert Estienne : *aile*); *cordouannier*, comme Villon (Robert Estienne : *cordonnier*) et *savatier* (Robert Estienne : *savetier*); *couratier* (Robert Estienne : *courtier*); *glener* (Robert Estienne : *glaner*); *meilleu* (Robert Estienne : *milieu*); *parfond* (Robert Estienne : *profond*), etc. De même : *diligentement* (2) et *elegantement* (Robert Estienne : *diligemment* et *elegamment*), etc.

La question de l'archaïsme est chez Rabelais, on le voit, assez complexe. Grâce à son tempérament d'écrivain à la fois éclectique et personnel, ses archaïsmes ne manquent pas d'une certaine originalité. Rapprochés de ceux également nombreux de Gringore (3), on ne saurait y découvrir aucun point de comparaison. L'un des écrivains est encore empétré dans le passé, tandis que l'autre, tout en mettant à profit l'apport des vieux âges, a constamment ses regards fixés vers l'avenir.

Nous avons essayé de discerner, dans cette masse de vieux mots, ceux qui sont réellement archaïques pour l'époque de ceux qui ne le sont devenus pour nous que deux siècles plus tard. Rappelons-en un seul exemple. Des deux verbes qui signifient « rappeler à la mémoire, se souvenir », *ramentevoir* et *remembrer* (tous les deux dans le *Roman de la Rose*), le dernier seul est un véritable archaïsme, alors que l'autre était encore à l'époque en pleine vitalité, Tandis que *remembrer* manque au *Dictionnaire* (1539) de Robert Estienne, *ramentevoir* y est étayé par de nombreux exemples, témoignant ainsi de ses diverses applications pratiques (4). C'est là le critérium que nous avons appliqué

(1) Palsgrave donne *fener*. Robert Estienne remarque : « Le Picard ne dit point *faner*, mais *fener* ». Vaugelas trouve les deux formes également bonnes.

Dans *fleurer*, (l. I, Prol.), pour *flairer*, il s'agit d'une influence analogique de *fleur*. Cette double forme verbale a subsisté du xv^e^ au xviii^e^ siècle.

(2) Palsgrave donne à la fois *prudentement* et *prudemment*.

(3) Voy. Ch. Oulmont, *Pierre Gringore*, Paris, 1911, p. 443 à 451.

(4) L'édition princeps de *Pantagruel* (ch. 1) donne *remembrer*, que les réimpressions ultérieures remplacent par *ramentevoir*.

à une grande partie de la nomenclature archaïque rabelaisienne.

Lecteur assidu de Jean de Meung, de Froissart, de Villon, Rabelais a tiré parti de leur langue pour enrichir son vocabulaire. Ces emprunts, multiples et divers, après les avoir fondus et unifiés, il a su les encadrer avantageusement dans ses récits, offrant ainsi comme la réalisation anticipée des théories formulées ultérieurement par les chefs de la Pléiade.

DEUXIÈME SECTION

MOTS DE TERROIR

Les termes régionaux constituent chez Rabelais une mine d'une richesse incomparable. Toutes les provinces de France, de la Normandie à la Provence, y sont représentées par des vocables caractéristiques. Ces mots de terroir, qui nous découvrent des coins ignorés de la vie provinciale du passé, ont été recueillis par notre auteur pendant toute sa vie d'écrivain. Depuis ses années de moinage à Fontenay-le-Comte, en Poitou, jusqu'à son séjour en Provence dans son âge mûr, il n'a cessé d'accroître cette moisson dialectale, peut-être la partie la plus foncièrement originale de son œuvre.

Nous allons le suivre dans les pays qu'il a successivement visités (dans plusieurs il est revenu à différentes reprises), et relever les vocables dialectaux qu'il y a recueillis et qu'il a utilisés dans son roman. C'est lui qui le premier a introduit le patois en littérature. Il a trouvé au XVI^e^ siècle nombre d'imitateurs, d'Aubigné (1) et surtout Des Périers, qui se rapproche le plus de lui par son amour de la couleur locale (2). Mais aucun en somme n'a égalé son discernement linguistique ni sa connaissance intime des parlers provinciaux, fruit de ses incessants déplacements à travers la France.

Les mots de terroir occupent dans son œuvre une place considérable. Ils n'y figurent nullement en surcharge ni à titre de simple curiosité; mais ils servent à compléter la couleur locale. Loin d'y faire disparate, ces provincialismes s'encadrent dans l'ensemble vivant où il les fait entrer.

Un ou deux exemples.

Aux admirateurs enthousiastes des splendeurs de la Renaissance italienne, Rabelais oppose le frère Bernard Lardon, moine

(1) Voy. notre étude sur « Les termes patois chez d'Aubigné » (*Rev. du XVI^e^ siècle*, t. II, p. 331 à 340).

(2) Voy. notre étude sur « Les provincialismes chez Des Périers » (*Ibid.*, t. III, p. 28 à 50).

d'Amiens, qui parle ainsi (l. IV, ch. XI): « Par ſoy, nos *ſleulx*, j'aymeroys mieulx veoir un bon et gras oyzon en broche. Ces Porphyres, ces marbres sont beaulx. Je n'en diz poinct de mal. Mais les darioles d'Amiens sont meilleures à mon goust. Ces statues anticques sont bien faictes, je le veulx croire. Mais par sainct Ferreol d'Abbeville, les jeunes *bachelettes* de nos pays sont mille fois plus advenentes ».

Le moine, étant picard, nuance sa pensée par des mots de terroir : *ſleux* (1), fils, et *bachelette* (2), jeune fille.

Ailleurs, parlant des miracles advenus par les Décrétales, Gymnaste invoque le témoignage d'un paysan de la Guyenne (l. IV, ch. LII): « Encores Sansornin l'aîné, qui guardoit les guaiges, nous juroit *Figues dioures* (son grand serment) qu'il avoit veu apertement... ».

Ce serment *ſigues dioures*, forme voilée de « foi d'or », est parfaitement adapté au personnage et au pays.

Avant d'aborder l'étude de ces mots de terroir, il importe d'élucider certaines questions préliminaires.

I. — Théories littéraires.

Dans le domaine dialectal, comme partout ailleurs, Rabelais est un initiateur. Il n'attend pas les conseils du chef de la Pléiade, pour utiliser les patois comme source d'enrichissement de la langue littéraire. Il applique par avance les préceptes que Ronsard donne, en 1554, dans son *Abrégé de l'Art poëtique François* : « Tu sçauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les mots plus significatifs des dialectes de nostre France, quand mesmement tu n'en auras point de si bons ni de si propres en ta nation ; et ne se faut soucier si les vocables sont *Gascons, Poitevins, Normans, Manceaux, Lyonnois*, ou d'autres païs, pourveu qu'ils soient bons, et que proprement ils signifient ce que tu veux dire... » (3).

Plus tard, Henri Estienne (4) et Pasquier ont à leur tour recommandé aux écrivains de tirer parti des parlers vulgaires. Les vues de ce dernier sont exposées dans une de ses lettres : « Je suis d'avis que ceste pureté [de nostre langue] n'est res-

(1) Cotgrave donne ce mot comme « Picard ». En Anjou, il ne s'emploie guère qu'en plaisantant.

(2) Voy. ci-dessus, p. 107.

(3) Ed. Blanchemain, t. VII, p. 321.

(4) Voy. Louis Clément, *Henri Estienne*, p. 383 à 388.

treinte en un certain lieu ou pays, ains esparse par toute la France. Non que je veuille dire qu'au *langage picard*, *normand*, *gascon*, *provençal*, *poitevin*, *angevin*, ou tels autres séjourne la pureté dont nous discourons. Mais tout ainsi que l'abeille volette sur une et autres fleurs, dont elle forme son miel, aussi veux je que ceux qui auront quelque assurance de leur esprit se donnent loi de fureter par toutes les autres langues de nostre France, et rapportent à nostre vulgaire tout ce qu'ils y trouveront digne d'estre approprié » (1).

Mais toutes ces belles théories restent vaines pour le génie de l'écrivain, et seul Rabelais a fait œuvre durable, grâce à son infaillible discernement des vocables les plus expressifs, les plus vivants. La plupart des termes dont Ronsard lui-même a fait usage — comme *bers*, *ernel* (= *esrener*), *touiller*, *uller* — sont en fait des vieux mots encore usuels à l'époque, et ceci nous amène à la question du rapport entre l'archaïsme et le provincialisme.

II. — Méthode.

Une des confusions les plus fréquentes, dans cet ordre de recherches, est de considérer comme dialectal ce qui appartient en propre à la vieille langue et a survécu comme tel dans les patois de nos jours. C'est également une erreur de considérer comme provincialismes proprement rabelaisiens les emprunts du grand conteur à ses devanciers, et de tenter de localiser ses mots d'origine onomatopéique. Passons en revue les divers aspects de la question.

1. — Archaïsmes.

Il faut opérer une démarcation très nette entre l'archaïsme et le provincialisme. Voici quelques exemples à ajouter à ceux déjà cités :

Afester, disposer, dresser un canon, proprement le mettre sur le faîte ou sommet, sens donné par Cotgrave (l. III, Prol.). Terme encore usuel dans différentes provinces :

1° dans le Berry : *Affaîter*, entasser en forme de cône ou de pyramide (du foin, du blé, etc.), tous objets qu'on peut compter ou mesurer (Jaubert) ;

(1) *Lettres*, l. II, lettre XII°.

2° dans l'Anjou : *Affaîter*, terminer en faîte, par le haut, une meule de foin, un tas quelconque (Verrier et Onillon) ;

3° dans le Bas-Maine : *Affaîter*, terminer en faîte, ajuster, disposer... et *affaîté*, dressé, façonné, se dit d'une meule de paille dont les côtés sont bien droits... (Dottin).

Affier, semer, planter, dans l'Anjou, le Bas-Maine, le Poitou. Dans ce dernier patois, Lalanne cite un document de 1550 : « Ne pourroit planter et *affier* en ladite terre aulcuns arbres fruitiers ». Mais le terme se lit déjà dans Joinville (p. 115) : «... jardin *affié* d'oliviers » (1).

Baufrer, manger avidement, verbe fréquent chez Rabelais (2). Aujourd'hui usuel à Paris et dans les provinces (Anjou, Berry, etc.). Dès 1587 Tabourot le note comme « mot bourguignon ».

Bechée, becquée, une seule fois employé par Rabelais (l. II, ch. VIII). Ménage le désigne comme manceau ou angevin (3), mais il est encore usuel dans le Berry et le Vendômois. C'est une vieille forme qu'on lit déjà dans le *Roy Modus* (« une *bechiée* de char »).

Bessons, jumeaux, une seule fois chez Rabelais (au *V^e livre*), appliqué aux faces des osselets. Le mot se rencontre déjà dans un texte du XIV^e siècle ; au XVI^e, Marot et Belleau l'ont employé. Il est encore vivace dans les patois de l'Ouest et du Centre.

Boite, boisson (et *bette*), les deux dans *Gargantua* (ch. V

(1) Comme mot agricole, il a passé dès le XVI^e siècle dans la langue littéraire. Charles Estienne le définit dans son *Seminarium* (1548, p. 30) : « *Affier* ou afficher, ou piquer des plantes fertiles », et Furetière le donne en 1690 : « *Affier*, terme d'agriculture. Planter, provigner des arbres en sions ou boutures, dans un jardin ».

(2) Cf. Eloy d'Amerval, *Le Livre de la Deablerie*, 1507, fol. Fi V° :

Et tous aultres bons compaignons,
Qui *baufrent* tant bien que merveille.

Avec le sens d'ingurgiter (des aliments ou de la boisson), on lit *bauffrée*, gorgée, dans le *Mystère des Actes des Apostres* des frères Gréban (écrit vers 1460 et imprimé à Paris en 1540, t. I, fol. 22°) :

Tiens, Gobin, crocque ceste prune,
Et puis boyras une *bauffrée*.

Ce même mot, avec l'acception ironique de « soufflet », se rencontre dans Guill. Coquillart et fréquemment dans les lettres de grâce du XV^e siècle. Voy., sur cette association d'idées, notre *Langage parisien*, p. 424 à 426.

(3) Ménage, V° *becquée* : « C'est ainsi qu'on parle à Paris. Dans les provinces d'Anjou et du Maine, on dit *bechée* ».

et xxv). Forme moyen française (1450), aujourd'hui usuelle dans l'Aunis, l'Yonne et le Berry (*boite* et *bette*), surtout avec le sens de boisson aigre ou piquette.

Bussart, tonneau. Très fréquent chez Rabelais. Le mot est encore vivace en Anjou, à côté de *busse* (1).

Chapifou, colin-maillard, un des jeux du jeune Gargantua (l. I, ch. xxii), proprement tête folle. C'est un mot très ancien. Ménage le donne comme tourangeau ; il est encore vivace en Anjou, en Normandie (*capifo*) et en Gascogne (*capifou*).

Choine, pain de première qualité (une seule fois dans Rabelais). Mot attesté dans un document d'Arras de 1342 (voy. Godefroy). Cotgrave désigne le mot comme normand et Ménage comme angevin. Il est aussi connu à Bordeaux et en Guyenne.

Courtibaud, dalmatique (l. I, ch. xii). Mot ancien que Ménage désigne comme berrichon ou tourangeau (2). Il est de bonne heure attesté en Poitou (3) et connu en Limousin.

Desracher, arracher, vieux mot (xiii^e^ siècle), dont Rabelais s'est servi une seule fois (l. III, ch. xviii). Encore usuel dans le Poitou et le Berry.

Desroté, délié (l. III, ch. xviii : « fagot *desroté* »). Même sens en Anjou et Poitou (« délier le hart »).

Douzil, fausset (passage unique chez Rabelais). Mot donné par Robert Estienne (1549) : « *Dousil* ou fausset, ou broche à mettre à un muy ». C'est l'ancien français *doisil* (4) qu'on trouve encore dans Nicot. Ménage le donne comme provençal et Tabourot comme bourguignon. Il est encore vivace dans le Bas-Maine et la Saintonge.

Esparer, *s'esparer*, s'éclaircir (l. IV, ch. xxii) : « Je voy le ciel qui commence à *s'esparer* ». Vocable commun aux patois de l'Ouest (Bas-Maine et Saintonge, *s'éparer*) et du Midi (Rouergue, *espar*, éclair).

Fouace, galette cuite sous les cendres (xii^e^ siècle), et *fouacier*,

(1) Cf. le *Trévoux* (1771) : « *Busse* ou *bussard*, espèce de futaille dont on se sert particulièrement en Anjou. Il est égal à la demi-queue d'Orléans... ce qui revient à trois quarts du muid de Paris ».

(2) Ménage : « Dalmatique qu'on appelle *courtibault* en Berry et en Touraine ».

(3) Lalanne cite ces deux textes poitevins de 1345 et de 1469 : « Une belle chazuble de veloux sus veloux, garnie de deux *courtibaulx*, d'estolles et de manipulum », et « Six *courtibaulx* de drap d'or ».

(4) Même rapport phonétique que *fouzil*, fusil, briquet, forme fréquente chez Rabelais.

marchand de fouaces (XIVe siècle). Mot familier a x patois de l'Ouest.

Graphiner, égratigner (l. I, ch. XI : « ilz luy *graphinoient* le nez »), et *egraphiner* (l. II, ch. XXX : « Eusthenes, lequel un des geans *avoit egraphiné* quelque peu au visaige »), l'un et l'autre très usuels au XVIe siècle (Des Périers, Ronsard, d'Aubigné). On trouve au XVe siècle *grafigner* (1) (Villon) et *esgrafigner* (Millet), formation parallèle à *gratigner* et *esgratigner*. Ces termes sont encore usuels en Anjou et Poitou (*égrafigner*), en Bas-Maine et Berry (*grafigner* et *égrafigner* (2).

Guallimart, écritoire (deux fois dans Rabelais), terme désigné comme « angevin » par Ménage. C'est un vieux mot qui se lit encore dans le *Parnasse satyrique* du XVe siècle (éd. Schwob, p. 27 : « Et les gros *gallemars* quarrés »), et Brantôme en relève le caractère archaïque au XVIe siècle (3).

Guarre, bigarré (l. III, ch. XXI). Mot donné comme angevin (4) par Ménage. Se trouve dans le Bas-Maine et ailleurs.

Mestivier, moissonneur (l. III, ch. II), aujourd'hui en Anjou, Poitou et Berry.

Pouacre, sale (l. II, ch. XVI), sens familier à l'ancien français. Aujourd'hui en Poitou et en Anjou.

Pale, pelle (fréquent chez Rabelais), conservé en Anjou, Poitou, Berry (5).

Ponner, pondre, une fois employé par Rabelais (avec le participe *ponnu* et *pont*). Attesté dès le XVe siècle, aujourd'hui en Anjou et dans le Bas-Maine. On le lit dans Belleau.

Portement, état de santé (deux fois dans Rabelais). Vieux mot, aujourd'hui usuel en Anjou, Poitou, Berry.

Portoire, hotte de vendange. Fréquent chez Rabelais. Aujourd'hui en Anjou, Poitou, etc.

(1) Rabelais et Henri Estienne écrivent *graphigner*, supposant à tort le mot en rapport avec le grec γραφειν. Le terme français et roman (cf. ital. *grafignare*) est d'origine germanique.

(2) Cf. H. Estienne, *Précellence*, p. 319 : « On ne dit pas à Paris autrement que *graphigner* et *egraphigner* ».

(3) Cf. *Œuvres*, t. II, p. 334 : « Un petit scribe... ainsi qu'il eut ouvert son *gallemard*, que l'on appeloit ainsi jadis, et encore aujourd'hui aucuns l'appelent tel à la vieille françoise ».

Voy., dans le *Glossaire archéologique* de Gay, la reproduction d'un *galemart* de 1560.

(4) Cf. Menage : « *Bigarré*. Nos paysans d'Anjou, en parlant à un bœuf bigarré, l'appellent *gareau* ».

(5) Cf. Odet de la Noue (1586) : « *Pale* à fouyr la terre ».

Seyer, scier les blés (deux fois chez Rabelais), usuel dans le Bas-Maine et ailleurs, a persisté jusqu'au XVII^e^ siècle (1).

Tiphaine, Épiphanie (l. III, ch. XXXIII). Vieux mot (XIII^e^ siècle) qui survit en Poitou (2).

Les archaïsmes rustiques constituent une catégorie spéciale. Les vocables anciennement attestés, qui servent à désigner une habitation champêtre, jouissent souvent d'une grande extension dialectale et par suite il est difficile d'en préciser la provenance immédiate. Tels :

Borde, petite métairie, mot répandu dans l'Ouest, le Centre et le Midi de la France. Rabelais, en parlant d' « un paouvre homme villageois natif de Gravot, nommé Couillatris, abateur et fendeur de boys », raconte qu'à la suite d'une fortune inespérée, il se trouva en possession d'une grande somme d'argent : « Il en achapte force mestairies, force granges, force mas, force *bordes* et *bordieus*... » (l. IV, Prol.).

Buron, cabane, (l. III, ch. XXVII) : « Je ne te parleray de maison ne de *buron*... ». Mot connu en Saintonge et en Poitou, dans le Bas-Maine et ailleurs.

Chesal, même sens (l. IV, ch. LXII) : « Le suzeau saulvaige lequel provient autour des *chesaulx* et masures ». Une lettre de rémission de 1250 situe le mot dans le Doubs (voy. Du Cange) : « La moitié du *chesal* qui sied desoz la maison ». Le mot est encore usuel sous cette forme dans le Berry, où il désigne les terres labourables qui entourent le manoir rustique.

Les lettres de rémission qui vont du XIV^e^ au XV^e^ siècle (utilisées par Du Cange) renferment nombre de mots rustiques accompagnés de leurs équivalents français, mais qui, à cause de leur extension, ne sont pas non plus faciles à situer géographiquement :

Champis, bâtard (l. III, ch. XIV), et, comme adjectif, malin, espiègle, fripon, d'où dans Montaigne (l. I, ch. LIX) : « Ces *champisses* contenances de nos valets ». Ménage désigne le mot comme tourangeau, Cotgrave comme Bourbonnais. De même en Saintonge (3), en Poitou (4), en Berry, en Languedoc et en Limou-

(1) Cf. *Dict. de l'Académie* (1694) : « *Scier* les blés. Quelques uns disent *seyer* », et Ménage, *Observat.*, p. 281 : « On dit presentement *sier* du bois et *séier* du blé. Nos ancêtres ont dit *soyer* du blé ».

(2) Ménage : « Les Poitevins disent encore aujourd'hui *tiphaine* pour dire le jour des Rois ».

(3) Cf. d'Aubigné, *Œuvres*, t. IV, p. 45.

(4) Richelet (éd. 1723) : « Costar, en écrivant à Voiture, lui dit que

sin. En fait, le mot est ancien et on le lit fréquemment dans les lettres de grâce à partir de l'année 1390 (voy. Du Cange) : « Lequel Dousset respondit injurieusement audit Romeo qu'il avoit faussement menti comme mauvais *champis*, filz de moine ».

Dail, faux (une seule fois dans Rabelais), mot connu en Saintonge et en Poitou, comme dans le Limousin et le Velay. Une lettre de grâce de 1415 mentionne « une faux ou *daille* ».

Gargamelle, gosier, employé une fois par Rabelais, est aujourd'hui répandu en Saintonge et en Vendômois, en Lyonnais et en Provence. Le mot se trouve dans une lettre de grâce de 1468 : « Le suppliant coppa la gorge audit Guillaume, ou quoi que ce soit, la *gargamelle* ou gosier ».

Gouet, *gouvet*, mot rustique que Rabelais explique ainsi (l. I, ch. XXVII) : « ... commencerent... achever ceulx qu'il avoit desja meurtriz. Sçavez vous de quelz ferremens? A beaulx *gouvetz* qui sont petitz demy cousteaux dont les petitz enfans de nostre pays cernent les noix ».

Cette définition est encore celle du mot en Vendée (voy. Lalanne) : « *Gouet*, lame de couteau effilée et légèrement recourbée, emmanchée au bout d'un morceau de bois, et servant à enlever les noix de la coquille ». Mais il n'est pas moins connu dans le Berry (voy. le *Trévoux*) et ailleurs. On rencontre fréquemment ce mot dans les lettres de grâce de 1376 à 1450 (voy. Du Cange). La dernière en date explique encore ce vocable foncièrement campagnard : « Un *goy*, autrement appelé vougette ». Comme le montre la forme et le sens, *gouet* èst chez Rabelais un emprunt direct vendéen.

Hardeau, gars (l. III, ch. XLI) : « Bridoye eut un filz nommé Tenot Dendin, grand *hardeau* et gualant homme... ». On le lit chez Des Périers, du Fail, etc. Le mot était usuel en Anjou, Maine, Poitou. On le rencontre fréquemment dans les *Noëls* de ces provinces, dans lesquels *hardeau* est souvent appliqué à Jésus lui-même (1). Le féminin seul a survécu : *hardelle*, jeune fille, fille de ferme.

En moyen français, cette appellation était considérée comme une injure ; elle signifie en effet « qui mérite la hart, pendard ». Dans une lettre de grâce de 1380, *hardiau* est considéré comme

dans le Poitou les bâtards sont appelés *champis*, comme qui diroit faits dans les champs ».

(1) Voy. les *Trente Noëls poitevins* de Lemaître et Clouzot.

« villenie et parole injurieuse », et dans une autre de 1397, on qualifie de jeunes filles qui avaient volé des fruits de « sanglantes *hardelles* ». D'autre part, *hardel*, corde, et *hardel*, vaurien, sont un seul et même mot en moyen français, dérivant tous les deux de *hart*, corde :

8439. Oste ta main hors de ma tasse,
Hardeau, je t'y sens bien aller (1).

Le mot a gardé cette acception défavorable en Picardie et en Champagne.

Marrochon, petite houe (l. I, ch. XXIII), qu'on lit dans une lettre de grâce de 1446 (Du Cange) : « Le suppliant se baissa pour prendre à terre un *marrochon* ou cercloüere ». Mot encore usuel en Vendée (Lalanne) et ailleurs.

Et, pour finir avec les traces archaïques encore vivaces dans les patois, ajoutons que beaucoup de ces mots dialectaux sont de simples variantes formelles et diffèrent essentiellement des vocables de terroir proprement dits. Des termes comme *agu* (aigu) et ses dérivés, comme *aculer* (2) (éculer), *amoustiller* (3) (émoustiller), *appoyer* (appuyer), *bresser* (bercer), etc., sont des archaïsmes et nullement des vocables patois. Il importe d'en faire mention à part.

2. — Souvenirs livresques.

Tenons compte des provincialismes que Rabelais a recueillis personnellement à la différence de ceux qu'il a tout simplement retenus au hasard d'une conversation avec les originaires du pays ou tirés de la lecture des écrivains du passé. Un exemple.

On lit dans Cotgrave (1611) :

Bachelette. A young and marriageable girle, maide, or wanch. Rab.

Cauquemare ou *cauchemar*. Picard.

Quemin. A way. Picard.

Tousdis, as *tousjours*. Picard.

Ces termes picards, notés comme tels, Cotgrave les attribue

(1) *Mystère de la Passion d'Arras*, éd. Richard, *passim*. L'aveugle s'adressant au varlet.

(2) Encore dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694.

(3) La forme moderne n'est attestée qu'au XVIII^e siècle.

en l'espèce à Rabelais. Or, celui-ci ignore à peu près les termes de cette source provinciale (1). Ce sont généralement, chez lui, comme nous l'avons montré, des réminiscences de Froissart, Villon, Jean Le Maire, c'est-à-dire des souvenirs livresques.

3. — Onomatopées.

Une autre catégorie de ces mots, d'origine imitative, se retrouvent à la fois en ancien français, dans les parlers provinciaux ou même dans les patois les plus différents, avec des acceptions très variables. La provenance ou le terroir précis de termes à caractère aussi universel reste à peu près indifférent. Tels sont :

Brimballer, balancer les cloches et balancer en général, avec le sens libre (fréquent chez Rabelais) qui se lit déjà au xv^e^ siècle (Martin Lefranc). Le verbe se trouve encore dans Monet (1635) avec ce double sens : 1° Tomber de haut en bas en culbutant (sens donné par Nicot) ; 2° Faire hausser et baisser les cloches en sonnant. En Picardie et en Champagne, ce verbe signifie carillonner ou sonner fortement ; en Vendée, se balancer, suspendu par les mains à une branche (d'où *brimballe*, escarpolette).

Dodeliner, balancer (de la tête ou des membres), fréquent chez Rabelais. Encore usuel en Anjou, en Berry et ailleurs, à côté du primitif saintongeais *doder*, sommeiller en balançant la tête, et du picard *dodiner*, bercer un enfant, sens primordial qui accuse nettement la provenance enfantine du mot.

Dronos, coups, tapes, deux fois dans Rabelais. On le lit dans Des Périers, du Fail, Brantôme, etc. Ménage le signale dans l'Anjou ; Doujat, en Languedoc, etc. On le lit, dès 1490 dans « Le Debat du Laboureur, du Prestre et du Gendarme », par Robert Gaguin :

> Pour tout salaire, quant vient au retourner,
> J'en ay *dronos* et au cul de la pelle (2).

L'origine du mot est purement imitative : *Dron !* bruit qu'on fait en frappant.

Tabuster, agiter, faire du bruit (et *tabus*, vacarme), l'un et

(1) Rabelais met dans la bouche de Panurge une autre expression picarde : « *Vestz* à l'audience : *vestz* aux Chiquanous » (l. IV, ch. xxxiii) — qui signifie « allez ».

(2) *Gaguini Opera*, éd. Thuasne, t. II, p. 350.

l'autre fréquents. En Anjou et Poitou, on dit *tabuter* et *tabut*.

Triballer, agiter, au propre et au figuré (l. II, ch. XVI), à côté de *trinqueballer*, balancer les cloches (l. I, ch. XL), qui est l'acception primitive. En Poitou et en Bas-Maine, *triballer* est synonyme de *trimbaler*, traîner ça et là, vagabonder à travers les champs ; mais en Champagne, *triballer* signifie encore secouer, danser.

4. — Eliminations.

Nous ne tiendrons pas compte, dans le dénombrement des vocables patois de Rabelais, des termes dialectaux déjà traités et embrassant ces catégories :

1° Histoire naturelle. — Noms patois d'oiseaux, de poissons, d'insectes, etc. ; noms d'herbes, arbres, fruits, etc. (1).

2° Vie sociale. — Noms provinciaux de vêtements, de coiffures et de chaussures, de monnaies, etc. (2).

3° Navigation. — Vocables empruntés aux mariniers de la Loire, aux matelots des ports de l'Océan et de la Méditerranée (3).

4° Divertissements. — Noms régionaux de jeux de l'enfance (4) et de danses populaires (5), noms venus de toutes les provinces de France.

En faisant ici abstraction de ces matériaux déjà élaborés, nous nous attacherons aux autres contributions dialectales que les différentes provinces ont fournies au vocabulaire rabelaisien.

III. — Sources.

L'examen des provincialismes, chez Rabelais, est une des tâches les plus vastes et les plus ardues qu'impose son œuvre complexe et touffue. On a jusqu'ici reculé devant l'étendue et la difficulté d'une pareille étude d'ensemble. Cependant, quelques lacunes mises à part, les sources ne manquent pas pour l'entreprendre et sont de nature multiple. En voici le relevé.

(1) Voy. notre *Hist. Nat. Rab.*, p. 270 à 316 : « Nomenclature régionale ».
(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 156 et suiv.
(3) *Ibidem*, p. 100 et suiv.
(4) *Ibidem*, p. 290.
(5) *Ibidem*, p. 206 à 207.

1. — Commentaires.

Dans la *Briefve Declaration* qui accompagne le *Quart livre* (1552), Rabelais a lui-même donné le premier commentaire d'une partie de son œuvre. Cette *Declaration* nous offre, à côté de plusieurs néologismes de l'époque, l'explication des quelques termes provinciaux (lorrains, tourangeaux, poitevins), employés dans le dernier livre qui ait paru du vivant de l'auteur. Nous en ferons état comme d'une source directe, malheureusement trop parcimonieuse et partielle.

Le premier commentateur de Rabelais qui ait tenu compte de ce côté spécial de son œuvre, c'est Le Duchat. Dans l'édition qu'il a donnée des *Œuvres de Rabelais* (1711), il s'est efforcé, d'une façon très méritoire pour l'époque, d'éclaircir un certain nombre de mots dialectaux, principalement de l'Ouest et du Midi de la France. Ses explications sont le résultat de recherches personnelles et plusieurs méritent d'être retenues. Il est fâcheux qu'il ait ignoré la principale source lexicographique à utiliser, le *Dictionnaire* (1611) de Cotgrave ; mais les matériaux qu'il a recueillis restent dignes d'attention et ont pendant près de deux siècles alimenté les éditions ultérieures, notamment la *Variorum* (1823) et le commentaire de la version allemande de Gottlob Regis (1830).

Au XIX^e^ siècle, en 1857, Burgaud des Marets, à la fois érudit et patoisant saintongeais, a essayé à son tour de renouveler cette partie du commentaire rabelaisien ; mais ses indications sont trop sommaires et trop vagues pour retenir notre attention.

2. — Lexicographes.

Le *Dictionnaire* de Cotgrave (1611) reste la source la plus abondante pour la langue du XVI^e^ siècle et tout particulièrement pour celle de Rabelais. L'auteur anglais a largement tiré parti de ses devanciers français (Thierry, Saint-Liens, Nicot), mais il a augmenté leur apport dans une proportion notable, par des dépouillements personnels ; « Sa curiosité, nous dit le Préfacier, a esté grande et exacte à lire toutes sortes de livres vieux et nouveaux, et *tous nos dialectes*... ». Son recueil est surtout précieux pour les termes qu'il attribue à la Normandie et à la Bretagne, au Poitou et à l'Orléanais.

Ses indications dialectales sont parfois sujettes à caution, et un contrôle rigoureux s'impose, comme pour les acceptions qu'il attribue à nombre de vocables de son vaste recueil (1).

C'est à Ménage que revient ensuite le mérite d'avoir repris, dans son *Dictionnaire étymologique* (1690), la recherche des mots rabelaisiens dérivant de l'Anjou, du Maine et du Poitou. Cet érudit, Angevin d'origine, séjourna en 1634 à Poitiers, d'où l'importance de ses témoignages encore accrus dans l'édition de 1694.

Dans l'édition définitive de son œuvre (1750), on trouve, à côté de renseignements complémentaires, des notes posthumes de Le Duchat sur certains mots de Rabelais propres à la Lorraine.

Tous ces renseignements ne présentent plus aujourd'hui qu'une valeur rétrospective. Une ère nouvelle fut ouverte, pour l'étude des éléments patois, par la publication au XIX^e^ siècle de nombreux glossaires provinciaux, notamment pour l'Anjou, le Poitou et le Bas-Maine, ainsi que par l'apparition de quelques monographies spéciales touchant notre auteur. Nous examinerons, sous les rubriques correspondantes, la valeur inégale de ces nombreuses contributions.

3. — Sources complémentaires.

Les biographies consacrées à Rabelais, en premier lieu celle donnée dès 1857 par Burgaud des Marets et Rathery, et en dernier lieu le résumé chronologique que H. Clouzot a placé en tête de l'édition Lefranc, nous offrent des renseignements précieux sur les déplacements fréquents de Rabelais et sur ses séjours successifs dans les différentes régions. Ces détails éclairent souvent les contributions régionales de son œuvre.

D'autre part, les études récentes inaugurées par H. Clouzot et ses collaborateurs sur la Topographie rabelaisienne n'offrent pas moins d'intérêt pour la compréhension de cette moisson dialectale (2).

(1) Voy. notre étude sur Cotgrave dans la *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 139 à 174.

(2) Nous citerons au fur et à mesure ces monographies parues dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*.

4. — Textes comparatifs.

Les écrivains qui ont adopté au XVI^e^ siècle des termes du terroir sont peu nombreux : Du Fail pour la Bretagne, d'Aubigné et Palissy pour la Saintonge, les deux Bouchet pour le Poitou; Montaigne, Monluc et Brantôme pour la Gascogne, etc.

Nous tiendrons compte, à l'occasion, de ces divers témoignages contemporains et, en les rapprochant des autres ressources que nous venons de passer en revue, nous essayerons d'embrasser pour la première fois dans leur ensemble les vocables régionaux de Rabelais.

En suivant l'itinéraire de ses déplacements à travers la France, nous nous arrêterons avec plus ou moins de complaisance dans chaque région, selon la durée de son séjour et l'importance de sa cueillette dialectale.

Après une halte à Paris où Rabelais a passé une bonne partie de sa vie, nous ferons une première étape en Bretagne et en Normandie, dont les marins et les pêcheurs l'ont largement pourvu de termes de mer et de noms de poissons. Viendra ensuite l'important groupe de l'Ouest, qui embrasse la Saintonge et la Touraine, le Maine, l'Anjou et le Poitou — autant de sources essentielles qui lui ont fourni le plus grand nombre de ses contributions régionales.

Apres une exploration sommaire du Centre et de la Lorraine, du Lyonnais et du Dauphiné, nous arriverons aux patois méridionaux — Languedoc et Provence, Gascogne et Limousin — qui, à leur tour, ont abondamment alimenté sa provision de mots du terroir.

Cette aire dialectale rabelaisienne embrasse ainsi la plus grande partie de la France. Chacun des parlers provinciaux lui a dépo:i ses vocables les plus originaux, les plus caractéristiques. Ces apports multiples ont abouti à un ensemble à la fois copieux, vivant et coloré, au tableau dialectal le plus vaste que connaisse l'histoire de la langue.

CHAPITRE PREMIER

PARIS

C'est en 1528 que Rabelais semble être venu pour la première fois à Paris, afin d'y commencer ou d'y continuer ses études médicales. Malgré des voyages et des séjours nombreux dans les diverses villes de France, c'est à Paris, chez Wechel, qu'il fit paraître en 1545 le *Tiers livre*, et, en 1552, chez Fezandat, le *Quart livre*. Il y mourut le 9 avril 1553, après avoir été titulaire de la cure de Meudon (1).

Dans son roman, Paris — « la plus grande ville du monde » (2) — joue un rôle considérable. Le nombre de tavernes, de ponts, de rues, de faubourgs, d'hôtels, de collèges, d'églises, de cimetières, etc., qui s'y trouvent cités témoigne d'une connaissance minutieuse de la capitale (3). Il fait souvent mention des Parisiens, du peuple de Paris « tant sot, tant badault et tant inepte de nature » (l. I, ch. XXVII). Il possède à fond la langue de Paris, et non à la façon de l'Ecolier Limousin « qui veult contrefaire la langue des Parisiens » (l. II, ch. VI). Il en connaît toutes les particularités et les consigne çà et là dans son roman. Envisageons-les de près.

I. — Prononciation.

La prononciation vulgaire parisienne a laissé des traces fréquentes dans le vocabulaire de Rabelais.

1° Et tout d'abord la tendance à confondre l'*a* et l'*e*, particulièrement devant un *r*, tendance que relève ainsi Geoffroy Tory : « Les dames de Paris, au lieu de *a* prononcent *e* bien souvent, quand elles disent : Mon *mery* est à la porte de *Peris*... » (4).

(1) Voy. la *Chronologie* de H. Clouzot (en tête de l'édition Lefranc).

(2) C'est ainsi que Paris est appelé dans les *Grandes et Inestimables Chronicques*.

(3) Voy. éd. Marty-Laveaux, Index, t. VI, p. 296 à 297, article *Paris*.

(4) G. Tory, *Champfleury*, 1529, fol. 33 v°.

Retenons-en ces exemples :

Chercuitier ou *chaircuitier*, charcutier. Palsgrave ne connaît que la forme moderne.

Chermer, à côté de *charmer*. Robert Estienne ne donne que la dernière forme, mais *cherme* se lit dans Villon, et Ronsard s'en est également servi.

Catherreux (une fois), à côté de *catharré* (fréquent).

Cherité et *charité*, la première forme dans le Manuscrit du *V^e livre* (ch. VI).

Dieble, diable, dans la bouche de Panurge (l. II, ch. XIV). Le mot est noté comme « Parisien » par Cotgrave.

Emy, ami (voy. ci-dessous *aga*).

Guerre, garre, bigarré. *Garre* lui-même est donné comme parisien.

Herpe, harpe, deux fois employé par Rabelais.

Meratre, marâtre, chez Rabelais et du Bellay.

Penier, plus fréquent que *panier*. Palsgrave ne connaît que ce dernier. Quant au premier, le grammairien Villecomte dit encore en 1751 : « On dit bien à propos à Paris *penier* pour *panier* » (1). Encore vivace en Anjou, Bas-Maine, Berry.

Pervis, parvis, et *teriere*, tarière.

Cette tendance n'est pas restée étrangère à l'ancienne langue qui connaît : *garbe* (devenu à Paris *jarbe*), gerbe, *sarge*, *sarpe*, pour *serge*, *serpe*, etc. Ajoutons : *Rouargue*, prononciation déjà retenue par le *Journal d'un bourgeois de Paris* (éd. Lalanne, p. 163).

Inversement, Henri Estienne attribue au même peuple de Paris la prononciation *Piarre*, *Place Maubart*, etc.

Rabelais dit exclusivement (comme on prononce encore dans les parlers de l'Ouest) : *darriere* et *davant*, à côté de *partuys* et *parverty*.

2° Une autre particularité parisienne est la résolution d'*u* en *eu* : *affeubler* et *defeubler*, *beur* et *bur*, *hurter* (2) et *heurter*, *meur* (= mûr) et *meurir* (3).

3° Une troisième et dernière particularité orthoépique qui mé-

(1) Et de même : *Bessin*, bassin, et *sesser*, sasser ; *chescun* (chacun), etc.

(2) Palsgrave ne connaît que *hurter*, mais Rob. Estienne renvoie de *hurter* à *heurter*.

(3) Ménage cite *pigne*, peigne, comme parisianisme (« Le petit peuple de Paris dit *pigne* »), mais c'est là un archaïsme encore vivace dans le Berry et ailleurs.

rite d'être rappelée, c'est la substitution parisienne de l'*s* douce à *r*, prononciation attestée par Tory et Palsgrave. Voici ce que nous dit le premier : « Laquelle mode de prononcer est aujourd'hui en abus tant en Bourges, d'où je suis natif, qu'en ceste noble cité de Paris, quant pour *r* bien souvent *y* est prononcé *s* et pour *s*, *r* » (1).

Palsgrave cite, entre autres exemples de cette prononciation parisienne (qui a persisté jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle dans la langue populaire de Paris), *chaize* pour *chaire*. Rabelais ne connaît que *chaire*, avec le sens de « chaise », et Robert Estienne (1549) dit également « *chaire* à bras, *chaire* percée, *chaire* de prescheur » (2). Montaigne emploie encore indifféremment les deux formes (3).

Clément Marot s'en moque dans l'*Epistre du biau fys de Pazy*, qui débute ainsi :

> Madame, je vous raime tant,
> Mais ne le dite pa pourtan;
> Les musailles on derozeille.

On trouve dans notre roman quelques exemples de cette prononciation parisienne, comme *suseau* pour *sureau* (4) et surtout *susanné* (5), suranné, une des épithètes que Rabelais donne au « fol » (l. III, ch. XXXVIII). Robert Estienne ne connaît que *suranné*, mais la forme parisienne se trouve encore dans Monet (1635).

Inversement, *s* douce devient *r*. Le grammairien Jacques Dubois (1532) cite ces exemples : « Nos femmelettes de Paris et, à leur exemple, quelques hommes affectent de mettre des *r* pour des *s* et des *s* pour des *r*. Ils diront *Jeru Masia*, *ma mese*, *mon pese*, *mon frese* et mille autres mots semblables pour *Jesus Maria*, *mere*, *pere*, *frere*, etc. » (6).

(1) G. Tory, *Champfleury*, fol. 55.

(2) Thurot, *Prononciation*, t. II, p. 271.

(3) La différence sémantique entre *chaire* et *chaise* est pour la première fois établie dans les *Remarques* (1647) de Vaugelas.

(4) Palsgrave ne connaît que *sureau*, mais Rob. Estienne (1549) dit *suseau* ou *sureau*. — Cf. *armoisies*, armoiries (l. IV, ch. XL).

(5) Encore dans Brantôme (t. VIII, p. 122) : « Elle n'estoit point encore tant *susannée* qu'elle ne peut encore bien vivre quelques années ».

(6) *Jacobi Sylvii in linguam Gallicam Isagoge*, Parisiis, 1531. Cf. G. Tory, *Champfleury*, 1529, fol. 55 (après le passage cité ci-dessus) : « ... et pour S en ceste noble cité de Paris bien souvent y est

Fraire, pour *fraise*, est fréquent chez Rabelais et encore vivace en Anjou.

L'exemple de *Jérus* pour *Jésus*, est fort intéressant. Il nous expliquera une des formules de serment citée dans Rabelais et restée jusqu'ici une énigme lexicologique.

Dans la « Tempête » du *Quart livre*, ch. XXVIII, Panurge pousse à plusieurs reprises des exclamations de détresse : « *Zalas... zalas...* », qui est la forme saintongeaise pour *hélas!* L'édition princeps, de 1548, lui substitue partout : *Jarus!* mot qui a beaucoup intrigué les éditeurs (1).

Ce mot énigmatique est tout bonnement un parisianisme, dû à cette substitution du *z* en *r* : *Jesus* devenant d'abord *Jerus* et ensuite *Jarus*, dans la bouche des Parisiens.

Panurge, dans sa détresse, invoque donc le nom de *Jésus*, que l'édition intégrale du *Quart livre* remplace par un provincialisme plus compréhensible, l'interjection *zalas* ! étant assez proche de *hélas!*

II. — Vocables.

Le langage parisien jouissait déjà au XVI^e^ siècle d'une sorte de suprématie sur les parlers des provinces et son prestige n'a fait qu'augmenter. Henri Estienne proteste contre cette prétendue supériorité : « Nous donnons tellement le premier lieu au langage de Paris que nous confessons que celui des villes prochaines qui sont aussi comme du cœur de la France, ne s'en esloigne gueres » (2).

Et plus loin, en mettant le *Parisien* parmi les dialectes, il s'empresse d'ajouter qu'il ne faut pas croire (p. 180) « que tout ce qui est du creu de Paris soit recevable parmi le pur et vray langage François ».

Voici les mots qu'on peut considérer comme parisiens :

prononcé R. Car, au lieu de dire *Jesus*, *Maria*, ils prononcent *Jerus*, *Masia* ».

(1) Montaiglon note à ce propos (t. III, p. 278 de son édition) : « Comme l'exclamation *zalas* se répète un nombre infini de fois dans la « Tempête », je ferai remarquer, une fois pour toutes, en priant le lecteur de ces Variantes de s'en souvenir, que A (éd. 1548) ne donne pas une seule fois *zalas*, mais toujours *Jarus* et que, par contre, B (éd. 1552) donne toujours *zalas*, et pas une fois *Jarus*. C'est une substitution complète. Maintenant que faut-il comprendre, *iarus* ou *jarus* ? »

(2) *Précellence*, éd. Huguet, p. 169.

Aga! (1), *agua!* regarde! exclamation parisienne que Rabelais met dans la bouche de Panurge, effrayé du grand chat Rodilardus qu'il prend pour un diableteau (l. IV, ch. LXVII) : « *Agua*, men emy (disoit-il), men frere, men pere spirituel, tous les Diables sont aujourdhuy de nopces ».

C'est un parisianisme donné comme tel par de Bèze, dans son traité latin de la *Prononciation française* (1584, p. 84) : « *Aga*, pour *regarde*, et *agarder*, pour *regarder*, appartiennent en propre au menu peuple de Paris (*Parisiensibus vulgo reliquitur*) ».

Au XVI^e^ siècle, le parisien Baïf s'en est également servi (2) et Des Périers met le mot dans la bouche d'un gentilhomme parisien. C'est une forme abrégée d'*agar* ou *agare* (*aware*), qu'on rencontre dès le XII^e^ siècle (3).

Detrichouere, dévidoire (voy. ci-dessous au mot *vertoil*). Cotgrave note le mot comme « Parisien ». Dans le patois picard, *détriquer*, parisianisé en *détricher* (4), signifie « démêler, trier » (Corblet).

Enrimer, enrhumer, prononciation parisienne qu'on lit dans une épître de Marot de 1518 :

> En m'esbatant je fais rondeaulx en rithme,
> Et, en rithmant, bien souvent *jé m'enrime*...

imité par Rabelais (l. I, ch. XIII) : « Je rime tant et plus, et en rimant souvent *m'enrime* ».

Esclanche, *esclange*, éclanche, gigot (l. IV, ch. VII). — « *Esclanche* (nous dit le *Trévoux* de 1771) est un mot particulier aux bourgeois de Paris ».

Fricandeau, veau piqué à la casserole, plat servi au banquet des Gastrolâtres (l. IV, ch. LIX). Ce nom, attesté tout d'abord

(1) Cette forme abrégée se lit dans *Pathelin*, v. 617 :

> Et qu'est ce cecy ? Est ce à meshuy ?
> Dyable y ait part. *Aga!* quel prendre ?

(2) *Œuvres*, t. V, p. 64 :

> *Aga* la nouvelle arc[illegible]elle
> Use de ruse plus nouvelle.

(3) Le mot a persisté dans la bouche des paysans des environs de Paris, et on la lit dans Molière. — « *Aga!* mot paysan et usité parmi le menu peuple de Paris, pour dire voyez donc, admirez donc », dit encore Philibert Le Roux, *Dictionnaire comique*, 1718.

(4) Cf. *marche*, marque ; *marcher*, marquer, et *marchette*, marquette (touche de piano), tous dans Rabelais.

dans ce passage, est désigné par Ménage comme Parisien (1).

Friquenelle, boulette de hachis (2) faite à la casserole (l. IV, ch. xxxvi), d'où la forme abrégée moderne *quenelle*, synonyme du moderne *fricadelle*.

Maillotins, surnom historique des Parisiens révoltés en 1382 (l. IV, ch. xxxvi): « Les Parisiens avecques leurs mailletz (dont feurent surnommez *Maillotins*) estoient hors la ville issuz en bataille jusques au nombre de vingt mille combatans ».

Marmiton, mot parisien du xvi^e^ siècle, deux fois dans Rabelais, est donné comme usuel parmi les écoliers parisiens par Mathurin Cordier (p. 103): « Ung souillon de cuisine, un houspaillier. In gymnasiis Parisiensibus dici solet, *Ung marmiton* ».

Marpaud, vagabond, gueux. Chez Rabelais épithète donnée au c... (l. III, ch. xxviii). Ce terme, employé également par Des Périers (t. I, p. 132), est désigné comme « mot de Paris » par Philibert Le Roux (1718), qui lui donne le sens de « niais, badaud », et d'Hautel (1808) en précise ainsi la signification: « *Marpaud*, sobriquet injurieux et méprisant que l'on donne, à Paris, aux hommes qui fréquentent les mauvais lieux ». Ce vocable remonte au xv^e^ siècle, et le jargon s'en est emparé dès le xvi^e^. Le mot est encore vivace dans les parlers provinciaux (3).

Millesoudier, qui a mille sous à dépenser par jour (l. II, ch. vii): « La belistrandie des *millesoudiers* ». — « Ce mot (nous apprend le *Trévoux* de 1752) se dit particulièrement à Paris parmi le peuple ». Dans la vieille langue, *milsoudier* signifiait de la valeur de mille sous, donc riche ou de grand prix, en parlant d'un coursier de prix (4).

Omelette, prononciation parisienne attestée dès l'abord chez Rabelais, qui écrit bizarrement « *homelaicte* d'œufz » (l. IV, ch. ix). Suivant Ménage, « à Paris, on dit *amelette* et *omelette*... et c'est comme on parle en Saintonge ». La forme primitive *amelette*, usuelle dans les parlers de la Loire, est encore dans Richelet (1680) et Furetière (1690) qui préfèrent pourtant *omelette*.

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 178.

(2) Au figuré, femme galante. Cf. Bèze, *Hist. Ecclésiastique*, t. I, p. 301 (sous l'année 1560): « Le prevost cependant s'estant enquis des soldats de Richelieu, et de quelques *friquenelles* de cour, en fit son rapport au Roy ».

(3) Voy. notre *Langage parisien*, p. 507-508.

(4) Voy. des exemples dans Fr. Bangert, *Die Tiere im altfranzösichen Epos*, Marbourg, 1885, p. 26-27.

Patrouille, dans le Prologue du *Tiers livre*, mot donné comme « Parisien » par Henri Estienne et Nicot.

Poupelin, sorte de pâtisserie légère (l. IV, ch. LIX), proprement petit enfant. Mot cité comme parisien par Ménage : « On appelle ainsi en Anjou une sorte de fromage (1), et à Paris, une sorte de pâtisserie ». Robert Estienne le donne en 1549 : « Poupelin. *Enchitum spira* ».

Profiterolle, petite gratification (l. II, ch. VII) : « La *profiterolle* des indulgences ». Le sens propre en est petit profit ou (comme le définit Cotgrave) « petits avantages en pourboires, épingles ou aiguilles, qu'un valet reçoit au service de son maître ». Ce mot parisien a une autre acception, celle de « petite fouace au profit du ménage », qu'explique ainsi Robert Estienne (1549), d'après Budé : « Turunda subcinericia vel focacea ».

Raphe, rafle, jeu (2) de ce nom (l. III, ch. L) : « ... Les bacheliers oncques ne jouerent à la *raphe* ». Prononciation parisienne (et provinciale). Cf. pour la graphie hellénisante, *graphiner*, *gryphe*, etc.

Rebousse, revêche (l. III, ch. XII) : « Ma femme sera preude, pudique et loyalle, non mie armée, *rebousse*, ne ecervelée ». Prononciation parisienne pour *rebourse*. Cf. Odet de la Noue (1595) : « *Rebousse*, revêche. On use du mot *rebours* spécialement pour les chevaux, qu'on appelle ainsi quand ils sont farouches, ou opiniastres, et qu'on ne peut chevir ; et dit-on peut-estre *rebous* pour *rebours*, d'autant qu'ils sont au rebours de ce qu'on leur demande ».

Ressiner, goûter (l. IV, ch. XLVI) : « Il n'est desjeusner que de escholiers : dipner, que d'advocatz : *ressiner*, que de vinerons : soupper, que de marchans : reguoubilloner, que de chambrieres ». Terme parisien, suivant Mathurin Cordier (p. 111) : « *Merenda*. Le gouster, lequel à Paris on appelle *reciner* (3) ».

Sabot, sorte de toupie (l. IV, ch. IX) : « Un aultre... rencontrant une grosse, grasse, courte, guarse luy dist : « Dieu guard mon *sabot*, ma trompe, ma touppie ». Mot parisien, suivant

(1) Ménage : « *Poupelin*. C'est ainsi que les Angevins appellent un petit enfant et une sorte de fromage frais, fort délicat ».

(2) Gay cite ce texte de 1458 : « Le suppliant dist qu'il ne joueroit plus à la *raffle*, mais qui voudroit à la gryache ».

(4) Ce mot n'a aucun rapport avec *resjeuner* (écrit *resieuner*) dans les « Propos des bienyvres », ni avec *recioner* (et *ression* ou *ressie*) qu'on lit dans Godefroy. Cf. *Romania*, t. XXIII, p. 614.

Mathurin Cordier (p. 101) : « Ung *sabot*, ou une toupie ou une trompe. Lutetiæ dicitur *un sabot*, alibi fere une *trompe* (1) ».

Sabouler, fouler aux pieds, secouer, houspiller. Rabelais l'emploie au sens libre, mais l'acception propre est dans Mathurin Cordier (p. 56) : « Celuy qui *saboule* un autre des pieds, quand il le rencontre ».

Tesé, terme d'injure, proprement toisé (2), regardé avec mépris (l. I, ch. xxv) : « ... les oultragerent grandement, les appelans... baugears, *tezez*, gaubregeux... ». Prononciation parisienne, signalée comme telle au XV^e^ et au XVI^e^ siècles (3).

Vertoil, forme parisienne de l'ancien *vertueil* ou *vertillon* (celui-ci dans Coquillart), anneau qu'on adaptait au fuseau pour le faire tourner plus facilement. Ce terme figure dans un ensemble technique qui paraît emprunté aux filandières parisiennes (4). De ces termes spéciaux, *detrichouere* est donné comme parisien ; *vertoil*, qu'on lit aussi chez Du Pinet (voy. Godefroy), ainsi que *frondrillon* (peut-être fil de soie que l'on dévide) semblent provenir de la même source.

Les contributions parisiennes qu'on trouve dans Rabelais sont, on le voit, curieuses et intéressantes. Elles occupent une place à part, à côté des parisianismes de Villon, de Marot et d'Henri Estienne, le premier et le dernier « Parisiens de Paris ». Quant aux témoignages sur le caractère parisien des vocables cités, nous avons eu recours à la fois aux grammairiens comme Geoffroy Tory, aux pédagogues comme Mathurin Cordier et aux lexicographes comme Ménage qui, quoique Angevin de naissance, a passé toute sa vie intellectuelle à Paris.

(1) Mot passé dans les parlers provinciaux (Poitou, etc.).

(2) L'explication de Le Duchat — « gens dont on toise les champs, les vignes, les prés, à tant par toise » — n'a rien d'injurieux, et ici le sens péjoratif est essentiel.

(3) Cf. F. Brunot, *Histoire de la langue*, t. I, p. 406, et t. II, p. 155.

(4) C'est Frère Jean qui parle :

« Panurge, mon amy : puys qu'ainsi t'est prædestiné, vouldroys tu faire retrograder les planetes? demancher toutes les spheres cælestes? propouser erreur aux Intelligences motrices? espoincter les fuzeaulx, articuler les *vertoilz*, calumnier les bobines, reprocher les detrichoueres, condempner les frondillons, desiller les pelotons des Parces? » (l. III, ch. xxviii).

CHAPITRE II

BRETAGNE ET NORMANDIE

Ces deux pays maritimes ont fourni à Rabelais nombre de termes nautiques qu'il doit à son contact direct avec les matelots bretons et normands. De la même source dérivent chez lui plusieurs noms de poissons océaniques ainsi que mainte appellation spéciale.

I. — Bretagne.

Rabelais connaissait la Bretagne, tout particulièrement son littoral, dont les ports jouent un rôle dans les navigations de Pantagruel. De son commerce avec les marins bretons il a tiré une partie de sa nomenclature nautique, et de ses rapports avec les pêcheurs bretons, une portion notable de son ichtyologie.

Ce sont là les deux contributions essentielles que cette région a fournies à Rabelais et que nous avons déjà exposées avec tous les détails qu'elles comportent.

Cotgrave note en outre, comme breton, *diole*, qui n'est que l'ancien français *diaule*, diable, et dérive des Mystères : le « diable de Lamballe », mentionné au *V^e livre* (ch. XVI), fait allusion à la Passion jouée dans cette ville de Bretagne, et Panurge s'en est souvenu (l. III, ch. IX) : « ... le grand *Diole* en attendroit l'ame... ».

On pourrait ajouter *trihory*, la danse bretonne par excellence, dont le nom se lit à la fois chez Des Périers et du Fail.

C'est dans un port breton que notre auteur a dû entendre le terme culinaire *guilvardon*, qui a tant embarrassé les commentateurs. Et, comme pour en augmenter l'obscurité, Rabelais l'a inséré dans un coq-à-l'âne (l. II, ch. XII). C'est le bas-breton *kilévardon* (1), porc frais et non salé (2).

(1) Voy. Ernault, *Revue celtique*, t. XXVII (1906), p. 234, et V. Henry, *Lexique*, p. 67 : « Le premier terme doit être *kik*, soit donc « viande de Leewarden », sobriquet qui peut se rattacher à quelque particularité d'approvisionnement des Bretons pêcheurs dans la mer du Nord ».

(2) Alors que Le Duchat identifie au petit bonheur *guilvardon* avec

Quant au terme géographique *ras*, courant violent d'eau dans l'Océan — « ... subjectes à tempeste, comme en la mer Oceane sont les *Ratz* de Sanmahieu, Maumusson... » (l. IV, ch. xxv) — c'est le bas-breton *ras*, qui est d'ailleurs lui-même d'origine française. En Saintonge, on prononce *rat*, comme l'écrit aussi Rabelais.

II. — Normandie.

La *Briefve Declaration* note certains termes nautiques, par exemple *aguyon*, zéphyr, comme usuel « entre les Bretons et Normans mariniers ».

C'est là un terme indigène : *aguillon*, c'est-à-dire *aiguillon* (de vent), primitivement orage violent, ensuite vent doux, atténuation de sens exactement parallèle au synonyme ultérieur *brise*, également d'origine océanique. C'est de la Normandie que provient aussi cet autre terme nautique encore vivace, *grain*, tempête (l. IV, ch. xviii), proprement grain de vent, métaphore nautique analogue à la précédente.

Plusieurs noms de poissons salés, de consommation anglaise, reviennent en propre aux pêcheurs normands, la Normandie ayant été l'intermédiaire entre l'Angleterre et la France.

Ajoutons-y quelques termes foncièrement normands :

Houssepailleur et *houssepaillier*, valet. Terme normand qu'on lit vers la même époque dans Palsgrave (1), Mathurin Cordier (2) et Rabelais (deux passages). Il est attesté dès 1481 (3) et survit dans le patois Boulonnais avec le sens d' « individu malpropre, qui a les habits en désordre » (Haignéré).

Laize, largeur (l. II, ch. xii) : « six arpens de pré à la grande *laize* ». Du norm. *laize*, même sens (se dit aussi en Poitou, Poey d'Avant). Cf. *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, v° *laize* : « Terme des manufactures de toiles, particulièrement en usage dans celles de Normandie. Il signifie la largeur d'une toile faite dans les

galvardine (identification admise par de l'Aulnaye et Jannet-Moland), Cotgrave semble avoir entrevu le sens culinaire : « *Guilverdons* (sic). Great gobbets of liquid meats, as of oysters, etc. ».

(1) *Esclaircissement*, éd. Génin, p. 232 : « Horsekeper or ladde of the stable, *Houspailler* ».

(2) Voy. ci-dessus, p. 151.

(3) Cf. Du Cange, année 1481 : « Aucuns mauvais garçons, pillars et *houspailliers* ».

rots d'une aune, en sorte qu'elle se trouve de trois quarts et demi un sixième de large. Le terme est resté dans la langue générale avec ce sens technique ».

Miquelot, forme normande de *michelot*, pèlerin à saint Michel (l. I, ch. xxxviii). Cf. Henri Estienne, *Apologie*, ch. xxxviii : « ... Saint Michel, Saint Jacques... prestans leurs noms à leurs pelerins, les ont faicts appeler *Michelots* (1), Jacquets... ».

Vastibousier, rustre (l. II, ch. ii), mot qui ne figure que dans l'édition parisienne de Marnef. Ce terme de terroir signifie proprement gâte-bouse, sobriquet du paysan lourdaud et malpropre.

Cotgrave attribue en outre à cette province les vocables : *averlan* (qui est plutôt angevin), *greigneur* (un pur archaïsme), *magnigoule* (qui accuse une origine méridionale), et finalement *saquebutte*, sorte de trombone, primitivement lance à crochet servant à désarçonner, sens anciennement attesté. Le terme ne désigne aujourd'hui en Normandie qu'un jouet d'enfant (2).

(1) Cette forme francisée se lit également dans Rabelais.

(2) Ménage le décrit ainsi (v° *clifoire*) : « *Saquebute*. On appelle ainsi en Anjou et à Bourges ce que l'on appelle à Paris une calonnière et en Normandie une *saquebute*, qui est ce petit canon de sureau avec lequel les petits enfants et les badins jettent de l'eau aux nés des passans... Les Manceaux l'appellent cannepetoire ».

CHAPITRE III

PATOIS DE L'OUEST

Les patois de l'Ouest occupent une place prépondérante dans l'ensemble des sources dialectales de Rabelais. C'est dans cette aire que figure son pays natal, la Touraine, dont le patois nous est malheureusement le moins connu du groupe. Le tourangeau est, en effet, jusqu'ici resté la *terra incognita* de la dialectologie française. Pour atténuer les inconvénients de cette lacune capitale, nous allons étudier les autres patois congénères et aborder en dernier lieu le tourangeau.

Mais il importe de relever tout d'abord quelques particularités orthoépiques communes à toute l'aire dialectale de l'Ouest ainsi que les termes communs à tous les représentants du groupe.

PRONONCIATION. — Charles Bovelle attribue en 1533 aux Tourangeaux et aux Angevins la prononciation de *o* ouvert comme *ou*: *chouse*, *grous*, *cousté*, *foussé* (tous dans Rabelais).

Chez Rabelais, cette prononciation est fort commune (comme dans tout l'Ouest et le Centre): *Bourne*, *bourd* (bord), *cloure* et *clous*, *coural*, *dours* (1) (dos), *noud* (nœud), *ous* (os), *ouser*, etc.

On trouve déjà dans Palsgrave: *rouseau*, *arrouser* (que combat encore Vaugelas) et *voulentiers*; Robert Estienne (1539) donne *courvée*.

En fait, *chouse* (qu'Henri Estienne attribue aux courtisans) se rencontre déjà au XV^e^ siècle (2).

Tout aussi répandu est la finale *ou* pour *eux*: *brenous*, *galous* (galeux), *ordous* (ce dernier déjà dans *Pathelin*), etc. Rappelons *procultous* (à côté de *proculteur*), procurateur, procureur.

Des consonnes, mentionnons *ganif* (3), canif (avec son dimi-

(1) Graphie rabelaisienne, par réaction étymologique du lat. *dorsum*. En Berry et ailleurs, on dit *dous*.

(2) Voy. Brunot, *Histoire de la langue*, t. I, p. 251-254.

(3) Chez Rabelais (l. II, ch. XII): « *gannivetz* de Lyon ». Même forme dans Brantôme (t. III, p. 310). Palsgrave, Rob. Estienne, Nicot et Ou-

nutif *ganivet*); commun en Saintonge, Anjou, Maine, Berry et dans le Midi de la France ; *grampe* (1), crampe, en Saintonge, Bas-Maine, etc.

TERMES COMMUNS. — Plusieurs de ces mots de terroir se retrouvent à la fois en Anjou et en Poitou, en Saintonge et ailleurs. Il est malaisé dans ce cas de préciser la source immédiate où Rabelais les a puisés. Nous avons cru devoir les traiter à part.

Un exemple curieux nous vient du mot *timbre*, grande auge de pierre, terme commun à l'Anjou, à la Saintonge, au Poitou, inconnu au Berry, où le situe pourtant Rabelais, suivant un procédé de transfert familier aux traditions populaires (2).

Voici ces vocables :

Accoubler, accoupler, fréquent chez Rabelais qui n'emploie qu'une seule fois la forme littéraire. Cette forme est usuelle à la fois en Anjou, Saintonge, Poitou, Bas-Maine, Berry, à côté de *couble* (3), couple (*coublement* et *coubler* dans Rabelais, ce dernier fréquent). L'un et l'autre ne sont pas moins usuels dans le Midi, d'où leur présence dans Brantôme (4) et Montaigne.

Ale, aile, cité chez Rabelais exclusivement dans une expression proverbiale (l. IV, ch. LII). Forme usuelle en Saintonge, Poitou et Berry, en Languedoc et Provence.

Bigearre, bigarré. Une seule fois chez Rabelais comme épithète donnée au « fol ». Le mot est commun à la Saintonge, au Poitou, au Berry, à la Gascogne,

Boussin, morceau de pain (deux fois dans Rabelais), mot commun au Poitou, à la Saintonge et à l'Anjou (« bouchée et gros morceau de pain »), à la Gascogne et au Languedoc.

Bouzine (fréquent chez Rabelais), désigne, dans l'Anjou et le Poitou, le hautbois fait avec un morceau de buis (anc. fr. *buisine*) et, dans le Bas-Maine, le biniou.

Boyer, bouvier (une seule fois dans Rabelais), se dit à la fois en Anjou et en Saintonge, en Poitou et dans le Berry.

Bur, brun, noirâtre, sombre (étoffe, chien, temps) en Poitou,

din ne donnent que *cannivet*. Par contre, Ménage remarque : « Il faut écrire et prononcer *gannif* ».

(1) Palsgrave et Rob. Estienne ne connaissent que *crampe* ; mais Ambroise Paré écrit « la goute *grampe* » (dans *Œuvres*, t. III, p. 255).

(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 252.

(3) Ronsard rime *double* avec *couple*.

(4) Brantôme se sert de *couble* et *coubler* (t. II, p. 24, et t. IV, p. 94), à côté d'*accoubler* : « Le maistre des ceremonies *accoubla* tous deux » (t. IV, p. 23).

Saintonge et Berry. Rabelais applique le mot au diable ou aux moines et à la toge de Panurge.

Chaumeny, moisi (appliqué au pain, chez Rabelais). Le mot est donné comme angevin par Ménage et comme gascon par Cotgrave; mais il est tout aussi usuel en Saintonge, en Poitou et en Limousin. La variante rabelaisienne *chaumoisi* (Limousin, *chamousi*) représente un croisement de *chaumois*, couvert de chaume, et *moisir*.

Carroy, *quarroy*, carrefour (« le grand *quarroy* », l. I, ch. xxv). Mot désigné comme tourangeau par Ménage (1). Il est tout aussi connu en Anjou et en Poitou (2), comme en Vendômois (d'où l'a tiré Ronsard).

Challer, écaler les noix (l. I, ch. xxv). Mot répandu en Anjou, Poitou, Bas-Maine, Berry.

Combreselle, culbute la tête en avant (l. II, ch. xxii), dans l'expression *faire la combreselle*, pris au sens libre comme plusieurs autres termes de même genre. Ménage désigne le mot comme angevin. Le terme est également connu dans le Berry, où *faire la combreselle* signifie se baisser en avant, tendre le dos pour y faire monter quelqu'un et faire la courte échelle. La forme primitive s'est conservée dans le Blésois, où *faire la cabreselle*, c'est faire la cabriole.

Deniger, dénicher. Fréquent chez Rabelais. Forme commune à l'Anjou et à la Saintonge, au Bas-Maine et au Berry.

Dumet, duvet. Très fréquent. Forme familière à l'Anjou (3) et à la Saintonge, au Poitou et au Bas-Maine, ainsi qu'à la Normandie.

Landore, paresseux (deux fois dans Rabelais). Cotgrave le désigne comme « Normand ». Il est connu en Poitou, Berry, Champagne, Languedoc.

Picote, variole (l. IV, ch. LII). Ménage le donne comme poitevin. Il est également connu dans l'Anjou et le Berry, comme dans le Midi de la France.

Seille, seau, et son diminutif *seilleau* (ce dernier fréquent), en Anjou, Poitou et en Dauphiné. Robert Estienne donne (1539): « Un seau ou *seille* à porter eau ».

(1) « *Carroy*. Mot de Touraine, qui signifie carrefour ».

(2) Lalanne cite ce document vendéen de 1367 : « Du *quayroy* de l'estang ».

(3) Ménage, v° *duvet* : « Les Angevins, les Poitevins et les Normands disent *dumet*. Il faut dire *duvet* : c'est ainsi qu'on parle à Paris ».

Subler, siffler (et *sublet*, sifflement), une fois employé par Rabelais. Commun à l'Anjou, au Poitou, au Berry et à la Provence.

Trompe, toupie (deux fois chez Rabelais). Mot donné par Le Duchat comme tourangeau. Il est également connu en Anjou et dans le Berry. Robert Estienne le donne (1539) : « *Trompe* ou sabot, de quoy se jouent les enfans ».

Après ce dénombrement des vocables communs aux patois de l'Ouest, passons aux mots de terroir particuliers à chacun des représentants de cette aire dialectale.

I. — Poitou.

De tous les pays de France, le Poitou est celui que Rabelais a connu de plus près. Pendant ses années de moinage, chez les Cordeliers de Fontenay-le-Comte, puis, pendant son service auprès de l'évêque de Maillezais, prieur de Ligugé, où il resta une quinzaine d'années, il a eu le loisir de parcourir le Haut et Bas-Poitou dans tous les sens. De là cette grande familiarité avec la géographie locale, villes et villages, bourgs et hameaux, abbayes et châteaux ; ces allusions aux chapons de Loudunois, aux ânes et moulins du Mirabalais, à Lusignan et à Maillezais, avec leurs légendes et leurs souvenirs du passé, au port des Sables-d'Olonne « en Thalmondoys ».

Grâce à ces détails, on a pu de nos jours reconstituer la topographie du Poitou à l'époque de la Renaissance (1).

Mais Rabelais ne s'est pas borné à parcourir la région en voyageur indifférent. Il a prêté une oreille attentive au parler poitevin, aux traditions et coutumes locales. Il n'a pas oublié les « beaux et joyeulx noëlz en langaige poitevin » (l. IV; Prol.), non plus que « les chansons de Poictou » (l. V, ch. xxxiii). Il sait les noms des oiseaux de la Vendée et des poissons qu'on débitait au marché de Niort. Il les mentionne au banquet donné par Grandgousier (l. I, ch. xxxvii) et dans son catalogue ichtyologique.

Il possède en un mot une connaissance intégrale du Poitou, Vienne, Vendée, Deux-Sèvres, et de leurs patois, dont il a tiré nombre de formes et d'expressions locales, de mots de terroir.

(1) Henri Clouzot, « Topographie rabelaisienne. Poitou » (dans *Rev. Et. Rab.*, t. II, 1904).

Mais avant d'en faire le relevé, disons quelques mots des sources dont on dispose aujourd'hui pour l'étude de ce parler provincial.

Le Poitou avait fourni au XVI^e^ siècle plusieurs écrivains : le poète rhétoriqueur Jean Bouchet (1475-1550), Jacques du Fouilloux, célèbre par sa *Vénerie* (1561), et surtout le juge des marchands Guillaume Bouchet, auteur des *Serées* (1584). C'est à la même époque que remontent également la *Gent Poitevinerie*, recueil de pièces satiriques en vers de Boiceau de la Borderie (1), ainsi que les divers recueils de *Noëls poitevins* (2).

Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle paraissent les *glossaires* patois du Poitou et des pays environnants. Leur mérite est inégal, mais ils sont également utiles et se complètent les uns par les autres.

Le plus précieux est le *Glossaire du patois poitevin* de l'Abbé Lalanne (1868), paru presque en même tèmps que le *Glossaire du Poitou* de L. Favre. Ils furent suivis par l'*Essai sur le patois poitevin de Chef-Boutonne* (Deux-Sèvres), 1869, de Beauchet-Filleau.

Poey d'Avant avait fait paraître son « Influence du langage poitevin sur le style de Rabelais », dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1855. C'est un recueil d'environ 200 mots tirés de Rabelais, entremêlés de vocables étrangers au patois poitevin, d'archaïsmes, de mots de la langue générale, etc.

Passons maintenant à l'étude de ces formes et vocables de terroir.

PRONONCIATION. — Rabelais fait mention non seulement du *chiquanous*, mais de son féminin *chiquanourre* (l. IV, ch. XVI : « deux vieilles *chiquanourres* du lieu »), d'où il a tiré l'adjectif *chiquanourroys* (appliqué au peuple ou au pays des chicaneurs). Ce sont là des formes poitevines (cf. *filou*, fileur, et *filoure*,

(1) La première édition remonte à 1580. La réimpression de 1680 porte ce titre *La Gente Poitevinerie* :

Tot de novea rencontri...
Lisez ou bain y ve prie,
Pre vous railly de soterie
De beaucoup de chicanours
Qui fasent de mechants tours.

L. Favre en a donné une nouvelle réimpression dans sa *Revue historique de l'ancienne langue française*, t. I-II, 1877-1888.

(2) Le plus récent est celui d'H. Lemaître et H. Clouzot, *Trente Noëls poitevins*, Paris, 1908.

fileuse). On lit *chicanour*, pour «chicaneur», dans la *Gent Poitvinerie*.

La forme *agueille*, très fréquente chez Rabelais (à côté d'*aguille*, aiguille) et celle de son diminutif *agueillette* sont également poitevines.

Vocables. — Le Poitou a fourni à Rabelais la plus forte contribution de ses mots de terroir.

Dès le début de son roman, dans *Gargantua*, il cumule les termes de cette région et pour ne pas trop effaroucher le lecteur, il les accompagne d'éclaircissements. C'est ainsi qu'il raconte la manière dont Gargamelle enfanta Gargantua (ch. iv) : « Le fondement luy escappoit une apresdinée le iij jour de febvrier, par trop avoir mangé de *gaudebillaux*. *Gaudebillaux* : sont grasses tripes de *coiraux*. *Coiraux* : sont beufz engressez à la creche et *prez guimaulx*. *Prez guimaulx* : sont qui portent herbe deux fois l'an ».

Aucun de ces mots de terroir n'a franchi son œuvre. Séduit par leur aspect pittoresque, il essaye de les rendre accessibles à ses lecteurs. Le dernier, *guimaux*, ne figure que dans ce passage, mais il revient à la charge, sans plus de succès d'ailleurs, pour *gaudebillaux* et *coiraux* (voy. ci-dessous).

Voici maintenant le relevé de ces mots poitevins :

Acimenter, assaisonner, proprement cimenter, deux fois employé avec le sens culinaire qu'on lit dans la *Vénerie* de du Fouilloux (ch. xliv) : « La saulce en une escuelle bien *assimentée*. »

Acroué, accroupi, en parlant d'un oiseau, deux fois avec ce sens au *Ve livre*. C'est le vendéen *s'acrouer*, s'accroupir, en parlant de la poule qui se baisse pour couvrir ses poussins.

Aigué, mêlé d'eau (l. I, ch. xxiv : « vin *aisgué* »), du poitevin *aiguer*, mettre ou répandre de l'eau (d'*aigue*, eau).

Appigret, jus, suc, assaisonnement (l. V, ch. xvi), même sens en Poitou (« On dit aussi *appic vert* », Lalanne). Dans le Bas-Maine, le terme est pris au figuré avec le sens de « santé », en désignant une personne difficile à nourrir, d'une santé délabrée (« Ce mot est toujours précédé de l'adjectif *mouaze*, mauvaise », Dottin).

Becgueter, chevroter, bégayer (l. III, ch. xxvi) : «... luy dist *becguetant* et soy grattant l'aureille ». En poitevin, *beguetter* signifie mettre bas, en parlant des chèvres (de *beguette*, petite chèvre).

Bille vezée, billevesée (l, I, Prol.) : « ... ces belles *billes vezées* ». C'est un composé des mots poitevins (1) *beille*, boyau, et *vezé*, enflé (comme une cornemuse). La *bille vezée* désigne primitivement le boyau dégraissé et soufflé, d'où le sens figuré de chose vide ou creuse (2) que le mot a chez Rabelais et dans la langue moderne. Ce *billevesée*, primitivement terme de boucherie, représente donc une métaphore qui rappelle, par la notion intermédiaire de « creux » ou « vide », les images analogues de *vessie* ou de *lanterne*.

Biscarié (l. III, ch. xxviii), ainsi expliqué par la *Briefve Declaration* : « *Dyscrasié*, mal temperé, de mauvaise complexion. Communement on dict *biscarié* en languaige corrompu ». C'est là le sens du mot en Poitou : « *biscarié* (3), maladif, infirme » (Lalanne) ; « avarié, gâté, endommagé » (Favre). Dans le Bas-Maine, *viscarieux* signifie « capricieux » (en parlant d'un animal) et « variable » (en parlant du temps). Dans le Midi, *biscaire* signifie quinteux, chagrin, colérique (de *bisco*, mauvaise humeur).

Biscoter, sautiller (en Poitou), fréquent chez Rabelais au sens libre, sens encore usuel en Normandie, dans la Vallée d'Yères.

Chalupper, trier les noix, sens vendéen, que Rabelais applique vaguement au tonneau de Diogène (l. III, Prol.).

Chenin, appliqué à une variété de raisins (l. I, ch. xxv) qui plait aux chiens.

Coireaux, bœuf à l'engrais, bœuf engraissé pour la boucherie (voy. le texte cité ci-dessus) et au figuré « piteux » (l. III, ch. xxvi : « c... *coyrault* »). Ce mot poitevin, avec l'acception spéciale de boucherie, est connu aussi en Saintonge, en Berry et en Anjou (où le terme signifie en outre, comme chez Rabelais, « penaud, confus »). Le mot dérive du terme de boucher *coire*, morceau pris dans la cuisse du bœuf et du veau.

Cormé, boisson faite de cormes (l. II, ch. xxxi). Mot donné comme poitevin par Le Duchat.

Feriau, férié (l. IV, ch. xxii) : «... car le jour est *feriau* »,

(1) Le *Dict. général* renvoie à un anc. fr. *billeveze*, cornemuse (chez du Fail). C'est là une leçon fautive pour *belle veze*. Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 473-474.

(2) Cf. Bas-Maine, *veze*, cornemuse et chose de peu de valeur (Dottin).

(3) On lit *biscasié* dans les *Baliverneries* (1580) de du Fail, ch. iv : « Vous estes aussi melancolic, aussi *biscasié*... ». C'est une variante parisienne ou provinciale.

refrain d'un noël poitevin, entonné par Frère Jean à la fin de la Tempête.

Foupi, chiffonné (l. I, ch. XXVI : « bonnetz *foupiz* »). Forme commune au Poitou et au Berry, à l'Anjou et au Bas-Maine.

Fournéer, enfourner, mettre au four (fréquent chez Rabelais). Mot poitevin.

Gaudebillaux, tripes (voy. le texte ci-dessus), de *godebeillas*, gras double (Lalanne), boyaux de veau que les bouchers vendent aux pauvres gens (Favre). A Chinon et dans les campagnes environnantes, *gaudebillaux* est le nom des tripes à la mode de Caen (voy. Littré, *Suppl.*). Le mot revient dans les Propos des bienyvres : « Voycy trippes de jeu et *guodebillaux* d'envy... ». C'est un composé du provincial *gode*, vieille vache engraissée pour la boucherie (avec ce sens dans Coquillart) et du poitevin *beillas*, boyau, signifiant littéralement boyaux de vache engraissée.

Guimaux, transcription rabelaisienne du bas poitevin *gaimaux* (Cotgrave désigne cette forme par « Lodunois »), reflet de l'ancien français *pré gaaigneau*, pré à regain, pré qui se fauchait deux fois par an. Godefroy cite un *pré gaigneau* et des *prez gaynaultz*, textes tirés du *Coustumier du Poitou* de l'édition de 1499. Toutes ces variantes remontent à l'ancien français *gaaigner*, labourer, cultiver la terre.

Hugrement, vivement (l. II, ch. XII), expression qu'on rencontre dans un noël poitevin :

> Hurelu, Nouguet et Clabot
> Se sont *hugrement* esvoillez...

à côté de :

> Un poisant moult *hugre*... (1)

c'est-à-dire très alerte.

Jadeau, jatte (se lit trois fois dans Rabelais), spécialement, aujourd'hui, jatte en paille dans laquelle on place la pâte pour la diviser en pains et la porter au four (Beauchet-Filleau). Le sens général se rencontre déjà dans un document vendéen de 1484 : « ... *jedeaulx* de bois grans et petis » (Lalanne).

Mangeoire, crêche (l. V, ch. XI), sens du vendéen *manjouère* (Lalanne).

Mouée, troupe d'oiseaux (l. V, ch. IV). Dans la Vendée, *mouée* signifie grand nombre, foule (Lalanne).

(1) Lemaître et Clouzot, *Trente Noëls poitevins*, p. 62 et 70. Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 448.

Nau, noël (l. IV, ch. XXII) : « *Nau, nau, nau!* », refrain du noël poitevin que les voyageurs entonnent après la Tempête (Poit. *Nau*, Noël).

Oince, phalange (l. IV, ch. XV), répondant au poitevin *oince, once ;* de même en Anjou et en Saintonge, jointure des doigts et ongle. En Vendômois, *nouince*, articulation des doigts qui présente l'apparence d'un nœud, endroit où les os se nouent.

Osanniere, épithète qui accompagne la « croix » (l. IV, ch. XIII), expression ainsi expliquée par la *Briefve Declaration* : « *Croix Osanniere*. En Poictevin, est la croix ailleurs dicte Boysseliere : pres laquelle au dimanche des Rameaux l'on chante : *Osanna filio David*, etc. ».

L'expression est encore vivace en Vendée : « *Osannière* (croix), croix de buis (1) béni que l'on porte à la procession du dimanche des Rameaux, et que l'on attache à la croix du cimetière » (Lalanne).

Pibole, espèce de flûte à bec et à trois trous (l. IV, ch. XXXVI) : « ... au son des vezes et *piboles*... ». C'est là le sens du poitevin *pibole* (Lalanne), dont le dérivé *piboleux*, joueur de pibole, se lit dans Guillaume Bouchet (t. II, p. 212) : « ... les *piboleux* et vezeurs... ».

Poysard, tige de pois (l. I, ch. XXXVIII), mot désigné comme poitevin par Ménage.

Quecas, noix (l. I, ch. XXV), surtout dépouillée de son brou, sens du mot en Poitou.

Rebindaine, à jambes rebindaines, les jambes en l'air (l. II, ch. XXIX), terme désigné par Ménage comme poitevin.

Rimer, brûler légèrement, se dit (dans les Deux-Sèvres) des mets qui, pendant la cuisson, prennent à la poële ou à la casserole. Rabelais joue sur ce sens et celui de « rimer » (ou *rithmer*, comme il écrit) : « As tu pris au pot, veu que tu *rimes* desja ? ».

Sallebrenaux, fashionable, dandy, par antiphrase (l. V, ch. XVII). Un apothicaire du Poitou, Jean Drouhet, en parlant des gens de Saint-Maixent, les appelle « les *Salebrenaux* de noutre sen Moixant (2) ».

(1) Voy., à ce sujet, un article d'Ant. Thomas, *Romania*, t. XXXVIII, p. 556 : *Osanne*, nom du buis dans l'Ouest, le buis ayant joué un rôle liturgique dans la commémoration du dimanche des Rameaux.

(2) *Œuvres de Jean Drouhet, apothicaire à Saint-Maixent*, éd. Richard, Poitiers, 1872. Enchainer! Au XVI^e^ siècle, Vigenère s'en est servi

Traine, poutre (l. I, ch. XII). Le mot désigne en Vendée la principale poutre d'un appartement à laquelle se rattachent les chevrons. Lalanne cite ce document vendéen de 1466 : « Aux charpentiers pour lever les *traisnes* du second estage ».

Veze, cornemuse. Terme fréquent chez Rabelais, familier au Poitou et à l'Anjou (on le lit chez Charles de Bourdigné).

Vreniller, tourner d'un côté et d'autre (l. IV, ch. X : « tant chiasser et *vreniller* »), sens du verbe poitevin (Favre).

Voilà la série des vocables qu'on peut considérer comme appartenant en propre à la Vienne (1), à la Vendée, aux Deux-Sèvres. C'est là que Rabelais les a entendus pendant ses années de moinage et s'en est souvenu plus tard en rédigeant les joyeuses chroniques de Gargantua et de Pantagruel. Peu de ces mots de terroir ont d'ailleurs surnagé dans le naufrage du vocabulaire dialectal du XVI^e^ siècle pour prendre racine dans la langue.

II. — Anjou.

Une tradition qui n'est appuyée sur aucun document veut que Rabelais ait passé une partie de ses années de moinage au couvent des cordeliers de la Baumette près d'Angers (1510). En tout cas, il fait mention dans *Gargantua* de cette localité (ch. XII), comme, dans *Pantagruel*, des « pesliers de Saumur en Anjou » (ch. IV), des « vins blancs d'Anjou « (ch. XII), etc.

dans son *Tableau de Philostrate* (p. 1271, éd. 1611) : « Quelque gros maschefouyn de bourgeois vivant de ses rentes lequel n'a plus d'autre exercice que le pot et le verre, et à se donner du bon temps avec je ne sçay quel *sallebrenaut*, son voisin, qui le courtise et luy raccompte des nouvelles » (cité par Delboulle, *Romania*, t. XXXII, p. 447).

Le mot est un composé synonymique (de *sale* et *brenaut*), analogue au synonyme rabelaisien *chiabrenas*, simagrée, dérivé verbal de *chiabrenasser* (*chiasser* et *brenasser*) ou *chiabrener*, faire des simagrées, ce dernier fréquent chez notre auteur. Cf. Tahureau, *Dialogues*, p. 107, passage déjà cité.

(1) Un glossaire rabelaisien du XVII^e^ siècle, l'*Alphabet de l'Auteur François* (inséré dans l'édition *Variorum*), renferme également quelques mots de terroir. Voy. les mots *chaple*, phlegmon inflammatoire, et *lignou*, le fil ou filet des petits enfants. C'est à coup sûr l'œuvre d'un Poitevin. Suivant une conjecture d'H. Clouzot, l'auteur serait un descendant de Barthélémy Perreau, doyen de la Faculté de médecine de Poitiers, en 1511. Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IV, p. 59 et suiv.

On peut supposer que Rabelais fit le même tour de France que Pantagruel, et visita les mêmes universités de France (l. II, ch. v). Arrivé à Angers, notre géant « se trouvoit fort bien et y eust demeuré quelque espace n'eust esté que la peste les en chassa ». Ailleurs (l. IV, ch. XIII), parmi les villes où l'on représente des *Passions*, figure « la diablerie de Angiers ». Et finalement, dans le Prologue du *Quart livre*, il est encore question « d'Angiers, ville de France, limitrophe de Bretaigne, où demeuroit alors un vieil oncle, Seigneur de Sainct Georges, nommé Frapin ».

Si cette province est géographiquement moins représentée dans le roman que le Poitou, Rabelais ne lui en doit pas moins une portion importante de son vocabulaire dialectal.

Les termes angevins rivalisent en nombre et en importance avec ceux du Poitou : les deux réunis constituent la majeure partie des mots de terroir de l'Ouest. Le récent *Glossaire des patois de l'Anjou* (1908) de Verrier et Onillon fournit les données les plus copieuses et les plus sûres concernant les vocables que Rabelais a tirés de ce parler provincial (1).

Prononciation. — Relevons tout d'abord comme particularité orthoépique : *Aveigle*, aveugle, à côté de *veigler*, veiller. Jacques Peletier remarque en 1549 : « Ceus des marches (2) d'Anjou et Poitou disent *aveulhe* pour aveugle ». L'édition princeps de *Gargantua* et les deux suivantes donnent *vieigle*, leçon à laquelle la réimpression de 1542 substitue *vieille*.

Vocables. — Voici les mots de terroir qu'on peut considérer comme angevins :

Auripeaux, oreillons (l. I, ch. XXXIX) : « En nostre abbaye nous ne estudions jamais de peur des *auripeaux* ». Passage unique. Le mot signifie proprement peau aux oreilles : cette affection, arrivée à son terme, laisse la peau desséchée en se détachant là où le mal avait son siège. Le mot est angevin (3).

Avanger, avancer, aller vite en besogne. Forme angevine fréquente chez Rabelais (qui en use trois fois en rapport avec *avancer*, dans un passage unique).

Averlan. Le terme a chez Rabelais une acception plus ou moins méprisante. En voici les nuances :

(1) Cette importante publication rend à peu près superflu le *Glossaire etymologique du patois angevin* (1883) de C. Ménière.

(2) C'est-à-dire des frontières.

(3) Ménage : « *Auripeaux*. Mot d'Anjou qui signifie ce mal d'oreilles qu'on appelle *orillons* à Paris ».

1° Compagnon de débauche (l. I, ch. III): «... mes bons *averlans* ».

2° Terme d'injure, ribaut (l. I, ch. XXV): « les oultragerent grandement, les appellans... chienlictz, *averlans*... ».

3° Homme grossier, lourdaud (l. IV, ch. IX): « ... je veis un *averlant* qui, saluant son alliée, l'appela mon matraz; elle l'appelloit mon loudier : de faict il avoit quelques traictz de loudier lourdault ».

On retrouve ces diverses acceptions du mot chez les autres écrivains du XVI^e^ siècle : Des Périers, Brantôme, Béroalde de Verville. C'est l'angevin *averlan*, individu, croquant, quidam de mauvaise mine, suspect (« le mot a vielli », Verrier et Onillon). En Normandie, *averlan* désigne un homme grossier, un rustre (Moisy) (1).

Baffouer, attacher avec une corde, deux fois dans *Gargantua*, dont voici le deuxième passage (l. I, ch. XLIII): « Lesquels pelerins, liés et *baffouez*, emmenerent... ». C'est un terme technique angevin (2): « *Baffouer*, rattacher au moyen d'une corde (le baquet de vendange ou un cheval »). Le mot remonte à *baffe* (3) ou *bauffe*, corde tressée, grosse corde de pêcheurs.

Ce mot de métier n'a aucun rapport, chronologique ou sémantique, avec *bafouer*, maltraiter en paroles, qu'ignore encore Rabelais et qu'on lit tout d'abord dans Montaigne.

Bechevel, jeu de Gargantua, appelé *à teste bechevel*, à tête bêche. En Anjou, on dit *bechevel* et *bechevet*.

Boyre, mare boueuse, *la grande boyre*, le grand fleuve ou la mer (l. I, ch. XXXVIII), sens encore vivace en Anjou et en Berry.

Brandif, tout vif, impétueux (chez Rabelais, épithète du c... et des moulins à vent), forme angevine et berrichonne, reflet provincial de l'anc. fr. *braidif*, impétueux (du cheval), de *braidir*, hennir.

Breusse, tasse à boire (fréquent chez Rabelais), donné comme angevin par Le Duchat. C'est l'ancien français *broisse*, vase à goulot.

Charnier, saloir, pot en terre cuite servant à conserver du

(1) Nous ignorons et le sens primordial du mot (son acception défavorable étant certainement secondaire) et la région à laquelle il appartient en propre. Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 453 à 456.

(2) *Ibidem*, p. 236 à 239.

(3) Cf. un document de 1454 : « Deux aultres compaignons avec lui qui portoient chacun une *baffe* de jonc pour pescher ». — Godefroy explique à tort le mot par « faisceau, fagot, paquet ».

porc salé. Fréquent chez Rabelais avec ce sens angevin et manceau.

Cobbir, meurtrir (l. III, ch xix) : « Elle luy *cobbit* toute la teste ». Mot angevin.

Copieux, railleur (l. I, ch. xxv). Mot de l'Anjou où il fut appliqué spécialement aux *Copieux de la Flesche*, lesquels (nous dit Des Périers, nouv. xxiii et xxvi) « on dit avoir esté si grands gaudisseurs que jamais homme n'y passoit qui n'eust son lardon (1) ».

Coquassier, marchand d'œufs et de volaille (l. III, ch.xxx), sens angevin (et poitevin) du mot.

Cousson, gousset (l. I, ch. viii). Mot angevin et manceau.

Cruon, cruchon (l. III, ch. viii) : « ... le pot au vin, c'est le *cruon* ». Mot angevin que du Fail a également cité dans la IVe de ses *Baliverneries* : « ... un pot à eau, une buie ou un *cruon*... ». C'est manifestement un souvenir de Rabelais. En Vendée, on prononce *cryon* ; en Poitou, *crujon*, et, en Saintonge, *cruion*, désignant un pot à bec pour l'huile (avec cette dernière forme et acception chez d'Aubigné).

Davanteau, tablier (deux fois dans Rabelais). Forme angevine, répondant au poitevin *devanteau* et au berrichon *devantier*, ce dernier encore dans Thierry (1572) et dans les premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie* (1694-1790).

Empeigé, pris au piège, embarrassé (deux fois dans Rabelais, en parlant d'une souris). Mot angevin et berrichon.

Engourdely, engourdi par le froid (l. III, ch. xxviii). Mot angevin et manceau.

Entommer, entamer (fréquent), forme angevine. En Saintonge, on dit *entoumer*, qui figure une seule fois chez Rabelais (l. IV, ch. lv), sous la forme fautive *entonmées* (= *entoumées*).

Frarie, fête patronale, kermesse (l. IV, ch. xxx). Mot angevin.

Guambayer, s'étendre les jambes (l. I, ch. xxi), terme angevin. Dans le Maine, *gambiller* a ce même sens.

Glyphouoire, clifoire, seringue (l. IV, ch. xxx), forme angevine et berrichonne.

Graisler, griller, [des châtaignes sur la flamme,] dans une poële dont le fond est percé de trous (l. I, ch. xxviii) : « Le vieux bonhomme Grandgousier... à un beau clair et grand feu et attendant *graisler* des chastaines... ». Ce sens est

(1) Voy. *Rev. du XVIe siècle*, t. III, p. 34-35.

spécial à l'Anjou. La forme *gralle*r, avec son sens général de « griller », est aussi connue en Poitou, en Saintonge et en Vendômois.

Halleboter, *allebouter*, grapiller (première forme fréquente), de l'angevin *hallebotter* (et *hallebotte*, grappe de raisin chétive).

*Herbaul*t, chien basset, vocable désigné comme angevin par Le Duchat (1). D'autres pensent qu'il a été ainsi nommé d'après un canton de l'arrondissement de Blois : « Les chiens d'Herbault qui aboient de loin », locution vendômoise qui s'applique aux personnes qui font les braves le danger passé » (Verrier et Onillon). Toujours est-il que Rabelais, dans un passage connu (2), joue sur ce nom patois du chien basset et sur celui de Gabriel de Puits-Herbault, son ennemi acharné.

Hostiaire, *hostiere*, hospice (l. I, ch. I : « gueux de l'*hostiaire* »). En Anjou, *hostiere*, hôpital, maison de refuge.

Maminotier, fabricant ou vendeur de *maminots*, probablement images de la Vierge (*Pant. Progn.*, ch. v): « Dominotiers (3), *maminotiers* (4), patrenostriers... ». En Anjou, *maminot* est un mot enfantin (auj. vieilli) pour « petite mère ».

Mestif, métis (l. V, ch. v), mot donné comme angevin (5) par Ménage.

Pendilloche, loque, chiffon (sens du mot en Anjou et en Berry) ; chez Rabelais, au sens libre (l. I, ch. XI), comme son correspondant archaïque *pendeloche* dans les Fabliaux.

Peton, pied d'enfant et terme de caresse (avec ce dernier sens dans Rabelais, l. II, ch. III), l'une et l'autre acceptions usuelles en Anjou.

Possouer, au sens libre (l. I, ch. XI), proprement, en Anjou, tige de bois qui sert à pousser les balles d'un canon de sureau.

(1) Dans le *Dictionnaire* de Ménage, qui cite aussi cette comparaison proverbiale usuelle en Anjou : « Lorsque quelqu'un s'est rué sur un autre, on y dit : *Il s'est jetté dessus comme herbaut sur pauvres gens*, parce que ces animaux se ruent ordinairement sur les gueux qui vont aux portes des gentilshommes ».

(2) Cf. l. IV, ch. LII : « Frere Jean hannissoit du bout du nez, comme prest à roussiner, ou baudouiner pour le moins, et monte dessus comme *Herbault* sus paouvres gens ».

(3) Graveurs sur bois, tailleurs d'histoires et de figures (voy. Nicot).

(4) Le Duchat et Philibert Le Roux expliquent erronément *maminotier* par « homme qui marmotte des prières ».

(5) Ménage : « Nous prononçons *metif* en Anjou, et plusieurs Parisiens prononcent ce mot de la sorte ».

Poy, peu (fréquent), de l'angevin *poi*, même sens.

Raballe, grand râteau à foin (l. I, ch. XII), sens du mot en Anjou. En Poitou, on désigne ainsi une femme de mauvaise vie.

Tortre, tordre (l. II, ch. XXXIX) : « *tortoit* (1) la gueule ». Forme angevine.

Transon, tronçon, morceau, fréquent chez Rabelais au propre et au figuré. Mot angevin.

Vistempenard, plumeau monté sur un long bâton. Fréquent chez Rabelais. En Anjou, le mot désigne (suivant Le Duchat) des torchons liés avec du fil au bout d'un bâton.

Tribard, gourdin (fréquent). En Anjou, *tribard* est le nom du gros morceau de bois (2) que l'on suspend par une corde au cou des vaches méchantes.

Vrillonner, enrouler, entortiller en hélice (l.IV, ch. XXIII) : « Baillez que je *vrillonne* ceste chorde ». Ce sens est celui de l'angevin *vrillonner*.

Les termes angevins que nous venons de citer forment la contrepartie de la liste des mots poitevins. Les uns et les autres remontent à la jeunesse de notre auteur et constituent le premier fond de sa provision dialectale.

III. — Maine.

Ce pays, voisin de l'Anjou et de la Touraine, est peu différencié dans le vocabulaire rabelaisien. Plusieurs des termes déjà mentionnés se retrouvent également dans son terroir (3).

Le patois du Maine a également sa place dans les *Joyeuses Nouvelles* de Des Périers.

IV. — Saintonge

Les provinces du Sud-Ouest, Angoumois, Aunis et Saintonge, fournissent quelques citations géographiques à Rabelais et on a

(1) L'édition de 1542 lui substitue : *tordoit*.

(2) C'est probablement le même terme provincial que « beaulx *tribards* aux ailz » (l. II, ch. XXXI), morceaux de cochon rôtis à l'ail, pendant de *haste*, broche à rôtir et viande rôtie (d'où *hastille* et *hastereau*). En Berry, on prononce *triballe*, morceau de cochon rôti.

(3) Voy. l'excellent *Glossaire du Bas-Maine* (1899) de C. Dottin.

pu, grâce à ces quelques détails en établir la topographie (1). Il est souvent question dans le roman de Saintes, de Brouage, de la Rochelle, importante rade sur l'Océan.

Quant aux termes du terroir saintongeais, il est difficile de les préciser chez Rabelais. D'une part, plusieurs de ces mots locaux sont communs au groupe dialectal de l'Ouest tout entier ; et, d'autre part, les derniers *Dictionnaires du patois saintongeais* laissent infiniment à désirer : celui de Jônain (1869) est insuffisant, celui d'Eveillé (1887), nul. Parmi les commentateurs, Burgaud des Marets, patoisant de marque, attribue souvent à la Saintonge ce qui est commun aux provinces de l'Ouest.

On comprend les réserves qui s'imposent dans de telles conditions. Notons cependant comme saintongeais :

Cacquerole, écaille, coquille, escargot (mot fréquent chez Rabelais), commun à la Saintonge (Jônain) et à la Provence (*cacaroulo*, escargot, limaçon).

Debouq, debout (l. II, ch. XIV), forme donnée comme saintongeaise par Burgaud des Marets.

Holos ! hélas ! et *ẓalas !* (2) même sens. Formes saintongeaises de cette exclamation que poussent tour à tour Grandgousier, devant l'agression de Picrochole, et Panurge, au fort de la Tempête.

La Saintonge compte au XVI^e^ siècle plusieurs écrivains : Alphonse le Saintongeois (3), Palissy (4), et d'Aubigné (5), qui ont employé des vocables du cru.

V. — Touraine.

La Touraine est le pays natal de Rabelais, son terroir d'élection, bien qu'il l'ait quitté de très bonne heure et qu'on n'ait à citer dans sa carrière vagabonde qu'un voyage en août 1532 à Chinon et à la Devinière, pour savoir « si en vie estoyt parent sien aulcun » (l. II, Prol.). Cependant, les souvenirs d'enfance, profondément gravés dans son esprit, sont souvent rappelés dans son roman, particulièrement dans les premiers livres. Il y est question de Chinon « ville insigne, ville noble » (l. IV, Prol.) et

(1) H. Patry, *Topographie rabelaisienne : Saintonge* (dans *Rev. Et. Rab.*, t. IV, p. 369 à 383).

(2) Cf. dans le même patois, *ẓièble*, pour *hièble*.

(3) Voy. notre étude, *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 44 à 52.

(4) E. Dupuy, *Bernard Palissy*, L'homme et l'œuvre, Paris, 1894.

(5) Voy. notre étude (*Rev. du XVI^e^ siècle*, t. II, p. 331 à 340).

de sa fameuse « Cave peincte » (l. V, ch. XL) ; de la Devinière, métairie possédée près de deux siècles par la famille de Rabelais (de 1480 à 1630), et produisant un vin blanc renommé (1).

Rappelons encore Lerné, commune Chinonaise dont le roi Picrochole s'enfuit, après son désastre, vers l'Ile Bouchard, dans le voisinage de laquelle demeurait Herr Trippa, le fameux astrologue; Panzoult, commune du canton de l'Ile Bouchard, séjour d'une diseuse de bonne aventure, la sibylle de Rabelais, et Seuillé, abbaye du Chinonais, où se trouvait le clos de Frère Jean (2).

Mais c'est surtout le nom de la province et de la capitale, Tours et Touraine, qui reviennent dans le roman. Rabelais vante la grosse horloge de Tours (l. II, ch. XXVI) et ses pruneaux (l. III, ch. XIII). Il fait de l'écuyer Gymnaste « un jeune gentilhomme de Touraine » (l. I, ch. XXIII) ; Panurge se prétend né et élevé « au jardin de France, c'est Touraine » (l. II, ch. IX), et Pantagruel, ayant reçu d'Homenas des « poires de bon Christian », lui promet de les planter et acclimater en son « jardin de Touraine, sur la rive de Loyre » (l. IV, ch. LIV).

Si, grâce à ces détails, nous pouvons nous familiariser aujourd'hui avec la topographie de la Touraine de la première moitié du XVI^e^ siècle (3), il n'en va pas de même des vocables tourangeaux qui devraient abonder dans le roman et y occuper la première place.

Il est question du parler tourangeau au *V^e^ livre* (ch. XIX), en arrivant au royaume de la Quinte-Essence. A l'apostrophe des gens de guerre de la Reine sur certaines finesses de langage, Panurge de répondre : « Beaux cousins, nous sommes gens simples et idiots, excusez la rusticité de nostre langage, car au demourant les cœurs sont francs et loyaux ». Et ceux-ci de répliquer à leur tour : « Grand nombre d'autres ont icy passé de vostre païs de Touraine, lesquels nous sembloient bons lourdauds et parloient correct ».

Malheureusement, la Touraine est, sous le rapport de la dialectologie, une des rares provinces qui ait échappé à toute inves-

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. V, p. 64.

(2) Ajoutons-y le « seigneur de *Basché* », hameau tourangeau ; les villages du Chinonais : *Sinay* (auj. *Cinais*) et *Saint-Louand*, *Candes* et *Monsoreau*, et finalement, *Villaumere*, le séjour de Raminagrobis.

(3) Henry Grimaud, « Topographie rabelaisienne » : Touraine (*Rev. Et. Rab.*, t. V, p. 57 à 83.

tigation sérieuse. Ce que nous possédons comme recueils régionaux est superficiel, vague et dénué de valeur scientifique ou même pratique.

Aucun autre écrivain que Rabelais — si ce n'est Béroalde de Verville à la fin du XVI^e^ siècle — n'a fait usage du patois tourangeau.

C'est encore le petit glossaire du *Quart livre*, la *Briefve Declaration*, qui nous donne les renseignements les plus sûrs. On y lit :

Cahin-caha. Motz vulgaires en Touraine, tellement quellement. Que bien que mal.

Marmes. Merdigues. Jurements de gens villageoys en Touraine.

Ma Dia, est une maniere de parler vulgaire en Touraine : est toutes fois Grecque. Μά δία, non par Jupiter : comme *Ne dea*. Νή δια, ouy par Jupiter.

Ces termes représentent des expressions figées : une onomatopée et deux formules locales d'affirmation solennelle. La première n'est pas exclusivement tourangelle. On la lit dans la *Passion* de Gréban (1) et dans une vieille farce (2). C'est à cette forme primitive que remonte la variante moderne *cahin-caha*.

C'est là assurément peu de chose, mais les indications sont au moins précises. Pour les autres livres du roman, nous n'avons, hélas ! aucun guide qui mérite confiance. Panurge lui-même, qui se prétend Tourangeau, n'émaille son langage d'aucun vestige de terroir.

Des lexicographes, c'est Ménage et Le Duchat qui ont les premiers relevé des vocables tourangeaux. Ménage cite comme tels :

Carroy. Mot de Touraine qui signifie carrefour.

Courtibault, dalmatique, qu'on appelle *courtibault* en Berry et en Touraine.

Or, on l'a vu, le premier est également répandu en Anjou, Poitou, Vendômois, etc. Rabelais le situe, il est vrai, en Touraine (l. I, ch. XXV) : « ... les fouaciers de Lerné passoient le grand *quarroy*... », mais ce terme archaïque n'a rien de spécifiquement tourangeau.

(1) Ed. Paris et Raynaud :

24840. Il est amont *cahu-caha*...

(2) *Farce de Marchandise* (dans *Anc. Théâtre*, t. III, p. 251) : « *Cahu caha*, il nous le convient faire ».

C'est également le cas de *courtibaut* qu'on trouve attesté en Poitou dès 1345.

D'autre part, Le Duchat considère comme tourangeaux :

Orgue, orge (l. IV, ch. xxx) : « Une pochée d'*orgues*, un sac d'orge. Les Tourangeaux parlent de la sorte ».

Pifre, fifre (l. IV, ch. xxxvi) : « En Touraine on appelle *pifre* cette sorte de flûte qu'ailleurs on nomme *fifre* ».

Ces indications sont par trop vagues. *Orgue* est une seule fois employé par Rabelais (à côté d'*orge*, fréquent chez lui) et *pifre* est aussi connu dans le Midi.

Finalement, Lacurne note *ansée*, vase à deux anses, comme usuel au XVIII^e^ siècle en Touraine. Ce mot qui ne se rencontre chez Rabelais qu'au *V^e^ livre* (ch. xvi), n'a non plus rien de particulièrement tourangeau.

Les deux termes qui suivent peuvent être considérés comme appartenant à la Touraine :

Badigoinces, lèvres (mot fréquent chez Rabelais). En Touraine, *badigoenes* et *badigoinces*. En Anjou et en Saintonge, le mot désigne la mâchoire. Une variante se lit dans la *Comédie des Proverbes* (acte II, sc. iii) : « Et toy, tu joues desja des *bailligouinsses*, comme un singe qui desmembre des escrevisses ». C'est aujourd'hui, sous la forme rabelaisienne, un terme vulgaire très répandu.

Escharbotter, éparpiller le feu, le tisonner (l. I, ch. xxviii) : «... un baston bruslé d'un bout dont on *escharbotte* le feu ». Ce verbe se rencontre à la fois en Touraine et en Dauphiné.

De notre temps, lors de la renaissance des recherches dialectales, aucun travail patois, même médiocre, n'a été consacré à la Touraine.

Le premier recueil de mots tourangeaux, une centaine environ, a été inséré par de Croy dans ses *Etudes sur le département d'Indre-et-Loire* (ancienne Touraine), Tours et Paris, 1838, p. 270 à 273 : « Vocabulaire des mots les plus usités dans nos campagnes ». Bien que complètement insignifiant, l'auteur garde l'illusion que « ce vocabulaire abrégé suffirait pour entendre le langage des indigènes tourangeaux ».

En 1867, A. Loiseau publia dans la *Revue de la Société académique du Maine-et-Loire* (t. XXI, Angers, 1867, p. 70 à 89), une étude sur les « Rapports de la langue de Rabelais avec les patois de la Touraine et de l'Anjou ».

Le petit glossaire tourangeau qu'Auguste Brachet a fait paraître en 1871 dans le premier tome de la *Romania* (p. 88 à 91), mérite à peine d'être signalé. Ces deux cents mots ou locutions, recueillis dans les deux cantons de Bléré et d'Amboise (Indre-et-Loire), à l'Est de la Touraine, furent communiqués à Brachet par feu Claude Proust, de la Société archéologique de Touraine. Les vocables cités ont des éléments identiques à ceux du Berry et de l'Ouest (*hallebotte*, *grolle*, *vèze*), ou des termes de la langue générale (*accrêté*, coquet ; *affier*, planter, etc.). Aucune donnée utile ne se dégage de cette liste purement empirique.

Les études dialectologiques de Gœrlich sur la Touraine (1) envisagent exclusivement la phonétique. Enfin, les publications récentes, très superficielles, sur la Basse-Touraine, de Henri Cormeau (2) et Jacques Rougé (3) n'ont guère comblé cette lacune sensible de la philologie rabelaisienne.

La Touraine, étant entourée par l'Anjou, le Poitou et le Berry, son patois avait certes de nombreux vocables communs avec ces provinces. Mais il possédait probablement aussi des mots de terroir qui lui appartenaient en propre. C'est peut-être à cette source qu'il faut faire remonter quelques-uns des vocables que nous avons mentionnés comme spécifiquement rabelaisiens.

(1) *Die nordöstlichen Dialekte der langue d'oïl* (Bretagne, Anjou, Maine, Touraine), Heilbronn, 1886.

(2) *Terroirs Mauges*, Paris, 1909 (p. 27 à 90, mots de patois).

(3) *Le parler tourangeau*, Région de Loches, Paris, 1912.

Le folklore tourangeau n'est pas mieux partagé. Les contributions de Jacques Rougé pour la Basse-Touraine (Région de Loches), sont insignifiantes : *Le Plateau de Bossée*, Histoire, légendes et coutumes (Loches, 1902), et *Traditions populaires*, Région de Loches (Paris, 1907), p. 41 à 45 : « Principales expressions traditionnelles du parler bas-tourangeau ».

CHAPITRE IV

BERRY *(Orléanais)* ET LORRAINE

Rabelais a dû faire en Berry plus d'un séjour (1), surtout en Bas-Berry, région qui avoisine la Touraine. Il mentionne dans son roman les « saulcisses de la Brene », la « cornemuse de Buzançay », le « roy de Cullan », les « asnes de Meung », les « gentilz hommes de Beauce », Saint-Genou, ancienne abbaye de Bénédictins, etc.

Il connaît Bourges, dont il rappelle le *Palays* (c'est-à-dire le Palais de Jean de France, duc de Berry), la Faculté des Lois, la Grosse Tour, la Tour de Beurre, le Grand chemin de Bourges, etc. Quant à Orléans (2), il cite les murailles, l'Université, les églises de Saint-Aignan et de Sainte-Croix, sans oublier les vignes et le bon vin du crû. Dans son tour de France universitaire, il fait visiter à son héros Bourges et Orléans (l. II, ch. v) : « Et là se trouve force rustres escholiers qui luy firent grand chere à sa venue et en peu de temps aprint avecque eulx à jouer à la paulme si bien qu'il en estoit maistre ».

De bonne heure les mots berrichons renfermés dans le roman ont attiré l'attention des patoisants. Le comte Jaubert a tenu compte de Rabelais dans la deuxième édition de son *Glossaire du Centre de la France* (1864). H. Labonne a donné dans la *Revue du Centre* (Châteauroux, 1885, p. 445 à 460) une contribution utile, sous le titre : « Recueil de mots et expressions qui, employés par Rabelais, sont encore en usage dans le Berry ». Et récemment dans la *Revue du Berry et du Centre* (Châteauroux et Paris, 1907), Henry Gay a inséré une étude sur *La langue de Rabelais en Berry* (3), qui est loin de marquer un progrès sur le travail de son devancier Labonne qu'il ignore.

(1) Jacques Soyer, *Topographie rabelaisienne* : Berry et Orléanais (dans *Rev. Et Rab.*, t. VII, 1909).

(2) Il y séjourna, en 1542, chez le seigneur de Saint-Ay, Estienne Laurens. Voy. H. Clouzot, « Les amitiés de Rabelais en Orléanais », dans *Rev. Et. Rab.*, t. III, p. 156 et suiv.

(3) En voici le titre complet : « La langue de Rabelais, le pays où l'on

Voici les termes qu'on peut attribuer au Berry (plusieurs se retrouvant dans le parler de l'Orléanais et du Blésois) :

Chapoter, dégrossir une pièce de bois, couper maladroitement, terme de menuisier que Rabelais applique au tonneau de Diogène. Dans le Bas-Maine, ce verbe signifie battre, cogner, taquiner.

Chenevé, chenevis (l. III, ch. xxxi), forme attestée à Doubs dès 1349 (Godefroy) : « une demi quarte de feves et une quarte de *chenevé* ».

Debeziller, mettre en pièces (l. I, ch. xxvii, et l. IV, ch. lii). Dans le Maine, on dit avec le même sens *ebeziller* et *breziller* (en Poitou, *ebreziller*).

Debradé, qui a perdu un bras (l. IV, ch. xv), rapproché du berrichon *abraté*, privé de bras.

Fondu, abattu, renversé (l. I, ch. xxii) : « A chevau *fondu* ». Sens berrichon.

Freusser, froisser (deux fois dans Rabelais). En Berry *freusser*, c'est froisser les branches en les écartant.

Goguelu, homme fier qui se rengorge et homme replet à deux mentons (fréquent chez Rabelais), sens berrichon d'un mot qu'on lit déjà chez Coquillart (1). L'acception primordiale, en Berry comme en Champagne, est « dindon », d'où les sens figurés.

Guenaud, mendiant (fréquent) et sorcier, en Berry, les gueux réunissant ces deux professions.

Jau, coq (l. II, ch. xvi) : « dancer comme *jau* sur breze ou bille sur tabour ». Mot connu en Berry, Saintonge, Poitou et ailleurs.

Mouchenez, mouchoir (fréquent). Mot berrichon, poitevin et angevin.

Nic, nid (l. II, ch. xxiv : « un *nic* de arondelle »). Forme provinciale (Vendôme, etc.) qu'on lit également dans Marot, Ronsard et du Bellay.

Palerée, pelletée (l. I, ch. xxi), mot berrichon (et poitevin). C'est un croisement de *pale*, pelle, et *panerée*

la parle encore, les locutions et expressions berrichonnes dans *Gargantua* ».

(1) *Poésies*, t. I, p. 62 :

Nous voyons pauvres *goguelus*,
Minces, mesgres, niays et lours,
Pour estre à plaisance vestus,
Garsonner satin et velours.

Cf. Rob. Estienne (1549) : « *Goguelu*, gloriosus ».

Patays, lourdaud (l. I, ch. XXXIX), variante berrichonne (*patais*) de *pantais*, pantois, l'une se rapportant à l'allure du faucon, l'autre à sa respiration.

Regoubillonner, faire un repas après le souper (l. IV, ch. XLVI): « ... quelques foys qu'il est en ses bonnes, *regoubillonne* de chambrieres ». Dans le Morvan, *regobeiller*, c'est revenir aux matières vomies (en parlant des porcs et des chiens) et, en provençal, *regoubiblhoun* signifie vomissement.

Retouble, champ ensemencé tous les ans (l. IV, ch, XXI) : «... sa charette versée par un *retouble* ». Terme rustique encore usuel en Berry et ailleurs.

Taille-bacon, coupeur de jambon, tranche-lard, homme de rien (l. I, ch. XV) : « En cas qu'il ne ait meilleur jugement que vostre filz..., reputez moy à jamais un *taille-bacon* de la Brene ». Mot berrichon (cf. l. I, ch. III : « saulcisses de la Brene ») avec le sens figuré de « fanfaron ».

Vrelopper, varloper (l. III, Prol.), forme usuelle en Berry.

Plusieurs des mots cités comme berrichons se retrouvent dans l'Orléanais et le Blésois, sans qu'on puisse décider avec certitude d'où Rabelais les a tirés (1). C'est ainsi par exemple que *jau*, coq, qu'on serait porté à envisager comme le reflet foncièrement berrichon du latin *gallus*, se rencontre également en Poitou, en Champagne, en Périgord et en Dauphiné.

Quelques mots sur les rapports de Rabelais et de son vocabulaire avec la Lorraine.

Chassé de France par les malheurs du temps, Rabelais cherche un refuge à Metz, où il séjourne de mars 1546 à juin 1547, comme médecin de la ville. Il fait mention à plusieurs reprises de la Lorraine, et, au *Quart livre* (ch. LIX), il est question de la coutume messine touchant le « Dragon de Sainct Clement ».

La seule trace du patois messin qu'on découvre dans le roman, sort, chose curieuse ! de la bouche du saintongeais Dindenault, marchand de moutons de Taillebourg, qui apostrophe ainsi Panurge (l. IV, ch. VI) : « O le vaillant achapteur de moutons. Vraybis vous portez le minoys non mie d'un achapteur de moutons, mais bien d'un coupeur de bourses. *Deu Colas, fail-*

(1) Tel est aussi le cas de *pampillette*, papillotte (l. IV, ch. XIII), variante de *papillette*, forme plus fréquente. Cf. Côte-d'Or, *pampillon*, papillon (Rolland, t. III, p. 314).

lon, qu'il feroit bien porter bourse pleine auprès de vous en la triperie sus le degel? Han, han, qui ne vous cognoistroyst, vous feriez bien des vostres ».

La *Briefve Declaration* donne cette explication : « *Deu Colas*, *faillon*. Sont motz Lorrains : de par Sainct Nicolas, compaignon ».

Ce *faillon* est un diminutif du lorrain *fail*, fils, qu'on trouve également dans le Poitou et l'Aunis (en Vendée, on dit *feillon*).

CHAPITRE V

LYONNAIS ET DAUPHINÉ

Rabelais a une prédilection pour Lyon, où il a été médecin à l'Hôtel-Dieu de 1532 à 1535. C'est là qu'en 1532, il mit en vente ses premiers opuscules : ses publications savantes, la *Pantagruéline Prognostication* et les *Almanachs*. Les deux premiers livres de son roman, *Gargantua* et *Pantagruel*, parurent également à Lyon chez François Juste et chez Claude Nourry.

Ces deux premiers livres mentionnent fréquemment la ville de Lyon. Le Dauphiné n'y manque pas non plus avec ses montagnes et ses villes (surtout Valence) et Vienne, cette dernière célèbre par les épées qu'on y fabrique.

Se rapportent au parler lyonnais (1) :

Aroy, charrue (l. I, ch. XL) : « Le cinge ne tire pas l'*aroy* comme le bœuf ». Cf. Robert Estienne (1539) : « *Araire*, pour charrue, mot Lyonnais ». En Gascogne, on dit *arai*, charrue simple sans avant-train ni coutre.

Debitoribus à gauche, dans ce passage (l. II, ch. I) : « Le soleil bruncha quelque peu comme *debitoribus à gauche* », c'est-à-dire comme un bancal à gauche. C'est le lyonnais *debitoribus*, pour *debitors*, tortueux (2), bancal, affublé d'une finale latine (cf. anc. fr. *coquibus* et mod. *rasibus*). L'expression rabelaisienne et lyonnaise est également connue en Provence : « *Es tout debitoribus à gauche*, il est tout contrefait, c'est tout biscornu » (Mistral).

Creziou, creuset (deux fois). C'est le lyonnais et dauphinois *crisieu*, même sens.

(1) Voy., pour le lyonnais, le *Dictionnaire* de Nizier du Puitspelu (1887-1889) et le *Littré de la Grand'Côte* (1903), du même auteur.

(2) Cf. N. de Puitspelu, *Le Littré de la Grand'Côte*, v° *debitoribus* : « Mot forgé en imitation du latin sur le vieux lyonnais *debitors*, contrefait, de *bis tortus* : « As-tu vu le prétendu à la Glaé? On dirait qu'il lui manque une miche, tout *debitoribus à gauche* ». On trouve *debitoribus* dans Rabelais, qui l'aurait vraisemblablement recueilli dans son séjour à Lyon ».

Faguenas, mauvaise odeur (l. II, ch. VII). Lyonnais et Forézien.

Maschecroutte, mannequin de carnaval (l. IV, ch. LIX) : « De la ridicule statue appellée Manduce... A Lyon au carnaval on l'appelle *Maschecroutte* ». Proprement mâcheur de croûtes, terme injurieux. Aujourd'hui, cet appellatif semble sorti d'usage. De Puitspelu ne le connaît que d'après cette mention : « *Machecroute*. Mannequin représentant une figure monstrueuse que, d'après Rabelais, on portait au carnaval ».

Matafain, crêpe, gâteau de blé noir ou de froment cuit dans la poële (l. III, ch. XXVIII), proprement tue-faim. Sens du lyonnais *matafan*, sur lequel Bruyérin Champier nous donne ces détails : « Lugdunenses quoddam panis genus in sartagine confectum *mattafanos* seu *matefaim* vocare, quasi famis domitores ac victores, qui messoribus fossoribusque suavissimum manduntur » (1).

Voici maintenant quelques mots spécialement dauphinois (2) :

Bisouard, colporteur des montagnes du Dauphiné (l. I, ch. IX), montagnard de l'Isère, proprement forte bise, coup de bise (3).

Manillier, sonneur de cloches (fréquent), Dauphin. *Manilhié*, même sens.

Piscantine, boisson (l. II, ch. XI) : « ... à boire belle *piscantine* et beau cormé ». En Dauphiné, *piscantino* désigne un mauvais vin.

Testonner, coiffer (fréquent). Le mot est aujourd'hui vieilli en Dauphiné.

Trepelu, avec ce double sens :

1° Parlant d'une personne, loqueteux, gueux (l. II, ch. XXX) : « Ce vieux *trepelu* Terpsion ».

2° Parlant d'un livre, usé, vieux (l. I, ch. IX) : « Un livre *trepelu* qui se vend par les bisouars et porteballes ».

On lit ce mot dans un Sermon joyeux (Montaiglon, t. VI, p. 201) :

> Que je n'en eusse un verd pelu,
> Et moy le meschant *trepelu*.

Et, sous la forme *trupelu*, dans Calvin (4) et dans une moralité (éd. Fournier, p. 407) :

(1) *De re cibaria*, Lyon, 1560, l. VI, ch. II.
(2) Voy. le *Trésor* de Mistral.
(3) Voy. ci-dessus, t. I, p. 330 et suiv.
(4) *Sermons* (dans *Opera*, t. XLVI, p. 120) : « Si quelque *trupelu* et

Desordre les tient y en renc,
Comme un *trupelu*, un mymin,
Qui veult devenir femynin.

C'est le dauphinois *tiripelu*, loqueteux, pauvre hère, proprement traîne-peau, tire-peleux.

Remarquons, en ce qui touche la prononciation, qu'alors que Bèze (1584) reproche aux Berrichons et aux Lyonnais de dire *noustre*, *voustre*, le *dous*, il ajoute que les habitants du Dauphiné et de la Provence disent à tort *doleur*, *torment*. On lit chez Rabelais *crope* et *doleur* (à côté de *douloureuse*), *priour* et *posteriour*, etc.

Ce flottement a persisté pendant tout le XVI^e^ siècle.

un homme de neant vouloit honorer quelqu'un et qu'il luy dit : Tu es roi d'Antioche... C'est un belistre et un maraut qui parle... ».

Entre autres mots vulgaires dont Castellion s'est servi dans sa traduction de la Bible, figure *trupelu*. Voy., à ce sujet, Buisson, *Sébastien Castellion*, Sa vie et son œuvre, Paris, 1891, p. 421.

De même, dans la *Deablerie* de d'Amerval (fol. J v r°) : « A plusieurs gentilz *trupelux*... ».

CHAPITRE VI

LANGUEDOC

C'est le pays qui a fourni à Rabelais une de ses contributions dialectales les plus fécondes. Il y avait séjourné à différentes reprises. Il en connaissait les antiques monuments et les traditions populaires. Des villes, Montpellier, Toulouse, lui étaient familières. Montpellier, où il arriva en 1530 pour prendre ses grades en médecine et où il revint en 1537 pour exercer son art, ainsi qu'à Narbonne et à Castres ; Toulouse, dont il fait mention à l'occasion du tour de France universitaire de Pantagruel (l. II, ch. v) : « De là vint à Thoulouse, où aprint fort bien à dancer et à jouer de l'espée à deux mains, comme est l'usance des escholiers de ladicte université ». Rabelais n'oublie pas de conduire son héros à Montpellier, « où il trouva fort bons vins de Mirevaulx et joyeuse compagnie, et se cuida mettre à estudier Medicine ». Puis de lui faire admirer « le pont du Guard et l'amphitheatre de Nimes... qui semble œuvre plus divin que humain ». Ailleurs, à propos d'un moulin, il ajoute (ch. XXII) : « Non tant toutesfoys que ceulx du *Bazacle* à Thoulouse (1)». A une autre occasion, il mentionne la légende toulousaine de la reine Pédauque (2), aux pieds d'oie (l. IV, ch. XLI). Ailleurs, Gymnaste, s'adressant aux Andouilles guerrières, s'écrie (l. IV, ch. XLI) : « Tous tenons de Mardigras, vostre anticque confederé. Aucun, depuis me ont raconté qu'il dit *Gradimars*... ». C'est le méridional (bordelais, etc.) *dimars gras*, mardi gras.

Rabelais appelle le Languedoc le plus souvent *Languegoth*, c'est-à-dire pays de la langue des Goths, suivant l'interprétation des savants de la Renaissance (dont Ménage cite les opinions). Notre auteur mentionne « les chievres du Languegoth » (l. I,

(1) Cf. Doujat : « *Bazacle*, c'est un moulin fort renommé dans Toulouse : *alezan de Bazacle*, un âne de moulin ».

(2) Mistral, au mot *pedauco*, remarque : « Rabelais donne comme juron toulousain *Par la quenouille de la reine Pédauque* ». — Il n'y en a pas trace dans notre auteur.

ch. XVI), le « flammant », oiseau languedocien, et « ce bon vent de Languegoth que l'on nomme Cyerce » (l. IV, ch. XLIII).

Mais c'est le patois du pays, le languedocien, dont l'étude nous intéresse particulièrement. Nous avons pour guide, dès le XVI^e^ siècle, l'excellent recueil de l'érudit jurisconsulte toulousain Jean Doujat : *Dictionnaire de la langue Toulousaine* (1) (1638) et, de nos jours, l'inépuisable *Trésor* (1879-1886) de Mistral, source précieuse pour tous les parlers méridionaux. Rappelons pour mémoire le *Dictionnaire* d'Honnorat (1846-1849) et celui d'Azaïs (1867-1871).

Voici les vocables tirés du Languedoc :

Arraper, saisir (l. I, ch. XXXVIII) : « Il *arrapoit* l'un par les jambes, l'aultre par les espaules ». Voici ce qu'en dit Doujat : « *Arrapa*, accrocher, griffer, saisir ou prendre à belles griffes, desrober, haper... Le vulgaire en France se sert d'*arraper*, en même sens ».

Le mot se rencontre déjà dans une lettre de grâce de 1456 : « Le suppliant *arrapa* ledit Pierre au col ». Il a passé en Poitou et ailleurs. Robert Estienne ne le donne qu'en 1549 : « *Arraper*, Arripere ». D'Aubigné met ce verbe dans la bouche du Baron de Fœneste (t. II, p. 562).

Bagatin, vaurien (*Pant. Progn.*, ch. V), du languedocien *bagatin*, pleutre, homme de néant (2). Le mot a passé aux patois du Nord de la Loire : au Havre, *bagatin* signifie baladin, saltimbanque (Haigneré).

Barbotine, poudre vermifuge (l. II, ch. VII), du Lang. *barboutino*, même sens.

Barrault, petit tonneau de transport muni d'un goulot (deux fois) : Lang. *barrau*, petit baril.

Bourrache, flacon de terre (l. V, ch. XXXIV), de *bourracho*, même sens.

Brague, chausse, braie (l. V. ch. XLVII), du mérid. *brago*, même sens. Les *bragues* étaient des chausses larges et riches. Henri Estienne cite ce passage de Menot (*Apologie*, t. I, p. 115) : « O si non viderentur magni luxus, *les grandes bragues!* ». De là *bragards*, fashionables, galants, que Rabelais (*Pant. Progn.*, ch. VI) place entre *marjolletz* et *rufflens*.

Brassal, brassard (deux fois), de *brassal*, armure pour le bras.

(1) Ce *Dictionnaire* fut rattaché aux *Œuvres* de Goudelin, à partir de la IV^e^ édition (1645).

(2) Voy. notre article dans *Rev. Et. Rab.*, t. [illegible], p. 261-262.

Brigaille, miette (l. V, ch. XXXIII), de *brigaio*, même sens.

Cabre morte (à la), à la chèvre morte (l. III, ch. XXIII) : « ... qu'il le passast oultre l'eau à la *cabre morte* sur ses espaules ». En Languedoc, *pourta à la cabro morto*, c'est porter sur le dos, les bras de celui qu'on porte enlacés autour du cou.

Cagoule, capuchon de moine (l. IV, ch. XI), à côté de *cogule* (l. I, ch. XL).

Caignard, cagnard, lieu exposé au soleil et abrité contre le vent (l. II, ch. XIII), et *caignardier*, gueux (*Pant. Progn.*, ch. V), termes languedociens.

Canabasser, tisser (au sens figuré, fréquent), du Lang. *canabas*, canevas, toile de chanvre écrue, et *canabassié*, tisserand, chanvrier. Cf. Du Cange (sous l'année 1451) : « Pierre Lauri, marchant *canabasseur* vivant en la ville de Besiers ».

Canonge, chanoine (l. IV, ch. LII) : « Unes demies Decretales du bon *canonge* La Carte », du Lang. *canounge*, même sens.

Capitoly, Capitole, nom que portait l'hôtel de ville de Toulouse (l. I, ch. XXVI) : « Les fouaciers... se transporterent au *Capitoly* ». Cf. Doujat : « *Capitouls*, magistrats populaires de Tolose, pareils aux échevins, jurats, consuls ».

Companage, tout ce qu'on mange avec le pain (l. III, ch. IV) : « Pain et vin. En ces deux sont comprinses toutes especes des alimens. Et de ce est dict le *companage* en Languegoth ». Cf. Doujat : « *Companatge*, pitance, viande, l'ordinaire qu'on dépense en une maison, outre le pain et le vin ». Pelletier du Mans cite, dans son *Art poëtique* (1555), entre autres termes patois, le languedocien *companage*, « mot bien composé qui signifie ce que les Latins disent *opsonium*, c'est-à-dire tout ce qu'on met sur la table, hors le pain et le vin ».

Coudignac, cotignac, confiture de coings (fréquent), du Lang. *coudougnat*, d'où *coudoignac* (dans le *Ménagier de Paris*). Robert Estienne donne (1549) : « *Codignac*, Cydoniatum, Cotoneatum ».

Decollaz, decollé (l. III, ch. XXXIII : « sainct Jean *decollaz* »). Lang. *decoulat*, décollé.

Esclaffer, dans l'expression « s'*esclaffer* de rire » (deux fois), du Lang. s'*esclafi*, pouffer, éclater. Le sens matériel du verbe méridonial se lit dans ce document de 1412 : « Le drap pourroit rompre et entrouvrir et *esclaffer* ».

Esclot, sabot (l. III, ch. XVII) : « Elle deschaussa un de ses *esclotz* (nous les nommons sabotz) ». Cotgrave donne le mot

comme toulousain (cf. Doujat : « *Esclop*, soulier de bois dont se servent les paysans ») (1). Le mot d'ailleurs se rencontre déjà dès 1457 (« ses *esclops* ou soulliers ») et 1466 : « Jehan Chavet laissa ses *esclots* qu'il avoit aux piez ».

Farfadet, esprit follet (fréquent), du Lang. *farfadet*, lutin.

Farfouiller, remuer, agiter (l. IV, ch. xxxv), du Lang. *farfouia*, même sens.

Fat, extravagant, folâtre (l. I, ch. xxi : « *fat*, niyais et ignorant »). Fréquent. On lit dans le Prologue du *V^e^ livre* : « Pourquoy est ce qu'on dit maintenant, en commun proverbe, le monde n'est plus *fat? Fat* est un vocable de Languedoc : et signifie non sallé, sans sel, insipide, *fade*, par metaphore, signifie fol, niais, despourveu de sens, esventé de cerveau ».

Ferrat, ferré (l. V, ch. xxv) : « avoit barbe rase et pieds *ferratz* ». Forme languedocienne.

Godemarre, gros ventre, malotru (l. II, ch. vii), du Lang. *goudoumaro*, même sens (2).

Guarrigue, garigue (l. III, ch. ii : « claires *guarrigues* et belles bruyères), du Lang. *garrigo* (Gasc. *gouarrigo*) (3).

Madourre (4) et *modourre*, lourdaud (deux fois). Mot donné par Le Duchat comme toulousain (cf. Doujat : *Moudourre*, grosse tête d'âne, idiot). En Languedoc, *madourre* et *moudourre*, sot, rustre, brutal (esp. *modorro*, imbécile).

Mage, dans l'expression *Place mage*, nom d'une place de Toulouse (l. II, ch. xxix), de *mage*, plus grand, premier.

Magnigoule, à la grande gueule, épithète donnée aux Gastrolâtres. Composé de *magne*, grand, et *goulo*, gueule.

Marrane, nom donné aux Maures et Juifs devenus chrétiens, qui passèrent d'Espagne en Languedoc : « recutiz et rataillatz

(1) Des Périers en précise la patrie (nouv. lxxix) : « Un grand monceau de souliers de buche, alias de sabots, qu'ilz disent en ce païs là [en la ville de Toulouse] des *esclops*, si bien m'en souvient ».

(2) D'Aubigné écrit *Godemard* (sur une peinture représentant une procession) : « Il y a un *Godemard* espagnol qui se fait porter à la procession... », *Œuvres*, t. II, p. 615.

(3) Cf. Belon, *Singularitez*, p. 2 : « L'herbe que nous appellons vulgairement thym croist copieusement saulvage és *guarigues* de Provence et Languedoc ».

(4) Et non pas *madourré*, leçon fautive induite de ce passage (l. I, ch. xxxiii) : « Hespaigne se rendra, car ce ne sont que *madourrez* », graphie rabelaisienne pour *madourres*. Le second passage offre la leçon correcte (l. III, ch. xii) : « ... un *modourre* Corytus de la Toscane... ».

Marranes » (l. III, ch. XVIII). Et, par dérision, aux Espagnols eux-mêmes : « indalgos bourrachous, *marranisez* comme diables » (l. I, ch. VIII). Sobriquet des infidèles : « *Marranes*, renieurs de Dieu » (*Pant. Progn.*, ch. V).

Mascarer, barbouiller de noir (l. I, ch. XI). Toulousain *mascara*, même sens.

Mourre, museau (l. III, ch. XX) : « ... coups de poing sur le *mourre* ». Mot languedocien.

Passadou, flèche (l. IV, ch. LIII), même sens en toulousain.

Potingue, drogue (l. II, ch. VII), du Lang. *poutingo*, médicament, médecine.

Rapetasser, rapiécer (l. II, ch. XXX). Forme toulousaine.

Rataconner, raccommoder (cf. l. II, ch. XXX). Mot toulousain, répondant à l'italien *rattacconare*, même sens.

Retaillat, circoncis (deux fois), et *retailler*, circoncire (l. III, ch. XVIII). Termes languedociens.

Tregenier, muletier (l. II, ch. II) : « ... soixante et huyt *tregeniers*, chascun tirant par licol un muletier tout chargé de sel ». Toul. *tregenié*, même sens.

On rencontre chez Rabelais, en dehors de ces vocables, des phrases et des expressions languedociennes (1).

(1) Telles sont :

Adieu sias, adieu (l. I, ch. XXXIII) : « Et *adieu sias* ! Rome », formule languedocienne qu'on lit également dans le *Mystère de Saint-Denis* :

S. SENCTIN. — Ferés, *Seigny* ?
L'OSTELLIER. — Hot n'en doubtas.
S. SENCTIN. — *A Dieu soyez*.
L'OSTELLIER. — *Adiou syas !*

Jubinal, *Mystères du XVe siècle*, t. I, p. 159. — On lit *adieu sias !* deux fois dans la *Comédie des Proverbes*.

Bragues avalades, les culottes abaissées (l. III, ch. VII). Pantagruel décrit ainsi Panurge amoureux.

Caule ambolif, chou à l'huile (l. IV, ch. LI), au banquet des Gastrolâtres.

Esgue orbe, jument aveugle (l. IV, ch. XIII), cette dernière expression dans l'anecdote du frère Estienne Tappecoue, sacristain des cordeliers de Saint-Maixent.

CHAPITRE VII

PROVENCE

Le contingent des mots provençaux rivalise, chez Rabelais, avec l'apport du Languedoc. Les îles d'Hyère (« *mes isles Hieres*, anticquement dictes Stœchades »), situées sur la côte du département du Var, couvertes de bois de pins et de chênes, étaient un de ses séjours favoris. Il y a souvent herborisé et y a recueilli maint nom de végétaux, d'oiseaux et surtout de poissons particuliers à la Provence (1). Il en a tiré en outre toute une provision de mots locaux :

Avalisque, terme de sorcellerie, disparaître sous l'effet de l'exorcisme (l. V, Prol.) : « *Avalisque*, Sathanas ! ».

Badaud, bouche-bée, nigaud, sobriquet que Rabelais donne aux Parisiens, comme on le fait, dans le Midi, aux gens de Tarascon, du Paradou, etc. (voy. Mistral). Rabelais en a tiré le diminutif *badelory* (nom chez lui d'un cuisinier) et son dérivé *badelorié* qu'il applique à Panurge (l. III, ch. xx) (2).

Badin, avec le double sens de « sot » (synonyme de *badaud*) et de personnage comique (3) : « ... le personnaige du Sot et du *Badin* » (l. III, ch. xxxvii).

Bailliverne, *baliverne*, les deux formes dans Rabelais, la première dans *Gargantua* (ch. xxiv : « beaulx bailleurs de *bailliverne*s »), la deuxième dans *Pantagruel* (ch. xxxiv) : « ... *balivernes* et plaisantes mocquettes ».

(1) Voy. notre *Hist. Nat. Rab.*, p. 285 à 288, 299 à 302, et 307 à 312.

(2) Dans la deuxième édition de son *Dictionnaire*, Robert Estienne insère cette synonymie : « *Badault*, *badelori*, *badin*, Ineptus » ; et Henri Estienne d'ajouter (*Apologie*, ch. iii) : » *Badaut*, que le vulgaire en quelques lieux appellent *badlori*... ». On lit *badelory*, épithète donnée au mari zelé, dans une pièce facétieuse du *Recueil* de Montaiglon, t. III, p. 173 (« Les Secretz et Loix du Mariage »).

(3) Avec ce sens, le vocable remonte au xv^e^ siècle. Le poète champenois Guillaume Coquillart l'applique aux avocats légers (*Poésies*, t. II, p. 81).

L'expression « bailleur de baillivernes » se lit déjà dans *Pathelin*, d'où Rabelais l'a tirée ; mais la double forme et l'emploi fréquent méritent d'être retenus. La variante primitive *baillive*rne est le reflet du provençal *baiuerno*, étincelle, bluette (d'où la notion de « sornette »).

Balladin, baladin, danseur (l. IV, ch. XXXVIII) : « Les Bretons *balladins* dansans leurs trioriz ». Henri Estienne attribuait à tort ce mot à l'italien (1).

Boucquer, baiser par force (l. IV, ch. LI) : « Il fault que tous Roys... vieignent là *boucquer* et se prosterner à la mirifique pantophle ». Du prov. *boucà*, appuyer la bouche contre, bouquer, Cette expression se lit également chez Brantôme avec son sens dérivé de « se soumettre » (2).

Esperruquet, qui porte des boucles frisés, dans ce passage unique (*Pant. Progn.*, ch. v : « ... prelinguans, *esperruquetz*, clercz de greffe... ». Cette forme du mot est particulière à Rabelais (3), répondant à son synonyme *esperlucat*, dont use Menot (4) et plus tard Henri Estienne (5), qui l'explique par le latin *calamistratus*, frisé au petit fer. Mais cette acception est à coup sûr secondaire. Le sens primordial est (comme celui du prov. *esperlucat*), qui a les yeux bien ouverts, éveillé, gai, vif (synonyme du gascon *escarbillat*). C'est le moyen français *perruquat* ou *perruquet* (6), porteur de perruque, mignon, qui a influencé et modifié la forme et le sens du mot provençal, au cours du XVI^e^ siècle.

Faribole, bourde, synonyme de *baliverne* et de *billevesée* (deux

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 138.

(2) *Œuvres*, (t. I, p. 21) : « Il fallut que le landgraff Philippe de Hesse vint *boucquer*, et se rendre prisonnier à sa misericorde ».

(3) On la lit aussi dans les *Propos rustiques* de du Fail, qui l'a tirée de Rabelais.

(4) *Sermones quadragesimales*, 1526, fol. 131 v° : « Ils estoient mignons, frisques, *esperlucatz* : erant compti, nitidi, *calamistrati*, bien accoustrez ». Dans l'éd. de 1522, *esperlucat* est remplacé par *esperruquet*. Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 427.

(5) *Apologie*, t. II, p. 132.

(6) Cf. Montaiglon, *Recueil*, t. I, p. 307 (« Les Souhaitz du monde »), du mignon de cour :

> Très bien pigné, perruque testonnée,
> Estre appellé par bruyt et renommée
> Le principal des mignons *perruquetz*.

Voy., pour d'autres passages, *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 271 à 274.

fois dans Rabelais), du prov. *faribolo*, sornette (*faribol*, volage). Mot passé dans d'autres provinces (Poitou, Saintonge, etc.).

Guedouſle, flacon d'huile ou de vinaigre (fréquent), du prov. *gadouſle*, *goudouſle*, flacon garni de paille dans lequel on rapporte ordinairement d'Italie l'eau de fleur d'orange.

Mas, habitation champêtre (l. IV, Prol.), du prov. *mas*, ferme, métairie.

Patac, ancienne monnaie provençale, valant environ deux deniers (l. III, ch. xxvi): « Tant que le sac de bled ne vaille trois *patacz* ». Villon dit *patard*.

Poulemart, fil à voile, grosse ficelle (deux fois dans Rabelais), terme nautique provençal qu'on lit dans un document lyonnais de 1472: « fil de *polomar* pour faire les cordeaux » (cité dans Puitspelu).

Ramasse, traîneau des Alpes formé d'une grosse branche et guidé par un homme, qui sert à descendre des montagnes où il y a de la neige (Mistral). Deux fois dans Rabelais.

Seigny, sire, titre d'honneur (l. III, ch. xxxvii: « *Seigny* Joan, fol insigne de Paris »), du prov. *segne* seigneur.

Il faut ajouter à cette liste toute une série de mots provençaux finissant en *ade*: *Aillade* (sauce à l'ail); *barretade* (salut avec la barette); *jarretade* (coup sur les jarrets); *carbonnade* (viande grillée); *friscade* (boisson fraîche), *joncade* (jonchée); *petarrade*, *saccade* (secousse), *soubarbade* (soubarbe), *taillade* (coupure), *virade* (tour), etc. Et analogiquement: *Accolade*, *anguillade* (coup donné avec un mouchoir tortillé), *bastonnade*, *esraflade*, *feuillade*, *œillade*, *oignonnade* (cf. *aillade*), *sanglade* (coup de sangle), etc.

Cette question de la finale *ade* est d'ailleurs complexe. Le provençal et l'italien (dialectal) l'ont également propagée, et il est parfois malaisé d'en préciser l'origine. Peu d'entre ces vocables remontent au xv^e^ siècle (*esplanade*, *passade*, *ruade*, etc.); la plupart appartiennent à l'époque de Rabelais (1).

(1) Roger de Collerye s'est amusé à écrire un « Cry pour les clercs du Chastellet contre les Bazochiens », composé de rimes en *ade*, et une chanson des amoureux qui débute ainsi :

Œillades, guignades, oustades,
Aubades, fringades, bringades,
Passades, poussades, gambades
Se font pour acquerir ma grace.

Voy. *Œuvres*, éd. Charles d'Héricault, 1855, p. 75 et 273-274. *Oustades* y signifie « saluts respectueux ».

CHAPITRE VIII

GASCOGNE ET LIMOUSIN

Rabelais, comme plusieurs grands écrivains de son temps (Montaigne, Montluc, Brantôme, d'Aubigné), a une véritable prédilection pour le gascon.

Mais l'auteur des *Essais* a moins souvent recours au gascon, qu'on ne l'a cru (1), et le *Baron de Fœneste* de d'Aubigné est écrit dans un patois qui reproduit un jargon factice plutôt que le parler réel de la Gascogne (2).

Plusieurs vocables gascons ont joui au XVI^e^ siècle d'une grande vogue, par exemple *escarabilhat*, allègre, égrillard. On le lit tout d'abord dans une nouvelle de Des Périers, la cinquantième (où il est précisément question d'un Gascon), et il fait fortune sous sa forme réduite *escarbillat*, qui est celle du rouergat.

Montaigne et Brantôme s'en sont servis ; mais c'est surtout Estienne Pasquier qui en parle avec enthousiasme. Il en fait lui-même usage lorsqu'il veut montrer que le langage se conforme aux dispositions de l'esprit : « Vous voyez, entre nous autres François, le Normand, assez avisé en ses affaires, traisner quelque peu sa parole ; au contraire, le Gascon, *escarbillat* par dessus tout, parler d'une promptitude de langue non commune à l'Angevin et au Manceau... (3) ».

Rabelais se sert fréquemment du langage gascon pour pro-

(1) Voy. Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française*, Grenoble, 1893. La fameuse exclamation de Montaigne (l. I, ch. XXV) : « C'est aux paroles à servir et à suyvre, et *que le gascon y arrive*, si le françois n'y peult aller » — est chez lui, une boutade plutôt qu'une réalité.

(2) Cf. *Rev. XVI^e^ siècle*, t. II, p. 331-332.

(3) Pasquier, *Recherches*, l. VIII, ch. I. Cf. *Lettres*, l. II, ch. XII. Voy., sur l'expansion du mot, *Rev. du XVI^e^ s.*, t. III, p. 48.

duire des effets comiques. Telle la fin du Prologue du *Gargantua* (1) et de celui de *Pantagruel* (2).

Une imprécation burlesque analogue est poussée ailleurs par Gratianauld, de Saint-Sever. Il s'agit d'un Gascon et d'un aventurier, furieux tous deux après une perte au jeu, et qui, au lieu de se battre, finissent par boire ensemble, parce que le temps et le sommeil leur ont fait oublier leur malheur.

Voici d'abord la provocation du Gascon : « A l'issue du berland davant tous ses compaignons disoit à haulte voix : *Pao cap de bious, hillotz, que mau de pippe bous tresbyre : ares que pergudes sont les mies bingt et quoxatte baquettes, ta pla donnerien picz, trucz, et patacz. Sey degun de bous aulx, qui boille truquar ambe iou à belz embiz ?* » (3) (l. III, ch. XLII).

Comme personne ne répondait à son défi, il s'est endormi. Cependant, provoqué à son tour par un aventurier, notre Gascon de répondre : « *Cap de sainct Arnault, quau seys tu, qui me rebeillez? Que mau de taoverne te gyre. Ho, Sainct Siobé, cap de Guascoigne, ta pla dormie iou, quand aquoest taquain me bingut estée. Hé, paovret, ïou te esquinerie ares que son pla reposat. Vayne un pauc qui te posar com ïou, pouesse truquer-ren* (4). Avecques l'oubliance de sa perte il avait perdu l'envie de combatre ».

(1) « Or esbaudissez vous, mes amours, et guayement lisez le reste tout à l'aise du corps, et au profit des reins. Mais escoutez, *vietz dazes*, que *le maylubec vous trousque* : vous soubvienne de boyre à my pour la pareille : et je vous plegeray *tout ares metys* », c'est-à-dire : Ecoutez, mes bons bougres, que le chancre vous tourmente... et je vous repondraisur l'heure, à l'instant même.

(2) « Pareillement le feu sainct Antoine vous arde, *mau de terre vous vire*, le *lancy*, le *maulubec vous trousse* », c'est-à dire : que l'épilepsie vous estropie, que la foudre et le chancre vous fasse tordre...

Et sous une forme plus comique encore dans le XIe chapitre du *Gargantua* : « Et *sabetz* quoy, *hillotz*, *Que mau de pipe vous byre...* », c'est-à-dire : Et savez-vous quoi, mes enfants? Que le mal du tonneau (l'ivresse) vous tourmente...

(3) « Tête-bœuf, mes gars, que le mal du tonneau (l'ivresse) vous fasse tordre! Maintenant que j'ai perdu mes vingt-quatre vachettes (petites pièces de monnaie gasconne), je n'en donnerai que mieux des coups, des horions et taloches. Y a-t-il quelqu'un de vous autres qui veuille se battre avec moi de franc jeu?»

(5) « Tête de Saint-Arnaud, qui es-tu, toi qui me réveilles? Que le mal de taverne te tourmente! Ho! Saint-Sever, patron de la Gascogne, je dormais si bien quand ce vilain est venu me réveiller. Hé! malheu-

En dehors de ces échantillons complets de langage, on lit chez Rabelais nombre de termes gascons qui méritent d'être mentionnés :

Bandouillier, bandoulier, brigand des Pyrénées (l. IV, ch. xxxvi), terme déjà relevé (1). Monluc, Guillaume Bouchet, Brantôme s'en sont servis.

Cabal, capital (l. III, ch. xv); « Il me y va du propre *cabal*. Le sort, l'usure et les interestz je pardonne ». Mot gascon.

Caleil, lampe rustique, en fer ou en laiton, munie d'une queue et d'un crochet qui sert à la suspendre (l. II, ch. xxxii): « ... n'y avoit plus d'olif en ly *caleil* ». C'est le gascon *calei*, connu aussi ailleurs: « Toulous. *calel*, lampe à queue, chaleu, comme l'appellent les Bourbonnais » (Doujat). En Poitou et en Saintonge, *chaleuil*, anciennement *chaleil*, dans un document de 1457 : « Le baston à quoy l'on pend le *chaleil* ».

Estropiat, estropié (l. III, ch. ii : « les *estropiatz* et les soufreteux »), du gasc. *estroupiat*, qu'on lit chez Montaigne sous la forme *stropiat*.

Guavache, gavache, rustre (l. III, ch. xxxvii), sobriquet que les Gascons donnent aux Espagnols et que les Espagnols rendent aux Béarnais. Ceux-ci l'appliquent aussi aux montagnards et aux étrangers.

Gouge, jeune fille, sans nuance défavorable (l. I, ch. iii : « belle *gouge* et de bonne troigne »), comme en Gascogne et Béarn. On lit déjà le mot dans Guillaume Coquillart (t. I, p. 154):

Tellement que sur toutes *gouges*
Elle semblera la plus franche...

mais il n'est nul besoin que Rabelais ait connu le poète champenois.

Hillot, forme gasconne du langued. *filhol*, filleul, mot employé souvent par Rabelais au sens de « compagnon, gars », mais qui a, chez Marot et Des Périers, l'acception de mauvais

reux ! je t'éreinterai maintenant que je suis bien reposé. Va-t-en un peu dormir comme moi ; après cela nous nous battrons ».

Le Dr Albarel s'est occupé de ce discours gascon de Gratianaud (*Bulletin du Comité archéologique de Narbonne*, t. IX, 1906, p. 78 à 88). Suivant lui, les phrases sont gasconnes, mêlées de mots languedociens. Mais l'auteur oublie que le fond de l'un et l'autre parlers renferme des vocables communs. Quoi qu'il en soit, il est malaisé d'en juger à la distance de quatre siècles.

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 87.

garçon, de coupeur de bourse (nouv. LXXIX) : « Il n'eut pas plustost lasché la gibeciere que cest habile *hillot* ne la luy eust enlevée ».

Lanci, jet de foudre (l. III, ch. XXVI), terme sur lequel nous reviendrons.

Maulubec, forme gasconne du langued. *mauloubet*, chancre, ulcère qui vient aux jambes, figure dans des imprécations fréquentes chez Rabelais.

Peguad, mesure de vin pesant huit livres (l. I, ch. XXII) : « C'estoient onze *peguadz* pour homme ». Gasc. *pega*, même sens.

Penade, cabriole, et *penader*, synonyme de gambiller, sauter (fréquent), du gasc. *penna* (1), jambe (*pennica*, piétiner, piaffer).

Tocqueceinct, tocsin, alarme (l. IV, ch. LVI) : « ... le *tocqueceinct* horrificque, tel que jadis souloient les Guascons en Bourdeloys faire contre les guabelleurs et commissaires... ».

Vieux emprunt gascon dont Henri Estienne avait déjà indiqué l'origine (*Précellence*, p. 186) : « *Tocsin*. C'est un mot gascon, composé de *toquer*, au lieu de ce que nous disons *toucher* ou *frapper*, et de *sing*, qui signifie cloche, et principalement grosse cloche, comme voulontiers en effroy on sonne la plus grosse ».

Trousquer, forme gasconne du langued. *troussa*, se tordre, faire des contorsions, dans les imprécations burlesques citées ci-dessus.

Tuquet, tertre (l. II, ch. XIV : « un petit *tucquet* »). Mot gascon.

Vastadour, form livresque rabelaisienne (l. III, Prol.), reflet du gasc. *gastadou*, ravageur, forme employée par Des Périers et d'Aubigné.

Veguade, fois, « boire une *vegade* », boire un coup (l. I, ch. VI) : « Je m'en voys boyre encores quelque *veguade* ». Gasc. *vegado*, même sens. Cf. d'Aubigné, *Baron de Fœneste* (t. II, p. 304) : « A une autre *vegade* ».

Viedaze, imbécile, couillon, proprement vit d'âne. Mot gascon fréquent chez Rabelais et chez les écrivains du temps : Marot, Des Périers, du Fail, Brantôme, d'Aubigné, etc. (2). On lit chez notre auteur plusieurs dérivés : *viedazé*, foutu (l. III,

(1) Cf. A. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 315-316.
(2) Voy. ces témoignages dans *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 169 à 171.

ch. XXVIII), répondant au gasc. *viedasa*, au sens libre ; *viedaserie*, imbécillité (dans l'épître contre Dolet en tête de l'édition de *Gargantua* de 1542), gasc. *viedasarié*, niaiserie.

Entre tous les patois du Midi, le gascon a joui d'une grande vogue et a laissé de curieux vestiges dans les œuvres les plus considérables du XVI^e^ siècle. Montaigne en a fait un éloge magnifique (l. II, ch. XVII) : « Il y a vers les montagnes un gascon que je trouve singulièrement beau, sec, bref, agissant et à la vérité, un langage masle et militaire plus qu'autre que j'entende, autant nerveux, puissant et pertinent comme le françois est gracieux, delicat et abondant ». Cette caractéristique s'applique à merveille à la diction même de Montaigne.

Finalement quelques mots sur les termes rabelaisiens tirés du Limousin.

On connaît le célèbre épisode de l'Ecolier Limousin qui, en présence de Pantagruel, se mit à débiter en sa *verbocination latiale* une des facéties alors en cours parmi les étudiants du Quartier Latin. Le géant, indigné de voir cet intrus de la province contrefaire le Parisien, le saisit à la gorge, et notre *escolier*, à moitié suffoqué, de perdre son latin et de recourir, angoissé, à son paternel limousin (l. II, ch. VI) : « Lors commença le pauvre Lymosin à dire. *Vee ..icou, gentilastre. Ho, sainct Marsault, adiouda my. Hau, ..au, laissas à quau, au nom de dious, et ne me touquas grou* » (1).

Rabelais a-t-il séjourné à Limoges en 1533, comme on l'a affirmé ? Les indices notés à l'appui de cette hypothèse ne supportent pas l'examen (2). Mais, d'une façon ou d'une autre, Rabelais connaît les Limousins, et il en parle fréquemment.

Les grosses raves rondes du Limousin sont mentionnées à la fois dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. VI) et dans *Pantagruel* (ch. XXVII). De là *mascherable*, mâche-rave, sobriquet qu'il donne à l'Ecolier Limousin et qui revient plus tard sous la plume de Brantôme (3).

(1) « Ho ! Saint-Martial, aide-moi ! Ho ! ho ! finissez, au nom de Dieu, et ne me frappez pas ».

(2) M. Alph. Precigou (*Rabelais et les Limousins*, Limoges, 1906, et « Notes complémentaires », dans le *Bibliophile Limousin* de 1907) reproduit le discours de l'Ecolier Limousin, en y ajoutant des remarques banales.

(3) Parlant de Turnèbe et de Muret, Brantôme les appelle (t. III,

Ailleurs, il fait mention (l. III, ch. LII) des « Lymosins à belz esclotz, charroyans des vins d'Argenton et Sangaultier », et, au Prologue du *Quart livre*, il cite un proverbe du terroir : « Scelon le proverbe des Lymousins, à faire la gueule d'un four sont trois pierres necessaires ».

Un tout petit nombre de provincialismes rabelaisiens remontent à cette source :

Baujard, lourdaud, maroufle (l. I, ch. XXV), du limous. *baujard*, grand niais, dadais (en Rouergue, *bauge*, étourdi, nigaud).

Pinard, synonyme chez Rabelais de « couillaud » et d' « averlan » (l. III, ch. XXIII). En bas-limousin, *pinard* est le sobriquet du cultivateur aisé (un bon *pinard*, un bon vivant).

Savorados, os pour donner du goût au bouillon. Rabelais s'en sert a propos de la Sibylle de Panzoust (l. III, ch. XVII). Cotgrave désigne le mot comme limousin, mais aujourd'hui le terme doit être vieilli (il manque à Béronie).

Tupin, pot à une anse, pot au feu (l. I, ch. IV) : « Gargamelle mangea six muiz de tripes, deux bussars et six *tupins* ». Mot limousin qu'on lit également dans les *Poésies* de Des Périers (1).

Rappelons que c'est en Limousin qu'on a trouvé la plus ancienne mention du nom de Gargantua, donné comme sobriquet à un journalier inscrit, en 1470, sur le registre du receveur de l'évêque de Limoges à Saint-Léonard (2).

Nous pouvons maintenant embrasser, dans son ampleur et sa variété, la nomenclature régionale de Rabelais. Presque tous les pays de France lui ont fourni leur contingent, mais ce sont surtout les patois de l'Ouest, du Centre et du Midi qui ont été les plus féconds.

Encore avons-nous délibérément omis, dans cette masse dialectale, plusieurs catégories lexicologiques : noms régionaux d'animaux et de plantes, d'oiseaux et de poissons ; termes nautiques de la Loire, de l'Océan et de la Méditerranée ; noms provinciaux des jeux enfantins, termes de guerre, de

p. 286) « deux aussi sçavans Lymousins qui jamais mangearent et croc-quarent *rabes* ».

(1) Ed. Lacour, t. I, p. 151 :

Deux Cordeliers avec deux Jacopins
Semblans deux sacs entre deux gros *tuppins*.

(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 242.

costume, etc., dont nous avons déjà parlé ou traité ailleurs. En les ajoutant, on obtient un ensemble dialectal unique dans le domaine littéraire.

Nous avons montré l'habileté de notre auteur à en faire ressortir le pittoresque et la couleur locale, et ses procédés interprétatifs pour les rendre accessibles aux lecteurs.

De ce grand nombre de provincialismes, une quinzaine à peine est restée dans la langue générale (en dehors des noms d'histoire naturelle, etc.): *Baliverne*, *bilboquet* et *billevesée*, *croquignole*, *écrabouiller* et *esclaffer*, *estropiat*, *farfadet* et *farfouiller*, *faribole*, *fat*, *lendore*, etc. C'est là à peu près tout le résidu de la masse de provincialismes risqués par Rabelais et qui, restés confinés dans son roman, constituent, vis-à-vis des lecteurs modernes, la plus sérieuse difficulté pour la compréhension du texte. Malgré cet inconvénient, leur valeur linguistique demeure considérable.

Remarquons d'ailleurs, en ce qui touche cette infime survivance d'un si grand nombre de provincialismes, que d'une trentaine de mots gascons employés par Montaigne, un ou deux ont seuls survécu. C'est également le cas pour la masse de saintongeaisismes et de gasconismes qu'on lit chez d'Aubigné.

Ainsi archaïsmes, provincialismes, souvenirs classiques reviennent tour à tour dans le vocabulaire rabelaisien et lui donnent un cachet à part. De là, aussi, cette richesse verbale unique, dont nous avons donné au cours de cet ouvrage de nombreux exemples. Ajoutons-y le suivant qui n'est pas moins significatif.

On connaît l'abondance et la variété des termes de beuverie dans notre roman. Cette diversité n'est pas moins grande en ce qui touche la nomenclature des vases à boire, suivant leurs formes et leurs dimensions (1).

(1) Voici les passages essentiels :

« A l'issue de table il distribua à chascun d'iceulx tout le parement de son buffet, qui estoit au poys de dishuit cens mille quatorze bezans d'or : en grands vases d'anticque, grands potz, grands bassins, grands tasses, couppes, potetz, candelabres, calathes, nacelles, violiers, drageouoirs, et autre telle vaisselle toute d'or massif » (l. I, ch. LI).

« Les officiers de gueulle dresserent les tables et buffetz... apporterent tanquars, frizons, flaccons, tasses, hanatz, bassins, hydries » (l. IV, ch. LXIV).

« Au bout du vinoble passasmes dessous un arc antique, auquel estoit le trophée d'un beuveur bien mignonnement insculpé : sçavoir est, en

Les passages que nous venons de citer en note sont loin d'épuiser cette nomenclature. On y discerne des éléments divers :

1° Latins : *Calathe*, coupe à boire (en forme de lis ouvert), réminiscence de Virgile.

2° Moyen français : *Cymaise* (dans Rabelais, *semaise*), vase très allongé et d'une forme ondulée (comme la moulure de ce nom), muni d'un couvercle et de deux anses, nom attesté dès l'an 1474 (Du Cange) : « Claude Clerc portant deux connilz cuitz et une *cymaise* de vin... ». Au XVI^e^ siècle, ce nom figure dans un inventaire du Lyonnais de 1521 (cité par Havard) : « Item, y a une quarte, une *symaise*, une pinte, une chopine,... le tout d'estaing ».

Hydrie, sorte de cruche, que Laborde cite dans ce passage d'un inventaire de 1360 : « Un très grand flascon d'argent blanc appelé *ydrie* ». Calvin en a également fait usage (1).

Nasselle, vase en forme de nacelle ou petit bateau.

Retombe, vase de terre de forme ronde, semblable à une coupole (attesté dès 1417).

Violier, vase semblable à un pot de violettes (avec le sens botanique dans une poésie de Froissart).

3° Français (encore vivaces) : *Bassin*, *cuveau*, *flacon*, *gobelet*, *hanap*, *tasse*.

4° Dialectaux : *Breusse*, vase à goulot (l. IV, ch. 1), répondant à *broisse* de l'ancienne langue.

Guedoufle, bouteille à deux corps et à double goulot, pour l'huile ou le vinaigre (l. IV, ch. XXXI), emprunt du languedocien *gadoufle*.

5° Seizième siècle. Ces verres à boire, coupes ou hanaps, étaient encore très rares aux XIV^e^-XV^e^ siècles : « On les rencontre exceptionnellement dans les inventaires et par la raison qu'ils venaient de l'Orient, qu'ils étaient montés en or et en argent, ou parce que le peintre leur donnait quelque prix (2) ». C'est un bien long ordre de flaccons, bourraches, bouteilles, fiolles, barils, barraux, pots, pintes, semaises antiques, pendantes d'une treille ombrageuse... En autre cent formes de vœrres, comme vœrres à pied et vœrres à cheval, cuveaux, retombes, hanaps, jadaux, salvernes, taces, gobelets et telle semblable artillerie bacchique » (l. V, ch. XXXIII).

(1) « Les cruches où estoit l'eaue que Jesus Christ changea en vin aux nopces en Canna de Galilée, lesquelles ilz [les écrivains ecclésiastiques] appellent *hydries*... », *Traité des reliques* (1543), dans *Opera*, t. VI, p. 417.

(2) De Laborde, *Glossaire*, p. 544.

au XVI[e] siècle que leur usage se généralise. Y remontent les appellatifs :

Ferriere, grosse bouteille, d'abord métallique (ordinairement d'argent), ensuite de cuir, dans laquelle on portait le vin en voyage (l. II, ch. XXVIII). Dans les *Dépenses du château de Gaillon* de 1501 à 1509, le mot désigne une petite bouteille pour mettre des parfums (passage cité dans Havard) : « Une *ferriere* d'argent blanc, avec son strapillon pendant à une chesnette, le tout poisant III marcs VII onces ».

Frizon, terme de marin, déjà relevé (1).

Salverne, sorte de tasse (l. IV, ch. XXXI), proprement vase fabriqué à Saverne, ville jadis appelée *Salaverne* et réputée pour ses poteries (2).

6° Rabelaisiens : *bourrabaquin* et *tanquart*, sur l'origine desquels nous reviendrons plus loin. Tandis que le dernier est emprunté aux marins normands, le premier est tiré du milieu monacal.

Cette nomenclature représente ainsi en raccourci les sources mêmes où notre auteur est allé puiser les éléments complexes et multiples de son lexique.

C'est grâce à cette liberté illimitée des grands écrivains de la Renaissance que l'idiome national a pu s'enrichir et s'organiser définitivement. Michelet a parfaitement saisi le rôle créateur de Rabelais dans la constitution de la langue littéraire :

« Chez Rabelais, la langue française apparut dans une grandeur qu'elle n'a jamais eue, ni avant ni après. On l'a dit justement : ce que Dante avait fait pour l'italien, Rabelais l'a fait pour notre langue. Il en a employé et fondu tous les dialectes, les éléments de tout siècle et de toute province que lui donnait le Moyen Age, en ajoutant encore un monde d'expressions techniques que lui fournissaient les sciences et les arts. Un autre eût succombé à cette variété immense. Lui, il harmonise tout. L'Antiquité, surtout le génie grec, la connaissance de toutes les langues modernes, lui permettent d'envelopper et de dominer la nôtre. Les rivières, les ruisseaux de cette langue reçus, mêlés en lui comme en un lac, y prennent un cours commun, et en sor-

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 106.

(2) Terme passé au vocabulaire jargonesque (depuis le XVI[e] siècle), où il est encore vivace.

tent ensemble épurés. Il est dans l'histoire littéraire ce que, dans la nature, sont les lacs de la Suisse, mers d'eaux vives qui, des glaciers, par mille filets, s'y réunissent pour en sortir en fleuves, et s'appeler la Reuss ou le Rhône ou le Rhin » (3).

(3) Michelet, *La Réforme*, ch. XIX.

TROISIÈME SECTION

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Il nous reste, pour compléter le tableau d'ensemble du vocabulaire rabelaisien, à étudier certains faits d'ordre secondaire, mais qui ne méritent pas moins de retenir notre attention.

Ce sont en premier lieu les mots imitatifs, qui abondent chez notre auteur ; ensuite les coquilles des réimpressions consacrées par le temps, ainsi que les contre-sens des commentateurs et des glossateurs ; les termes rabelaisiens uniques ou rares, et finalement, le résidu obscur de son lexique.

Envisageons ces diverses rubriques.

CHAPITRE PREMIER

MOTS IMITATIFS

On connaît l'exactitude de la notation de Rabelais, sa tendance à donner la vie et le mouvement à ses personnages, sa constante préoccupation de s'inspirer de la réalité. Il s'efforce non seulement de nous raconter les faits et gestes de ses héros, mais il n'oublie ni leurs tics ni leurs manies. Il ne recule même pas devant les sons inarticulés, les bruits sourds ou les vagues sonorités.

En nous présentant maître Janotus de Bragmardo, le pédant sorbonnagre, Rabelais note attentivement jusqu'aux tousso-

tements et aux crachotements mêlés à son débit oratoire (1).

D'autre part, pour peindre la peur comique qui s'empare de Panurge au fort de la Tempête, il cumule les onomatopées (2). Ailleurs il prétend rendre sensible au lecteur la résonnance des paroles gelées (3).

Ces procédés imitatifs revêtent des aspects très divers, allant du cri des animaux aux voix inarticulées et des sonorités instrumentales aux bruits sourds des choses. Essayons d'opérer un classement que nous complèterons avec les formules inconscientes, les refrains, les expressions stéréotypes.

1. — Voix et Cris.

Les cris des animaux domestiques ou des bêtes familières à l'homme voisinent dans le roman avec les onomatopées qui servent à les chasser ou à les exciter :

Ane. — (dans le Nord) : *Trut avant !* (dans le Midi) : *Arry avant !* ou *harry bourriquet !* à côté de *bourry*, *boury zou !*

Chien. — Cri pour le chasser : « Hors d'icy, Caphards, de par le Diable, hay ! Estes vous encore là... *gzz ! gzzz ! gzzzz !* Davant, davant ! » (l. III, Prol.).

Mouton. — Cri d'appel et de chasse : « Voyez ce mouton là, il a nom Robin... Robin, Robin, Robin ! *Bez*, *bez*, *bez !* O la belle voix !... » (l. IV, ch. VI). — « Mais *rr ! rrr ! rrrr !*.... Ho, Robin, *rr ! rrrr !* Vous n'entendez ce languaige... » (l. IV, ch. VII).

Singe. — Claquement sourd de la langue sur le palais (l. IV, ch. XV) : « Le records joignant les mains sembloit luy en reque-

(1) « *Hen, hen, hen,* Mna dies, Monsieur. Mna dies. Et vobis, Messieurs. Ce ne seroyt que bon que nous rendissiez nos cloches, car elles nous font bien besoing. *Hen*, *hen*, *hasch*... Hay, domine, je vous pry in nomine patris et filii et spiritus sancti, Amen, que vous rendez noz cloches... Amen. *Hen*, *hasch*, *chasch*, *grenhenhasch* » (l. I, ch. XIX).

(2) « Ha, mon pere, mon oncle, mon tout. L'eau est entrée en mes souliers par le collet. *Bous*, *bous*, *bous*, *paisch*, *hu*, *hu*, *hu*, *ha*, *ha*, *ha*, *ha*, *ha*. Je naye. Zalas, Zalas, *hu*, *hu*, *hu*, *hu*, *hu*, *hu*. *Bebe bous*, *bous*, *bobous*, *bobous*, *ho*, *ho*, *ho*, *ho*, *ho*. Zalas, Zalas » (l. IV, ch. XIX).

(3) « Les quelles ensemblement fondues, ouysmes, hin, hin, hin, hin, hin, ticque, torche, lorgne, brededin, brededac, frr, frrr, frrr, bou, bou, bou, bou, bou, bou, bou, bou, traccc, trac, trr, trr, trr, trrr, trrrrrr. On, on, on, on, ououououon : goth, magoth, et ne sçay quelz aultres motz barbares » (l. IV, ch. LVI).

ir pardon, marmonnant de la langue, *mon, mon, mon, vrelon, von, von*, comme un marmot ».

Quant aux êtres humains, rappelons les cris des enfants qui viennent au monde (l. I, ch. VI) : « Soubdain que Gargantua fut né, ne cria comme les aultres enfans, *mies, mies*. Mais à haulte voix s'escrioit, à boire, à boire, à boire ».

Ce passage est à rapprocher de celui-ci (l. IV, ch. LIV) : « Epistemon, Frere Jan et Panurge, voyans ceste fascheuse catastrophe, commencerent au couvert de leurs serviettes crier, *Myault, myault, myault,* faignans ce pendant de s'essuer les œilz, comme s'ilz eussent ploré ».

Et cette voix du pleurnicheur Panurge (l. IV, ch. XIX) : « *Mgnan, mgnan, mgnan*. Viens icy nous ayder, grand veau pleurard », à côté de (ch. XXI) « *Magna, gna, gna* (dist Frere Jean) Fy, qu'il est laid le pleurard ! ».

2. — Sonorités instrumentales.

Passons aux sonorités des divers instruments, et en premier lieu au balancement des cloches.

Cloches. — Pour rendre leur oscillation, Rabelais dispose des verbes : *brimballer* et *triballer*, à côté de *trinqueballer* (voy. ci-dessus).

Tambour. — A fourni ces locutions figées avant Rabelais : *barabin-barabas*, à côté de *tarabin-tarabas*, avec fracas, sens dessus-dessous.

De même les verbes *tabourder* et *tabuster*, aux sens généralisés.

Ajoutons *timper*, faire résonner (fréquent), à côté de *timbou*, tambour (l. IV, ch. LII) : «... furent dansées plusieurs moresques aux sonnettes et *timbous* ».

Trompette. — A donné *fanfare*, dont l'origine imitative a déjà été énoncée par Pasquier (l. VIII, ch. VI). Clément Janneqüin, dans la *Bataille de Marignan* (1515), en rend ainsi le son :

Aufan feyne,
Frelelan, fanfan, fanfeine,
Frelelan fan (1).

(1) Cf., en provençal, *fanfan*, son des tambours et trompettes, à côté de *fanfoni*, mandoline, vielle.

3. — Bruits sourds.

Nous n'en retiendrons que ceux qui reproduisent un heurt ou le cliquetis des armes :

Brededin, brededac (l. IV, ch. LVI), qui exprime le choc de deux ou plusieurs objets. En français, *bredindin* désigne le palan, et, en provençal, une voiture de louage.

Hurluburlu, hurluberlu (l. V, ch. XV), onomatopée employée avec son sens initial par Baïf (t. V, p. 83) : « *Hurlu burlu !* tout est confus » (1). Son origine imitative, pour exprimer une grande confusion, explique l'existence du mot en anglais et en allemand (2).

Nac ! pendant onomatopéique de *nicnoque*.

Petetin, petetac, onomatopée qui reproduit les coups répétés du marteau sur l'enclume. C'est le pendant de *patic, patac*, de la chanson de Jannequin.

Ticque, torche, lorgne, ou simplement *torche-lorgne*, ce dernier dans Coquillart (3), le premier, souvenir de la chanson de Jannequin :

> Donnez des horions, *pati, patac*.
> *Tricque*, tricque, tricque, tricque,
> Tricque, tricque, tricque, tricque,
> Trac, tricque, tricque, tricque,
> Chipe, chope, *torche, lorgne*.

Ajoutons-y les exclamations :

Brum, à brum ! pour se reprendre d'un lapsus (l. I, ch. VI).

Crac, crac ! pour demander à boire (l. I, ch. XXXIX), onomatopée qui rend le bruit sec que font les verres s'entrechoquant. Une des formules pour trinquer au XVII^e^ siècle était *cric-croc !* (dans la *Comédie des chansons* de 1640).

(1) Le sens de « coiffure tapageuse » (que *hurlubrelu* a chez Madame de Sévigné) trouve son pendant dans le synonyme *haribourras*, dont Eustache Deschamps se sert dans son épigramme contre les faux cheveux (t. VI, p. 129 des *Œuvres*).

(2) Voy. *Rev. Et. Rab*, t. VII, p. 460.

(3) *Poésies*, t. II, p. 173 :

> On crye Haro, Qui vive, Tue,
> A l'arme, au guet, Rens toy, ribault,
> *Torche, lorgne*, Despeche, Rue,
> Frappe, Combat, Taille, Remue.

Ha, ha, ha ! à côté de *ho, ho, ho !* etc.

Rappelons la notation d'un bruit prolongé et intense, à propos de la « monstre » diabolique de Villon et de ses compagnons pour effrayer, à son passage, Tappecoue, sacristain des cordeliers de Saint-Maixent (1).

4. — Refrains.

Les onomatopées nous amènent aux refrains assez nombreux chez Rabelais et que nous avons déjà relevés (2). Ajoutons-y quelques données complémentaires :

Don, don, dondaine (l. V, ch. VI): « Ils s'en repentiront *dondaine*, ils s'en repentiront *don, don* ».

De là, la finale de *tricquedondaine*, bagatelle, double onomatopée, analogue au synonyme *tricquenicque* (cf. *nique noque*). Rappelons *triquedondela*, refrain ancien français (3).

Guay, guay, guay ! gué, gué, gué ! (l. I, ch. XL). Ce refrain, qu'on lit dans le *Misanthrope* de Molière :

J'aime mieux ma mie, *ô gué* !
J'aime mieux ma mie...

est encore vivace, comme expression de la joie, dans les chansons populaires :

O guél lon la lire,
O guél lon la (4).

Myrelaridaine (l. IV, ch. XVI) : « Je vous cite par devant l'Official à huyctaine *myrelaridaine* ». Même initiale onomatopéique dans *myrelimofle* (un des jeux de Gargantua) et dans *Myrelingues*. *Mire* est une syllabe très fréquente dans les refrains joyeux et les chansons (5).

5. — Exemples complémentaires.

Nous avons déjà cité le tourangeau *cahu caha* et le verbe

(1) « Sonnans de leurs cymbales, et hurlans en Diable. *Hho, hho, hho, hho : brrrourrrourrrs, rrrourrrs, rrrourrrs. Hou, hou, hou. Hho, hho, hho* : frere Estienne, faisons nous pas bien les Diables ? » (l. IV, ch. VIII).

(2) Voy. t. I, p. 276-277.

(3) Gustav Thurau, *Der Refrain in der französischen Chanson*, Berlin, 1901, p. 94.

(4) Idem, *ibid.*, p. 27.

(5) Idem, *ibid.*, p. 94.

d'origine enfantine *dodeliner*, ainsi que l'onomatopée des coups repétés, *dronos*.

Ajoutons-y : *Magni-magna*, expression des cérémonies superflues, des politesses importunes (l. IV, ch. x) : « J'en sçay mieulx l'usaige et ceremomies, que de tant chiabrener avecques ces femmes, *magny*, *magna*, chiabrena, reverence double, reprinse, l'accollade ».

Nargues et zargues, double négation (chez Rabelais nom de deux îles fantaisistes), répondant au toulousain *gnirgo-gnargo*, fi !

L'interjection *dea*, vraiment, mérite une mention à part.

Cette particule a chez Rabelais deux fonctions :

1° Elle marque l'étonnement, la surprise, l'indignation. Un des bergers de Gargantua, outragé par les fouaciers de Lerné, les apostrophe ainsi (l. I, ch. xxv) : « Depuis quand avez vous pris les cornes, qu'estes tant rogues devenus ? *Dea*, vous nous en souliez voluntiers bailler, et maintenant y refusez ? »

2° Elle sert à affirmer plus fortement (l. I, ch. xxxiii) : « N'est ce pas assez tracassé, *dea*, avoir transfreté la mer Hyrcane ?... ». Et ailleurs (l. IV, ch. xxxv) : « *Dea*, mon amy, dist Pantagruel... » (1).

6. — Fécondité onomatopéique.

On croit généralement que les onomatopées sont des éléments lexicologiques isolés et stériles. C'est une erreur. Une étude systématique des mots imitatifs ferait certainement ressortir leur fécondité formelle et sémantique. Contentons-nous de citer ces deux exemples tirés de Rabelais.

Tinter. — Soit le verbe imitatif *tinter*, que notre auteur emploie en parlant des vases (l. I, ch. v). Il a produit les dérivés :

Tintalore, qu'on lit dans Pierre Saliat, avec le sens de « clameur retentissante » (2), à côté de *tintelore*, pris au sens de

(1) Ce *dea*, contracté en *da*, figure en outre, comme élément final, dans toute une série de locutions adverbiales affirmatives, étrangères il est vrai à Rabelais, mais familières à ses devanciers et à ses contemporains : *enda* (Marot) ou *endea* (Pathelin). Formes composées : *en enda*, *par enda* (dans *Anc. Théâtre*, t. I, p. 314), *mananda* (Des Périers, du Fail), c'est-à-dire *ma en enda; parmanda* (Marot) ou par *mon enda* (Larrivey). Voy. *Rev. du XVI^e siècle*, t. I, p. 498-499.

(2) Dans la version d'Hérodote par Pierre Saliat (1556) : « S'ils estoient

« combat » et de « bataille », mot exprimant le cliquetis des armes et le choc des guerriers, dans la chanson déjà citée de Jannequin :

Escampe, toute frelore,
La *tintelore* frelore,
Escampe, toute frelore, bigot !

Rabelais en a tiré la forme secondaire *tintalorisé*, une des épithètes que Frère Jean donne à Panurge (l. III, ch. XXVIII) et qui signifie étourdi par un bruit retentissant (1), abasourdi (2).

Tintamarre, vacarme, forme méridionale (cf. le fr. *tintement* avec le prov. *tintamen*), attestée tout d'abord chez Rabelais qui l'emploie fréquemment.

Tintouin (qu'on lit chez Marot et Rabelais) signifie à la fois bruit, tapage, et souci, embarras.

TRIC-TRAC. — Soit, d'autre part, la formule *tric-trac*, ou *tricque-trac*, qui désigne à la fois une allure de trot bruyant :

De paour de le faire clocher,
Aussi de paour de tresbucher,
Alloit son beau pas *tric-trac*...
(*Franc Archier de Baignolet*)

et un bruit retentissant comme celui produit par le cliquetis des armes (dans la chanson de Jannequin) :

Tricque, *trac*, trique, trique, trac,
Patac, tricque, tric, trac,
Patipatac, patipatac,
Alarme, alarme,
Choc, choc, patipatac, patipatac.

Elle a donné cette double descendance :

1° *Trac*, avec le double sens d'allure ou train, et de bruit que font les gens ou les bêtes en marchant : « Gargantua entendit le bruit et hennissement des chevaulx, et dist à ses gens : Compaignons, j'entends le *trac* de noz ennemys... » (l. I, ch. XLIII). — « ... assorties de leurs thesauriers, de vivandiers, de mareschaulx, de armuriers, et aultres gens necessaires au *trac de bataille*... » (ch. XLVII).

De là :

poursuivis par les barbares, avec leurs grandes huées et *tintalores*,... ils retournoient visages et en tuoient infinis... ».

(1) L'explication de Cotgrave par « maussade » est imaginaire.

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 166-168.

Detraquer, que Rabelais applique au tonneau de Diogène (l. III, Prol.), est primitivement un terme de chasse que Nicot définit ainsi : « *Destraquer*, c'est à dire faire perdre ses alleures à une beste d'amble. Mais quand on dit *destraquer un lievre*, c'est suivre un lievre par ses erres, et l'aller desgister, et lancer de son lict ».

Tracasser, marcher avec effort (d'une bête (1) ou de l'homme). Rabelais emploie généralement ce verbe à l'état neutre, au sens de « aller et venir, s'agiter », en parlant surtout des animaux (l. II, ch. xv): « Le lyon... tant courut et *tracassa* par la forest pour trouver ayde »; ou encore de l'homme (l. I, ch. xxxix): « Si je ne cours, si je ne *tracasse*, je ne suis poinct à mon aise ».

Mais il connaît également le sens figuré de « se tourmenter » (l. III, ch. xxxi): « Les humains *tracassans* et travaillans ».

Traquenard, espèce d'amble et cheval qui va le traquenard (ce double sens dans Rabelais).

Traquet, claquet de moulin (l. V, ch. xxxi).

2° *Trique*, bruit confus (comme dans la chanson citée de Jannequin) et vétille, bagatelle, vocable renforcé par d'autres mots imitatifs en *triquedondaine* et en *triquenique* (voy. ci-dessus).

Triquoter, remuer bruyamment (Rabelais l'applique au tonneau de Diogène), aujourd'hui se dit du cheval qui remue les jambes assez vite en marchant, mais qui n'avance pas. En Poitou, le verbe désigne une allure en zig-zag.

Ces dérivés seraient autrement nombreux, si l'on tenait compte du vocabulaire ancien et de celui des patois. Mais, restreint même au cadre de nos recherches, ces vocables imitatifs se révèlent féconds en dérivés et en acceptions métaphoriques.

(1) Cf. Nicot (1606) : « *Tracasser*, c'est à dire aller et errer par chemins ».

CHAPITRE II

COQUILLES ET CONTRESENS

Les coquilles sont dûes aux imprimeurs, les contre-sens aux commentateurs et aux lexicographes. Les uns et les autres, consacrés par le temps, ont été transmis jusqu'à nos jours. Il importe avant tout d'en déblayer le lexique rabelaisien qui, même sans ces superfétations, recèle encore mainte énigme formelle et sémantique.

I. — Coquilles typographiques.

L'édition de *Gargantua*, donnée à Lyon par François Juste, en 1542, passe généralement pour la meilleure et la dernière du vivant de Rabelais. Elle a servi de base à toutes les réimpressions de notre époque. On croit que l'auteur lui-même en a surveillé l'impression; d'autres le contestent. Toujours est-il que cette édition contient nombre de coquilles, qui, indéfiniment répétées, ont acquis une sorte de consécration. M. Plan en a cité une liste (1); il y en a de plus importantes qui lui ont échappé et qui touchent au lexique.

Folfré. — Leçon fautive consacrée par l'édition de 1542 et conservée dans toutes les réimpressions modernes, y compris l'édition récente des *Œuvres* de Rabelais sous la direction d'Abel Lefranc. Mais celle-ci, seule, nous donne en même temps la variante de l'édition princeps *solfré*, qui nous met sur la bonne voie, à savoir *solfié*, leçon véritable qu'il faut définitivement substituer dans ce passage où Rabelais décrit l'émotion et le désespoir du peuple de Paris, voyant Gargantua enlever les cloches de Notre-Dame (l. I, ch. xvii) : « Croyez que le lieu auquel convint le peuple tout *folfré* et habaliné ».

Alors que *folfré* est une simple coquille, *solfié* avec son sens

(1) *Bibliographie rabelaisienne*, Paris, 1904, p. 82 à 87.

propre est confirmé par cette autre passage (l. II, ch. x): « ... en plein chant de musicque, sans *solfier* les points... ». *Solfié*, au figuré, tout comme le synonyme *sesolfié*, exprime, dans le passage cité de *Gargantua*, le plus haut degré d'intensité, d'où la notion d'un trouble extrême, d'un bouleversement complet de l'âme (1).

Bassouer. — Leçon fautive qui résulte également de la confusion typographique de l's minuscule du XVI^e^ siècle avec l'*f* (*baffouer*). Elle a été retenue par Burgaud des Marets, après De l'Aulnaye et Le Duchat, qui lui attribue un sens et une origine également fantaisistes (2).

Les premières éditions portent correctement *baffouer*, verbe qui revient trois fois sous la plume de Rabelais (l. I, ch. II, et XLIII; l. III, Prol.) avec le sens exclusivement technique d'attacher avec une corde, sens qui est celui de l'angevin *baffouer* (3).

Courle.— Leçon fautive donnée par la plupart des éditions (Montaiglon, Marty-Laveaux, etc.) pour *courte*, unique leçon correcte qui figure exclusivement dans l'édition Lefranc. Cette dernière se lit également dans le banquet des Gastrolâtres, qui contient à la fois *courlis* et *courte* comme deux noms distincts d'oiseaux.

Quant à l'origine, *courte* est le nom méridional de la bécassine sourde ou de la petite bécassine (4).

En passant au *Pantagruel*, nous trouvons cette coquille :

Pevier. — Dans l'expression « un gros *canon pevier* » (l. II, ch. I), où il s'agit à coup sûr d'une leçon fautive pour *perrier*, c'est-à-dire canon qui lance des pierres. Toutes les éditions portent cette coquille qu'on ne rencontre nulle part en dehors de Rabelais, et pour cause. Cotgrave, qui ignore *pevier*, ne donne

(1) Constatons que Cotgrave ignore *folfré*, mais connaît *solfier* et *sesolfier*.

(2) « *Bassouer*, c'est batir, faufiler, coudre à gros points, et ce verbe a été formé apparemment de ces deux mots espagnols : *basta*, faufilure, et *soga*, corde, *bassogar*, bassouer ».

Les *Dictionnaires* de Borel et de Lacurne donnent exclusivement *bassouer*.

(3) Voy. ci-dessus, t. II, p. 168.

Dans l'inventaire des mots mis en tête de l'*Hydrographie* (1643) du Père Fournier, on lit: « *Bassouins* (pour *baffouins*) sont cordages dont les pescheurs se servent pour attacher leurs seines les unes aux autres ».

(4) Voy. notre *Hist. Nat. Rab.*, p. 293.

que *perrier*, qu'on lit uniquement chez tous les écrivains militaires de l'époque, Claude Fauchet en tête.

Une autre coquille a été signalée (1) dans ce passage (l. II, ch. XVI) : « ... un petit *d'eau* (2) de plomb et un petit cousteau affilé... ». C'est une transcription fautive pour *deau*, dé. Ménage signale *deau*, doigt, comme angevin (dans ce patois *dé* signifie « doigt »), reflet de l'anc. fr. *deel* (lat. *digitale*). Noël du Fail, dans ses *Propos rustiques*, écrit *deal*, qu'il remplace par *dé* dans l'édition de 1549 (3).

La *Pantagruéline Prognostication* nous offre un autre exemple significatif :

AIGREFIN. — Mot qu'on y lit exclusivement (ch. v) : « Ces vieulx doubles ducatz, nobles à la rose, angelotz, *aigrefins*, royaulx, et moutons à la grande laine, retourneront en usance, avecques planté de *seraphz* et escuz au soleil ».

Ce prétendu nom de monnaie a passé dans tous les dictionnaires jusqu'à Littré (v° *aigrefin*) : « Il y a une monnaie dite *aiglefin* ou *aigrefin*... ». C'est là l'écho de l'explication de Le Duchat : « Je suis tenté de croire qu'on a appelé *aigrefin* par corruption pour *aigle fin*, certaine monnaie de fin or, marquée d'un aigle ». Cette supposition est purement fantaisiste, comme celle de Devic : « *Aigrefin*. C'était autrefois le nom d'une monnaie qui avait cours en France ».

Une monnaie ainsi appelée ne saurait figurer dans l'histoire de la numismatique, attendu que, en l'espèce, il ne s'agit pas d'un mot réel, mais d'une simple coquille : *aigrefin* pour *aiçrefin*, reflet de l'arabe *achraf*, séraphin (4).

Cet *aigrefin*, c'est-à-dire *açrafin*, est tout bonnement un doublet de *seraph*, mot fréquent dans Rabelais et au XVI^e^ siècle pour désigner une monnaie d'or très répandue dans le Levant. Cotgrave rend à la fois *aigrefin* et *seraph* par « certaine monnaie turque ». Cette explication (passée dans Oudin) n'est pas tout à fait exacte, le seraphin circulant aussi bien en Turquie que dans tout l'Orient : Arabie, Perse, Inde, Egypte.

Dans le passage de Rabelais, on rencontre à la fois *aigrefin* et *seraph*. Cette constatation pourrait sembler, à première vue,

(1) *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 374.
(2) L'éd. Montaiglon et et Lacour donne : « ... petit *deau* de plomb... ».
(3) *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 237.
(4) Cf. *Ibidem*, t. VII, 464 à 467, et t. VIII, p. 355 à 356.

deconcertante ; mais, à regarder de près, il s'agit d'une énumération et on connaît la tendance au cumul de notre auteur, ce qui vient plutôt à l'appui de notre identification.

Ajoutons que l'habitude des imprimeurs de la Renaissance de rendre par *u* à la fois la voyelle et la consonne correspondante *v* a induit en erreur plus d'un glossateur et commentateur. Citons ces exemples :

CHEURETER. — C'est-à-dire *chevreter*, comme on imprimerait aujourd'hui ce passage du *Prologue* du *Tiers livre* : « Advenant le cas, ne seroit ce pour *cheureter* ? »

Cotgrave a parfaitement expliqué le sens figuré du mot dans ce passage : « *Chevreter*. To grow mad with anger and despise (from a goate which in his times of heat is madde for luste)» (1).

Cependant, Burgaud des Marets dépense beaucoup d'érudition pour maintenir la leçon *cheureter*, en l'appuyant d'un prétendu aunisien *cheureter*, fureter, forme et sens également sujets à caution.

LEURIER. — C'est-à-dire *levrier*, dans l'expression « souppe de *leurier* » (l. III, ch. V, et l. IV, ch. LIX). Burgaud des Marets, ici, comme dans le cas précédent, s'obstine à lire *leurier*, sous le double prétexte que *leurier* a dans la vieille langue et dans les patois le sens de *laurier*, et que l'édition de 1546 donne même cette dernière leçon.

A cela on peut répondre : 1° Ni l'ancien français ni aucun patois moderne ne connaissent *leurier* pour *laurier* ; 2° La variante invoquée de l'édition de 1546 n'est donnée ni par Montaiglon ni par Jannet ; 3° Une *soupe de laurier* n'est mentionnée nulle part ailleurs.

URENILLER. — Cette leçon figure uniquement dans ce passage, à propos de révérences excessives (l. IV, ch. x) : « Tant chiasser et *urenillier* ». Elle a induit en erreur Cotgrave, qui rend ce mot par : « To pisse or voide urine ». Burgaud des Marets préfère ici encore se tenir à *urenillier*, en y voyant un diminutif d'*uriner*, diminutif « créé sans doute par Rabelais ».

Certes, d'après le contexte, l'allusion à *urine* est manifeste, il ne peut pourtant être question d'un mot créé par notre auteur (la forme s'y opposant), mais uniquement du verbe poitevin

(1) L'*Alphabet de l'Auteur François* du XVII^e^ siècle le définit à son tour : « *Chevreter*. Se despiter comme font les chesvres, qui sautillent et trépignent quand on les fasche ».

vreniller, tourner d'un côté et d'autre (Favre), ce qui exprime assez bien la pensée de Frère Jean sur les formules de politesse exagérée.

Mentionnons encore cette coquille du *Tiers livre* :

Dans la kyrielle des épithètes que Frère Jean adresse à Panurge (ch. XXVIII), *engroué* suit *prosterné*. Certains patois ont *agroué* (variante d'*acroué*) au sens d' « accroupi », mais il est plus vraisemblable qu'*engroué* est ici une coquille pour *encroué*, accroché (se dit surtout d'un arbre qui, étant tombé sur un autre, demeure engagé ou embarrassé dans ses branches). Cette correction est assez vraisemblable, mais le manque de variantes lui laisse son caractère provisoire.

Finalement, ces deux exemples tirés du *V^e livre* :

SECHABOTH. — Ce terme figure parmi les catégories métaphysiques qui servent à nourrir la Reine de la Quinte-Essence (l. V, ch. XXII) : « Un aultre putrefioit des *sechaboth*; o, la belle viande! ».

Cette leçon de *sechaboth* et ses variantes (1) sont en fait des transcriptions erronées pour l'hébreu *sekhaloth*, intelligences, concepts, comme le montrent les autres appellations hébraïques du contexte.

Le mot a subi de curieuses vicissitudes chez les lexicographes et les commentateurs.

Cotgrave le donne avec cette étonnante définition : « *Sechaboth*, the little black vermine breeding in puddles and tearmed a bull-head » (c'est-à-dire : « la petite vermine noire qui pousse dans les grenouilles et est appelée têtard »). Le lexicographe anglais a ici probablement confondu le mot avec son prétendu homonyme dialectal *chabot*, têtard (2).

La note de Le Duchat n'en est pas moins étrange : « *Sechabot*. C'est ainsi qu'on lit dans le vieux Rabelais au lieu d'*escarbot*. Il est certain qu'on a fait entrer ce vilain insecte dans certaines pillules, d'ailleurs composées de crottes de chèvre et d'urine, pour ainsi dire ».

L'explication de Cotgrave doublement fantaisiste, comme forme et comme sens, s'est maintenue jusqu'à nos jours (3).

(1) La forme *sechaboth* est donnée par le Manuscrit et par l'Edition de 1564, à côté de *jecaboth* (ch. XX), pour le *jarbod* du Manuscrit.

(2) Sherwood, dans son *Dictionnaire anglois-françois* (1632), groupe ces synonymes au mot « tadpole » : *gyrine*, *testard*, *caverot*, *sechabot*.

(3) De l'Aulnaye, dans son glossaire, rend *sechabot* par « escarbot, sca-

VELENAILLES. — On lit le mot dans ce passage de l'édition intégrale du *V^e livre* de 1564 (ch. XVII): « ... nous appelons affiançailles, espousailles, *velenailles*, tondailles... ».

L'explication de Le Duchat (1) est tout aussi imaginaire que la coquille qui lui sert de point de départ. En effet, le Manuscrit du *V^e livre* lui substitue *relevailles*, dont *velenailles* n'est qu'une faute d'impression.

Cependant, on lit encore, dans l'Index de Marty-Laveaux, cette double absurdité: « Ce mot *velenailles*, qui figure dans l'Ed. de 1564, viendrait, d'après Le Duchat, de *vitellinalia*, repas ayant lieu quand les vaches ont vêlé ».

Il est superflu de faire remarquer que ce prétendu latin *vitellinalia* n'a jamais existé que dans l'imagination de Le Duchat (2).

Rabelais abhorre les « grabeleurs de corrections » (l. III, Prol.), mais lui-même s'est pourtant bien souvent plaint de « la negligence » des imprimeurs à son égard. Il est vrai qu'il leur impute parfois quelques-unes de ses propres plaisanteries, comme l'équivoque d'*asne* pour *ame* (dans trois passages du *Tiers livre*), qu'il jugea prudent de faire disparaître dans l'édition ultérieure de 1552. En effet, des théologiens y flairaient déjà une « heresie mortelle sur une *N* mise pour une M » (3). Une pecadille d'aussi mince importance avait conduit au bûcher le malheureux Dolet. Entre autres crimes que l'inquisiteur Mathieu Orry lui avait imputés, en 1542, figurait le titre *Francisci Valesii, Gallorum regis, fata* (coquille pour *facta*) d'un livre publié en 1539, qui semblait prouver son adhésion à la doctrine de la prédestination (4).

rabée », et *jecabot*, par « abstraction », double coquille reproduite textuellement par le glossaire Jannet-Moland.

L'index de Marty-Laveaux se tient au contresens de Cotgrave: « *Sechaboth*, sorte de vermine ». De même, le *Complément* de Godefroy: « *Sechabot*, sorte de vermine ».

(1) « Je dérive le mot velenailles de *vitellinalia*, dans la signification d'une espèce de fête de *veau gras* qu'on célèbre aux relevailles d'une accouchée quelques semaines après qu'elle a vêlé, comme on parle ».

(2) Dans le *Lexique de l'ancien français* de Frédéric Godefroy, publié par Bonnard et Salmon (1901), les éditeurs ont inséré cet article (marqué d'un astérisque comme vocable provenant de la lecture d'éditions récentes de textes anciens): « *Velenailles*, repas à l'occasion de bêtes qui ont vêlé ou mis bas ».

(3) Au XVI^e siècle, M se prononçait *ame*, et N, *ane*. Le *Moyen de parvenir* abonde en pareilles équivoques.

(4) Voy., à ce sujet, la note de Guiffrey, dans son édition de Marot,

Maître François, qui ne maintenait ses railleries que « jusques au feu exclusivement », s'en prit aux imprimeurs. Mais, en fait, l'équivoque rabelaisienne (qu'on rencontre plus tard chez Tahureau et Béroalde), foncièrement populaire, reposait sur une substitution euphémique dans les protestations solennelles: *Par mon asne!* pour « Par mon âme ! » se lit effectivement dans une comédie contemporaine de Pierre Troterel (1)

II. — Fausses interprétations.

Le commentaire dont Le Duchat a accompagné sa célèbre édition de 1711, a servi pendant deux siècles de source d'information. Commentateurs, glossateurs, éditeurs, lexicographes, tous y ont largement puisé. Encore aujourd'hui on peut y trouver des éclaircissements utiles sur des questions historiques et littéraires.

Cependant, le zèle de Le Duchat à tout expliquer l'a souvent induit en erreur, et ses méprises ont été ensuite indéfiniment répétées. On les rencontre encore de nos jours et jusque dans des ouvrages d'une certaine valeur historique. Les exemples qui suivent pourraient servir de preuves :

Bisouars. — Rabelais appelle ainsi les colporteurs (l. I, ch. VI). Suivant Le Duchat, on leur a donné ce nom parce qu'ils sont communément vêtus d'une grosse « étoffe de bure ». Cette hypothèse, admise par Burgaud des Marets, se lit encore dans un ouvrage historique récent : « Les colporteurs étaient dits aussi *bisouarts*, à cause de leurs vêtements presque toujours faits de grosse étoffe bise (2) ».

Or, le nom de *bisouars* n'a aucun rapport avec la couleur des vêtements que portaient ces marchands nomades, mais il se rattache à leur habitat : en dauphinois et en forézien, *bizouard* désigne à la fois la forte bise, le coup de bise et celui qui est du côté de la bise, le montagnard.

t. II, p. 156-157. Suivant le dernier biographe de Dolet, un des motifs de sa mise en accusation était l'emploi du mot *fatum* dans le sens que lui donnaient les anciens philosophes païens. Cette histoire en vers latins, Dolet l'a traduite la même année en prose sous le titre : *Gestes de François de Valois, Roy de France*, Paris, 1539. Voy. Copley Christie, *Etienne Dolet*, trad. fr., p. 401. Le titre de la version française : *Gestes...* justifie l'interprétation de *Fata* pour *Facta*, Faits et gestes.

(1) Nous y reviendrons dans la section consacrée aux Serments et jurons.

(2) A. Franklin, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions depuis le XIII^e siècle*, Paris, 1906, v° *colporteurs*.

Gayetier. — Epistémon, dans sa descente aux Enfers, avait vu les grands hommes du passé condamnés à de plaisants métiers, parmi lesquels (l. II, ch. xxx) : « Commode estoit *gayetier* », c'est-à-dire fabricant d'objet en jais, appelé *gayet*, dans l'ancienne langue.

Le Duchat explique ainsi ce mot : « *Gayetier*, cornemuseur, de l'esp. *gaytero*, fait de *gayta*, qui signifie une cornemuse ».

Cette explication fantaisiste (Rabelais ignore les mots directement tirés de l'espagnol) a été admise par De l'Aulnaye et Burgaud des Marets, et on la lit encore dans l'ouvrage historique cité de Franklin (1).

Il est fâcheux que Le Duchat ait ignoré Cotgrave, qui lui aurait épargné plus d'une erreur. Le vieux lexicographe anglais donne déjà la définition exacte du mot : « *Gayetier*. One that makes all manner of small toies in jet ».

Risse. — Nom d'oiseau servi au banquet des Gastrolâtres (l. IV, ch. lix). Le Duchat y ajoute cette note : « L'italien nomme *rizzo* un hérisson, et la friandise de certains gens n'a point épargné cet animal ».

Cette hypothèse s'évanouit devant la constatation que le nom, venant après *courle*, *gelinotte* et *foulque*, ne saurait désigner qu'un oiseau. En effet, *russe* (prononcé vulgairement *risse*) est le nom saintongeais du rouge-gorge (2), dont la chair est très délicate.

Cependant, la fausse interprétation de Le Duchat a passé, comme beaucoup d'autres, dans le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1866) où l'on lit : « *Risse*. Vieux langage, Hérisson » (3).

Prelingant. — Ce vocable se rencontre deux fois dans le roman comme nom propre d'écuyer ou de cuisinier (l. I, ch. xxxiv et l. IV, ch. xl) et, dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. v),

(1) «*Cornemuseurs*, joueurs de musette ou de cornemuse. On les nomait *gayetiers*, du mot espagnol *gaytero* ».

(2) Cf. Salerne, *Ornithologie*, p. 232 : « Le Rouge-gorge s'appelle en Anjou Rubiette... en Saintonge *Russe* ».

(3) De l'Aulnaye l'a admis dans son *Glossaire* : « *Risse*, hérisson, de l'ital. *rizzo*. Cotgrave en fait un chevreau moissonnier ». Celui-ci traduit effectivement *risses chevreaux* par « fat kids », en commettant une double erreur, de sens et de ponctuation, *risse* fermant la série des oiseaux et *chevreaux* commençant celle du bétail. Burgaud des Marets se rallie à l'hypothèse de Le Duchat, et le *Glossaire* Jannet-Moland nous donne tout simplement : « *Risses*, hérissons ».

à titre de simples épithète : « .... chaffoureurs de parchemins, *prelinguans*, esperrucquetz, clercz de greffe... ».

Le Duchat explique différemment ce nom unique, suivant qu'il est appliqué à un écuyer ou qu'il est pris avec son sens originaire ; 1° Ecuyer tranchant (*prægustator*) ; 2° Chefs de compagnie de judicature.

Ces explications, doublement fantaisistes, ont alimenté pendant deux siècles tous les commentaires (De l'Aulnaye, Jannet-Moland, Burgaud des Marets), alors que Marty-Laveaux se borne à donner le mot sans explication.

Cotgrave a seul entrevu le vrai sens de *prelingant* qu'il explique par « fat, vantard, galant ». Ce terme, propre à Rabelais, est un emprunt du Midi où il est encore vivace : *esperlingant*, propret, élégant, proprement pourléché.

La manie étymologique de Le Duchat (qui tirait *prelingant* de *prælingens*, préguste) a obscurci le sens et l'origine du mot pendant deux siècles.

Viedaze. — Avec le sens de nigaud, ce terme gascon revient fréquemment chez Rabelais et au XVI^e^ siècle. Depuis Le Duchat, on interprète au figuré ce mot par « visage d'âne » (cf. sa note au l. II, c. xv). Cette interprétation erronée (1) se lit encore dans Marty-Laveaux (t. IV, p. 65), qui traduit *Escoutez vietz dazes*, phrase gasconne du Prologue de *Gargantua*, par « écoutez, visages d'ânes », alors que la véritable acception du mot se trouve déjà chez Cotgrave (2).

On lit ce même contresens dans le *Dictionnaire de l'Académie*, et, chose curieuse ! Lespy et Raymond (dans leur *Dictionnaire béarnais*, 1886) répètent encore la vieille erreur : « Gascon, *biedasou*, viédase (visage d'âne) ».

Nous avons relevé, dans une étude spéciale, les lacunes et les méprises de Cotgrave, à côté des renseignements excellents qu'on trouve chez lui, et uniquement chez lui. Tout en constituant une source essentielle pour le vocabulaire de Rabelais, il faut l'utiliser avec discernement. Nous n'en donnerons qu'un seul exemple.

On lit dans son *Dictionnaire* (1611) ce curieux article : « *Massoret*. A spirit, ghost, hobgoblin ».

(1) On lit dans le Trévoux (1704) : « *Viedaze*. Terme injurieux qui, selon Furetière, n'est pas obscène et qui ne signifie autre chose que visage d'âne. Mais à coup sûr, Furetière s'est trompé ».

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 168 à 172.

Le sens d' « esprit malicieux » donné ici à *massoret*, se trouve déjà dans le *Dictionnaire anglois-françois* (1593) de Claude Sainlien, alias Holyband, qui cite cet exemple déconcertant : « Vous avez l'âme d'un *massoret* à travers le corps ». On trouve trois fois le mot avec cette acception bizarre dans Sherwood, le continuateur de Cotgrave (1632) :

Spirit. Esprit, demon, massoret.
Ghost. Massoret.
Hobgoblin. Esprit follet, massoret, herbaut, Rab.

Voici l'explication de cette singulière acception.

Le *Printemps d'Yver* de Jacques Yver est un recueil de nouvelles (1572), dont le cadre est analogue à celui de l'*Heptaméron*. Dans la deuxième nouvelle, le sieur de Bel-Accueil maltraite fort le beau sexe en soutenant que « les femmes sont mises en terre seulement pour servir de malheur aux hommes ». Mademoiselle Marguerite prend alors la défense de la femme ; elle invoque la polygamie orientale, cite Salomon le Sage et conclut :

Il est dit que le Restaurateur (1), ennemi du serpent malin, naistrait de la semence de la femme et non pas de l'homme.

— Ho ! Ho ! quel *interprete* vous estes, mademoiselle, répliqua le sieur de Bel-Accueil ; je crois que *vous avez l'âme de quelque massoret traversée au corps*, voire et des plus subtiles ; mais j'espere que vostre glose se trouvera legere d'un grain.

Le gentilhomme soutient donc que la noble demoiselle est si bien au courant de la sainte Ecriture qu'on dirait que l'âme d'un *massoret*, — d'un glossateur de la Bible, — lui a traversé le corps, c'est-à-dire qu'elle est un *massoret* en personne.

Notre lexicographe s'est donc tout simplement mépris lorsqu'il a traduit : « Vous avez l'âme d'un *esprit* (ou d'un *revenant*) à travers le corps ». Sainlien a dû ignorer l'acception proprement dite du terme *massoret* pour arriver à une pareille interprétation. Le non-sens passa tel quel chez Cotgrave et chez son collaborateur Sherwood.

On voit avec quelles précautions il faut utiliser les renseignements des anciens lexicographes. Les nombreuses bévues qu'on trouve dans Cotgrave ont généralement passé chez Oudin et ses successeurs.

(1) C'est-à-dire le Régénérateur.

CHAPITRE III

TERMES UNIQUES ET RARES

Un des derniers éditeurs de Rabelais, feu Marty-Laveaux, a spirituellement remarqué que le meilleur commentateur de Rabelais, c'est Rabelais lui-même. En effet, l'auteur de *Pantagruel* revient souvent sur ses idées, s'y complaît, en fait le tour, mettant ainsi en relief les nuances les plus délicates de sa pensée. La simple juxtaposition des passages parallèles éclaire d'un jour inattendu l'acception spéciale d'un terme. Le *Glossaire-Index*, ajouté à l'édition Marty-Laveaux, malgré ses lacunes, est un instrument de recherche précieux, et une concordance définitive serait d'un grand secours pour la compréhension du vocabulaire rabelaisien.

On rencontre pourtant, dans l'œuvre de Rabelais, nombre de termes isolés ou rares, sur lesquels il n'a jeté aucune clarté. Ces enfants abandonnés de son lexique nous laissent dans l'embarras, lorsqu'il s'agit d'établir leur filiation et leur origine. Pour certains vocables, absolument inconnus en dehors de Rabelais et dont nous ignorons jusqu'au sens, cet embarras devient inextricable. Heureusement, les cas de ce genre sont peu nombreux et, dans les pages qui suivent, nous essaierons d'en restreindre encore le nombre.

I. — Hapax legômena.

Nombre de termes ne reviennent qu'une seule fois, sous la plume du Maître, et la plupart d'entre eux sont restés confinés dans son œuvre. Nous avons déjà cité au cours de nos recherches, quelques exemples : *arme* (= âme), *jarus*, *prelingant*, *tintalorisé*. Ajoutons-y les suivants :

Aubelière. — Gargantua enfant s'est fait des chevaux de bois avec toutes sortes de branches d'arbres, et, comme les hôtes de son père lui demandaient où étaient les écuries, il les fit monter au haut de la maison pour leur montrer ses chevaux

factices (l. I, ch. XII) : « Eulx en ce pas descendens tous confus, il demanda : Voulez-vous une *aubeliere*? Qu'est ce? disent ilz.

— Ce sont (respondit il) cinq estroncz pour vous faire une *museliere* ».

C'est-là un dérivé aussi factice que les chevaux même de Gargantua. Son point de départ est *aube de bast*, bande du bât reliant les arçons (l. IV, ch. XIII), avec la finale de *muselière*, impliquant ainsi la demande et la réplique plaisante du jeune géant.

BRASSIER. — Rabelais désigne ainsi un genre de fronde qu'on maniait à l'aide du bras : « Les aultres bergiers et bergieres... y viendront avec leurs fondes et *brassiers* » (l. I, ch. XXV).

C'est une forme languedocienne : *brassié*, qui travaille des bras, mais le sens technique que ce mot a chez notre auteur reste inconnu. Cotgrave rend *brassier* tantôt par fronde (*sling*) et tantôt par gourdin (*cudgel*), la dernière acception reste sujette à caution.

Brassier serait donc pour *fonde brassiere*, à l'exemple de *jarretier*, devenu plus tard *jarretière*.

ESTRINDORE. — Sorte de danse et air de danse (l. II, ch. XI) : « ... à danser l'*estrindore* au diapason ».

Cotgrave l'explique par « A kinde of Brittish daunce ». C'est la *standelle d'Angleterre* que mentionne du Fail (t. II, p. 123), à côté du languedocien *estandaro*, ancienne danse mentionnée par Brueys (Mistral).

La forme rabelaisienne suppose l'influence analogique de *tout frelore*, danse alors à la mode (1), ou celle d'*estringole*, sorte de ronde qu'on lit vers la même époque dans la *Farce de Calbain* :

Calbain en chantant :
En dure, en d'*estringue*, en nos maisons,
Et d'*estringole* Marion.
(*Anc. Théâtre*, t. II, p. 142).

En moyen français, *estandelle* ou *estendart* désigne le pavillon d'un lit et le linge qu'on étend, l'étendage, dans un document de 1391 (dans Gay) : « Huit nappes de hostel, une autre *estendelle* de fin linge ».

HABALINÉ. — Ce mot est associé a *folfré* (cité ci-dessus), pour exprimer le grand ahurissement du peuple parisien à la vue des faits et gestes de Gargantua. C'est un dérivé du langue-

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 204-205.

docien *balin* (*-balet*), confusément, en désordre. L'aspiration initiale est purement graphique et propre à Rabelais. Les deux termes employés par notre auteur pour peindre la profonde consternation des Parisiens, et qui ont tant embarrassé les commentateurs, sont en realité des métaphores : l'une, tirée de la musique, peint le plus haut degré d'intensité ; l'autre exprime le branle ou le balancement, d'où une attitude chancelante. C'est ainsi que *solfié* fait allusion au trouble de l'âme et *habaliné*, à l'ébranlement du corps ; les deux, réunis, représentent un complet bouleversement, physique et moral.

Henilles. — Un des ouvrages de la Bibliothèque de Saint-Victor porte ce titre : « Les *Henilles* de Gaietan ». L'explication dubitative de Le Duchat — « *Henilles*, pour *anilia*, contes de vieilles peut-être » — a passé dans les Glossaires de De l'Aulnaye et de Jannet-Moland. C'est une hypothèse en l'air.

Le mot *henille* est tout simplement l'anc. fr. *enille*, *anille*, béquille, vieux mot encore usuel au XVI^e^ siècle et toujours vivace dans les patois. Le cardinal Caietan est l'auteur d'un traité *De auctoritate Papæ et Concilii* : les « béquilles » feraient ainsi allusion aux deux autorités infaillibles de l'Eglise catholique, le Pape et les Conciles, invoqués par Caietan, qui avait inutilement tenté de ramener Luther au catholicisme.

Gaudepisé. — Dans un coq-à-l'âne (l. II, ch. XIII) : « ... caillebotes assimentées, prelorelitantées et *gaudepisées* comme est la coustume du pays ». Cotgrave s'est mépris, en identifiant la dernière de ces épithètes avec l'anglais *codpeeced*, portant une braguette. C'est un dérivé de *godepie*, morue (1), qui signifie séché comme la morue, ce que Rabelais exprime ailleurs par *stocfisé* (l. IV, ch. XXXV).

Prelorelitanté. — Dérivé factice d'un refrain de chanson populaire : *prelorelitantaine*, *prelorelitanton*. On lit, dans une chanson poitevine, la variante : *la prelintintaine*, *la prelintinton* (2). Le sens vague que comporte un dérivé aussi fantaisiste a sa place toute indiquée dans le coq-à-l'âne déjà mentionné.

II. — Mots rares.

Leur nombre paraît moins considérable que celui des vocables précédents. Cela ne diminue en rien leur intérêt, au contraire.

(1) Voy. *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. V, p. 39.
(2) Bujeaud, *Chants des provinces de l'Ouest*, t. I, p. 66.

En voici quelques-uns qui méritent de nous arrêter, en dehors de ceux déjà mentionnés (comme *jarus*) :

Bourrabaquin. — Grand verre à boire, nom cité cinq fois par Rabelais qui lui donne parfois l'épithète de « monachal », c'est-à-dire de forte dimension et d'origine monastique. En effet, ce terme, inconnu en dehors de notre auteur, est un vocable de clerc (1), remontant au nom propre *Mourabaquin* ou *Amorabaquin*, comme Froissart appelle le sultan Amourath (ou tout grand Seigneur turc), nom qui a fini par désigner, dans les Sotties, dès le xv^e^ siècle (2), le matamore, rôle qui a laissé une trace dans un passage du *V^e^ livre* (ch. xlvii).

En partant du sens historique d'*Amorabaquin*, ce nom du sultan, devenu *bourrabaquin* sous une influence analogique (3), a été appliqué à un grand verre de forme rare — en guise de canon ou de corne (nous dit Cotgrave) — surnommé ainsi en quelque sorte le sultan des verres.

Césarin. — Dans l'expression « tondu *à la cæsarine* », appliquée à la coiffure de Janotus de Bragmardo (l. I, ch. xviii).

Un glossaire rabelaisien du xvii^e^ siècle, l'*Alphabet de l'Auteur françois* (1663), donne de notre expression un long commentaire, dont voici l'essentiel : « *Tonsure cesarine*, tonsure fenestrée ainsi que nos premiers roys et entr' autres Clodion le Chevelu... Or, elle s'appelle *cesarine*, à cause de Jules César... ainsi qu'on lit en Suetone... Rabelais représente magister Janotus aussi bien peigné, rasé et testonné au l. I, ch. xviii ».

Cette explication a été répétée depuis Le Duchat jusqu'à Burgaud des Marets.

Tout récemment, le regretté Sturel avait essayé d'éclaircir l'expression « tondu *à la césarine* », en la rapprochant d'une formule analogue qu'on trouve dans la relation de l'*Entrée du Roy à Lyon* en 1548. On y lit : « la teste à cheveux crespez *à la cesarienne* », appliquée à des pages lucquois.

C'est évidemment aux Césars et non à Jules César, ajoute Sturel, que se rapporte cette allusion et il finit en se demandant si l'expression citée a ou non du rapport avec celle de Rabelais (4).

(1) Voy., pour plus de détails, notre article dans *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 454 à 458.
(2) Cf. ci-dessus, t. I, p. 328.
(3) Celle du synonyme *bouraquin*, antérieurement attesté.
(4) *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 473-474.

Nous croyons être à même de résoudre la question. Dans l'expression de Rabelais, comme dans celle citée par Sturel, *cæsarine* ou *cesarienne* ne se rattache ni à Jules César ni aux Césars romains, mais uniquement au César du XVI^e^ siècle, à Charles Quint. En voici la preuve :

Dans la *Chronique du Roy François I^er^ de ce nom* (publiée par Guiffrey en 1860), chronique qui embrasse à peu près tout le règne de François I^er^ (1515-1542), il est question de l'Entrée de l'empereur Charles Quint à Orléans en sept. 1537. On y lit ce passage qui décide la question (p. 282) : « Apres marchoyent la garde de Monsieur le bailly d'Orleans, qui estoyent vingt cinq hommes beaulx, jeunes, fors et alaigres, à pied tous. Lesquelz estoyent *tondus à la cesarine*, portans longues barbes forchées à l'italienne jusques au meilleu de la poitrine (1) ».

Le document que nous venons de citer éclaire complètement l'expression rabelaisienne.

De plus, *cesarin*, comme synonyme d'*impérial*, par allusion à Charles-Quint, se rencontre chez Rabelais même, parmi les épithètes dont Pantagruel blasonne Triboulet (l. III, ch. XXXVIII) : « Fol auguste, fol *cæsarin*, fol imperial... ».

Rabelais, en attribuant ironiquement à Janotus une coiffure à la Charles Quint, ajoute un trait piquant au portrait de l'immortel pédant.

INDAGUE. — Ce terme n'est pas attesté antérieurement à Rabelais, qui s'en sert deux fois (l. I, ch. IX, et l. III, ch. XXVIII). Voici le premier passage : « J'entends bien que lisans ces motz, vous mocquez du vieil beuveur, et reputez l'exposition des couleurs par trop *indague* et abhorente ».

Cotgrave rend ce mot par « dishonest, unworthie, filthie, base, vile », c'est-à-dire deshonnête, vilain, sens passé chez Oudin qui l'explique par « dishonesto, torpe, brutto ».

Le Duchat remarque à ce propos : « Le mot *indague*, dans la signification la plus vraisemblable, se dit proprement d'un homme qui, dans un pays comme l'Espagne, où les gentilshommes portent la *dague*, paraitroit en public sans *dague au*

(2) Nous ne savons d'où Cotgrave a tiré son explication : « Tondu *à la cesarine*. Cut or powled round with, or like a dish (an old fashion yet in use with some old men) ». Le lexicographe anglais y voit une manière de coiffure ancienne encore en usage chez quelques vieillards de son temps.

côté : et c'est de là, qu'en France, on le dit d'un homme décontenancé et de mauvaise grâce ».

Cette explication se lit déjà dans le *Trésor* de Borel (1655) : « *Indague* se prend aussi pour un homme décontenancé », en renvoyant, quant à son origine, à *indaguer*, rechercher.

Ce sens et cette origine, également contestables, se retrouvent chez les commentateurs (Marty-Laveaux), et le glossaire de Jannet-Moland renchérit en écrivant : « *Indaguer*, chercher, rechercher, d'où l'adjectif *indague*, maniéré, recherché, subtil ».

Véritable cercle vicieux où tout est faux. C'est pour le besoin d'une étymologie absurde qu'ont été forgées les acceptions données au mot par Le Duchat et Jannet-Moland.

Tout d'abord, le français du XVI^e^ siècle ignore un verbe *indaguer*, qu'on ne rencontre que dans l'*Epistre du Limousin*, «grand excoriateur de la langue latiale », c'est-à-dire dans une pièce factice farcie de latinismes. Quant à la dérivation proposée par Le Duchat — *indague* ou *sans dague* — elle n'est pas plus sensée, bien qu'elle ait été souvent répétée (1).

Le sens essentiel d'*indague*, déjà indiqué par Cotgrave, est ainsi précisé par De la Noue, dans son *Dictionnaire des rimes* (p. 53) : « Cela est *indague*, c'est comme qui diroit deshonneste, indigne et vilain ».

L'expression « cela est bien *indague* » se lit effectivement dans une chanson du recueil de Lincy (t. II, p. 158), et le vocable lui-même, sous la forme parisienne *indagre*, dans l'*Agréable Conférence* de 1659 : « Guiebe soit l'*indagre* et l'incivil » (éd. Rossel, p. 22).

Ce mot répond à l'ital. *indaco*, indigo, et, au figuré, pingre, dans les locutions quasi proverbiales : *Che è egli indaco! O che è indaco!* « Ce qu'il est vilain ! Oh, qu'il est vilain ! » qu'on dit à l'épicier qui débite une quantité trop petite ou qui la pèse

(1) Par Fleury de Bellingen (*Etymologie des Proverbes françois*, 1656, p. 152) et surtout par le *Dict. de Trévoux* (1770) : «*Indague*. Vieux mot qui signifiait autrefois un homme mal mis et mal vestu, ou decontenancé, parce que c'estoit alors la mode de porter la *dague* au costé, de sorte que celui qui sortoit *sans dague* estoit appellé *indague*, c'est-à-dire sans ajustément, sans grâce et sans contenance ».

Cf. Saint-Amant, l'*Albion* (t. II, p. 467 des *Œuvres*) :

Il en aura dans le flanc,
L'infâme qu'il est, l'*indague!*
Et je croy qu'un coup de dague
En tireroit moins de sang.

trop juste : *Par che pesi l'indaco,* on dirait qu'il pèse de l'indigo !

Cette acception métaphorique de « vilain » répond exactement au sens du passage rabelaisien (*indague et abhorrent*, vilain et répugnant) et à celui de la mazarinade parisienne du XVII^e^ siecle (*indagre et incivil*, vilain et malpoli). Si Rabelais est le premier qui en ait fait usage, il a dû souvent l'entendre chez les boutiquiers pendant ses séjours répétés en Italie.

LOUCHET. — Mot resté jusqu'ici inexpliqué, dans ces deux passages : « ... *louchetz* des balles de Lucestre » (l. II, ch. XII), et (l. IV, ch. VI), où il désigne un groupe de ballots.

C'est un terme de draperie rouennaise ou picarde, que notre auteur a retenu d'un de ses voyages. Vers la même époque, un document de Béthune mentionne en 1539 « un *louchet* de cordelle » (Voy. Godefroy) : Ce *louchet*, pelote de fil, est la prononciation picarde du vieux français *loissel*, même sens.

LIMESTRE. — « Les louchetz des balles de *Limestre* », lit-on chez Rabelais (l. IV, ch. VI), à côté de « louchetz des balles de *Lucestre* » (l. II, ch. XII), et les commentateurs se sont demandé si la dernière leçon n'était pas la seule exacte, représentant la prononciation vulgaire du nom anglais *Leicester*, comté renommé pour ses étoffes de laine (1).

Ce terme du XVI^e^ siècle a été employé par Régnier, et, à ce titre, il figure dans le *Dictionnaire général*, qui dit à ce propos : « *Limestre*. Origine incertaine ; le *Dictionnaire de Trévoux* le tire du nom de celui qui en a fait le premier ».

L'indication un peu vague de Ménage renvoyait à l'Espagne, et Regis a parfaitement précisé dès 1839 cette origine. C'est l'espagnol « *limiste* de Segovia », dont parle déjà *Don Quichotte* (II^e^ partie, ch. XXXIII) et que le *Dictionnaire de l'Académie Espagnole* définit ainsi : « *Limiste*, el panno de primera suerte, mas fino et perfectamente trabajado, que se fabrica en Segovia ».

Cependant, comme ce dernier nom n'a pas d'origine indigène, il est à présumer qu'il vient, tout comme le français *limestre*, de l'étranger.

(1) Ménage donne sur *Limestre* le renseignement suivant : « On dit que les serges de *Limestre* ont été ainsi appellées du nom de celui qui en a fait le premier : ce qui est dit sans preuve. Ce sont serges drapées, croisées qui se font aujourd'hui à Rouen et à Darnetal proche de Rouen ; et qui se faisoient aussi autrefois en Espagne, et elles se font de fine laine d'Espagne ».

Or, voici deux passages tirés de l'*Ancien Théâtre anglais* publié par Dodley (1):

> Yelding forth fleeces stopled with such wood,
> A *Lemster* cannot yield more finer stuff...
> (*Friar Bacon and Friar Bungay*)
>
> . . . . . far more
> Soft than the finest *Lemster* ore (= wore)
> (Herrick, *Hesperides*, 443).

Le premier passage fait allusion aux fins tissus fabriqués à *Lemster*, c'est-à-dire *Leominster* ou *Limster*, vieille ville d'Angleterre qui fait encore aujourd'hui un important commerce de laines. Dans le deuxième, *Lemster* désigne directement le drap fin de Limestre, sens qui répond à celui du terme français et anglais.

Cette origine géographique est mise hors de doute par un article du *Compte royal de David Blandin* de 1560 : « Trois aulnes et demye de *drap noir de Limestre* pour faire un manteau à la reystre pour ledit seigneur [le roy], à 9 l. l'aulne (2) ».

Le *limestre* de Rabelais doit ainsi être placé à côté des termes analogues (tels que *lucestre et ostade*) qu'on rencontre également dans son roman et qui ont pénétré en français par le commerce avec l'Angleterre.

Tanquart. — Voici les deux passages où on lit ce terme : « Tenez, nostre amé, plein *tanquart* de fin meilleur » (l. IV, ch. xxii) et « Les officiers de gueulle... apporterent *tanquars*, frizons, flacons, tasses... » (l. IV, ch. lxiv). Le mot est encore vivace en anglais : *tankard*, pot à bière.

Le vocable suppose une forme primitive *tanque*, laquelle survit effectivement en Bretagne : « *Tonque*, nom d'une sorte de vase ». En ancien français, *estanque* désignait une écluse ou un réservoir, et c'est là l'origine de notre mot. La forme abrégée, par la perte de la syllabe initiale (3), se trouve également dans le Midi : *tanco*, *tonco*, réservoir, à côté d'*estanco*, *estonco*.

Rabelais doit donc le terme *tanquart*, attestée pour la première fois dans son *Pantagruel*, à un patois breton ou normand. C'est primitivement un terme nautique, à l'exemple du syno-

(1) *Ancient Plays*, t. VIII, p. 220 et 443. Nous devons cette communication à l'obligeance du regretté rabelaisant anglais W.-F. Smith.

(2) Gay, *Glossaire archéologique*, v° *drap*.

(3) La même aphérèse est inhérente à *toupon*, bouchon (l. I, ch. vii), pour *estoupon*, d'*estouper*, boucher.

nyme *frison*, que Cotgrave rend précisément par *dutch tankard* ou pot hollandais.

Voilà les mots rares qu'une exploitation systématique de la mine lexicologique de Rabelais nous a permis de recueillir. Nous n'avons d'ailleurs voulu qu'amorcer ici un sujet fécond, dont nous avons donné ailleurs des applications nombreuses et variées (1).

(1) Voy. notre série, intitulée *Rabelæsiana*, dans la *Rev. Et. Rab.*, t. VI à X (1908 à 1912), et dans la *Rev. XVIe siècle*, t. I (1913).

CHAPITRE IV

RÉSIDU OBSCUR

Un lexique aussi vaste que celui de Rabelais, et constitué d'éléments aussi divers, abonde naturellement en obscurités et en incertitudes. Bien que nos recherches en aient circonscrit le nombre et la portée, il en subsiste et il en subsistera toujours.

Nous en avons soigneusement consigné les traces dans chacune des catégories lexicologiques que nous avons passées en revue.

Rappelons ces deux exemples:

Le terme d'architecture *portri* a jusqu'ici résisté à tous les efforts pour en éclaircir le sens et l'origine. Suivant le texte du livre posthume (ch. XLII), ce néologisme technique désigne une colonne arrondie. L'auteur met le terme dans la bouche des *modernes architectes* du temps, c'est-à-dire des architectes italianisants vers 1550. Comme ceux-ci avaient adopté à cette époque les innovations venues d'outre-monts, on pourrait supposer que *portri* en est une. Il n'en est rien. L'italien ne connaît que *porteria*, pendant du moyen français *porterie*, loge de portier.

Or, comme ce sens est en l'espèce inadmissible, *portri* serait-il une transcription erronée, une de ces coquilles dont fourmille le *V^e^ livre?* Mais, dans cette hypothèse, on n'entrevoit pas quelle en serait la forme authentique.

Le cas d'*averlan* est moins compliqué, mais tout aussi délicat. C'est un mot du terroir angevin, dont Rabelais offre les premiers témoignages. Ce terme se rencontre aussi en Normandie et ailleurs, mais partout avec des acceptions à coup sûr secondaires. Nous continuons à ignorer et son sens primordial et le pays auquel il appartient en propre. Cette double lacune rend illusoires les hypothèses qu'on a présentées jusqu'ici sur l'origine de ce vocable particulier au Nord de la France (1).

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p, 453 à 456.

On le voit, ce sujet est fort complexe. Bornons-nous ici à quelques considérations générales.

L'œuvre de Rabelais, image de la vie intégrale et des connaissances encyclopédiques de la Renaissance, est écrite dans une langue unique, d'une richesse et d'une variété infinies. Nous avons montré que toutes les époques d'évolution linguistique et tous les pays ont contribué à en élargir le domaine.

Dans ces conditions, les inconnues, il va sans dire, n'y manquent pas, et il est plutôt surprenant que leur nombre reste relativement assez limité.

Discernons-y ces deux cas :

1° Le sens et la forme du mot nous échappent également. Ces inconnues totales sont fort rares. Citons-en, comme exemple, *poudrebif* (l. III, ch. xxvi), une des innombrables épithètes que Frère Jean donne à Panurge, épithète parallèle à *brandif*. C'est un *hapax*, absolument isolé en dehors de Rabelais et, dans son œuvre même, sans variante aucune. Est-ce un mot réel? est-ce une coquille? On l'ignore !

2° Le mot nous est connu, mais le sens reste incertain, par exemple pour le mot *bauduffe*.

Ce mot revient deux fois, sous la plume de Rabelais, avec des acceptions radicalement différentes : « Je me torchay de foin, de paille, de *bauduffe*, de bourre de laine » (l. I, ch. xiii) et « La *bauduffe* de thesauriers » (l. II, ch. vii).

Dans le premier passage, les commentateurs ont admis, on ne sait trop pourquoi, l'acception donnée par Le Duchat : « De l'ital. *batuffolo*, un torchon ou torchon à laver les écuelles, une lavette, en esp. *estopajo*, parce que souvent ce torchon est d'étoupe ».

Cette explication, absurde aussi bien comme point de départ que comme aboutissement, a été généralement adoptée (1).

Quoi qu'il en soit, cette acception n'est pas applicable au second passage. Le Duchat et De l'Aunaye donnent à ce second *bauduffe* le sens de « toupie » (qui est effectivement celui du langued. *baudufo*), en le motivant ainsi : « Comme les fonctions de trésoriers de France ne sont ni fréquentes ni difficiles à remplir, Rabelais donne à ses officiers, le plus souvent désœuvrés, une toupie pour s'amuser ».

(1) De l'Aulnaye : « *Bauduffle*, étoupe grossière ». — Burgaud des Marets : « *Bauduffe*, lavette d'étoupes ». — Marty-Laveaux : « *Bauduffe*, étoupe ».

Burgaud des Marets propose à son tour une autre explication: « *Bauduffe* s'est dit dans le sens de *baudruche* », ce qu'affirme également le glossaire Jannet-Moland. Mais cette synonymie ne repose sur rien.

Pour comble de confusion, Cotgrave donne à notre mot deux autres sens, qui n'ont rien de commun avec les passages rabelaisiens : « *Bauduffle*. The great rush (« jonc ») wherewith poor houses are thached; — also litter (« fumier »), bedungued straw ».

En somme, cinq acceptions, à savoir: 1° Etoupe ; 2° Baudruche ; 3° Jonc dont on couvre les maisons pauvres ; 4° Litière ; 5° Toupie.

De ces cinq acceptions, la dernière est seule réelle (*baudufo*, toupie, dans le Midi), mais elle ne s'applique à aucun des deux passages cités ci-dessus.

Il est donc permis de conclure que les acceptions données à *bauduffe* par les commentateurs, sont ou controuvées — comme étoupe ou lavette d'étoupe et baudruche — ou (comme toupie) n'ont aucun rapport avec notre texte, alors que les sens fournis par Cotgrave restent sujets à caution. Malheureusement, aucune donnée positive ne vient éclaircir ces obscurités.

Nous avons déjà mentionné les nombreuses lacunes que présente la liste des jeux de Gargantua tant sous le rapport de la forme que sous celui du sens. Des mots parfaitement clairs désignent des jeux qu'on n'est pas encore parvenu à identifier, tellement grande est la variabilité de ces éléments traditionnels de l'enfance.

Chaque branche de l'activité humaine, dont il est question dans notre roman, recèle quelques lacunes de ce genre que le progrès des études lexicographiques pourra seul combler.

Livre Troisième

ÉLÉMENTS PSYCHOLOGIQUES

Les éléments psychologiques représentent les côtés affectifs du langage d'un écrivain, sa manière de voir et de sentir tout ce qui donne à son style de la vie et du relief. On a jusqu'ici négligé cette partie si intéressante du vocabulaire, en n'y voyant que des figures de rhétorique, alors qu'il s'agit en fait de l'aspect le plus original, le plus personnel d'un auteur.

Et lorsque cet auteur est un écrivain de génie, les images qu'il préfère, les proverbes qu'il emploie, les serments et les jurons qu'il met dans la boucle de ses personnages, acquièrent une portée singulière, car ils reflètent sa conception du monde et de la société.

On verra que, chez Rabelais, ces éléments psychologiques sont à la fois personnels et traditionnels, qu'ils portent le cachet de son génie en même temps qu'ils trahissent une familiarité peu commune avec les trésors populaires de son temps.

Ces chapitres de psychologie linguistique fourniront ainsi le pendant des traits traditionnels déjà étudiés. Nous y remarquerons la même abondance et la même variété.

La métaphore d'une part et la parémiologie de l'autre forment un ensemble d'une originalité puissante et d'une importance sans pareille.

Comme les proverbes et les dictons ont déjà été traités, il nous reste à envisager les autres éléments psychologiques, à savoir : les images et les métaphores, les comparaisons et les similitudes, les serments et les jurons.

PREMIÈRE SECTION

IMAGES ET MÉTAPHORES

La vision de Rabelais est profonde, son horizon presque illimité. Aucun autre écrivain, si ce n'est peut-être Victor Hugo, n'en a égalé l'intensité et la force.

Cette vision du grand Tourangeau, d'une netteté de contours et d'une vivacité incomparables, n'a d'égale que son savoir sans bornes et sa virtuosité verbale hors de pair. Rien n'échappe à la pénétration de son regard pas plus qu'à la profondeur de son intelligence, et son talent d'écrivain a su donner à cette moisson d'idées une forme impérissable et définitive.

Les images de Rabelais sont tantôt développées, tantôt de courte dimension et tantôt concentrées en un mot coloré et évocateur, un mot-image, une métaphore. Les unes et les autres ont leur source dans la nature vivante ou morte, dans toutes les sphères de l'activité humaine. De là une diversité prodigieuse qu'il importe de classer.

Mais avant d'y procéder, certaines questions préliminaires s'imposent à notre attention.

I. — Exemples et théories.

Commençons par rechercher quelle conception Rabelais et les écrivains de son temps avaient de la métaphore.

En parlant de la manière « comment Gargantua employait le temps quand l'air estoit pluvieux », Rabelais fait remarquer que le jeune géant et son maître Ponocrates « estudioient en l'art de paincture, et sculpture : ou revocquoient en usage l'anticque jeu des tables... En y jouant, recoloient les passaiges des auteurs anciens és quelz est faicte mention ou prinse quelque *metaphore* sus iceluy jeu » (l. I, ch. xxiv).

C'est là une première application de la technologie au langage et une première mention des avantages à en tirer pour l'enrichissement du vulgaire.

Panurge expose ailleurs la « Caballe monastique en matiere de beuf sallé » et, s'adressant à Frère Jean, lui dit (l. III, ch. xv) : « Tu aymes les souppes de prime : plus me plaisent les souppes de levrier, associées de quelque piece de *laboureur sallé* à neuf leçons. — Je te entends (respondit frere Jean). Ceste *metaphore* est extraicte de la marmite claustrale. Le *laboureur*, c'est le beuf qui laboure ou a labouré : à neuf leçons, c'est-à-dire cuyct à perfection ». Et nous avons ici une de ces métaphores monastiques, qui abondent dans le roman et revêtent souvent la forme proverbiale.

Enfin, dans l'ancien Prologue du *Quart livre* : « *Crocquer pie* signifie certaine joyeuseté par *metaphore* extraicte du prodige qui advint en Bretaigne peu de temps avant la bataille donnée près sainct Aubin du Cormier » (1).

Après Rabelais, passons aux écrivains de son temps.

Du Bellay, dans son *Illustration* (1549), recommande instamment aux auteurs la fréquentation des artisans, des *méca-niques* (comme il les appelle), des hommes de métier et des artistes, pour leur emprunter des métaphores pittoresques : « Encores te veux je advertir de henter quelque fois, non seulement les Sçavans, mais aussi toutes sortes d'Ouvriers et gens Mechaniques, comme Mariniers, Fondeurs, Peintres, Engraveurs et autres, sçavoir leurs inventions, les noms des matieres, des outilz, et les termes usitez en leurs Arts et Mestiers, pour tyrer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses » (2).

On sait que Henri Estienne consacre une bonne partie de son livre sur la *Précellence de la langue françoise* (1579) aux diverses sources de la métaphore. Nous avons déjà exposé ses idées concernant la volerie ou faucon:erie, et nous y reviendrons plus loin à propos d'autres sources métaphoriques.

(1) Cf. aussi *Briefve Declaration* (1552) : « Les *ferremens de la messe*, disent les Poictevins villageoys, ce que nous disons ornemens, et le *manche de la paroece*, ce que nous disons le clochier, par *metaphore* assez lourde ».

Ce commentaire vise le passage suivant (l. IV, ch. xvi) : « Interrogées sus les causes de cestuy pendaige respondirent qu'ils avoient desrobé les ferremens de la messe, et les avoient mussés sous le manche de la paroece. — Voy là, dist Epistemon, parlé en terrible *allegorie* ». On sait que l'allégorie consiste en une suite de métaphores.

(2) *La Deffence et Illustration de la langue françoyse*, éd. Chamard, p. 303.

Estienne Pasquier, dans une de ces *Lettres*, a repris à son tour le conseil donné par du Bellay et Ronsard sur la métaphore technique. En parlant de « celui qui desire reluire par dessus les autres en sa langue », l'excellent historien et critique ajoute (l. II, lettre XII[e]) : « Je veux encore qu'il... contemne nul, quel qu'il soit, en sa profession : pour parler du fait militaire qu'il halene les capitaines et guerriers ; pour la chasse, les veneurs ; pour les finances, les tresoriers ; pour la pratique, les gens du palais ; voire jusques aux plus petits artisans en leurs arts et manufactures : car comme ainsi soit que chaque profession nourrisse diversement de bons esprits, aussi trouvent-ils, en leur sujet, des termes hardis, dont la plume d'un homme bien escrivant sçaura faire son profit en temps et lieu, et peut estre mieux à propos que celui dont il les aura appris ».

Mais personne n'a parlé de la métaphore au XVI[e] siècle avec plus de vérité et de profondeur que l'illustre auteur des *Essais*, qui lui a consacré une des plus belles pages de son œuvre : « En nostre langage je treuve assez d'estoffe, mais un peu faulte de façon : car *il n'est rien qu'on ne feist du jargon de nos chasses et de nos guerres, qui est un genereux terrein à emprunter ;* et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le treuve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoreux suffisamment ; il succombe ordinairement à une puissante conception : si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit soubs vous, et fleschit, et qu'à son default le latin se presente au secours, et le grec à d'aultres. D'aulcuns de ces mots que je viens de trier, nous en appercevons plus malayseement l'energie, d'autant que l'usage et la frequence nous en ont aulcunement avily et rendu vulgaire la grace ; comme en nostre commun, il s'y rencontre des phrases excellentes, et *des metaphores, desquelles la beauté flestrit de vieillesse, et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire :* mais cela n'oste rien du goust à ceulx qui ont bon nez, ny ne deroge à la gloire de ces anciens aucteurs qui, comme il est vraysemblable, meirent premierement ces mots en ce lustre » (l. III, ch. v).

2. — Métaphores livresques.

La question des emprunts, dans l'ordre des idées, est épineuse. Elle est particulièrement délicate en ce qui touche les

métaphores. Plus d'une se retrouve dans différents idiomes, de même que certaines manières de voir, simples et naturelles, sont communes à plusieurs peuples.

Rabelais se sert de l'expression « les *aboys* de l'estomac » (l. I, ch. XXIII), à côté de: « Mon estomac *aboye* de male faim comme un chien » (l. III, ch. XV).

Le poète romain Horace, dans une de ses *Satires*, avait écrit bien avant lui (l. II, ch. II):

Cum sale panis
Latrantem stomachum bene leniet...

L'ancien grec ὑλακτέω, aboyer, s'appliquait également aux grondements de l'estomac affamé, et un des poètes de l'*Anthologie* l'emploie avec ce sens figuré.

Est-ce à dire que Rabelais ait tiré son expression imagée du latin ou du grec? Il n'en est rien. Cette métaphore, simple et naturelle, s'est imposée à l'attention des écrivains indépendamment du temps et de l'espace. Rabelais dira tout aussi bien (suivant une image analogue): « Mon estomach *brait* de male rage de faim » (l. V, ch. XXXI), à côté de « Je *brame* par Dieu de male rage de faim » (l. III, ch. XV).

Voici un autre exemple.

Dans la lettre de Gargantua à son fils Pantagruel, on lit cette curieuse image (l. III, ch. XLVIII): « Filz trescher (dist Gargantua), je vous en croy, et loue Dieu de ce que à vostre notice ne viennent que choses bonnes et louables, et que *par les fenestres de vos sens rien n'est on domicile de vostre esprit entré* fors liberal sçavoir ».

Un éminent rabelaisant anglais, le regretté W.-F. Smith, remarque à ce sujet : « Cette métaphore se trouve chez le prophète Jérémie (XI, 21), puis chez Cicéron (*Tuscul. Disp.*, I. § 46) » (1).

Or, le verset du prophète dit simplement: « Parce que la mort est montée *par nos fenestres*, qu'elle est entrée *dans nos maisons* pour exterminer nos enfants » (*quia ascendit mors per fenestras nostras...*). Et Cicéron s'exprime à son tour: « Eæ partes quæ quasi *fenestræ* sunt animi ».

Aucun de ces rapprochements n'est pertinent. Pour le prophète, *fenêtre* garde son acception matérielle, et pour Cicéron, il s'agit d'une simple comparaison. Par contre, chez Rabelais, la métaphore — *les fenestres de vos sens* — a été amenée par le verbe

(1) *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 375-376.

entrer et complétée par cette image parallèle : *le domicile de vostre esprit*. Notre auteur dira ailleurs (éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 162) : « les *fenestres* de nos yeux »...

Il faut donc, dans cet ordre d'idées, que la matérialité de l'emprunt soit évidente pour entraîner la conviction. Sous le bénéfice de ces réserves, voici quelques images rabelaisiennes d'origine livresque qui ont reçu chez lui une application fréquente et une tournure particulière :

1° Hébraïques. — Rabelais se sert deux fois de l'expression biblique *Au poids du sanctuaire*, c'est-à-dire suivant l'étalon gardé dans le temple de Jérusalem (*Exode*, ch. xxx, v. 13), d'où, au figuré, rigoureusement, scrupuleusement : « Les Germains prisoient *au poix du sanctuaire*... le conseil des vieilles » (l. III, ch. xvi) et « ... pesez ces mots *au pois du sanctuaire*... » (*Pant. Progn.*, ch. v).

Au *Quart livre*, on rencontre fréquemment, comme qualificatif, le nom de Dieu : « Ceste *vague de Dieu* enfondrera nostre nauf » (ch. xix) ; « ... quelque bon et grand *vent de Dieu*... » (ch. xliv).

Ces expressions dénotent le plus haut degré d'excellence ou de perfection. Elles remontent à une métaphore biblique, dont on trouve l'explication dans Henri Estienne (1).

Des écrivains du xvi[e] siècle, un seul, Des Périers s'est servi d'une image analogue (nouv. xlv) : « Il n'avoit pas la clef de la cave, mais il se prend à *belle serrure de Dieu* et la rompt très bien à grands coups de marteau... ».

C'est là une application facétieuse qui rappelle les exemples analogues dans Rabelais : « belle *cuisine de Dieu* » (l. IV, ch. x) et « belle petite *pillule* agregative *de Dieu* » (l. V, ch. xxx).

La Monnoye (2) commente Des Périers, en citant plusieurs

(1) « En quelques lieux une chose est dicte estre *de Dieu*, quand elle est plus excellente que les autres de son espece, ou pour le moins qu'elle le surpasse en quelque sorte. Aussi sont appellez *les cedres de Dieu*, qui surpassent les autres en hauteur. Et on expose semblablement *les montagnes de Dieu*, en un psaume de David. Pareillement *Spiritus Dei*, tout au commencement de Genese, a esté exposé par aulcuns *magnus*. Item Ninive est appelée *civitas magna Dei* ou *Deo*, au lieu de dire *civitas magna valde*... Or, maintenant, il faut considerer qu'il y a beaucoup de choses que nous pouvons dire estre *de Dieu*, selon la façon de parler hebraïcque, à cause de l'excellence qui est en elles par dessus l'ordinaire... » *Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, 1578 (réimpr. Liseux, 1883, t. II, p. 119). Voy. aussi ci-dessus, t. II, p. 31.

(2) « Expression du petit peuple qui rapporte pieusement tout à Dieu.

expressions analogues, comme la « belle *sciatique de Dieu* », qui trouve son pendant dans la locution jargonnesque *jambe de Dieu*, pour « jambe toute sphacelée et pourrie » (l. IV, ch. L). Rabelais la met dans la bouche de Frère Jean, qui l'attribue aux gueux de l'hôpital de Seuillé et s'indigne à l'idée d'une telle appellation, « comme si quelque divinité fut absconse » en une pareille jambe malade (plutôt en apparence). Cotgrave s'en fait l'écho, lorsqu'il définit jambe *de Dieu* comme un « blasphème » des gueux de France.

En fait, cette expression est ironique et de la même source vulgaire que la « *sciatique de Dieu* ». Les mendiants ont, par un sentiment de commisération ironique, donné ce nom à une jambe artificiellement malade « en l'accoustrant ainsi (nous explique Guill. Bouchet) avec une ratte de beuf posée dessus, remplie de sang et de laict ». C'était là une des nombreuses exhibitions de la Cour des miracles (1). Dans le langage des gueux et des voleurs, par un tour d'esprit qui leur est particulier, les expressions de *divin* et de *malade* se confondent, leurs prétendues infirmités étant simplement factices et volontairement guérissables (2).

2° Grecques. — Rabelais se sert à différente reprises de l'expression « *en plein diametre* contraire » (l. III, ch. XLVIII) et « contraire *par diametre entier* à » (l. IV, ch. XII), répondant au grec ἐκ διαμέτρου, diamétralement opposé, métaphore géométrique que notre auteur a tirée de Lucien.

3° Latines. — Une autre expression favorite de Rabelais est *decumane*, avec le sens figuré du lat. *decumanus*, considérable, énorme. Tertulien parle d'un *decumanus fluctus*, la vague la plus forte, et Rabelais écrit à son tour « ceste *vague decumane* » (l. IV, ch. XXIII), ce que la *Briefve Declaration* explique par

L'auteur en use ici à propos pour donner à entendre que la *digne serrure*, la *belle serrure de Dieu*, ne fut nullement respectée. Rien n'est plus commun, dans la bouche des vieilles, que ces espèces d'hebraïsmes : « Il m'en coûte un *bel écu de Dieu* ; il ne me reste que ce *pauvre enfant de Dieu* ; donnez-moi *une bénite aumône de Dieu* ». Quelquefois aussi, dans un sens tout ironique, on dira : « Je n'ai gagné à son service qu'une *belle sciatique de Dieu*... Savez-vous comment il a été reçu? A *beaux cailloux de Dieu* ».

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 299, et t. VII, p. 346 à 352. L'explication donnée ci-dessus nous paraît plus plausible.

(2) C'est du français que la métaphore *jambe de Dieu* a passé au fourbesque, d'où Ant. Oudin l'a recueillie dans ses *Recherches* (1642) : « *Gamba di dio*, en jargon, une jambe toute gastée ».

« grande, forte, violente », donc synonyme de *vague de Dieu*, que notre auteur avait employé au chapitre précédent.

De même, *accipenser decumanus,* un esturgeon gigantesque (Lucilius), trouve son pendant dans les « escrevisses *decumanes* », de Rabelais (l. V, ch. XXII).

Enfin, parmi les épithètes données au *fol*, figure aussi *decumane*, qui exprime cette fois l'énormité de l'extravagance.

Nous passons sur des latinismes purs et simples, comme : « pour vous *rescinder* toute *ance* (= occasion) *de debat* » (l. I, ch. XXXII); — « autresfois *avoit aré* (= sillonné) *ceste route* » (l. IV, ch. II); — « il en est grande *année* (= récolte) », l. III, ch. IX; — « la *cohorte* de tous maulx » (l. III, ch. III); — « le paradis terrestre de la situation duquel tant disputent et *labourent* (= se tourmentent, se travaillent l'esprit) les bons theologiens » (l. IV, ch. LVII). Tous ces exemples (1) sont restés plus ou moins isolés.

Voici deux emprunts plus fréquents :

Officine, fabrique, laboratoire, école : « ... l'*officine* de tout bien et tout mal » (l. III, ch. VII). — « Le sang est transporté en une autre *officine*..., c'est le cœur » (l. III, ch. V), à côté d' « *officine* de faulx monnoieurs » (l. III, ch. III). — « Egypte, celebre *officine* de haute philosophie » (l. V, ch. XX). Cf. en latin, *officina sapientiæ*, école de sagesse (Cicéron) et « *officina* falsorum chorographorum », officine de faux titres (Id.), à côté d' « *officina* spirandi pulmo », le poumon, organe de la respiration (Pline).

Ventiler, agiter une question, discuter un avis, proprement vanner ou trier les pailles en vannant (métaphore agricole latine) : « Procès bien grabelé, *ventilé* et debatu » (l. III, ch. XL).

3° ITALIENNE. — Rabelais emploie deux fois (l. IV, ch. IX et XVI) l'expression *bonne robbe* avec le sens de bonne marchandise, de chose avantageuse, reflet direct de l'italien *buona robba*. — « Fol de *gabie* », un des nombreux qualificatifs dont Panurge blasonne Triboulet (l. III, ch. XXXVIII), est un pur italianisme : *da gabbia*, à mettre en cage, appliqué à celui qui fait des folies. C'est le pendant du synonyme *mat de catene*, autre italianisme rabelaisien déjà relevé.

4° FRANÇAISES. — Rabelais a emprunté nombre de ces acceptions figurées à ses devanciers :

Compas, par exemple, au sens de proportion, mesure, dont il

(1) Cf. aussi l. I, ch. V, où « couronne le vin » répond à *coronare vinum*, le remplir jusqu'au bord.

use deux fois, est une métaphore géométrique déjà fréquente dans le *Roman de la Rose*, très usuelle au courant du XVI^e^ siècle et qu'on rencontre encore dans Malherbe.

De même, l'évaluation par *carats* est déjà familière à la poésie galante du XV^e^ siècle (Coquillart, Martial d'Auvergne). Le titre le plus élevé de l'or était de vingt quatre carats. Rabelais attribue ce maximum au « fol » (l. III, ch. XXXVIII), mais l'*Amant rendu cordelier* (de 1490) l'avait dépassé, en parlant des yeux de sa bien aimée (p. 64):

Doux *yeux à* XX *et* V *caras*...

L'expression *queue de renard*, comme emblème de tromperie (l. I, ch. XVI), est dans Eustache Deschamps (t. IX, p. 119), et l'acception figurée d'*alibiz forains* (1), mauvaises excuses ou prétextes (l. II, ch. XXI), se lit dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (nouv. c): « Les femmes sont coustumieres d'en user pour trouver leurs eschappatoires et *alibiz forains*, affin de vous faire plaisir et donner repos à vostre ymaginacion ».

Citons maintenant un exemple de métaphore technique (2). Au XV^e^ siècle, dans le commerce pharmaceutique, le *sucre à trois cuites*, c'est-à-dire à trois cuissons (3), était le plus fin, le mieux raffiné (4):

En oultre nous est deffendu
De ne porter manches petites...
Ne de manger plaisante viande (5),
Brouet à *succre de troys cuites*
Sous peine de païer l'amande...

nous dit l'*Amant rendu cordelier*, imprimé en 1490 (p. 65 de la réimpression des *Anciens Textes*).

Et dans le *Mistere du Vieil Testament*, le bourreau, en préparant la pendaison du *pannetier*, l'appelle ironiquement (t. III, p. 91):

(1) Cf. Rob. Estienne (1549): « *Alibi forains, cercher des alibi forains*, faire des incidens frustratoires, interjeter plusieurs frivoles appellations ».

(2) Les deux acceptions métaphoriques de *poulain* — échelle servant à encaver les barriques et bubon inguinal — sont antérieures à Rabelais (voy. le *Dict. général*).

(3) Rabelais dit ailleurs (l. IV, ch. LXI): « la *cuycte* du porc ». *Le Disciple de Pantagruel* de 1538, en parlant du pays de Cocagne, dit (éd. Jacob, p. 67): « Les verroux sont tous de *beurre de trois cuittes*... ».

(4) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 209, et t. IX, p. 129.

(5) C'est-à-dire nourriture en général.

19309. Maistre pannetier de *troys cuytes*,
Vous avez les viandes cuytes
Du roy, que ne cuyrez jamais.

Même application ironique chez Rabelais qui appelle le roi Anarche « Monsieur du *Roy de troys cuictes* » (l. II, ch. xxx).

Rappelons que *vin*, au sens de « pourboire », ou « gratification », fréquent dans Rabelais, se lit déjà dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (1) et ailleurs (2). Mais notre auteur donne en outre à l'expression *avoir son vin* une acception ironique qui lui est particulière, avoir son compte, trouver son homme (l. II, ch. xviii): « Ce diable de Pantagruel, qui a convaincu tous les resveurs et becs jaunes sophistes, à ceste heure *aura son vin* ».

De même, *falot*, grande lanterne, et métaphoriquement « drôle », c'est-à-dire folâtre, capricieux comme la lumière vacillante du falot (3), se rencontre déjà au xv^e^ siècle dans le *Mistere du Vieil Testament* :

22410. Approche, mon *gentil fallot!*

Au xvi^e^ siècle, cette expression se lit antérieurement à Rabelais dans Eloy d'Amerval (4) et chez Marot, qui commence ainsi une épitaphe:

Cy dessoubz gist et loge en serre
Ce très *gentil fallot* Jehan Serre...

3. — Élaboration progressive.

L'usage métaphorique des termes et locutions qu'on rencontre chez Rabelais lui revient en grande partie. C'est lui qui a

(1) Nouv. lxxxvii : « Si vous me voulez garir et delivrer de ce mal sans la perte de mon œil, *je vous donneray bon vin*, dit le chevalier ».

(2) *Moralité d'un Empereur* (dans *Anc. Théâtre*, t. III, p. 142):

Faictes que cy soit amenée
Droit ou tort, *vous aurez bon vin.*

(3) *Rev. Et. Rab.*, t. IV, p. 404; t. V, p. 459, t. VI, p. 292, et t. VII, p. 459.

(4) *La Deablerie*, 1507, fol. J iiii v°:

Ainsi s'esbatent mes doucettes
Avec nos gentils dorelos,
Courtoys, mignons, *gentils falos.*

Cf. *Farce des Cris de Paris* (dans *Anc. Théâtre*, t. II, p. 322):

La femme te dira: Mon *fallot*,
Mon affeté, mon dorelot...

le premier exploré ce filon linguistique (1). Nous avons déjà fait remarquer, en ce qui concerne la fauconnerie, qu'alors que la nomenclature proprement dite remonte au XIII^e^ siècle, la plupart des sens figurés tirés de ce terrain fécond sont pour la première fois attestés dans l'œuvre rabelaisienne. Cette remarque s'applique à la nature vivante tout entière : aux végétaux, aux animaux, à l'homme.

Parfois, Rabelais prend chez ses prédécesseurs l'expression propre pour lui appliquer une valeur métaphorique qui lui est personnelle.

En lisant Froissart, il a été frappé par une locution soldatesque (2) familière à l'ancien chroniqueur : *ni trop chauld ni trop pesant*. Il en fait une double application (3).

Chez le même Froissart, *freté* a le sens matériel d' « équipé » : « Quant li vaissiel furent *freté* » (t. IV, p. 218), à côté du « vaissiau bien *freté* » (t. V, p. 261). Ce sens se lit encore dans La Fontaine (*Fables*, l. VII, n° 14) :

> Un vaisseau mal *frété* périt au premier vent...

et il est encore usuel.

De là, chez Rabelais, *fin freté*, c'est-à-dire complètement fin, fin fieffé, très rusé : « un *fin freté* renard » (l. IV, Prol.). Avec cette nouvelle acception, l'expression a fait fortune. On la lit chez du Fail (4), Baïf, d'Aubigné, etc.

(1) Le *Dictionnaire général* attribue aux auteurs de la période classique nombre d'emplois métaphoriques qu'on trouve déjà chez Rabelais.

(2) Burgaud des Marets (éd. de Rabelais, t. I, p. 149 note) y voit une application technique.

(3) « Tant feirent et tracasserent pillant et larronnant, qu'ilz arriverent à Seuillé : et detrousserent hommes et femmes, et prindrent ce qu'ilz peurent, *rien ne leurs feut ne trop chault ne trop pesant* » (l. I, ch. XXVII).

Et auparavant : « Ce pendant vint un commandeur jambonnier de sainct Antoine, pour faire sa queste suille : lequel, pour se faire entendre de loing, et faire trembler le lard au charnier, les voulut emporter furtivement. Mais par honnesteté les laissa, non par ce qu'elles *estoient trop chauldes*, mais par ce qu'elles *estoient quelque peu trop pesantes* à la portée » (l. I, ch. XVII).

(4) L'édition princeps des *Propos rustiques* de 1547 porte la leçon fautive *fin frotté* (coquille ou interprétation populaire adoptée par Cholières et Tabourot), que La Borderie considère à tort comme la leçon véritable. Voy. son édition des *Propos rustiques*, p. 153 et 207. Ce rapprochement au petit bonheur trouve son pendant dans *galefretier* (Rabelais) en rapport avec *galefrotier* (Henri Estienne), l'une et l'autre formes encore vivaces dans les patois.

Autres exemples.
Villon dit dans son *Petit Testament :*

125. Et tous les jours une grasse oye,
Ou ung *chappon de haulte gresse*...

Rabelais parle à la fois des *moutons de haulte gresse* (l. IV, ch. VI), et, au Prologue de *Gargantua*, de « ces beaulx *livres de haulte gresse* », épithète appliquée depuis aux ouvrages joyeux et de belle humeur, d'esprit gaulois.

Les plus anciens monuments de la langue parlent déjà de la zibeline et de sa précieuse fourrure. La *Chanson de Roland* mentionne les « pels *sabelines* » et le « mantel *sabelin* », c'est-à-dire de la marte zibeline, nom devenu au XVI^e^ siècle *sobeline* ou *soubeline*, à côté de *subline*, d'où l'on a tiré l'adjectif *soubelin* et *sublin*, le premier employé par Rabelais, le deuxième, par Henri Estienne, Brantôme et Montaigne.

Rabelais se sert du mot dans trois passages du *Tiers Livre* pour caractériser le plus haut degré de perfection, l'excellence et la rareté d'une chose. Le désir universel de faire des dettes et créditeurs nouveaux, devient pour lui « felicité *soubeline* » (ch. III); le « fol *soubelin* » (ch. XXXVIII) est suivi de « fol *cramoysi* » et de « fol *tainct en graine* », toutes epithètes désignant le fou accompli. Ailleurs, Panurge défend contre Epistémon le conseil des vieilles femmes (ch. XVI) : « Croyez que vieillesse feminine est tousjours foisonnante en qualité *soubeline*, je voulois dire sibylline (1) ».

La beauté et la rareté de ces fourrures ont suggéré des applications métaphoriques correspondantes : exquis, magnifique, unique. Ces images ne sont pas étrangères à l'ancien français (voy. Godefroy), mais c'est surtout au XVI^e^ siècle, et à partir de Rabelais, que les écrivains en font un usage fréquent.

Remarquons, pour finir, que l'évolution métaphorique peut avoir eu lieu assez tardivement, par exemple pour *brides à veau*, dont on avait oublié le sens primitivement culinaire, fréquent au XV^e^ et XVI^e^ siècles (2) — gâteau creux, long et divisé en losanges — que donne encore Cotgrave, à côté de « mensonge, ineptie ». Cette dernière acception qu'on lit dans Montaigne (3),

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 475 à 479, et *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. I, p. 506 à 507.
(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 182.
(3) En parlant de certaines prohibitions arbitraires et illusoires; Mon-

a uniquement été retenue par Nicot. Oudin l'explique en 1640 par « impertinences », c'est-à-dire incongruités, ce que le *Dictionnaire* de Furetière amplifie ainsi (1690) : « *Brides à veau*, raisons qui persuadent les sots et dont se mocquent les gens éclairés », définition passée dans le *Dictionnaire de l'Académie* et dans Littré.

L'acception métaphorique est bien simple. Du sens de pâtisserie légère à celui de chose légère, fanfreluche ou sornette, il n'y a qu'un pas.

L'appellation de *brides à veau* est une facétie qui rappelle les « figures joyeuses et frivolles, comme oisons bridez, lievres cornuz, canes bastées, boucs volans, cerfs limonniers », dont parle le Prologue de *Gargantua*.

4. — Métaphores facétieuses.

L'exemple de *brides à veau* a un caractère facétieux bien accusé. On rencontre chez Rabelais nombre d'images plaisantes de ce genre, plusieurs servant à désigner des parties du corps, notamment la tête, sur lesquelles nous reviendrons. Nous ne retiendrons ici que les métaphores qui appartiennent nettement au domaine burlesque et qui, pour la plupart, ont fait fortune :

Aiguillon de vin, jambon (l. II, ch. II) : « Jambons et langues fumées, ce sont *aiguillons de vin* ».

Breviaire, bouteille de cuir en forme de bréviaire (l. I, ch. V ; cf. l. IV, Anc. Prol.), que Panurge appelle ailleurs (l. II, ch. XXVIII) « son *vademecum* », titre donné à différents manuels scolastiques du Moyen Age, ou encore *tirouer* (l. I, ch. XL), proprement lanière attachée au fermoir d'un livre.

Cabourne, capuchon, comparé à un creux d'arbre (sens patois du mot), pendant du poitevin *bourgnon*, coiffe en forme de ruche (de *bourgne*, panier pour conserver les fruits).

Compulsoire de buvettes, jambon (l. I, ch. V) : « Un synonyme de jambon, c'est un *compulsoire de buvettes*, c'est un *poulain*. Par le poulain on descend le vin en cave, par le jambon, en l'estomac (1) ».

taigne ajoute (l. II, ch. VI) : « Ce sont *brides à veaux*, desquelles ny les saincts..., ny les philosophes, ny les theologiens, ne se bridents... ».

La valeur primordiale du terme y est complètement oubliée, et l'acception figurée a été fautivement rattachée à *brider*.

(1) De même, *visaige d'appellant* (l. IV, ch. II) : « Cellui qui est triste d'avoir perdu son procès et qui en a appelé... *visaige d'appellant* »

Coudignac de four, c'est-à-dire cotignac de four (1), pour pain (l. I, ch. XVIII): « ... bien antidoté l'estomac de *coudignac de four*, et eaue beniste de cave ».

Eaue beniste de cave, c'est-à-dire vin (voy. la citation qui précède).

Esparviers de Montaigu, éperviers du collège de Montaigu, c'est-à-dire poux (l. I, ch. XXXVII) : « Grandgousier, son pere, pensoit que feussent pous, et luy dist : Dea, mon bon filz, nous as tu aporté jusques icy des *esparviers de Montagu?* Je n'entendoys que là tu feisses residence ». Cf. *ibid.*: « Ne pensez que je l'aye mis au college de pouillerie qu'on nomme Montagu ».

Evangile de bois, tablier (l. I, ch. XXII), le tablier de tric-trac s'ouvrant comme un gros livre, d'où le pendant *livre des rois*, dont use du Fail dans le VIII^e^ des *Propos rustiques* : « ... le *livre des Roys*, qui est un jeu de cartes... ».

Masque, coup sur le visage (2), pendant du synonyme *chapeau rouge* qu'on lit à la fois dans Menot (3) et dans Rabelais (l. I, ch. XLIV).

Moine, grosse toupie ou sabot, dont le ronflement est plaisamment comparé au chant des moines. Les Provençaux l'appellent en outre *carme*, même image burlesque.

Motz de gueule, gros mots, paroles hardies (l. IV, ch. LVI): «... comme sont *motz de gueule* (4) entre tous bons et joyeulx Pantagruelistes (5) ».

Peigne de Almain, que l'auteur explique ainsi (l. I, ch. XXI): « Gargantua se peignoit du *peigne de Alemain*, c'estoit des quatre doigtz et le poulce ».

Purée septembrale ou *purée de septembre* (l. II, ch. XXXIV), pour vin, pendant du synonyme qu'on lit dans la *Farce de Pernet* (*Anc. Théâtre*, t. I, p. 205) :

(1) En voir la recette dans le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, Paris, 1600, p. 865.

(2) « Si plus me faschez, vous aurez de ma main un *masque* sus vostre paillard visage » (l. III, ch. XX).

(3) Cf. Marty-Laveaux, *Œuvres de Rabelais*, t. IV, p. 143.

(4) « Nous y vismes des *mots de gueule*, des mots de sinople... » (l. IV, ch. LVI), jeu de mots sur *gueule*, terme de blason.

(5) Grevin, dans sa comédie les *Esbahis* (t. IV, p. 240 de l'*Anc. Théâtre*) :

Vrayement, Marion, je m'asseure
Que, quand tu faudras par le bec,
On ira dans Seine à pied sec :
Tu as tousjours le *mot de gueulle*.

Question est que nous beuvons
De la *purée du raisin*

Ces locutions facétieuses se rapprochent beaucoup des créations populaires du même genre. Elles sont parfaitement adaptées à certains personnages plaisants de l'immortelle épopée. Lorsque Rabelais met en scène Janotus de Bragmardo, le pédant sorbonagre, à la fois ignorant et goinfre, il n'oublie pas de nous le présenter « antidoté de coudignac de four et d'eau bénite de cave ». Ces détails achèvent de peindre le grotesque personnage.

5. — Variété des images.

La diversité des métaphores rabelaisiennes est infinie. Elle embrasse l'univers et la vie sociale sous tous les aspects, profane ou sacré, professionnel ou technique, intellectuel et moral. Elle dispose en outre d'une richesse expressive inépuisable.

Pour rendre le roulement du tonneau de Diogène, au Prologue du *Tiers livre*, Rabelais a recours à soixante quatre verbes, exprimant tous des efforts mécaniques et des actions particulières à l'artisan, au marin, à l'artilleur, etc. Tout en admettant une tendance rytlimique qui a pu suggérer certains de ces termes, on ne saurait méconnaître le caractère technique de l'ensemble, comme il ressort des additions successives (dans les réimpressions ultérieures) de verbes parmi lesquels les termes d'ordre militaire abondent (1).

D'autre part, les épithètes que Frère Jean adresse à Panurge (l. III, ch. xxvi et xxviii) et celles que Pantagruel et Panurge appliquent au fou Triboulet (ch. xxxviii), se comptent par centaines et sont puisées aux sources les plus diverses : architecture, astrologie, mathématiques, médecine, musique, scolastique, fauconnerie (2). Rappelons celles qui touchent aux institutions

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 285 à 294, et t. X, p. 428 à 429.

(2) Ces trois chapitres constituent une véritable mine lexicologique. On y relève, en dehors des termes déjà cités :

1° Des mots attestés pour la première fois : *antiquaire, convulsif, disgratié, patronymique;*

2° Des mots rares : *paté,* pattu; *boucané,* de bouc;

3° Des formes analogiques : *incarnatif, restauratif, sigillatif;*

4° Des dérivés inusités : *palletocqué* (cf. *empaletocqué*), *eschaloté* (d'*échalotte*), *talemousé,* etc.

Notons que mainte de ces métaphores est encore vivace : « foi *à la*

du passé : Fol *aulique* et *curial*, fol *banerol* et *banier*, pendants de « goutteux de *franc alleu* » (l. III, Prol.) et « goutteux *fieffé* » (l. III, ch. 1).

Les *Erotica verba* du roman représentent de même un ensemble considérable d'images empruntés à tous les domaines des arts et métiers.

Mais la propriété d'application des métaphores n'est pas moins extraordinaire que leur diversité. Chaque personnage du roman se sert d'images et de comparaisons qui répondent à son caractère et aux diverses circonstances de sa vie. Le contraste est frappant entre les métaphores dont use Pantagruel et celles qu'emploient de leur côté Frère Jean et Panurge. En dehors des dénombrements, l'œuvre de Rabelais renferme un véritable trésor d'images curieuses, frappantes et pittoresques, tirées de toutes les branches de l'activité humaine.

6. — Méthode.

Ces images et comparaisons ont récemment fait l'objet d'un travail spécial (1). C'est un inventaire très copieux, classé sous diverses rubriques, qui tend à embrasser l'ensemble du trésor métaphorique de *Gargantua* et *Pantagruel*. L'essai est méritoire et le relevé abondant et commode, mais ce catalogue n'est animé d'aucun sens historique. On n'y démêle ni ce qui est original ou emprunté, ni ce qui revient en propre à Rabelais et ce qu'il a tiré de ses devanciers. En outre, aucun rapprochement des XV-XVI^e^ siècles ne vient donner quelque vie à ces listes interminables (2).

grande laize », image que nous rendrions aujourd'hui par « dans les grandes largeurs ».

(1) Pierre de la Juillière, *Les Images dans Rabelais*, Halle, 1912 (XXXVII^e^ fascicule des *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*).

(2) Cf. Fritz Heinrich, *Ueber den Stil von Guill. de Lorris et Jean de Meung*, Marbourg, 1885 (XXIX^e^ fasc. des *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*).

Joseph Mensch, *Das Tier in der Dichtung Marot's*, Leipzig, 1906 (fascicule XXXVI des *Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie*).

Karl Schwerd, *Vergleich, Metapher und Allegorie in den « Tragiques » des Agrippa d'Aubigné*, Leipzig, 1909 (fasc. XLIV^e^ du recueil précédemment cité).

E. Degenhardt, *Die Metapher bei den Vorläufern Molière's*, Marbourg, 1886 (LXXII^e^ fasc. des *Ausgaben und Abhandlungen*).

Nous avons pensé qu'ici, comme ailleurs, l'élément chronologique et comparatif devait jouer un rôle capital, qu'il était seul à même de faire ressortir l'originalité et la fécondité de la métaphore chez Rabelais, et que l'examen des sources multiples, où son imagination a puisé, devait nous permettre de constater que son bilan métaphorique diffère essentiellement de celui de ses contemporains et que, pour en trouver le pendant, il faut arriver à la fin du siècle, dans la diction imagée de Montaigne.

7. — Sources et Classement.

Le domaine métaphorique de Rabelais est vaste, multiple et divers. Pour réunir un ensemble aussi imposant, le grand écrivain a tour à tour puisé dans la nature vivante et dans l'ambiance sociale. On pourrait ainsi grouper les sources de sa richesse métaphorique :

I. — *Nature vivante* : I. Animaux et végétaux. — II. Parties du corps humain.

II. — *Vie sociale* : I. Alimentation. — II. Habillement (et étoffes).

III. — *Sphère religieuse*.

IV. — *Divertissements* : I. Chasse (volerie et vénerie). — II. Jeux. — III. Musique.

V. — *Arts et métiers* : I. Métiers (et monnaies). — II. Architecture. — III. Navigation. — IV. Art militaire (escrime, équitation).

VI. — *Sources diverses*.

VII. — *Erotica verba*.

Nous allons dresser le relevé métaphorique de ces diverses catégories suivant les principes que nous venons d'exposer. En renvoyant pour les comparaisons développées et pour les menus faits de cet ordre au travail mentionné de Pierre de la Juillière, nous nous attacherons surtout aux métaphores proprement dites et aux créations véritablement rabelaisiennes.

D. Meier, *Vergleich und Metapher in den Lustspilen Molière's*, Marbourg, 1885 (dissertation).

A titre comparatif :

R. Halfman, *Die Bilder und Vergleiche in Pulci's Morgante*, Marbourg, 1884 (XXe fasc. des *Ausgaben und Abhandlungen*).

W. Tappert, *Bilder und Vergleiche in dem Orlando Inamorato Bojardo's und dem Orlando Furioso Ariost's*, Marbourg, 1885 (fasc. LVI des *Ausgaben und Abhandlungen*).

CHAPITRE PREMIER

NATURE VIVANTE

Les règnes de la nature et le microcosme de l'homme offrent un champ d'observation qui a été pour la première fois systématiquement mis à contribution par Rabelais. Les écrits de ses prédécesseurs n'offrent guère à ce sujet que des souvenirs livresques ou des constatations banales. Même les deux auteurs insignes qui l'ont précédé — Jean Le Maire et Marot — n'en reflètent que des aspects isolés. C'est lui qui a le premier mis au service du domaine métaphorique ses dons d'observation personnelle et sa virtuosité verbale. Il a ouvert la voie, ici comme ailleurs, et enrichi la langue de tout un trésor d'images et de comparaisons.

I. — Animaux et végétaux.

Animaux. — Les images zoologiques sont fréquentes chez Rabelais, qui a le premier puisé directement dans la nature vivante. Nous avons déjà cité les plus originales et les plus caractéristiques ; d'autres, qui ont passé à l'état de proverbes, ont trouvé place dans la section consacrée à la parémiologie.

Voici quelques données complémentaires.

Quadrupèdes. — *Asnier*, abruti comme un âne (l. IV, ch. LIII): « Qui fait les escoliers badaux et *asniers?* ». Marot appelle (1) son ennemi Beda « ce malheureux *asnier* ».

Même emploi métaphorique chez Guillaume Bouchet et dans la *Satyre Menippée* (voy. *Dict. général*).

Beliner, duper (l. IV, Prol. : « ... qui par leur astuce sera *beliné*, corbiné... »), proprement ruser et tromper dans le trafic des *belins* ou moutons.

Bestiaux. — *Affener*, donner du foin aux bestiaux (sens encore vivace dans le Poitou, Berry, etc.): « Quand j'ay bien à poinct

(1) Ed. Guiffrey, t. III, p. 428.

desjeuné et mon estomach est bien à poinct *affené et agrené* ».

Cette dernière épithète est ainsi expliquée par Robert Estienne (1539): « *Aggrener* un cheval, c'est quand ung grand poullain a assez longtemps mangé de l'herbe, et on s'en veult sçavoir, afin qu'il soit plus fort et plus ferme, on luy fait manger du grain, et le nourrit d'avene ou d'autre grain ».

Bouc. — *Bouquin*, paillard comme un bouc (l. III, ch. XII: « Juppin... plus *boucquin* que n'est un boucq »), et semblable à un bouc par les jambes (l. IV, ch. XXXVII): « un Satyre dansant et saultelant avecques ses jambes *bouquines* ».

Chevreter, s'irriter, se cabrer (1) comme les chèvres (l. III, Prol.): « Advenant ie cas, ne seroit ce pour *chevreter*? »

Cholières s'en est également servi dans ses *Apres-disnées* (1587), t. II, p. 70: « Socrates estoit si froid et si patient [avec Xantippe] que ses amis se *chevretoient* plustost de voir les indignitez de ceste diablesse ».

CHAT. — *Chattemite*, hypocrite (l. IV, Prol.) et son synonyme *patepelue* (l. II, ch. XII), à la patte poilue.

Grobis, proprement gros chat, d'où gros personnage (l. III, ch. XXVIII) et l'expression *faire du grobis*, faire le présomptueux, prendre l'air d'un grand seigneur (l. II, ch. XXX).

Marroufle, et son synonyme *maraud*, l'un et l'autre noms provinciaux (vendéen et berrichon) du chat mâle, type du rôdeur.

CHIEN. — *Caisgne!* interjection admirative, pendant de *mâtin!* et analogue à l'ital. *cagna! cagnola*: « Crochetastes vous oncques bouteilles? *Caisgne* » (l. I, Prol.). La forme *caigne*, chienne, d'origine méridionale, se lit déjà dans les *Cent Nouvelles nouvelles* et est encore vivace en Lorraine.

Chiennerie, vie de chien, vie détestable (l. II, ch. III).

De chien, abominable, épithète de dénigrement (l. IV, ch. XLIV): « Quelz gens habitent ceste belle *isle de chien?* ».

Mastin, mâtin (2), avec le sens de cruel, tyran, épithète donnée tantôt aux sbires ou suppôts (l. IV, ch. XIII), tantôt aux moines persécuteurs (l. III, Prol.) et tantôt aux maris jaloux et tracassiers (l. I, ch. LIV).

BŒUF. — *Taureau*, dans l'expression *regard d'un taureau*, c'est-à-dire de gros yeux ronds empreints de douceur (l. I, Prol.): « Socrates avoit *le regard d'un taureau* ».

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 213.

(2) Aussi avec l'acception de gros, énorme: « ... ce grand *mastin de pasté* » (l. IV, ch. XXII).

Veau, type du sot (l. II, ch. XXXI): « Ces diables de roys icy ne sont que *veaulx* », à côté de (l. II, ch. X) : « Ils n'estoient que *veaulx engiponnez* », c'est-à-dire sots en personne (cf. l. III, ch. XXV : « diable *engiponné* »).

Oiseaux. — *Caille coiffée*, appellation ironique de la femme, surtout de la femme légère (l. IV, Prol. nouv.). Cf. Marot (*Epître* XXIV) :

Toutes *cailles* qui sont *coiffees*
Ont moult de lunes en la teste.

Coq. — *Acresté*, acrêté, qui lève la crête et se rengorge, en parlant du coq, d'où fier, orgueilleux, sens fréquent chez Rabelais : « Tu es bien *acresté* ce matin » (l. I, ch. XXV) et « les femmes qu'il voyoit les plus *acrestées* » (l. II, ch. XVI). Image analogue à celle de *se dresser sur ses ergots*. Du Pinet, dans sa version de Pline (l. VIII, ch. XVI) : « Le lion craint de voir un coq qui s'*acreste* et se gendarme ».

Corbeau. — *Corbin*, synonyme de *corbeau* (cf. bec de *corbin*), d'où *corbiner*, voler, ravir à la manière des corbeaux (voy. l'exemple cité ci-dessus sous *beliner*).

Oie. — *Petite oye*, abattis (1) d'une oie, locution appliquée ironiquement aux extrémités de la femme (l. IV, ch. IX) : « ... sa *petite oye*, ce sont bras, jambes, teste, poulmon, foye et ratelle ». Cf. La Fontaine (« Oraison de saint Julien ») :

La *petite oie* enfin, ce qu'on appelle
En bon français les préludes d'amour.

Oiseau. — *Oyseau de masson*, appelé aujourd'hui *oiseau de Limousin* ou simplement *oiseau*, ustensile pour porter du mortier (l. IV, ch. XXX) : « L'entonnoir comme un *oyseau de masson* ». Terme technique vulgaire tout d'abord attesté chez Rabelais.

Pelican, crochet de dentiste (l. II, ch. XVI : « un daviet, un *pellican*... »), par allusion au bec de l'oiseau. Premier texte chez Rabelais.

Singes. — *Babouynerie*, singerie, tromperie (l. II, ch. X).

Matagot et *magot*, hypocrite (2).

Quinaud, dans l'expression fréquente *faire quinaud* quelqu'un, l'acculer en disputant (3).

(1) Avec ce sens, *petite oie* est un néologisme attesté tout d'abord chez Rabelais. Cf. Henri Estienne, *Apologie*, ch. XXVIII : « ... les extremitez des oyes, ce qu'on appelle aujourd'hui [1566] la *petite oye*,.. ».

(2) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 336.

(3) *Ibidem*, p. 337.

Singes verts, variété de singes très rare à cette époque (1), d'où chose invraisemblable, chimère (l. I, ch. XXIV).

DIVERS. — *Rat*, lapsus : « Prenez moy un decretiste. Non, non, je diz un decretaliste. — O le gros *rat*, dist Epistemon » (l. IV, ch. LIII). Image analogue à celle de « fantaisie malencontreuse » que *rat* a dans le parler vulgaire.

Taupe, carnassier (2) aux yeux minuscules, vivant sous terre, d'où « plus aveugle qu'une *taulpe* » (l. III, ch. XXV) et « ilz se musserent contre terre *comme taulpes* » (l. II, ch. VI). Dérivés métaphoriques :

Taulpetier, moine renfermé dans son couvent comme la taupe dans son trou, métaphore fréquente chez Rabelais (l. III, ch. XLVIII) : « ... iceulx redoubtez *taulpetiers* qui ne se contiennent dedans les treillis de leurs mysterieux temples ». Cf. *Pantagr. Progn.* (ch. IX) : « Caffars... sortiront de leurs tesnieres ». La vie souterraine est commune aux taupes et aux moines (cf. *Epître à Odet*). De là : *taulpeterie*, couvent (l. IV, Prol. : « *taulpeterie* de Landerousse »), à côté de « *taulpiniere* de assassinateurs » (l. IV, ch. II).

VÉGÉTAUX. — Quant aux images botaniques, la plupart rentrent dans le domaine des comparaisons que nous mentionnerons en temps et lieu. Rappelons ici « livres *de haulte fustaye* » (l. II, Prol.), métaphore calquée sur *boys de haulte fustaye* (l. IV, ch. XXV), à côté de « moutons *de haulte fustaye* » (l. IV, ch. VI) et de « fol *de haulte fustaye* » (l. III, ch. XXXVIII).

II. — Parties du corps.

Certaines parties du corps portent chez Rabelais et au XVI^e^ siècle des appellatifs facétieux, dont quelques-uns d'origine nettement vulgaire.

TÊTE. — En premier lieu, la tête, qui est désignée tour à tour par :

1° *Pot*, c'est-à-dire par la même image grossière qui se trouve à la base du nom même de tête (en latin, *testa*, pot, cruche), d'où

(1) Cf. ci-dessus, t. I, p. 33.

(2) La chasse des taupes, nuisibles à l'agriculture, exige beaucoup de prudence. De là *preneur de taupes*, au sens d'avisé ou de rusé. Rabelais mentionne le métier dans sa *Pantagruéline Prognostication* (ch. V). Métaphore fréquente chez du Fail. La *Taille* de 1292 cite déjà un *taupier*, c'est-à-dire un preneur de taupes.

chez Rabelais *pot au vin*, tête (l. III, ch. VIII) : « Saulve, Tevot, le *pot au vin*, c'est le *cruon* », passage commenté par cet autre (l. II, ch. XXXIII) : « Le *pot au vin*, lequel on nomme la *caboche* ».

Cette métaphore est déjà familière aux vieux ouvrages médicaux de Mondeville (1314) et de Gui de Chauliac (XIV^e^ siècle).

Le premier appelle la tête « olle du chief » (*olla capitis*) ; le dernier, « *pot* de la teste » (1). Il est donc légitime d'admettre, dans un des textes rabelaisiens allégués ci-dessus, que *cruon*, nom de la cruche dans les patois de l'Ouest, y est pris au sens familier de « tête », métaphore provinciale analogue au languedocien *oulle* et au français *pot* (2).

2° *Moule du bonnet* (3) (l. I, ch. IX) : « Si Dieu me saulve le *moulle du bonnet*, c'est le pot au vin, comme disoit ma mere grand ».

Au XV^e^ siècle, on disait, avec le même sens, le *moule du chaperon*. Jean Chartier, parlant du sire de Lesparre, condamné à mort en 1454 : « Il fut delivré au bourreau, lequel lui trancha la moitié et le *moule de son chaperon*, c'est à dire la teste ».

La « Moralité de l'Empereur et de son neveu » (*Anc. Théâtre*, t. III, p. 143) :

Voire mais, si on nous attrape,
Par le ventre bieu, nous perdrons
Le *molle de noz chapperons*.

VENTRE. — Le *moulle du gippon*, ventre (l. IV, ch. X) : « J'esperoys bien y cotonner... le *moulle de mon gippon* ».

Dans les farces, on désigne cette même partie par *moule du pourpoint* : « Avant que je me couche, j'en emplis mon pourpoint » (4).

(1) *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. VII, p. 36.
(2) *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 243.
(3) Cf. Roger de Collerye, p. 74 :

Et se le *moule du chappeau*
Estoit volé comme un coipeau...

(4) *Ancien Théâtre*, t. VIII, p. 480, et t. IX, p. 158.

CHAPITRE II

VIE SOCIALE

Les diverses manifestations de la vie sociale sont amplement et minutieusement représentées dans le roman rabelaisien. La cuisine, le costume, la vie monacale y occupent une place considérable. Nous allons rapidement passer en revue le parti métaphorique que notre auteur en a tiré.

I. — Alimentation.

La matière culinaire et la beuverie ont fourni nombre de métaphores originales et pittoresques.

Nourriture. — Les provisions de bouche sont comparées à des munitions : *harnoys de gueule* : « Nous sommes... pourveus maigrement de *harnoys de gueule* » (l. I, ch. xxxii), locution parallèle à *harnoys d'armes*, ce que du Fail appelle « *artillerie de gueule* » (dans le viii^e^ des *Discours d'Eutrapel*).

Son synonyme est *carrelure de ventre* (l. III, ch. xxiii : « ... quelques bribes, quelque bouffaige, quelque *carrelure de ventre* »), à côté de *ventres* (1) *carrelez* (l. V, ch. xxvi), ce dernier parallèle à *estomac pavé* (l. II, ch. xxxix).

Ajoutons-y l'expression burlesque : la *reparation de dessoubz le nez* (l. II, ch. xvii).

La notion de « manger » est rendue par des périphrases tirées tour à tour :

1° Des bestiaux : *Affené* et *agrené* (voy. ci-dessus), pendant de *repaistre*, repaître : « J'ay icy longtemps *repeu mes yeux*... » (l. V, ch. xxxi).

2° Du boulanger : *S'enfourner à table* (l. III, ch. xv) : « attendans la venue de l'Abbé pour *soy enfourner à table* ». Cf. l. III, ch. iv : « L'appetit admoneste de *enfourner* viande ».

(1) Cf. Brantôme (t. II, p. 250) : « Quand ces messieurs furent à table, qui avoient tous grande fain, et s'attendoient à bien *carler leur ventre* ».

3° De la marine : *Sebourrer son estomac*, c'est-à-dire le lester (l. I, ch. v, et l. IV, ch. LXV).

4° De la médecine : *Antidoter l'estomac*, c'est-à-dire le préserver de la faim par son antidote, la nourriture (l. I, ch. XVIII).

5° Du tailleur : *Cotonner le moulle de son gippon*, c'est-à-dire le rembourrer (l. IV, ch. x) : « J'esperois bien y *cotonner* à profict et usaige monachal le *moulle de mon gippon* ».

Nous avons déjà cité la curieuse métaphore *refrener les aboys de l'estomac*, et cette autre, très fréquente, *ruer en cuisine*, appliquée tout particulièrement aux moines. Cf. cet autre passage : « Quelque vertus latente et proprieté specifícque absconse dedans les marmites et contrehastiers qui les [moynes] y attirent, comme l'aymant à soy le fer attire » (l. IV, ch. XI).

Rabelais emprunte souvent ses métaphores à la table. Il dira : « Je suis... *affamé* de bien faire » (l. IV, ch. XXIV), à côté de « tout le monde en strident *appetit* de faire dettes » (l. III, ch. III). De même « *cresme* de sapience » (l. III, ch. XXXVIII) ; « patenostres *entrelardées* de longs Ave Maria » (l. I, ch. XL) ; « livres *farciz* d'heresies diverses » (*Epître à Odet*).

Ajoutons-y : *Esplucher*, relever les défauts : « Curieusement *espluchans* et inventorizans vos pechés » (l. IV, ch. XLIX). — *Grignoter*, appliqué aux prières (l. II, ch. VI, et *passim*).

Boisson. — La notion de « boire » est abondamment représentée dans le vocabulaire rabelaisien, suivant les nations ou les provinces et les diverses classes sociales. Retenons-en les expressions spéciales :

Crocquer la pie, « boyre d'autant et à grandz traictz » (l. IV, Prol.), vieille métaphore zoologique antérieure à Rabelais.

Pier, au sens de boire, est déjà attesté au XIII^e^ siècle (2), et sa périphrase *croquer la pie* (3) est courante au XV^e^, comme ses dérivés *pion*, ivrogne (l. II, ch. XVII) et *piot*, boisson, vin (l. I, ch. V). Cette métaphore est d'origine foncièrement vulgaire : la pie a l'habitude de se griser. Les écrivains des XV^e^ et XVI^e^ siècles y font fréquemment allusion (4) et le proverbe *ivre comme une pie* (pendant de « soûl comme une grive ») se lit dans la *Doc-*

(1) Avec son ancien sens de « nourriture ».

(2) Un « *Jehan qui pie* » figure dans le *Livre de la Taille de Paris* en 1292, et, au XVI^e^ siècle, du Fail parle souvent d'une enseigne de cabaret, la *Pie qui boit*.

(3) Cette périphrase se lit dans le *Mistere du vieil Testament* et chez Guillaume Coquillart.

(4) Voy. *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. III, p. 26 à 27.

trine curieuse (1623) du Père Garasse (1). Ce témoignage confirme pleinement le penchant à la griserie que le vulgaire a de tout temps attribué à la pie et à ses petits, les *pions* ou *piots*.

Entonner (l. I, ch. v), répondant au synonyme moderne *boire comme un tonneau*.

Fouetter un verre (l. I, ch. v), le vider et le renverser en lui frappant sur le fond, aujourd'hui *fesser bien son vin*, boire beaucoup sans en être incommodé ; de là, *fesse-pinthe*, biberon, ivrogne (l. I, Prol., et ch. VIII).

Laver les tripes (l. I, ch. v) : « *Je laverois* voluntiers *les tripes* de ce veau que j'ai ce matin habillé ».

Martiner, boire copieusement, comme on fait la veille de la Saint Martin, patron des vignerons (fête le 11 novembre) :

A la saint Martin
Boit on le bon vin,

nous dit une chanson du XV^e^ siècle (2), ce qu'au XVI^e^ siècle Gabriel Meurier complète ainsi (p. 197) :

Saint Martin boit le bon vin
Et laisse l'eau courre au moulin.

Charles d'Orléans chante d'un (p. 164) :

Malade de *mal saint Martin*
Et aussi rond qu'un tonnelet.

Tirer au chevrotin (l. II, ch. XX et XXVIII), proprement humer le vin d'une outre en peau de chevreau, expression analogue à *entonner* (3).

Cette notion est en outre rendue par des périphrases tirées des diverses catégories du lexique.

1° Droit : *Pleger*, synonyme de *boire d'autant* ou *boire à la pareille*, proprement cautionner, répondre pour quelqu'un, d'où répondre à la santé de quelqu'un, boire à son tour (l. I, ch. v) : « ... vous soubvienne de boyre à my... et *je vous plegeray* » (4).

(1) *Ibidem*, t. V, p. 87.

(2) Leroux de Lincy, *Recueil de chansons*, t. I, p. 125.

(3) C'est là l'explication courante (celle de Le Duchat) sur le sens rabelaisien « boire copieusement » ; mais *tirer au chevrotin* en possède un autre : « vomir à la suite d'un excès de boisson ». Cette acception primordiale (donnée par Cotgrave) remonte à la même origine que l'expression synonyme *tirer au renard* (voy. ci-dessus, t. I, p. 383). Le double sens du verbe *tirer* — décharger une arme et aspirer un liquide — explique suffisamment cette divergence sémantique.

(4) Avec ce sens spécial, le verbe se lit déjà dans Eustache Deschamps (t. VII, p. 120) :

C'est un des premiers termes de droit qui a enrichi le vocabulaire bachique, emploi burlesque dont les exemples abondent dans les « Propos des bienyvres ». Rappelons entre autres : *exhiber*, *insinuation* et *procuration*.

Au XVI^e^ siècle, *pleger* est encore vivace, surtout dans la première moitié ; il devient plus rare vers la fin (1) pour disparaître au siècle suivant. Cependant, il a déjà quelque chose d'archaïque, et Pasquier n'en saisit plus la raison d'être (l. VIII, ch. LXI) : « Si un homme boit à moy, l'instant mesme le remerciant, je luy diray que je le *plegeray* promptement, c'est à dire que je m'en vais boire à luy. Response inepte... Car le mot de *plege* signifie en soy qui intervient pour un autre » (2).

Henri Estienne, par contre, prend la défense du terme, par la bouche de Celtophile, contre les équivalents néologiques (3).

2° Marine : *Hausser le temps*. C'est une métaphore appartenant primitivement au langage des marins : ils boivent ferme en attendant que le temps s'éclaircisse. Cf. l. I, ch. V : « Longues beuvettes rompent le tonnoire ».

C'était là un préjugé des gens de mer. Cf. l. IV, ch. XLV : « ... nous haulsans et vuidans les tasses, s'est pareillement le temps haulsé par occulte sympathie de nature ».

L'expression est antérieure à Rabelais. Mathurin Cordier la cite, en 1530, dans son De *corrupti sermonis emendatione*, p. 108 : « Egregie potus est vel appotus est probe. *Il a bien haussé le temps* ». Après Rabelais, *hausser le temps* est fréquemment employé au XVI^e^ siècle, surtout par les écrivains de son école (4).

3° Musique : *Boire à tirelarigot* (l. I, ch. VII), littéralement boire à tire-flûte, c'est-à-dire copieusement, expression qu'on lit d'abord au début du XVI^e^ siècle dans un sermon de Menot cité

Je boy à toy. — Je le retiens.
Dist l'un à l'autre s'a *plegié*.

Et, au XV^e^ siècle, dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (nouv. XXXI) : « Et lors se tourna vers le dressouer, et versa du vin en une grant tasse qui y estoit, et dist : « Je boy à vous, mon compaignon. — *Je vous plege*, dit l'autre, mon compaignon ».

(1) Encore dans Guillaume Bouchet et dans Brantôme.

(2) Cependant lui-même l'avait auparavant employé (l. VI, ch. XV) : « Marie Stuart but sur la fin du souper à tous ses gens, leur commandant de la *pleiger* ».

(3) *Deux Dialogues*, t. II, p. 112.

(4) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 93 à 96, et *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. I, p. 502 à 503.

par Henri Estienne (1). C'est primitivement un refrain tiré du nom de l'instrument l'*arigot*, qui figure déjà comme tel dans le *Dit de la pastoure* de Christine de Pisan (2).

Quant à *tirer*, il est du fond même du vocabulaire bachique, comme dans ces vers de la *Comédie des chansons* de 1640 (*Ancien Théâtre*, t. IX, p. 155) :

Tant *tirerons, tirerons* de la bouteille,
Que nous en verrons la fin !

Et chez Rabelais, outre l'expression synonyme « *tirer* au chevrotin », ce passage du *Quart livre* (ch. x) : « Dea, je ne dis pas que *je n'en tirasse* quelque traict dessus la lie à mon lourdoys ».

II. — Habillement.

Les métaphores tirées du costume ont acquis, aux XV^e^-XVI^e^ siècles, une importance spéciale. Nous avons déjà cité *aiguillette* et *bragues* (3) ou *braguette*. Ajoutons-y deux pièces d'habillement qui remontent au XV^e^ siècle et dont on a fait l'expression même de l'élégance et du faste :

1° *Gorgias*, proprement gorgerette « richement estoffée », « collet de femme de quoy elles couvrent leur poitrine » (Rob. Estienne, 1539), est devenu ensuite l'insigne d'une toilette luxueuse. Le sens métaphorique est déjà courant au XV^e^ siècle.

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 414-415.

(2) *Œuvres*, éd. des *Anciens textes*, t. II, p. 228 :

En celle place [sus la clere fontenelle] on oyst
Chanter Parrot à Margot :
Larigot, va, *larigot*,
Mari, tu ne m'aimes mie,
Pour ce à Robin suis amie...

Ce refrain est encore vivace dans la poésie populaire, par exemple dans une chanson satirique du Poitou, où il figure à côté de *lanlère*.

Voy. ces textes et d'autres dans G. Thurau, *Der Refrain in der französischen Chanson*, Berlin, 1902, p. 137 à 140.

(3) Ce remplaçant de l'ancien *braie* acquit de l'ampleur dès les premières années du XVI^e^ siècle, et devint l'indice de l'élégance, de la mode. De là les dérivés *braguer*, se vanter, qu'on lit dans Marot, et surtout *bragard*, fashionable, qu'on trouve déjà dans la *Deablerie* d'Amerval (1507). Le chapitre XLVI y est intitulé : « Comment l'acteur reprend les ypocrites et les fringueux qu'on dit *bragars* du temps present ». Ces dérivés survivent dans certains patois. En wallon, *bragars* est le nom donné aux jeunes gens qui, enrubannés, empanachés, l'épée au côté, font les honneurs d'une fête de paroisse. Dans le Midi, *braga*, c'est faire le fier, faire ostentation, et porter de beaux atours, et *bragard* y désigne le fat, l'élégant.

On le rencontre dans Guillaume Coquillart (t. II, p. 250):

Ces dorelos, ces *gorgias*..

qui consigne aussi l'acception propre (t. I, p. 198):

Un maintien de femme rusée,
Un *gorgias* à pointe usée
Pour faire tetins à oreilles.

Une chanson de la même époque nous décrit ainsi trois jeunes gens à la mode (conduisant trois danseuses):

Trois mignons les menoyent rustres et *gorgias*,
Pourpoints d'orfrois et manteaulx de damas,
Les chesnes en escharpe trainantes jusqu'en bas! (1).

Rabelais fait un fréquent usage de ce terme ainsi que de ses dérivés : *gorgiasement*, *gorgiaser* et *gorgiaseté* (sous une forme macaronique), ce dernier déjà dans Coquillart (2).

Brantôme se sert également du mot à plusieurs reprises (3).

2° *Gorre*, au sens de pompe ou faste (4), encore vivace en Pro-

(1) *Chansons du XV siècle*, éd. Gaston Paris, p. 85.

(2) Voici les passages essentiels:

« ... une *guorgiase* bachelette » (l. IV, ch. IX). — « J'en advisoy une [lanterne] de terre... en rang des plus *gorgiases* » (l. V, ch. XXXII).

« Breton estoit *gorgiasement* armé » (l. IV, ch. IX). — « ... gens de pied, tous *gorgiasement* accoustrez » (*Sciom.*).

« Ainsi me suis je accoustré, non pour me *guorgiaser* et pomper... » (*Epître à Odet*). — « Certains petits jans pillhommes de bas relief, qui à Couillatris avoient le petit pré et le petit moulin vendu pour soy *guorgiaser* à la monstre... » (l. IV, Prol. Auteur).

(3) « Ce couronnel estoit fort soigneux et pressant à faire faire souvent monstre, et très bien payer ses gens. Aussi ne voyoit on rien si brave, si bien en poinct, ny si *gorgias* (ilz usoient de ce mot lors parmy les soldatz du Piedmont), car, quant à leurs armes, elles estoient la plupart dorées et gravées; pour les accoustremens, ce n'estoit que tout soye d'ordinaire » (t. VI, p. 106).

« Bref, il n'y avoit que pompe, que *gorgiaseté* parmi les soldatz du Piedmont alors... » (t. VI, p. 107).

« On donne ce los à la reine Isabelle de Baviere... d'avoir apporté en France les pompes et les *gorgiasetez* pour bien habiller » (t. VIII, p. 31).

(4) L'origine du mot reste obscure. M. Ed. Bourcier explique *gorriers* par « élégants qui adoptèrent la fraise tuyautée sous les Valois, courtisans lestes et joliment vêtus », de *gorre*, ruban, livrée (fig. pompe, bravoure, Furetière), en rapprochant le bas-lat. *gorra*, « pilei genus quo caput et humeri teguntur apud Hispanos » (Du Cange). — *Les Mœurs et la littérature de cour sous Henri II*, Paris, 1886, p. 290.

L'esp. *gorra*, bonnet, n'a et ne peut avoir rien de commun avec *gorre*, luxe: la chronologie et le sens s'y opposent également. Cf. Brantôme, t. I, p. 44: « Ce grand empereur [Charles Quint] s'accom-

vence où il désigne une parure de femme ou la livrée d'une épousée, est aussi à l'origine une pièce de vêtement. Au xv^e^ siècle, le mot s'appliquait à la mode des robes à longues et larges manches, encore très répandue au xvi^e^ siècle, d'où *gorrier*, celui qui les portait, élégant, fashionable (« vestitus delicate », explique Rob. Estienne en 1539). La *Farce des Cousturiers* :

Que vous faictes bien ? des jaquettes
Du temps des robes à pompettes.
Et certes il fault l'ouvrouer clorre,
Se vous ne taillez à la *gorre* ;
Car chascun veult estre *gorrier*.
(*Anc. Théâtre*, t. II, p. 158).

La *Farce de folle bombance* met dans la bouche du « tiers fol, le Laboureur » ces paroles (*Ibidem*, t. II, p. 281) :

J'ai vendu mes prés et mes champs,
J'ay vendu terres, vignes, granges,
Et destruict femmes et enfans,
Pour porter *gorres et larges manches*.

Dans une chanson du xv^e^ siècle (éd. Gaston Paris, p. 130) :

Ces mignons *gorriers*, quant vient le dymanche
Ils semblent fourriers *à tout leurs grans manches*,
Pourpoint descouppez pour aller en danse :
C'est pour attrapper filles à marier.

Et Brantôme, en parlant d'Isabeau de Bavière, « ceste pompeuse et orgueilleuse Royne », femme du jeune roi Charles VI (t. II, p. 130) : « ... Et quant aux femmes, Madame *à la grand' gorre* (comme parlent les prescheurs d'alors), n'avoit elle pas grand grace, quand elle avoit vestu sa robbe, les *manches* de laquelle estoyent si *larges* qu'elles suffiroyent maintenant à en faire une entiere ? ».

Rabelais ne se sert du terme que dans « palefroy *gourrier* » (l. I, ch. LV) et dans l'expression *la grande gorre*, nom plaisamment appliqué dès la fin du xv^e^ siècle à la maladie vénérienne qui commençait alors à sévir (1).

Voici quelques autres métaphores vestimentaires :

Bourlet. — Cette garniture des bonnets de docteur a laissé une trace métaphorique. Le Prologue du *Tiers livre* parle de « cerveaulx à *bourlet* » (ce qu'Oudin explique par « ignorant »), à côté de « fol à *bourlet* » (l. III, ch. XXXVIII) et de « docteur... *à triple bourlet* » (l. IV, ch. LIV).

moda de ce bonnet, sans porter de chapeau qu'il n'aimoit tant qu'une *gorra*, que l'Espaignol appelle ainsi le bonnet ».

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 47.

Chape. — *Chape du ciel*, firmament, proprement manteau du ciel, expression qu'on lit dans Rabelais (l. IV, ch. lii : « soubz le *chappe du ciel*... ») et dans Alphonse le Saintongeois.

Rebras. — Le pourpoint à *double rebras* avait deux paires de manches, dont une pendait par derrière. De là la notion de fort ample : « Pantagruel avoit l'entendement (1) *à double rebras* » (l. II, ch. viii), c'est-à-dire très vaste, à côté de « fol *à double rebras* » (l. III, ch. xxxviii) et d' « accollé *à double rebras* » (l. IV, ch. iv).

Etoffes. — Nombre d'images sont tirées de noms d'étoffes et de draps. Les « Propos des bienyvres » parlent de « vin de *taffetas* » et de « vin bien *drappé* » (2) et de bonne laine ».

Certains noms de tissus en soie, par leur finesse et leur cherté, ont fourni la notion d'excellent, de parfait. Au *Quart livre*, ch. xxxii, il est question de « parolles *tissues* », pendant des « parolles *byssines* » (l. V, ch. xx).

Ce degré d'excellence est également inhérent au « Pays de *Satin* », région idéale de chefs-d'œuvre de l'art (l. IV, ch. ii).

Couleurs éclatantes. — Les couleurs des tissus en soie, rendues plus vives par la teinture, expriment également une supériorité marquée, une qualité exquise : « velours *cramoisy* », à côté de « fol *cramoisy* », ce dernier placé entre le « fol *soubelin* » et le « fol *tainct en grené* » (l. III, ch. xxxviii). Dans le *Ve livre*, il est question de « rithme *en cramoisy* » (ch. xlvii). Et cette expression *en cramoisi*, d'une manière insigne, longtemps usuelle en bonne et en mauvaise part, était encore vivace au xviiie siècle, au témoignage du Philibert Le Roux (3). La même métaphore se rencontre en italien (4).

(1) Oudin (*Curiositez*, 1640) explique « cervelle *à double rebras* » par « obstinée, sotte, impertinente ».

(2) *Drapper* a, en outre, chez Rabelais, le sens de maltraiter (l. IV, ch. xiv) : « Et de daubber et de *drapper* Chiquanous ».

(3) Cf. *Dictionnaire comique* (1718) : « *En cramoisi.* Pour dire tout-à fait, entièrement, au suprême degré, au delà de ce qu'on s'en peut imaginer. Ce mot est fort à la mode à Paris, et ne vieillira même jamais, parce qu'il a une expression très-forte ».

(4) Dans le *Ricciardetto*, poème de Niccolo Forteguerri (1674 à 1735), on lit ces deux passages (chant XVII, v. 54, et chant XXIV, v. 45) :

Io sono un furbo *tinto in cremesino*...
Quel vecchiaccio è un tristo *in cremesino*.

Et Petrocchi fait remarquer : « Furbo, pazzo *in cremisino*, in estremo grado ».

CHAPITRE III

SPHÈRE RELIGIEUSE

La religion, par son influence profonde et permanente, est devenue une source importante de création métaphorique. La vie monacale notamment, qui occupe dans notre roman une place de premier ordre, a laissé des traces nombreuses et caractéristiques.

Rituel. — Certaines formules de prières et en premier lieu le *trisagion*, la triple bénédiction du vendredi saint, ont produit mainte application métaphorique. Du sens de « saint » qu'*agios* possède dans cette formule, ce vocable a passé par sa fréquente répétition, à l'acception de « cérémonies, façons », acception empreinte d'une nuance de frivolité ou de banalité. Ce transfert du vocable sacré dans le domaine profane est déjà un fait accompli au XVI^e^ siècle.

Agios. — Voici en raccourci l'évolution métaphorique du mot :

1° Sens sacré : « prières, dévotions ».

Dans le *Mystère de la Passion d'Arras* :

> 16529. Cocquart, ostez vo chapperon,
> Quant vous faictes telz *agios*,
> Dieu vous gard, evesque des folz !
> Faictes le beniçon au piet.

Cent Nouvelles nouvelles (n° XXIV) : « Après ung grand tas d'*agyos*, se part la compaignie de l'hermite... ».

Henri Estienne, *Apologie* (t. II, p. 404) : « Il advint qu'un autre [gueux] se presenta disant estre aveugle de naissance, lequel, après plusieurs *agiots*, cria miracles, disant qu'il voyoit ».

2° Sens secondaire : « Cérémonies religieuses, pratiques du culte ».

Calvin, dans ses *Sermons*, prend *agios* avec ce sens : « Quant aux pechés veniels..., quand on aura baisé le c... d'un prebstre, c'est à dire le bout de sa chasuble, ou qu'on aura fait une croix, ou quelque autre *agios*, voilà les pechés abolis (1) ».

(1) *Calvini Opera*, t. LXI, p. 624.

Il donne, en outre, au mot l'acception d'amulette ou médaille : « Ces *agios* les papistes les pendent à leur col (1) ».

Avec une acception analogue au *V^e livre* de Rabelais (ch. x) : « Je ne vis onques tant de scendeaux, tant de flambeaux, de torches, de glimpes, et d'*agiots* ».

3° Sens profane : « révérences, façons, manières (2) ».

Dans la *Passion* des frères Gréban, Lucifer, s'adressant à ses suppôts, les gourmande ainsi :

> 3841. Sus, frappez en ligierement.
> Faut il faire tant d'*agios ?*
> Commencez, mes petis diablos.
> Gringotez et croquez vos notes,
> Et barbetez comme marmotes.

Mathurin Cordier explique ainsi ce sens spécial en 1530 (p. 132) : « *Delicias facis.* Vous faites trop du gracieux... Vous faites trop de mines. Vous faites trop d'*agios*. O que de mines ! »

4° Sens généralisé : « colifichets, parures », évolution analogue à *béatilles* (3).

Ce dernier sens est encore donné comme vulgaire par le *Dictionnaire de Trévoux* (1750) : « *Agios*. Terme populaire sous lequel on comprend tous les menus affiquets et parures affectées des femmes du commun. On dit à Paris, en se moquant des colifichets d'une femme : Ce sont des *agios* de mariée de village (4) ».

(1) *Idem, ibid.*, t. XXVI, p. 44.

(2) Encore vivace en Normandie : *Agios*, flatteries (Hague, Fleury) ; bavardages, grimaces (Moisy).

(3) Larivey, dans les *Escoliers* de 1579 (acte IV, sc. 1) : « Vous voudriez que je fisse comme beaucoup de ceste ville, lesquels tant pauvres soient ils, soit qu'ils se marient ou marient leurs filles, sœurs ou parentes, leurs baillent plus de nouveaux habits, menus fatras et *agios*, que si elles estoient comtesses ».

Cholières, dans ses *Matinées* (1585), éd. Jouaust, t. I, p. 272 : « Vous oubliez ce que favorise fort aux mariages des vieilles avec les jeunes hommes. Car pour le regard des maris, ce leur est une grande espargne ; il ne leur faut point tant d'*agiots* et beatilles pour les popiner qu'à ces jeunes esventées ».

(4) Là ne s'arrête pas la sphère sémantique du mot. Dans certains patois, comme le normand de Guernesey, *agiaux* désigne des instruments, des outils en général. Cette graphie (qui est aussi celle du Manuscrit du *V^e livre*) est simplement apparente et ne diffère pas de l'orthographe courante *agiots*. Cf. *accraux*, même mot qu'*accros* (voy. *Dictionnaire général*).

Fêtes. — Les jours de fêtes étaient jadis l'occasion de ripailles (cf. *festin* et *festoyer*), d'où le développement métaphorique des termes :

Ferial, avec cette double acception :

1° Sens propre : férié, sens qu'on lit dans un noël cité par Rabelais (l. IV, ch. LXII) : « Car le jour est *feriau* ».

2° Sens généralisé : sacré. Calvin, dans son *Traité des reliques* (1543) : « La relique la plus *feriale* de ceste espece est (1)... ».

3° Bon vivant, joyeux compère, acception fréquente dans les *Propos rustiques* de du Fail et dans l'*Apologie* d'Henri Estienne (t. II, p. 254) : « Mais pour retourner aux presches de ce *ferial* docteur ».

Festival, pendant de *ferial* (l. III, ch. XXXVIII) : « fol *festival* », à côté de « fol *à bastons* » (*ibid.*). Cf. « un jour de feste annuelle *à bastons* » (l. IV, ch. XLV).

Ajoutons *festoyer*, pris ironiquement, recevoir quelque chose de fâcheux (évolution analogue à *étrenner*), sens fréquent chez Rabelais : « Je vous *festoiray* d'un bancquet de nazardes » (l. III, ch. XX) ; « ilz les *festoierent* à grands coups de guanteletz » (l. IV, ch. XII) ; « *festoyé* à grands coups de poing » (l. IV, ch. XV).

Prêtres. — A *simple tonsure*, de peu de valeur ou d'importance : « Les marmitons d'Olcan *à simple tonsure* » (l. II, ch. VII), et « fol *à simple tonsure* » (l. III, ch. XXXVIII), en rapport avec « un demy geant à poil follet et *double tonsure* » (l. IV, ch. XXIX).

Prélasser, se *prélasser*, avec son double sens métaphorique touchant l'attitude et l'allure, tout d'abord attesté chez Rabelais :

1° Affecter un air de gravité, un air de prélat (l. II, ch. XXX) : « Je veiz Diogenes qui *se prelassoit* en magnificence avec une grande robbe de poulpre, et un sceptre en sa dextre ».

2° Marcher commodément, à son aise (cf. « aises comme peres », l. II, ch. XXIV) : « Je... entreprens de entrer en leur camp... et *me prelasser* par les bandes sans jamais estre descouvert ». — « Ainsi s'en va *prelassant* par le pays » (l. IV, Prol.).

Moines. — Les moines et les hypocrites (les deux se confondent chez Rabelais) sont représentés dans son œuvre par une nomenclature d'une richesse remarquable. On pourrait en résumer les divers points de vue dans ce tableau :

(1) *Opera*, t. VI, p. 430.

1. Caractères extérieurs.

1° D'après le physique : *Boursouflez* et *enflez* (l. I, ch. LIV), à côté de *gras* (1) et *hydropicques* (l. IV, ch. LXIV), c'est-à-dire ayant le ventre enflé, ou *ventres* tout court : « Le *godemare* des cinq ordres de mendiants » (langued. *goudoumaro*, bedaine, gros ventre). Calvin, comme Erasme, désigne souvent les moines par le mot *ventres* (2).

2° D'après le vêtement monacal :

Capution, capuchon et celui qui le porte (*Pant. Progn.*, ch. v), à côté de *capussin*, capucin (l. III, ch. XXII) et *cagoule* (3), parallèle à *coquillon* (l. IV, ch. LVIII : « Gastrolatres *coquillons* »), c'est-à-dire qui portent un capuchon en forme de coquille, capuchon attribué ailleurs aux docteurs théologiens (l. II, ch. v).

Enfrocqué, revêtu d'un froc, habit monacal par excellence (l. IV, ch. XLVII) « moine *enfrocqué* », à côté de « cerveaulx *enfrocquez* » (l. III, ch. XXVIII).

Engipponné, revêtu d'un *gipon* ou robe de moine (l. IV, Prol. anc.) : « diable *engipponné* ».

Haire, chemise de crin, et celui qui la porte, pénitent ou pèlerin : « Le pauvre *haire* qui l'avoit feru du bourdon » (l. I, ch. XXXVIII), à côté de « *Haires*, cagotz... » (l. I, ch. LIV) (4).

(1) Cf. l. IV, ch. XIX : « Les bons et beatz peres tant *gras*, tant joyeux ».

(2) Dans sa lettre datée de Bâle, 29 mars 1528, Erasme écrit : « *Ventres* nec græce sciunt, nec latine, et volunt esse judices scriptorum meorum ».

Luther qualifie les *monastici* d'*animalia ista ventris*, et Calvin désigne les moines par « des ventres oisifs ». Voy. Thuasne, *Etudes sur Rabelais*, p. 398-399.

(3) Cf. l. IV, ch. XI : « ... inclination naturelle aux frocz et *cagoules* adherente ».

(4) Brantôme dit à la fois « quelque pauvre *here* de moine » (t. III, p. 107) et « de pauvres prestres ou faibles *heres*, gens d'eglise » (t. III, 115), à côté de (t. I, p. 143) : « Les cardinaux vestuz de quelques meschantes robbes noires, comme pauvres *haires* et simples prestres de village ».

La double graphie *haire* et *here*, pour cilice, est ancienne (voy. Godefroy) et encore usuelle au XVI^e^ siècle : « *Haire*, Cilicium » et « une *Here*, ou estamine, ou sas, *Cilicium* » (Rob. Estienne, 1539). Cette graphie explique le double aspect du mot chez les écrivains de l'époque. Le sens propre et le sens métaphorique se trouvent réunis dans ce passage de

3° D'après la chaussure :

Botineur, qui chausse des bottines (l. II, ch. XXXIV), à côté de « moine... *botté* » (l. IV, ch. LXVIII), les *bottes* étant alors la chaussure ecclésiastique par excellence.

Empantoufle, chaussé de pantoufles (l. I, ch. LIV). Cf. Molinet, *Chronique*, ch. CCCXXXIV : « Que feront donc gaudisseurs et fars et perruquetz *empantoufflez* de coquardise ? ».

4° D'après la nourriture :

Crocquelardon, proprement pique-lardon, parasite (l. I, Prol.) : « Un frere Lubin, vray *crocquelardon* ».

Ichthyophage, qui se nourrit de poisson (l. IV, ch. XXIX), comme les sujets de Carême-prenant dans l'île des Tapinois. Cf. l. III, ch. XXII : « ... les pauvres haires extraictz de ichthyophagie ».

Marmiteux, proprement amateur de la marmite « claustrale » et de son contenu : les nombreuses variétés de soupes (d'où le synonyme *soupier*), épithète (1) qu'on lit déjà dans le *Roman de la Rose* et que Rabelais applique tour à tour aux moines (l. II, ch. VII) et aux hypocrites (l. I, ch. LIV).

Papelard, synonyme du précédent (l. II, ch. XXIX), terme interprété dès le XIII^e^ siècle (2) comme *pape-lard* ou mangeur de lard, donc pendant de l'ultérieur *croquelardon*. La *papelardie* est déjà minutieusement décrite dans le *Roman de la Rose*.

5° D'après certaines attitudes :

Gens qui regardent par un pertuis (l. II, ch. XXXIV), c'est-à-dire par l'ouverture du capuchon.

Torcoul, faux dévot qui tord le cou et penche la tête en marmonnant des prières (l. I, ch. LIV).

Montaigne (l. II, ch. XXVII) : « Les *haires* ne rendent pas tousjours *heres* [c'est-à-dire austères comme des pénitents] ceux qui les portent ». Voy., pour d'autres textes, notre article dans la *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 274 à 278.

(1) On lit ce curieux passage des « Secretz et Loix de mariage », pièce du *Recueil* de Montaiglon (t. III, p. 181) :

L'autre dit : le mien est goutteux,
Qui faict du cayeman *marmiteux*,
Quand je luy offre la cuisine.

Cf. dans Rabelais (l. III, ch. x) : « style de cuisinier et *marmiteux*, non de jurisconsulte ».

(2) Gautier de Coincy, *Miracles de Nostre Dame* (voy. Godefroy) :

Tel fait devant le *papelart*,
Qui par derriere *pape lart*...

Torticolli, pendant du précédent, appliqué aux bigots qui prient en faisant des contorsions (l. III, ch. XLV, et *Pant. Progn.*, ch. V).

6° D'après leur chant monotone :

Fredons, freres Fredons, proprement fredonneurs ou chanteurs à demi-voix (l. V, ch. XXVII).

Oiseaux, par allusion à leur chant, qualificatif donné aux moines de l'Ile Sonante (ch. V).

7° D'après les pratiques religieuses

Patenostriers, diseurs de patenôtres (l. IV, ch. LXIV). Cf. l. I, ch. XL : « Ilz [les moines] comptent force patenostres... sans y penser ny entendre... ».

Perpetuons, qui célèbrent des offices perpétuels pour les morts (l. II, ch. VII) (1).

Sanctoron, qui fait le saint ou marmotte sans cesse les noms des saints (l. IV, ch. LXIV), terme repris par La Fontaine. C'est le latin *sanctorum*, parce que l'hypocrite veut être considéré comme « *unus e sanctorum* numero » (Cotgrave), ou bien parce qu'il marmotte des prières dans lesquelles revient souvent le mot *sanctorum* (Littré).

2. — Caractères d'ordre moral.

1° Calomniateurs, d'où le nom de *diables* que Rabelais donne aux moines (cf. ci-dessus *engipponné*).

2° Goinfres. Cf. l. III, ch. XV : « Tous les jours leur sont [aux moines] festes, et observent diligentement un proverbe claustral *De missa ad mensam* ».

Briffaulx (l. IV, ch. XXXII), proprement gloutons, sens ancien familier à Rabelais (l. I, ch. LIV), à côté de *Gastrolatres*, adorateurs du dieu Ventripotent (l. IV, ch. LVIII).

Mangeurs d'images, hypocrites (l. II, ch. XV) : *mangeresses d'ymaiges* (éd. princeps), pendant ultérieur de *mangeurs de crucifix*, qu'on rencontre dès le XV^e^ siècle (2).

(1) Cotgrave rend le mot par « perpetually begging friars » et Lacurne pense que « Rabelais nommait les moines ainsi parce que leurs ordres se perpétuent sans cesse et ne meurent jamais ».

(2) Dans l'*Amant rendu cordelier* (1490, p. 27 de la réimpression Montaiglon) et dans le *Mystère de Saint Quentin* :

17093. Ça, ces *mangeurs de crucifis*,
Lesquelz sont ce, quant je regarde ?

Au début du XVI^e^ siècle, cette métaphore se lit chez Gringore.

Mangeurs de pechés, qualificatif moral d'origine biblique (*Vulgate :* « Peccata populi mei comedent »). Cf. l. I, ch. XL : « Les moines mangent la merde du monde, c'est à dire les pechez ». De là *machemerde*, synonyme de *moine* (l. I, ch. XL).

3° Ignorants. Cf. l. I, ch. XXXIX : « Nostre feu abbé disoit que c'est chose monstrueuse veoir un moyne sçavant ».

Frère Lubin, type de moine à la fois grossier et sot, nom familier à Marot et à Rabelais (l. I, Prol., et *passim*).

4° Intrigants : *Fagoteurs de tabus*, allumeurs de disputes (l. II, ch. LIV).

5° Libertins. Cf. l. I, ch. XLV : « ... seulement l'ombre du clocher d'une abbaye est feconde ».

Frappard, pere Frappard, moine débauché, proprement celui qui frappe vigoureusement, qui est fort et hardi (l. II, ch. VII), épithète qu'on rencontre déjà chez Eust. Deschamps (1), Coquiliart, Gréban (2) et Marot.

6° Mécréants et cyniques :

Sarrabovites, nom des moines égyptiens qui menaient une vie déréglée (l. II, ch. XXXIV). Cf. l. IV, ch. LIII : « les mescreans Turcs, Juifz, Tartes, Moscovites, Mammeluz et *Sarrabovites* ».

Tirelupin, *Turelupin*, nom méprisant que Rabelais donne aux moines vagabonds (l. II, ch. VII) et que Cotgrave traduit par « coquin » ou « maraud » (l. I, Prol.) : « Autant en dict un *tirelupin* de mes livres ». Le sommelier de Grandgousier porte le nom dè *Tirelupin* (l. IV, ch. LXV) : il faisait boire les domestiques de son maître avant qu'ils eussent soif ; et un des livres de la bibliothèque de Saint-Victor porte le titre (dans l'édition de 1542) : « Le vistempenard des prescheurs composé par *Turelupin* ». Cette forme intermédiaire nous renvoie à la secte cynique médiévale des *Turlupins* (forme inconnue à Rabelais), dont le nom (3)

(1) *Œuvres*, t. IV, p. 281 :

Par son boire devient *frere Frappart*.

(2) *Mistere de la Passion* :

21117. Ilz y ont mené à l'emblée
Hardiment ce *frere frappart*.

(3) Ces hérétiques, brûlés en 1372, portent (dans les textes cités par Du Cange) le nom de *Turlupini* et *Turelupini*. La forme *tirelupin* est propre à Rabelais, chez lequel le nom désigne la crapule ou le vaurien. Au XVIIe siècle, *Turlupin* est un appellatif du misérable, sous le rapport physique ou moral (d'où les épithètes de « malheureux de nature » et de « souffreteux » qui l'accompagnent), sens réduit à celui de mauvais

est devenu, dès le XV^e^ siècle (1), synonyme d'hypocrite.

7° Mendiants et quêteurs :

Gueux, appliqué aux moines mendiants (l. I, ch. LIV). Cf. l. III, ch. XXII : « Ne sont ils assez enfumez et perfumez de misere et calamitez, les pauvres haires...? ».

Porteurs de rogatons, moines porteurs de requêtes ou de reliques, pour obtenir des aumônes (l. I, ch. XVII) : « ... un *porteur de rogatons*... assemblera plus de gens qui ne feroit un bon prescheur evangelicque ».

Ce terme se rencontre dans les sermons de Menot sous le nom de *isti latores rogationum*, ces porteurs de rogatons (2), et Henri Estienne nous renseigne sur leur compte (3).

8° Méprisables : *Befflez*, bafoués, et *escorniflez*, moqués (l. I, ch. LIV). Cf. l. I, ch. XL : « Un moine... ne laboure comme le paysant, ne garde le pays comme l'homme de guerre, ne guarit les malades comme le medecin... C'est la cause pourquoy de tous sont hués et abhorris ».

9° Solitaires :

Hermites (l. II, ch. X), pris au sens de « hypocrite », comme la plupart des synonymes de moine.

Mangeur de serpens, moine retiré du monde et menant une vie austère (*Epître à Odet*), semblable aux Troglodytes, peuple de l'intérieur de l'Afrique, demeurant dans des cavernes, se nourrissant de serpents et n'ayant (selon Pline) ni voix ni figure humaine.

Taulpetiers, que nous avons mentionné ci-dessus aux images zoologiques.

10° Tristes et bourrus :

Agelastes, qui ne rient pas (*Epître à Odet*), la plus grave

plaisant (surnom de l'acteur Henri Legrand, 1583 à 1637, d'où *turlupinade*, mauvaise farce, dans Molière). Le nom même de cette secte prêta de bonne heure aux équivoques : une « abbesse de *Tirelopines* » figure dans un mystère du XV^e^ siècle (Jubinal, t. I, p. 278) et la variante rabelaisienne *tirelupin* a été interprétée comme « mangeur de lupins ».

(1) Dans Villon et dans les Mystères.

(2) *Sermones quadragesimales*, Paris, 1526, fol. CXXXI^a^.

(3) *Apologie*, t. I, p. 123 : « *Porteurs de rogatons*, pour ce qu'ilz ne vivent que des aumosnes des gens de bien... ». — Le mot se trouve d'ailleurs, au sens judiciaire, dans une lettre de grâce de 1367 (voy. Godefroy) : « Comme Pierre Beranger *porteur* de semonces et *rogatons*... eust apporté de Rouen un *rogatum* sur ledit veneur... ».

injure selon la doctrine pantagruéline (cf. l. I, Aux lecteurs) : « Pour ce que rire est le propre de l'homme ».

Misanthrope, haïssant les hommes ou fuyant la société des hommes (*Epître à Odet*), épithète de Timon Athénien, surnommé μισάνθρωπος (l. III, ch. III).

11° Initiés dans les mystères : *Mystes*, à côté de *symmystes*, collègues en sacerdoce (l. III, ch. XLVIII).

On pourrait y ajouter toute une série d'appellations ironiques, les moines étant comparés d'une part aux prêtres des temples grecs (*pastophores*) et d'autre part aux savants juifs (*cabalistes*, *rabanistes* et *talmudistes*).

3. — Caractères spéciaux.

1° Fantômes :

Cauquemare, cauchemar, incube, appliqué aux moines hypocrites (*Pant. Prog.*, ch. VI).

Farfadets, esprits follets, terme appliqué spécialement aux Cordeliers (l. II, ch. VII, et l. III, ch. X).

Larves, équivalent latin de *farfadets* (l. III, Prol.).

2° Monstres : *Canibales*, nom d'un peuple monstrueux de l'Afrique « ayant la face de chiens » (*Briefve Declaration*), épithète appliquée aux moines (*Epître à Odet*) et aux hypocrites (l. IV, ch. XXXII).

4. — Images tirées du monde animal.

1° Le chat, personnification de l'hypocrisie : *Chattemite*, et *patte pelue*, le premier, nom enfantin de la chatte, le deuxième désignant sa patte poilue, l'une et l'autre épithètes appliquées par Rabelais aux moines et aux hypocrites (1).

2° Le chien, type de la méchanceté : *Mastins*, nom appliqué aux moines (l. III, Prol.), qui poursuivent les hérétiques comme les mâtins font la chasse aux sangliers (2).

3° Le singe, dont les grimaces rappellent les gestes des moines prêcheurs, de même que les prières machinales sont assimilées à la *patenostre de cinge* (l. IV, ch. XX). De là les noms de simiens, *magot* et *matagot*, appliqués aux hypocrites (3).

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 250.
(2) *Ibidem*.
(3) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 334 à 337.

4° Les oiseaux, par rapport à leur chant (voy. ci-dessus), nom symbolique des moines appelés au début du roman (l. I, ch. II) « mistes *sansonnetz* », c'est-à-dire jolis étourneaux.

5° Le hanneton, dont le bourdonnement est comparé au chant monotone des moines : *Burgot*, nom poitevin et saintongeais du hanneton ou frelon, que Rabelais prend au sens de moines (l. III, ch. XXIII) et d'hypocrites (l. IV, Prol. anc.).

6° L'escargot, par allusion au mollusque qui cache ses cornes, appliqué aux moines hypocrites (l. II, ch. XXXIV).

Le grand nombre d'expressions que nous venons de citer montrent les divers aspects sous lesquels l'hypocrisie se présente dans l'œuvre de Rabelais. A côté de termes traditionnels et qu'il a déjà trouvés chez ses prédécesseurs — tels *bigot*, *cafard*, *cagot* (1) — Maître François a eu recours à un groupe considérable d'appellations nouvelles qui font voir l'hypocrisie sous le rapport à la fois physique et moral. Cette nomenclature donne de curieux aperçus sur la vie sociale au XVI^e^ siècle (2).

(1) Leur sens moderne ne remonte pas au-delà du XV^e^ siècle.

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 134 à 155, et *Rev. du XVI^e^ siècle* t. I, p. 514 à 515.

CHAPITRE IV

DIVERTISSEMENTS

Nous grouperons sous cette rubrique les exercices de la chasse, les jeux de l'enfance et de l'âge adulte ainsi que la musique, sources fécondes en métaphores.

I. — Chasse.

Sous sa double forme, vénerie et tauconnerie ou volerie, la chasse a toujours été (comme dit Montaigne) un « genereux terrain à emprunter ».

Henri Estienne trouve même que la nomenclature cynégétique française l'emporte sur celle des langues anciennes et modernes : « Si on vient à faire comparaison des termes que les autres langues ont appropriez à ceste science avecques ceux dont est garnie la Françoise, on trouvera que ceste-ci surpasse tant les leur, non moins en qualité qu'en la quantité, qu'il sera force de confesser nos rois avoir esté maistres, tous les autres n'avoir esté qu'apprentis en cest exercice (1) ».

Rappelons-en *poivré*, comme synonyme de « vérolé » (fréquent chez Rabelais), qui remonte à une acception technique : dans la volerie, « *poyvrer* l'oiseau de proie, c'est avec de l'eau et du poyvre le laver pour la galle et les poux (2) ». Ce terme, qui manque à Nicot et dont Cotgrave ne connaît que le sens usuel « assaisonner de poivre », n'en était pas moins fréquent au XVI^e^ siècle. On le lit chez Du Pinet et chez Jodelle, dans son *Ode à la chasse*, où le poète a réuni la plupart des termes de fauconnerie. Rabelais lui a donné une nouvelle acception qui a fait fortune (3), en l'appliquant à la maladie vénérienne récente

(1) Henri Estienne, *Précellence*, p. 118.
(2) René François, *Merveilles de la Nature*, p. 51.
(3) Elle se lit après Rabelais, chez du Fail, Baïf, dans le *Moyen de parvenir*, etc.

à cette époque : *être poivré*, c'est attraper cette maladie et, ironiquement, être attrapé, double sens fréquent dans le roman rabelaisien (1).

Comme nous avons consacré un chapitre spécial au développement historique et sémantique de la fauconnerie et avons déjà touché aux bêtes de la vénerie, il ne nous reste qu'à ajouter ici quelques données complémentaires.

Les images cynégétiques ne sont pas rares dans le roman. Dès son début, Rabelais compare les livres à des chiens courants « legiers au *prochas* et hardiz à la *rencontre* », c'est-à-dire qui poursuivent légèrement et attaquent hardiment.

Ailleurs, les vieilles femmes sont comparées à des chiens d'arrêt, qui indiquent le gibier au chasseur (l. III, ch. XVI) : « Ce sont vrays *chiens de monstre*, vrays rubricques de droict ».

Autre comparaison (l. V, ch. XXVI) : « Ils les guettoient au passage comme on faict les loups à la traisnée et les becasses au filet ».

Il dira ailleurs (l. III, ch. XXXIV) : « ... pour *mettre* les dames *aux toilles* », c'est-à-dire les attirer dans ses filets, les séduire, à côté de (l. II, Prol.) : « un verrat que les vaultres ont acculé *entre les toilles* ».

Notre auteur se sert souvent au figuré des termes de chasse *lacs* et *trebuchet*, l'un et l'autre désignant le piège tendu au gibier (2) ; de même de celui de *gibecière*, autre terme de chasse, qu'il applique à la mémoire (l. I, ch. XIII) ou à l'entendement (l. III, ch. XXXVI).

Le terrier que la lapine creuse pour y faire ses petits, la *rabouillère*, est pris au sens généralisé de trou (l. I, ch. V) : « Il n'y a *rabouliere* en tout mon corps où cestuy vin ne furette la soif ». Au *V^e livre*, ch. XI, ce même terme désigne la *tapinauldiere* de Grippeminaud et de ses acolytes.

A la fin du Prologue du *Tiers livre*, Rabelais exclut de sa société joyeuse les « avalleurs de frimars », qui ont « assez sacs

(1) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 267 à 268.

(2) 1° « Le calomniateur ennemy y faisoit jadis maintes simples ames errer et en ses *lacs* tomber » (l. III, ch. XIV).

« Vous semblablement efforçant issir hors les *lacs* de perplexité » (l. III, ch. XXXVII).

« Ils ne tomberoient és *lacs* de l'esprit calumniateur » (*Epître à Odet*).

« Par temptation les faire en vos *lacs* tresbucher » (l. IV, ch. XLVI).

2° « Voicy le *trebuchet*, voicy la difficulté de pouvoir exprimer l'horrible bataille qui fut faicte » (l. II, ch. XXVIII).

au croc pour venaison », en ajoutant : « Y vacquent s'il voulent, ce n'est icy leur *gibbier* ». C'est là une des premières applications métaphoriques de ce terme de chasse qui revient ultérieurement chez Montaigne (l. I, ch. xxv) : « L'histoire, c'est mon *gibier* en matiere de livres, ou la poësie que j'ayme d'une particuliere inclination ».

II. — Jeux.

La diversité des jeux a déjà été relevée et certaines applications qu'on en a tirées ont trouvé place dans la section consacrée à la parémiologie. Nous tâcherons de montrer que « nostre langage a bien sçeu faire son proufit de tout ; et pour trouver des metaphores non moins propres que recreatives, il en a tiré mesmement d'aucuns jeux (1) ».

Osselets. — Parmi les jeux de Gargantua figurent les *martres* et les *pingres*, nom normand et angevin des osselets. Rabelais les appelle ailleurs *tales*, de leur nom antique (« le royal jeu de *tales* », l. IV, ch. vii), et il cite, au Prologue de son *Tiers livre*, les noms latins du meilleur coup ou du plus mauvais de ce jeu : « ... doubtant que pour contentement propensé, je rencontre ce que je abhorre... pour *Venus* advieigne *Barbet le chien* ».

Les jeux des adultes qui nous intéressent sont autrement nombreux.

Cartes. — Melin de Sainct-Gelays, dans un « pasquin » sur François Ier, Clément VII et Charles Quint, se sert de ces métaphores tirées du jeu de cartes (éd. Blanchemain, p. 251) :

> Le Roy, le Pape et le Prince germain
> Jouent un *jeu de prime* assez jolie :
> L'arme est leur *vade*, et l'*envy* l'Italie ;
> Et le Roy tient *le grand poinct* en sa main,
> *Cinquante et un* a le pasteur Rommain,
> Qui se tourne et se melancolie...

Rabelais use de l'expression *à tous enviz*, à tous défis, en renchérissant (l. I, ch. iii), et de plusieurs autres déjà relevées (2) qui ont acquis une valeur proverbiale : *passer sans flux*, passer outre, ne s'en soucier guère (l. II, ch. xxxv) et *remettre en*

(1) Henri Estienne, *Précellence*, p. 135.
(2) Voy. t. I, p. 418.

ronfle veue, mettre au pied du mur (l. III, ch. III); expression dont Baïf se sert à deux reprises (1).

Echecs. — Ce jeu, déjà mentionné dans la *Chanson de Roland*, a fourni nombre de métaphores, dont la plupart sont restées confinées dans l'ancienne langue. Rappelons ici *matter*, vaincre (l. III, ch. XXVIII): « Le temps *matte* toutes choses ».

Dames. — Dans ce jeu, *damer*, mettre un pion sur un autre pour le faire reconnaître comme dame, a acquis le sens figuré de l'emporter sur quelqu'un, le surpasser (l. IV, ch. XI): « Je *dameray* ceste cy, dist Panurge ».

Dés. — Jeu très ancien, bien connu des Romains, auxquels Rabelais a emprunté nombre de dictons et d'expressions métaphoriques déjà citées. Ajoutons-y *chance*, avantage d'être le premier à lancer les dés, d'où tournure, bonne ou mauvaise, surtout favorable (l. III, ch. XLVI) : « Muons de *chanse*, et parlons sans disjunctives ».

Tric-trac. — Nom médiéval, seul conservé dans la langue moderne de l'antique jeu de *tables*. Dans un passage déjà cité, Epistémon recommande à son élève l'utilisation métaphorique des termes de ce jeu. Deux d'entre eux sont pris avec un sens figuré :

Jan, valant alors deux points (l. III, ch. XII): « ... le *Jan* en vault deux... Je suys *Jan*? dist Panurge? Rien, rien, respondist Pantagruel, je pensois au jeu du lourche et tricque-trac ».

Lourche, un des jeux de Gargantua, a acquis ultérieurement une valeur métaphorique de « confus » (2), dont Estienne Pasquier offre plusieurs exemples.

Paume. — Le plus important de ces jeux, suivant Henri Estienne, est celui de la *paume*, « auquel on peut aussi dire la nation françoise estre plus adonnée qu'aucune autre, tesmoin le grand nombre de tripots qui sont en ceste ville de Paris » (3). Dans l'Abbaye de Thélème il y avait un jeu de Paume.

Ce jeu est déjà attesté au XIV^e^ siècle : on jettait l'esteuf avec le plat de la main (*palma*), d'où son nom. Rabelais en fait souvent mention, et l'Énigme trouvée « ès fondemens de l'Abbaye

(1) Voy. Marty-Laveaux, *La Langue de la Pléiade*, t. I, p. 420.
(2) Cf. la « Farce de Colin » (*Anc. Théâtre*, t. I, p. 243) :

Car cela me rend *lorche* :
C'est à Dieu trop tiré le dé.

(3) *Précellence*, p. 135.

des Thelemites » n'est, suivant notre auteur, qu'une description « du jeu de paulme sous obscures paroles ».

Le terme *nacquet*, garçon de tripot, en dérive. Il est cité, avec son synonyme *laquais*, dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. v), et Henri Estienne remarque à son sujet (p. 137) : « De ce jeu est pris aussi le mot *naquet*, en ceste façon de parler, *Il pense faire de moy son nuquet*. Et de ce nom *naquet* vient le verbe *naqueter*, duquel on use quand on dit, *Vous me faites naqueter après vous* ».

Tir. — Dans le tir à la butte (*but*), la cible, composée d'un carton blanc, portait au centre un point noir appelé *grolle*, c'est-à-dire « corbeau ». Rabelais y fait souvent allusion (1). Ailleurs, il en tire cette métaphore (l. I, ch. LVIII) : « Bien heureux est celluy qui ne sera scandalisé et qui tousjours *tendra au but au blanc* que Dieu par son Fils nous a prefix ».

III. — Musique.

La musique est une des sources principales de création métaphorique. Plusieurs de ces images étaient déjà familières à l'ancienne langue; d'autres sont propres à Rabelais, dont l'œuvre est particulièrement riche en pareilles métaphores.

Nous avons déjà cité celles qui remontent à l'ancienne notation musicale (2). Voici les autres :

Généralités. — « Le coq *chante en* bien *hault ton* » (l. III, ch. XXI). — « Considerons l'*harmonie* des contrehastiers » (l. IV, ch. X).

Rabelais peint le peuple parisien comme « sot *par nature, par be quarre et par b mol* » (l. II, ch. VII), c'est-à-dire parfaitement sot, parallèlement au « *fol de b quarre et de b mol* » (l. III, ch. XXXVIII). Ces épithètes remontent au XV^e^ siècle. On lit dans *le Mystère de Saint-Quentin* une litanie du *fol* ou du *sot* (les deux sont synonymes) qui se termine ainsi :

153. Sos de *bemol*, sos de nature,
Sos de *bequarre* à teste dure.

Ces mêmes qualificatifs se lisent chez Marot et Des Périers

(1) Cf. l. IV, ch. LII : « ... feut pour tirer à la *butte* partie faicte... Perotou avoit taillé le *blanc* pour la butte... le passadou de Carquelin droict entrant dedans la *grolle* on mylieu du *blanc*... ».

(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 200.

nouv. LXVIII): « La vraye recepte de faire devenir un homme parfaict en la science de follie, *par becarre et par bemol* ».

GAMME. — Plusieurs expressions en dérivent : « Pour *sçavoir la gamme* » (l. II, ch. XX) et « Pantagruel *entra en la haulte gamme* » (l. II, ch. XVII), à côté de « Nous sommes... *hors toute la gamme* » (l. IV, ch. XIX) (1).

Ensuite : « fol *en diapason* », à côté de « fol *barytonant* » (l. III, ch. XXXVIII).

Même image chez Marot (« fol à haute gamme »), chez Des Périers (nouv. XCIII) : « ... pensant *mettre* ce fol *en sa haute gamme*, luy demanderent... », et chez du Fail (XIV^e^ chapitre, interpolé, des *Propos rustiques*) : « ... s'il n'eust cité des *fols de la haute gamme* ».

TECHNIQUE. — Pour renforcer la négation (l. III, ch. XIV) : « J'ay songé tant et plus, mais *je n'y entends note* ». Cette formule remonte au XV^e^ siècle (2).

Solfier, avec son sens à la fois propre et figuré (l. II, ch. XII) : « ... en plein chant de musique, sans *solfier* les points... », à côté de (l. I, ch. XVII) « le peuple tout *solfié* (3) et habaliné », c'est-à-dire troublé et confondu.

Sesolfier, composé de *c sol fa* (4), même sens métaphorique (l. IV, ch. XLIII) : « Et restions tous pensifz, matagrabolisez, *sesolfiez* et faschez ».

L'un et l'autre verbes, tirés de la technique musicale, expriment le plus haut degré d'intensité, d'où la notion d'un trouble extrême, d'un bouleversement complet de l'âme.

INSTRUMENTS. — L'orgue a produit ces deux métaphores :

1° *Dire d'orgues*, dire vrai, proprement chanter harmonieusement comme l'orgue (l. III, ch. XXXIV).

2° *Registres* (d'un orgue) : « La teste me faict un peu de mal, et sens bien que *les registres de mon cerveau* sont quelque peu brouillez de ceste purée de septembre ».

Rebec, d'où *visaige de rebec*, visage contrefait (l. II, ch. III), semblable aux figures grotesques qui ornaient jadis les manches de rebecs.

Ces données trouveront leur complément dans les *Erotica verba*.

(1) Voy. t. I, p. 201 et 407-408.

(2) Voy. *ibidem*, p. 408.

(3) L'édition princeps donne *solfré* (celle de 1542, *folfré*), coquille pour *solfié*. Cf. ci-dessus, t. II, p. 210-211.

(4) G. Kastner, *Parémiologie musicale*, p. 98.

CHAPITRE V

ARTS ET MÉTIERS

C'est là le filon le plus riche de la mine métaphorique. Rabelais l'a le premier exploité, et ce n'est qu'après lui que Ronsard et Baïf, Henri Estienne et Pasquier en ont instamment recommandé l'utilisation. On a vu les théories des trois derniers; voici maintenant celle du chef de la Pléiade : « Tu praticqueras les artisans de tous mestiers et principalement ceux qui donnent la perfection de leurs ouvrages aux fourneaux, Orfèvres, Fondeurs, Mareschaulx, Mirailliers, et de là tireras maintes belles et vives comparaisons (1) ».

Mais, comme nous l'avons dit, c'est Rabelais qui a indiqué le premier cette source féconde et a donné en même temps l'exemple de son utilisation. Nous avons déjà cité le début du passage, où Epistémon fait visiter à son élève les ateliers des artistes et des hommes de métier, afin de compléter son éducation livresque par l'enseignement des choses.

En voici la suite (l. I, ch. XXIV): « Semblablement ou alloient veoir comment on tiroit les metaulx ou comment on fondoit l'artillerye : ou alloient veoir les lapidaires, orfevres et tailleurs de pierreries, ou les alchymistes et monoyeurs, ou les haultelissiers, les tissotiers, les velotiers, les horologiers, miralliers, imprimeurs, organistes, tinturiers, et aultres telles sortes d'ouvriers, et par tout donnans le vin, aprenoient et consideroient l'industrie et invention des mestiers ».

Rabelais ne s'est pas arrêté, comme les poètes de la Pléiade, à cette première étape purement matérielle. Il a mis largement à profit le vocabulaire technique pour en tirer des applications métaphoriques, dont la plupart ont fait fortune et ont ainsi contribué à l'enrichissement de la langue.

En voici un exemple caractéristique.

(1) Ronsard, *Abregé de l'Art poëtique.*

Grabeler, de l'ital. *garbellare*, vanner, passer au crible, sens matériel qu'on lit dans un passage des « Statuts de Marseille » de 1269 (1).

Tommaseo cite à son tour cet extrait d'un document italien de 1438: « A peso si vende indaco, et dasi ruotoli 100 senza *garbellare* (2) ».

Du sens matériel de vanner ou passer au crible, ce terme a passé chez Rabelais à l'acception figurée de soumettre à un triage, examiner minutieusement. Notre auteur en use fréquemment (3).

Des trois synonymes cités dans ces textes rabelaisiens, *ventiler* exprime la même image; *canabasser*, une métaphore analogue tirée de la fabrication des tissus; et *beluter* provient du blutage ou tamisage de la farine.

Cette acception figurée de *grabeler*, qui est essentiellement rabelaisienne, a fait fortune au XVI^e^ siècle, ayant été adoptée par la plupart des écrivains de l'époque (4).

(1) Du Cange, v° *garbellare*: « Ordinamus et statuimus, quod admodo quæcumque grana cujuscumque terræ fuerit vel de Romania, vel de Provincia Narbonensi, sive de Cathalonia vel Hispania... quæ vendetur et emetur, deinceps a quocumque in civitate Massiliæ, seu ejus districtu, debeat *garbellare* illis duabus *garbellis* ad id specialiter constitutis, vel faciendi... et hoc quidem intelligimus de grana assaonada (= découpé), quæ emetur pro panis tingendis... et totiter *garbellabunt*, et tali modo grana, quod folium et frusta, lapides et pulvis ejiciantur ».

(2) Le dérivé, *grabel* ou *grabeau*, se rencontre fréquemment au XV^e^ siècle, à Lyon, par exemple, dans une mercuriale (citée dans Godefroy): « Le *grabeau* des espiceries et autres marchandises à Lyon ».

(3) « La court n'a encores bien *grabelé* toutes les pieces » (l. I, xx); « procès bien ventilé, *grabelé* et debattu » (l. III, ch. XL); « le prierent vouloir le procès canabasser et *grabeler* à poinct » (l. II, ch. x).

Et ailleurs: « le *grabeau* et belutement de ces matieres » (l. III, ch. XVI).

Grabeau, avec cette acception figurée, encore usuelle dans la Suisse romande, est fréquent dans Jean-Jacques Rousseau. Cf. Alexis François, « Les provincialismes suisses-romands et savoyards de J.-J. Rousseau » (dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. III, 1907, p. 1 à 67).

(4) Du Fail, dans le IX^e^ des *Discours rustiques*: « Après avoir de l'une et autre part examiné la matiere et au long *grabellé* la querele, fut conclud... ».

Satyre Menippée, éd. Frank, p. 130: « Ces foireux, qui, voyans qu'il n'y avoit plus rien à *grabeler* en leur Palais de cette ville..., s'en sont allez à Tours ».

D'Aubigné (*Œuvres*, t. I, p. 86): « On voulut *grabeler* les gouverneurs qui nettoyoient les garnisons en la bourse... ».

I. — Métiers et professions.

Nous commencerons par relever les métaphores techniques proprement dites.

Boulanger. — *Beluter*, bluter, au sens propre (l. IV, ch. xiv): « Loyre poitrissoit sa paste, sa femme *belutoit* la farine », à côté de (l. I, ch. xxii): « Après avoir bien joué, *sessé*, *passé et beluté* temps ».

Au sens figuré, passer au blutoir, étudier méticuleusement (l. I, Prol.) : « Croiez vous en vostre foy qu'oncques Homere... pensant és allegories lesquelles de luy *ont beluté* (1) Plutarche... », à côté de (l. III, ch. xvi): « ... le grabeau et *belutement* de ces matieres (2) ».

Croustelevé, épithète donnée fréquemment par Rabelais aux « verolez », couverts de plaies, se dit proprement du pain dont la croûte est séparée de la mie par des cavités soulevées par la cuisson.

Enfourner, appliqué plaisamment à l'introduction des aliments (voy. ci-dessus).

Maréchal-ferrant. — « Je croy qu'il nous *forge* (3) ici quelque langage diabolicque » (l. II, ch. vi).

Grandgousier, en parlant de Gargamelle (l. I, ch. vi): « ... luy disant qu'elle s'estoit là *herbée* (4) sous la saulsaye et qu'en brief elle *feroit piedz neufz* ».

Cette métaphore, qui a passé chez Des Périers (5), se lit déjà dans une chanson du xv^e^ siècle (6).

Vigneron. — Plusieurs épithètes données au « fol » se rattachent aux divers procédés de la vinification (l. III, ch. xxxviii):

(1) Leçon de l'éd. princeps, remplacée ultérieurement par *calfreté*.

(2) De même Montaigne (l. I, ch. xii) : « Il y a d'autres sujets qu'*ils ont beluttez*, qui à gauche, qui à dextre, chascun se travaillant d'y donner quelque visage, à tort ou à droict ».

(3) De même, en latin, *fabricare verba*.

(4) C'est-à-dire s'était étendue sur l'herbe. Au sens hippiatrique, le verbe est ainsi défini par Furetière : « *Herber* se dit, en parlant des chevaux, quand les mareschaux leur mettent sous le poitrail quelque racine d'ellebore, qui leur fait enfler la partie et suppurer, quand ils sont atteints de certaines maladies ».

(5) « Et ce en attendant que *les petits piedz sortissent* » (nouv. v).

(6) Éd. Gaston Paris, p. 143.

« Fol de *soubstraicte* (= lie), fol de *mere goutte*, fol de la *prime cuvée* (1), fol de *montaison* », qui désigne la période de la fermentation, lorsque le vin monte, à côté de « c... *fusté*, c... *poussé* » (ch. XXVIII).

Le chapitre XVI du V^e^ *livre*, intitulé les *Apedeftes*, renferme la plus ancienne description des parties constitutives du pressoir. Les vocables de cette nomenclature technique y symbolisent les opérations des divers bureaux de la Chambre des comptes de Paris (2).

Deux de ces appellations représentent des métaphores zoologiques et méritent d'être relevées :

Bellier, bélier, sens technique qu'on trouve expliqué dans Thomas Corneille (1694) : « *Beliers*. On appelle *belier* une pièce de bois qu'on couche sur les quarreaux d'un pressoir sur laquelle porte le fust ». Cotgrave est cette fois moins explicite : « *Belliers d'un pressoir*. The braunches, the two great beams of a press ».

Tesson (ancienne graphie pour *taisson*), proprement blaireau, désigne le grand arbre ou bras du levier qui a son point d'appui entre quatre jumelles.

Ce dernier terme est encore en usage (d'où l'expression *pressoir à tesson*), alors que *bélier* semble avoir disparu dès la fin du XVI^e^ siècle. Son équivalent est aujourd'hui *blin* ou *mouton*, nom donné à une forte pièce de bois qui monte ou descend avec l'écrou le long de la vis, transmettant la pression du mécanisme aux poutres du pressoir (3).

La plupart des autres termes de cette nomenclature rabelai-

(1) Cf. l. III, Prol. : « buveurs *de prime cuvée* ».

(2) En voici le passage le plus curieux :

« Quand ces Messieurs furent levez, Pantagruel pria Gaingnebeaucoup qu'il nous menast en ce grand pressouer : ce qu'il fist volontiers. Si tost que fusmes entrez, Epistemon, qui entendoit toutes langues, commença à monstrer à Pantagruel les devises du pressouer, qui estoit grand et beau, faict, à ce que nous dist Gaingnebeaucoup, du boys de la croix : car sur chacun utencile estoyent escripts les noms de chacune chose en langue du pays. La viz du pressouer s'appelloit *recepte* : la mets, *despense* : l'ecrouë, *estat* : le tesson, *deniers comptez en non receuz* : les fusts, *souffrance* : les belliers, *radietur* : les jumelles, *recuperetur* : les cuves, *plus valleur* : les ansées, *roolés* : les foullouaires, *acquits* : les hottes, *validation* : les portoires, *ordonnance vallable* : les seilles, *le pouvoir* : l'entonnoir, *le quittus* ». Voy., sur ces termes de finances, ci-dessus, t. II, p. 82.

(3) Barral et Sagnier, *Dictionnaire d'Agriculture*, Paris, 1892, article *Pressoir*.

sienne sont encore vivaces : l'écrou, les fûts, les fouloires, les jumelles, etc. D'autres -- tels que *seille* et *portoire* — se retrouvent dans les patois de l'Ouest. Thomas Corneille donne du dernier cette définition : « *Portoire,* vaisseau de bois ovale, fait de douves et de cerceaux, pour porter la vendange sur des chevaux, de la vigne au pressoir ».

Comme ensemble, cette description curieuse du pressoir est la plus ancienne et la seule que nous ait transmise le XVI^e^ siècle. Charles Estienne, Liébault et Olivier de Serres (1) se bornent à mentionner le nom du *pressoir* dans leurs ouvrages spéciaux, mais sans insister sur les diverses parties qui le constituent.

Finissons par une métaphore technique qui a acquis un certain développement chez Rabelais et chez les écrivains de son temps. Il s'agit du verbe *chaffourer*, noircir ou barbouiller, en parlant du parchemin ou du visage, verbe usuel également au XVI^e^ siècle aussi sous la forme primordiale *chauffourer* (2).

Son point de départ est l'ancien verbe *chauffourer*, chauffer au four ou fourneau à faire de la chaux, cuire la chaux, cuire en général (*Mystère de Saint-Quentin*) :

> 8700. Se g'y vois, il seront murdris,
> Rostis, forboulis, *chauffourés*...

Le sens initial de « réduire en chaux » est attesté dans un devis de la cathédrale de Noyon de 1459 (voy. Godefroy) : « Il faut demolir et reffaire les pillers, lesquelz sont arz et *chauffourez* ».

Rabelais en fait un usage fréquent, en l'appliquant au parchemin comme au visage ; après lui, on le lit souvent dans Guillaume Bouchet, Brantôme (3), d'Aubigné, Montaigne.

II. — Monnaies.

C'est Henri Estienne qui a fait ressortir pour la langue gé-

(1) D'une part, dans le *Prædium rusticum* (1554, version française, 1564, sous le titre *Maison rustique*) et, de l'autre, dans le *Theâtre de l'Agriculture* (1600).

(2) On lit souvent cette forme primitive dans les *Serées* de Bouchet, et elle est encore vivace en Poitou : *chauffourer*, écrire mal, barbouiller (Lalanne).

(3) *Œuvres*, éd. Lalanne, t. V, p. 229 : « Je m'en rapporte à eux sans cercher de m'amuser d'en *chafourer* le papier ». Littré cite le verbe sous la forme *escafourer* (leçon fautive).

Cette origine technique est déjà indiquée par Le Duchat (dans Ménage) : « *Chaffourer*, *chaufourer*, barbouiller. Métaphore prise de

nérale l'importance de cette source métaphorique. Il prend les « mestiers » de la monnaie pour exemple de la richesse qu'il attribue à notre langue (1), en en relevant tour à tour les matières et les ustensiles qui servent à sa fabrication.

Voici les termes rabelaisiens qui en dérivent :

Affiner, rendre fin l'or qui est à bas titre (l. I, ch. L) : « Or *affiné* à vingt-quatre karatz », d'où épurer le sang artériel (l. III, ch. XIII) : « purifié et *affiné* ». De là, aussi, le sens de « tromper », fréquent chez Rabelais, par exemple dans cette série synonymique (l. IV, Prol.) : « ... beliné, corbiné, trompé et *affiné* ».

Billon, alliage de cuivre et d'étain (l. II, Prol.) : « un aultre livre *du mesme billon* ».

Coupelaud, coupelle, épreuve (l. I, ch. XIV) : « Gargantua le sçeut si bien que *au coupelaud* il le rendoit par cueur à revers ».

III. — Arts proprement dits.

Passons maintenant aux ensembles techniques plus importants et plus féconds sous le rapport métaphorique.

ARCHITECTURE. — Les images tirées de cet art sont relativement nombreuses, mais peu caractéristiques. Le « fol » est tour à tour désigné « d'*architrave* » et « à *plain bust* » (l. III, ch. XXXVIII), le c... comme « *arabesque* et *crotesque* », « de *stuc* et *relevé* » (l. III, ch. XXVI). Ce dernier trouve son pendant dans « certains petiz janspill' hommes *de bas relief* » (l. IV, Prol.).

Ajoutons-y :

Architecte, artisan (latinisme) : « Les predecesseurs de ces diables privez, *architectes* de volupté » (l. IV, Prol.), à côté de « imperit *architecte* de consequences naturelles » (l. III, ch. XXXII), pendant d'*architectus sceleris*, artisan de crime, dans Cicéron.

Cabinet, au sens de cellule ou cavité, pendant d'*armoire du cœur*, pour ventricule (l. I, ch. XLVI) : « La guerre n'entre point au profond *cabinet* de nos cœurs ».

On lit une image analogue dans la pièce *Napolitaines* (1584) de François d'Amboise, acte II, sc. v (*Anc. Théâtre*, t. VII, p. 280) : « Avez voulu entrer trop avant au *cabinet* de nos menues pensées ».

chaufours ou fours à chaux, qui barbouillent ceux qui travaillent ou même qui en approchent ».

(1) *Précellence*, p. 139 à 145.

Domicile, siège (latinisme) : « Autre soin, autre soucy ne soit receu on sacrosainct *domicile* de vostre celeste cerveau » (l. III, ch. II), pendant de *domicilium mentis*, le siège de l'âme, dans Cicéron.

Emmortaisé, au sens propre (« certains degrez mal *emmortaisez* et pourriz », l. IV, Prol.) et au figuré : « Perceptions deificques *emmortaisées* par les divins chapitres de ces eternes Decretales » (l. IV, ch. LI).

Piliers, au figuré (l. III, ch. XXII) : « Mesdire de ces bons et vaillans *piliers* de l'Eglise ? » à côté de (l. V, ch. XI) : « Considerez bien les minois de ces vaillans *piliers* et *arboutans* (arcs-boutants) de la justice Grippeminaudiere ».

IV. — Marine.

Le vocabulaire nautique est très copieusement pourvu chez Rabelais, qui en a tiré nombre de métaphores :

Ancre. — « Toute la contrée *estoit à l'ancre* » (l. II, ch. II), c'est-à-dire se tenait immobile, restait en repos. Henri Estienne cite (p. 134), comme exemple figuré, « jetter l'*ancre* de son repos » ou « *j'ai ancré* là mon repos ».

Caler. — « Icy donc *calleray* mes voiles, remettant le reste au livre en ce consommé du tout » (l. I, ch. X), c'est-à-dire je céderai la place. Montaigne dit également (l. III, ch. V) : « J'ai faict *caler*, sous l'interest de leur honneur, le plaisir en son plus grand effort ».

Escale. — *Faire scalle*, faire relâche (l. I, ch. IX) : « Je retourne *faire scallé* au port dont je suis issu ».

Fond ni rive. — « Ne pouvons trouver *fond ni rive* en ceste matiere » (l. II, ch. X).

Gouvernail. — « Dieu eternel l'a laissé au *gouvernail* de son ranc arbitre » (l. I, ch. XXIX).

Voile. — *Faire voile*, avancer rapidement (l. I, ch. IX) : « Plus oultre ne *fera voile* mon esquif entre ces gouffres et guez mal plaisans ».

Nous avons déjà mentionné le terme nautique *freté*, dans l'expression « fin freté ». Le calfat, que Rabelais appelle du nom méridional de *gallefretier* (l. III, ch. XXVII), a souvent chez lui le sens de « goujat, vaurien », les calfats ayant de tout temps la réputation de mener une vie de débauche. Et cette

acception péjorative est encore vivace dans les parlers du Centre et de l'Ouest (1).

Notre auteur fait un fréquent usage métaphorique de *calfreter*, calfater ou calfeutrer un navire, en lui attribuant ces acceptions figurées :

1° Fermer hermétiquement (l. II, ch. 1) : « La réponse vous contentera ou j'ay le sens mal *gallefreté* ».

2° Boucher des lacunes, interpreter au pétit bonheur (l. I, Prol.) ; « Allegories lesquelles de Homere ont *calfreté* Plutarche, Heraclides Ponticq... » (2).

Remarquons finalement que le vocabulaire nautique de Rabelais est empreint de métaphores : *Aguyon*, brise, signifie proprement « aiguillon » de vent ; *grain*, bourrasque passagère, comme qui dirait un grain d'orage ; *houle*, remous et marmite, etc.

V. — Art militaire.

La guerre, comme la chasse, a été féconde sous le rapport métaphorique. Cependant, chez Rabelais, la plupart des termes de cette source ont passé dans le vocabulaire érotique, où nous les retrouverons bientôt. Rappelons ici :

Asserer, acérer : « belle saulce verde... laquelle vous delecte le goust, *assere* le cueur » (l. III, ch. 11), à côté « de la lance *asserée*, verde et roide, rompoit un huys » (l. I, ch. XXIII).

Bastion, au figuré (l. V, ch. 1) : « J'ay par si longtemps jeusné que les jeusnes m'ont sappé toute la chair, et crains beaucoup qu'en fin les *bastions de mon corps* viennent en decadence ».

Calibre, *qualibre*, au double sens figuré : 1° diamètre, nombre (l. III, ch. v) : « ... le mesurant au *qualibre* des bienfaits... » ; 2° moule, caractère (l. V, ch. XLII) : « Nous ne sommes de *calibre* d'un tas de veaux... ».

Deguener, synonyme d'enrager, proprement dégaîner (l'effet pour la cause) : « ... j'endeve, je *deguene*, je gresille d'estre marié... ».

(1) Cf. Henri Estienne, *Apologie*, t. II, p. 50 : « Quelque pauvre *galefrotier* de moine ».

(2) Cf. Montaigne, *Essais*, l. III, ch. XI : « Or, les premiers... vont *calfeutrant* cest endroict de quelque piece faulse... ».

Moineau, bastion plat au milieu d'une courtine, métaphore déjà relevée (1) et antérieure à Rabelais.

Talvassier, fanfaron, vantard (proprement soldat armé d'un *talevas* ou grand pavois), une des injures que les fouaciers de Lerné adressent aux bergers de Gargantua (l. I, ch. xxv).

Traineguaines, traîneur d'épée, synonyme du précédent et figurant dans la même kyrielle d'injures.

Mainte expression du ressort de l'équitation a passé dans le domaine métaphorique : « A *bride avallée* courir à tous les diables » (l. IV, Anc. Prol.). — « Puis dormoit *sans desbrider* jusques au lendemain huit heures » (l. I, ch. xxii).

Un exemple curieux d'évolution métaphorique, dérivant de cette source, nous est offert par le mot *pistolet*.

Originaire de l'Italie, le nom de cette arme, sorte de courte arquebuse (fabriquée tout d'abord à Pistoie), passa en France vers 1530. Le terme f de bonne heure appliqué à l'écu d'or d'Espagne, de forme pl petite que celui de France, ensuite à des monnaies diverses, omme en témoigne Brantôme (t. I, p. 50) : « Aujourd'hui il y a parmy la chrestienneté, voire ailleurs, plus de pistolles de deux et quatre qu'il n'y avoit, il y a soixante dix ans, de *petiz et simples pistollets*, des doubles ducats à deux testes de la reyne Ysabelle et Ferdinand son mary ».

On lit auparavant, vers 1558, dans une nouvelle posthume de Des Périers (nouv. civ) : « Et au lieu, disoit il, que vos escuz au soleil ne vous vaudroyent icy non plus que des *pistolets*, je les vous feray valloir quelque chose davantage ».

Ce n'est pas tout.

Les petites dimensions de cette arme firent donner son nom à des gens de petite taille, donc insignifiants et plus ou moins étranges. Henri Estienne, dans sa *Conformité* (1556), remarque à ce sujet (p. 30 de l'éd. Feugère) : « Et ce pauvre mot — *pistolet* — ayant esté ainsi pourmené longtemps, en la fin encore a esté mené jusques en Espagne et en Italie pour signifier leurs petits escus. *Et croy qu'encore n'a il pas fait*, mais que quelque matin les petits hommes s'appelleront *pistolets*... ».

Henri Estienne se montre ici retardataire. L'évolution qu'il annonce était un fait accompli depuis nombre d'années. Dans son *Quart livre* (ch. xxxii), paru en 1552, Rabelais mentionne

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 81.

les *maniacles Pistolets*, c'est-à-dire les moines (1) à l'esprit égaré, à côté des *demoniacles Calvins*, considérant les uns et les autres comme monstres difformes et contrefaits d'Antiphysis.

Cette application figurée survit encore dans l'expression vulgaire : un *drôle de pistolet*.

(1) Sens corroboré par ce passage du *Ve livre*, ch. III : « ... Capucingaux, plus tristes, plus *maniaques* et plus fascheux qu'espece qui fut en toute l'Isle [Sonante] ».

CHAPITRE VI

MÉTAPHORES DIVERSES

Nous réunirons sous cette rubrique les images qui n'ont pu prendre place dans les divisions qui précèdent. Elles dérivent de sources multiples et trouvent dans Rabelais leur premier témoignage métaphorique :

Abyme. — « ... un *abysme* de science » (l. II, ch. VIII), à côté de « il m'a ouvert le vray *puys et abysme* de encyclopedie » (l. II, ch. XX).

Apanage. — « Coquage est naturellement des *apennages* (1) du mariage » (l. III, ch. XXXII), à côté de « Pain avecques les *apennaiges* luy a esté [à Gaster] pour provision adjugé » (l. IV, ch. LXI).

Arrache pied. — « Fol d'*arrache pied* » (l. III, ch. XXXVIII) et « Toussez icy un bon coup ou deux, et en beuvez neuf d'*arrache pied* » (l. V, Prol.), c'est-à-dire sans interruption, sans bouger de place, et comme si le pied avait pris racine.

Ascendant. — « En l'*ascendant* (2) des broches et horoscope des fricassées, Frere Jean consideroit quelle heure lors pouvoit estre » (l. IV, ch. LXXXIII). Terme astronomique (3) comme *jovial* (l. III, ch. XXXVIII), épithète donnée au fou.

Avalleurs de frimars, épithète donnée aux gens de robe qui, obligés de courir de bonne heure, respiraient les brouillards du matin. Rabelais les exclut de son Abbaye de Thélème.

Bague, au sens de bijou (pris ironiquement), analogue à *étrenne* : « Pense je bien que la fiebvre quarte est assez *mauvaise bague* » (l. V, ch. XXXI).

Baume — « Ce sera *basme* de me veoir briber » (l. II, ch. IX) et

(1) Cf. Rob. Estienne (1549) : « *Appennage*, c'est une terre et seigneurie que les peres donnent à leurs puisnez, pour en jouir pour eulx et leurs hoirs ».

(2) Cf. Brantôme (t. I, p. 266) : « Là est ceste ville [Rome] qu'au temps passé pronostiqua un sage astrologue de moy [le connétable de Bourbon] me disant qu'infailliblement, à la prise d'une ville, mon fier *ascendant* me menaçoit que j'y devois mourir ».

(3) Employé comme tel par les poètes de la Pléiade. Voy. Marty-Laveaux, t. I, p. 362.

« La chair [du mouton] en est tant delicate... que c'est *basme* » (l. IV, ch. VII).

Brasser. — « Que savons nous si l'estaffier de sainct Martin nous *brasse* encore quelque nouvelle orage? » (l. IV, ch. XXIII).

Dépouiller. — « *Despouillez vous* de toute affection humaine » (l. III, ch. XIII).

Langue — « Tous peuples, toutes nations, toutes *langues* » (l. I, ch. X), synonymie commune à plusieurs idiomes. La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) remarque à ce propos : « *Langue* se prend aussi quelque fois, comme dans l'ordre de Malthe, pour la Nation : La *langue* de Provence, la *langue* de France, d'Aragon, etc. ».

Mâchefoin. — « Cy n'entrez pas, *maschefain* praticiens » (l. I, ch. LIV), c'est-à-dire avocats mangeurs de foin (comme les animaux), mangeurs du populaire. Un des ouvrages de la Bibliothèque de Saint-Victor porte le titre : « Le *maschefain* des advocatz ».

Manne. — « *Manne* celeste de bonne doctrine » (l. II, ch. VIII), à côté de « celeste *manne* de honneste sçavoir » (l. II, ch. XVIII).

Moufles. — « Leur sçavoir n'estoit que besterie et leur sapience n'estoit que *moufles* » (l. I, ch. XV).

Nues. — « La serenité d'iceluy [cerveau] ne soit troublée par *nues* quelconques de pensement » (l. III, ch. II).

Passementé. — « Pensement *passementé* de meshaing et de fascherie » (l. III, ch. II).

Veine. — « Aussi demeurera le tonneau inexpuisible. Il a source. vive et *vene* perpetuelle » (l. III, Prol.).

Vent. — « Une femme pleine de *vent* d'oultrecuydance » (l. III, ch. XLVI).

Un dernier exemple : « par ceste seule raison qu'on ne s'en va pas des foyres comme du marché, et qu'*avions les pieds pouldreux* » (l. V, ch. XI).

Du Cange définit *pieds pouldreux* par petits marchands étrangers qui allaient vendre de foire en foire, et l' « Essai des Proverbes » du XVI^e^ siècle explique ainsi cette locution (v° *pieds*) : « *Avoir les pieds pouldreux*, c'est estre de legere taille, tracasseur, qui ne paye pas deux fois et à qui ne faut pas bien prester ni avoir affaire », et « d'un homme qui passe partout, on dit qu'*il a les pieds blancs* ».

Cette dernière expression est celle des *Lais* de Villon (str. IV) :

> Et se j'ay prins en ma faveur
> Ces doulx regars et beaux semblans
> De tres decevante faveur,
> Me trepersans jusques aux flancs,
> Bien ilz ont vers moy *les piez blancs*
> Et me faillent au grand besoing.

Les deux images sont analogues et se confondent comme dans le passage cité de Rabelais.

Origines incertaines. — Dans la masse des images rabelaisiennes que nous venons de classer, le sens précis ou la provenance directe d'un petit nombre de ces expressions figurées nous échappe. Retenons-en :

Alouette, au sens de coup et de jeu de nasardes (l. I, ch. xxii, et ch. xxx) : « ... force plameuses, chinquenauldes, *alouettes* et grans coups de poing sus les dens ». S'agit-il ici, comme dans le prov. *cigalo* (cigale et croquignole), d'une comparaison plaisante, à savoir du petit cri que la douleur arrache au patient, cri semblable à la voix stridente de la cigale ou au tire-lire de l'alouette ? Quoi qu'il en soit, cette métaphore reste inconnue en dehors de Rabelais.

Bachelier en busche (l. IV, ch. ix), à côté de « son *cousin* Gervays *remué d'une busche* » (l. II, ch. xi), ce que frère Antoine du Saix exprime par « cousins Gervais *remuez de la cheville* » (1).

Grande paye. Dindenault, le marchand de moutons, s'adressant à Panurge, l'interpelle (l. IV, ch. vii) : « Et que penses tu, *sot à la grande paye*, que valoit un talent d'or? » On ignore à quel milieu professionnel appartient cette expression.

Pays de vache, avec le sens de pays d'origine, de lieu natal, deux fois employé par Rabelais (l. II, Prol., et l. IV, ch. ix). Peut-être faut-il rapprocher cette expression de celle de *plancher* (2) *des vaches* (l. IV, ch. xviii) ou de celle de *plat pays*, dont se sert à plusieurs reprises notre auteur. Dans ce cas l'explication de *pays de vache* (dont Marot s'est également servi) serait bien plus simple et plus naturelle que celles qu'on a proposées jusqu'ici (3).

Nous allons clore cette rubrique par les diverses acceptions métaphoriques que le terme *lanterne* et ses dérivés possèdent dans Rabelais et au xvi[e] siècle :

1° Guide éclairé (4), lumière ecclésiastique, sens confirmé par

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 231.

(2) Calvin dit *chemin des vaches*, dans un de ses *Sermons* : « Quel changement void on en nostre vie? Nous allons tousjours le *chemin des vaches*, comme on dit ». — *Opera*, t. xlvi, p. 194.

(3) Cf. la note correspondante de Burgaud des Marets (t. I, p. 308) et *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 442.

(4) Cf. l. V, ch. xxxiii : « Bartole, *lanterne* de droit ».

le *Moyen de parvenir* (ch. xxv) : « *Lanterne* se prend souvent pour lumiere ecclesiastique... ». Pour aller visiter l'oracle de la dive Bouteille, Panurge « delibera passer par le pays des Lanternoys et là prendre *quelque docte et utile Lanterne*, laquelle leur servit pour ce voyage ce que fut la Sybille à Eneas descendant és champs Elysiens » (l. III, ch. xlvii).

C'est là également le sens du mot dans deux autres passages de Rabelais, où il s'agit de « l'assignation du chapitre general des *Lanternes* » (l. IV, ch. v) et de « quelques *lanternes estrangeres* qui, *comme bons Cordeliers et Jacobins*, alloient là compareistre au chapitre provincial » (l. V, ch. xxxii).

2° Chimère, faribole, fadaise (cf. en provençal, *fanau*, fanal et billevesée), chose vaine et incertaine comme la lumière vacillante de la lanterne. Du Fail, dans le xvii[e] des *Contes d'Eutrapel*, parle d'un vantard, qui, affectant des airs de grave préoccupation, « se laissoit aborder ceremonieusement, allant par la ville, combien qu'il ne parlast que *lanternes* et *fallots* ».

Chez Rabelais, le verbe *lanterner*, muser, signifie proprement dire des *lanternes* ou des fadaises. « La belle honorable et joyeuse compaignie des *Lanternes* », réunies en chapitre général dans le pays Lanternois, où l'on faisait grands apprêts (l. IV, ch. v), « comme si l'on y deust profondement *lanterner* ».

De même, le dérivé *lanternoys*, synonyme de « chimérique », est appliqué à un langage imaginaire et à un pays de fantaisie. C'est là un souvenir du *pays des Lanternes* (1), mentionné dans le *Disciple de Pantagruel* (1537). Cette forme *lanternoys*, modelé sur *patelinois*, appartient seule à Rabelais.

3° Drôle, sens inhérent au dérivé *lanternier* (2) et à *lanterne*, drôlesse, l'un et l'autre parallèles à *falot*, drôle. Cette acception spéciale nous permettra d'élucider un passage resté jusqu'ici obscur, à cause de sa double série de jeux de mots. Carpalim, entendant la proposition de Panurge de prendre dans le pays de Lanternoys une Lanterne comme guide, s'écrie (l. III, ch. xlvii) : « Panurge, ho, monsieur le quitte, pren *Millort Debitis* à Ca-

(1) Il n'est nulle part question d'une *Isle des lanternes*, appellation que Lacurne attribue à Rabelais, et qui a induit en erreur Littré.

(2) Rabelais donne cette épithète à Asdrubal (l. II, ch. xxx) et ailleurs à Lycus de Thèbes (l. III, ch. xii). Carême-prenant est encore appelé « ce grand *lanternier* » (l. IV, ch. xxx).

Voy. pour d'autres textes, notre article dans la *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 458 à 463.

lais, car il est *goud fallot*, et n'oublie *debitoribus, ce sont lanternes*. Ainsi auras et *fallot* et *lanternes* ».

Une première série de calembours est ici provoquée par l'altération des mots anglais correspondants : « *Milord Debitis* à Calais », c'est le *lord Deputy* (anciennement *Debytai*) de cette ville, appartenant alors à l'Angleterre ; « il est *good fallot* », c'est à la fois l'anglais *good fellow*, bon compagnon, mais aussi le français bon drôle, sous l'influence de notre homonyme *falot*.

Chacun de ces rapprochements suggère à son tour une deuxième série de jeux de mots : *Debitis*, devoir, dette, et *good fallot* provoquent *debitoribus*, débiteurs, et *lanternes* (au sens libre), d'où la conclusion : « Ainsi aura et *fallots* et *lanternes* » (1).

On a vu que le sens primordial de *falot* est « grande lanterne », d'où l'acception secondaire de « drôle ». Le sens libre est dû à l'influence analogique du synonyme *lanterne*.

4° Nature de femme, sens du mot dans une lettre de grâce de 1394 (voy. Du Cange) et inhérent chez Rabelais au verbe *lanterner* (l. IV, ch. IX) : « Le vent de gualerne *avoit* donc *lanterné* leur mere », et ailleurs (l. III, ch. XXV) : « Va, fol enragé, au diable, va te faire *lanterner* à quelque Albanoys... », ce qui répondrait à l'équivalent trivial moderne : Va te faire f...

5° Personne très maigre, c'est-à-dire transparente comme une lanterne (sens également du prov. *lanterno*), d'où *lanterné*, eflanqué, épithète que Rabelais donne au baudet (l. V, ch. VII). Ailleurs (l. IV, ch. XLIX), *lanterné*, transparent, est appliqué au parchemin. En italien, *lanternuto* a ce même sens.

La sphère sémantique de *lanterne* est, on le voit, autrement compréhensive que celle de son corrélatif *falot*. L'acception de « drôle » de ce dernier est déjà usuelle au XV^e^ siècle, alors que son sens libre est purement rabelaisien. Cette application spéciale nous amène aux *Erotica verba*, lesquels, étant donné leur fréquence dans le roman, exigent un traitement à part.

(1) L'auteur de l'*Alphabet françois*, sorte de lexique rabelaisien du XVII^e^ siècle, remarque au mot *Ithyphalle* : « Priapus mesme prend souvent le nom de *phallus*, dont est issu le mot qu'en françois est dit *fallot*, d'autant que la chandelle dressée au milieu représente aucunement cette effigie payenne des Anciens. Depuis ce mot est venu en risée, quand on surnomme quelqu'un gentil et plaisant *fallot*... ».

CHAPITRE VII

EROTICA VERBA

L'œuvre de Rabelais reflète, en même temps que les aspirations illimitées des hommes de la Renaissance, les besoins de leur exubérante vitalité. La démarcation entre le physique et le moral, entre les nobles et les bas côtés de la nature humaine, n'était pas alors aussi rigoureuse que de nos jours. Les fonctions du corps, de même que celles du cerveau, étaient également nobles, également bonnes, comme tout ce qui vient de la nature. Les limites de la bienséance étaient autrement larges que celles d'aujourd'hui. Le Français du XVI^e^ siècle, comme le Grec et le Romain, n'hésitait point à employer le terme propre, le mot cru. La pudeur *verbale* (1) était à peu près inconnue; elle devint manifeste surtout vers la fin du XVI^e^ siècle, et Montaigne s'en étonne (2).

Avant Montaigne, Jehan de Meung, par la bouche de *Raison*, affirme qu'on ne doit pas avoir honte d'appeler par leurs noms les œuvres de Dieu : « Ce n'est pas le nom qui est honteux, dit-elle, mais la chose. Or, quoi de plus noble que les divins instruments que Dieu façonna de ses propres mains pour perpétuer l'espèce humaine? » :

7249. Se ge nome sans metre gloses
Par plain texte les nobles choses

(1) Et la pudeur tout court, comme en témoigne en premier lieu Brantôme.

(2) Cf. *Essais* (l. III, ch. v) : « Qu'a faict l'action genitale aux hommes, si naturelle, si necessaire et si juste, pour n'en oser parler sans vergogne, et pour l'exclure des propos serieux et reglez? Nous prononceons hardiement *tuer*, *desrober*, *trahir*; et *cela*, nous n'oserions qu'entre les dents ».

Cf. *Moyen de parvenir*, ch. x : « Il ne faut pas tousjours dire ces parties là *honteuses*, d'autant qu'elles ne le sont que par accident; et faisant autrement, vous feriez tout à nature, qui n'a rien fait de honteux. Ces parties là sont secrettes, nobles, desirables, mignonnes et exquises, comme l'or que l'on cache ».

Que mes peres en paradis
Fist de ses propres mains jadis ;
Et tous les autres estrumens
Qui sunt piliers et argumens
A soutenir nature humaine,
Qui sans eus fust et casse et vaine.

Dans la *Chirurgie* de Mondeville (1314), le premier monument du langage scientifique en français, les termes savants, pour désigner les parties honteuses (*anus*, *virga*, *vulva*) sont encore rendus par des mots vulgaires et grossiers, mais qui naturellement n'avaient pas alors la valeur méprisante que nous y attachons (1).

Le *Rôle de la Taille* de 1292 énumère parmi les contribuables : Jehan Con-Doré, Richard Gros-Cul, Eudes Coille-Noire, etc. (2).

Le moyen français est d'une fécondité inépuisable en termes érotiques. Eustache Deschamps en est déjà largement pourvu ; mais ce sont surtout les auteurs du XV^e^ siècle — Villon, Coquillart, les anonymes du *Parnasse satyrique* (3) — qui enrichissent considérablement cette nomenclature, devenue plus abondante encore au siècle suivant. L'emploi des termes libres est extrêmement fréquent dans *Gargantua* et dans *Pantagruel* (4), et il devient véritablement débordant dans le *Moyen de parvenir*, dernière source de notre travail. Chez Rabelais tout particulièrement, ces *erotica verba* constituent une partie intégrante de son lexique et on ne saurait concevoir son roman sans ces éléments réalistes.

Dans l'étude de cette partie scabreuse du vocabulaire rabelaisien, certaines réserves s'imposent. D'une part, nous passerons sous silence tous les termes crus qui sont encore vivaces, notre enquête ne dépassant pas le XVI^e^ siècle ; d'autre part, nous limiterons autant que possible, tout en y renvoyant, la citation des

(1) Voy. l'introduction, t. I, p. XLV, de l'édition Bos.

(2) Cités dans A. Darmesteter, *De la formation des mots composés*, Paris, 1873, p. 41.

(3) *Le Parnasse satyrique du XV^e^ siècle, Anthologie de pièces libres*, p. p. Marcel Schwob, Paris, 1905 (forme le XI^e^ tome des Κρυπτάδια, recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires).

(4) De l'Aulnaye, dans son édition des *Œuvres de Rabelais* (Paris, 1823), a donné un glossaire d'*Erotica verba* (t. III, p. 429 à 487), liste malheureusement entremêlée de toutes sortes d'appellations étrangères à Rabelais.

passages libres. Le traitement historique et psychologique de cette nomenclature spéciale lui enlève d'ailleurs toute préoccupation étrangère à la science.

I. — Termes empruntés.

Hébreu. — Rabelais en a tiré le terme de *Niphleseth*, dont il a fait le nom de la reine des Andouilles (l. IV, ch. xlii), et métaphoriquement les andouilles, sens du mot hébreu qui est également du genre féminin.

C'est par l'intermédiaire de la *Vulgate* que *habiter*, au sens libre, a pénétré en ancien français et dans la langue du xv^e^ siècle. On le lit dans les *Droits nouveaux* de Coquillart (t. I, p. 55), et dans Rabelais (l. V, ch. xxviii), chez Guillaume Bouchet et dans le *Moyen de parvenir*.

Latin. — En passant sur le terme anatomique *balane* (l. III, ch. ii), répondant au latin *balanus*, gland, et sur les noms mythologiques gréco-romains: *Ithyphale* (l. III, ch. xxi), c'est-à-dire Ἰθύφαλλος, le phallus en érection qu'on portait aux fêtes de Bacchus, et *Priapus* (1), le dieu de la fécondité (l. IV, ch. v°; Prol. de l'Aut.: « Messer *Priapus* »), nous arrivons aux emprunts proprements dits :

Anneau (2), au sens de « sexe, répondant à *annulus*, même sens libre (l. III, ch. xxviii). C'est là l'origine du fameux « *anneau* de Hans Carvel », personnage de l'invention de Rabelais, chez lequel le trouva La Fontaine. Dans les *Facéties* de Pogge (1474), il s'agit également d'un « *Annulus* sive Visio Francisci Philelphi ».

Cognoistre, connaître, au sens libre particulier à *cognoscere* (l. III, ch. xxviii). De même Cholières (*Œuvres*, éd. Jouaust, t. I, p. 268).

Masculer, faire la fonction de mâle, d'après *masculare*, rendre mâle (l. I, ch. iii). Latinisme inconnu en dehors de Rabelais, qui emploie également la forme francisée *masculiner* (l. III, ch. xxvi).

Mentule, répondant à *mentula* (l. I, ch. xvii). Ailleurs, dans le Prologue de l'Auteur au *Quart livre*, Rabelais fait mention

(1) Avec ses dérivés *priapisme* et *priapiser* (l. V, ch. xl).

(2) Cf. le synonyme *bague*, avec ce même sens libre, dans Baïf et La Fontaine.

de la prétendue équivoque avec *mens*, mémoire. La Mothe de le Vayer y fait également allusion dans la IIIe journée de son *Hexaméron rustique* (1670), qui traite « Des parties appelées honteuses » (1).

On lit *pudendes* et *veretre* dans le discours de l'Ecolier Limousin (l. II, ch. VI). Ailleurs, Panurge cite un latinisme érotique de Catulle (2). Cf. aussi *nerf caverneux* (l. III, ch. XXXI et l. IV, ch. XII) avec le lat. *caverna*, au sens érotique (3).

ITALIEN. — Cette langue a fourni à Rabelais les termes :

Caiche, de *caccio* (moderne *cazzo*) : « N'est ce falotement mourir, quand on meurt le *caiche* roide? » (l. I, ch. XXXIX). Tandis que la forme rabelaisienne reflète le nom italien ancien et dialectal (4), celle de *catse* se lit chez d'Aubigné et chez Montaigne.

Cotal, de *cotale*, qu'Oudin rend par « quidam, le membre viril ». Le mot figure dans la kyrielle des épithètes données au fou (l. III, ch. XXXVIII). Ailleurs Rabelais le personnifie en « messer *cotal* d'Albingues » (l. III, ch. XXVII), en lui donnant comme patrie la porte d'Albi près de laquelle se trouvait le couvent du moine de Castres, dont on raconte l'histoire (5).

Pote, de *potta*, nature de la femme, nom qui figure dans un juron burlesque de Frère Jean (l. V, ch. XXVIII).

LANGUEDOCIEN. — Dérivent de cette source les deux appellations :

Estre, le sexe : « Depuys luy [Aristoteles] a declaré l'*estre* des femmes estre de soy insatiable » (l. III, ch. XXVI). C'est un euphémisme analogue à « chose » : en Languedoc, *estre* désigne la chose ou la personne dont on ne peut ou on ne veut pas dire le nom (Mistral).

Vietdaze, le membre (de l'âne et au figuré de l'homme) :

(1) Guillaume Bouchet emploie, en outre *nature*, au sens de « sexe » (t. IV, p. 4), et Rabelais *naturel* (l. III, ch. XXVII), à côté de *petite humanité*, au sens de « membre » (l. V, ch. XLIII).

(2) « Elles commencerent escorcher l'homme, ou *gluber*, comme le nomme Catulle ».

(3) Ajoutons, chez les contemporains de Rabelais : *tesmoings*, testicules, d'après *testis*, au même sens, qu'on lit chez Des Périers et du Fail, etc. Ce dernier les appelle aussi *gemini*, répondant au synonyme *binos* de la « Farce du nouveau marié » (*Anc. Théâtre*, t. I, p. 18).

(4) Le nom de *Visedecache*, donné à un cuisinier (l. IV, ch. XL), reflète l'ital. *viso de cazzo*, visage ou air d'imbécile.

(5) Du Fail s'en est souvenu, dans le XIVe des *Discours d'Eutrapel*, en attribuant plaisamment à ce personnage rabelaisien — *Messire Cotal d'Albingue* — une place parmi les héros des romans de chevalerie.

« ... bons gros *vieldazes* de Provence » (l. II, ch. xv) et « Hans Cotiral... lequel à sa ceinture un grand *vieldaze* portoit, comme les femmes portent patenostres » (l. V, ch. xviii).

II. — Termes indigènes.

Moyen français. — Nous avons déjà relevé la richesse érotique de la langue du xv^e^ siècle. La plupart des comparaisons et images que nous allons étudier plus loin lui sont déjà familières. Rabelais lui doit en outre quelques dérivés purement lexiques :

Caillibistris, *calibistris*, désignant le sexe en général (l. II, ch. xv et xvi), terme encore vivace dans le normand d'Yères où il est employé comme mot de tendresse (1). Nom composé du synonyme *caille* (oiseau) et du dialectal (Anjou, etc.), *bistri* ou *bichtri*, cheville pour boucher un trou à une barrique.

Genitoires, répondant au lat. *genitalia*, terme fréquent chez Rabelais, à côté de *penil*, le pubis, qu'on lit une fois dans le roman, ce dernier nom représente un diminutif du lat. *pecten*, au double sens de peigne et de pubis.

Pine, membre de l'enfant (l. II, ch. xi), assimilé à la pomme de pin (acception encore vivace en poitevin). Au sens érotique, ce mot se lit déjà dans le *Roman de la Rose* :

> 7441 Chascune qui les va nomant,
> Les apele : ne sai comment,
> Borses, hernois, riens, piches, *pines*,
> Ainsinc cum se fussent espines...

et encore usuel dans le langage populaire parisien.

Sabouler, proprement secouer violemment (l. III, ch. xxv), tourmenter, comme dans ce passage de la « Farce d'un mari jaloux » :

> C'est ce qui me ronge la teste
> Et qui me *saboulle* au cerveau (2).

Le terme est encore vivace dans les patois et le bas-langage, avec le sens de « rudoyer, bousculer » (3).

A propos des termes indigènes de cette catégorie remarquons

1° Rabelais en a tiré nombre de dérivés qu'on ne rencontre

(1) « J'ai entendu maintes fois appeler leur petite fille de ce nom » (Delboulle, *Glossaire de la Vallée d'Yères*).

(2) *Anc. Théâtre*, t. I, p. 130.

(3) Voy. ci-dessus, t. II, p. 153

pas ailleurs : *Couillard*, *couillatre* (cf. *Couillatris*, nom de villageois), *couillaud*, *couillette*, *couillonnas*, *couillonné*, *couilloniforme*, *couillonnicque*, *couillonniquement*, *couiller*. — *Culletaige*, *culleter*, *culletis*... — *Vitault*, *Vitet* (noms de cuisiniers).

2° Certains dérivés de *couille* et *couillon* — tels *couillaud*, *couillette*, etc. — sont parfois donnés comme noms d'amitié (l. I, ch. XLI et l. III, ch. XXI), et cet usage hypocoristique est foncièrement populaire (1).

DIALECTAUX. — Voici les termes que Rabelais a tirés des patois :

Biscoter, fréquemment employé, verbe qui conserve encore son sens libre dans les patois du Hainaut (Hécart) et de la Vallée d'Yères (Delboulle). L'acception primordiale est celle du poitevin *biscoter* (2), sautiller (Lévrier), proprement cabrioler, dérivant de *biscot*, chevreau (3).

Combreselle, *faire la combreselle* (l. II, ch. XXII), proprement faire la cabriole, sens du blésois *caberselle*. Le Duchat remarque : « Dans la Touraine et dans le Poitou, faire la *combreselle*, c'est faire la culbute ». C'est proprement un terme de manège.

Jocquer, proprement jucher, percher (l. II, ch. XXII, éd. princeps de 1533), terme qu'on lit dans la « Farce d'un amoureux (4) ». Dans l'Anjou, *jouquer*, jucher, percher (Norm. *juquer*). Marot emploie *jucher* avec ce même sens libre.

Joqueter, proprement jouer dans sa douille, en parlant d'un manche d'outil, sens de ce verbe en Anjou (Verrier et Onillon). Rabelais s'en sert à la place du précédent dans l'édition définitive du *Pantagruel* de 1542.

(1) Cf. ci-dessus *callibistris*, et l. II, ch. III (Gargantua pleurant la mort de sa femme) : « Mon petit con, ma tendresse... Ha, Badebec, ma mignonne, m'amye ».

(2) Cf. dans la Vendée, *bisquien*, chevrier (Lalanne), et en Bourgogne, *bisquière*, gardeuse de chèvres (Littré).

(3) La forme parallèle *bistocquer*, au même sens, se trouve chez Palsgrave, dans les moralités et les farces, par exemple dans la « Moralité de Charité » (*Anc. Théâtre*, t. III, p. 341).

C'est une variante dialectale de *biscoter*, de même que l'autre variante *brisgouter*, cette dernière particulière à Rabelais (l. III, ch. XXV et XXVI), semble renvoyer à un primitif *brisque*, chèvre.

Cf. Palsgrave, *Esclaircissement*, p. 589 : « As for *bistocquer* is but a fayned worde, for it betokeneth properly to stabbe or to foyne. Also inmore covered language they use *Je fais cela* ».

(4) *Anc. Théâtre*, t. I, p. 212.

Possouer, pénis (l. I, ch. xi). C'est l'angevin *poussoué* qui signifie : 1° gros bout d'un hart que l'on introduit dans la boucle pour serrer le fagot : 2° tige de bois qui sert à pousser les balles dans un canon de sureau (Verrier et Onillon).

III. — Euphémismes.

Pour éviter les appellations érotiques proprement dites, on a eû recours à plusieurs expédients (1), à savoir emploi de :

1° Mots vagues, abstraits ou périphrases :

Cas, *joly cas*, l'atto (l. V, ch. xxviii).

Cela, sexe (l. III, ch. xxi), terme déjà usuel au xv^e^ siècle (2) et qu'on lit, au xvi^e^ siècle, chez Bouchet et dans le *Moyen de parvenir*. Oudin (1640) cite cette phrase : « Elle a montré son *cela* ».

Chose, même sens que le précédent (l. I, ch. xi), mot familier aux vieilles farces et à du Fail.

Chosette, l'atto (l. III, ch. xviii). On lit *faire la chosette* dans le *Cymbalum* de Des Périers ; *choser*, même sens, dans une vieille farce (3), et *chouserie*, dans le *Moyen de parvenir*.

Comment a nom, sexe (l. III, ch. xxviii), périphrase fréquente chez Guillaume Bouchet et dans le *Moyen de parvenir*. Les *Cent Nouvelles nouvelles* (n° lxxviii) disent *quoniam*, avec le même sens, répondant au synonyme *ne sai comment* du *Roman de la Rose*.

Pacquet de mariage, testicules (l. II, ch. vii, et l. III, ch. viii), répondant au *pacquet d'amour* du *Moyen de parvenir*.

Pelotons, testicules (l. III, ch. vii), à côté de *pot au lait*, même sens (l. III, ch. viii).

Maujoinct, sexe, proprement mal joint, épithète euphémique fréquente chez Rabelais et chez Marot, et déjà usitée au xv^e^ siècle (4). Henri Baude se sert d'une éphithète analogue, *malestroict* (5).

(1) Voy. l'essai sur la langue érotique par le traducteur du *Manuel d'érotologie* de Froberg, dans Alcide Bonneau, *Curiosa, Essais critiques de littérature ancienne, ignorée ou mal connue*, Paris, 1887, p. 326 à 340.

(2) *Le Parnasse satyrique*, p. 56 et 245.

(3) *Ancien Théâtre*, t. I, p. 52.

(4) *Le Parnasse satyrique*, p. 72 et 255. Cf. une note de Schwob, dans la *Rev. Et. Rab.*, t. II, p. 138-139. — Jeu de mots sur *benjoin* (cf. l. I, ch. xiii) : « ... guandz parfumez de *maujoin* ».

(5) *Poésies*, éd. Quicherat, p. 35.

Solution de continuité, sexe (l. II, ch. xv, et l. IV, ch. xlvii), appellation familière à du Fail, à Bouchet et au *Moyen de parvenir*. C'est proprement un terme de scolastique qu'on lit au *Tiers livre* (ch. xxiii) et dans la *Chresme philosophale* : « Utrum, le noir Scorpion pourroit souffrir *solution de continuité* en sa substance (1) ? »

Citons ici les expressions générales pour faire l'amour :

Besoigner (l. II, ch. xxvii), qu'on lit aussi dans le *Moyen de parvenir*, à côté du synonyme *travailler*.

Faire un transon de chere lie (l. II, ch. xxi). Des Périers et le *Moyen de parvenir* disent simplement *faire* (comme les Latins, *facere*).

*Fanfreluche*r (l. II, ch. xxiii), proprement faire la bagatelle.

Farfouiller (l. III, ch. xxvi) et *fatrouiller* (l. V, ch. xxxi), le premier dans le *Moyen de parvenir* ; le deuxième, dans le *Parnasse satyrique* du xv^e^ siècle (p. 144), à côté de *descroter* et *espousseter* (l. II, ch. xxvi).

Saigner (l. III, ch. xxxvi, et l. IV, ch. liv), à côté de *talocher* (l. III, ch. vi).

2° Noms propres (pour désigner le membre) :

Jean Chouart (l. II, ch. xxi), nom attribué ailleurs (l. IV, ch. lii) à un batteur d'or de Montpellier. On le lit au xvi^e^ siècle dans le *Triumphe de la Dame Verolle* (2). Guillaume Bouchet l'appelle *Messire Jan* (t. II, p. 119), et le *Moyen de parvenir* dit simplement *Chouart* (3).

Jean Jeudi (l. II, ch. xxi), pendant du précédent, analogue à

(1) Ces euphémismes sont de beaucoup plus nombreux chez les autres écrivains du xvi^e^ siècle. Du Fail se sert de : *quasimodo*, au sens de « sexe », répondant au synonyme *custodinos* des vieilles farces (*Anc. Theâtre*, t. I, p. 318), à côté de *carrefour*, au même sens érotique (*ibid.*, t. II, p. 239), et de *centre*, sexe, dans Brantôme (t. VIII, p. 96). Guillaume Bouchet emploie *cas* pour les deux sexes (*casus*, dans le *Moyen de parvenir*), d'où *parties casuelles* (et du Fail), à côté de : *devant*, sexe, et de *boutique*, même sens. C'est le *Moyen de parvenir* qui en renferme la plus copieuse provision : *action*, l'atto; *l'autre*, le membre; *benediction*, même sens ; *histoires*, génitoires ; *intention*, sexe, etc.

(2) Ed. Montaiglon, p. 93 : « Le venerable et glorieux confesseur *Monsieur sainct Chouart*, lequel porte pour memoire et souvenir le nez rongneux, la teste crossue, vermoulue, tortue ».

(3) Nom passé dans le jargon ancien.

Jacquemart de bandelirode et à *Perrin boute avant* du *Moyen de parvenir*.

L'anus est appelé par Panurge *clous Bruneau* (1), nom d'une partie du Quartier Latin (l. IV, ch. LII), et le même terme figure dans une synonymie scatologique qui clôt le *Quart livre* (2).

3° Anagrammes, procédé plus rare dont Rabelais n'offre qu'un exemple : *Luc* pour c..., *jouer du luc* (l. II, ch. XXI), répondant à *culleter*, ce dernier fréquent chez notre auteur (3).

4° Métaphores fréquentes. Les images, nombreuses et diverses, sont tirées de la vie des bêtes ou des occupations humaines.

a. — Animaux. Tout d'abord deux appellations générales :

Animal, matrice (l. III, ch. XXXII), appellation qu'on retrouve chez Brantôme.

Beste, dans l'expression *faire la beste à deux dos* (l. I, ch. XXI et XXIII), image ancienne qui rappelle le synonyme *quadrupedantem agere*, faire la bête à quatre pattes, de Plaute. Cette métaphore est très usuelle au XIV^e^ siècle, dans Eust. Deschamps (t. VIII, p. 39) ; au XV^e^, chez Coquillart (4), les *Cent Nouvelles nouvelles* (5), dans les Farces (6) et dans les Mystères (7). Au

(1) Le *Triomphe de la Dame Verolle* appelle la syphilis *mal de clos Bruneau*.

(2) « Que Diable est cecy ? Appelez vous cecy foyre, bren, crottes, merde, fiant, dejection, matiere fecale, excrement, repaire, laisse, esmeut, fumée, estront, scybale, ou spyrate ? — C'est (croy je) *sapphran d'Hibernie*. Ho, ho, hie. C'est *sapphran d'Hibernie* ».

L'auteur joue sur le nom propre *Hibernie* et son homonyme *bren*.

(3) Du Fail dit, avec le même sens, *luc renversé*. D'Aubigné écrit (t. II, p. 280) : « Rochepot eut tort de faire l'anagramme de Saint Luc, Cats in cul », et Pierre de l'Estoille (t. I, p. 340) rapporte une poésie satirique contre le roi et ses mignons (entre 1577 et 1579) : « Sonnet intitulé *A Saint Luc* (Cats in cul). Note marginale : « Vilain ».

Du Fail et Guillaume Bouchet emploient, selon le même procédé, l'anagramme *noc*, donnée par Cotgrave : « C... Turned backward (as our *Tnuc*) to be the less offensive to chaste ears ».

(4) *Poésies*, t. II, p. 277.

(5) Ed. Wright, t. I, p. 107 : « ... mestier de la *beste à deux dos* ».

(6) *Anc. Théâtre*, t. I, p. 187, et t. II, p. 121.

(7) Cf. *Mystere de Saint-Quentin* (à propos d'une nonne) :

12530. Elle est maintenant commune,
Comme une garcette ou comme une
Pour faire la beste à deux dos.

XVI^e siècle, la locution revient chez Cholières et dans le *Moyen de parvenir* (1).

b. — Viennent ensuite, par une assimilation de l'acte générateur de l'homme à celui de la bête, les termes suivants qui remontent aux noms de certains animaux domestiques :

ANE. — *Baudouiner* (l. IV, ch. XXXII), proprement saillir, en parlant des baudets. Dans le *Grand Testament* de Villon, le coït est désigné par « jeu *d'asne* », et le *Moyen de parvenir* donne *baster l'asne* comme synonyme de *baudouiner*.

BÉLIER. — *Beliner*, répondant au synonyme latin *arieter* (l. III, ch. XXVI), faire comme les béliers, terme fréquent chez Rabelais qui en a tiré les dérivés : *belinaige*, débauche (l. III, ch. XII), et *belinier*, débauché (l. IV, ch. V), épithète appliquée à Mahomet.

CHEVAL. — *Chevaucher*, fréquent au sens libre chez Rabelais, comme déjà chez Villon, Coquillart et dans la poésie libre du XV^e siècle (2). Marot s'en sert fréquemment.

Courtaut, c'est-à-dire cheval courtaud, pris au sens de membre viril (cf. l. I, ch. XII). Le mot a déjà ce sens dans la poésie libre du XV^e siècle (3), de même chez Marot et dans les *Serées* de Bouchet.

Roussiner (l. IV, ch. LII), terme également employé dans la XX^e des *Cent Nouvelles nouvelles* et par l'auteur du *Moyen de parvenir*, qui use en outre d'*amble* et de *picotin*, les deux dans Marot.

Les vieilles farces disent de même, *bidaut* et *bidouart*, synonyme de « courtaud » (4), ce dernier déjà chez Guillaume Coquillart et, au XVI^e siècle, chez Marot et Des Périers.

5° — Professions et métiers.

AGRICULTURE. — L'agriculture, dès la plus haute antiquité, a été féconde en termes de comparaison érotique. Lucrèce,

(1) C'est à Rabelais que Shakespeare a emprunté cette métaphore érotique (voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 282 à 285). Voltaire lui en veut à cause de cette expression (dont il lui attribue la paternité), et pour combattre le goût naissant pour Shakespeare en France, s'en sert comme d'une arme. Voy. Génin, *Recréations philologiques*, t. II, p. 108 à 110.

(2) *Le Parnasse satyrique*, p. 190, et Coquillart, t. I, p. 196.

(3) *Ibidem*, p. 53 et 243. Cf. *poulain*, le membre (*Cent Nouvelles nouvelles*, n° 7), désigne chez Rabelais (l. II, ch. XXI) le bubon inguinal.

(4) *Anc. Théâtre*, t. II, p. 196, et t. V, p. 181.

lorsqu'il parle des mouvements voluptueux de la femme enivrée de plaisir, abonde en images agricoles (v. 1260 et suiv.) :

> Atque in eo est Venus ut *muliebria* conserat *arva*...
> Ejicit enim *sulcum* recta regione viaque
> *Vomeris*...

De là les métaphores tirées des notions *labourer* et *champ* : *Laboureur de nature*, le membre (l. II, ch. 1), que le *Moyen de parvenir* nomme *outil de nature* ou simplement *outil* et *engin*. Expression qu'emploie également du Fail et que Paré appelle *cultiveur dans le champ de nature humaine* (1).

Le verbe *labourer*, au sens libre, se lit une fois chez Rabelais (l. V, ch. XLV), chez Des Périers et dans Guillaume Bouchet (2). Au XV^e^ siècle, dans une poésie de Coquillart « De jure naturali » (t. I, p. 39) et dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (nouv. LV) : « Ce gentilhomme avoit tant *labouré* que plus ne povoit... ».

Larrys, sphincter (l. I, ch. VI), terme qui signifie dans la vieille langue « champ, terrain en friche », par exemple dans ce passage de *Lancelot*, éd. 1488, ch. LI : « Si le attaint en la montée du *larris*... ». La poésie libre du XV^e^ siècle disait, dans le même sens, *terre molle* (Coquillart) et parlait des *basses vallées* (3).

Le sens métaphorique se lit déjà dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (nouv. XXV) : « ... Mon luron, qui jamais n'avoit hanté *larrier*, ne savoit trouver la douyere de son conin... ». Le sens propre de *larrier* apparaît dans ce passage tiré des *Ordonnances de la ville de Reims* (cité par Godefroy, qui donne le mot sans traduction) : « On ne porra hachier ne planter bos près de son *larrier*... ».

Ce sens libre est le pendant exact de celui de *champ de nature*, dont se sert Guillaume Bouchet (t. I, p. 100) et que le médecin lyonnais Laurent Joubert donne à la matrice (4).

(1) Cf. l. III, ch. XV : « Le *laboureur* est le bœuf qui laboure ou a labouré », métaphore ancienne qu'on lit déjà au XIV^e^ siècle dans la *Grande Chirurgie* de Chauliac (éd. Nicaise, p. 68) : « Consequemment il faut dire de la verge qui est le *laboureur de nature humaine* ».

(2) Cf. Ant. Oudin (*Curiositez*, 1640) : « *Vous labourerez avec nos bœufs*, c'est-à-dire vous coucherez avec nos filles ».

(3) *Le Parnasse satyrique*, p. 282.

(4) *Erreurs populaires*, t. I, p. 172.

Boulangerie. — *Beluter*, bluter et faire l'amour (l. III, ch. xi et xxv), avec le dérivé *belutaige*, l'atto (l. III, ch. xix). Du Fail s'est servi de *beluteur*, au sens libre. Métaphore déjà usuelle dans la poésie galante du xv^e^ siècle (Schwob, p. 221) et dans les vieilles farces :

> Puisqu'elle n'a plus ne pain ne paste,
> Elle n'enrage que de *bluster* (1).

Bûcheron. — *Coingnée*, proprement cognée (l. IV, Prol.), d'où *coingnouer dodrental* (ibid.), « neuf pouces de long ». Le *Moyen de parvenir* se sert de l'expression *abateur de bois*.

Charcuterie. — *Andouille* (l. I, ch. xi), avec le dérivé *andouillique*, épithète donnée au serpent qui tenta Evé (l. IV, ch. xxxviii). Terme déjà fréquent dans la poésie libre du xv^e^ siècle et chez Villon, dans son *Grand Testament*. L'un et l'autre reviennent dans le *Moyen de parvenir*.

Lard, dans l'expression *frotter son lard*, fréquente chez Rabelais et chez les écrivains du xvi^e^ siècle : du Fail, Bouchet, etc. Eustache Deschamps se sert de *larder*, avec le même sens (t. IV, p. 280).

Guerre. — L'art militaire n'est pas moins fécond sous ce rapport métaphorique. Rappelons les paroles de Panurge (l. III, ch. vii) : « Je voudrois quelque espace de temps, un an pour le moins, *respirer de l'art militaire*, c'est à dire me marier ».

La guerre a fourni plusieurs images tirées des noms d'armes :

Bracquemart, nom ancien du sabre, fréquent au sens libre chez Rabelais (l. III, ch. xxxiii, et l. II, ch. xv), ainsi que le dérivé *braquemarder* ou *bragmarder* (l. II, ch. xxiv et xxvi). On lit le primitif dans le *Moyen de parvenir*, à côté de son équivalent *couteau naturel*, et du Fail en a tiré un dérivé spécial (2).

Ferrement (l. III, ch. xxvii) : « J'ay le *ferrement* infatigable ».

Lance, d'où *arresser* (l. II, ch. xvii et xxvi), c'est-à-dire met-

(1) *Anc. Théâtre*, t. II, p. 443.

De même nature, les images chez Cholières (p. 20) : « Un homme ne se fie pas volontiers en une fille qui luy a *presté un pain sus la fournée* », et chez Des Périers (nouv. lx) : « Il y avoit longtemps qu'il n'*avoit donné és gauffriers* ».

Cf. Bouchet (t. II, p. 195) : « ... *prendre un pain ou deux sur la fournée* avant que d'espouser ».

(2) *Œuvres*, t. I, p. 125 : « ... joint qu'il avoit appris la theorique de l'amour... il avoit leu la *repetition Bragmardienne*... ».

tre la lance en l'*arrest*, pièce de l'armure qui servait à appuyer la hampe.

Pistolandier (l. III, ch. xx, et l. IV, ch. LIV), proprement gros poignard.

Virolet (l. III, ch. IX), proprement épée à lame dentelée (l. II, Prol.).

Ensuite des termes généraux :

Avitailler (l. I, ch. VIII, et l. II, ch. VIII), équivoque sur *ravitailler*, déjà dans Coquillart (t. II, p. 182). Guillaume Bouchet et le *Moyen de parvenir* emploient, avec ce même sens libre, *envitailler*.

Harnois, matrice (l. III, Prol.), métaphore usuelle dans l'ancienne langue pour désigner le sexe en général, par exemple dans le passage déjà cité du *Roman de la Rose* (voy. ci-dessus, p. 297) et dans une vieille farce de l'*Ancien Théâtre* (t. I, p. 200).

MANÈGE. — *Saccade*, *avoir la saccade* (l. I, ch. XLV) et *bailler la saccade* (l. I, ch. XIV), à côté du dérivé *saccader*, pris également au sens libre (l. II, ch. XVII).

MARINE. — *Sabourrer*, proprement lester un navire (l. III, ch. XLII).

MUSIQUE. — La musique, surtout, est abondamment représentée dans cette nomenclature. Eustache Deschamps en a tiré toute une ballade : c'est une leçon de musique donnée par Robin à Marion, sorte de pastourelle où les termes techniques prennent un sens érotique (1).

On a tiré des noms des instruments les expressions suivantes :

Cymbales (l. II, ch. VII) : « Les *Cymbales* des Dames », et *Pantagr. Progn.*, ch. VI : « Peu *joueront des cymbales* et manequins, si le guaiac n'est de requeste » (2).

(1) *Œuvres*, t. VI, p. 112. De là, chez Eustache Deschamps, *solfier*, faire l'amour (t. VIII, p. 176).

Dans les *Quinze Joyes du mariage*, on lit cette phrase (p. 56) : « Ils *accordent leurs chalumeaux*, et entreprennent de soy donner bon temps », et dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (nº LXXI) : « ... passant par adventure par devant la chambre où sa femme avec le chevalier *jouoient des cimbales*... sans plus dire, tire l'huys et s'en va ; et bonnes gens de *raccorder leurs musettes*, et de parfaire la note commencée ». Des Périers dit avec le même sens (nouv. XIV) : « *r'accorderent leurs vielles* ».

(2) Le mot *cimbales* désigne les testicules dans la poésie libre du XVe siècle et dans le *Moyen de parvenir*.

Luc, dans l'expression *jouer du luc* (l. II, ch. XII), comme dans la poésie galante du XV^e^ siècle.

Tabour, d'où *tabourer* (l. II, ch. XXVI, et l. III, ch. XXVIII) et *taboureur* (l. I, ch. III, et l. II, ch. XXV), au même sens libre. Chez du Fail, *tabourdeur* et *tambourineur* ; le *Moyen de parvenir* dit *tabourder*, répondant au *jouer de la sacqueboute* d'une vieille farce (1).

Le terme général *instrument* (l. V, ch. XXVIII) est souvent pris au sens libre dès le XV^e^ siècle. Les *Cent Nouvelles nouvelles* parlent du « jeu de bas *instruments* ». Au XVI^e^ siècle, chez du Fail et Guillaume Bouchet (2).

TAILLEUR. — *Embourrer*, fréquent au sens libre chez notre auteur, métaphore qu'on lit déjà dans Coquillart (t. II, p. 276).

TISSERAND. — Des expressions érotiques tirées du métier à tisser sont fréquentes au XVI^e^ siècle :

« Chaque fois qu'ils *joueroient des basses marches et de la navette* » (du Fail, t. II, p. 136). Cf. H. Estienne (*Apologie*, t. I, p. 134) : « Si elles estoient convaincues d'*avoir joué à la navette* », et Cholières (t. II, p. 139) : « Il pense que sa femme *joue des basses marches* ». Cette image est déjà usuelle dans la poésie libre du XV^e^ siècle (Schwob, p. 216).

DANSES. — Les noms de danses ont fourni au langage érotique les termes :

Antiquaille, *sonner une antiquaille* (l. II, ch. XII et XXI), nom d'un vieux branle mentionné dans l'Epître de l'asne au coq (réplique de Jamet à Marot), et dans une poésie de Des Périers.

L'*anticaille* répond, chez les écrivains de l'époque, à *dance* (3) *du loup*, chez du Fail, chez Bouchet et dans le *Moyen de parvenir*, appelée aussi *branle du loup*, dans une pièce de l'*Ancien Théâtre* (t. VIII, p. 97).

JEUX. — Quelques termes érotiques sont tirés des noms de jeux :

Brelant, dans l'expression *tenir le brelant*, faire l'amour

(1) *Anc. Théâtre*, t. I, p. 243. Cf. *bedon*, sexe (= tambour) dans les *Cent Nouvelles nouvelles*.

(2) Celui-ci parle aussi des *parties instrumentaires* (t. III, p. 151), répondant au *manche instrumental* et au *tesmoin instrumental* de du Fail.

(3) Cf. la *basse dance* dans Coquillart (t. II, p. 263) et *dancer la basse note*, dans une farce de l'*Ancien Théâtre* (t. II, p. 439).

(l. III, ch. xxv), avec le dérivé *berlandier* (l. IV, ch. xvii), épithète donnée au médecin normand Guignemault. De même, dans le *Moyen de parvenir*, *brelinguant*, sexe, primitif de *Brelinguandus*, nom d'un des pédagogues de Gargantua : c'est un synonyme de *berlandier*, au sens libre.

Poussavant, jeu du poussavant (l. II, ch. v) : « Les estudiants du dict lieu... le menoient aucunes fois és isles pour s'esbatre *au jeu du poussavant* ». Cf. le début de la première strophe d'une chanson de Jannequin (1529) :

Au joly jeu du *poussavant* fait bon jouer...

De même *poussenjambions* (l. II, ch. xxi) (1).

Quille, membre, d'où *jouer des quilles*, faire l'amour (Eust. Deschamps) et *joueur de quille là* (l. I, ch. iv), sens libre familier à Marot.

Trictrac, au sens libre (l. II, ch. vii) : « Le *tric trac* des freres frappars ».

Balancement. — Ajoutons ici les images tirées du balancement des cloches :

Brimballer, faire l'amour, proprement sonner fortement les cloches (l. III, ch. xxv), métaphore qu'on lit dans le dernier des Mystères (2).

Pendilloche, membre (l. I, ch. xi), à côté de *pendeloches*, testicules, dans le *Moyen de parvenir*, ces derniers appelés *dandrilles*, dans les *Joyeux Devis* de Des Périers.

Comparaisons. — Complétons ces métaphores techniques par toute une série d'appellations remontant à des noms d'objets qui en rappellent la forme :

Baston de mariage (l. III, ch. ix) et *baston à un bout* (l. III, ch. xviii). Chez du Fail : *baston pastoral* et *baston caverneux*, à côté des équivalents : *tribart* (ce dernier employé par Marot) et *billouart*, dans le *Moyen de parvenir*.

Bondon, au sens libre (l. I, ch. xi), à côté du synonyme *bouchon* (ibid.).

Boursavit, sexe féminin (l. IV, ch. xxxviii) : « Mellusine

(1) Le *Moyen de parvenir* dit : *jouer au colin maillard*, et Cholières, *iouer au trou Madame* (t. I, p. 121 et 124), à côté de *belouse*, sexe (t. I, p. 209), c'est-à-dire blouse ou trou dans lequel on fait rouler la bille au billard.

(2) Chevallet, *Saint Cristophle*, prem. journée, fol. I r° :

Je voy un gendarmeau
Qui veut ma femme *brimballer*.

avoit corps feminin jusques aux *boursavitz*... », équivoque qui semble inconnue en dehors de Rabelais. En ancien français, *bourses* désignent les testicules.

Branche de coural, pénis (l. I, ch. xi).

Cheville (l. III, Prol.) : « la vivificque cheville... »), terme employé par Coquillart (t. II, p. 107) et par Des Périers (nouv. LXII).

Dille (l. I, ch. x), proprement fausset d'un tonneau (l. I, ch. xii), et son équivalent *douzil* (l. I, ch. v), ce dernier aussi dans le *Moyen de parvenir*.

Lanterne, sexe, dans la vieille langue (1), pendant de *falot*, lat. *phallus*. Le terme érotique correspondant est *chandelle*, chez Coquillart, Marot, du Fail et dans le *Moyen de parvenir*.

Teriere (l. I, ch. xi), proprement tarière, à côté de *vibrequin* (ibid.) vilbrequin, même sens érotique.

EXPRESSIONS OBSCURES. — Maintes de ces métaphores érotiques restent inexpliquées. Quel est le sens de *mannequin* dans l'expression *jouer des mannequins* (l. II, ch. xi) (2), ou celle de *jouer des mannequins à basses marches* » (l. II, ch. xxi), ou encore dans cette phrase de la *Pantagruéline Prognostication*, ch. vi : « Peu *joueront des cymbales et manequins*, si le guaiac n'est de requeste ? »

Le fait que *mannequins* s'y trouve associé à *cymbales* a fait supposer à certains commentateurs que *mannequin* désigne également un instrument de musique (3). C'est une illusion.

Ricqueracque (4), synonyme de zig-zag, est une onomatopée que Roger de Collerye emploie dans ce couplet d'une pièce érotique (p. 60) :

> Baisez, fatroullez, tric trac ;
> Torchez, estraictes, *ric rac* ;
> Montez, grimpez...

et qui sert à Rabelais pour désigner l'amour et le mal qui en

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 292. Cf. l. II, ch. xxxiii : « ... estoient ja las comme pauvres diables et n'y avoit plus d'olif en ly *caleil* ».

(2) Chez Des Périers, c'est probablement une réminiscence de Rabelais. Cf. *Joyeux Devis*, nouv. LXXV : « ... une femme qui *jouoit des manequins*... ».

(3) Cf. Marty-Laveaux, Index : « *Manequin*. Nom d'un instrument de musique qui donne lieu, dans certaines phrases, à des équivoques libres ».

(4) Ce même terme désignerait, suivant Borel, une sorte de longue chanson ancienne à refrains. Ce sens reste sujet à caution.

résulte : « le mau fin feu de *ricqueracque* » (l. II, Prol.).

IV. — **Appellations burlesques.**

La tendance à prendre les initiales ou les finales de certains mots latins dans une intention libre se manifeste déjà au xv[e] siècle dans le *Parnasse satyrique* (p. 218) :

Ce qu'on faict à *catimini*
Touchant *multiplicamini*...
Mais que vous *confitemini*
Ce qu'on faict à *catimini*...

Rabelais dit dans le même sens (l. I, ch. xl) : « Mais gay, gay, *ad formam nasi cognoscitur ad te levavi* », phrase où la dernière syllabe compte principalement ; et dans le *Moyen de parvenir* (ch. lvi), l'abbesse de Roufferay fait chanter à sœur Jacqueline de la Grenadière les quatre syllabes du mot *conculcavit*.

Ce fut l'origine de la manie qu'eurent certaines prudes d'éviter tout mot français commençant par une syllabe équivoque. Marot y fait allusion dans son deuxième Coq-à-l'âne (1535) :

Vrayement, puisqu'il vient à propos,
Je vous en veulx faire le compte.
Elles (1) n'osent dire *viconte*,
Vigueur, *vicourt* ni *vilevé* :
Leur petit bec seroit grevé,
En danger d'estre trop fendues (2).

Et Tabourot se moque également dans ses *Bigarrures* (au chapitre des *Entends trois*) « d'aucunes femmes qui n'osent dire *laboravi*, *vitulos*, mais *labora chose* et *chose tulos*, ny *confiteor*, mais *chose fiteor* ».

Ce genre de plaisanteries était fréquent au xvi[e] siècle. De même certains jeux de mots sur ces syllabes. Rabelais en donne quelques échantillons : « Quelle difference est entre *bouteille* et *flaccon* ? Grande : car bouteille est fermée à bouchon et flaccon à vitz » (l. I, ch. v), facétie qu'on lit déjà dans un rondel du *Jardin de Plaisance* du xv[e] siècle (3).

(1) C'est-à-dire les prudes.

(2) Voy. également Ferd. Brunot, *Histoire de la langue*, t. IV, l. IV, ch. v : « L'honnêteté dans le langage ».

(3) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. II, p. 141. L'Ecolier Limousin prononce *Mascon* comme *Matcon*.

Et ailleurs (l. IV, ch. XLIX) : « ... Advisez si voulez *confesser* et jeuner... De *consfesser* (respondit Panurge), tres bien *consentons* ».

Rappelons ici *connins*, sexe, dans les vieilles farces (d'où l'expression érotique *chasser aux connilz* qu'emploie Des Périers) et le synonyme *faucon* dans Marot, du Fail et Guillaume Bouchet (1).

Voici quelques appellations burlesques :

Balletrou, sainct Balletrou, le membre (l. II, ch. XXVI).

Braguette, ici pris pour la partie du corps (2) qu'elle recouvre (l. I, ch. XI) : « ... desja commençoit exercer sa *braguette*... ». Le titre de l'ouvrage imaginaire *Bragueta juris* (l. II, ch. VII) y fait également allusion (3).

Dressuoir, le membre (l. I, ch. XI), jeu de mots sur *dresser* (cf. *arresser*).

Haire, pauvre haire, appliqué au membre (l. II, ch. XIV), appellation répondant à la *pauvre marchandise* de Cholières (t. I, p. 122) ainsi qu'aux synonymes suivants du *Moyen de parvenir* : *Pauvreté*, sexe, et *faire la pauvreté*, synonyme de *hailloner* et *verminer*.

Milourt, même sens que le précédent (l. II, ch. XIV). Ce nom facétieux, qui désigne proprement un grand seigneur, est la contre-partie du précédent.

Serrecropiere, jouer du serrecropiere (l. III, ch. III, et l. II, ch. V), repondant au *jouer du cropion*, chez du Fail.

Et aussi les verbes facétieux correspondants :

Bubajaller (l. II, ch. XVII), qui semble une contamination de *bubaler*, faire comme les buffles, et de *jaller* (forme réduite de *galler*), jouir. Ce terme a été substitué à celui d'*arresser* de la première édition.

Decrotter (l. II, ch. XXVI), à côté du pendant *espousseter* (ibid.).

Fretin-fretailler (l. II, ch. XVII), type des équivalents du

(1) De même, le blason érotique (l. II, ch. XXI) : « A *Beaumont le Vicomte*... », aujourd'hui Beaumont le Vicomte, petite ville de Normandie, nom sur lequel équivoque Panurge; ou celui de l'abbaye de *Coignaufond*, substitut ultérieur au nom primordial de Fonthevrault (cf. *coignebas*, dans le *Moyen de parvenir*).

(2) De là, *débraguetter*, au sens érotique (l. I, ch. III).

(3) On lit *jouer de la braguette* dans une farce de l'*Ancien Théâtre* (t. VIII, p. 258), à côté de *brayette*, membre viril (t. I, p. 305).

Moyen de parvenir : *fretiller*, *frestillé-naturé* et *bricol-fretiller* (cf. ibid. : *bricoler*).

Gimbrétilletolleter, faire l'amour, dans l'ancien Prologue du *Quart livre*. Le premier élément de ce composé burlesque se lit dans l'*Evangile des Quenouilles* (p. 72) : « Vous qui estes si vieille et si ancienne, vouldriez vous aincoires *gymberter*? ». Encore aujourd'hui, dans le Berry et le Blésois, *gimberter* signifie « sautiller, prendre ses ébats », en parlant des bestiaux. De là le fréquentatif *gimbertiller*, mais l'élément final *tolleter* reste obscur.

Rataconniculer (1), faire l'*atto* (l. I, ch. III). C'est une forme contaminée de *rataconner*, raccommoder, rapiécer un soulier (cf. l. II, ch. XXX : « *rataconneur* de bobelins »), et du lat. *cuniculus*, lapin (cf. ci-dessus *connin*, au sens érotique).

Sacsacbezvezinemasser (l. IV, ch. V), composé facétieux des mots *sac* (redoublé), de *saquer* (cf. *saccade*), du vieux mot *bouzine*, trompette, du dial. *veze*, cornemuse, et du verbe *masser*, pétrir avec les mains.

Nous venons de passer en revue les diverses sources qui ont alimenté les *Erotica verba* de Rabelaïs. Leur nombre considérable est encore dépassé par le *Moyen de parvenir*, qui, à lui seul, peut fournir tout un vocabulaire. L'auteur de cet ouvrage curieux n'a pas laissé de faire ressortir la richesse inépuisable du français en cette matière (ch. XLVI) : « C'est que nostre langue françoise est la plus ample de toutes. *Sic probo* : elle a le plus de termes pour marquer la copulation, qui est cause que tout est produit; *ergo*, elle est la plus produisante ».

Les écrivains de la Renaissance ont pour ainsi dire épuisé le sujet ; les siècles ultérieurs n'y ont rien ajouté d'essentiel.

En résumé, voici les caractères qui distinguent la métaphore rabelaisienne :

ORIGINALITÉ. — Rabelais est le premier des modernes qui ait directement observé la nature vivante : de là, la nouveauté de ses métaphores. Rapprochées de celles de ses contemporains, elles portent la marque de son esprit sympathique aux êtres et aux choses.

(1) Cf. l. II, ch. XXXIV : « ... articulant, *monorticulant*, culletant, couilletant et diabliculant... ». Cf. pour le second, le bas-lat. *monorticulum*, satyrion, dans les *Diverses Leçons* de Cœlius Rhodiginus (voy. *Rev. Et. Rab.*, t. I, p. 69).

Les images et les comparaisons, chez Marot par exemple, se meuvent encore dans la banalité et la routine :

> On m'a dict qu'elle est *amyable*
> *Comme un mouton...*
> Et devant luy *vont fuyant* tous deux
> *Comme brebis devant un loup hydeux.*

Quel contraste avec les métaphores zoologiques de Rabelais, empreintes de sa forte personnalité ! Il faut arriver jusqu'à La Fontaine, le premier des poètes modernes qui ait communié avec la nature et manifesté pour le monde vivant la même sympathie que son illustre devancier, pour retrouver la même spontanéité.

Variété. — On a vu la grande diversité de la métaphore chez Rabelais, qui a puisé aux sources les plus variées. Les images techniques y occupent une place importante. Nous avons montré son rôle d'initiateur dans cette direction féconde. Les poètes de la Pléiade n'ont fait que marcher sur les brisées du grand Tourangeau. La réalité vivante se fait pour la première fois jour dans leurs vers : « La nature, les bêtes, les végétaux sont peints avec les mots vrais et précis » (1). Mais Rabelais a été, dans ce domaine technique comme dans tous les autres, le véritable précurseur de la Pléiade, laquelle n'a fait en somme « que transporter dans ses vers toutes les libertés de la prose de Rabelais » (2).

Bien plus. Alors que les poètes de la Pléiade se sont généralement arrêtés à cette première étape purement matérielle, Rabelais l'a franchie, en extrayant de cette mine des images et des comparaisons qui ont enrichi le fonds métaphorique de l'idiome national.

Fécondité. — On lit dans Sainte-Beuve : « Calvin, Rabelais, Amyot, Montaigne sont les quatre grands prosateurs du XVI^e^ siècle, desquels Montaigne et Rabelais peuvent être dits plutôt deux poëtes » (3).

Rabelais et Montaigne sont en effet les plus féconds créateurs d'images, chacun dans son genre. Le style de Montaigne est une suite d'images, une création perpétuelle. Il abonde en métaphores hardies et frappantes qui donnent à sa pensée cette allure vive et colorée qui charme et séduit. Mais parfois aussi, lorsque Montaigne laisse vagabonder son style et son esprit, ses

(1) F. Brunot, *Le XVI^e^ siècle*, p. 185.
(2) Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade*, t. I, p. 39.
(3) *Lundis*, t. III, p. 2.

images finissent par s'entrelacer et s'enchevêtrer jusqu'à obscurcir sa pensée. En effet, Montaigne supprime volontairement la transition d'une image à l'autre, la *cousture* (comme il l'appelle) : « Je n'ayme point de tissure où les liaisons et les coustures paroissent, tout ainsi qu'en un beau corps il ne faut pas qu'on y puisse compter les os et les veines » (l. I, ch. xxv).

Nous ne possédons pas un inventaire des images de l'auteur des *Essais* (1) pour être à même d'établir une comparaison détaillée avec celles de Rabelais. Leurs deux manières de concevoir et de concrétiser la pensée dérivent, malgré certaines divergences, essentiellement de la même source, celle de la vie et de la réalité ambiante. La définition que Montaigne donne de son style convient, tout au moins en partie, à celui de Rabelais (l. I, ch. xxv) : « Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche ; un parler succulent et nerveux, court et serré... ».

Ferd. Brunetière a résumé dans une page heureuse la puissance créatrice de Rabelais : « On a dit de son style qu'il était pittoresque et vivant. Ce n'est pas assez dire, ni préciser suffisamment la faculté qui me semble entre toutes avoir été celle de Rabelais. Je veux parler du don de penser « par images ». Don de poète, s'il en fut ! Même aux idées, Rabelais ne s'intéresse qu'autant qu'il se trouve capable d'en donner une traduction plastique et colorée... Les idées de Rabelais s'expriment par une multitude d'images, dont l'incohérence même est une peinture, une imitation, une représentation de la complexité de l'objet... Il n'y a point ici, à proprement parler, recherche ou curiosité de style, mais application et scrupule d'artiste. C'est pourquoi métaphores et comparaisons, dans la prose de Rabelais, ne sont jamais ce qu'en rhétorique on appelle des ornements du discours : elles sont le discours même. Et comme d'ailleurs ce discours est servi par une extraordinaire fécondité d'invention verbale, c'est d'abord ce qui donne au style de Rabelais cette intensité de vie qui le caractérise » (2).

(1) Les pages que Voizard consacre à notre sujet dans son *Etude sur la Langue de Montaigne* (1885) sont par trop vagues et superficielles, comme tout ce qui touche chez cet auteur aux rapports entre Rabelais et Montaigne.

(2) *Littérature française classique*, t. I, p. 143-144.

DEUXIÈME SECTION

COMPARAISONS ET SIMILITUDES

Les comparaisons de Rabelais embrassent un domaine presque aussi vaste que ses images et ses proverbes. A proprement parler, la démarcation entre ces trois modalités expressives est assez fragile, l'image se trouvant à la base de toute comparaison et maintes comparaisons revêtant une forme proverbiale, comme on en trouvera plus d'un exemple dans la section consacrée à la parémiologie.

Les comparaisons rabelaisiennes, de même que ses images, sont tantôt concises et tantôt développées jusqu'aux confins de l'allégorie et du mythe. Parmi les premières, il s'en trouve d'une simplicité toute primitive — blanc comme coton ou comme lait, noir comme charbon, etc. — qui méritent à peine de nous arrêter. Les secondes, ressortissant du style plutôt que du vocabulaire, dépassent le cadre de nos recherches.

Ce n'est pas tout. Pour peindre la configuration et les contenances de Carême-prenant, Rabelais a groupé tout un répertoire comparatif, dont il a tiré les éléments des sources les plus diverses (1). On a récemment essayé de les classer et de les dénombrer. Peine perdue : la plupart de ces rapprochements sont purement aléatoires ou marquent un caractère facétieux trop accusé (2). Nous en ferons abstraction.

Restent les comparaisons proprement dites que nous allons tour à tour envisager sous le rapport de leur nature et de leur origine.

---

(1) Chasse, instruments de musique (très nombreux), vêtements, etc.

(2) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 377 à 378, et ci-dessus, t. I, p. 44-45.

CHAPITRE PREMIER

CARACTÈRES PRINCIPAUX

Ce qui frappe, en parcourant le répertoire des comparaisons rabelaisiennes, c'est leur diversité, leur originalité et leur pittoresque. Chacun de ces traits mérite un traitement à part.

I. — Diversité.

Pour certains thèmes de son roman, par exemple pour la beuverie, Rabelais dispose de toute une gamme de comparaisons :

1° Ethniques : *à la bretesque* ou *à la mode de Bretaigne*, et à la *tudesque*, comme les Allemands. — « Saoul *comme un Anglois* » (l. I, ch. xv).

2° Ecclésiastiques : « On les fit boire *theologalement* » (l. I, ch. xviii), à côté de « Je boy *comme un Templier* » (l. I, ch. v). Cf. en outre : « Je ne boy qu'en mon breviaire *comme un beau pere guardian* » (l. I, ch. v).

3° Soldatesques, à la manière des Suisses et des Lansquenets : boire *en lancement* (l. II, ch. ii), c'est-à-dire comme un lansquenet, pendant de *Lans*, *tringue* (l. I, ch. i).

4° Zoologiques : Boire *comme un cheval* de promoteur, *comme la mule* du pape, etc.

5° Littéraires : Boire *tanquam sponsus* (l. I, ch. v), souvenir des Psaumes. Au même chapitre, le buveur à sec est *sicut terra sine aqua*, autre réminiscence biblique.

Souvent la même phrase groupe toute une série de comparaisons. Pour peindre facétieusement un état désespéré, Rabelais dira (l. I, ch. xix) : « Une ville sans cloches est comme un aveugle sans baston, un asne sans cropiere, et une vache sans cymbales ».

Les comparaisons se suivent parfois de très près (l. II, ch. xix) : « Thaumaste commença enfler les deux joues comme un cornemuseur, et souffler comme s'il enfloit une vessie de porc. A quoy Panurge de la bouche tiroit l'air comme quand

on mange des huytres en escalle, ou quand on hume sa souppe ».

Voici les aspects comparatifs du bien-être : « Aises comme un roy ou deux » (l. IV, ch. XXI); « aises comme peres » (ch. XLIV) et « les gens en estoient aises comme s'ilz fussent de nopces » (l. II, ch. XXIX).

L'imagination de Rabelais ne diffère pas essentiellement de celle du vulgaire. Bien qu'il l'ait enrichie et fécondée en tous sens, elle est restée foncièrement « peuple ». Puisant largement dans le grand réservoir populaire, aussi bien parisien que provincial, sa langue acquit ainsi une richesse exubérante en comparaisons.

II. — Originalité.

Aux comparaisons banales du langage courant, Rabelais a ajouté les résultats de ses propres observations dans les milieux divers où il a vécu et en particulier dans le petit monde à moitié campagnard où s'est écoulée sa jeunesse. De là l'originalité qui distingue ses comparaisons de celles de ses devanciers et de ses contemporains.

Voici, par exemple, une comparaison prise aux lapins (l. III, ch. XX) : « Panurge jecta son regard biscle sus Nazdecabre, branlant les baulevres *comme font les connins* mangeans avoine en gerbe ». Dans une autre, il évoquera les oiseaux palustres de la Sèvre Niortaise : « Empalletocqué comme une *duppe* » (l. I, ch. XXI), c'est-à-dire engoncé dans son froc comme la tête de la huppe enveloppée par sa double rangée de plumes.

Ailleurs il relèvera la mine parfois très avenante (1) de la chouette : « Ma femme sera coincte et jolie comme une belle petite *chouette* ».

C'est surtout le monde des animaux domestiques qui fournit à sa langue des comparaisons frappantes et pittoresques, des images prises sur le vif, des expressions caractéristiques.

Cane. — On sait que les canes excellent à nager, elles fendent l'eau avec grâce et plongent avec beaucoup d'adresse. C'est à ce trait que Rabelais fait allusion (l. III, ch. VI) : « Advenant le jour de bataille, plus tost *se mettroient au plongeon comme canes*, avecques le baguaige, que avecques les combatans et vaillans champions ».

(1) Brehm, *Les Oiseaux*, t. I, p. 489.

Autre trait : la cane est craintive et son extrême prudence lui donne un aspect de confusion, de niaiserie. De là (l. II, ch. XVIII) : « A laquelle parolle *ilz demourerent tous estonnez comme canes*, et ne ausoient seulement tousser ».

Dernier trait : les canes ont toujours le bec en l'eau (l. I, ch. XXI) : « Aussi n'est ce la santé totale de nostre humanité, *boyre à tas, à tas, à tas, comme canes* : mais ouy bien de boyre matin ».

CHÈVRE. — Son attitude désespérée au moment de l'agonie et de l'avortement a frappé Rabelais : « Panurge... tirant la langue tant qu'il povoit, et tournant les yeulx en la teste, *comme une chievre qui meurt* » (l. II, ch. XIX). — « Nazdecabre leva les œilz au ciel et les tournoyoit en la teste *comme une chievre qui avorte* » (l. III, ch. XX).

L'expression proverbiale *estourdy comme un bouc* (l. IV, ch. LXVII), ou de *bouc estourdy* (l. II, ch. XIV), reflète le naturel emporté de la bête se précipitant tête baissée devant le danger.

CHIEN. — Le chien a fourni nombre de comparaisons, dont les plus significatives sont tirées de la chasse (1).

La voracité du chien rencontrant quelque os *medullare*, décrit au début du roman, trouve son pendant dans la contenance à la fois craintive et avide de la bête en fuite, qui se retourne de peur d'être surprise et par suite privée d'un morceau friand (2).

SINGE. — Des animaux exotiques, le singe est le seul qui ait suggéré des comparaisons. Ce qui frappe le vulgaire, en regardant cet animal, c'est le continuel remuement de ses lèvres pendantes. Rabelais en a tiré des comparaisons pour les gestes bizarres de la Sibylle de Panzoust, pour la mimique de Panurge en présence de Nazdecabre, et finalement pour sa contenance piteuse pendant la Tempête (3).

(1) « Le gosier [des verolez et goutteux] leur *escumoit comme à un verrat* que les vaultres ont aculé entre les toiles (l. II, Prol.). — Les marroufles le regardoient [Gymnaste]... *tirans les langues comme levriers*, en attente de boire après... — Vous les eussiez veu *tirans la langue comme levriers* qui ont couru six heures » (l. I, ch. XXXIV, et l. II, ch. II).

Cf. l. V, ch. XXVI : « Ils les guettoient au passage *comme on fait les loups à la trainée...* ».

(2) Cf. l. I, ch. XXXV : « Les marroufles... s'enfuyoient *regardant derriere soy comme un chien* qui emporte un plumail », c'est-à-dire un aileron d'oie ou de dinde... et « Frere Jean les *regardoit de cousté comme un chien* qui emporte un plumail » (l. IV, ch. LI).

(3) « Que signifle ce remuement de badiguoinces? Que pretend ceste

D'autres comparaisons dénotent une observation plus serrée, par exemple le murmure sourd des singes, leur claquement fréquent des dents qu'on a plaisamment comparé à une prière (1). D'autres encore sont tirées des contenances grotesques de l'animal (2).

III. — Pittoresque.

Les comparaisons rabelaisiennes, empruntées à la vie sociale, ne sont pas moins frappantes et évocatrices. Elles nous ouvrent des échappées sur l'ambiance de l'époque, sur certaines pratiques professionnelles et sur mainte coutume encore vivace au temps de Rabelais.

Voici tout d'abord trois comparaisons de caractère ethnique et professionnel :

Ilz [les freres Fredons] estoient tous habillez en brusleurs de maisons, excepté qu'*ainsi que les couvreurs de maisons en Anjou ont les genoux contrepointez*, ainsi avoient ils les ventres carrelez (l. V, ch. XXVII).

Si vos chartiers et uautonniers, amenans... certain nombre de tonneaux, pippes et bussars de vin..., les avoient buffetés et beuz à demy, le reste emplissans d'eau, *comme font les Limosins à belz esclotz*, charroyans les vins d'Argenton et Sangaultier (l. III, ch. LII).

Je veiz maistre Françoys Villon qui demanda à Xerces : « Combien la denrée de moustarde ? — Un denier, dist Xerces. — A quoy dict le-

jectigation des espaulles ? A quelle fin *fredonne elle des babines comme un cinge demembrant escrevisses ?* » (l. III, ch. XVII).

« A la neuviesme, remist les paulpieres des œilz en leur position naturelle, aussi feist les mandibules et la langue, puis jecta son reguard biscle sus Nazdecabre, *branlant les baulevres comme font les cinges de sejour* » (l. III, ch. XX).

« En remuant les *babines comme un cinge qui cherche poulz en teste*, tremblant et clacquetant des dens, se tira vers frere Jan, lequel estoit assis sus le portehauban de tribort, et devotement le pria avoir de luy compassion » (l. IV, ch. LXVII).

(1) « Le records joignant les mains sembloit luy en requerir pardon, *marmonnant de la langue, mon, mon, mon, vrelon, von, von : comme un marmot* » (l. IV, ch. XV).

(2) « Ces parolles achevées, Juppiter, *contournant la teste comme un cinge qui avalle pillules*, feist une morgue tant espouvantable que tout le grand Olympe trembla » (l. IV, Prol.).

« Panurge resta le cul sus le tillac, pleurant et lamentant. Frere Jan l'apperceut passant sus la coursie et luy dist : « Par Dieu, Panurge le veau, Panurge le pleurart, Panurge le criart, tu ferois beaucoup mieulx nous aydant icy que là pleurant comme une vache, *assis sus tes couillons comme un magot* » (l. IV, ch. XIX).

dict Villon : Tes fiebvres quartaines, villain, la blanchée n'en vault qu'un pinard, et tu nous surfaictz icy les vivres ». Adonc pissa dedans son bacquet, *comme font les moustardiers à Paris* (l. II, ch. xxx).

Voici ensuite des aperçus sur différentes classes sociales, les gueux, les ladres et les raffinés du bon vieux temps :

Je les vis [les usuriers] occupés à chercher les espingles rouillées et vieulx clous parmi les ruisseaux des rues, *comme vous voyez que font les coquins* en ce monde (l. II, ch. xxx).

Les chocquant ensemble, faisoyt son, *tel que font les ladres en Bretaigne* avecques leurs clicquettes (l. II, ch. xix).

Les gens du païs d'Outre estoient tous oultrés et tous pedoient de graisse, et apperceusmes qu'ils deschicquetoient leur peau, pour y faire bouffer la graisse, ne plus ne moins que *les sallebrenaux* de ma patrie *descouppent le hault de leurs chausses* pour y faire bouffer le taffetas (l. V, ch. xvii).

Et finalement, à propos du pays des Papimanes, cette allusion à une coutume jadis très répandue et encore usuelle (1) chez plusieurs peuples :

Puis y accourut le maistre d'escole avec tous ses pedagogues, grimaulx et escoliers, et les fouettoit magistralement, *comme on souloit fouetter les petits enfants en nos pays, quand on pendoit quelque malfaicteur* (l. IV, ch. xlviii).

Une dernière remarque. La plupart des comparaisons, dont Rabelais se sert, lui appartiennent en propre. Un tout petit nombre seulement remonte au passé. Telle, par exemple, la formule « comme porcs » qu'on lit souvent dans son roman (2) : c'est là une vieille comparaison familière aux Chansons de geste. Chez Rabelais, c'est un souvenir des romans de chevalerie, qui ont laissé tant d'empreintes dans son œuvre.

(1) Cette coutume de fouetter les enfants à l'exécution des malfaiteurs, « afin qu'il leur en souvint », était encore pratiquée en France au xviiᵉ siècle. On la retrouve sur une gravure de Jacques Callot, intitulée : *Supplicium sceleri frænum*. Voy. Thuasne, *Etudes sur Rabelais*, p. 348-349.

Une pratique semblable était en vigueur en Angleterre dans la cérémonie connue sous le nom de *beating the bounds*. Cf. W.-F. Smith, traduction anglaise de Rabelais, t. II, p. 200.

(2) « Il les renversoit *comme porcs*... (l. I, ch. xxvii) — mettoyent tout le pauvre guet par terre *comme porcs*... (l. II, ch. xvi) — ilz tombent tous plats *comme porcs*... (l. II, ch. xvii) — je vous les rendray tous morts *comme porcs*... (l. II, ch. xvii) — ilz s'endormiront *comme porcs*... » (l. II, ch. xxvi).

CHAPITRE II

ORIGINES SPÉCIALES

Nous allons maintenant passer rapidement en revue les sources, d'où Rabelais a tiré ses comparaisons. Le domaine en est assez vaste, allant de la nature vivante, des animaux et de l'homme, à l'ambiance sociale et à ses multiples aspects.

I. — Comparaisons zoologiques.

Nous avons relevé plus haut nombre de ces rapprochements tirés du monde des animaux domestiques et sauvages, et dont on est redevable aux observations de notre auteur. Ajoutons-y les suivants :

1. — Animaux domestiques ou familiers.

Ane. — Une ville sans cloches est *comme... un asne sans cropiere* (l I. ch. xix). — Le chargerent de coups *comme on fait un asne de bois* (l. I, ch. xlii). — Il gehaignoit *comme un asne qu'on sangle trop fort* (l. II, ch. xiii). — Les aureilles avoient [les enfants d'Antiphysis] haut enlevées, grandes *comme aureilles d'asne* (l. IV, ch. xxxii) — ... ceux qui... chauvent des aureilles *comme asnes d'Arcadie* (l. III, Prol. ; cf. l. V, Prol. et ch. vii).

Bœuf. — Ce gros paillart d'Eusthenes est fort *comme quatre beufz* (l. II, ch. xxix); — allouvy et affamé (1)... *comme quatre beufz* (l. IV, ch. xxiv).

Ecureuil. — ... gravoit és arbres..., sautoit de l'une à l'aultre (2) *comme un escurieux* (l. I, ch. xxiii).

Emerillon. — Je ne suis plus fasché, dist Panurge. Dieu merci, et vous :

(1) Cf. βούλιμος, qui souffre d'une faim dévorante, proprement affamé comme un bœuf (d'où le terme médical *boulimie*).

(2) L'écureuil, remarquable par son agilité, passe sa vie sur les arbres, sautant de branche en branche et grimpant en un instant au sommet le plus élevé.

Je suis gay comme papegay:
Joyeux *comme un esmerillon,*
Alaigre comme un papillon.
(l. IV, ch. LXV)

CHAT. — Gargantua gravoit ès arbres *comme un chat* (l. I, ch. XXIII). — Panurge alloit du pied *comme un chat maigre* (l. II, ch. XIV).

MULE. — Je ne boy qu'à mes heures *comme la mule* (1) *du pape* (l. I, ch. V).

OIE. — Mais Thaumaste soufloit tousjours *comme une oie* (l. II, ch. XIX).

PERROQUET. — Je suis guay *comme un papeguay* (l. IV, ch. LXV).

POULE. — Pantagruel les couvrit de sa langue *comme une geline* fait ses poulets (l. II, ch. XXXIV). — Il mit l'ours en pieces *comme un poulet* (l. II, ch. IV).

RAT. — Allez en la ville, gravant *comme un rat* contre la muraille (l. II, ch. XXVIII)... — montoit en haut d'une maison *comme un rat* (l. I, ch. XXIII).

TAUPE. — Plus aveugle (2) *qu'une taulpe* (l. III, ch. XXV). — Ilz se musserent (3) contre terre *comme taulpes* (l. II, ch. V).

VACHE. — Gargantua se prist à *pleurer comme une vache* (l. I, ch. XV). — Et ce disant, Gargantua *pleuroit comme une vache* (l. II, ch. III). — Panurge *pleurant comme une vache*... (l. IV, ch. XIX).

VEAU. — ... tout soudain *rioit comme un veau* (l. II, ch. III).

VERRAT. — ... toujours paillard *comme un verrat* (l. III, ch. XII).

2. — ANIMAUX SAUVAGES.

AIGLE. — Ils te jetteront sur quelques rochiers, *comme les aigles iettent tortues* pour les casser (l. III, ch. XXIII).

LOIR. — Icy ont leur vie assignée, soudain deviennent *gras comme glirons* (4), qui par avant estoient maigres comme pies (l. V, ch. IV).

LYNX. — ... voyant plus penetramment qu'un *oince* (5) (l. III, ch. XXV)

(1) Toutes les mules sont capricieuses. Celle du pape est censée l'être au superlatif.

(2) Les yeux de la taupe sont infiniment petits, si bien que l'on a cru longtemps que cet animal était aveugle.

(3) Les taupes se creusent des galeries souterraines, aboutissant toutes à un gîte principal, où chacune vit isolément.

(4) C'est-à-dire comme loirs. On dit aujourd'hui « gras *comme un rat d'église* » (Rolland, t. VII, p. 56).

(5) L'œil du lynx est brillant, mais doux et expressif: à cause de cette vivacité, les Anciens lui attribuaient une vue perçante.

Loup. — Elle [la vache] crioit horriblement, *comme si les loups la tenoient aux jambes* (l. II, ch. VI).

Ours. — Voicy sortir Pantagruel tout velu *comme un ours* (l. II, ch. II).

Renard. — Ces pauvres hores toussissoient (1) *comme renards*... (l. II, ch. XXVIII). — Couillatris tressaillant (2) tout de joye..., *comme un renard* qui rencontre poulle esguarée (l. IV, Prol. nouv.).

Tigre. — Je la battrai *en tigre* (l. III, ch. XII). — Il en devint jaloux *comme un tigre* (l. III, ch. XXVIII).

3. — Poissons, batraciens, insectes.

Tous les oracles sont devenuz pluz muts *que poissons* (l. III, ch. XXIV). — Panurge estoit extenué *comme un haran soret* (l. II, ch. XIV).

Au reguard des lettres d'humanités, de cognoissance des anticques histoires, ilz en estoient *chargez comme un crapaud de plumes* (l. II, ch. X). — Tumba *comme une grenouille* sus le ventre (l. II, ch. XXIX). — Et alors Pantagruel avec grande puissance se leva, emportant son berceau sus l'eschine ainsi lié, *comme une tortue qui monte contre une muraille* (l. II, ch. IV).

On rechasse les moines de toutes bonnes compagnies..., *comme abeilles chassent les freslons* d'entour leurs rousches (l. I, ch. XL). — Je vous en tueray *comme de mouscles* (l. I, ch. XLIII). — Frere Jean les abattoit menu *comme mouscles* (l. IV, ch. XLI)

Certaines de ces comparaisons sont simplements plaisantes. Pour peindre un rire bruyant et confus, Rabelais dira : « Et racontans cette nouvelle histoire, les feirent rire *comme un tas de mouches* » (l. I, ch. XII) ou « tous les venerables dieux et deesses s'esclaterent de rire *comme un microcosme de mouscles* (l. IV, Prol. nouv.). C'est une plaisanterie analogue à celle qu'on lit dans une Fatrasie picarde :

Piches mouques sus la palissate
Qu'i se teurdaient de rire... (3)

Végétaux. — En opposition aux animaux, les végétaux n'ont fourni qu'un nombre très restreint de comparaisons. C'est le *seigle* qui revient le plus souvent (4).

(1) Cf. *Essai de proverbes* : « *Toux de renard*, comme toux envieillie et qui dure jusqu'à la mort »

(2) On sait que le renard est la terreur des basses-cours : il se nourrit surtout de poules.

(3) Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. V, p. 152.

(4) « Les mestaiers... frapperent sur ces fouaciers *comme sus seigle verd*

II. — Comparaisons sociales.

Ce genre de comparaisons présente une variété et un intérêt particuliers par les aperçus qu'ils nous ouvrent sur la vie sociale du XVI[e] siècle. Nous avons déjà cité les plus pittoresques. Voici quelques données complémentaires :

Coutumes. — D'elle vous serez battu *comme tabour à nopces* (l. III, ch xiv). Cf. l. IV, ch. xv : « Tabourins à nopces sont ordinairement battuz... ».

Cuisine. — Excepté un mot assez gros, lequel ayant frere Jean eschauffé entre ses mains, fit un son *tel que font les chastaignes* jettées en la braze sans estre entommées, lors que s'esclatent (l. IV, ch. lvi). — Vouldriez vous dire qu'elle me desrobast en sugçant, *comme on avale les huistres en escalle*? (1) (l. III, ch. xix). — Enguerrand... plus baveux *qu'un pot à moustarde* (l. III, ch. xxiv). — A ceste heure te hacheray je *comme chair à pastez* (l. II, ch. xxix).

Croyance superstitieuse. — Je croy que l'ombre de monseigneur Pantagruel engendre les alterés, *comme la lune* (2) *fait les catharres* (l. II, ch. xii).

Diable. — Quand ilz eurent long chemin parfaict et estoient ja *las comme pauvres diables* (l. II, ch. xxiii). — ... dur et *fort comme cent diables* (l. II, ch. xxvi). — Thaumaste *puoit comme tous les diables* (l. II, ch. xix).

Enfants. — Hurtaly estoit à cheval sur l'arche de Noé, *comme sont les petits enfans* sur des chevaux de bois (l. II, ch. i). — Panurge faisoit un grand son, *comme quand les petits garçons* tirent d'un canon de sulz avecques belles rabbes (l. II, ch. xix).

Jeux. — Je me donne à travers tous les diables, *comme un coup de boille* à travers un jeu de quilles (l. III, ch. xi). — Le seigneur de Cancale est tout joyeux et esbaudi, quand il tient une espaule de mouton en main, *comme une raquette gauchiere* (l. IV, ch. vii).

Métiers. — Ces riottes, qui par certains temps sourdent entre les amans, sont nouveaux aiguillons d'amour, *comme nous voyons* par

(l. I, ch. xxv). — Le moine atrappa les derniers et les abattoit *comme seille* (l. I, ch. xliii). — Ilz font fouetter monsieur du paige *comme seigle verd* (l. IV, ch. xvii). — Quand ce viendra au chiquanou, frappez *dessus comme sus seigle verd* » (l. IV, ch. xii).

(1) C'est-à-dire huîtres enfermées dans leurs coquilles. Comparaison fréquente chez Rabelais : l. III, ch. xviii, et l. IV, ch. xxxii et liv.

(2) Manque aux *Erreurs vulgaires* (1579) de Laurent Joubert.

exemple *les coustelleurs* leurs coz marteler pour mieux aiguiser leurs ferremens (l. III, ch. XII). — Pantagruel frappoit parmi ces geans... et les abattoit *comme un maçon* fait de couppeaux (l. II, ch. XXIX).

PRÊTRES ET MOINES. — La sibylle de Panzoust mit son davanteau sus sa teste, *comme les prestres* mettent leur amict quand ils veulent messe chanter (l. III, ch. XVII). — Gargantua luy [à son cheval factice] faisoit changer de poil, *comme font les moines* de courtibaux (l. I, ch. XII).

SOLDATESQUE. — Pantagruel attacha à sa ceinture la barque toute pleine de sel, aussi aisement *comme les Lansquenettes* portent leurs petits panerots (l. II, ch. XXXVIII). — Un jour Panurge habilla son dict roy [Aqarche] d'un beau petit pourpoint de toille, tout deschicqueté *comme la cornette d'un Albanoys* (l. II, ch. XXXI).

III. — Comparaisons diverses.

Rangeons ici certains rapprochements qui n'ont pu être placés sous les rubriques précédentes :

AIMANT. — J'ay une pierre philosophale qui m'attire l'argent des bourses, *comme l'aymant attire le fer* (l. II, ch. XVII). — Est ce quelque vertu latente dedans les marmites qui les moines y attire, *comme l'aymant le fer attire?* (l. IV, ch. XI).

CORNEMUSE. — Vous espouserez une femme criarde et malplaisante *comme une cornemuse* (l. III, ch. XLVI).

DAGUE. — Panurge estoit... *fin à dorer comme une dague de plomb* (l. II, ch. XVI). Cf. l. III, ch. XXVII : « ... fins *comme une dague de plomb* ».

HERMITE. — Mangeant mon bled en herbe, *comme un hermite* vivant de salades et racines (l. III, ch. II).

LOIS. — Orça, *nos loix sont comme toille d'araignes*, orça ; les simples mouscherons et petits papillons y sont prins, orça ; les gros taons malfaisans les rompent, orça ; et passent à travers, orça (l. V, ch. XII).

Cette comparaison qu'on lit dans Diogène Laerce (*Solon*, I, 58) et dans Plutarque (*Solon*, ch. V), est ancienne dans notre littérature. On la rencontre déjà dans le « Miroir du mariage » d'Eustache Deschamps (*Œuvres*, t. IX, p. 150) :

> Ne faictes mie comme l'yraigne :
> Qui ses fix tent, afin que praigne
> Mousches pour souler son venin :
> Les petis mousches met à fin
> Si tost qu'ilz viennent en sa toile,
> Mais quand gros mousche hurte au voile,
> Tost à toute sa toile ront...

Larivey nous offre cette variante (*La Vefve*, 1579, acte I, sc. IV) : « La justice ressemble au filet d'une araigne : il retient les petits moucherons, mais les grosses mouches le percent et passent à travers ».

IV. — Formules hyperboliques.

Finissons par quelques formules comparatives d'expression hyperbolique, servant à désigner le peu ou le grand cas qu'on fait d'une chose. Ce genre de formules présentait une grande variété dans l'ancienne langue. On n'en trouve que des traces isolées chez Rabelais et au XVI^e^ siècle.

HYPERBOLES NÉGATIVES. — Elles servent à exprimer la non valeur, le néant. Très fréquentes en ancien français (1) et empruntant leurs formules aux sources les plus diverses, elle ne sont représentées ici que par trois comparaisons :

1° Tel disoit estre Socrates : par ce que le voyans au dehors et l'estimans par l'exteriore apparence, *n'en eussiez donné un coupeau d'oignon :* tant laid il estoit de corps et ridicule en son maintien (l. I, Prol.).

Un *coupeau* d'oignon, c'est la tête d'oignon. Rabelais renchérit sur l'ancienne expression de mépris *un oignon*, dont se sert à plusieurs reprises l'auteur de la *Chronique de Bertrand Duguesclin* (voy. Littré) :

17186. Espaignols que je n'aime *un oignons*...
1433. ... vaillant *un oignons*.

et dans le *Mistere du Vieil Testament* (t. V, p. 280) :

Je n'en donroye *deux ongnons*,
Si n'y a autre pillerie...

alors que la vieille langue dit, avec le même sens méprisant, *chief d'ail* (2) et *escaioigne* (3).

2° Disans ne leur avoir faict bien qui fust à l'*estimation d'un bouton* (l. I, ch. L). — Je, dis Frere Jean, ne *m'en soucie d'un bouton* (l. III, ch. XXII).

(1) Voy. la dissertation de Dreyling, *Der Ausdruck der übertriebenen Verkleinerung in den Karlsepen*, Marbourg, 1888.
(2) Idem, *ibidem*, p. 146.
(3) Idem, *ibidem*, p. 38.

Cette expression de mépris est fréquente dans les Chansons de gestes (1), Fabliaux, etc. Elle était encore usuelle au XVe siècle où on la lit à la fois dans le *Mistere du vieil Testament* (t. IV, p. 79) :

Aucuns se donnent du bon temps,
En jouant à jeux dissolus,
Et, se leurs aigneaux sont tollus,
Ilz *n'y comptent pas deux boutons.*

Ainsi que dans le *Parnasse satyrique* (p. 49) :

Par Fortune *non prisant un bouton.*

On la retrouve dans la *Vie de saint Christophle* de 1530 (Prem. journée, G III r°) :

Tous vos outils ne sont que biffes,
Vous ne valez pas un bouton.

Enfin Robert Estienne cite cet exemple (1539) : « *N'estimez* quelqu'un non plus qu'*un bouton* de laine ».

3° Il ne s'en fauldra un *pelet* (l. III, ch. XII). — Je ne l'en estime un *pelet* moins (l. IV, ch. XXII).

Pelet, petit poil ; *un pelet*, un brin, un rien.

Expressions positives. — Pour indiquer approximativement le cas qu'on fait d'un avantage, on l'évalue hyperboliquement en chiffres ronds, procédé usuel dans l'ancienne langue, dont voici deux exemples tirés du *Roman de la Rose* :

249. N'en voudroie estre delivres
Par cin cens fois cens mille livres.

2386. Se tu n'en peusse traire
Fors seulement un biau salu,
Si l'*eust il cent mars valu.*

Rabelais use fréquemment de pareilles formules :

Ilz tombent tous plats comme porcs devant tout le monde et apprestent à *rire pour plus de cent francs* (l. II, ch. XVII). — Du couraige j'en ay *pour plus de cinquante francs* (l. II, ch. XXIX). — Et croiray *pour moins de cent francs* (l. III, ch. VIII). — Et si en ay veu [des fous] *pour plus de diz mille francs* (l. III, ch. XLV).

Cette approximation hyperbolique n'a pas complétement disparu de la langue populaire de nos jours.

(1) Idem, *ibidem*, p. 27 à 30.

Ce copieux relevé est loin d'épuiser le répertoire des comparaisons rabelaisiennes. Nous n'avons fait ressortir que les plus saillantes, en renvoyant, pour les autres, au bilan à peu près complet qui en a été dressé récemment (1). C'est un ensemble considérable dont on retrouvera plus tard un pendant réduit dans le *Moyen de parvenir*.

Rabelais a largement tiré parti de toutes les manifestations de la nature vivante. Quelques rapprochements traditionnels mis à part, la plupart de ses comparaisons lui appartiennent en propre. Sa préoccupation constante de s'inspirer de la vie, sous toutes ses formes, s'y revèle une fois de plus.

(1) Pierre de la Juillière, *Les Images dans Rabelais*, p. 5 à 81 : Comparaisons.

TROISIÈME SECTION

SERMENTS ET JURONS

Les serments et les jurons donnent au discours du mouvement t de la vie. Ce n'est pas tout à fait à tort que Frère Jean, le rand jureur, appelle ces formules « couleurs de rhetoricque... iceroniane ».

Mais ces brusques effusions d'un tempérament excité sont ouvent portées à l'exagération, à la colère, au sacrilège. De là 'anathème des prédicateurs et la réprobation des législateurs et es moralistes.

Les Maillard et les Menot ont souvent fulminé contre les « jurements blasphematoires », et Henri Estienne cite cette violente apostrophe du premier de ces prédicateurs : « O meschans, qui ne cessez de blasphemer par la chair, par le sang, par le corps, par la teste, par les playes, par la mort, en renonceant Dieu... Et vous, chrestiens infames, qui jurez par les playes du Christ, par le corps et par le sang, n'est ce pas là le langage d'enfer (1) »?

D'autre part, Menot, dans son Carême prêché à Tours : « L'un prend Dieu par la barbe, l'autre par la gorge, un autre par la tête... J'ose dire qu'il y en a qui parlent avec moins de respect de la sainte humanité du Christ redempteur que le boucher de la viande qui est sur son étal (2) ».

Le mal remontait d'ailleurs plus haut, et déjà Gautier de Coincy se plaint d'« un bobelain vilain champestre »,

(1) *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhuber, t. I, p. 101 et suiv., ainsi que les chapitres XXIV et XXV. Cf. Abbé Samouillan, *Olivier Maillard, sa prédication et son temps*, Paris, 1891, p. 218 et 336.

(2) *Sermones quadragesimales*, Paris, 1530, f° 132 : « Alia et blasphemia turpiloqua : velut les *ruffians*. Unus capiet Deum *par la barbe*, alias per guttur. Sunt aliqui hodie loquentes de sancta humanitate Christi redemptoris cum minori reverentia quam macellerius in macello. Non est enim nunc turpium et rustriorum negare Deum ; sed nobilium, justitiariorum et ecclesiasticorum, et eorum denique qui majores in populo sunt ».

Qui les angoisses et les plaies,
Qui langue et gueule, ieux et cervele,
Rate, poumons, visier, boële.
Juroit de Dieu à chasque mot (1).

Et au début même du XVI^e siècle, Eloy d'Amerval, dans sa *Diablerie* (1507), fait les mêmes reproches aux joueurs (fol. E II v°) :

Ilz jurent Dieu, ses dens, sa teste,
Son corps, son ventre, barbe et yeulx,
Et le prennent par tant de lieux,
Qu'il est haché de tous costez
Comme chair à petis pastez.

Les sanctions légales se renouvelaient de roi en roi, mais elles restaient naturellement inefficaces. Le 12 mai 1478, Louis XI renouvelle l'ordonnance de saint Louis et de Charles VII contre les blasphémateurs, « qui regnyent, despitent et maugréent le très saint nom de nostre sauveur et redempteur Jesus Christ, et jurent par derision de sa tres benoiste humanité, comme par le precieux sang, la chiere, le ventre, les yeux, la teste, les vertus, et autres execrables et inhumains serments ».

Et, dans la *Cronique du Roy François I^er*, on lit (éd. Guiffrey, p. 47) : « Le mercredi XXX^e jour du dict mois [mars 1525] fut crié à son de trompe de par le Roy nostre sire et la court de parlement de non jurer et blasphemer le nom de Dieu, de sa glorieuse mere ni de saincts et sainctes... »

Quant aux moralistes, il suffira de citer le fameux capitaine François de La Noue, qui, dans son premier des *Discours politiques et militaires* (1587), envisage les « juremens et blasphemes » comme une des manifestations de l'impiété de son temps, à côté de l'athéisme et de l'usage de la magie (2).

(1) *Miracles de la Sainte Vierge*, éd. Poquet, Paris, 1857, v. 620 et suiv. Ailleurs, vers 155 et suiv., on parle d'un bouvier de Soissons qui jurait :

Par les costez, par les mameles,
Par les poumons, par les boueles,
Ne par les denz Sainte Marie...

(2) « Quant au second vice — les juremens et blasphemes — l'irreverence de Dieu l'engendre, et l'accoustumance le forme : et advient que la plupart de ceux qui s'en rendent coulpables, deviennent si stupides, qu'ils cuident que ce n'est qu'une faute très legere. Nos bons Rois du passé, comme sainct Louys et d'autres, ont fait des ordonnances pour

Ces éléments affectifs du langage présentent pour nous un véritable intérêt ethnique. Il n'y pas de peuple qui ne possède sa provision plus ou moins abondante et caractéristique de jurons et de serments, de jurons particulièrement. Brantôme a parfaitement saisi cette universalité et cette physionomie à part du sujet dans son morceau intitulé *Serments et jurons espagnols* (1).

Dans une œuvre aussi vivante que celle de Rabelais, dans un tableau aussi complet de la société française de la première moitié du XVI[e] siècle, les jurons ne pouvaient manquer de tenir leur place. Aussi les rencontre-t-on à chaque pas dans la bouche des personnages les plus divers.

Frère Jean qui « n'est point bigot », mais au contraire « joyeux, deliberé, bon compaignon » (l. I, ch. XL), est aussi et surtout un terrible jureur. Dès qu'il ouvre la bouche, le juron ne se fait point attendre : on dirait qu'il est inhérent à sa nature.

Voici, par exemple, comment il interpelle les moines chantant

les supprimer, combien que je cuide qu'alors il n'eust que quelques gens debauchez qui jurassent beaucoup. Depuis, ceste peste s'est introduite parmi la Noblesse, et specialement entre les gens de guerre, qui aux voyages passez d'Italie en rapporterent, ce dit on, les grands blasphemes : mais depuis quarante ans, le desbordement est venu, qui va tousjours en augmentant, de sorte que les petis enfans, de sept ou huit ans, sçavent desja abuser du nom de Dieu. Les païsans aussi, qui sont les plus esloignez des courts et des citez, où les corruptions sejournent, suyvant la route commune, despitent le ciel aussi bien que les soldats, lesquels entre tous emportent le pris de ceste iniquité. Somme, de quelque costé qu'on se tourne, on n'oit retentir que reniemens de Dieu. Voilà comment le mauvais exemple et l'incorrection ont donné perseverance à ce detestable vice ».

(1) *Œuvres*, t. VIII, p. 179 à 201 : « En quoy je treuve les Espagnols plus divers et plus changeans qu'aucunes nations que j'aye pratiquées... Il n'y a gueres peuple de quelque nation que ce soit, qui ne s'en ayde fort vilainement [c'est-à-dire de jurements et blasphèmes]. Les François s'en accommodent aussi bien que les autres, et mesmes les Gascons, voire plusieurs Francimans [Français du Nord], et surtout les soldats et adventuriers de guerre, ainsi qu'en courroit le temps passé le proverbe : « Il jure comme un adventurier ou comme un sergent qui prend et tient son homme au collet ». Les lansquenets jurent estrangement aussi. Bref, tous s'en aydent et principalement les Italiens ; car ilz prennent Dieu, la Vierge Marie et tous les sainctz et sainctes, par le haut, par le bas, par le mitan, que c'est chose fort abhorrable. Ceux qui en ont pratiqué le pays en confirmeront mon dire ».

des litanies au lieu de repousser l'assaut de l'ennemi (l. I, ch. xxvii) : « Vertus Dieu, que ne chantez vous : Adieu paniers, vandanges sont faictes ? Je me donne au diable s'ilz ne sont en nostre clos, et tant bien couppent et seps et raisins qu'il n'y aura par le corps Dieu de quatre années que halleboter dedans. Ventre sainct Jacques, que boirons nous cependant, nous aultres pauvres diables ?... ».

Il blasphème à tout instant, à tort et à travers, jusqu'à provoquer l'étonnement de son entourage (l. I, ch. xxxix) : « Comment dist Ponocrates, vous jurez, frere Jean ? — *Ce n'est*, dist le moine, *que pour orner mon langage ; ce sont couleurs de rhetoricque ciceroniane* ».

Pendant la terrible tempête qui assaille Pantagruel et ses gens, le moine ne cesse de pester contre la piteuse contenance de Panurge, et celui-ci de l'implorer (l. IV, ch. xix) : « Ne jurons poinct, dist Panurge, mon pere, mon amy, pour ceste heure ; demain tant que voudrez ». Mais comme le vilain ne fait que se lamenter, il fait exploser l'exaspération difficilement contenue du moine qui s'écrie : « *Par la vertu du sang, de la chair, du ventre, de la teste*, si encores je te oy pialler, coqu au diable, je te gualleray en loup marin : vertus Dieu, que ne le jettons nous au fond de la mer ? »

Frère Jean fournit la meilleure illustration au dicton cité par Henri Estienne (*Apologie*, t. II, p. 74) : « On souloit dire : *il jure comme un abbé* ou il jure comme un prelat ».

Il y a chez Rabelais sous ce rapport une scène du plus haut comique. C'est lorsque Panurge, mis en présence du sceptique Trouillogan, réplique par un juron à chacun des dires équivoques du philosophe. Embarrassé de plus en plus par ce pyrrhonisme, il s'écrie (l. III, ch. xxxvi) : « ... si j'osasse jurer quelque petit coup en cappe, cela me soulageroit d'autant. Or bien, patience... ».

Et sentant la patience lui échapper : « Page, mon mignon, tiens icy mon bonnet, je te le donne sauves les lunettes, et va en la bassecourt jurer une petite demie heure pour moi. Je jureray pour toy, quand tu voudras ». Enfin, il éclate « *Par la chair, je renie ; par le sang, je renague ; par le corps, je renonce.* Il m'eschappe ».

Les Parisiens ne laissent non plus rien à désirer sous ce rapport. Menacés par le déluge urinal de Gargantua, ils poussent des jurons à n'en plus finir (l. I, ch. xvii) : « Les Parisiens sont

par nature et bons jureurs et bons juristes », remarque malicieusement l'auteur.

Tout le monde jure d'ailleurs dans son livre : « ... les assistants jurerent chascun les saints de sa paroisse » (l. I, ch. XVII) ; l'Ecolier Limousin (l. II, ch. VI) invoque son patron saint Marsault, et le gascon Gratianauld proteste par (l. III, ch. XLII) saint Arnault ; le médecin Rondibilis jure *par les ambles* de son mulet (l. III, ch. XXXI). Frère Jean, *par le froc* qu'il porte (l. IV, ch. X) ou *par le trou Madame* (l. IV, ch. XXXIX) ; Panurge, *par ses lunettes orientales* (1) (l. V, ch. XVI), et ainsi de suite.

Le sacré et le profane, le blasphème et la gaudriole se côtoient ainsi sans cesse dans Rabelais et rendent son œuvre plus saisissante et plus vivante.

Tâchons d'en classer les aspects multiples suivant un certain nombre de considérations générales (2).

(1) Ces *lunettes orientales* désignaient un instrument d'observation astronomique, inventé par les Arabes : c'est ce que Rabelais appelle ailleurs (l. IV, ch. V) *bezicles d'Africque*.

(2) C'est De l'Aulnay qui a le premier donné, dans son édition de Rabelais (Paris, 1837, p. 664 à 670), une liste de « jurons et imprécations ». On en trouve une autre, moins complète, dans la *Revue des traditions populaires* de 1906, et dans le Glossaire de l'édition Marty-Laveaux, au mot *par*. Ce sont là d'ailleurs des énumérations pures et simples.

Consultez, à titre de comparaison, pour l'ancien français, Du Cange, v° *juramentum*, et les dissertations suivantes : Konrad Tolle, *Das Beteuern und Beschwören in der altromanischen Poesie mit besonderer Berücksichtigung des Französischen*, Erlangen, 1883. — Richard Busch, *Ueber die Beteuerungs und Beschwörungsformeln in den* Miracles Nostre Dame par personnages, Marbourg, 1896. — Rudolf Zöckel, *Die Beteurungsformeln im Französischen*, Berlin, 1903.

Voy., quant aux parlers populaires, les notes publiées par la *Mélusine*, t. III et suiv.

CHAPITRE PREMIER

CRITÈRES LINGUISTIQUES

Commençons par retrancher du chapitre des jurons chez Rabelais ceux qui lui viennent du dehors. Cette analyse linguistique comporte les cadres suivants :

I. — Jurons suisses.

Les Lansquenets et les Suisses, qui jouent un rôle si important en France pendant les XV^e^ et XVI^e^ siècles, ont laissé des traces de leur jargon dans le roman de Rabelais. C'est de leur bouche qu'il a recueilli des jurons comme (l. I, ch. XVII) : *Das dich Gots leyden schend !* ou *Das dich Gots martre schend !* (l. II, ch. XII) — à côté de (*ibid.*) : *Das ist cotz*, *Frelorum bigot !* et *Her der Tyfel !* (l. V, Prol.), forme alémanique répondant à l'allemand *Teufel*. Remarquons que les premiers jurons cités se trouvent dans les éditions de *Gargantua* de 1533 à 1537 ; et, quant à leur interprétation, il suffira de renvoyer à ce que nous en avons dit ailleurs (1).

Les jurons d'ailleurs n'ont pas été exclusivement réservés aux Allemands. Ils ont de tout temps été le privilège de la soldatesque. Le monologue du *Franc Archier de Baignolet* en est émaillé :

> *Par le sang bieu*, je ne crains page...
> *Ventre bieu*, vivons ensemble !...
> *Par le corps bieu*, c'est une robe !
> Plaine de quoy ? *charbieu*, de paille...
> Qu'esse cy, *morbieu ?* on se raille...
> *Par la chair bieu, saincte et benye*...

L'auteur de ce monologue a parfaitement saisi le naturel de son personnage lorsqu'il lui fait dire :

(1) *Rev. Et. Rab*, t. VI, p. 228, et t. VII, p. 458. Voy. aussi ci-dessus, t. II, p. 17.

Je suis aussi simple, aussi coy
Comme une pucelle : car quoy
Dist le second commandement ?
Qu'on ne jure Dieu vainement.
Las, aussi n'ay je, mais fort et ferme,
Ainsi que fait ung bon gens d'arme,
Car il n'est rien craint s'il ne jure.

II. — Jurons italiens.

Nous avons déjà relevé les formules italiennes d'imprécation plus ou moins facétieuses, en les commentant à l'aide des écrivains du temps (1).

III. — Jurons gascons.

Les Gascons se sont rendus fameux par leurs jurements. On lit dans une pièce du XV^e^-XVI^e^ siècle « La venue du Bon Temps » :

Quand Gascons ne jureront plus :
Cap de biou, auray, hillot !
Tenez vous pour tous resolus
Que Bon Temps vient le gros galot (2).

C'est le premier de ces jurons qu'on rencontre deux fois chez Rabelais (l. I, ch. XVIII, et l. III, ch XLII), sous la forme *Po cap de bious* (3), mis dans la bouche d'un Gascon, comme l'a fait de nos jours Edmond Rostand, pour ses Cadets de Gascogne.

Le juron qui figure à la fin du Prologue du *Gargantua* est également gascon : « *Que le maulubec vous trousque !* » (ou *trousse*, suivant les éditions). Ailleurs, *maulubec* se trouve employé comme nom de maladie plus ou moins vague (l. III, ch. XXVIII). Cette forme gasconne répond au languedocien *mau-*

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 144-145.

(2) Montaiglon, *Recueil*, t. IV, p. 149.

(3) La forme primitive *Cap de dious*, c'est-à-dire Tête de Dieu, parbleu ! se trouve à la fois dans l'*Ancien Théâtre* (t. IX, p. 132) et chez Des Périers (éd. Jacob, p. 213). Sa variante *cadè !* se lit déjà dans une ballade de Deschamps (t. I, p. 217).

La forme atténuée *Cap de biou* se rencontre dans le *Moyen de parvenir* (p. 152), à côté de cette variante chez Des Périers (p. 149) : « Un Gascon qui donna à son pere à choisir des œufs : *Cap de biéu !* encores avez vous à choisir : à prendre ou à laisser ».

loubet, ulcère qui vient aux jambes, et l'imprécation est en Languedoc : *Que* mauloubet *vous vire!* « Que le chancre vous tourmente ! »

Le terme signifie proprement « mauvais loup » et trouve son pendant dans ce passage d'une vieille farce : « Je prie à Dieu que les *maulx loups* te puisse (*sic*) le gosier ronger » (1). Laurent Joubert en fait aussi mention : « C'est une des imprecations du vulgaire en Languedoc, comme le sus dit *mau de terre*. Je pense qu'il signifie le loup qui est un chancre, ulcere aux cuisses et aux jambes. *Que mau loubet !*... Imprecation ou detestation languedocienne, au lieu que l'Italien diroit *che cancaro !* et le François *que diable !* » (2).

Que mau de pipe bous bire! « Que le mal du tonneau (c'est-à-dire l'ivresse) vous tourmente ! » (3), troisième juron gascon qu'on lit chez Rabelais (l. I, ch. XI), précédé par une phrase du terroir : « Et sabez quey, hillotz...? » Et ailleurs (l. III, ch. XLII) où cette imprécation burlesque est poussée par le Gascon Gratianauld : « Po cap de bious, hillotz, *que mau de pippe bous tresbire !* » Lorsque l'aventurier provoque ce vantard à se battre, notre fanfaron s'écrie à moitié endormi : « Cap de sainct Arnauld...*que mau de taverne te gyre!* ». Ce *mal de taverne* est le pendant du *mal de pippe*, qui tourmente les ivrognes.

IV. — Jurons languedociens.

Les jurons languedociens se présentent, chez Rabelais, sous des aspects divers et caractéristiques :

Sang de les cabres! « Sang des chèvres ! » s'écrie Grandgosier (l. I, ch. VI), qui était peut-être un méridional : c'est une sorte de formule atténuée pour celle qu'on emploie généralement dans le Midi : *Sandièus !* palsambleu !

Le juron toulousain *Avalisque Satanas !* (l. V, Prol.) signifie : disparais, Satan ! A Toulouse, *abalisca*, c'est disparaître

(1) Mabille, *Choix de farces*, t. II, p. 174. Cf. *Satyre Ménippée*, éd. Franck, p. 62 : « Et s'il est autrement, que *les loups* me puissent manger les jambes ! »

(2) *Erreurs populaires et Propos vulgaires touchant la medecine*, Bordeaux, 1579, IIe partie, p. 204.

(3) Cf. Le Duchat : « *Mau de pipe bous bire !* Puissiez-vous tomber ivres-morts ! imprécation usitée en Languedoc et en Gascogne, où l'on appelle *mau de pipe*, ivresse, parce que c'est le vin de la pipe ou du tonneau qui la produit ».

sous l'effet d'un exorcisme. Doujat l'explique ainsi en 1638 : « *Abali, s'abali,* disparaître s'évanouir, d'où vient ce mot si vulgaire *Abaliscos*, qui est une exécration ou imprécation par laquelle on désire que quelque chose s'anéantisse en telle façon qu'elle ne paraisse plus, répondant à ces termes français : fy, au diable ! » (1).

Un terme d'imprécation assez commun au XVI^e^ siècle est le toulousain *lancy*, qui signifie « jet de foudre », ou, comme l'explique Doujat (1638), « la foudre quand il y a de la diablerie parmy ». On le rencontre deux fois chez Rabelais (l. II, Prol., et l. III, ch. XXVIII). Voici ce dernier passage : « Quand la neige est sus les montaignes, la fouldre, l'esclair, les *lanciz*, le maulubec, le rouge grenat, le tonnoire, la tempeste, tous les diables sont par les vallées ».

Le terme *maulubec* n'est pas plus à sa place dans cette énumération, qui renferme exclusivement des noms de phénomènes météorologiques, que celui de *lancy*, à la fin du Prologue du second livre, au milieu d'un assemblage de termes de médecine populaire. Cette inconséquence a induit en erreur Cotgrave, qui traduit *lancy* par « esquinancie », erreur passée chez Oudin et Duez, et, par l'intermédiaire de ces derniers, chez Le Duchat (2).

Lancy n'a jamais désigné autre chose que la foudre, sens également familier à Des Périers (p. 65) : « Que le *lansi* vous esclatte ! » et aujourd'hui, en Gascogne, *faire lou lanci*, c'est faire le diable à quatre, et *mal lanci !* est un juron toulousain au sens de « diantre ! » littéralement « mauvaise foudre ! »

Que mau de terre bous bire ! « Que le mal caduc vous tourmente ! » (l. II, Prol.), proprement le mal de terre, suivant cette explication de Laurent Joubert (II^e^ partie, p. 203) : « On appelle *mau de terre* le mal caduc en Languedoc, à cause qu'il jette par terre celui qui en est atteint pour robuste qu'il soit, comme

(1) Laurent Joubert ajoute, dans la II^e^ partie de ses *Erreurs populaires* (p. 215) : « *Avalir*, en Languedoc, c'est se perdre et disparoir, de sorte qu'on ne le veoit plus, comme si le diable l'avoit emporté, ou qu'il fut abismé. Nostre vulgaire de Montpellier a ce mot fort frequent en la bouche, et le dit quelquesfois en risée et familierement ».

D'Aubigné s'en est également servi (*Œuvres*, t. II, p. 435) : « *Habalisque !* comme disent les Provençaux et toute la Xentonge ».

(2) On lit encore cette explication erronée dans l'édition de Des Périers par Lacour (t. I, p. CXVI : *Lanci*, esquinancie) et chez Godefroy. Cf. aussi *Rev. Et. Rab.*, t. V, p. 226, où *lancy* est à tort défini par « élancement en général, sans désigner une maladie spéciale... ».

si on lui avoit donné un coup de masse sur la teste ». En effet, le nom languedocien est *mau de terro*, modifié par étymologie populaire en *mau de terrour*, c'est-à-dire mal terrible, répondant à l'imprécation gasconne : *Mal de terro bous bire!* « Que la peste vous crève ! » (1).

V. — Jurements poitevins, tourangeaux, etc.

La série rabelaisienne de jurons rustiques est assez curieuse. La *Briefve Declaration* nous fournit l'explication des deux suivants : « *Marmes, Merdi[illegible]s*, juremens des villageois en Touraine ».

Rabelais les met dans la bouche d' « un paovre homme villageois natif de Gravot (2), nommé Couillatris, abateur et fendeur de boys » (l. IV, Prol.). Lorsque Mercure lui présente une coignée d'or à la place de celle en bois qu'il avait perdue, le paysan tourangeau s'écrie : « *Marmes!* ceste cy n'est mie la mienne... », et lorsqu'il prend en main la sienne, tressaillant de joie, il clame : « *Merdigues!* ceste cy estoit mienne... ».

Ces jurons étaient et sont encore usuels dans le Poitou : « *Marme* ! interjection approbative, quelquefois affirmative et le plus souvent explétive » (Beauchet-Filleau) ; « oui, assurément, sur mon âme ! » (Favre). Dans un noël poitevin :

M'arme, y regardons derere... (3)

Le juron poitevin répond au limousin et périgourdin *marmo !* par mon âme! (de *armo*, forme dialectale pour *âme*).

Chez Rabelais, *par mon ame !* (l. III, ch. xxxviii) est une protestation habituellement solennelle, laquelle devient burles-

(1) Ajoutons cette remarque complémentaire : « A Toulouse, *Mal de terre* était employé comme imprécation ; c'est ainsi que cette locution motiva, pour sa part, la proclamation du 11 avril 1534, des commissaires du Parlement de cette ville, contre les blasphémateurs : « Le pays, dit ce document, estant accablé de pestilence, sterilité et famine, defense est faite, pour appaiser l'ire de Dieu, de molgreer, renier, blasphemer le nom de Dieu..., faire imprecation sur aucun de *mal de terre*, de peste, etc. ». Dr Noulet, dans son édition d'Odde de Triors, *Joyeuses Recherches de la langue Tolosaine* (1578), Toulouse, 1892, p. 4.

(2) Village du Chinonais, aujourd'hui hameau de la commune de Bourgueil.

(3) Lemaître et Clouzot, *Trente Noëls poitevins*, p. 35.

que dans la bouche de Panurge (l. V, ch. XVI) : « *Par l'ame* de ma braguette (1) eschauffée ! » La formule euphémique est *Par mon ance !* (dans le *Moyen de parvenir*, éd. Royer, t. I, p. 304) qu'Oudin commente ainsi dans ses *Curiositez* (1640): « *Par mon anse !* Jurement vulgaire de nos femmes pour ne pas dire *par mon ame !* » (2)

Merdé, c'est-à-dire mère de Dieu ! est un serment fréquent chez Rabelais : c'est l'exclamation que poussent les Parisiens consternés du déluge urinal de Gargantua (l. I, ch. XVII), les bergers de Gargantua, indignés de la conduite des fouaciers de Lerné (l. I, ch. XXV : « Mais, *par la merdé*, vous en pourrez repentir »), enfin les soudards de Picrochole, émerveillés des prouesses de Gymnaste (l. I, ch. XXXV) : « *Par la merdé*, c'est un lutin, ou un diable ainsi deguisé » (3).

On le rencontre fréquemment dans les anciens Noels poitevins (p. 74, 90 et 93) :

Merdy, on ne sait que c'est...
Morea, *Merdé*, qu'est iquau ?
Qu'o fet si beau vere ?...
D'une beaté mervouillouse
Qui clamet, la *Merdé*, de grondes chouses.

Et ce juron est encore vivace dans le Poitou : « *Merdé*, par ma foi, mort Dieu » (Lalanne) ; « exclamation, mère Dieu ! » (Favre) (4).

Merdigue ! est une forme amplifiée, pendant du poitevin *merdingue !* mère Dieu ! (Favre) et du *Par la mordongue*, par la mort Dieu ! du *Moyen de parvenir*.

Pe le quaudé ! par le corps Dieu ! juron poitevin dans la bouche de Panurge (l. III, ch. XXXVI).

(1) Cf. *Moyen de parvenir*, p. 63 : « Le colonel Galati, le racontant au roy, en juroit et affermoit la verité, *le protestant sur sa braguette* ». Dans les *Propos rustiques* de du Fail, ch. XI, un paysan jure : *Par mon cotin !*

(2) Villon, v. 1062, se sert de la même exclamation provinciale, *marmes !* à propos de la demeure des deux dames de Poitou, à Saint Géneroux, dans les Deux-Sèvres.

(3) Des Périers met le même juron dans la bouche d'un paysan poitevin, qui, ayant vu de près le roi, s'empresse de le faire savoir à ses compères pique-bœufs (p. 189) : « *La mairdé !* j'ay veu le roay d'aussi près qu'iquou chein (c'est-à-dire que ce chien)... ».

(4) L'interprétation par « mort Dieu » (Lalanne) ou par « merci Dieu » (Marty-Laveaux) est erronée : c'est *mère Dieu* qui en est l'expression proprement dite, répondant au dauphinois *la Mare Dié !*

Par Nettre Dene ! par Notre Dame ! fait à son tour Frère Jean (l. IV, ch. XXVII), en se servant d'un serment lyonnais (1).

Deu Colas, faillou ! (l. IV, ch. VI), s'écrie Dindenault, le marchand de moutons, trahissant ainsi son origine lorraine. L'explication qu'en donne la *Briefve Declaration* — « Sont motz Lorrains, de par sainct Nicolas, compaignon ! » — n'est pas tout à fait exacte. Le sens propre est plutôt : « Diantre, Nicolas, mon fillot ! ». *Deu* est une simple interjection, et *faillou* est le diminutif du messin *fail*, fils (aujourd'hui plutôt *feil* et *feillou*).

Fy ! forme rustique pour foy (l. I, ch. V) : « *Par ma fy*, ma commere » ; et (ch. VII) : « ... une de ses gouvernantes m'a dict *jurant sa fy* ». On rencontre ce juron à la fois en picard (Cotgrave), en manceau (Dottin), en limousin, etc., à côté de la forme parallèle *figue* (2) (l. III, ch. LII : *Par ma figue !*) qu'on trouve dans le Bas-Maine, en Berry et en Languedoc (3).

La formule amplifiée *figues dioures*, figues d'or, pour foi d'or, appartient également à un patois du Midi (l. IV, ch. LII) : « Sansornin l'aisné (4), qui guardoit les guaiges, nous juroit *figues dioures* (son grand serment) qu'il avoit veu... ».

Son équivalent français *par ma foy !* (l. II, ch. XXVII) alterne chez Rabelais avec celui de : *Foy de christian !* (l. I, ch. XL) ou *foy de gentilhomme !* (l. II, ch. III). Ce dernier subit, dans la bouche de Panurge (l. IV, ch. VII), la modification burlesque de *foy de pieton !*

Rappelons, à propos de *foy de gentilhomme*, un passage de Brantôme, dans sa vie de François Ier, où il s'agit des serments de quatre rois, à savoir Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier (5).

(1) Cf. Des Périers, p. 36 : « ... la *dena* Toiny m'a dit... ».

(2) Cotgrave cite aussi la forme *ma fique !* qu'on entend en Saintonge et en Languedoc. Autres formes euphémiques : *Ma finte !* dans le *Moyen de parvenir*, p. 373, encore vivace dans le Centre, et *Par ma figue !* (dans l'*Anc. Théâtre*, t. VIII, p. 260).

(3) Cette dernière formule se lit également chez Des Périers (p. 37 : « *Ma figue !* vous estes un bon faiseur d'enfant ») et chez Molière (*Malade imaginaire*, acte I, sc. II).

(4) Il était de Cahusac.

(5) *Œuvres*, t. III, p. 82 : « Il a aimé, reveré et craint son Dieu sans le jurer ni le blasphemer oncques, car il ne juroit que *foy de gentilhomme* : et tel estoit son serment, comme ceux de son temps qui l'ont

Roger de Collerye en cite une variante, sous le titre « Epitheton des quatre Roys ».

Suivant Menot, les nobles comptaient, entre autres privilèges, celui de jurer : « Dicunt nobiles qu'il n'appartient à villain de renoncier Dieu ».

VI. — Réminiscences littéraires.

Quelques-unes de ces formules sont de simples souvenirs de l'Antiquité ou du Moyen Age, se rattachant soit à la mythologie et aux romans de chevalerie, soit aux Mystères et à la farce de *Pathelin*.

Voici celles de la première catégorie :

Vertu de Styx! (l. IV, Prol.), s'écrie Jupiter, en entendant la terrible exclamation de Couillatris ; et, sous une forme burlesque, dans la bouche de Panurge (l. III, ch. XVII) : « Je jure *Styx et Acheron* » (1).

La formule primitive est *par Styx !* (l. V, ch. XII), alors que *vertu de Styx!* (l. II, ch. VIII) est un mélange burlesque d'idées chrétiennes et païennes.

Jupiter me confonde de sa fouldre trisulque ! (l. II, ch. XXXII), réminiscence du *trisulcum telum Jovis* d'Ovide.

Par Jupiter Pierre ! (l. V, ch. VIII), formule burlesque analogue à celle qui précède, jouant sur le nom du père des dieux et celui du premier apôtre (2).

En arrivant dans l'île de Ruach (l. IV, ch. XLIII), l'interlocuteur jure *par l'estoile poussiniere*, c'est-à-dire par la constellation des Pléiades, et cela (suivant la remarque de Johanneau)

veu le peuvent affirmer, encore aussi comme il appert par un petit collibet rithmé tellement quellement, faict de ce temps, que j'ay veu parmi les papiers de nostre maison, qui dit les sermens de quatre roys :

Quand la *Pasque Dieu* deceda,
Par le Jour Dieu lui succeda,
Le Diable m'emporte s'en tint près,
Foy de gentilhomme vint après ».

(1) La *Briefve Declaration* l'explique ainsi : « C'est un paluz en enfer, selon les poëtes, par lequel jurent les dieux, comme escrit Virgile, VI, Æneide, et ne se parjurent... Lisez ce qu'en a escrit Servius on lieu dessus allegué ».

(2) Cf. ailleurs (l. I, ch. XLII) : « ... il le doibt, sus peine d'excommunication *trisulce*... ».

parce que le lever de cette constellation passait chez les anciens pour exciter les vents et tempêtes (1).

Sont tirées des vieux romans de chevalerie ou des Mystères les formules :

Par Mahon ! (l. II, ch. XXIX), serment de géant (2) qu'on entend encore à Montpellier : *per Mahoum !* (Mistral). Le grand Soliman, suivant Brantôme (t. I, p. 327) « faisoit serment sur son grand dieu *Mahom* » (3).

Ventre Mahom ! juron que Rabelais met dans la bouche d'un Turc (l. II, ch. XIV), pendant burlesque de *Ventre Dieu !*

Je renie Mahom, juron facétieux de Hans Carvel, orfèvre au service d'un prince musulman (l. III, ch. XXVIII) (4)..

Par Golfarin, nepveu de Mahon ! (l. II, ch. XXIX), autre serment de géant.

Par ma barbe ! (l. II, ch. XV), juron de Panurge qu'on lit également dans le Prologue du *Ve livre* : souvenir du Moyen Age lorsque la barbe était tenue en très grande estime et que les chevaliers juraient solennellement sur elle. De pareils serments se rencontrent souvent dans les vieux romans et jusque dans la *Chanson de Roland* (5), où il est mis généralement dans la bouche des Sarasins :

Li Amirax en a sa grant barbe jurée...

lit-on dans l'histoire en vers de la troisième croisade par Ambroise (6). Ce serment revient aussi dans les *Fabliaux* et dans le *Roman du Renart*. Dans *Don Quichotte*, Sancho Panza jure également sur sa barbe (ch. XVIII) : *Para mis barbas !* (7)

(1) Dans *Pathelin* (éd. Jacob, p. 66), le drapier jure *par le sainct soleil qui roye* (rayonne), autre réminiscence pagano-chrétienne.

Dans la « Farce de Calbain », la femme jure (*Ancien Théâtre*, t. II, p. 156) : « *Par le jour qui luyt !* » et dans le *Menteur* de Corneille (acte V, sc. III) : « Je jure les rayons du jour qui nous éclaire ».

(2) Dans les *Miracles de Nostre Dame*, les païens jurent *par Mahom, par Mahomet*. Voy. la dissertation citée de Busch, p. 29, 30 et 56.

(3) Comme juron burlesque, l'expression reparaît dans le *Virgile travesti* de Scarron (éd. Fournier, p. 157) :

Par Mahom, c'est grand' pitié d'elle !

(4) Cholières s'en est souvenu (éd. Jouaust, t. II, p. 116) : « *Je renegue Mahon* ».

(5) Voy. les témoignages dans la dissertation citée de Tolle, p. 9-10. Cf. Nyrop, *Storia dell' Epopea francese nel medio evo*, p. 68 note.

(6) *L'Estoire de la Guerre sainte* (1190-1192), éd. G. Paris, v. 5993.

(7) On pourrait ajouter ici, comme dérivant des traditions populaires,

La farce de *Pathelin* a fourni à Rabelais quelques formules isolées : *Tout est frelore, bigot!* (l. IV, ch. VIII) et l'exclamation *Carymary, carymara!* (l. I, ch. XVII), que poussent les Parisiens surpris par le déluge urinal de Gargantua.

le juron de Pantagruel (l. III, ch. VIII) : *Par la dive oye Guenet*, qu'on met généralement en rapport avec la légende de saint Guenolé (Burgaud des Marets). Dans la Mayenne, *sainte Guenette* désigne une sainte imaginaire qui a pour fonction de fesser les vieilles filles qui ont coiffé sainte Catherine (Dottin). Mais ce rapprochement n'est pas sûr et le sens reste à déterminer.

CHAPITRE II

CRITÈRES PSYCHOLOGIQUES

Nous allons étudier maintenant ce qui constitue le fonds même de ces formules spéciales. Dieu et le diable y figurent comme personnages essentiels, à côté de saints et d'autres éléments secondaires. Des raisons d'ordre psychologique — telles la piété en ce qui concerne Dieu et la crainte superstitieuse en ce qui touche le diable — ont entraîné la déformation du nom divin ou démoniaque. Cette tendance euphémique, déjà ébauchée en ancien français, s'accuse particulièrement à partir du XVI^e^ siècle et plusieurs de ces déformations trouvent dans le livre de Rabelais leur premier témoignage littéraire.

I. — Dieu.

Le nom de Dieu entre dans un grand nombre de ces formules, sérieuses ou plaisantes : *Par Dieu !* en est l'expression la plus ancienne et par suite la plus fréquente, celle de *Vray Dieu !* ne se rencontre qu'au *V^e^ livre*.

Citons la formule archaïsante *de par li bon Dieu et li bons homs !* (l. III, ch. II), dans la bouche de Panurge, et la substitution euphémique *Havre de grace !* (l. III, ch. XXXII), c'est-à-dire port ou refuge de grâce, dans la bouche de Rondibilis.

On invoque en outre ou on proteste en disant :

Le bon jour Dieu ! (l. I, ch. XVII), où l'expression *bon jour* a le sens de « jour de fête » (1), en sorte que *Le bon jour Dieu !* est synonyme de *Fête Dieu !* (2).

(1) Cf. Molière, *Ecole des maris* (acte I, sc II) : « Et ne porte noir qu'aux *bons jours* seulement ».

(2) Cette formule trouve son pendant dans *Par le sainct jour Dieu !* de la vieille farce du « Pont aux Asnes » et dans le *Jour de Dieu !* de Molière. Philibert Le Roux remarque à propos de ce dernier serment : « *Jour de Dieu !* sorte de juron qui n'est en usage que parmi le petit peuple de

Rappelons ce passage d'un sermon de Maillart (cité par Samouillan, p. 219) : « On jure par Dieu, par la foi, par les saincts, par le soleil, *par le iour*, par le feu et autres choses semblables » (1).

Cor Dieu ! Corps Dieu ! très fréquent, ainsi que *Le corps Dieu !* et *Par le corps Dieu !* (l. I, ch. XXVII, etc.).

Feste Dieu, Bayart ! (l. IV, ch. LXVII), s'écrie en riant le sage « mesnagier » Vinet. C'était le serment favori de Bayard (2).

Pasques Dieu ! (l. I, ch. XVII), juron des Parisiens.

Les plagues Dieu ! (l. I, ch. XVII), à côté de *Les playes Dieu !* de *Pathelin* (p. 73). Du Fail dit seulement (t. I, p. 156) : *Plagues !* avec l'omission du nom sacré, procédé euphémique que nous étudierons plus loin.

Par la rate Dieu ! (l. I, ch. XX), protestation du maître sorbonniste Janotus.

Je renie Dieu ! (l. I, ch. XVII), juron des Parisiens (3).

Serpe Dieu ! (l. III, ch. XVII), exclamation de Panurge. Rabelais fournit lui-même les éléments pour comprendre cette formule : « Vous vous damnez *comme une sarpe* » (l. II, ch. XVII) et « Damné *comme une serpe* » (l. III, ch. XXII), ou « Damné *comme une male sarpe* » (l. V, ch. XLVII), sont les pendants de : « Tu te damnes *comme un viel diable* » (l. IV, ch. VIII).

Dans ces formules, *serpe*, ou plutôt *serp*, serait le cas-sujet de

Paris, et ce sont ordinairement les femmes, comme les harengères, beurrières ou autres crasseuses de cette nature qui s'en servent. Et communément, lorsqu'elles prononcent ce jurement en colère, elles ont coutume de mettre les poings sur les rognons, ce qui fait une plaisante scène ».

(1) Le même serment, sous une forme latinisée, était la formule habituelle des écoliers. Cf. Mathurin Cordier (p. 110) : « *Per diem*, tu non comedes mecum. Ha, vrayement, vous ne mangerez pas avec moy... », et Des Périers, nouv. LXIII.

(2) Voy. ci-dessous la citation de Brantôme.

(3) La formule *Par le sang Dieu*, dont use Des Périers (p. 12) et que d'Ainerval qualifie de picarde, en la modifiant quelque peu (fol. K VI v°) :

> *Par le sainct sang* que Dieu me fit !
> Puisqu'il faut jurer en Piquart...

se lit dans le « Débat du Laboureur, etc. » de Robert Gaguin (1490). Le gendarme, parlant du laboureur et du prêtre, s'écrie (éd. Thuasne, t. II, p. 359) :

> Vertu de Dieu, comment ces deus me mordent !
> *Saint sang Dieu*, vecy grant resverie...

serpent, qui désigne le diable dans les Mysteres (qualifié aussi *faulx* ou *mal serpent*), alors que cette forme abrégée, inconnue à l'ancienne langue, est usuelle dans le Midi (1).

Teste Dieu plaine de reliques! (l. IV, ch. xx), juron de Frère Jean : « C'est un des serments du seigneur de la Roche du Maine, » ajoute la *Briefve Declaration*. Brantôme nous en donne l'éclaircissement, à côté d'autres détails curieux qui rentrent dans notre sujet (2).

Ventre Dieu! (l. I, ch. xxvii), juron de moine, répondant au limousin *Ventre de Dieu!* de la « Farce de Pathelin ».

Vertus Dieu! protestation fréquente chez Rabelais, aussi sous la forme *En la vertus de Dieu!* (l. III, ch. xxiii) ou *Par la vertus de Dieu!* (l. III, ch. xviii) (3).

Dans ces locutions, *vertus* a le sens de « miracles », qui est celui du latin ecclésiastique *virtutes*. Froissart, en parlant de l'oriflamme de Charles VI, dit dans le même sens (t. II, p. 196) : « Encores montra elle là de ses *vertus* », et Eustache Deschamps se demande (t. I, p. 271) :

> Je me merveille d'un abus,
> Quant et pourquoy en commença
> A jurer Dieu et ses *vertus*,
> Ne les grans sermens qu'on orra :
> C'un chetis pour neant vourra
> Jurer Dieu et sa progenie,

(1) Dans du Fail, Eutrapel jure plaisamment (t. II, p. 155) *Par la serpe de bois*, et le *Moyen de parvenir*, en jouant sur l'homonymie avec *serpe*, outil de vigneron (p. 325), se sert d'une formule analogue : « Par la double triple *manche de serpe!* ». Les paysans de Molière protestent encore par *sarpeguié!* et *sarpejeu!* c'est-à-dire « par la serpe de Dieu! »

Voy. Livet, *Lexique de Molière*, t. II, p. 622-624 : Jurons.

(2) Cf. *Œuvres*, t. II, p. 398 : « On appelloit ce grand capitaine [M. de la Trimouille] *La vraye corps Dieu*, d'autant que c'estoit son serment ordinaire, ainsi que ces vieux et anciens grands capitaines en ont sceu choisir et avoir aucuns particuliers à eux : comme Monsieur de Bayard juroit *Feste Dieu Bayard!* Monsieur de Bourbon, *Saincte Barbé!* le prince d'Orange, *Sainct Nicolas!* Le bon homme Monsieur de la Roche du Maine juroit *Teste Dieu pleine de reliques!* (où diable alloit-il trouver celuy là?) et autres que je nommerois plus saugreneux que ceux-là ; mais il vaut mieux se taire ».

(3) Voici ce qu'en dit la *Briefve Declaration* : « Ce n'est jurement, c'est assertion : moyennante la vertus de Dieu. Ainsi est il dans plusieurs lieux de ce livre. Comme à Tholose prechoit Frere Quambouis : *Par le sang Dieu*, nous feusmes rachetez, *par la vertus Dieu*, nous serons saulvez ».

Par le sang de Fescang l'abbaie,
Par le serment du pillori,
Par le sang de Bruges aussi,
Par la mort dont Dieu vint à vie (1).

Suivons maintenant les vicissitudes qu'a subies le nom de Dieu et les déformations multiples destinées à en adoucir l'usage propre. Cette tendance à déformer le nom sacré est déjà fréquente au XIII^e^ siècle, tout particulièrement dans le *Roman du Renart* (2) et dans le *Roman de la Rose*, (v. 7387 : « *Par le cors Dé* »). En voici les aspects multiples :

Bieu. — Chez Rabelais cette déformation revient dans les formules suivantes :

Corbieu ! (l. III, ch. VII) et *Par la corbieu !* (l. I, ch. XXXIII), atténuation de *Corps Dieu !* ou corps de Dieu, formule familière aux écrivains des XV^e^ et XVI^e^ siècles (3).

Mort bieu ! (l. I, ch. XLII), formule (4) qu'on lit dans la farce « Pou d'acquest » (éd. Fournier, p. 64) : « Sang bieu, *morbieu*, je tueray tout ! ».

Les plagues bieu ! (l. I, ch. XVII), variante à la formule non atténuée déjà citée.

Reniguibieu ! (l. I, ch. XXII, et l. II, ch. XVII), nom d'un jeu tiré du juron correspondant, formule parallèle à *je renie bieu*

(1) La formule abregée *Tudieu !* manque à Rabelais, mais on la lit chez Du Fail (t. I, p. 105) et dans Molière (*Ecole des femmes*, acte V, sc. IV) : « *Tudieu !* comme avec lui votre langue cajole ».

(2)
4641. Renart, fet il, par le *cuer bé*,
Tu m'a honi et gabé...
9349. Et vos, Tybert, où est le qeue ?
Ale estes en male veue :
Por le *cuer bieu*, qu'avez vos fet ?
18177. Por la *char bieu*, ne savez vos...

(3) On la rencontre dans Coquillart (t. II, p. 39), Marot (t. I, p. 22), Des Périers (p. 306 : *Par le corbieu !*) et du Fail (t. I, p. 271).

(4) Des Périers remarque dans la préface de son *Cymbalum* : « Que si e ne te l'ay rendu de mot selon le latin, tu doibs entendre que cela a esté faict tout exprès, affin de suyvre le plus qu'il me seroit possible les façons de parler qui sont en nostre langue françoise : laquelle chose cognoistras facilement aux formes de juremens qui y sont, quand pour *me Hercle, per Jovem... Ædepol, per Stygem, pro Jupiter*, et aultres semblables, j'ay mis ceux là dont nos bons gallands usent, assavoir : *morbieu ! sambieu ! je puisse mourir !* comme voulant plustost translater et interpreter l'affection de celuy qui parle, que ses propres paroles ».

(l. I, ch. XVII) et dont le premier élément est *renaguer* (l. III, ch. XXXVI), répondant au languedocien *renega*, limousin *renaga*, renier (1).

Ventre bieu! (l. IV, ch. LV), juron de Panurge, déjà attesté au XV^e^ siècle, par exemple chez Coquillart (t. II, p. 14) (2).

Bis et Bot. — *Vraybis!* vrai Dieu! formule fréquente chez Rabelais à partir du *Tiers livre*, parfois renforcée: « Je vous jure *le bon vraybis* » (l. III, ch. IV), à côté de « Ouy, *vraybis* (l. IV, ch. L). On lit le même juron dans la *Farce de Jennin*: « Ma mere la tiendra, *vresbis*, cependant que... », en même temps sa variante: « Et il aura donc, *vraymis*, un bonnadies de ma personne... » (3).

Vray bot! autre aspect du juron précédent, dans la bouche de Panurge (l. III, ch. III). « Ce sont, dit Le Duchat, divers biais que Panurge prend pour ne point jurer *Dieu*, en soutenant des paradoxes » (4).

Bleu. — Cette variante qui est devenue, dans le langage populaire, la forme euphémique par excellence, semble inconnue à Rabelais, à part le juron d'Epistémon et de Frère Jean: *verd et bleu!* (l. III, ch. XVII), lequel semble être un adoucissement du serment *vrai Dieu!* (5).

(1) Dans *Pathelin*, le drapier s'écrie: « Il a mon drap, ou je *regnie bieu!* » et Pathelin de répondre... en limousin :

Mere de Diou la Coronade,
Par fyé, y m'en voul anar,
Or, *renague biou*, outre mar!

Et dans le *Mystere de Saint Quentin* (v. 4934) : « L'ung *renaque* [lire *renague*], l'autre renie... », comme, vers la même époque, dans la farce « Pou d'acquest » :

Jergny bieu, j'en viendray à bout!

Juron devenu en dernier ressort: *Jarnibleu* !

(2) La formule *Sang bieu!* manque à Rabelais; elle est par contre familière à l'auteur de la farce de *Pathelin*, à Coquillart (t. II, p. 37), à Marot (t. I, p. 247 : « *Sang bieu!* velà de beaulx esbas »), à du Fail (t. I, p. 195 : *Sang bieu de bois...*) et à Des Périers (p. 325) : « Qu'a il dict? *Par le sambieu!* » Ce dernier juron se lit dans Régnier (*Sat.* XIII).

(3) *Ancien Théâtre*, t. I, p. 185 et 366. Cf. *Caquets de l'accouchée*, ch. II : « Sainte Beuve n'en sçavez vous que cela? *vramy!* on en dit bien d'autres en nos quartiers ».

(4) Une troisième variante *bille* se lit dans Cholières (t. II, p. 264) : « *Vertu bille*, je vous tiens, seigneur Camille ! » et, sous la forme rustique *guille*, elle est fréquente dans le *Moyen de parvenir*, où on trouve : *parguille!* (p. 363) et *sanguille!* (p. 362).

(5) D'Aubigné se sert indifféremment de *morbleu* ! (t. II, p. 236) et de

Bœuf. — Cet autre adoucissement du nom de Dieu, complètement inconnu à la langue moderne, est par contre fréquent dans Rabelais, qui en renforce les diverses formules par le déterminatif *de boys*, destiné à rendre méconnaissable l'emploi du nom sacré. Voici ces formules :

Cor beuf ! (l. III, ch. xxx), juron de Panurge.

Mort beuf ! (l. III, ch. xxxvi), renforcé, *par la mort beuf de boys* (l. IV, ch. x), dans la bouche de Panurge et du Frère Jean (1).

Ventre beuf ! (l. III, ch. xx), juron de Panurge, renforcé dans sa bouche (l. III, ch. vi) : *Par le ventre beuf de boys!*

Vertus beuf de boys ! (l. III, ch. xx), juron de Pantagruel.

Le déterminatif *de bois* a, dans ces formules, un rôle simplement euphémique (2). Son pendant vulgaire moderne est *Sabre de bois !* (3) à côté de *Sabre bleu !* déformation de *Sacré Dieu !*

Dia. — C'est une amplification du primitif *di* (cf. *pardi!*), toujours renforcé chez Rabelais par les deux particules *ma* et *ne* :

Ma dia (l. IV, ch. xv) : « Je ne le veulx pas pourtant *ma dia* ».

Ne dia, qui figure à côté du précédent dans les premières éditions de *Gargantua* (l. I, ch. xvii) : « *Ne Dia ! Ma Dia !* ».

La *Briefve Declaration* (1552) les commente ainsi : « *Ma dia* est une maniere de parler vulguaire en Touraine, est toutesfois Grecque, μὰ Δία, non par Juppiter : comme *Ne dia*, νὴ Διά, ouy par Juppiter ».

Cette indication étymologique remonte à Robert Estienne (1549) : « *Dia.* Accusativus est Græcus. Inde *ouy dia*, subaudita particula μὰ, hoc est per Jovem. Ita per Jovem ».

morbieu! (*ibid.*, p. 311). Dans la *Comédie des Proverbes*, on proteste par (acte I, sc. iii) ; *Teste bleu!*

(1) Trotterel, dans sa comédie *Les Corrivaux* (1612), s'en sert également (acte III, sc. iii) : « Et le digne *morbœuf !* que ne sçai je qui c'est ». On peut rapprocher une formule analogue du *Moyen de parvenir* (p. 234) : « *Par la mort d'œuf !* ».

(2) On pourrait aussi en rapprocher l'exclamation *Par le corbeau de bois!* (c'est-à-dire Par le corps de Dieu !) du *Moyen de parvenir* (p. 180) et celle du *Baron de Fœneste*, dans d'Aubigné (t. II, p. 533) : « *Cap de buche* ! me boila aussi estonnai que quand bous abez reduit ma prophetie en place ».

(3) Burgaud des Marets voit à tort, dans *ventre bœuf de bois*, un composé de deux jurons : *Ventre de bœuf* et *sabre de bois*. Le mot *sabre* est postérieur au xvi^e^ siècle (il manque encore à Cotgrave).

L'étymologie grecque a été généralement admise au XVI^e^ siècle, et on la lit encore dans l'édition de Burgaud des Marets (t. II, p. 379 et 533) : « *Ma dia*, par Jupiter. C'est un juron grec... ».

La formule *ma dia* étant spéciale au patois tourangeau et inconnue ailleurs, cette origine grecque est un pur non-sens. Le français même ne possède, en fait d'hellénismes, que ceux qui avaient déjà passé en latin. Or celui-ci ignore μὰ Δία. En réalité, il s'agit d'une expression foncièrement indigène, d'une formule romane qui répond au synonyme ancien italien *ma dio!* *ma die!* mais (oui, bon) Dieu ! (1).

DIENNE. — C'est une amplification du précédent, Rabelais en fournit les formules suivantes :

Feston dienne ! (l. IV, ch. XVI), Fête-Dieu ! juron du chicanou Rouge-Muzeau, répondant à *Feste-Dieu!* déjà cité, et à *Par la feste Dieu!* de la farce de *Pathelin*.

Frandienne ! (l. I, ch. XVII), dont on peut rapprocher le languedocien « tout lou *franc* jour de Dieu » ou « tou lou *franc Dieu* dòu jour », c'est-à-dire toute la journée, rappellant le juron rabelaisien déjà cité : *le bon jour Dieu !* On a récemment proposé la leçon *sandienne* (2), laquelle se lit effectivement chez du Fail (t. I, p. 118) : « *Par le sang dienne*..., il faut parler des choses plus grandes et hautes ».

Mort dienne ! (l. IV, ch. XIII) : « *Par la mort dienne !* (dirent adoncques les diables)... faisons lui peur (3) ».

GUOY. — Cette déformation est d'origine dialectale. On dit encore en Anjou : *Nom de goué!* nom de Dieu ! (Verrier et Onillon). Pour en saisir le développement, rappellons, d'une part, la forme intermédiaire *gué*, dans *morgué!* et *morguenne!* (les deux

(1) Cf. Cotgrave : « *Madia* (instead of *se m'aist Dieu*), so God help me ! — *Madienne*! A cholered old wives oath, importing so much as *mon Dieu*! ou *par mon Dieu !* »

(2) Voy., dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* de 1905, l'article « Notes sur quelques jurons français ».

(3) De même dans le *Moyen de parvenir* (p. 41) : « Parday, Jean, men amy, *mordienne*, ils sont menteurs ». Ce juron est cité par Madame de Sévigné (*Lettres*, n° 265) : « Le maréchal de Grammont s'écria tout haut : *Mordienne*, il a raison ! »

Vertu dienne ! manque à Rabelais, mais on le lit chez du Fail (t. I, p. 151) : « *Vertu dienne !* comme il m'a incontinent... touché là! » Le *Moyen de parvenir* a, en outre, *Chedienne !* (p. 287), c'est-à-dire tête de Dieu !

dans Molière), ce dernier répondant au *mordienne* de Rabelais (1); et d'autre part, les jurons rustiques: *jarnigué!* (2) et *iarnigoy!* (3) *morgué!* et *morgoi!* (4) *pargué!* (Molière) et *pargoi!* (5) *sangué!* et *sanguoi!* (6)

Estienne Pasquier s'était complètement mépris sur l'origine de cette forme euphémique *guoy*, en y voyant le reflet du germanique *Got*, Dieu (7).

Les formules citées par Pasquier se retrouvaient surtout dans la bouche de la soldatesque. On lit dans une chanson de Franc-archer de 1562 (Le Roux de Lincy, t. II, p. 273)

> Le franc archer chez son hoste arriva :
> *Vertu, morgoy, jernigoy* (8), je te tue.
> Tout beau, monsieur, nos oisons sont en muë.
> Il l'appaisa d'une soupe à l'oignon ;
> Viragon, vignette sur vignon.

(1) Le juron, si fréquent dans le Nord de la France, *Mort de Diousse!* se prononce *Mort de Gousse!* en Normandie (*Mélusine*, t. IV, p. 115).

(2) Dans Ch. Nisard, *Etude sur le langage populaire*, p. 334.

(3) Cotgrave donne ces deux articles : « *Jarnigoi*, a nickname for a swaggering and swearing soldier — *Jarnigoy!* as much as *je renie Dieu*, an old and rustical blasphemy ».

(4) Dans le *Moyen de parvenir* (p. 135) et dans la *Comédie des Proverbes* (acte I, sc. VI).

(5) Dans le *Moyen de parvenir* (p. 269)

(6) Ces deux derniers dans Cyrano de Bergerac (voy. *Mélusine*, t. IV, p. 114).

(7) « Il n'est pas que les pitaux de village, pour couvrir leurs blasphemes, n'ayent autrefois composé des vocables, où ce mot de *Got* est tourné en *Goy* : car quand ils dirent *Vertugoy*, *Sangoy*, *Morgoy*, ils voulurent, sous mots couverts, dire tout autant que ceux qui disent *Vertudieu*, *Sangdieu*, *Mortdieu*. Encore en firent ils un plus impie, quand ils dirent *Jarnigoy*, qui est tout autant comme s'ils eussent dit, *je renie*, etc. Comme les paroles se tournent avec le temps en abus, nous ne pensions point mal faire usant de ces mots corrompus non entendus : toutefois il y va de l'honneur de Dieu ». — *Recherches de la France*, l. VIII, ch. II.

Cette prétendue origine germanique, admise dans le *Trésor* de Borel, a été tournée en ridicule par le Père Garasse dans ses *Recherches des Recherches*, Paris, 1622, p. 406 (passage cité dans Livet, *Lexique de Molière*, v° *juron*).

(8) On rencontre le dernier de ces jurons dans Guillaume Bouchet, avec le sens de soldat qui jure (*Serées*, t. IV, p. 109) : « Si nos gens de guerre estoient aussi asseurés que ce soldat, vous ne verriez point tant de vanterie que font ces *jarniguois*, qui font trembler le salé jusque dans les celiers ». — Et avec sa valeur primordiale, dans le *Moyen de par-*

Voici les formules rabelaisiennes correspondantes :

Sambreguoy ! double déformation de *Sang Dieu !* dont la forme intermédiaire *Sambre Dieu* se lit déjà dans une lettre de grâce de 1413 (1).

Rabelais met le juron dans la bouche d'un faquin (l. III, ch. xxxvii) : « Ouy, *par le sambreguoy*... », et, sous une forme renforcée, dans celle de Panurge : *Par le sambre guoy de boys* (l. III, ch. xviii) et *Par le sainct sambreguoy* (l. III, ch. xviii) (2).

Quelle est l'origine de cette formule ? On a émis sur son compte les hypothèses les plus fantaisistes.

Suivant Le Duchat, jurer par le *sainct sambreguoy*, « ce pourroit bien être proprement jurer par le sang du saint prépuce : *sambreguoy*, c'est du sang de bragues... », et un commentateur récent s'est rallié à cette interprétation (3).

Dans le jurement ancien *par le sambre Dieu*, comme dans la formule moderne, *par la sambleu* ou *palsambleu* des paysans de Molière, *sambre Dieu* et *sambleu* sont de simples déformations de *sang Dieu*. De même *sambreguoy* en représente un autre aspect, répondant au languedocien *sambrieu*, doublet de *sambieu*, palsambleu ! La formule complète *Sainct sambre-goy !* répond à celle de *sainct sang bieu !* qu'on lit dans la « Farce *venir* (p. 316 : « Le vent s'est tourné, et *jernigoy* de la vetture ») ainsi que dans la « Farce du Cuvier » (Fournier, p. 194) :

Je regny goy ! la matiere
Ni les mots ne sont point honnestes.

(1) Cf. Du Cange (v° *similare*) : « Jehan Froidet dit ces paroles *Sambre Dieu*, il a esté besoing que le ribaut s'en soit alé, *par la Sambre Dieu*, je l'eusse tué ».

Don Carpentier y avait ajouté cette note : « ... juramenti formula *Par la Sambre Dieu*, id est *per faciem Dei* ; *sambre* enim ex frequenti mutatione *l* in *r*, pro *samble*, facies, vultus ». Cette hypothèse, malgré son manque de base (l'ancienne langue ignorant un *semble* avec le sens de visage), a été admise par De l'Aunaye et par Burgaud des Marets.

(2) Théophile Gautier s'en est souvenu, dans son *Fracasse* (t. II, p. 116) : « *Sainsambreguoy !*... voilà un drôle qui n'est pas manchot ».

(3) « De *sainct breguois* à sainct *Braguois* ou saint de braguette, il n'y a pas loin. Le Duchat devrait être dans le vrai, en voyant là un juron par le sang du saint Prépuce ». Dr. Brémond, *Rabelais médecin*, Tiers livre, p. 79. — Quant à *sansbreguoy de boys*, Le Duchat ajoute : « Ici il semble qu'on donne entendre la figure en bois du Saint qui a pour niche la braguette ».

de Jeninot » (1), et antérieurement dans le *Mystere de Sainct Quentin*, v. 487 : « A *saint sang bieu*, quel merdaille ! »

La déformation de *sang* en *sambre* rappelle celle du *diable* en *diantre* (2), et l'ancienne formule *par le sambre Dieu* est devenue un refrain dans une chanson populaire satirique de l'Ouest (3).

Ventre guoy ! (l. III, ch. XII), juron de Panurge, qu'on lit également dans *La fausse Agnès* de Destouches (acte II, sc. II) : « Crachez des vers tout votre soûl ; mais *par la ventregoi*, ne gesticulez pas ».

Vertus guoy ! Vertu goy ! formule fréquente chez Rabelais, laquelle, suivant Philibert Le Roux (1718), était encore vivace au commencement du XVIII^e^ siècle : « *Vertugoy*, jurement paysan et parisien, dit autant que morbleu ! vertubleu ! ».

II. — Diable.

Le nom du diable figure dans un grand nombre d'imprécations et de serments (4). Certaines de ces formules se rencontrent fré-

(1) *Ancien Théâtre*, t. I. p. 290.

(2) Bökemann (*Französischer Euphemismus*, Berlin, 1899, p. 20) suppose, dans cette déformation, l'influence analogique de *ventre*.

(3) Bujeaud, *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, Niort, 1866, t. I, p. 64, « La mort de l'âne » :

Tâ qui chantas si bé
L'Magnificat à Vêpres !
Daux matin' à quat' leçons,
La *sambredondon*, bredondaine,
Daux matin' à quat' leçons,
La *sambredondon !*

(4) *De par le diable* ! (l. I, ch. XLII, etc.), formule très fréquente, comme *De par tous les diables* ! (l. III, ch. XV, etc.), *De par trente millions de diables* ! (l. IV, ch. XXI), *De par le petit diable* ! (l. III, ch. IX), juron de Panurge. De même : Qu'il allast *à tous les diables* ! (l. I, ch. XV), *A trente diables soit* ! (l. III, ch. XXV), *A tous les millions de diables* ! (l. IV, ch. XIX), *De par cinq cens mille et millions de charretées de diables* (l. IV, ch. XXI), *Le diable m'emporte si...* (l. I, ch. XXXVII, etc.), *Je me donne au diable...* (l. I, ch. XLI), etc.

Une formule analogue se lit dans le *Mistere du Vieil Testament* (t. VI, p. 83) :

Ou *qu'onze mille charretées*
De dyables, aussi de dyablesses,
Se vous ne tenez voz promesses,
Vous emportent, et corps et ame.

quemment dans les sermons des anciens prédicateurs, dont on trouve l'écho chez du Fail (1) et chez Henri Estienne (2).

Rabelais cite l'imprécation : au *diable de Biterne* (l. II, ch. XXVI), souvenir des romans de chevalerie, encore vivace dans le Midi (3), et la locution *diable de Vauverd* (l. II, ch. XVIII, et l. IV, ch. XVI), déjà connue de Coquillart et de Villon. Il est encore populaire sous la forme altérée : *aller au diable au vert* (4).

La déformation habituelle, encore vivace, c'est *diantre*, euphémisme fréquent chez Rabelais, qui, parait-il, en fournit le premier témoignage littéraire (l. I, ch. XII). Cotgrave le désigne comme normand, et il est très fréquent dans la *Muse Normande* de David Ferrand.

La crainte superstitieuse qu'inspire aux gens du peuple l'énonciation de noms des mauvais esprits, et tout particulièrement du diable, a suggéré de nombreuses substitutions, telles que *le Malin*, *le Vilain*, *le Petit bonnet rouge*, *Georgeon*, *le vieux Jérôme*, etc. Chez Rabelais, on rencontre également de pareilles appellations euphémiques :

L'autre, pris ici en opposition avec Dieu, par exemple (l. I, ch. XXXV) : « Si tu es de Dieu, si parle : si tu es de *l'aultre*, si t'en vas » (5).

Celui qui n'a poinct de blanc en l'œil (l. III, ch. XXXVI), par allusion au démon qui a les yeux rouges de feu (6).

Ennemi de l'enfer (l. III, ch. XIX).

Estaffier de sainct Martin (l. IV, ch. XXIII), appellation tirée de la légende de ce saint.

Rabelais fait, en outre, usage de différentes formes étrangères et patoises du même nom : l'italien *diavol* (l. I, ch. III et XXXIX),

(1) « ... l'acheteur leur [aux marchands] aiant le dos tourné, est moqué, et monstré au doigt, comme aians bien exploité : *ad omnes mille diabolos* telle sorte de gens, disoit Menotus » (t. II, p. 269).

(2) *Apologie*, t. I, p. 321 : « Et que faudroit il dire ici pour parler Maillardiquement ? *ad triginta mille diabolos* talem modum loquendi ».

(3) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 339 à 342.

(4) Le Roux de Lincy, *Proverbes français*, t. II, p. 18. *Vauvert* était, au XIIIe siècle, le nom d'un ancien château parisien abandonné qu'on disait hanté par les revenants.

(5) Et ailleurs (l. I, ch. XLII) : « Aidez moy de par Dieu, puisque *de par l'aultre* ne voulez ». De même, chez Des Périers (p. 130) : « Il faudra qu'il aille de par Dieu ou *de par l'aultre* ».

(6) On lit dans la *Comédie des Proverbes* (acte III, sc. III) : « La croix chasse *celuy qui n'a point de blanc en l'œil* ».

le breton *diole* (1) (l. II, ch. XII, et l. III, ch. IX) et le parisien *diesble* (l. II, ch. XIV), ces deux derniers indiqués comme tels par Cotgrave (2).

III. — Jésus, la Vierge, les Saints.

Le nom de Jésus est absent des formules imprécatives rabelaisiennes. D'ailleurs, notre auteur se sert plutôt de *Jesuchrist* ou de *Christ*.

Nous avons déjà montré que l'exclamation *jarus!* que Panurge pousse à plusieurs reprises pendant la Tempête, n'est que la prononciation parisienne du nom de *Jésus* (3).

Le nom de la sainte Vierge ne figure chez Rabelais que dans ces deux formules : *Par la Vierge qui se rebrasse* (4) (l. III, rol.) et *Par Nostre Dame de Riviere la belle Dame !* (l. IV, ch. XV), à côté de *Sainte Dame!* (l. II, ch. XX) (5).

Nous passerons rapidement sur les noms réels des saints (6) ur nous arrêter particulièrement sur ceux qui ne figurent pas ans le calendrier hagiologique.

On peut répartir en trois groupes les noms des saints invoqués ans les jurons et serments :

A. — Invocations pures et simples.

Ventre sainct Antoine! (l. II, ch. II), juron de Pantagruel.
Par sainct Bon, je jurerois... (l. V, ch. XVIII du Ms.), s'écrie

(1) Le breton *diole* trouve son pendant dans la forme picarde *diaule* ou *deaule* qu'on lit dans le *Mistere de Saint Quentin* :

5585. Or allés, que tous les grans *deaules*...
Vous puissent rompre les espaules !

Pour d'autres détails, voy. la dissertation de H. Wieck, *Die Teufel auf der mittelalterlichen Mysterienbühne Frankreichs*, Leipzig, 1887.

(2) On lit *diesbe* chez Des Périers (nouv, XXVI) et ailleurs. Son pendant rustique *guieble* se trouve dans Molière. On dit aujourd'hui *dièbe* dans le Maine, *dieble* à Rouen, etc.

(3) Voy. ei-dessus, t. II, p. 149.

(4) Voy., sur cette épithète, l'édition Burgaud des Marets, t. II, p. 504.

(5) Par contre, dans *Pathelin*, on proteste fréquemment : *Par saincte arie !* (p. 29), *Par saincte Marie la gente !* p. 79), *Par saincte Marie la belle !* (p. 95), à côté de : *Par la Mere Dieu precieuse !* (p. 29) et *Par le sang Nostre Dame !* (p. 64).

(6) Voy. sur leur fréquence, dans les vieux serments, la dissertation déjà citée de Tolle, p. 38 à 44.

Frère Jean. C'est saint Bont ou Bonet, *Sanctus Bonitus*, évêque de Clermont en Auvergne (vers 710), patron des potiers, invoqué contre la goutte et la paralysie (1). Ce même nom de saint revient dans la « Farce du badin qui se loue » (*Anc. Théâtre*, t. I, p. 191) :

Demande un pasté de chappon.
Je m'y en voys, par *sainct Bon!*

Je me donne à sainct Babolin, le bon sainct (l. III, ch. III), proteste Panurge. Le nom de *saint Babolin* est celui d'un abbé de Saint-Maur-les-Fossés, mort l'an 660, et dont la châsse se trouvait au temps de Rabelais conservée dans la collégiale (2).

Par sainct Goderan ! (l. I, ch. LVIII), nom d'un évêque de Saintes, abbé de Maillezais de 1060 à 1073 (3).

Ventre sainct Jacques ! (l. I, ch. XXVII), répondant au *Par sainct Jacques !* de Marot (t. I, p. 25).

Par sainct Jean! (l. I, ch. XII), *Par sainct Jan !* (l. II, ch. VI), d'où la formule abrégée *Injan !* (l. IV, ch. LII), protestation d'Homenaz (4), déjà dans les vieilles farces (5).

Par sainct Rigomé (l. III, ch. XXVII), serment de Frère Jean qui invoque un saint particulièrement vénéré en Poitou et en Saintonge (6). Les Poitevins juraient *Sus le braz saint Rigomé!* relique qu'on croyait conservée dans ce pays (l. IV, ch. XXXVIII).

Par sainct Thibault ! (l. II, ch. XIV, et l. IV, ch. XII), serment

(1) Louis Du Broc de Segagne, *Les Saints patrons des corporations*, Paris, 1887, t. I, p. 43.

(2) *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 273 (H. Clouzot).

(3) H. Clouzot, dans *Rev. Et. Rab.*, t. II, p. 168.

(4) C'est Cotgrave qui a le premier reconnu dans *injan !* une abréviation de *saint Jean* (cf. dans le langage vulgaire, *cré* pour *sacré* et *Tredaine !* pour « Notre Dame ! » ce dernier déjà dans l'*Ancien Théâtre*, t. II, p 321). Les glossateurs de Rabelais — Moland, Marty-Laveau — y voient à tort une onomatopée répondant à *hihan !* braiement de l'âne.

(5) Sous la forme *Injan !* (dans l'*Anc. Théâtre*, t. I, p. 163) et *Ingens !* (*ibid.*, p. 268), au sens de « certes » :

Ingens, oy, ma demoiselle,
Vous estes partout clere et belle ;

à côté de (*ibid.*, t. II, p. 295) :

Il ne fut oncques, *par sainct Jehan*,
Plus loing d'une lieu et demye.

Le jurement affirmatif *Jan !* est fréquent dans l'*Ancien Théâtre* (t. I, p. 267), chez Des Périers (p. 74 et 209) et dans le *Moyen de parvenir*.

(6) D'Aubigné en fait mention dans son *Baron de Fœneste* (t. II, p. 465) : « Ils disent que *Saint Rigoumé* guerit de la coulique ».

e Panurge. C'est le patron des maris trompés, chez Eustache eschamps.

Deux de ces noms de saints — *Quenet* et *Treignan* — restés squ'ici inexpliqués, méritent une attention spéciale.

Ventre sainct Quenet ! lit-on trois fois chez Rabelais (l. I, h. v et xvii ; l. II, ch. xxvi). La formule est également fréuente chez du Fail (t. I, p. 51) : « *Par la vertu saint Que-et !* » s'écrie un des personnages des *Propos rustiques*.

Le premier annotateur de du Fail, Assézat, s'est fourvoyé sur 'origine de ce saint : « *Quenet* est particulier à la Bretagne et st le nom *Kent* francisé ». Mais son émule, de La Borderie, qui ait justice avec raison de cette hypothèse en l'air, n'est pas lus heureux. Ayant à son tour découvert un saint *Keneth* (qui urait vécu au vi[e] siècle dans la Cambrie), il suppose que c'est peut-être la source de saint Quenet : « Ceci, ajoute-t-il, n'est u'une conjecture... » (1).

Chose curieuse ! Dès 1862, Paulin Paris avait indiqué la véitable origine de *Quenet* (2). Ce nom est tout bonnement le iminutif de *Coisne*, forme picarde de *Cosme*. En effet, entre es manuscrits conservés du *Jeu de Robin et Marion*, les deux icards donnent *Saint Coisne*, le français *Saint Cosme* (3).

Par sainct Treignan ! (l. IV, ch. ix) désigne le saint national e l'Ecosse, mentionné comme tel par Rabelais (l. II, ch. ix) et u'un archer écossais invoque dans la iv[e] des *Cent Nouvelles ouvelles* : « Or le laissez venir, *par sainct Trignan !* »

(1) La Borderie, dans son édition des *Propos rustiques*, p. 247.

(2) Dans l'article sur Adam de la Haile qu'il inséra dans le XX[e] tome e l'*Histoire littéraire de la France*. Au cours d'une analyse du *Jeu de obin et Marion*, il vient à parler du divertissement plaisant que les ergers de la pièce donnent aux spectateurs (p. 671). D'abord, dit-il, n choisit un des jeux

> Qu'on fait as estrines
> Entour le veille de Noël.

« On le nomme *Saint Coisne, je te viens adorer !* et Rabelais l'a rapelé dans sa nomenclature des jeux de Gargantua. Un des joueurs fait e rôle du saint ; chacun à son tour vient gravement s'incliner devant ui. En dépit de toutes les grimaces et des bouffonneries de saint Coisne, 'adorateur doit garder le plus grand sérieux sous peine d'amende. D'ordinaire le saint barbouillait son visage ou se livrait aux démonstrations es plus scandaleuses. De là le proverbe [ou plutôt le juron] également employé par l'auteur de *Gargantua* : Par le ventre sainct Quenet ! »

(3) Voy. l'édition que Ch. V. Langlois a donnée du *Jeu de Robin et Marion*, p. 142.

Le saint que Panurge adjure, portait en Ecosse le nom de *saint Ringan* (1), prononciation vulgaire locale de saint *Ninian*, le patron national du pays. Rabelais connaît à la fois ce nom (2) indigène (*Ringuan* figure dans le premier des baragouins de Panurge, l. II, ch. IX) et celui plus fréquent de *saint Treignan*, résultat de l'agglutination (fréquente (3) dans les noms de saints). De là également *saint Trignan* (dans les *Cent Nouvelles nouvelles* et chez Marot), invocation placée dans la bouche d'archers écossais.

Bien plus, dans le *Sommaire de l'origine, description et merveilles d'Escosse* de Jehan de Montier (Paris, 1538, f° 11 r°), on lit : « ... le fleuve où gist le corps de *Sainct Treignien* », avec cette note marginale : *Sanctus Ninianus*.

Ajoutons que les Ecossais passaient pour grands jureurs : *Jura coumo un Ecossès*, est un dicton narbonnais (4). Le *brelare bigod!* qu'on lit à la fois dans Villon et dans le poème « Le Passetemps d'Oysiveté » (1489) de Robert Gagnin (5), est de l'écossais. L'anglais *Lord* répond à l'écossais *Lard*, d'où *brelare*, c'est-à-dire *by our Lard*.

B. — Noms géographiquement déterminés.

Par sainct Ferreol d'Abbeville (l. IV, ch. XI), jurement de moine (6).

(1) Cf. Jamieson, *Scotish Dictionary*, t. X, p. 356 : « *Ringan*. The vulgar prononciation of the name *Ninian* ». On y cite un document d'Aberdeen de 1545, où le nom est écrit *Ringand*.

(2) Cette constatation a échappé à M. Ker (cf. *Rev. Et. Rab.*, t. I, p. 152).

(3) Par exemple son homonyme, *Sanctus Anianus*, saint Aignan, évêque d'Orléans, est devenu saint *Taignan* ou *Teignan*, c'est-à-dire un saint qui guérit la teigne, saint et guérison également imaginaires et redevables à un jeu de mots.

Voy., sur ce procédé fréquent dans l'hagiologie vulgaire, Henri Estienne, *Apologie pour Herodote*, t. II, p. 312, et Joseph Schätzer, « Herkunft und Gestalt der französichen Heiligennamen », dans les *Romanische Forschungen*, t. XXII (1908), p. 89. Celui-ci allègue, entre autres cas d'agglutination, *S. Tellier*, à côté de *Saint Ellier* (Maine), reflet de *Sanctus Hilarius*, et *S. Taille*, pour *Saint Aïl* (Lorraine), reflet de *Sanctus Agilus*. Cf. aussi *Mélusine*, t. IV, p. 507.

(4) *Revue des langues romanes*, 1882, p. 16.

(5) Éd. Thuasne, t. II, p, 416.

(6) Cf. H. Estienne (*Apologie*, t. II, p. 316) : « Les uns disoient que *Sainct Ferreol* est le plus habile du monde à garder les oies ».

Ce martyr de Vienne, Dauphiné, est encore considéré comme le patron des animaux domestiques (1).

Par sainct Fiacre de Brye (l. II, ch. XI), à côté de « Je vous jure l'espine de saint Fiacre en Brye » (l. III, ch. XLVII), protestation de Panurge, en invoquant la relique de ce saint conservée dans la cathédrale de Meaux.

On pourrait y ajouter : *Par le digne veu de Charrous* (l. IV, ch. VII), protestation de Dindenault, que Calvin mentionne dans son *Traité des reliques*, et qu'explique l'*Alphabet de l'auteur françois* (2).

C. — Noms suivis d'un détail légendaire.

Que le feu sainct Antoine vous arde ! (l. I, ch. XIII, et l. II, Prol.), imprécation éclaircie par ce passage (l. I, ch. XLV) : « Ainsi preschoit à Sinays un caphart que sainct Antoine mettoit le feu aux jambes ».

Le *feu saint Antoine* désigne au Moyen Age l'érysipèle gangréneux (3) et répond au *mal sainct Antoine* d'une ballade d'Eustache Deschamps (4) et chez Villon (5).

Par le fardeau de sainct Christofle ! (l. III, ch. XXXVI), s'écrie Panurge, par allusion à la légende du saint portant le Christ. Cf. l. III, ch. XXIII : « Chargé à son dos comme un beau petit sainct Christophle ».

Par sainct Guodegrin, qui feust martyrisé de pommes cuy-

(1) Du Broc de Segagne, *ouvr. cité*, t. II, p. 262.

(2) « Charroux est une pétite ville en Haut-Poitou..., qui a eu grand renom au siècle passé [c'est-à-dire au XVI^e^] pour le regard des reliques qui estoient gardées dans le monastère de l'Abbaye située au milieu de la ville ». Voy. sur ces reliques, H. Clouzot, *Rev. Et. Rab.*, t. II, p. 151.

(3) Voy. ci-dessus, t. I, p. 46.

(4) *Œuvres*, t. VI, p. 233. On trouve une imprécation analogue dans l'*Ancien Théâtre* (t. I, p. 230) et dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (n° XXXVI).

(5) Par contre, la formule *Par la sacre botte de sainct Benoist !* (l. IV, ch. XVI), juron de Frère Jean, fait allusion à la *botte* ou tonneau des Bénédictins à Bologne. Rabelais y revient ailleurs (l. I, ch. XXXIX) : « ... J'ai un estomac pavé, creux comme *la botte sainct Benoist* ». Comme *botte* a également le sens de « chaussure », Frère Jean jure burlesquement (l. V, ch. XLVII) : *Par la grand'botine, par le houzeau de sainct Benoist!* Le pendant de ce juron paraît chez du Fail (t. I, p. 161) : *Par ma bote fauve !*

tes (l. I, ch. XVII), juron des Parisiens sauvé du déluge urinal de Gargantua, par allusion à un détail facétieux (que nous retrouverons plus bas, à propos du prétendu saint Pran) (1) de la vie de saint Chrodegand ou Godegrand, évêque de Metz et conseiller à la cour de Charles Martel (712-768), devenu plus tard le patron des débauchés et des ivrognes. Il figure comme tel chez Guillaume Coquillart (2).

D. — Noms facétieux de saints.

Passons maintenant aux noms des saints imaginaires qui figurent chez Rabelais à peu près exclusivement dans des formules imprécatives. Ce genre de saints est très nombreux au Moyen Age et le *Recueil des poésies françaises des XV^e^ et XVI^e^ siècles* pourrait, à lui seul, fournir une ample moisson.

Voici les noms qu'on relève chez Rabelais et qui rentrent dans le cadre de notre étude :

Saint Adauras. — « Non, non, dis je, *par sainct Adauras*, car tu seras une fois pendu » (l. II, ch. XVII), s'écrie Pantagruel en s'adressant à Panurge. Suivant Le Duchat, Rabelais aurait forgé le nom de ce saint « comme le patron qui garantit d'être suspendu en l'air », c'est-à-dire *ad auras*, interprétation confirmée par la phrase qui suit : « Jesuchrist ne fus il pas pendu *en l'air* ? »

Sainct Alipentin. — Pantagruel invoque ce prétendu saint, en voyant l'état piteux de l'Ecolier Limousin (l. II, ch. VI) : « *Sainct Alipentin*, corne my de bas, quelle civette ! Au diable soit le mascherabbe, tant il put ! » Rabelais s'est ici souvenu d'un personnage de la *Vie de Saint Christophle* (1530) de maître Chevalet. On y parle souvent d'un chrétien de Damas du nom d'*Alipantin*, martyrisé par Danus, roi de Lycie. Dans la seconde journée de ce mystère, un bateleur débite à la foule ce boniment (fol. Q v°) :

(1) Voy. ci-dessous *Alipantin*.

(2) *Œuvres*, t. I, p. 114. L'éditeur Charles d'Héricault remarque au sujet de ce saint : « Son nom offroit un double calembour (*grande godde, grand godet*), et les derniers jongleurs, Coquillart et Rabelais, ne pouvaient manquer de faire de ce vénérable compagnon de Charles Martel le patron des paillards et des ivrognes ». Voy. en dernier lieu, sur ce saint, *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 361 (H. Clouzot).

Seigneurs, voici la pourtraicture
Du glorieux *sainct Alipantin,*
Qui fut escorché d'un patin,
Le jour de Karesme prenant...
Puis voicy le devot image
Du glorieux martir sainct Pran,
Qui fut jadis *bouillu en bran*
Et *lapidé de pommes cuictes.*
Et par ses glorieux merites,
Je le maintiendray devant tous ;
Il guerit les chatz de la touz,
Quant ilz y ont devotion.

Il est d'autant plus probable que Rabelais s'est inspiré de ces vers burlesques que « bouillu en bran » s'applique à la détresse comique de l'Ecolier Limousin (1), et que « lapidé de pommes cuites » lui sert dans un autre passage pour saint Godegran.

Sainct Andouille. — Figure parmi les jurons poussés par les Parisiens (l. I, ch. xvii) : « Quelque nombre d'iceulx... commencerent à renier et jurer... Pasques Dieu, le bon jour Dieu, le diable m'emporte, Foy de gentilhomme, *par sainct Andouille...* » (2).

Sainct Balletrou. — Frère Jean, indigné de la cruauté des Chats fourrés, proteste (l. V, ch. xv du Ms.) par la *Feste* (3) *de sainct Balletrou,* saint facétieux dont ce vaurien de Panurge précise ailleurs la signification (l. II, ch. xxvi) : « Ma seule braguette espoussetera tous les hommes, et *sainct Balletrou*, qui desdans y repose, decrotera toutes les femmes (4) ».

Sainct Foutin. — « *Par sainct Foutin l'Apostre!* » (l. I, ch. xvii) juron des Parisiens.

Les vertus de ce saint sont faciles à préciser. D'Aubigné, dans la *Confession de Sancy*, a consacré tout un passage à ce singulier patron, qui paraît avoir été l'objet d'une dévotion réelle, dans différentes provinces (5).

(1) Les frères Parfaict, dans leur *Histoire du Théâtre françois* (Paris, 1745, t. III, p. 13), en citant ce même passage, renvoient déjà à Rabelais.

(2) On lit un nom de saint analogue, *sainct Boudin*, dans la « Farce d'un pardonneur » (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 58).

(3) Il faut lire sans doute *Teste*.

(4) Il rappelle un saint analogue « pour la foy de *Billouart* » que Marot invoque dans un de ses coq-à-l'ânes Un « sermon joyeux de *sainct Billouart* » figure en tête d'un manuscrit des poésies de Molinet. Cf. Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique*, p. 287.

(5) D'Aubigné, *Œuvres* (t. II, p. 323) : « Mesmement les instituteurs

Sainct Fredon. — « Pleust à Dieu et au *benoist sainct Fredon*... » (l. V, ch. xxviii), proteste Panurge, par allusion au Frère Fredon, c'est-à-dire au moine diseur de messes, qui ne répond que par monosyllabes à ses questions scabreuses.

Sainct Gris. — *Sang sainct Gris!* (l. IV, ch. ix), s'écrie Xenomanes; *par sainct Gris!* (l. V, ch. xxviii), proteste à son tour Frère Jean. Le même juron se trouve dans les *Propos rustiques* de Du Fail sous ces deux formules (éd. La Borderie, p. 52 et 78): *Par la vertu sainct Gris!* (1) et *Ventre sainct Gris!* Cette dernière exclamation, qu'on lit également dans Marot, devint, comme on sait, le serment favori d'Henri IV (2).

de nos ceremonies n'ont pas eu honte des plus anciennes pieces de l'Antiquité, puisque l'on adore le Dieu des jardins en tant d'endroits de la France. Tesmoing *Sainct Foutin* de Varailles, en Provence, auquel on dedie des parties honteuses de l'un et de l'autre sexe formées en cire... Il y a un autre *Sainct Foutin* à la ville d'Auxerre, et un autre en un bourg nommé Vuedre, aux marches de Bourbonnois. Il y a un autre *Sainct Foutin* en bas Languedoc, diocese de Viviers, appelé Sainct Foutin de Cruas. Voilà comme nos Docteurs ont apporté le paganisme avec nous... ».

Dans le glossaire de l'édition Réaume et Caussade, on lit : « *Foutin* (*sainct*). Altération de saint Fotin ou Photin ». C'est là à coup sûr le point de départ, mais le rapprochement obcène a de bonne heure prévalu, comme le montrent ces vers cités dans Eustache Deschamps (t. IV, p. 280 et 281) :

Et vont souvent au baron *saint Foutart*...
C'est ce qui fait le mal de *saint Foutin*...

(1) Dans les *Baliverneries* (éd. Assézat, t. I, p. 151) on lit « Vertu *saint Gris d'hiver!*... », par allusion à une des acceptions vulgaires du mot *gris*: « Il fait *gris*, c'est-à-dire il fait grand froid » (Oudin).

(2) On rencontre le même prétendu saint dans la *Condamnation de Banquetz* (éd. Jacob. p. 315) et dans plusieurs farces du commencement du xvi^e^ siècle, par exemple dans la « Farce de Calbain » :

M'amour et m'amyette,
Souvent et t'y regrette,
Ha! par la *vertu sainct Gris*.

On le lit également dans la *Vie de saint Christophe* (1530) du maitre Chevalet, dans ce dialogue (Seconde journée, fol. X 3 v°) :

La folle. — Car je suis bonne pelerine,
Qui, pour avoir le picotin,
M'en vueil aller à sainct Trotin,
Où je gaigneray le pardon.
Le fol. — Je scay bien que nous aurons noyse,
Ventre sainct Gris, comme tu poyses,
Oncques ne portay tel fardeau.

On a fait les suppositions les plus singulières sur l'origine de ce nom de saint.

Le Duchat rapporte à cet égard une anecdote, suivant laquelle *saint Gris* serait le nom populaire de saint François, à cause de la couleur de la robe des Franciscains. De l'Aulnaye et Assézat y voient une corruption de saint Graal ; La Borderie, une altération de Christ en *Cri* (1) ; Nyrop, une déformation pour saint Denis (2).

On pourrait plutôt rapprocher le nom de *Saint Agri*, reflet vulgaire de *Sanctus Agericus*, ou encore *Saint Cricq* (Haute-Garonne) et *Sen Cric* (Pau), en Gascogne et dans les Landes, reflet vulgaire de *sanctus Cyricus* (3), patron de Nevers ; mais il vaut peut-être mieux avouer qu'on ignore encore l'origine de ce nom de saint antérieur à Rabelais et à du Fail.

Sainct Hurluburlu. — Invoqué par Frère Jean (l. V, ch. xv) dans l'Edition du *V^e livre*, auquel le Manuscrit substitue, comme nous l'avons déjà relevé : *Feste de sainct Balletrou*. Ce nom de saint bizarre se lit aussi dans le Prologue de ce même livre : « Car je vous jure mon grand *Hurluburlu*... ».

C'est l'équivalent approximatif de « saint Etourdi », et le mot *hurluburlu* lui-même n'est pas antérieurement attesté (4).

Saincte Mamye. — « *Par saincte Mamye*, nous sommes baignez par rys » (l. I, ch. xvii), juron des Parisiens, dont on peut rapprocher celui de *saincte Nytouche* (l. I, ch. xvii), c'est-à-dire *N'y touche*, qu'invoquent dans leur détresse les soudars de Picrochole massacrés par Frère Jean (5).

Sainct Picault. — « *Par sainct Picault*, respondit Panurge, nous ne ferons rien qui vaille » (l. III, ch. xxix). On lit ce prétendu nom de saint dans le *Roman de Jehan de Paris* à l'occasion de la rencontre des rois de France et d'Angleterre (6).

(1) Forme qu'on lit effectivement dans le *Moyen de parvenir*, p. 244 : « *Par ma cry*, eh ! de qui voudriez vous que je fusse jaloux ? » Mais elle n'est que l'adoucissement de *croix* (comme *fy* pour *foy*).

(2) *Grammaire historique*, t. I, p. 147.

(3) Schätzer, *travail cité*, p. 27 et 61.

(4) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 333 et 460.

(5) Le nom de cette dernière sainte se lit, sous la forme *saincte Mytouche*, c'est-à-dire Mie-touche, dans l'*Ancien Théâtre* (t. II, p. 436) et dans l'*Ovide bouffon* de Richer (1662, p. 463).

(6) Éd. Montaiglon, p. 40 : « Où allez vous en ces marches ? — Certes, dit le roy, je m'en vois marier en Espaigne à la fille du roy du pays. — En bonne heure, par *sainct Piquault*, dit Jehan de Paris ».

Cette invocation est fréquente chez les écrivains du XVI^e^ siècle postérieurs à Rabelais sous la double forme *saint Picault* et *saint Picot*. On la trouve dans une comédie de Larrivey (1), dans les *Apres disnées* de Cholières (2) et dans le *Moyen de parvenir* (3). D'Aubigné la cite deux fois, sous sa forme habituelle, dans la *Confession du sieur de Sancy* (4) et, sous sa forme gasconne, dans le *Baron de Fœneste* (5). Cette dernière variante n'est que la transcription de la forme française d'abord attestée dans le *Roman de Jehan de Paris* et dans Rabelais.

Quelle en est l'origine ? Les Bollandistes citent, le jour du 13 mars, un martyr de Nicée portant ce nom ; mais son rapport avec le saint de Rabelais est plutôt problématique (6).

SAINCT VIT. — *Par sainct Vit!* (l. I, ch. XVII), juron des Parisiens, au milieu d'une kyrielle de même acabit, qui figure dans les premières éditions de *Gargantua* et disparaît de l'édition définitive de 1542 et dès suivantes (7).

(1) *Le Morfondu*, acte II, sc. v : « O quel masque affamé ! *Par saint Picot !* il a l'air d'un brave poltron ».

(2) Ed. Jouaust, t. II, p. 262 : « *Par saint Picaut !* vous estes exorbitamment incredule ».

(3) Ed. Jacob, p. 195 : « Par *sainct Picot*, tu nous la bailles belle ».

(4) *Œuvres*, t. II, p. 299 : « ... le Duc lui respondit : *Par saint Picaut*, mon Maistre, voici qui est encore assez bien joué ».

(5) *Ibidem*, t. II, p. 601 : « *Cap sant Pigot*, bous en donnez de vonnes à nos prouves prescheurs ».

(6) Le Duchat le tire de l'allemand *bei Gott*, ce qui est purement fantaisiste et on est surpris de voir répéter cette étymologie absurde par les derniers éditeurs de d'Aubigné (dans leur Glossaire). De l'Aulnaye rappelle finalement le normand *picaud*, dindonneau, mais le dindon n'était pas encore importé en France au temps de Jean de Paris.

(7) On lit ce curieux passage dans l'*Hexaméron rustique* (1670) de La Mothe le Vayer, à propos de l'intercession de quelques saints particuliers (p. 225) : « Quand on parla de saint Longis et Raboni, venus vraisemblablement de deux mots de l'Evangile, l'un Grec, l'autre Hebreu ; sur quoy l'on dit et peut-être trop gaillardement quelque chose du *Sanctus Vitus*, invoqué dans l'Anjou de même que ces deux premiers par deçà ». — Le *saint Rabouni* est encore « invoqué par les vigneronnes d'Issoudun maltraitées par leurs maris, pour les radoucir » (Comte Jaubert).

CHAPITRE III

PROCÉDÉS SECONDAIRES

La tendance euphémique, dans l'emploi des noms sacrés, passe par différents degrés. Le procédé le plus général consiste dans les modifications formelles que nous venons d'exposer. Deux autres expédients sont également en usage : la substitution aux termes consacrés d'autres expressions plus ou moins indifférentes et, ressource radicale mais moins fréquente, leur complète omission.

1° — Par substitution.

L'adoucissement est parfois obtenu soit par le recours à des noms facétieux — des saints fictifs, par exemple, remplaçant des saints réels — soit par l'emploi de mots banals qui n'ont aucun rapport avec les termes consacrés. Tel est le rôle du déterminatif *de bois* que nous avons rencontré dans plusieurs de ces formules.

C'est aussi le cas du juron de Panurge (l. IV, ch. xxxiii) : *Vertus d'un petit poisson !* devenu, quand l'interlocuteur s'est corrigé ou rétracté mentalement (1) : *Par la vertus non pas d'un petit poisson !* (l. I, ch. xxxiii) (2).

Le Duchat prétend que la première formule est d'origine languedocienne ou provençale pour éviter de jurer *par la vertu de Dieu*. Mistral l'ignore ; mais elle est encore vivace dans le langage familier. On dit *Nom d'un petit poisson !* comme on dit

(1) Chez Des Périers (p. 6) et Cholières (t. II, p. 250) : « Ventre d'un petit poisson ! »

(2) Cf. dans la *Comédie des Proverbes* (acte I, sc. vii) : « *Mort non pas de ma vie !...* » et chez Molière (*Malade imaginaire*, acte III, sc. iii) : « *Par la mort non de diable*, si j'estois que des médecins, je me vengerois de son impertinence ».

Nom d'un petit bonhomme! ou *Nom d'une pipe! Nom d'un petit chien*, etc. (1).

Il est oiseux de chercher les raisons de ces substitutions. La vérité est que ces expédients sont parfaitement indifférents par rapport à leur fin, à savoir : éviter l'emploi irrévérencieux des noms sacrés (2).

Si l'on en tient compte, il n'est pas alors difficile d'expliquer la formule analogue: *Pasques de soles!* dont se sert Panurge (l. II, ch. XIV) ainsi que Frère Jean (l. V, ch. XV).

Les opinions des commentateurs sur l'origine de cette formule sont plutôt bizarres (3). C'est tout simplement, à notre avis, la variante de *Pasques de Dieu.* La substitution de *sole* (poisson) à *Dieu* est de la même nature euphémique que celle de l'exemple précédent.

Un autre mode de substitution consiste à remplacer les termes religieux par des synonymes plus ou moins approchés. C'est ainsi que Panurge dira (l. II, ch. XXI) : « Non feray, *par mon sergent* » (4), c'est-à-dire *par mon serment* (5) ; ou bien Frère Jean jurera *Par ma soif!* (l. III, ch. XXVII), voulant dire *Par ma foi!* (6).

Un exemple significatif est *asne* pour *ame*, dans trois passages du *Tiers livre* (ch. XXII et XXIII), équivoque qu'on lit ultérieurement chez Tahureau et dans le *Moyen de parvenir*. Cet

(1) Une formule analogue se lit déjà dans le *Moyen de parvenir* (p. 405) : « Et *par la double fressure de mon petit chien* (j'ay quasi juré comme un connestable, et pris Dieu par tout ; mais je me suis retenu par votre exemple) ».

(2) Suivant Bökemann (*Franz. Euphemismus*, p. 21), le *petit poisson* désignerait Jésus, et cela « parce qu'au Moyen Age un poisson était l'emblème du nom de Christ (ἰχθύς = Ιησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Διὸς Σωτὴρ) ».

Rappelons encore, dans la *Comédie des Proverbes* (acte III, sc. VII) « *Vertuchou* ! quel chenault ! »

(3) Le Duchat l'explique par « Pâques de dimanche », et Burgaud des Marais, en adoptant cette explication, y voit le reflet du breton *sol basq* ; Moland l'interprète par « Pâques de soleil » (d'après le latin *sol*) et Marty-Laveaux, par « Dimanche des Rameaux... »

(4) Leçon des premières éditions.

(5) Leçon des éditions ultérieures. Cf. l. V, ch. XXVIII : « Par le dict *serment de boys* qu'avez faict... ».

(6) Un véritable jeu de mots se trouve dans « Je n'y fauldray *par lapathium acutum de Dieu* » (l. III, Prol.) : le nom latin de la patience, plante amère, est *lapathium*, qu'on prononçait *lapation*, d'où l'homonymie avec *la passion* de Dieu.

doucissement est assez transparent dans cette formule d'une omédie de Pierre Trotterel, *Les Corrivaux* (acte IV, sc. II) :

> *Par mon asne,* Hilard, je vous jure et proteste
> Que vous estes bien fin...

Chez Rabelais, il ne s'agit donc pas d'une équivoque frisant le lasphème, mais tout simplement d'une substitution euphémi- ue analogue à *par mon ance!* Le *par mon asne!* de Trotterel rouve que *asne* pour *ame* a tout d'abord été employé dans les erments, d'où il a passé dans le style facétieux (1).

Encore une manière d'atténuer la formule tout en la citant, 'est d'en demander la permission, de s'en excuser, en ajoutant *la jurandi* (2) (sous-entendu *veniam*). On l'explique générale- ent comme un souvenir de la *Grammaire* de Donat, le livre le chevet des écoliers du XVI^e^ siècle. Dans celle-ci le maître, emandant à l'élève d'énumérer les adverbes qui servent à af- rmer, lui dit : *Da* [*exempla*] *affirmandi, jurandi,..*

2° — *Par omission.*

Je renie la chair, la mort et le sang!... (l. I, ch. XXXIII), ure le capitaine Merdaille, en se gardant d'ajouter le nom acré.

Par la chair, je renie; par le sang, je renague ; par le corps, e renonce! (l. III, ch. XXXVI), fait à son tour Panurge, exaspéré ar les réponses équivoques de Trouillogan.

Par la vertus du sang, de la chair, du ventre, de la teste! l. IV, ch. XIX), proteste Frère Jean indigné du « piellement » e Panurge (3).

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 452, et *Rev. du XVI^e^ siècle*, t. I, . 491 à 493.

(2) Gargantua, en pleurant la mort de Badebec (l. II, ch. III), s'écrie : « Ma femme est morte, et bien, par Dieu (*da jurandi*), je ne la ressusci- eray pas par mes pleurs », et Panurge à propos de Nazdecabre (l. III, ch. XX) : « Par Dieu, *da jurandi*, je vous festoyray d'un bancquet de na- zardes... ». De son côté, Frère Jean (l. IV, ch. X) : « Vertus Dieu, *da urandi*, pourquoy plustost ne transportons nous nos humanités en belle cuisine de Dieu ? »

Cholières s'est également servi de la formule (t. II, p. 238) : « Par bieu (*da jurandi*), je vay vous culbuter par derriere ».

(3) Cette dernière formule se lit souvent chez Molière. En voici deux exemples : « *Par la mort! par la tête! par le ventre!* si je le trouve, je le veux échiner » (*Fourberies de Scapin*, acte II, sc. VI). — « Eh, ventre-

Ventre sus ventre! (l. III, ch. XII), juron comique de Panurge, rappelle au sens libre celui des *Fourberies de Scapin* (acte II, sc. VI) : « *Ah, tête, ah, ventre!* que ne le trouvé-je à cette heure! »

N'oublions pas non plus, dans les atténuations, les noms des maladies graves ou plaisantes qui servent d'imprécations : *Leur ſlebvre quartaine!* formule ancienne et fréquente chez Rabelais (l. I, ch. XXXIX, etc.), qu'on lit dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, dans Coquillart et Marot; *tes males mules!* (l. III, ch. XXVIII), *le mau ſin ſeu de ricqueracque!...* (l. II, Prol.), etc.

Cette dernière imprécation désigne chez Rabelais un mal que Cotgrave rend par érysipèle. C'est plutôt l'appellation burlesque d'une maladie particulièrement grave à cette époque et à laquelle notre auteur fait allusion au début même de son *Gargantua*.

Comme on le voit, dans la masse des documents humains que renferme le roman rabelaisien, les jurons et les serments ne sont pas les moins caractéristiques. Chaque classe, chaque profession, chaque ordre, jure suivant le milieu auquel il appartient.

S'agit-il de la soldatesque? Lansquenets et Suisses, Gascons et Aventuriers trahissent chacun leur tempérament et le langage de leur terroir. S'agit-il de personnages typiques? les jurons d'un Pantagruel, d'un Frère Jean ou d'un Panurge rappellent et leurs origines et leur manière de vivre. Les géants enfin, comme des êtres relégués dans la passé, font revivre les vieux jurements, ceux du Moyen Age.

Et c'est ainsi que, sous le rapport du langage affectif, comme sous beaucoup d'autres, Rabelais fournit des renseignements de la plus haute valeur, d'une abondance et d'une complexité qui rappellent la vie même dont ils reproduisent la fidèle image.

Voilà les traits épars de ces multiples éléments psychologiques. Ils constituent, dans leur immense diversité, un ensemble à la fois varié et pittoresque. Seule en approche la langue métaphorique de Montaigne, dont on a pu dire avec raison (comme de celle de Rabelais) qu'elle est une création perpétuelle.

bleu! s'il y a quelque chose de vilain, ce ne sont point mes juremens, ce sont vos actions, et il vaudroit mieux que vous jurassiez, vous, *la tête, la mort et le sang*, que de faire ce que vous faites » (*Comtesse d'Escarbagnac*, sc. VIII).

Les deux grands écrivains s'inspirent également de la réalité mbiante, mais l'horizon de l'auteur des *Essais* est singulièrement borné si on le compare au champ presque indéfini de la ision rabelaisienne. Et ces multiples impressions ont toujours rouvé chez Rabelais une expression verbale inépuisable. Aux souvenirs du passé, aux images tirées des langues anciennes et modernes, il a ajouté la répercussion linguistique d'innombrables sensations nouvelles.

Pour ses comparaisons, notre auteur ne dispose pas d'un domaine moins vaste. Comme ses images, elles embrassent l'homme, la vie, la nature, sous ses aspects les plus divers.

Nous avons tâché d'explorer ces richesses de la langue de Rabelais, en essayant de discerner ses réminiscences littéraires de ses propres acquisitions.

Quant aux serments et jurons, ils forment un groupe considérable, où le critère ethnique et social va de pair avec le tempérament national ou professionnel des personnages correspondants.

Si l'on y ajoute la curieuse et abondante provision des proverbes et dictons, on obtient une mine d'une fécondité incomparable, aux filons nombreux et variés. Ce sont ces traits psychologiques qui contribuent à donner à la pensée et à l'expression de Rabelais cette allure mouvementée, cette vie débordante qui distingue à un si haut degré le style du grand écrivain.

Livre Quatrième

ÉLÉMENTS IMAGINATIFS

Comme dans tous les ouvrages d'imagination, les éléments réalistes jouent un grand rôle dans l'œuvre de Rabelais. Une foule de détails de la vie du XVI^e^ siècle émaillent les pages de son roman, et plusieurs des personnages ou des épisodes de *Gargantua* ont été tirés de l'entourage immédiat de notre auteur, représentant ainsi des souvenirs de sa propre famille et de son petit pays du Chinonais.

C'est ainsi que le domaine assigné par Rabelais à Grandgousier, père de Gargantua, n'est autre que la Devinière, domaine de son père. Les opérations et les péripéties de la guerre picrocholine se déroulent sur un espace très restreint et dans la proximité même de Chinon (1).

D'autre part, les études de géographie rabelaisienne ont montré quelle connaissance Maître François avait non seulement du sol, mais encore des idiomes, des mœurs et des usages des différentes provinces de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France.

Cependant, *Gargantua* et *Pantagruel* sont avant tout des œuvres d'imagination et, comme telles, imprégnées d'éléments factices. La fiction et la réalité s'y mêlent continuellement. C'est ce mélange même qui forme l'attrait du roman et lui donne une saveur particulière.

La réalité affleure partout, mais ne fait souvent qu'affleurer. Le *naviguaige* de Pantagruel et de ses gens à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille part de faits réels, mais, une fois sur mer, cette « croisière » prend aussitôt les allures d'un voyage imaginaire pour aboutir en pleine Utopie. Panurge, quand il expose sa misère, ne se contente pas des idiomes connus, il s'amuse à en forger d'artificiels. L'érudition réelle de

(1) Voy. *Œuvres de Rabelais*, éd. Lefranc, Introduction, p. LII et suiv.

uteur s'y complète même par toute une bibliothèque d'ouges de pure imagination.

Disposant des ressources linguistiques les plus vastes, Rabes ajoute à son inépuisable lexique des vocables de son cru, ginaux et pittoresques, qui se sont imposés à l'attention de ses temporains et ont été souvent retenus par les écrivains ulieurs. Ces créations verbales qui portent le cachet de son nie, méritent aussi de nous arrêter. Nous les étudierons dans rs origines et dans leurs destinées à travers les âges.

La notation exacte des choses se reflète chez Rabelais jusque ns ces détails purement imaginatifs. Ses noms propres, par mple, ne sont pas forgés ou choisis au hasard, ils sont les rte-paroles mêmes du romancier, dont ils résument ou renfort les intentions. Qu'on réfléchisse sur la valeur sémantique la double série des noms que portent les maîtres et les péogues de Gargantua, les *Tubal Holopherne* et les *Jobelin idé* d'une part, les *Epistemon* et les *Ponocrates* de l'autre, ur en saisir le contraste frappant : c'est le travail rationnel, a fois physique et intellectuel, qui se substitue aux efforts lusivement mnémoniques de l'enseignement du Moyen Age. joutez-y cette galerie de personnages immortels qui vivent, i s'agitent, qui grouillent dans le roman : ces géants émernt de leur cadre légendaire et s'humanisant au fur et à mere qu'ils prennent part à l'action ; ces rois, ces conseillers, guerriers, ces gouverneurs, ces moines, et vous comprenz tout l'intérêt qui s'attache à l'étude de ces éléments aginatifs.

e comique, sous toutes ses formes — ou plutôt l'humour, ce terme était de mise en parlant du plus français de nos ivains — est l'âme même de l'œuvre rabelaisienne. Son ron n'est en somme qu'une satire générale des institutions hées du Moyen Age sous le rapport à la fois social et intellecl. Les grands problèmes qui agitent l'humanité — éducation, riage, guerre, etc. — sont autant de scènes du meilleur coque, et l'œuvre tout entière est une

Ample comédie à cent actes divers.

a parodie (1) et le burlesque y reviennent constamment et

1) La parodie des dieux de la mythologie (Descente dans l'Enfer, I, ch. xxx) n'en est que le pendant. Voy., sur le burlesque dans Ra-

y revêtent des aspects multiples. Rappelons-en les principaux :

1° Mélange du sacré et du profane. Très accusé dans les premières éditions, il a été ultérieurement atténué ou éliminé. Mais ce qui en reste était plus que suffisant pour exposer l'auteur aux foudres sorbonniques. S'il a supprimé, par exemple, le passage suspect d'hérésie touchant sainte Marguerite (l. I, ch. III), il a maintenu la critique de la croyance aux saints donneurs de maladies (l. I, ch. XLV), une des superstitions populaires les plus anciennes et les plus répandues.

Quant à la parodie des textes ou des cérémonies liturgiques, délassement du bas clergé aux époques de foi, elle remonte assez haut. Elle est déjà familière aux fatrasies du Moyen Age, qui travestissent le *Pater*, le *Credo*, le *Confiteor* (1). Les buveurs avaient une messe spéciale à leur usage, la *Patenostre du vin*, et une « Invitatoire (2) bachique » qui débute ainsi :

Hodie, quand le vin verrés,
Regardés où vous afferés
Corda vestra...

Et se termine par :

Ecce bonum vinum,
Venite potemus ! (3)

travestissement plaisant de *Venite adoremus*, que Frère Jean répète en s'adressant à ses compagnons.

2° Emploi burlesque des termes juridiques. Il est déjà fréquent dans la casuistique amoureuse et la poésie galante du XV^e^ siècle, et Guillaume Coquillart notamment en a fait largement usage (4).

Mais c'est Rabelais qui a le premier appliqué cette nomenclature spéciale aux « Propos des bien yvres », où on lit des phrases comme : *insinuer ma nomination*, *formule de exhiber*, à côté de *procuration*, *appellant* et *compulsoire de buvettes* (5).

belais, la dissertation de Bamann, *Die burlesken Elemente in Rabelais' Werk,* München, 1904.

(1) Eero Ilvonen, *Parodie des thèmes pieux dans la poésie française du Moyen Age*, Paris, 1914.

(2) C'est-à-dire chant aux matines.

(3) Le Roux de Lincy et Fr.-Michel, *Recueil de Farces*, Paris, 1837, t. I, n° 9.

(4) Notamment dans ses *Droits nouveaux* (composés vers 1481), où les « termes juristes » reviennent fréquemment.

(5) Cf. *retrait lignagier* (l. IV, ch. LXVII), pour retrait, lieux d'aisance.

Et cet emploi burlesque spécial est resté dans le domaine de la poésie bachique (1).

3° Cumul verbal. Ce procédé comique, si fréquent chez Rabelais, est également un héritage du passé, mais il présente des variétés inconnues à ses prédécesseurs. En voici le relevé :

Cumul d'épithètes. — Rabelais n'emploie pas moins de 300 épithètes pour désigner un organe en bon ou en mauvais état (l. III, ch. XXVI et XXVIII), et 208 autres y sont données au fou Triboulet par Panurge et par Pantagruel (ch. XXXVIII). Ces dernières séries rappellent les listes analogues qui accompagnent le *sot* dans les Sotties et les Mystères (2).

Cumul de verbes. — Le Prologue du *Tiers livre* en offre un curieux échantillon, où une soixantaine de verbes servent à décrire les diverses manières dont Diogène se met à rouler son tonneau (3). Cette kyrielle verbale est également familière aux Mystères, et tout particulièrement à celui de Saint-Quentin (4).

Cette tendance comique au cumul verbal aboutit, chez Rabelais, à de véritables inventaires ou répertoires, comme l'arbre généalogique de Pantagruel (59 ancêtres) et la bibliothèque de Saint-Victor (143 titres), ou encore à des énumérations d'une longueur inusitée, comme la liste des jeux de Gargantua.

Epistémon reconnaît dans l'autre monde 79 personnages et Frère Jean fait entrer dans la « Truye » 154 cuisiniers. D'autre part, 138 mets sont offerts aux Gastrolâtres les jours gras et tout autant les jours maigres. Finalement, 212 comparaisons servent à caractériser les parties internes et externes de

(1) Cf. A. Gasté, *Jean Houx et le vau-de-vire à la fin du XVIe siècle*, p. 73 et suiv.

(2) Voy. l'introduction que le regretté H. Chatelain a placée en tête de son édition critique du *Mystère de Saint-Quentin*, Paris, 1908, notamment les pages LII à LIII. — Le « Monologue des Sotz » (Montaiglon, *Recueil*, t. I, p. 11 à 16) renferme une centaine d'épithètes sur 48 vers, et le « Nouveau Monologue des Sotz » (*Ibid.*, t. III, p. 15 à 18) à peu près 150 épithètes sur 60 vers : « Sotz glorieux et sotz cornus... ».

(3) Cf., sur cette litanie verbale, *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 285-286, et t. X, p. 428-429.

(4) Voy., dans le *Mystère de Saint-Quentin*, v. 4417 et suiv., une centaine de verbes destinés à rendre tous les supplices imaginables :

Ilz seront ars en lus,
Escartelés, mutilés, departis...

Carême-prenant, ses qualités intellectuelles et les divers actes de sa vie.

Certes, ces dénombrements, sous le rapport littéraire, ne sont plus que de simples curiosités du passé, mais leur valeur linguistique reste considérable. Ce sont elles qui donnent au lexique de Rabelais son caractère touffu et inextricable, mais aussi sa richesse et sa fécondité. Ces procédés comiques, hérités du Moyen Age, ont été intentionnellement grossis par le grand écrivain, qui leur a souvent imprimé une portée satirique lui appartenant en propre. Mais en dehors de ces tendances générales, l'art de Rabelais présente un grand nombre de traits d'un caractère artificiel accusé, qui, tout en ayant des attaches dans le passé, ont acquis chez lui une physionomie à part.

La variété et le nombre de ces éléments factices exigent quelques points de repère et un groupement en rubriques distinctes.

CHAPITRE PREMIER

LANGAGES ARTIFICIELS

Les parlers forgés de toutes pièces ou en partie ne sont pas rares dans la littérature antérieure à Rabelais.

Le premier échantillon d'un langage artificiel se lit dans le *Jeu de saint Nicolas* (XII[e] siècle). La conversion générale des Musulmans excite le mécontentement de leur idole Tervagant qui exhale sa colère dans un jargon soi-disant arabe :

Palas aron ozinomas,
Baske bano tudan donas,
Gehe amel ela orlay,
Berec hé pantaras tay (1).

Un exemple d'un pareil langage, qui se prétend « sarrazinois », se rencontre dans le XXXIII[e] des *Miracles de Nostre Dame* :

PREMIER PAÏEN. Sabando bahe fuzaille,
Draquitone baraquita,
Arabium malaquita,
Hermes zalo.
DEUXIÈME PAÏEN. Jupiter, Maquit, Apolo,
Perhegatis (2).

Ce prétendu *sarrazinois*, dans lequel les seuls mots intelligibles sont des noms mythologiques (dont les écrivains du Moyen Age ont fait par ignorance autant d'idoles mahométanes), trouve son pendant dans l'hébreu non moins fantaisiste de la *Passion* de Semur :

Omnes Judæi cantant :
Abraam atarom dodarem natabrom,
Samuel gerrom Fanuel.
Gorgatas engrote fasias barbotte,
Drusias marmote Raguel (3).

(1) Ed. Monmerqué et Fr. Michel, p. 207.
(2) Ed. Gaston Paris et Ulysse Robert, t. VI, p. 57.
(3) Emile Roy, *Les Mystères de la Passion en France du XIV[e] au XVI[e] siècle*, Dijon, 1903, p. 100.
Voy., en outre, la dissertation de Kurt Baldenwerper, *Die Anwendung*

Quelques noms propres bibliques caractérisent seuls la provenance du morceau. Ces prétendus chants de la Synagogue (1) — la *Passion* en renferme cinq autres — constituaient l'élément burlesque du Mystère, à côté des cantiques français et des chansons profanes.

Les auteurs du *Mistere du Vieil Testament*, pour peindre la confusion des langues, ont mis des paroles inintelligibles dans la bouche des maçons et des charpentiers chargés de bâtir la Tour de Babel :

GASTE BOYS, Oriolla gallaricy,
Breth gathahat mirlidonnet,
Juidamag alacro bruet,
Mildafaronel adaté.
CUL ESVENTÉ, Bianath, acaste folleur,
Huidebref abastenyent.
PILLE MORTIER, Rotaplaste a la casie
Emy maleth a lacastot (2).

Dans une farce de 1542, *Colin filz de Thevot*, le maire Colin annonce à son père qu'il a fait prisonnier un pèlerin :

Je croy que c'est ung Sarrazin,
Car il parle barragonnoys...

Ce pèlerin emploie un langage qui rappelle plutôt le turc de Molière :

Got fadracot garare vestud my,
Touffe du lain mistrande (3).

André de la Vigne, dans ses *Complaintes et Epitaphes du Roy de la Bazoche* (1501), qui ne comptent pas moins de 647 vers en grande partie allitérants, forge, pour pleurer le roi défunt, tout un vocabulaire d'assonances (4).

Ce genre de langages se rencontre chez Rabelais sous des aspects divers. Nous allons discerner les *baragouins* ou langa-

fremder Sprachen in den Mysterien des Mittelalters, Halle, 1910 (traductions du grec, hébreu, latin macaronique, patois) et l'étude de Gustave Cohen, « Rabelais et le théâtre » (*Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 1 à 72, notamment les pages 41 à 43, (qui traitent de baragouins scéniques).

(1) On peut en trouver le pendant dans la VIIIe *Macaronnée* de Folango (version française de 1606, éd. Jacob, p. 118-119).

(2) Ed. Rothschild et Picot, v. 6861 et suiv.

(3) *Ancien Théâtre*, t. II, p. 399.

(4) Montaiglon, *Recueil*, t. XIII, p. 383 à 413.

ges de pure fantaisie et les *jargons* ou idiomes des classes spéciales.

I. — Baragouins.

Le nom de *barragouin* est synonyme, dans l'œuvre rabelaisienne, de langage étranger ou barbare. Pantagruel, après avoir entendu le discours de Panurge « en langue germanicque », s'écrie (l. II, ch. IX) : « Mon amy, je n'entens point ce *barragouin* », l'allemand littéraire étant complètement étranger aux Français dans la première moitié du XVI^e^ siècle (cf. *haut-allemand*).

A propos d'un *patelinage*, ou de « la morale comœdie de celluy qui avoit espousé une femme mute », Panurge remarque (l. III, ch. XXXIV) : « Vos parolles, translatées de *Barragouin* en François, veulent dire... ». Le rusé compère a parfaitement saisi le sens de la farce racontée par Carpalim, mais, comme il ne veut pas en convenir, il feint de ne pas comprendre.

Le même terme désigne encore l'homme qui parle un baragouin (l. II, ch. XI) : « les *Barragouins* et les Accoursiers » (1).

En outre, le sens moderne de « langage inintelligible » (sens qui est celui de notre rubrique) ne semble pas non plus inconnu à notre auteur. Il emploie même le dérivé *barragouinage* (l. III, ch. XXII) au sens de confusion ou d'embrouillamini.

Lorsque Panurge aborde pour la première fois Pantagruel, il lui débite sa détresse dans plusieurs langues, en commençant par l'allemand et en finissant par le français (l. II, ch. IX). C'est une imitation patente de la *Farce de Pathelin*, comme l'avait déjà reconnu Estienne Pasquier (l. VIII, ch. LIX). Panurge, s'adressant à Pantagruel, s'exprime en plusieurs langues réelles que nous avons déjà étudiées (2), et en quelques idiomes de fantaisie. Ce sont ces derniers que nous allons

(1) De même chez d'Aubigné, dans les *Aventures du baron de Fœneste* : « Le Souisse s'écria du milieu de nostre batteau : *Tomine, Tominatio festra* !... Le cavalier du bord repliqua force menaces, n'entendant point ce Latin tudesque que fort peu du batteau entendirent aussi. Il n'eust pas si tost dist : « Que dites vous, Monsieur le *barragouin* ? vous aurez des estrivieres... » (*Œuvres*, t. II, p. 267).

Rabelais fournit un autre échantillon de ce latin tudesque (l. IV, ch. LIII) : « *Vivat*, s'escria Epistemon, *vivat, fifat, pipat*... ».

(2) Voy. ci-dessus, t. II, p. 4 et suiv.

aborder dans l'ordre même où ils se suivent dans le texte rabelaisien.

1. — Langage des Antipodes.

Le deuxième discours de Panurge est ainsi conçu (dans l'édition princeps du *Livre second*) :

Al barildim gotfano dech min brin alabo dordin falbroth ringuam albaras. Nin port zadikim almucathin milko prim al elmim entoth dal heben ensouim ; kuthim al dim alkatim nimbroth dechot porth min michas im endoth, pruch dal marsouim hol moth dansrilrim lupaldas im voldemoth. Nin hur diavolth mnarbotim dal gousch pal frapin duch im scoth pruch galeth dal Chinon min foultrich al conin butbathen doth dal prim.

Ce baragouin fut à tort désigné par Le Duchat comme étant de l'arabe, affirmation depuis formellement contestée par l'illustre arabisant Sylvestre de Sacy. Burgaud des Marets s'est amusé à son tour à décomposer le morceau en monosyllabes anglais : autre illusion, étant donné que l'anglais était absolument inconnu à Rabelais (le morceau anglais de Panurge était primitivement de l'écossais).

En réalité, le fragment est constitué de termes forgés, parmi lesquels l'auteur, pour masquer l' « attrape », a intentionnellement glissé quelques mots réels et appartenant à son propre vocabulaire, à savoir :

Noms propres : Falbroth, Ringuam, Nimbroth, Galet, Chinon, Scot.

Termes techniques : Almucathin, alcatim.

Mots communs : Marsouin, diavol, frapin.

Termes érotiques : Foultrich al conin...

Ainsi que certains vocables hébreux : zadikim, heben...

Entendez vous rien là ? dist Pantagruel és assistans. A quoy dist Epistemon : Je croy que c'est *langaige des Antipodes* ; le diable ne mordroit mie. Lors dist Pantagruel : Compere, je ne sçay si les murailles vous entendront, mais de nous nul n'y entend note.

Rabelais compare ce baragouin au langage des Antipodes, c'est-à-dire au parler des indigènes du Nouveau Monde qui venait précisément d'être découvert par Christophe Colomb et par Magellan, dont la circumnavigation (1519-1522) établit défi-

nitivement la réalité jusqu'alors contestée des Antipodes (1).

2. — Patelinois.

Outre l'idée générale de son étalage polyglotte, Rabelais doit à la *Farce de Pathelin* plusieurs dérivés tirés du nom de son principal personnage, à savoir :

Patelin (2), langage obscur et embrouillé, comme celui débité par maître Pathelin, terme synonyme de *baragouin*. Ce mot se trouve déjà avec cette acception chez Coquillart et a survécu dans le parler vulgaire au sens de « pays ».

En fait, le nom de *patelin* (graphie des éditions originales) est antérieur à la Farce et signifie tout simplement « jaseur » (3). C'est un dérivé de l'ancien verbe *pateller*, gazouiller, deux fois attesté par Palsgrave (4). A l'exemple des synonymes *gazouiller* et *jargonner*, l'action a passé des oiseaux tout d'abord aux enfants, ensuite à l'homme.

Patelinois, même sens que *patelin*, dérivé formé à l'aide d'un suffixe fréquent dans des cas analogues. Rabelais emploie lui-même *jargonnois* (l. III, ch. xvii) ; Des Périers dit *caillettois* et *regnàrdois*, c'est-à-dire langage de Caillette et de renard ; du Fail, *cornillois*, ou croassement des corneilles. En entendant le sixième discours de Panurge, Epistémon lui demande : « Parlez vous christian, mon amy, ou *languaige pateli-*

(1) Voy., sur les Antipodes, le lvii^e^ chapitre des *Singularitez de la France antarctique* (1558) d'André Thévet, et un article de P. G. Boffito, « La leggenda degli Antipodi », dans *Miscellanea di studi critici editi in onore di Arturo Graf*, 1903, p. 583-601. Cf. aussi d'Aubigné, *Œuvres*, t. II, p. 501.

(2) « Durant la procession [des freres Fredons], ils fredonnoient entre les dens melodieusement ne sçay quelles antiphones : car je n'entendois leur *patelin* » (l. V, ch. xxvii).

(3) On y voit habituellement un nom forgé : « Nous pensons que *Patelin* est un nom fait à plaisir, avec une intention de sourde onomatopée qui se sent mieux qu'elle ne s'explique, c'est quelque chose de bas, de fourré, de perfide et de fin, qui tient du chat et du renard ». — Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen Age*, 1886, p. 205.

(4) « Ce petit oyselet commence à *pateller*, mais il ne sçait pas encore chanter sa lay tout à playn... 'Cest oyselet *patelle* desja, il chantera avant qu'il soyt longtemps » (p. 484 et 689).

noys? » Ce dernier diffère néanmoins du *languaige lanternois* qui sera étudié plus bas (1).

On retrouve *patelinois* dans la plaisante lettre que Rabelais avait envoyée à Ant. Hullot. En citant au début quelques vers macaroniques, il a soin d'ajouter : « Ces paroles... translatées de *Patelinois* en nostre vulgaire Orleanois, valent autant à dire... ». Dans ce passage, *patelinois* signifie simplement langage de Patelin, attendu que les phrases macaroniques citées sont littéralement extraites de la Farce.

L'expression *parler christian*, citée ci-dessus (2), est également une réminiscence de *Pathelin*. Le drapier, en entendant les baragouins du rêveur, s'écrie (éd. Jacob, p. 76):

> Saincte Dame! comme il barbotte!
> Par le corps bieu, il barbelote
> Ses mots, tant qu'on n'y entent rien.
> *Il ne parle pas chrestien*,
> Ne nul langaige qui apere.

C'est une métaphore familière à toutes les langues romanes (3), dans lesquelles *chrétien* est synonyme d'*homme* (4) et

(1) Notons les deux autres dérivés :

Patelinage, qu'on lit déjà dans les *Miracles de saint Nicolas* (cités dans le *Recueil* de Delboulle) : « A point ay son or par *patelinage* ». Chez Rabelais, ce dérivé désigne une farce analogue à celle de *Pathelin* (l. III, ch. xxxiv), « la morale comedie de celuy quiavoit espousé une femme mute ».

Patelineux, insinuant et trompeur comme Pathelin, épithète dont Panurge (l. III, ch. xxii) caractérise Raminagrobis, qu'il tient pour hérétique et blasphémateur. C'est Pasquier qui a le premier relevé ces emprunts (*Recherches*, l. VIII, ch. lix).

(2) Cf. aussi l. III, ch. xvii : « Adoncques [la Sibylle de Panzoust] s'escria espouventablement, sonnant entre les dens quelques *motz barbares et d'estrange termination*, de mode que Panurge dist à Epistemon : Par la vertus Dieu, je tremble, je croy que je suys charmé. *Elle ne parle poinct christian*... ».

(3) Henri Estienne se trompe en considérant l'expression *parler chrétien* comme particulière à l'italien et spéciale au vénitien (*Dialogues*, t. II, p. 290) : « Et ne doute pas que son esprit ait en un moment peregriné en pays... d'Italie, quand il m'a taxé comme *ne parlant pas langaige Chrestien*, car vous sçavez que les Italiens, et principalement Venitiens, disent *Parlate Christian*, quand ils veulent dire : Parlez un autre langage lequel je puisse entendre : comme si un langage qu'ils n'entendent pas, ne devet pas estre appellé *Chrestien* ».

(4) Guillemette en parlant de Pathelin qui feint d'être le malade (p. 61) :

d'*humain* ; de là *parler chrétien*, c'est s'exprimer dans un langage intelligible, en opposition avec *parler baragouin* ou employer un langage barbare. Rabelais appelle *languaige barbare* les *parolles gelées* que Panurge entend sur les confins de la mer Glaciale (l. IV, ch. LVI).

3. — Lanternois.

Voici le troisième (1) baragouin dans la série polyglotte de Panurge :

Prug frest strinst sorgdmand strochdt drhds pag brleland Gravot, Chavigny, Pomardiere, rusth pkallhdracg Devinieres pres Nays, Bcuillé, kalmuch, monach drupp del meüpplist rincq druld dodelb up drent loch minc stzrinquald de vins ders Cordelis bur jocst stzampenards.

Le procédé est, on le voit, le même. On y discerne plusieurs noms propres familiers à Rabelais et quelques noms communs (tels *monach*, *vins des Cordeliers*, [*vi*]*stampenard*).

« A quoy dist Epistemon : Parlez vous Christian, mon amy, ou languaige Patelinoys? Non, c'est *languaige Lanternoys* » (2).

Rabelais revient sur le même baragouin, lorsqu'il parle pour la première fois du *pays des Lanternois* (l. III, ch. XLVII) : c'est là que Panurge ira chercher sur son mariage le mot de la Dive Bouteille (3).

Mon pronostic est, dist Pantagruel, que par le chemin nous ne engendrerons melancholie. Jà clairement je l'apperçois ; seulement me desplaist que ne *parle bon Lanternoys*.

Helas ! le povre *chrestien*
A assez de mal meschance :
Unze semaines, sans laschance,
A esté illec, le povre homme...

Et ce sens se lit encore chez Molière et dans La Fontaine. Voy. Livet, *Lexique de Molière*, t. I, p. 400-401.

(1) En réalité le deuxième, Rabelais n'ayant cité aucun spécimen de langage patelinois.

(2) La phrase « Non, c'est languaige Lanternoys » est une addition de l'édition définitive de Fr. Juste, 1542. Du Fail s'en est souvenu dans ses *Contes d'Eutrapel* (t. II, p. 58) : « ... mais le paillard respondit en *langage de Lanternois* et où l'on n'entendoit que le haut Aleman ».

(3) Ce *pays des Lanternoys* est un emprunt fait par Rabelais au *pays des Lanternes*, mentionné dans le *Disciple de Pantagruel* (1537).

— Je, respondit Panurge, le parleray pour vous tous ; je l'entens comme le maternel ; il m'est usité comme le vulgaire :

Briszmarg d'algotbric nubstzne zos,
Isquebfz prusq alborz, crinqs zacbac.
Misbe dilbarlkz morp nipp stancz bos,
Strombtz Panrge walmap quost grufsz bac.

Or, devine, Epistemon, que c'est ?

— Ce sont, respondit Epistemon, noms de diables errans, diables passans, diables rampans.

— Tes parolles sont vrayes, dist Panurge, bel amy ; c'est *le courtisan languaige Lanternoys*. Par le chemin je t'en feray un beau petit dictionnaire, lequel ne durera gueres plus qu'une paire de souliers neufz ; tu l'auras plus toust apprins que jour levant sentir. Ce que j'ay dict, translaté de *Lanternoys* en vulgaire, chante ainsi :

Tout malheur, estant amoureux,
M'accompagnoit ; oncq n'y eu bien.
Gens mariez plus sont heureux ;
Panurge l'est, et le sçait bien.

Les deux échantillons de langage *lanternois* que nous présente Panurge ne l'emportent guère sur les autres déjà cités que par des cumuls de consonnes qui résistent à toute articulation, et les vers *lanternois* traduits par le compère ne font qu'achever la mystification du lecteur. C'est donc dans le *pays des Lanternois* que l'on parle cette belle langue qui rappelle le *languaige barbare* déjà mentionné.

Le Duchat y voyait à tort du bas-breton, et il interprète le *courtisan languaige Lanternois* par « le langage barbare des écrivains de ce tems-là, particulièrement des théologiens scholastiques dans leurs différents conciles de Latran ».

Le *Moyen de parvenir* rend (on l'a vu) *lanterne* par « lumière ecclésiastique », et cette explication remonte au *Disciple de Pantagruel* (1537).

Mais d'autre part, l'épithète *lanternois* a chez Rabelais une acception différente que nous avons déjà indiquée (1) et suivant laquelle, parler *lanternois*, c'est la même chose que dire des *lanternes*, c'est-à-dire des choses de néant, des chimères.

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 291.

4. — Langage d'Utopie.

Le dernier baragouin de Panurge occupe le douzième rang dans la série de ses discours. Le Duchat y voyait à tort du vieux gascon; en fait, il rentre dans le même cadre que le précédent :

Agonou dont oussys vou denaguez algarou, nou den farou zamist vous mariston ulbrou, fousquez vou brol, tam bredaguez moupreton den goul houst, daguez daguez nou croupys fost bardou noflist nou grou. Agou paston tol nalprissys hourtou los ecbatanous prou dhouquys brol panygou dent bascrou noudous caguous goulfren goul oust tropassou.

« J'entends, ce me semble, dist Pantagruel; car, ou c'est *languaige de mon pays de Utopie*, ou bien luy ressemble quant au son ».

On lit un spécimen du langage des Utopiens sur le frontispice de l'*Utopia* (1510) de Thomas Morus :

Tetrastichon vernacula Utopiensium lingua :

Utopos ha Boccas peu la
Chamon polta chamaan
Bargil he maglomi baccan
Soma gymno sophaon
Agrava gymnosophon labar embacha
Bodamilomin
Voluala barchin heman la
Laouoluola dramme pagloni.

Horum versuum id verbum hæc est sententia :

Utopus me dux ex non insula fecit insulam
Una ego terrarum omnium absq. philosophia
Civitatem philosophicam expressi mortalibus
Libenter impartio mea, non, gravatim accipi, meliora (1).

Il n'y a dans le fragment de Morus aucun terme qui soit commun avec ceux des morceaux correspondants chez Rabelais, et

(1) *Utopia*, éd. Michels et Ziegler, Berlin, 1895 (dans le recueil : *Lateinische Literaturdenkmäler des XV und XVI Jahrhunderts*) Le quatrain utopien est déjà cité par Gesner, dans son *Mithridates, de differentiis linguarum*, 1555, p. 72 (« De linguis quibusdam et vocabulis fictitiis »). — R. M. Meyer, dans son étude sur les langues factices (*Indogermanische Forschungen*, t. XII, 1901, p. 262 à 266) cite des morceaux fantaisistes analogues tirés du *Simplicissimus* (1669), de Holberg (1780), d'Asmus Claudius (1777), etc.

cela se comprend : le domaine des créations fantaisistes étant illimité, chaque auteur y puise à son gré. La version dont Morus accompagne ses vers utopiens est de la même nature que celle dont Panurge gratifie ses vers lanternois. En effet, l'*Utopie* répond à peu près au *Pays des Lanternois*, c'est-à-dire au pays des chimères, et les idiomes qu'on y parle sont également chimériques (1).

Nous venons de citer les différents baragouins dont Rabelais fait usage. Le sujet est loin d'être épuisé. Il faudrait y rattacher la phraséologie amphigourique, le discours embrouillé, le coq-à-l'âne, en un mot le galimatias dont Rabelais nous offre plusieurs échantillons. Il use souvent de ce procédé pour railler le verbalisme vide et oiseux des discussions scolastiques (2).

Notre auteur ne consacre pas moins de trois chapitres, le XI^e^ au XIII^e^ du *Pantagruel*, aux plaidoyers confus et incompréhensibles des seigneurs Baise-cul et Hume-vesne d'une part, et au jugement tout aussi obscur que Pantagruel prononce à la satisfaction générale. C'est là à coup sûr une parodie du galimatias juridique de l'époque.

II. — Les Jargons.

Le terme *jargon* désigne habituellement un parler spécial, soit propre aux enfants (3), soit particulier à certains groupes sociaux, aux lettrés d'une certaine époque, aux milieux universitaires ou autres (4), aux gueux, etc.

(1) Une autre allusion à l'*Utopia* de Morus se lit dans le *Champ fleury* de Geoffroy Tory, fol. 73 v° : « Ne voulant plaindre mes peines à vostre gracieux service, je vous ay aussi en oultre adjouxté les *lettres Utopiques*, que j'appelle *Utopiques* pour ce que Morus l'Anglois les a taillées et figurées en son livre qu'il a faict et intitulé *Insula Utopia*, L'Isle Utopique. Ce sont lettres que pouvons appeller Lettres volontaires et faictes à plaisir ».

(2) La *Chresme philosophale* (qu'on lui a attribuée) traite également des « Questions encyclopediques de Pantagruel lesquelles seront disputées sorbonicolificabilitudinissement és escoles de Decret prés saint Denys de la Chartre, à Paris ».

(3) Cf. l. III, ch. XVIII : « Le oyant jargonner en son *jargonnoys* pueril ».

(4) Le chapitre des « Apedeftes » du *V^e^ livre* en offre un exemple typique.

D'une part, la corruption graduelle du latin présente un aspect différent selon les milieux où il a été pratiqué et suivant son emploi plus ou moins fréquent en littérature. On pourrait y distinguer trois espèces qui constituent autant de jargons.

Et d'autre part, le français, en traversant les milieux criminels ou en passant par la bouche des mercenaires étrangers, a subi des changements de sens et de forme, qui lui donnent un cachet à part.

Examinons à tour de rôle ces divers jargons.

I. — Latin culinaire.

C'est du latin corrompu ou déguisé, contraire au génie de la langue classique. La substance du lexique reste latine, mais la tournure est plutôt nationale et moderne. Ce latin a été surtout pratiqué par les moines et immortalisé par les *Epistolæ obscurorum virorum* (1), auxquelles Rabelais fait souvent allusion. Voici un fragment de la première lettre de ce curieux recueil, où il s'agit d'un problème oiseux de scolastique, auquel renvoie le titre d'un ouvrage de la Bibliothèque de Saint-Victor :

Tunc magistri hilarificati inceperunt loqui artificialiter de magnis quæstionibus. Et unus quæsivit, utrum dicendum *magister nostrandus* vel *noster magistrandus*, pro persona apta nata ad fiendum doctorem in theologia sicut pronunc est in Colonia mellifluus pater frater Theodericus de Ganda, ordinis Carmelitarum, venerandissimus legatus almæ universitatis Coloniensis, providentissimus artista (2), philosophus, argumentator, et theologus supereminens. Et statim respondit magister Warmsemmel : « Lansmannus (3) meus qui est

(1) Voici le titre de ce célèbre recueil : *Epistolæ obscurorum virorum ad venerabilem virum Magistrum Ortuinum Gratium Daventriensem, Coloniæ Agrippinæ litteras docentem*, Cologne, 1515.

Francis Griffin en a donné récemment une bonne édition : « *Epistolæ obscurorum virorum*. The Latin text with an English rendering, notes and an historical introduction, Londres, 1909 ». L'auteur, dans son Introduction et dans ses annotations, met souvent Rabelais à contribution.

(2) Chez Rabelais, *artien*, maître ès arts ; mais Guillaume Coquillart dit encore :

Quelque philosophe ou *artiste*...

c'est-à-dire quelque étudiant en philosophie ou maître ès arts (*Poésies*, t. I, p. 115).

(3) Cf. « *Lans*, tringue » (l. I, ch. v) et « boire en *lanceman* » (l. II, ch. II), l'une et l'autre expressions dans la bouche des Lansquenets.

Scotista (1) subtilissimus et Magister XVII annorum... et cum magna maturitate dixit, et tenuit quod dicendum est *nostermagistrandus*, quod sit una dictio : quia *magistrare* significat magistrum facere... sed *nostro-tras-trare* non est in usu et neque legitur in vocabulario Exquo (2), neque in Catholicon (3), neque in Breviloquio (4), neque in Gemmagemmarum (5), qui tamen habet multos terminos. Ergo debemus dicere *noster magistrandus*, et non *magister nostrandus* ».

C'est parfois du français entrelardé de latin, comme on en lit dans les sermons des Maillard et des Menot (6).

On en trouve aussi des traces dans les vieilles farces, par exemple dans celle de Colin : « Et *ubi prenus* qui ne l'emble? » (7), c'est-à-dire où prendre de l'argent? question embarrassante que Rabelais a mise en une autre circonstance dans la bouche de Panurge (l. II, ch. XV) : « Lors dit Pantagruel .. en ceste ville il y a force preudes femmes chastes et pucelles. Et *ubi prenus?* dist Panurge ».

Henri Estienne ne se prive guère de railler ce latin mêlé de français, si fréquent chez nos prédicateurs du XV^e^ siècle (8).

(1) Cf. « ... aulcuns docteurs *Scotistes* » (l. I, ch. VII).

(2) Vocabulaire latin-allemand imprimé en 1467.

(3) Dictionnaire latin de Joannes Balbus de Janua, un des premiers livres imprimés (Mayence, 1460).

(4) Lexique attribué à Reuchlin.

(5) Lexique latin-allemand souvent réimprimé avant 1515.

(6) « O domini avari, usurarii, luxuriosi, et vos macquerellæ, ego invito vos ad omnes dyabolos ad comedendum potagium in inferno si non dimittatis vitia vestra, et corrigatis vos... ». — Maillard, *Sermones de adventu*, Paris, 1498, f° 54 c.

Et encore :

« Nunquam theologi facerunt mentionem nec posuerunt manum in istis indulgentiis... sed soli caffardi eas predicaverunt cum infinitis mendaciis, ut populum decipiant ». — Menot, *Sermones quadragesimales*, Paris, 1526, f° 147 c.

(7) *Ancien Théâtre français*, t. I, p. 230.

(8) « Les prestres et moines ont amené ceste invention de mistionner le Latin parmi le François de si bonne grace qu'il est quasi impossible de s'ennuyer en les lisant... ils ont exprimé des choses en leur Latin que tous les auteurs de la langue Latine n'ont sceu exprimer : comme quand Olivier Maillard dit, au feuillet 6. col. 3, *Primo venit ad primam in domo sua existentem, et percutit ad ostium, dicendo Trac trac trac : et ancilla venit, etc.* Car je vous prie, lecteur, pensez vous que Cicero ou quelque autre auteur de la langue Latine eust eu l'esprit ou la hardiesse de latiniser ce gentil petit mot *Trac*, qui est de si bonne grace, et exprime si bien ce qu'on veut dire? ». — *Apologie pour Herodote*, éd. Ristelhuber, t. II, p. 269.

Le latin de cuisine est représenté chez Rabelais par la fameuse harangue du maître Janotus de Bragmardo en *mauvais latin*. Elle débute ainsi: « Ehen, hen, hen! *Mna dies*, Monsieur, *mna dies*, *et vobis*, Messieurs (l. I, ch. XIX) ».

C'est la prononciation rapide de *bona dies*, salut des écoliers à leurs maîtres:

Na dies, na dies, Dominus Totus,
Avez vous mestier d'un potus?
(Fournier, *Théâtre*, p. 330)

Dans ce latin de cuisine, *na dies* est une abréviation de *bona dies*, alors que le rabelaisien *mna dies* suppose une forme intermédiaire *b'na dies* (1).

Mais laissons notre pédant continuer sa harangue:

Par ma foy, *Domine*, si voulez soupper avecques moy, *in camera*, par le corps Dieu, *charitatis*, *nos faciemus bonum cherubin* (2). *Ego occidi unum porcum, et ego habet bon vino*. Mais de bon vin on ne peult faire maulvais Latin...

Vultis etiam pardonos? Per diem, habebitis, et nihil poyabitis...

C'est ce que Marot appelle *latin de marmite*, dans sa Troisième épitre du Coq-à-l'âne, à propos du moine sorbonniste:

Le Latin, le Grec et l'Hebreu
Luy sont langaiges tenebreux:
Mais en Françoys de Hurepoix,
Les beaux escus d'or et de poids,
Et quelque *Latin de marmite*,
Par nostre Dame, je le quitte.

Dans la *Comédie des Proverbes*, le docteur Thesaurus parle latin à tout propos, même devant les domestiques, et la servante Alizon de s'écrier (acte I, sc. 1): « Voilà du *latin de cuisine;* il n'y a que les marmittons qui l'entendent ».

C'est à ce latin que remontent les mots finissants en *ibus*, tels que *bornibus*, *lordibus*, *rasibus* (ce dernier resté dans la langue) qu'on lit dans l'ancienne littérature comique. Rabelais écrit « maistre de *Cornibus* » (pendant de « maistre *Couillonibus* » de du Fail), et donne le nom ironique de *Braguibus*, c'est-à-dire « bragard » ou « fastueux », à un cuisinier et à un hermite.

(1) Cf. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 404.
(2) C'est-à-dire « bonne chère »: argot scolaire.

2. — Latin macaronique.

En opposition au latin culinaire avec sa construction incorrecte, le latin macaronique est de l'italien ou du français latinisé sous le rapport de la forme et de la syntaxe.

Ce style macaronique est antérieur à Théophile Folengo, auteur des *Macaronnées* (1521), dont on a fortement exagéré l'influence sur Rabelais (1). On le rencontre déjà dans la farce de *Pathelin*, et Rabelais connaissait bien le passage où maître Pierre confesse ainsi sa tromperie au pauvre drapier qui ne peut le comprendre, car il en fait le début de son épitre à Antoine Hullot :

Pater reverendissime,
Quomodo bruslis ?
Quæ nova ?
Parisius non sunt ova.

De même, dans le *Mystère de Saint-Quentin*, le valet Venimecum de l'évêque Erasme débite ce monologue en rangeant les sièges :

Ego metam coussinum,
Hautelicham et bancquibus,
Po reposare genoullum,
Gambillare cum fessibus.

Toute une série de titres d'ouvrages de la Bibliothèque de Saint-Victor sont transcrits en latin macaronique :

Bragueta juris... Pantofla decretorum... Decrotatorium scholarium... Majoris de modo faciendi bodinos... Cullebutatorium confrariarum, incerto autore... R. Lullius, de batifolagiis principum... Maneries ramonandi fournellos, per M. Eccium... Badinatorium sophistarum... Cacatorium medicorum.

Quant aux vers macaroniques (la prosodie latine y est strictement observée), nous en avons un exemple unique dans l'anecdote de Villon et du frère Tappecoue, sacristain des cordeliers

(1) Voy., dans notre tome I, l'Appendice B : Théophile Folengo.
Les *Macaronnées* viennent d'être réimprimées par Luzio dans la collection des *Scrittori d'Italia* (Bari, 1912, deux volumes in-8). Ce n'est pas une édition critique, mais une réimpression soignée de l'édition de 1552, suivie des variantes de la *Cipadense* (1530) et de la *Toscolane* (1521).

de Saint-Maixent. Pour se venger du moine qui avait refusé de lui prêter une chappe et une étole destinées à habiller Dieu dans un mystère (l. IV, ch. XIII), Villon embusque ses compagnons à la rencontre de Tappecoue, « qui retournoit de queste, et leur dist *en vers macaroniques* :

Hic est de patria, natus de gente belistra,
Qui solet antiquo bribas portare bisecco ».

On connaît la suite. Remarquons que ces deux vers ne rappellent pas tant les *Macaronnées* de Folengo que le début du *Carmen macaronicum*, composé à la fin du XV^e^ siècle par l'écrivain franco-piémontais Alione d'Asti, un des prédécesseurs de Folengo :

Est unus in Padua natus speciale cusinus,
In macharonea princeps bonus atque magister (1).

Le style macaronique est une langue factice, non pas créée, mais développée par Folengo et appelée *macaronique* à cause du mélange des termes qu'il emploie et qu'il a tirés de l'italien vulgaire ou dialectal. Le vocabulaire est hétérogène, mais on tient scrupuleusement compte de la grammaire et de la prosodie latines.

Rabelais fait, dans son roman, deux fois allusion à l'épopée burlesque que Folengo a publiée sous le pseudonyme de Merlin Coccaïe. Une première fois dans la généalogie de Pantagruel : « Morguan... engendra Fracassus, duquel escript Merlin Coccaïe ». Ensuite dans la Bibliothèque de Saint-Victor, où un des ouvrages est intitulé : « Merlinus Coccaius *de patria diabolorum* », titre que notre auteur a lui-même commenté au *Tiers livre*, ch. XI : « C'est le verd du diable, comme expose Merlin Coccaius *libro secundo de patria diabolorum* ». Folengo donne en effet dans ce passage une description comique de l'Enfer.

Rabelais a connu l'une ou l'autre des deux éditions définitives des *Macaronnées*, parues en 1521 et 1530, la *Toscolane* et la *Cipadense*, peut-être les deux. Cependant ses quelques emprunts, dont le nombre et la portée ont été fort exagérés, ne sont jamais, ici comme ailleurs, des copies textuelles, mais plutôt des canevas sur lesquels s'exercent sa riche fantaisie et son

(1) Voy., sur cette facétie, l'ouvrage de Ch. Brunet, *Poésies françoises composées de 1499 à 1530 par J.-G. Alione (d'Asti)*, Paris, 1836, p. 48.

style incomparable. Tel l'épisode des moutons et certains traits du portrait complexe de Panurge. Ajoutons-y quelques expressions familières à Folengo, comme le verbe *incagar* (au sens de « souiller » chez Rabelais) et *angonnages*, mal de l'aîne, hernie inguinale, vocable figurant dans des imprécations burlesques.

Et c'est à peu près tout.

La version anonyme française de 1608, l'*Histoire macaronique*, porte, comme sous-titre « Prototype de Rabelais ». Cette réclame de l'imprimeur a été prise au sérieux, et, depuis le XVII^e^ siècle, elle a donné le change aux critiques, qui ont souvent vu, dans les *Macaronnées*, la source principale du roman rabelaisien. Aux témoignages que nous en avons donnés ailleurs, ajoutons ces deux nouvelles mentions :

Gabriel Naudé, dans son *Mascurat ou Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin* (sans lieu ni date), p. 273 de la deuxième édition : « La *Macaronnée* a esté traduite en prose françoise et nostre Lucian, maistre François Rabelays, en a tiré, par forme d'imitation, les plus riches pièces de son *Pantagruel* » (1).

La Monnoie, dans ses *Remarques sur les jugements des Savants de Baillet*, 1722, t. IV, p. 377 : « On dit que Rabelais a voulu imiter en partie cet ouvrage (les *Macaronnées*) et qu'il en a tiré les plus beaux morceaux de son *Pantagruel* ; mais ceux qui l'ont voulu traduire en nostre langue ont travaillé fort inutilement et ils sont à plaindre s'ils ont cru pouvoir faire passer dans nostre langue les graces d'un ouvrage de cette nature ».

La Monnoie fait aussi allusion à la traduction anonyme de 1608 (2) qui est excellente, mais dont le sous-titre déjà mentionné et la langue imprégnée de tournures et de termes rabelaisiens ont induit en erreur les critiques sur les véritables rapports littéraires entre Folengo et notre grand écrivain.

(1) Cf. Nicéron, *Mémoires*, t. VIII, 1729, p. 11 : Folengo. On y lit à la p. 6 : « On prétend que Rabelais a v l'imiter en partie et qu'il en a tiré les plus beaux morceaux de son *Pantagruel* ».

(2) Réimprimé par le bibliophile Jacob en 1857. Cette édition est précédée d'une notice de Gustave Brunet sur les *Macaronnées* et le langage macaronique.

3. — Latin scolaire.

Les sources où l'on trouve des renseignements sur les faits et gestes des écoliers à l'époque de la Renaissance ne sont pas rares, et dans les farces de l'ancien théâtre nous avons déjà mis à contribution *Maistre Mimin estudiant* (1530).

Plus curieux sont les détails fournis par le *Livre de la Deablerie* d'Eloy d'Amerval, au début du XVI^e^ siècle (1507). Dans ce dialogue entre Satan et Lucifer défilent tour à tour les hypocrites, les avares, les usuriers, les larrons; ensuite, les praticiens et les gens de métiers représentés par l'épicier et l'apothicaire, le juge et l'avocat, le clerc et l'écolier (1).

D'Amerval décrit à cette occasion un banquet d'étudiants parisiens, au cours duquel il touche à l'argot scolaire de l'époque (f° M II r°):

> Oultre plus, scez tu bien qu'ils ont
> *Boutinterra, rapimontes.*
> Entens tu bien ces entremetz ?
> *Boutinterra* : connins, lapereaulx ;
> *Rapimontes* : lievres, chevreaulx.

Rabelais était parfaitement au courant de ce jargon. Il donne, en effet, le nom de *Rapimontes* (l. IV, ch. XL), c'est-à-dire lièvre ou chevreau, à un des cuisiniers enfermés dans la grande Truye de Frère Jean.

Mais la source la plus précieuse est, sous ce rapport, le *De corrupti sermonis emendatione libellus* (2), que Mathurin Cordier, professeur de grammaire, publia à Paris en 1530. On y trouve le jargon des écoliers du collège de Navarre et des autres écoles (3), accompagné de la traduction française et de l'équivalent en bonne latinité. C'est en même temps une mine abon-

(1) Voy. notre *Langage parisien*, Paris, 1920, p. 434 à 439.

(2) Livre souvent réimprimé : il eut trois éditions entre 1530 et 1533. La première, très rare, et la troisième de 1533 (celle que nous citons) se trouvent à la Bibliothèque de l'Université. Voy., en dernier lieu, sur le livre et son auteur, L. Massebieau, *Les Colloques scolaires du XVI^e^ siècle et leurs auteurs* (1480-1570), Paris, 1878, p. 205 à 243.

(3) Comme l'affirme expressément l'auteur : « Corrupta verba et locutiones non ex uno (ut nonnulli falso dictitant) Navarræ gymnasio petitæ sunt ; sed huc undique congestæ partim ex nostro auditu, partim pueris ipsis... ».

dante du langage familier de l'époque qui vit paraître les deux premiers livres du roman de Rabelais.

Voici tout d'abord quelques bribes en latin culinaire :

Noli crachare super me. Ne vient point cracher sur moy (p. 6).
Fecisti mihi magnum placitum. Tu m'as fait grand plaisir (p. 35).
Comedi unum grossum boudinum in meo jentaculo. J'ay mangé un gros boudin à mon desjeuner (p. 100).

Viennent ensuite des expressions argotiques proprement dites, dont plusieurs se retrouvent chez Rabelais. En voici quelques exemples :

Avoir ou *donner campos* (sous-entendu *veniam ad*), expression scolaire par excellence, avoir ou donner congé, répondant au synonyme vulgaire *prendre la clé des champs*. Elle est fréquente dans Cordier (1).

Chez Rabelais, cette expression figure à l'occasion du tour de France que Pantagruel, en son jeune âge, fait pour étudier. En visitant les universités provinciales, il arrive à Poitiers, puis, à Maillezais, il va voir le tombeau de son parent Geoffroy à la grand dent (l. II, ch. v) : « ... dont *print* un jour *campos* pour le visiter comme homme de bien ».

L'expression cadre ici parfaitement avec le milieu scolaire et le but éducatif des voyages de notre héros (2).

On se rappelle, dans la harangue (déjà citée) de maître Janotus de Bragmardo, la phrase : « *Nos faciemus bonum cherubin* », c'est-à-dire nous ferons bonne chère, nous deviendrons roses.

(1) Voici ces passages :
Primarius dabit hodie campos. Le principal donnera congé aujourd'huy d'aller jouer aux champs.
Habent ad campos. On a congé pour aller jouer aux champs.
Quando facient unum doctorem, habebimus ad campos. Quand on fera un docteur, nous aurons campos » (p. 159).

(2) Vers la même époque, Marot s'en sert, dans son deuxième *Coq à l'asne* (1535). Dans une farce contemporaine, Le *Maistre d'escole*, les écoliers s'écrient (éd. Fournier, p. 406) :

Magister, donnés nous *campos*
Vistement et vous despechés.

Dans la comédie de Larrivey, *Le Fidelle*, le magister dit (acte I, sc. VIII) : « Je me dispose à un tel pour donner à mes escoliers *campos* et licence de se jouer ».

La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) remarque que le mot est bas. Ajoutons qu'il est toujours vivace dans le monde des écoliers.

comme des chérubins, par allusion à la trogne rubiconde de l'ivrogne.

C'est là une autre expression de l'argot scolaire de l'époque, et Cordier en fait mention (p. 125) : « *Faciemus hodie bonum cherubin* (1), vel bonum gaudium, vel bonum vultum. *Nous ferons aujourd'hui bonne chere.* Hodie frontem exporrigamus. Indulgebimus genis ».

Rappelons aussi, parmi les ouvrages de la Bibliothèque de Saint-Victor, celui qui porte le titre : « Moillegroin, *doctoris cherubici*, de origine patepelutarum... »

Ce mot de l'argot scolaire était déjà courant au XV^e^ siècle (2).

Une troisième expression scolaire, commune à Cordier et à Rabelais, est celle de *faire quinault quelqu'un*, le mettre à bout d'argument, l'emporter sur lui en disputant, le rendre *victus* (3), comme on disait également dans les milieux scolaires du XVI^e^ siècle.

Cette locution est fréquente chez notre auteur (l. I, ch. XIII ; l. II, ch. X et XIX). Cordier en fait une seule fois mention (p. 99) : « Victus est extrema questione. Il a *esté quinault le dernier* », à côté de (p. 100) : « Fuit victus in magna quina. *Il a esté victus à la grande quine.* Victus fuit in summa disputatione vel in supremo certamine ».

Nous en avons exposé ailleurs l'origine vulgaire (4) : *quinaut*,

(1) Son pendant, *usque ad hebræos* (pour *ebrios*), se lit dans la XCVII^e^ des *Cent Nouvelles nouvelles* : « Quand ilz eurent bien beu et mangé et fait si bonne chere que jusques à loer Dieu et aussi *usque ad hebræos* la plupart ».

Cet emploi facétieux était encore familier au XVII^e^ siècle. On le trouve dans la *Comédie des chansons* de 1640 (acte II, sc. IV, *Anc. Théâtre*, t. IX, p. 156) :

> Je suis un docteur toujours yvre,
> Qui tient rang *inter sobrios*,
> Et si jamais je n'ay veu livre
> Qu'*Epistolas ad ebrios*.

(2) On lit dans le *Parnasse satyrique* (p. 171) :

> Quant au *cherubin*
> Du tres beau Robin,
> La pye et logye,
> Il esmeult huttin...

(3) Cf. Cordier, p. 99 : « Cape quod ego nunc sum victus pro te et tu eris cras pro me. *Pren* (« suppose ») *que je soye maintenant* victus pour toy, et tu le seras demain pour moy ».

(4) Voy. ci-dessus, t. I, p 33.

confus, embarrassé, désigne proprement une variété de singe, et *quine*, dispute, signifie primitivement singerie, par allusion aux grimaces et gestes qui accompagnaient ce genre de débats.

Les écoliers vivent et s'agitent dans le roman de Rabelais. Il en décrit les mœurs à l'occasion du voyage de Pantagruel aux universités des différentes provinces (l. II, ch. v). Il visite tour à tour Poitiers, Bordeaux, Toulouse, « où aprint fort bien à dancer et à jouer de l'espée à deux mains, comme est l'usance des escholiers de la dicte université »; à Bourges, à Orléans : « et là trouva force rustres d'escoliers qui luy firent grand chere à sa venue et en peu de temps aprint avecques eux à jouer à la paulme si bien qu'il en estoit maistre ».

Le portrait qu'il a tracé de l'Ecolier Limousin, « qui contrefaisoit le languaige Françoys », est resté célèbre.

Mais c'est surtout à la soutenance publique de thèses — des « conclusions », comme on disait alors — qu'il les représente bruyants et tapageurs : « Ainsi tout le monde assemblé, Thaumaste les attendoit. Et lorsque Pantagruel et Panurge arriverent à la salle, tous ces *grimaulx*, *artiens* et *intrans* commencerent frapper des mains, comme est leur badaude coustume » (l. II, ch. xviii).

Les *grimaux* désignent les jeunes élèves des premières classes (Des Périers donne le nom de *grimaude* (1) à une école élémentaire) et cette appellation est foncièrement scolaire : le nom signifie proprement « grognon » (2) et rappelle les *juppins* de l'âge suivant, celui d'Henri Estienne. Celui-ci distingue plusieurs catégories d'écoliers (3) : *galoches* (4) ou externes libres (proprement coureurs), appelés aussi *martinets*, par allusion aux hirondelles à grandes ailes;

(1) Ce terme se lit déjà dans la *Légende de Pierre Faifeu* de Charles de Bourdigné, éd. 1883, p. 36 :

> Après avoir esté, par un long temps,
> A la *grimaulde*, il faillut changer temps,
> Aller au Droict pour y avoir la pratique...

(2) *Grimauder*, grogner (aujourd'hui vivace à Mayenne) est synonyme de *jupper*, brailler.

(3) Voy. *Dialogues*, t. II, p. 292, et Pasquier, *Recherches*, l. IX, ch. xvii.

(4) C'étaient des étudiants âgés qui portaient, l'hiver, des patins ou galoches. Cf. du Fail, dans le xx^e^ chapitre des *Contes d'Eutrapel* : « Turba *galochiferum* ferratis passibus ibat ».

postes (1), écoliers vagabonds (de *poster*, courir au lieu d'estudier, Oudin), etc.

Le grand rôle que les écoliers jouent dans le roman de Rabelais répond à l'importance que notre auteur accorde au problème de l'éducation. Nul autre écrivain n'a mieux fait ressortir le contraste saisissant entre la méthode scolastique des moines et les nouvelles idées pédagogiques patronnées par les maîtres de la Renaissance.

4. — Jargon des gueux.

Voici ce que dit des *jargonneurs* Geoffroy Tory, après les *escumeurs de latin*, latiniseurs à outrance, les *forgeurs de motz nouveaux*, ou néologistes, et les *plaisanteurs*, précurseurs des burlesques :

Tout parcillement quant jargonneurs tiennent leurs propos de leur malicieux jargon et meschant langage, me semble qu'ilz ne se monstrent seullemet estre dediez au gibet, mais qu'il seroit bon qu'ilz ne feussent oncques nez. Jaçoit que maistre François Villon en son temps y aye esté grandement ingenieulx ; si toutes fois eust il mieulx faict d'avoir entendu à faire aultre plus bonne chouse. Mais au fort Fol qui ne follie, pert sa raison. J'allegueroys quelque peu du dict jargon, mais pour en eviter la meschante cognoissance, je passeray oultre...

Il est vraiment dommage que maître Geoffroy Tory ait si bien obéi à ses scrupules de grammairien et d'honnête bourgeois, car le passage qu'on vient de lire est de la plus haute importance pour l'histoire de l'Argot (c'est de lui qu'il s'agit) et de son influence sur la langue littéraire, dont nous avons ici le premier témoignage.

Le *jargon*, ou langage des gueux, avait en effet déjà pénétré dans les milieux littéraires, grâce à l'usage qu'en avait fait Villon, dont le *jobelin* est associé au *patelin* dans les vers de Guillaume Coquillart (t. II, p. 192). Cette divulgation du langage secret des malfaiteurs, à la fin du xv[e] siècle et au commencement du xvi[e] siècle, eut pour résultat une refonte du jargon. En considérant que le grand public commençait à comprendre plusieurs termes de l'ancien jargon, les *archisupposts*, c'est-à-dire les plus savants de la corporation des gueux, supprimèrent ces termes et les remplacèrent par d'autres.

(1) Cf. Mathurin Cordier, p. 137 : « Il ne fait que *poster*, c'est à dire troter et courir ».

C'est là le sens du titre *Le Jargon ou langage de l'Argot réformé*, monument de l'argot de la fin du XVI^e^ siècle, dont on ne connaît que la seconde édition de 1628.

Rabelais parle souvent des *gueux de l'hostiere*, ou de l'hospice, et des *guenauds de sainct Innocent*, gueux qui hantaient le cimetière parisien de ce nom. Il en tire quelques termes de comparaison (l. II, ch. XXX et XXXIV) et fait mention du « bon Ragot » (l. II, ch. XI), un des chefs de la gueuserie que citent la plupart des écrivains du XVI^e^ siècle.

Le passage de Tory jette un jour nouveau sur le caractère des termes de jargon relativement nombreux qu'on trouve chez Rabelais. Le relevé est intéressant : *Aubert*, argent ; *cruc*, crochet ; *daviet*, pince ; *fouillouse*, bourse ; *grupper*, attraper ; *iambe de Dieu*, jambe gangrenée ; *morfailler*, manger avidement ; *pie*, boisson, et *crocquer pie*, boire copieusement, ainsi que les dérivés : *pion*, buveur, et *piot*, boisson ; *salverne*, écuelle de gueux (1).

Comme la plupart de ces termes se trouvent attestés pour la première fois chez Rabelais, il les a très probablement recueillis de la bouche même des gueux, sans doute aux célèbres foires de Niort (2) et de Fontenay-le-Comte qu'il n'a pas dû manquer de fréquenter pendant son séjour en Poitou et en Bas-Poitou.

5. — Escosse-François.

C'est au même ordre d'idées que se rattache un des plus anciens des jargons ethniques, le *languaige Escosse-François*, comme l'appelle Rabelais (l. IV, ch. XL) : « *Mondam*, inventeur de la saulse *Madame*, et pour telle invention feut ainsi nommé en *languaige Escosse François* ».

Notre auteur relève ici une des particularités les plus frappantes de ce langage écorché, parlé par les Ecossais de la Garde royale, à savoir la confusion des genres, déjà mentionnée par Geoffroy Tory :

> Les Lorrains (3) et les Escossois en parlant en *langage Escossois François*, au moings en y cuidant parler, laissent quasi tousjours à

(1) Voy., sur ces termes, nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 24 à 34 : L'argot dans Rabelais.

(2) La foire de Niort est mentionnée dans *Pantagruel* (l. IV, ch. XIII).

(3) Il s'agit ici probablement des Lorrains allemands écorchant le français.

prononcer le E, quand il est à la fin des dictions... Les Escossois disent : *Mon pere et ma mere et mes deux sœurs Robin et Catherin m'ont escript un per de lettres...* Mais tel vice leur est à excuser, pour ignorance qu'ilz ont du langage François, et pour la difficulté de leur accoustumée prononciation en leur langage maternel (1).

Rabelais note ailleurs (l. II, ch. IX) un autre trait de ce jargon, cette fois purement orthoépique : « Sainct Treignan, *foutys vous* d'Escosse... », c'est-à-dire *vous êtes* d'Ecosse, interpellation ironique.

Ces particularités se retrouvent réunies dans deux passages du *Mystere de Saint Louis*, du XV^e^ siècle, dans lequel le roi d'Angleterre parle un langage analogue. Voici en quels termes il s'adresse au messager de la Marche :

> Aiquet bin *fouty vous* venu !
> . . . . . .
> Je la voy la *mondam* de mer...
> Je cogny bin *mon* mer, *mon dam*.
> Dieu gart *la* cont (2), aussy *son* fam !
> *Mon* mer, comment *fouty vous* bin ?
> Comment porty t[illegible]t *ma* cousin ?
> Faitty vous trestant bin *bon* chere ? (3)

Dans une parodie de la for[illegible]e les traités entre la France et l'Angleterre — *La Charte de la paix aux Anglois* de 1264 (4) — on lit une équivoque prolongée sur le mot *fout* (vous).

On constate d'ailleurs ces mêmes traits dans le jargon que parlaient les mercenaires suisses en France et dont on trouve encore plusieurs échantillons dans Molière (5).

III. — Termes factices.

On a récemment essayé d'établir le bilan de ce que le vocabu-

(1) *Champfleury*, fol. 39. Cf. Pasquier, *Recherches*, l. VIII, ch. I : « Comme nous voyons l'Escossois, voulant representer nostre langue par un escosse, ou, pour mieux dire, par un escorche françois, pour *madame* dire *mondam*... ».

(2) C'est le comte de Ronnel.

(3) Edition Fr.-Michel, Westminster, 1871, p. 55 et 66.

(4) Dans *Mimes français du XIII^e^ siècle* par Faral, Paris, 1910, p. 50. Cf. en outre, dans le *Jardin de Plaisance*, fol. 4 (« Ballade de deux Escossois ») et *Cabinet Satyrique* de 1634, p. 717 (« Le Testament d'un Escossois »).

(5) Voy. l'*Etourdi* (acte V, sc. IV) et dans *Monsieur de Pourceaugnac*, le dialogue des deux Suisses. Cf. Otto Damm, *Der deutsch-französische Jargon in der schönen französischen Litteratur*, Berlin, 1911, p. 110 et suiv.

laire du français moderne est redevable à Rabelais, c'est-à-dire des mots de la langue générale qui trouvent dans son œuvre leur premier témoignage littéraire (1). Ces néologismes du XVI^e^ siècle — dont la *Briefve Declaration* n'a retenu qu'une faible partie — se chiffrent par centaines et quelles que soient les réductions qu'amèneront des recherches ultérieures, la part du vocabulaire moderne qui reviendra à Rabelais restera toujours considérable.

Mais ces éléments positifs n'épuisent pas le [illegible]que rabelaisien. Le grand écrivain a mis à contribution ses connaissances linguistiques pour introduire nombre de mots qui, empreints de son génie, ont fait parfois une brillante fortune. Parmi ses prédécesseurs immédiats, les grands rhétoriqueurs, comme Jean Molinet (2) et Le Maire, ont indéfiniment puisé et presque exclusivement dans l'immense réservoir du latin. Rabelais dispose de ressources linguistiques autrement variées et nombreuses. Rappelons son rôle initiateur en ce qui touche l'introduction et l'expansion des hellénismes et des italianismes. Aussi le côté inventif de son vocabulaire est-il autrement abondant et divers.

1. — Mots forgés.

Ce sont tantôt des néologismes empruntés du grec, tantôt des composés analogiques ou simplement factices tirés du latin ou à la fois du grec et du latin, ou encore du français et du grec. Ce sont finalement des mots forgés par Rabelais, dont plusieurs ont fait le tour des écrivains du XVI^e^ siècle. Nous allons passer en revue ces diverses catégories de nature plus ou moins artificielle.

1. — Voici tout d'abord quelques exemples tirés du grec, en dehors de ceux que nous avons déjà cités (3):

Gastrolatres, adorateurs du ventre (l. IV, ch. LVIII), composé inconnu au grec comme les *Astrophiles* (« surveillants des as-

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 110 et suiv.

(2) Celui-ci est un grand forgeur de mots. Il se montre inventif déjà dans ses *Faictz et Dictz*, mais son œuvre capitale, le *Mistere de Saint-Quentin* (fin du XV^e^ siècle), abonde en trouvailles lexicologiques. Le Glossaire, qui accompagne l'édition Chatelain, note les vocables manquant à Godefroy et restés pour la plupart inexpliqués. Molinet est particulièrement riche en termes injurieux et en litanies interminables de verbes, dont plusieurs sont de son invention. Voy. l'Introduction à ce mystère, p. LII et suiv.

(3) Voy. ci-dessus, t. II, p, 52 à 54.

tres ») et les *Anemophylaces* (« gardiens des vents ») de la *Pantagruéline Prognostication*.

Matheologien, proprement qui tient de vains ou de sots discours, d'où pseudo-théologien : « ... le sçavoir de vos resveurs *matheologiens* du temps jadis » (l. I, ch. xv), confusion plaisante du second terme (*ματαιόλογος* dans le *Nouveau Testament*) avec *théologien*, d'où le sens de « docteurs futiles qui se rompent la teste à disputer des choses vaines et frivoles » (1).

2. — Arrivons maintenant aux formations analogiques ou purement artificielles. Voici tout d'abord un certain nombre de composés formés à l'aide de suffixes tirés du latin :

Cide. — *Decretalicides*, meurtriers des Décrétales (d'après l'analogie de *parricide*), épithète donnée aux hérétiques (l. IV, ch. lix).

Cole. — *Olympicole*, dieu habitant l'Olympe (l. III, ch. vi), *Romicoles*, habitants de Rome (l. IV, ch. xii) et *Sorbonicoles*, sorbonnistes (l. IV, Prol.). Cf. en latin, *cœlicola*, habitant du ciel.

Fique. — (cf. *déifique*) : *Miraclificque* (« saint », l. III, ch. iv), parallèle à *mirificque*, à côté de *substantificque* (« mouelle », l. I, Prol.).

Forme. — (cf. *omniforme*) : *Caseiforme*, qui ressemble au fromage mou, en parlant du cerveau (l. I, Prol.), et *carminiforme*, qui a l'apparence de vers (l. I, ch. xix); *carniforme*, charnu, en parlant des membres (l. III, ch. xiii), et *couillonniforme* (l. IV, Prol.), épithète donnée à l'égoïsme, à côté de *sorbonniforme* et *vermiforme*, semblable à un ver (l. II, ch. xiii).

Fuge. — (cf. *lucifuge*) : *Decretalifuges*, qui fuient les Décrétales (l. IV, ch. lix).

Gene. — *Sorbonigenes*, nés dans la Sorbonne (l. IV, Prol.), à côté de « saulcissons *montigenes* », engendrés dans les montagnes (l. IV, ch. xxxv).

Gere. — (cf. *cornigere*) : *Pardonigere*, colporteur d'indulgences (l. II, ch. xvii), en rapport avec *pardonnaire*, vendeur de pardons, et *pardonneur*, gagneur de pardons (*ibid.*).

Pete. — *Concilipetes*, pères allant au concile (l. IV, ch. xix), forgé d'après *Romipetes*, pèlerins allant à Rome (l. II, ch. vii), ce

(1) C'est la définition qu'en donne l'*Alphabet de l'Auteur François*, glossaire rabelaisien du xvii^e^ siècle.

D'Aubigné emploie souvent le primitif *matheologie*, théologie vaine. Voy. *Œuvres*, éd. Réaume et Caussade, t. II, p. 242, 256 et 326. Voici ce dernier passage : « O que je vis un jour triompher M. le Convertisseur sur ce texte de Daniel [le prophète]. C'est un merveilleux homme, quand il trouve un poinct de *matheologie* propre pour ses allegories ».

dernier également employé par Henri Estienne (1), Guillaume Bouchet (2) et d'Aubigné (3), terme remontant à la basse latinité, à côté de *jacobipete*, pèlerin allant à Saint-Jacques de Compostelle (4).

Potent. — (cf. *omnipotent*) : *Decretalipotent*, docteur versé dans les Décrétales (l. IV, ch. LII), et *ventripotent*, epithète donnée au dieu des Gastrolâtres (l. IV, ch. LIX).

Seque. — (cf. *pediseque*) : *Sorbonisesques*, partisans de la Sorbonne, sorbonnistes (l. II, ch. XVIII).

3. — Quelques formes hybrides :

Latin-français : *interbaster* et *orbiculairement*, les deux dans un galimatias juridique (l. II, ch. XI), le dernier, fusion du lat. *orbis*, cercle, et du fr. *circulairement* (l. IV, ch. XXXII).

Italien-grec : *Antibust*, le haut du corps (l. IV, ch. XXXI), et *antifortunal* (« breuvage », l. V, ch. XXV), c'est-à-dire qui arrête les tempêtes, répondant au synonyme *hausser le temps*, pour boire.

Latin-grec : *Decretaliarche*, qui gouverne par les Décrétales, en parlant du pape-dieu (l. IV, ch. LIII), et *decretalictones*, meurtriers des Décrétales, en parlant des hérétiques (l. IV, ch. LIII).

Grec-français : Voyez ci-dessous *matagraboliser* et *philogroboliser*.

Français-grec : *Braguettodyte*, qui habite la braguette (l. III, ch. XXVII), composé burlesque formé d'après l'analogie de *troglodyte*, habitant des cavernes.

4. — Dérivés analogiques :

Andouillicque (« serpent » : cf. *phallique*) et *boudinalle* (« fressure »), *resuscitatif* (« onguent », l. [illegible], ch. XXX) et *torcheculatif* (« propos », l. I, ch. XIII), d'après *spéculatif*; *Entomericque* (« mer », l. III, ch. XXIII), d'après *Icarique*, etc.

5. — Formes contaminées :

Robidilardicque (« loy Gallus », l. I, ch. III), fusion de *rodilardique* et *rober*, par allusion plaisante au caractère rapace de la loi citée ; *sorbonagres*, fusion de *Sorbonne* et *onagre*, sorbonnistes acharnés (l. II, ch. XVIII de l'édition de 1534), épithète remplacée ultérieurement par *maraulx sophistes*.

(1) « Que dirons nous des *Romipetes?* » (*Apologie*, éd. Ristelhuber t. I, p. 451).

(2) « Un *Romipete* va faire un conte du pape », *Serées*, t. III, p. 8.

(3) Voy. *Œuvres*, t. II, p. 241.

(4) Cf. *Cresme philosophale* : « ... obscurcir et embrunir la voye lactée au grand interest et dommage des lifrelofres *jacobipetes* ».

6. — Dérivés rabelaisiens tirés du nom de *Pantagruel* :

Pantagruelicque : «... la continuation des mythologies *pantagruelicques* » (Epître à Odet).

Pantagrueline, épithète appliquée à la « Grande Chronicque » et à une *Prognostication* (1533).

Pantagruelion, nom rabelaisien du chanvre dont notre auteur décrit « les admirables vertus » (1).

Pantagrueliser, « c'est-à-dire beuvans à gré et lisans les gestes horrificques de Pantagruel » (l. I, ch. I).

Pantagruelisme, philosophie de Pantagruel et de Rabelais, doctrine qui a parcouru diverses étapes consignées dans le roman et sur lesquelles nous reviendrons. Sur le titre du *Gargantua* on lit : « Livre plein de *pantagruelisme* ».

Pantagrueliste, partisan du pantagruélisme (l. I, ch. III).

7. — Formations et dérivés analogiques :

Cardinalizer, rendre rouge (l. I, ch. XXXIX) : « ... escrevisses que l'on *cardinalize* à la cuyte »), comme le chapeau rouge du cardinal (2).

Chascuniere, d'après *chaumière*, dans l'expression proverbiale « chascun à sa chascuniere » (l. I, ch. XIV, et l. III, ch. XXXVII), qu'on lit, après Rabelais, chez De Périers et Montaigne, chez Madame de Sévigné et Scarron.

Mammalement, d'après *theologalement*, remplacé dans la première édition par *par Sorbonne* (l. I, ch. VII) : « ... la proposition a esté declairée *mammalement* scandaleuse ».

Et de même : *Badelorié* (tiré de *badelory*), *bardocucullé* et *lyripipié*, les deux derniers appliqués aux moines.

Ajoutons les titres fantaisistes :

Le « *Vietdazouer* des abbés » (cf. *Accoudouoir* de vieillesse), à côté de « *Culebutatorium* confratriarum » et de « *Calibistratorium* cafardis », etc. (3).

8. — Finalement quelques termes forgés par Rabelais et qui donnent un cachet particulier à son lexique (outre ceux déjà mentionnés) :

Circumbilivaginer, tourner autour du centre : « C'est parlé cela,

(1) Cf. Nemnich, *Polyglottenlexicon der Naturgschichte* (1793), t. 1, p. 834 : Le chanvre (le chanvret, le *pantagruelion*).

(2) Cf. Michel Menot, *Caresme de Paris*, 1526, fol. 154 : « On les menasse de les mener fieri cardinales, *faire cardinaulx sans aller jusques* à Romme et de leur *faire porter le chappeau rouge* ».

(3) Voy., pour des cas analogues, Leo Spitzer, *Die Wortbildung als stylistisches Mittel exemplificirt an Rabelais*, Halle, 1910.

s'escria Panurge gualantement, sans *circumbilivaginer* autour du pot » (l. III, ch. xxx). C'est un composé burlesque, dont les éléments constitutifs seraient (suivant Johanneau) : *circa umbilicum vagari*, tournoyer autour du nombril (avec allusion à *vagina*); de là *circumbilivagination*, dérivé qui exprime l'action du verbe (l. III, ch. xxii).

Gors, nom prétendu d'oiseaux de proie, graphie pour *gaux*, forme induite d'*abbegaux*, *clergaux*, *papegaux*, etc., que notre auteur avait représentés (l. V, ch. ii) comme « oiseaux grands, beaux et polis à l'avenant ». Voici le passage : « ... une magnifique espece de *gots*, oiseaux de proyes terribles, non toutefois venans au leurre... » (l. V, ch. v) (1).

Incornifistibuler, filtrer comme à travers un cornet, introduire lentement ou péniblement, sens de deux passages (2). Son dérivé a ailleurs le sens de « faire sortir, disloquer » (l. IV, ch. xv) : « Un des records luy avoit *desincornifistibulé* toute l'autre espaule ».

Ces acceptions sont propres à Rabelais, tandis que le mot a un sens tout différent « troubler, ennuyer » (3). Cette dernière acception répond seule au toulousain *cornifustibulat*, troublé, affligé, malade de fascherie » (Doujat, 1638), encore vivace en Languedoc (4).

Ce terme burlesque, que Rabelais a sans doute entendu à Toulouse, ne lui appartient donc pas en propre, mais il l'a interprété à sa façon (chose qui lui arrive souvent), en y voyant un composé de *corne*, *fistule* et *tubule*, d'où le sens rabelaisien, parfaitement étranger au terme méridional, de « faire entrer péniblement ». L'élément final du toulousain *cornifustibula*, qui existe aussi à l'état isolé (« *fustibula*, agacer, tracasser »), représente un ancien terme technique militaire et son acception primitive a dû être : lancer des pierres avec la fronde appelée *fustibalus* par les Romains.

(1) Une conception analogue se lit déjà dans les *Colloques* d'Erasme (« Apotheosis Capnionis ») : « Procul a tergo sequebantur *aves* aliquot pennis cætera nigris... ».

(2) « Toutes mes... diaphragmes sont suspenduz et tenduz pour *incornifistibuler* en la gibbesiere de mon entendement ce que dictes » (l. III, ch. xxxvi), et « La Bote fauve *incornifistibulée* en la Somme angelicque » (l. II, ch. vii), ce dernier, titre d'un ouvrage de la Bibliothèque de Saint-Victor.

(3) Dans ce passage d'Henri Estienne: « Voulans descharger un peu nostre cervelle, qui est toute *cornifistibulizée* (car vous permettez d'user de ce mot pour rire), nous mettons en commun tous les mots ridicules que nous avons ouys ». — *Nouveaux Dialogues*, éd. Ristelhuber, t. II, p. 284.

(4) Ce sens se lit également dans le *Dictionnaire comique* de Philibert Le Roux (1718): « Etre *encornifistibulé*, pour être malade, indisposé, ne se trouver pas bien, être chagrin, mélancolique, rêveur, être enchifrené, enrhumé ».

Lifrelofres, sobriquet donné aux Allemands et aux Suisses réputés jadis grands buveurs (1). Rabelais applique souvent le terme aux gens du commun, au vulgaire (2). Ailleurs, il joue sur le mot, en faisant allusion à *philofol*, équivalent vulgaire de philosophe, sens qui lui est propre (3).

On lit pour la première fois le nom, comme sobriquet ethnique, dans la *Chronique scandaleuse*, sous la date du 1er oct. 1465 (4), et plus tard dans les *Mémoires* de Claude Haton (5).

Quant à l'origine du mot, il est à remarquer que, dans l'ancienne langue, *liffre* est synonyme de lippe, de même que sa forme parallèle *lofre* (6), d'où le sens de goinfre et de buveur. Suivant Oudin « Un *Lifrelofre*, un Suisse : c'est par derision du son de leur langue » (*Curiositez*, 1640). Mais cette explication n'est que l'écho de celle donnée par Cotgrave en 1611 (7). On a vu que, dans le premier texte cité en note, celui de Jean de Roye, le nom s'applique aux mercenaires allemands ainsi qu'aux Suisses ; plus tard, ce surnom leur est donné indifféremment (les uns et les autres parlant un langage réputé alors inintelligible).

Matagraboliser, avec ces deux acceptions essentielles :

1° examiner minutieusement des choses frivoles : « ... il y a dix-

(1) « Enfans, beuvez à pleins godetz... je ne suys de ces importuns *Lifrelofres* qui, par force, par oultraige et violence, contraignent les Lans et compaignons trinquer » (l. IV, Prol.).

(2) « ... partie du ciel que les philosophes (c'est-à-dire les astronomes appellent via lactea et les *lifrelofres* nomment le chemin sainct Jacques » (l. II, ch. II).

(3) Pour démontrer que la braguette est « piece premiere de harnois militaire », Panurge se lance dans une dissertation, énumérant les enveloppes que Nature a mises aux graines et semences des plantes (l. III, ch. VIII) : « Par la dive oye Guenet, s'escrie Pantagruel, depuis les dernieres pluyes tu es devenu grand *lifrelofre*, voire dis je, philosophe ».

(4) « Et entre aultres vindrent et arriverent ausdiz vivres plusieurs *liffreloffres* Calabriens et Suisses, qui avoient telle rage de fain aux dens qu'ilz prenoient frommages sans peler et mordoient à mesmes, et puis buvoient de grans et merveilleus traiz en beaux pos de terre ». *Journal de Jean de Roye*, dit *Chronique scandaleuse*, éd. de Mandrot, 1894, t. I, p. 123. Les Calabriens, dont il est question, sont des aventuriers allemands de l'armée du duc de Calabre.

(5) Ed. Bourquelot, t. I, p. 295 : « Les soldats du camp dudit seigneur ne demandoient qu'à frapper dessus les *liflofes* de reistres ».

(6) Celui-ci encore vivace dans le morvandeau, d'où : *lofré*, lippu, goinfre ; *un grand lofré*, un avale-tout (de Chambure).

(7) « *Lifrelofre*, a huff-snuff, swag bellie, puff-bag. A word coined in derision of the Germans and Swissers ».

huyt jours que je suis à *matagraboliser* ceste belle harangue », dit maître Janotus de Bragmardo (l. I, ch. XIX).

2° par suite, fatiguer son cerveau : « Je me sens tout *matagrabolisé* en mon esprit », s'écrie Panurge abasourdi des propos de Her Trippa (l. III, ch. XXVI), et « restions tous pensifz, *matagrabolisez*, sesolfiez et faschez » (l. IV, ch. XLIII).

Ce verbe est tiré du grec ματαίος, vain, frivole, et du dérivé de *grabeler*, examiner attentivement. Rabelais emploie quatre fois ce verbe de son invention (1), dont il a tiré *matagrabolisme*, vain dogmatisme, appliqué à l'Eglise romaine (l. III, ch. XXII), et qui a fait fortune chez les disciples du pantagruélisme.

PHILOGROBOLISER, synonyme du précédent, verbe également artificiel qu'on ne lit par contre qu'une seule fois chez Rabelais : « Un jour qu'ilz estoient tous *philogrobolisez* du cerveau » (l. II, ch. X). Il s'applique aux cerveaux creux qui aiment (φίλος) à *grabeler* et qui finissent par s'étourdir de leur propres chimères.

SUPERCOQUELICANTIQUÉ, magnifié, glorifié, terme qui figure sur le titre d'un des ouvrages de la Bibliothèque de Saint-Victor. Son acception proprement dite est : qui surpasse le coq (*coquelin*) en chantant. La forme parallèle *supercoquelicantieux*, superbe, magnifique, est une des épithètes donnée au fou (l. III, ch. XXXVII).

Dans une facétie du XVI^e^ siècle, « le Sermon joyeux de la vie sainct Ongnon », on lit un composé analogue, qui exprime le même degré superlatif :

> Droict au tiers feuillet du psaultier
> Trouverez en escript : *Credo*
> In *superlycoustiquancio*
> Creature ongnonaris (2).

La plupart de ces termes ont joui d'une faveur spéciale, ayant été adoptés par nombre d'écrivains depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours (3).

Le nombre des mots forgés par Rabelais est considérable (4) ; mais ce qui donne un cachet à part à son lexique, ce ne sont pas ces créations isolées, mais l'ensemble des multiples courants

(1) Certaines éditions de Rabelais donnent la leçon fautive *metagraboliser* qui a passé dans Cotgrave et qu'on lit encore dans Lacurne.

(2) Montaiglon, *Recueil*, t. I, p. 204.

(3) Voy. Appendice C : Vocables rabelaisiens.

(4) Nous faisons ici abstraction de son vocabulaire érotique, qui compte plusieurs termes forgés déjà analysés (tels que : *bubajaller*, *fretinfretailler*, *rataconiculer*, etc.) ainsi que des noms réels burlesquement déformés, tels, par exemple, *Her Trippa* pour Corneille Agrippa, ou *Rondibilis*, pour Rondelet.

de son époque : le latin des rhétoriqueurs, le grec et l'italien de la Renaissance, le moyen français et surtout les nombreux patois au sud de la Loire. Le génie de l'écrivain a su fondre tous ces divers contingents en un langage unique susceptible de s'élever aux plus hauts sommets de la pensée, mais aussi de descendre dans les bas-fonds où grouillent les foules.

2. — Mots démesurés.

Geoffroy Tory, par son *Champfleury*, nous a éclairés à plusieurs reprises sur les travers linguistiques de son temps. Le même grammairien nous servira de commentateur pour caractériser ces « mots estendus plus longs que une pique », dont il parle dans un autre de ces ouvrages (1). Il y cite comme exemple latin un certain Hermes, « qui mettoit tant sa felicité à escripre en motz longz et exquis, qu'il en fust gaudy et batu de son baston, quant ung autre ingenieux homme composa contre luy en motz affectez et longz d'une brasse de syllabes ce distique qui s'ensuit :

Gaudet *honorificabilitudinitatibus* Hermes,
Consuetudinibus, sollicitudinibus.

Ce terme monstrueux qu'on lit chez Dante et Shakespeare (2), rappelle son pendant de la *Chresme philosophalle* « des questions encyclopediques de Pantagruel, lesquelles seront disputées *sorbonicoliſicabilitudinissement* és escoles de Decret, près saint Denys de la Chartre à Paris ».

Rabelais n'a pas reculé devant de pareils monstres.

La Bibliothèque de Saint-Victor mentionne, parmi les auteurs, *Rostocostojambedanesse* (« Côte-rôtie-jambe-d'ânesse ») et, parmi les ouvrages, le traité ayant pour titre *Antipericatametanaparheugedamphicribrationes mendicantium* (3), composé (sui-

(1) *La Table de l'ancien philosophe Cebes..., avec trente dialogues moraulx de Lucien*, Paris, 1529, p. 3. Voy. ce passage cité tout au long dans les *Etudes sur Rabelais* par Thuasne et, tout récemment, par A. Lefranc (*Rev. du XVI^e s.*, t. VIII, p. 137-138).

(2) Dante, dans son *De vulgari Eloquentia*, et Shakespeare, dans les *Peines d'amour perdues*, où on lit ces paroles du clown Costard (acte V, sc. 1) : « I marvel thy master hath not eaten thee for a word ; for thou art not so long as *honorificabilitudinitatibus...* ».

(3) Variante : *merdicantium*. Cf. l. II, ch. xv : « Je vous veulx dire (nous en allant pour souper) un bel exemple que met *Frater Lubinus, libro de compotationibus mendicantium* ».

vant Johanneau) des prépositions grecques, *anti*, *peri*, *kata*, *ana*, *para* [heuge], d'*amphi* et du latin *cribrationes*, c'est-à-dire et à peu près : Les innombrables trous qu'on voit [aux habits ou aux besaces] des mendiants.

Dans le Prologue de l'Auteur, au *Quart livre*, la *coingnée*, prise au sens libre, est ainsi définie : « Ceste diction signifie (au moins jadis signifioit) la femelle bien à poinct et souvent *gimbre-tilletolletée* ». Panurge se sert du synonyme *sacsacbezevezinemasser* (l. IV, ch. v), dont nous avons déjà relevé les éléments constitutifs (1).

Le chapitre xv du *Quart livre* (« Comment par les Chicquanous sont renouvelées les anticques coustumes des fiansailles ») est particulièrement riche en pareils *sesquipedalia verba*. Les plaintes burlesques des gens du seigneur de Basché, qui geignent sous les coups qu'ils ont reçus de l'huissier, y sont rendues par

> ... des mots longs d'une toise,
> De grands mots qui tiendroient d'ici jusqu'à Pontoise.

Loyre se plaignoit de ce que le record... luy avoit donné si grand coup de poing sus l'aultre coubte qu'il en estoit devenu tout *esperruquancluzelubelouzerilelu* du talon.

On y discerne le gascon *esperruca*, meurtrir, déhancher, le limousin *clanc*, boiteux, et le terme du jeu de paume *belouse*, creux pour recevoir les balles.

Mais, disoit Trudon, cachant l'œil gauche avec son mouchoir..., il ne leur a suffi m'avoir ainsi lourdement *morrambouzevezengouzequoquemorguatasacbacguevezinemaffressé* mon pauvre œil.

Voici les éléments constitutifs, anciens ou dialectaux, de ce phénomène lexicologique : *mourre*, museau, visage — *embouzé*, enduit de bouse — *veze*, cornemuse (au sens de « mufle » ?) — *engouzé*, synonyme probable d'*embouzé*, — *coqué*, cogné — *morguata*, répondant au languedocien *mourgat*, nargué — les synonymes *sac* et *bague* — *vezine*, même sens que *veze* — *m'a fressé*, forme patoise pour *m'a froissé*.

Un des escuyers, clopant et boytant,... s'adressa au record... et luy dist... : Ne vous suffisoit nous avoir ainsi *morcrocassebezassevezassegrigueliguoscopapopondrillé* tous les membres supérieurs sans nous

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 311.

donner telz *morderegrippipiotabirofreluchamburelucoquelurintimpanemens* sus les grefves ?

Cette fois la fantaisie pure l'emporte, et des éléments réels (*emburelucoquer*, *fanfreluche*, *mort*, *besace*, *spopondrille*, *timpanement*) ou probables (*cocasser* (1), *vezasse*, *gripper*, *tabour*) sont accouplés à des vocables purement imaginatifs, à des sons dépourvus de sens.

Pour forger de pareilles monstruosités verbales de douze, de vingt, de vingt-cinq syllabes, la langue réelle ne suffisait plus. Rabelais a eu recours au langage factice dont il avait donné ailleurs de nombreux échantillons. Replacés dans leur cadre, ces composés sont d'un effet irrésistible et rappellent, par leur rôle comique, les créations analogues d'Aristophane (2).

(1) Cf. plus bas : « Le maistre d'hostel tenoit son bras gauche en escharpe, comme tout *morquaquoquassé* ».

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 255. — Le *Moyen de parvenir*, ch. xcix, renferme ce composé extraordinaire : « S'il est vray ce que je dis et ce que ce bon *pseudoevangeliquolipapistoranabaptistiogiesuitanorbiterondepuritain* a pratiqué... ».

CHAPITRE II

JEUX D'ESPRIT

Ce genre factice, sous ses différents aspects, était fort en vogue au XVI^e^ siècle. Il disparut à l'âge suivant, à moins de considérer la préciosité du grand siècle comme un développement spécial du genre. Tout en réagissant contre ce travers des écrivains de son époque, Rabelais ne manque pas de tomber lui-même dans le même excès : son roman offre ainsi la parodie et l'exemple.

I. — Rébus.

Le terme n'est pas attesté avant le XVI^e^ siècle, et Geoffroy Tory, qui, dans son *Champfleury* (fol. XLII V°), nous donne plusieurs exemples de « beaulx et bons *Rebus* », le définit ainsi : « Les Devises qui ne sont faictes par lettres significatives, sont faictes d'images qui signifient la fantaisie de son Autheur, et cela est appelé aujourd'huy *Rebus* ».

Ce jeu de l'imagination reposant sur l'*homonymie*, en prend le nom chez Rabelais (à côté de *rebus*). Il en donne plusieurs exemples et se livre, à propos des couleurs et de la livrée de Gargantua (l. I, ch. IX), à une critique en règle du *Blason des couleurs* — « ce livre trepelu qui se vend par les bisouars et les porteballes » — et de ses rébus ineptes.

Ce livre de colportage, dont le plus ancien manuscrit remonte à 1434, a joui d'une grande célébrité au XV^e^ siècle. La première partie, écrite par le héraut Sicille, est intitulée : « De la maniere de blasonner les couleurs en armoiries ».

C'est un mélange bizarre d'ignorance et de pédantisme, consistant en passages médiocrement traduits de Pline, de la Bible, d'Isidore de Séville. Il mérite pleinement les railleries de Rabelais : « Qui vous dict que blanc signifie foy et bleu fermeté? Un, dictes vous, livre trepelu qui se vend par les bisouars et

porte balles, au tiltre : Le *Blason des couleurs*. Qui l'a faict ? Quiconques il soit, en ce a esté prudent qu'il n'y a poinct mis son nom. Mais, au reste, je ne sçay quoy premier en luy je doibve admirer, ou son oultrecuidance, ou sa besterie... ».

Cette dernière critique se rapporte à la seconde partie, anonyme, ayant pour titre : « De la maniere de blasonner toutes couleurs sans armoiries, pour apprendre à faire livrées, devises et leur blason ». On y apprend que le blanc (l'argent, en blason) représente « en l'Escripture saincte la clarté de verité de la saincte foy Catholique », et le bleu (azur, en blason), « par sa clarté, pureté et fermeté, enseigne le treschrestien à la vertu de force, purité de pensée et conservation d'icelle » (1).

Voici maintenant les passages correspondants de Rabelais :

En pareille tenebres sont comprins ces glorieux de Court et transporteurs de noms, lesquelz, voulans en leurs divises signifier *espoir*, font protraire une *sphere*, des *pennes* d'oiseaulx pour *poines*, de l'*ancholie* pour *melancholie*, la *lune biscorne* pour *vivre en croissant*, un *banc rompu* pour *bancques rouptes*, *non* et un *halcret*, pour *non durhabit*, un *lict sans ciel* pour un *licencié*. Qui sont homonymies tant fades, tant rusticques et barbares, que l'on doibvroit attacher une queue de renard au collet et faire un masque d'une bouze de vache à un chascun d'iceulx qui en vouldroient dorenavant user en France après la restitution des bonnes Lettres.

Par mesmes raisons (si raisons les doibz nommer et non resveries) ferois je peindre un *penier*, denotant qu'on me faict *pener* ; et un *pot à moustarde*, que c'est mon cœur à *moult tarde* ; et un *pot à pisser*, c'est un *official* ; et le *fond de mes chausses*, c'est un *vaisseau de petz* ; et ma *braguette*, c'est la *greffe des arrestz*, et un *estron de chien*, c'est un *tronc de ceans*, où gist l'amour de ma mye.

Quelques éclaircissements, phonétiques et sémantiques, sont nécessaires pour comprendre ces homonymies.

1° Sous le rapport de la prononciation :

Espoire (2) et *poine* avaient déjà abouti à *espère* (d'où l'équivoque avec l'anc. fr. *espere*, sphère) et à *peine*, homonyme de *penne*, plume d'oiseau.

(1) *Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises*, par Sicille, hérault d'Alphonse V, roi d'Arragon, publié et annoté par Hippolyte Cocheris, Paris, 1860 (Trésor des pièces rares et inédites), p. 23 et 40.

Voy., à ce sujet, l'article que M. Mazière-Mauléon a publié sous le titre « Rabelais héraldiste » dans le tome XXI de la *Revue héraldique*.

(2) Cf. l. II, ch. xxvii : « Cil qui par foy en Luy *espoire* ».

Penier, pour panier (1), est un provincialisme (encore aujourd'hui dans l'Anjou et ailleurs) ou un parisianisme, noté comme tel en 1751 par le grammairien Villecomte (voy. Thurot) : « On dit bien mal à propos à Paris *peinier* pour *panier* ».

Chien sonnait également en moyen-français *cien* (aujourd'hui dans le Morvan), par exemple dans la *Passion* d'Arras (éd. Richard) :

7817. Le pain des fils point n'appartient
A gens comme *ciens* de le prendre...

d'où l'équivoque avec *céans* : « Nous disions anciennement *cians*, et les Picards parlent encore aujourd'hui de la sorte » (Ménage, v° *ceans*).

2° Sous le rapport du sens :

Durhabit, équivoque entre *dur habit* et le latin *durabit*, c'est-à-dire, en omettant la négation, d'une part et de l'autre, un *halcret*, ou une cuirasse, vêtement dur et durable (2).

Official est, jusqu'au XVIII^e^ siècle, synonyme d'*urinal* (3), et en même temps l'ancien nom de l'officier, mauvais jeu de mots analogue à *pet* (pour *paix* (4), en opposition avec « vaisseau de guerre ».

Ce langage figuré était alors très en faveur, et Rabelais s'en moque à plusieurs reprises. C'est ainsi que Frère Jean, exposant la cabale monastique en matière de bœuf salé, remarque (l. III, ch. XV) : « Les bons peres de religion... devotement se transportoient en la sainte chapelle, ainsi estoit en leur *rebus* nommée la cuisine claustrale ». Dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. V), il est question des « poetes, escorcheurs de latin, faiseurs de *rebus* » ; et, parmi les innombrables variétés de fous (l. III, ch. XXXVIII), figure aussi un *fol à rebus*.

Les *rebus de Picardie* étaient alors tout particulièrement en

(1) Cf. l. I, ch. XXI : « Gargantua alloit à l'eglise et luy portoit on dedans un grand *penier* un gros breviaire ».

(2) Cette plaisanterie se lit déjà dans une lettre de Robert Gaguin, datée de Paris 17 mars 1474 (*Epistolæ*, éd. Thuasne, t. I, p. 232) : « Si lorica france interpretabimur, durum habitum signat, id est, ut vulgus loquitur, *dur habit*, quæ latine accepta, non durabit significat ». Elle a été reprise par le *Moyen de parvenir*.

(3) Ce dernier figure dans l'éd. de Dolet (1542). Cf. l. I, ch. XXI. « Pissant donc plein *official*, s'asseioit à table ».

(4) Cf. *sonnet*, au sens de « pet » (l. IV, ch. XLII), plaisanterie qu'on lit déjà dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (n° XI).

réputation. Tabourot leur consacre le deuxième chapitre de ses *Bigarrures* (1572), où il explique que ce surnom de *Picardie* leur a été donné « à raison de ce que les Picards, sur tous les François, s'en sont infiniment plus et delectez ». Marot en donne cet échantillon dans sa deuxième Epitre du coq-à-l'âne :

Une estrille, une faulx, un veau,
C'est à dire : estrille Fauveau,
En bon *rebus de Picardie* (1) ;

et Rabelais met le même calembour dans la bouche des habitants de l'île des Alliances (l. IV, ch. IX) qui parlent en rébus.

Tabourot, en dissertant sur le sujet, emprunte à notre auteur ses réflexions et ses exemples, « dont les vieux courtisans faisoient parade selon que tesmoigne Rabelais, l. I, ch. IX, qui s'en moque plaisamment ».

Dans ses « Couronnels françois », Brantôme mentionne ce genre de rébus, à propos de M. de Tayz, « premier couronnel general des bandes françoises » (2).

Un dernier exemple de rébus chez Rabelais (l. II, ch. XXIV). Pantagruel reçoit à Honfleur une lettre sans aucune écriture tracée et contenant un anneau d'or ; en reconnaissant que le *diamant* de la bague est *faux* et en se faisant expliquer les deux mots hébreux — *lama hazabthani* — gravés en dedans, Panurge démêle que la dame a voulu dire : « *Dy, amant faulx*, pourquoy m'as tu laissée ? »

Le texte de Mathieu porte (ch. XXVII, v. 46) : « *Eli, Eli, lama sabacthani* », Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu aban-

(1) Voy., dans l'éd. Guiffrey, t. III, p. 365 à 367 et 721.

(2) Cf. *Œuvres*, t. VI, p. 2 : « Ce fut une dame de la Court qui le poussa et advança, qui l'aimoit fort ; et pour ce elle en portoit une devise, ou plus tost un *rebus de Picardie*, qu'estoit des tays d'un pot ou d'une buye cassez, car telles pieces en vieux françois s'appelloient des tays » [c'est-à-dire têts ou tessons].

Ailleurs, le même historien mentionne un détail analogue (t. III, p. 346) : « Ceux de la ville d'Arras en Artois ont esté de grans causeurs de tout temps, et les appelloit on hauguineurs, et font des rencontres qu'on appelle des *rebuz d'Arras*. M. le connestable [Anne de Montmorency], estant retourné à la Court, ils representarent un asne qui avoit un mors de bride tout à contre rebours, et l'on disoit : « Et qui a mis *mon mors ainsy* ? (pour Montmorency). L'autre qui venoit après et qui touchoit l'asne, respondoit : Hary, Hary ! » Equivoque : cri de l'ânier et allusion au nom d'Henri II qui rappela le connétable.

donné ? Cette formule hebraïque est souvent répétée et commentée dans les Mystères, par exemple dans la *Passion* de Semur :

7703. Pere, je rendz m'ame en tes mains,
Hely, Hely, lama ʒabathanay,
Hoc est: Deus meus, Deus meus,
Utquid me derelinquisti ?

Cet exemple, comme bien d'autres, n'appartient pas à Rabelais. Il l'a tiré du conteur napolitain Masuccio (1476), comme l'avait constaté Le Duchat longtemps avant la critique italienne de nos jours (1).

II. — Équivoques.

C'est ce qu'on appelle depuis le XVIII^e^ siècle des *calembours*, c'est-à-dire des jeux de mots reposant sur l'homophonie. Rabelais en a emprunté quelques-uns, et des plus détestables, aux poètes rhétoriqueurs, et tout particulièrement à Guillaume Crétin. C'est à lui qu'il est redevable de ces deux exemples: « La couleur, respondit Panurge, est *aspre aux potz, à propos...* » (l. III, ch. VII) (2) et « Appelez vous cela *jeu de jeunesse.* Par Dieu, *jeu n'est ce* » (l. IV, ch. XV) (3).

L'équivoque de *Bacchus* avec *bas culs* (l. II, ch. XXVII), répetée aussi par Marot, se lit déjà dans l' « Invitatoyre bachique » citée ci-dessus :

Quoniam le grand Dieu *Bachus*
Qui fait heurte à ses *bas cus...*

Ceux qui appartiennent en propre à notre auteur ne sont pas de meilleur aloi : « Le grand Dieu fit les *planetes*, et nous faisons les *platz netz* » (l. I, ch. V), et « les petits grimaulx ap-

(1) Cf. Le Duchat, dans son commentaire sur le passage correspondant de Rabelais : « Cette application profane du *Lama sabachtani* est proprement du génie italien, et c'est de la 41^e^ nouvelle de Masuccio Salernitano que Rabelais l'a tirée ». Voy., à ce sujet, une notice de Toldo dans la *Revue de l'histoire littéraire de la France*, t. XI, 1904, p. 467-468.

(2) Plaisanterie courante, car on la lit dans l'*Esperon de discipline* (1532), ouvrage didactique du Frère Antoine du Saix. Parmi les préceptes d'hygiène figure la défense d'être trop *aspre aux potz*. Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 233.

(3) Crétin, *Poésies*, éd. 1723, p. 109 et 218.

pellent les flammans en grammaire *jambus* » (l. II, ch. I), allusion à la fois au terme correspondant de la grammaire latine et au sens propre du mot, à savoir « pourvu de grandes jambes », comme sont les flammants.

Et plus loin l'équivoque sur le double sens de *haut bois*, instrument et haute futaie (l. III, ch. II) : « En abatant les gros arbres... *jouant des haulx boys*... », c'est-à-dire en abattant les hautes futaies, plaisanterie reprise par Guill. Bouchet.

Rabelais joue souvent sur le nom du pape (1). Ailleurs, il équivoque sur le nom des Suisses (2), plaisanterie mentionnée par Joachim du Bellay, dans son CXXVII^e^ sonnet :

> Ilz boivent nuict et jour en Bretons et *Suysses*,
> Ilz sont gras et refaits et mangent plus que trois :
> Voilà les compagnons et correcteurs des Rois,
> Que le bon Rabelais a surnommés *Saulcisses* (3).

Parfois une variante dialectale se trouve à la base de l'équivoque (l. I, ch. XVIII) : « Maistre Janotus... se transporta au logis de Gargantua, touchant devant soy troys *vedeaulx* (4) à rouge muzeau... ». Ou encore lorsque *Bibaroys*, forme gasconne de Vivarais, est interprété comme pays des buveurs (5).

Rappelons la remarque que Tabourot fait à ce propos (*Bigarrures*, ch. VII) : « Les Gascons ont aussi ce vice qu'au lieu d'un V, ils prononcent un B ; dont du Bellay a fait un vers qui conclut ainsi :

> Namque haud
> Vascones norunt *vivere*, sed *biberé*...

ce que Bouchet (*Serées*, t. III, p. 113) cite sous une autre

(1) « Je te voirray quelque jours pape... lors vous serez *papillon* [c'est-à-dire petit pape], et ce gentil *papeguay* sera un papelart tout fait » (l. I, ch. XII). — Gringore donne le nom de *papillons* aux partisans du pape, aux ultramontains (t. I, p. 234).

(2) « Les *Souisses*, peuple maintenant hardy et belliqueux, que sçavons nous si jadis estoient *Saulcisses* ? » (l. IV, ch. XXXIX).

(3) Cette équivoque facétieuse paraît antérieure. On la lit dans une ancienne facétie « La Resurrection de Jenin Landore » (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 25).

(4) Proprement « veaux » (pour « bedeaux ») : en languedocien, *vedel* est le nom du veau.

(5) « Souldain que Gargantua fut né... à haulte voix s'escrioit : A boire, à boire, à boire, comme invitant tout le monde à boire, si bien qu'il fut ouy de tout le pays de Beusse et de *Bibaroys* » (l. I, ch. VI).

forme : « Le Gascon mettant au lieu de l'U, le B, comme il fait quand il dit : *Nil est aliud vivere quam bibere* ».

D'autres équivoques étaient probablement déjà devenues des plaisanteries courantes, telles *serrargent* pour *sergent* (l. V, ch. XI et XV), « pource que, dit Tabourot (p. 89), que un sergent serre volontiers ce qu'il reçoit » (1).

Ou bien *janspill'hommes* (l. IV, Prol. de l'Auteur), pour *gentilshommes*, ce que Tabourot explique ainsi : « *Gentilshommes*, quasi hommes gentils sur les autres ; mais aujourd'hui, depuis que chaque canaille les contrefait, on dit des *gens-pillehommes* ».

Claude Haton, dans ses *Mémoires* (1553-1582), se sert fréquemment de *gens-pille-hommes* pour désigner les seigneurs pillards et dévastateurs de son temps (2), et Claude Fauchet en donne l'explication (3).

Tout un chapitre du *Quart livre*, l'île des Alliances (ch. IX), roule sur de pareilles équivoques : les noms que portent les maris et les femmes du pays forment toute une série de calembours ou de rapprochements facétieux.

Rabelais cumule parfois ces calembours dans une seule et même phrase, ce qui la rend inextricable. C'est le cas de *falot* que nous avons déjà relevé (4). L'exemple qui suit, tiré du Prologue du *Pantagruel*, vise un curieux travers social du temps : « J'en parle comme un gaillard onocrotale (5), voyre dy je *crotenotaire des martyrs amans et crocquenotaire de amours* ».

Ce sont là des jeux de mots sur les protonotaires de la chan-

(1) Cf. Odde de Triors, *Singularitez de la langue Toulousaine*, 1578 (éd. Noulet, p. 34) : « Il n'a guiere d'argent, bien qu'il en demande tousjours selon l'equivoque qui est sur le nom de son office de *Sergent*, lequel vaut tant à dire comme : *ça, argent!...* ».

(2) Voy. l'introduction de Bourquelot, Paris, 1857, p. XLII.

(3) « Les tailles levées sur les villageois sembloient estre à la foule des seigneurs de marque à qui les grands villages, les bonnes fermes et mestairies appartenoient... le peuple armé et aguerry ne seroit si aisement foulé par le tiran *Gens-pille-homme*, qui ne pourroit tant librement que de coustume prendre le poulet, le chapon, mouton et bœuf, et quelquefois la servante, la fille ou la femme de son subjet devenu francarcher, celle de son frere ou cousin, armez en mesme village que les Nobles ». — Fauchet, *Œuvres*, Paris, 1610, p. 527.

(4) Voy. ci-dessus, t. II, p 291-292.

(5) Nom gréco-romain du cormoran. Cf. l, I. ch. VIII : « un *onocrotale* du pays de Hircanie ».

cellerie romaine, réputés au XVI^e^ siècle pour leur vie galante et leurs occupations frivoles.

Brantôme, en parlant de M. de l'Escun qu'on appelait « prothenotaire de Fois », ajoute ces détails qui sont comme le commentaire du jeu de mots rabelaisien (t. III, p. 47) : « C'estoit un lettré qui n'avoit pas beaucoup de lettres, comme estoit la coustume de ce temps-là des *prothenotaires*, et mesmes de ceux de bonne maison, de n'estre gueres sçavants, mais de se donner du bon temps, d'aller à la chasse, de jouer, de se pourmener, faire l'amour... » (1).

Un dernier jeu de mots : « ... à la venue de Panurge dist Pantagruel : Voyez cy nostre songeur... Adoncques, dist Panurge, *j'en suys bien chez Guillot le songeur*. J'ay songé tant et plus, mais je n'y entends note » (l. III, ch. XIV).

Cette périphrase du verbe *songer* —, remplacé par *être* [*logé*] *chez Guillot le songeur* — est un des procédés habituels à l'esprit populaire. Il est superflu d'y voir des souvenirs littéraires (2). On dit *Guillot* tout simplement, parce que le nom est des plus banals et Rabelais en fait plusieurs fois mention (3). Ce genre de tournure est familier aux gens du commun.

Ils disent de même : « *Nous sommes logés chez Jean Tenons.* C'est une allusion à *j'en*, que le vulgaire met pour *nous en*, c'est-à-dire : Nous sommes pris ou attrapés ». Oudin, auquel nous empruntons cet exemple, en cite plusieurs autres dans ses *Curiositez* (1640).

Quant à notre locution, nous n'en avons pas trouvé trace antérieurement à Rabelais ; mais elle est très commune après lui (4).

(1) Ces protonotaires, comme poètes amateurs, sont déjà cités dès 1532 par Antoine du Saix dans un passage de son *Esperon de discipline*. Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 450-451.

(2) Fr.-Michel, *Etudes sur l'Argot*, p. 18 : « Suivant toute apparence, *Guillot le Songeur* est le fils ou le petit-fils du chevalier Guillan le Pensif, l'un des personnages du roman d'Amadis ». Cette explication avait déjà été donnée par de Brieux (dans Ménage), d'où elle a passé dans le *Livre des Proverbes* de Le Roux de Lincy (t. II, p. 4).

(3) Cf. l. I, ch. V : « Hume, *Guillot*, encores y en a il on pot », et l. IV, ch. LI : « ... cabaret de *Guillot*, en Amiens ».

(4) Il suffira d'alléguer ces exemples du XVI^e^ siècle :

« Je fiz en ceste sorte tournoyer la ville au marcquis en trois ou quatre endroitz, lequel *estoit logé chez Guillot le Songeur* ». — Monluc, *Commentaires*, éd. de Ruble, t. II, p. 54.

« Le pont rompu, monsieur l'Admiral reste quatre ou cinq jours ne

III. — Contrepèteries.

C'est une sorte de *lapsus linguæ*, aux effets plutôt ridicules qu'heureux. Tabourot leur consacre le VIII[e] chapitre de ses *Bigarrures*, intitulé « Des Antistrophes ou *Contrepeteries* », et c'est chez lui qu'on rencontre pour la première fois ce terme, qui remplace l'*antistrophe* de Rabelais. Voici le passage de Tabourot inspiré comme toujours de Maître François :

De ceste inversion de mots nos peres ont trouvé une ingenieuse et subtile invention, que les Courtisans anciennement appelloient des *Equivoques* : ne voulans user du mot et jargon des bons compagnons, qui les appelloient des *Contrepeteries* ; en n'entendans aussi ce mot *Antistrophe*, qu'ils estimoient estre le langage inventé de quelque Lifrelofre. Ç'a esté le gentil, sçavant et gracieux Rablais (*sic*), qui les a premier baptisé de ce propre nom grec, encores que les Latins l'ayent ordinairement usurpé pour l'usurpation des noms... L'invention desquelles consiste à trouver deux mots, les premieres lettres desquelles eschangées, leur donnent une diverse signification.

Rabelais met dans la bouche cynique de Panurge deux exemples grivois que cite également Tabourot (l. II, ch. XVI et XX).

L'effet comique est parfois amené par le changement de l'ordre des mots.

Un des capitaines de Picrochole s'écrie au comble de l'enthousiasme (l. I, ch. XXXIII) : « O, si vous m'y faites vostre lieutenant..., *je tuerois un pigne pour un mercier* » (1).

On lit dans le Prologue au *Tiers livre* : « Le coq d'Euclion, pour en grattant avoir descouvert le thesor, eut la *couppe gorgée* », et le titre du XXX[e] chapitre du *Pantagruel* est ainsi conçu : « Comment Epistemon, qui avoit la *couppe testée*, fut

sçaichant de quel boys fere flesches, et *logé chez Guillot le Songeur* ». Idem, *ibidem*, t. III, p. 384.

« Bonjour mes enfants, que je vous trouve à mon retour si mauvais garçons que *vous me logiez chez Guillot le Songeur* ». — D'Aubigné, *Œuvres*, t. I, 420 (lettre).

« Vous me mettez bien *chez Guillot le Songeur* ». — Henri Estienne, *Dialogues*, t. I, p. 211.

(1) Odet de Turnèbe, *Les Contens* (dans *Anc. Théâtre*, t. VII, p. 219) : « Ho ! le mauvais ! Il [Rodomont] *tuera bientost un veigne pour un mercier* ».

guery habilement par Panurge (l'édition princeps porte simplement *teste tranchée*). Cette contrepèterie fut imitée par Brantôme et d'autres écrivains du temps.

IV. — Anagrammes.

Ponocrates, pour faire oublier à Gargantua sa mauvaise éducation première, « supplia un sçavant medicin de icelluy temps, nommé *Seraphin Calobarsy*, à ce qu'il considera si possible estoit remettre Gargantua en meilleure voie » (l. I, ch. xxxiii). *Seraphin Calobarsy*, leçon de l'édition princeps, remplacée ensuite par celle de *Maistre Theodore* (1), est l'anagramme de François (orthographié : Phrançoys) Rabelais, et *Calobarsy* est lui-même une transposition de χαλοβύρσα, belle outre à vin (Lucien), digne pendant des « buveurs tresillustres » (2).

En tête des deux premiers livres du roman, une autre anagramme, celle d'*Alcofrybas Nasier*, remplace le nom de l'auteur, qui n'apparaît sous sa forme véritable qu'à partir du *Tiers livre*. Sous le couvert de ce déguisement, il se met lui-même souvent en scène (l. I, ch. viii, et l. II, ch. xxxii).

Ce pseudonyme d'*Alcofribas* semble modelé sur *Corbadas* (roi sarrasin de Jérusalem), précédé de l'article arabe *al*. Quant à *Nasier*, c'est le nom d'un géant sarrasin (dans la Chanson de Gauffrey), mais aussi une allusion probable à l'appendice nasal de maître François, qui, comme Frère Jean, était sans doute « bien advantagé en nez ».

Ce genre de pseudonymes anagrammatisés était à la mode au xvi^e^ siècle, et Tabourot en disserte dans le xii^e^ chapitre des *Bigarrures*. Deux ou trois exemples pris au hasard suffiront: Noël du Fail signe ses livres *Leon Landulfi* ou *Le fol n'a Dieu;* Jehan Bouchet, *Ha bien touché;* Jehan Tabourot, *Arbeau Thoinot*, et Estienne Tabourot, l'auteur des *Bigarrures*, *Jean Vostet Breton*, seigneur des Accords (les armes de sa famille étant un tambour). Il est curieux que, dans son chapitre des

(1) Nom réel de médecin.

(2) Du Crot, dans une étude sur les anagrammes de Rabelais (*Bulletin du VI^e^ Congrès de la Société des Amis de Rabelais*, 1891, p. 8 à 15), prétend que *Calobarsy* est composé de trois mots grecs et d'un terme hébreu, signifiant bonne intelligence, ardente, lourdement secouée. D'autre part, *Alcofribas Nasier* serait formé « du grec, du celtique, du latin et du français ».

« Anagrammes », Tabourot, qui est plein de souvenirs rabelaisiens, n'ait pas fait mention des pseudonymes adoptés par son modèle, ni des anagrammes de son cru. Dans les premières éditions de *Pantagruel*, pour ridiculiser les Sorbonnistes (ch. XVIII), il les appelle *niborcisans* (anagramme de *sorbonisans*) et *saniborsans* (c'est-à-dire *sorbonisans*), épithètes qu'il remplaça ultérieurement par « maraulx sophistes ».

V. — Etymologies burlesques.

Rabelais parodie, souvent intentionnellement, la manie étymologique de son temps. Comme ce genre d'inductions repose uniquement sur des assonances, l'étymologie rabelaisienne ne diffère pas de ce qu'on a appelé *étymologie populaire*, c'est-à-dire des rapprochements fortuits et basés exclusivement sur la forme.

Les noms propres surtout lui fournissent matière à pareils jeux d'esprit.

Voici d'abord l'origine du nom de *Beauce*. La jument de Gargantua, incommodée par les mouches de la forêt de Beauce, rend le pays entièrement nu, en abattant de sa queue tous les arbres (l. I, ch. XVI): « Quoy voyant Gargantua, y print plaisir bien grand... et dist à ses gens: Je trouve *beau ce*; dont feut depuis appelé ce pays la *Beauce* ».

En fait, le nom romain de cet ancien pays était *Belsia*, et dès le IV^e^ siècle, toute la contrée était dépourvue de « collines, de fontaines, d'ombrages, de vendanges », comme la décrit déjà Fortunat dans deux vers restés célèbres:

> Belsia, triste solum, cui desunt bis tria tantum,
> Colles, prata, nemus, fontes, arbusta, racemus (1).

La ville natale de notre auteur, *Chinon*, remonterait aux origines mêmes du monde biblique (l. V, ch. XXXIV).

Le pays du Languedoc est habituellement orthographié au XVI^e^ siècle *Languegoth*, et c'est la graphie adoptée par Rabelais à partir de l'édition de 1542 (l. I, ch. XVI, et *passim*). Cette graphie est longuement motivée par Nicot (2).

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. V, p. 60-61.

(2) « Aucuns estiment que le pays de Languedoc a tel nom, parce que les gens d'iceluy, voulans respondre affirmativement, usent de ce mot *oc*, signifiant *ouy*; et disent, qu'en difference de ce on dit le *pays*

Comme le constate déjà Ménage, Rabelais et Nicot se trompent, et le nom des Goths n'a rien de commun avec celui de Languedoc. Cette graphie *Languegoth* a été elle-même imaginée en vue de cette fausse étymologie.

Notre auteur écrit *Leucece* (1), pour *Lutèce*, et en indique ainsi la raison (l. I. ch. XVII): «... la ville nommée Paris, laquelle auparavant on appelloit *Leucece*, comme dit Strabo, lib. IV, c'est à dire en grec blanchette, pour les blanches cuisses des dames du dict lieu ».

L'étymologie de Paris n'est pas moins facétieusement rattachée au « pissefort » de Gargantua (l. I, ch. XVII) : « Les Parisiens commencerent à renier et jurer... nous sommes baignés *par ris*, dont fut depuis la ville nommée *Paris* (2) ».

Tabourot cite, dans ces *Bigarrures* (p. 91), cette étymologie à côté d'une série d'autres non moins plaisantes : « *Paris*, pour ce que *par ris* elle fut imprimée par Gargantua », et le sieur de la Popelinière (3) ne l'oublie pas dans son *Histoire nouvelle des François* (1599). Cette origine n'est pas d'ailleurs plus burlesque que celles par exemple de Lanfranc, qui, dans le préambule de sa *Chirurgie* (fin du XIII[e] siècle), rattache, en jouant sur les mots, Paris tantôt à *paradis* et tantôt à *sans pair* (4).

Mais voici le tour des *Parisiens* (l. I, ch XVII) : « Les Parisiens qui sont faictz de toutes gens et toutes pieces, sont par nature et bons jureurs et bons juristes, et quelque peu oultrecuidez, dont estime Joaninus de Baranco, *libro de copiositate reverentiarum*, que sont dictz *Parrhesiens* en grecisme, c'est à dire fiers en parler » (5).

Le nom de ce prétendu Barancus et le titre de son livre sont

de Languedouy. Mais il en va tout autrement. Car *Languedoc* est un mot corrompu de cestuy *Languegoth*, qui estoit le nom que les François donnoient à la contrée dudit pays... ».

(1) Le texte de Strabon porte Λευκοτοκία, ce que Julien (dans son *Misopogon*) transcrit *Loucetia* (dont *Leucetia* est une leçon fautive), la *Lutetia* de César.

(2) Une légende gargantuine de la Haute-Bretagne (Sébillot, p. 46) attribue à Paris une origine à peu près semblable.

(3) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. II, p. 63.

(4) « O Parisius, propter sedem regiæ majestatis..., propter physicorum intelligentiam, *paradisus* terrenalis est. O regalis civitas, Parisius *sine pari*... ». — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 741.

(5) Geoffroy Tory identifie les Parisiens avec les Parrhasiens, habitants de Parrhasia, ville d'Arcadie (*Champfleury*, p. VI).

également fictifs. C'est chez Guillaume le Breton, auteur d'une *Philippide*, poème latin du XIII^e^ siècle, composé à la louange de Philippe Auguste, qu'on trouve cette étymologie rabelaisienne, comme l'avait déjà indiqué Pasquier (*Recherches*, l. IX, ch. II) : « Guillaume le Breton, en premier livre de sa *Philippide*.., dit que quelques troupes de Troyens s'estant emparés des Gaules :

Sedem quærebant ponendis mœnibus aptam,
Et se Parrhisios dixerunt nomine Græco,
Quod sonat expositum nostris *audacia* verbis ».

Un ouvrage à peu près contemporain de celui de Rabelais, les *Discours non plus melancholiques que divers* (1547), rapporte les mêmes étymologies de *Parisiens* et de *Lutèce*, ce qui témoigne de leur popularité dans la première moitié du XVI^e^ siècle. L'auteur de cet opuscule, en se moquant comme Rabelais (1), des historiens qui attribuent une origine troyenne aux Gaulois ou Français, ajoute ironiquement (ch. I) : « Il n'y a *Parisiens* qui ne sortent du Grec παῤῥησία, à cause qu'aux femmes de Paris ne gela encore jamais le bec (2), qu'on sçache ; ni *Lutetia*, qui ne soit Λευκοτύχεια, à cause que les murailles et parois de Paris sont tous de plastre, et par ce moyen λευκά, c'est à dire blancs ».

Voici maintenant l'origine du nom des *Gaulois* (l. I, ch. X) : « Ce est la cause pourquoy *Galli*, ce sont les Françoys, ainsi appellez parce que blancs sont naturellement comme laict, que les grecz nomment γάλα... ».

On a déjà relevé l'origine plaisante que Rabelais attribue au nom de *Gargantua*. Enfin, il se rabat sur l'arabe pour expliquer l'origine du nom de *Pantagruel* (l. II, ch. II).

Voilà ce qui concerne les noms propres.

Quant aux termes de la langue générale, il suffira de citer ces deux échantillons d'étymologie burlesque :

Bridoye, en comparant les procès naissants aux petits oursons, allègue cette provenance du mot (l. III, ch. XLII) : « La vraye etymologie de *procès* est en ce qu'il doibt avoir en ses prochatz *prou sacs*... ».

(1) Cf. l. III, Prol., et l. IV, Prol. de l'Auteur : « ... duquel peuple Troian, selon les plus veridicques chroniqueurs, sont les nobles François descenduz ».

(2) Souvenir de la *Ballade des Femmes de Paris* de Villon.

Panurge, à propos de *Macreon* qui signifie en grec vieillard, suggère ce rapprochement facétieux (l. IV, ch. xxv): « Je croy que le nom de *maquerelle* en est extraict, car maquerellage ne compete que aux vieilles... ».

En parcourant le long article que Ménage consacre au mot *maquereau*, on s'apercevra que les diverses hypothèses qu'on a émises sur son origine ne le cèdent nullement aux grosses plaisanteries de Panurge.

Voici d'ailleurs quelques étymologies que Tabourot cite sous la rubrique des *Allusions* (ch. xi): « *Bonnet*, de *bon* et *net*. pour ce que l'ornement de la teste doit estre tel; *Chappeau*, quasi *eschappe eau*: aussi anciennement ne le souloit on porter que par les champs en tems de pluie; *Chemise*, quasi sur *chair mise*... (1) ».

Les rapprochements de Rabelais (2) sont infiniment plus spirituels et, envisagés dans leur ensemble, ils représentent une excellente parodie de l'étymologie aventureuse de son époque et (pourrait-on ajouter) de celle des siècles qui suivirent jusqu'à la fondation de la philologie romane.

(1) De pareilles interprétations sont fréquentes chez les vieux écrivains:

Argens a non qui *art* les *gens*,

lit-on dans *Richart li Biau*, v. 4396, et Baudouin de Sebourc de raconter à ce sujet une anecdote étymologique et de conclure (t. II, p. 33):

Et Diex, qu'est che d'*argent* ? Chius le sot bien nommer
Qui *argent* l'appella: les *gens* fait embraser.

(2) Dans l'édition de 1521 des *Macaronnées*, dite la *Toscolane*, Folengo a ajouté des notes pour faciliter l'intelligence du texte. On y lit plusieurs étymologies burlesques en style macaronique : « *Ay ! ay !* arabicum, est vox quæ fit ad expellendos milvos. — *Pit! pit!* caldeum est et vox quæ invitat gallinam ad pitandum, id est beccandum granum. — *Brenta* (« baquet »), chaldaice, *ʒerla* hebraice, *mastellus* arabice, *soium* latine. — *Patarinus*, latine, *hebræus* hebraice, *baganai* caldeo, *maranus* arabice », etc., etc.

CHAPITRE III

LIVRES IMAGINAIRES

Lorsque Pantagruel vient étudier à Paris, il ne manque pas de visiter la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor (l. II, ch. VII), où son ardent désir d'apprendre trouve à s'exercer sur une interminable liste d'ouvrages, « desquelz aulcuns sont ja imprimez, et les autres on imprime maintenant en ceste noble ville de Tubingue ». Ces dernières lignes du catalogue nous édifient déjà sur le caractère artificiel de la nomenclature.

Mais si les livres sont imaginaires, la bibliothèque ne l'est pas et quelques renseignements généraux sur sa constitution (1), dans le premier quart du XVI^e^ siècle, ne seront par superflus.

EDIFICE. — Le bâtiment destiné aux livres tombait en ruines vers 1501, et l'abbé Nicaise Delorme entreprit de le relever. La nouvelle construction se trouva terminée en 1508. Delorme s'occupa aussitôt d'y installer les livres, puis Claude de Grandrue (*Claudius de Grandivico*) fut chargé de les classer par noms d'auteurs sur des pupitres, de les attacher avec des chaînes de fer et d'en dresser le catalogue.

CATALOGUE. — Ce premier bibliothécaire réel de l'abbaye de Saint-Victor, où il entra en 1480, se voua tout entier à cette besogne et rédigea un double catalogue alphabétique et méthodique :

1° Le premier porte ce titre : « Index novus quæ in Bibliotheca cenobii S. Victoris continentur a fratre Claudio collectus » (2).

2° Le catalogue systématique est ainsi libellé : « Catalogus typographicus Bibliothecæ manuscriptæ Sancti Victoris a Clau-

(1) Nous les tirons de la monographie qu'Alfred Franklin a insérée, dans le premier tome de l'*Histoire générale de Paris* (Paris, 1867), sur les anciennes Bibliothèques de Paris, Eglises, Monastères, Collèges. La notice sur l'Abbaye de Saint-Victor y occupe les pages 135 à 185. Voy. notamment les p. 148 suiv. et 175 suiv., ainsi que l'opuscule du même spécialiste, *Histoire de la Bibliothèque de Saint-Victor*, Paris, 1865, p. 29 à 30.

(2) Aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine, Mss. 4184.

dio de Grandivico canonico ejusdem Abbatiæ ordinatus anno 1514 » (1). Ce catalogue répartissait les manuscrits en trois classes :

a. — Bibles, interprètes, canonistes.

b. — Pères de l'Eglise, écrivains religieux.

c. — Hagiographes, historiens, philosophes, savants, orateurs, poetes.

Critiques. — L'abbaye fut presque entièrement reconstruite sous François Ier. La bibliothèque était alors la plus importante de France, et la plus riche surtout en ouvrages théologiques et scolastiques. C'est à ce titre qu'elle provoqua les railleries, parfois grossières, des écrivains réformés. Joseph Scaliger, qui l'a pratiquée, prétend, dans la seconde moitié du XVIe siècle, qu'elle ne contenait « rien qui vaille (2) »; et vers la même époque, Théodore de Bèze, dans son *Epistola Passavanti*, adresse à Pierre Lizet cette invective : « Tu es bene dignus cum monachis tuis, qui consumas vitam tuam in istis fœditissimis latrinis, quibus est plena Bibliotheca Sancti Victoris sicut porcus in luto, quod tu es ».

Cinquante ans auparavant, Rabelais en avait fait une critique plus piquante et moins grossière (3).

Additions successives. — Le répertoire facétieux de Rabelais a été successivement augmenté dans les cinq éditions originales de *Pantagruel*. L'édition princeps ne comprend que 43 articles ; celle de Lyon, 1533, en compte quelques-uns de plus ; celle de 1534 en a 125 ; celle de 1538 et celle de Dolet, en ont 133 ; enfin, dans l'édition de François Juste, 1542, le nombre des articles est porté à 140, c'est-à-dire qu'il est plus que triplé (4).

(1) Une copie ultérieure à la Bibliothèque Nationale, Mss. lat. 14767.

(2) *Scaligerana*, v° *bibliothèques*.

(3) La réputation de la Bibliothèque de Saint-Victor était si légendaire qu elle se trouve déjà mentionnée dans les *Grandes Chronicques* « Gargantua vesquit cinq cens et ung an, et eut de grosses guerres, desquelles je me tays pour le present. Et eut ung filz de Badebec son espouse, lequel a faict aultant de vaillances que Gargantua. Et le pourrez veoir par la vraye Chronicque, laquelle est une petite partie imprimée. Et quelque jour que messieurs de Sainct Victor vouldront, on prendra la coppie de la reste des faitz de Gargantua et de son filz Pantagruel ». — Ed. Charles Brunet, p. 37. Le passage cité a éte ajouté à la réimpression de 1534 ; il manque à l'édition princeps.

(4) D'après Ch. Brunet, *Recherches bibliographiques et critiques sur*

C'est là un procédé d'amplification habituel à notre auteur. Le chapitre des jeux de Gargantua (l. I, ch. XXII) nous offre l'exemple d'un développement analogue.

TITRES RÉELS. — Quel que soit d'ailleurs le nombre de ces titres mirifiques, ils sont, à quelques exceptions près, entièrement fictifs.

C'est à peine si l'on peut mettre à part :

Sermones dominicales a quodam fratre hungaro, *Biga salutis* dicti, Hagenau, 1497.

De Auferibilitate papæ ab ecclesia [par Jean Gerson].

Nicolas Salicceti, Liber meditationum ac orationum devotarum qui *Antidotarium animæ* dicitur, Argentorati, 1489.

Le titre rabelaisien *Campi Clysteriorum* per S. C., fait allusion à un traité réellement publié sous ce titre (1).

La question d'attribution est parfois plus complexe, comme pour le *Formicarium Artium*, dont le titre qui signifie « Fourmilière », reparaît en tête de plusieurs ouvrages de l'époque ; mais la bibliographie de la Renaissance ignore encore un livre qui réponde pleinement au titre rabelaisien. Celui-ci reste donc fantaisiste, et il a été allégué comme tel par François Bacon, dans le sixième livre de son *De dignitate et augmentis scientiarum*.

TITRES FICTIFS. — Ces quelques ouvrages exceptés, la plupart des titres du catalogue n'appartiennent qu'au domaine de l'imagination.

Nous ne partageons nullement l'opinion du Bibliophile Jacob, suivant laquelle « Rabelais, en inventant ou plutôt en travestissant un titre de livre, a toujours eu sous les yeux et dans la pensée un livre imprimé ou manuscrit, sinon plusieurs à la fois, comme point de départ. Dans le catalogue de Rabelais, ce sont, presque sans exception, des livres réels et des titres de livres fidèlement reproduits, qui ont servi à fabriquer ces titres de livres imaginaires où l'on reconnaît encore, pour ainsi dire, le cachet de leur origine (2) ».

les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais, Paris, 1852, p. 25.

(1) « *Clysteriorum Campi* secundum Galeni mentem, ac Græcorum medicorum doctrinam... a Symphoriano Campegio » (1528), opuscule de dix chapitres analysés par P. Allut, dans son *Etude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, Lyon, 1859, p. 219 à 220.

(2) *Catalogue de la Bibliothèque de l'Abbaye de saint Victor, au*

Prenons, par exemple, le dernier titre du catalogue : *Merlinus Coccaius, De patria diabolorum* (1). « Rabelais, nous dit Paul Lacroix (p. 294), a voulu peut-être caractériser les méchancetés que le pauvre Coccaie avait eu à subir de la part de ses confrères, en rappelant que ce poète macaronique avait composé un traité spécial sur la patrie des diables ». Or, il n'est nullement avéré que Coccaie ait jamais écrit un pareil traité. L'affirmation d'Aquario Lodola (pseudonyme sous lequel se cache Merlin lui-même), dans la lettre-préface de l'édition de 1521 des *Macaronnées* : « ... qui de *stanciis diabolorum* quinque [ailleurs : tres] libros composuerat », est aussi facétieuse que celle de Rabelais quand il écrit : « Je vous en exposeray bien d'advantage au livre que j'ay faict *De la dignité des braguettes* » (l. I, ch. VIII) et : « Par Dieu, je feray un livre *De la commodité des longues braguettes*, quand j'auray plus de loisir. De faict en composa un beau et grand livre avecques les figures ; mais il n'est encores imprimé, que je saiche » (l. II, ch. XV) (2).

Titres macaroniques. — On est dernièrement allé plus loin en considérant cette épitre comme le point de départ de la Bibliothèque de Saint-Victor, d'autant plus, nous dit-on (3), que Rabelais s'y sert fréquemment du style macaronique. Or, il est à remarquer que les titres en latin macaronique manquent précisément à la première édition donnée par François Juste (1533) ; et que la langue macaronique est elle-même antérieure à Folengo, car elle est déjà familière aux Mystères et à l'auteur de la farce de *Pathelin* (4).

D'autre part, dans le passage cité d'Aquario Lodola, on trouve de prétendus titres tels que *Transbarach, Sgnirifol, Cracrion*, etc., c'est-à-dire de simples assemblages de syllabes, absolument dépourvues des allusions satiriques ou humoristiques, qui cons-

XVI^e siècle, rédigé par Fr. Rabelais, commenté par le Bibliophile Jacob, Paris, 1862, p. x.

(1) Rabelais le cite ailleurs plus explicitement (l. III, ch. XI) : « C'est le verd du diable, comme expose Merl. Coccaius, *libro secundo de patria diabolorum* ».

(2) Le Duchat, après avoir émis dans son commentaire une opinion analogue, se ravise dans Ménage, mais sans apporter de preuves.

(3) Al. Luzio, *Studi Folenghiani*, Florence, 1899, p. 49 et suiv., et Thuasne, *Etudes sur Rabelais*, Paris, 1904, p. 211. — Voy., sur la méthode de ces deux érudits, notre étude « Les sources modernes du roman de Rabelais », dans la *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 386 et suiv.

(4) Voy. ci-dessus, t. II, p. 387.

tituent le caractère essentiel des titres rabelaisiens de la Bibliothèque de Saint-Victor.

Le VII[e] chapitre de *Pantagruel*, considéré sous le rapport du fond et de la forme, n'a donc rien de commun avec Folengo.

Symbolisme vestimentaire. — Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur ce *repertoyre* de Saint-Victor.

On y discerne à première vue toute une série de titres bizarres, parodiant ceux des traités d'édification et de casuistique qui constituaient le fonds de cette fameuse bibliothèque médiévale :

Le Moustardier de penitence.
Le Culot de discipline.
Les Hanicrochements des confesseurs.
Les Grezillons (1) de devotion.
Le Ravasseur des cas de conscience.
La Savate d'humilité.
Les Hoseaulx, *alias* les Bottes de patience.
Les Bobelins (2) de franc couraige.

Ces derniers titres rappellent l'usage des moralistes de l'époque qui tiraient souvent leurs métaphores des sphères les plus banales, tout particulièrement des détails de la toilette et de l'habillement. Olivier de la Marche, dans son *Parement et triumphe des Dames* (1510), en offre un exemple frappant avec des chapitres tels que ceux-ci :

Les Pantouffles d'humilité (ch. I).
Les Souliers de soing et bonne diligence (ch. II).
Les Chausses de perseverance (ch. III).
Le Jarretier de ferme propos (ch. IV), etc., etc.

Scolastique. — Les titres suivants parodient les ouvrages de scolastique :

Les *Barbouillamenta Scoti* font allusion au langage obscur (3) et confus du docteur subtil, invoqué ailleurs (l. I, ch. XIII), sous le nom de Jean d'Escosse, comme autorité en matière torcheculative.

La *Quæstio subtilissima, utrum Chimera in vacuo bombinans* (4)... ridiculise les subtilités des discussions scolastiques,

(1) Menottes, liens, terme alors souvent pris au figuré.
(2) Chaussures à l'usage du peuple.
(3) Cf. l. III, ch. XVII : « Heraclitus, grand *Scotiste* et tenebreux philosophe... ».
(4) « Question très subtile, savoir si une Chimère, bourdonnant dans

de ces « questions encyclopediques », dont la *Chresme philosophale* renferme un si grand nombre.

Sciences médiévales. — Après la scolastique, Rabelais se moque des sciences du Moyen Age et de la Renaissance, alchimie, astrologie, etc. :

R. Lullius de batifolagiis principum.
Le Boutavant (1) des alchymistes.
Almanach perpetuel pour les goutteux et verolez.
Le ramoneur d'astrologie.

Toutes prétendues sciences qu'il rejette, au chapitre suivant, de son programme d'études : « ... laisse moy l'astrologie divinatrice et l'art de Lullius comme abuz et vanitez ».

Gourmandise monacale. — Ce qui prouve jusqu'à l'évidence que son intention, en multipliant ces titres, n'était nullement, de présenter une parodie bibliographique, c'est la constatation que la satire générale de la société contemporaine y occupe la plus grande place. Rabelais a concentré, dans ce Catalogue, les traits satiriques épars dans son œuvre. Il trouve l'occasion d'y ridiculiser les travers des différentes catégories sociales, des diverses classes professionnelles de son temps.

En premier lieu, la gent monacale qu'il envisage sous tous ses aspects, spécialement sous celui de la goinfrerie et du « gros ventre » (en provençal, *godomar*). De là :

Le *Godemarre* des cinq ordres des mendians,

faisant en même temps allusion aux prières matinales commençant par *Gaude Maria...* (cf. l. II, ch. vii, « en temps de *godemarre...* »).

C'est à cette gourmandise proverbiale des moines que se rapportent les nombreux titres culinaires (dans un style macaronique qui en relève encore la saveur) d'ouvrages attribués aux théologiens et docteurs réputés de l'époque : Sylvestre de Prierio, Bricot, Major, etc. :

De brodiorum usu et honestate chopinandi, per Sylvestrem, Prieratum Jacopinum.
Bricot, De differentiis soupparum.

le vide, peut dévorer des secondes Intentions, laquelle question fut débattue pendant deux semaines dans le Concile de Constance ». Voy. là-dessus, un article de J. Plattard, *Rev. du XVIe siècle*, t. II, p. 35 à 37.

(1) Expérience, expérimentation.

Majoris, De modo faciendi boudinos.

Reverendi, Patris Fratris Lubini, Provincialis Bavardiæ, De croquendis lardonibus (1) *libri tres.*

M. n. Roscostojambedanesse, De moustarda post prandium serviendа lib. quatuordecim, apostillati per M. Vaurrillonnis (2).

Et ces titres qui résument tous les autres :

Les Aises de la vie monachale.
Le Hochepot (3) des perpetuons (4).

Humanistes et Théologiens. — Nous arrivons au conflit entre les humanistes allemands, Ulrich de Hutten et Reuchlin, en tête, et les théologiens scolastiques représentés par les dominicains de Cologne, les Ortuinus Gratius et les Hochstraten, dispute immortalisée par les *Epistolæ obscurorum virorum*, où Rabelais a puisé quelques autres noms de correspondants fictifs (tels que Guingolfus, Lupoldus Federfuchzius, etc.) :

Ars honeste pettandi in societate, par M. Ortuinum

Allusion à la XL^e^ lettre des *Epistolæ obscurorum virorum* qui traite précisément d'un accident scatologique arrivé à Ortuin, *nostre maistre Ortuinus*, dont Rabelais invoque ailleurs (l. III, ch. XVI) le témoignage à propos de la variante Maunettes [c'est-à-dire mal nettes ou sales], pour Monetes, appliquée aux sages femmes.

Callibistratorium caffardis, autore M. Jacobo Hochstratem, hæreticometra (5).

Tarraballationes (6) *Doctorum Coloniensium adversus Reuchlin.*

Ingeniositas invocandi diabolos et diabolas, per M. Guingolfum.

(1) Cf. l. I, Prol. : « Un frere Lubin, vray croçquelardon... ».

(2) « Quatorze livres de notre maître Côte rôtie Jambe d'ânesse, sur la moutarde à servir après dîner, apostillés par maître Vaurillon ». Rappelons que la *Côte rôtie* est un crû célèbre des bords du Rhône que Rabelais avait sans doute appris à apprécier à Lyon.

(3) Pot-pourri, ragoût.

(4) Moines qui disent des offices perpétuels pour les morts (*perpetually begging friars*, explique Cotgrave).

(5) « Le *callibistri* de cafardise, par maître Jacques Hochstraten, Jaugeur d'hérétiques » (c'est-à-dire inquisiteur). Cf. l. II, ch. XXVI : « ... le pauvre frater se rebrassit jusques aux espaules, monstrant son *callibistri* à tout le monde ».

(6) Triballements, agitations.

Exégèse moralisée. — Le titre suivant :

Lyripipii (1) *Sorbonici Moralisationes, per M. Lupoldum,*

fait allusion à l'exégèse théologique de la Renaissance. La XXVIII^e^ lettre des *Epistolæ obscurorum virorum* cite de nombreux exemples de cette manie allégorisante. En voici le début : « Frater Conradis Dollenkopfius à M. Ortuino Gratio. Jam scio mente tenus omnes fabulas Ovidii in *Metamorphoseos*, et scio eas exponere quadrupliciter, scilicet naturaliter, literaliter, historialiter et spiritualiter ».

Rabelais parle également de cette explication moralisée dans le Prologue de son *Garguantua* (2). Quant au *Lyripipii moralisationes*, il rappelle le chapitre XXIII des *Parement et triumphe des Dames* (1510) d'Olivier de la Marche intitulé : « Le chaperon de bonne esperance ».

Subtilités. — Cet autre titre :

Chaultcouillonis, De magistronostrandorum magistronostratorumque beuvetis, lib. octo gualantissimi (3),

nous reporte encore aux discussions oiseuses des *Epistolæ obscurorum virorum*, touchant le *magister noster*, dont Rabelais fournira en outre un dérivé burlesque, appliqué aux métamorphoses de Jupiter (l. III, ch. XII) : « Il pourroit cent et cent foys se transformer en Cycne, en Taureau, en Satyre, voire certes en Pusse, en Atomes Epicureicques, ou *magistronostralement* en secondes intentions ».

Indulgences. — La question brûlante des Indulgences n'est pas non plus oubliée :

La Profiterolle (4) des Indulgences.

(1) Sorte de chaperon à longue queue. Voy. ci-dessus, t. I, p. 168.

(2) « Croiez vous en vostre foy qu'oncques Homere, escrivant l'*Iliade* et *Odyssee*, pensast és allegories lesquelles de luy ont calfreté Plutarche, Heraclides Ponticq, Eustatie, Phornute, et ce que d'iceulx Politian a desrobé ? Si le croiez : vous n'approchez ne de pieds ne de mains à mon opinion, qui decrete icelles aussi peu avoir esté songées d'Homere, que d'Ovide en ses *Metamorphoses*, les sacremens de l'Evangile : lesquelz un frere Lubin, vray crocquelardon, s'est efforcé demonstrer, si d'adventure il rencontroit gens aussi folz que luy : et (comme dict le proverbe) couvercle digne du chaudron ».

(3) « Huit livres très galants de Chaudcouillon sur les buvettes de nos maîtres et de ceux qui devront l'être ». Cf. du Fail, t. II, p. 8 : « Je sçay bien, respond *magister noster nostrandus*, que je devrois faire... ».

(4) Petit profit, sens propre de ce mot qui désignait habituellement

Boudarini, episcopi, de emulgentium profectibus enneades novem, cum privilegio papali ad triennium, et postea non, c'est-à-dire : « Neuf neuvaines de l'évêque Boudarin, sur les profits des émulgences (action de traire le bétail, appliquée ironiquement aux indulgences) avec privilège papal pour trois ans et non plus ».

Superstitions. — Traits lancés contre les supercheries des moines :

La Momerie des rabats et lutins,
L'Histoire des farfadets,

que le passage suivant peut servir à commenter (l. III, ch. xxiii) : « Et en prendront acte, afin qu'après son trespas ilz (les beatz peres) ne le declarent hereticque et damné comme les Farfadets (1) feirent de la prevoste d'Orléans ».

Prières machinales. — Touchant leurs prières machinales :

Les Brimborions (2) des padres Celestins,
La Patenostre du cinge,

dont Rabelais parle ailleurs (l. I, ch. xl) : « Ilz marmonnent grand renfort de legendes et pseaulmes nullement par eulx entenduz. Ilz content force patenostres entrelardées de longs Ave Mariaz, sans y penser ny entendre. Et ce je appelle mocquedieu, non oraison ».

Pèlerins et dévots. — Contre la crédulité et les pratiques superstitieuses des pèlerins et des dévots :

Les Lunettes des Romipetes (3).
Les Brimbelettes (4) des voyageurs.
La Gualimafrée des devots.

Avocats. — Suit une revue satirique des travers sociaux ou professionnels.

Allusions à la cupidité, grossièreté et vénalité des hommes de loi :

La Complaincte des advocatz, sus la reformation des dragées.

une pâte cuite sous la cendre, au profit des petits ménages. Cf. ci-dessus, t. II, p. 152.

(1) Rabelais donne souvent ce nom aux moines cordeliers.
(2) Prières machinales. Cf. ci-dessus, t. I, p. 319.
(3) Pèlerins à Rome.
(4) Menus suffrages.

Le Couillaige (1) des promoteurs.
Les Happelourdes (2) des officiaulx.
Le Maschefain (3) des advocatz.

ainsi qu'à la procédure paperassière et à l'ignorance des glossateurs

Les Fariboles du droict.
Le Chaffouré (4) des procureurs.

Præclarissimi juris utriusque doctoris Maistre Pilloti Raquedenari, De bobelinandis glosæ Accursianæ baguenaudis repetitio enucidiluculidissima,

c'est-à-dire « Repetition très lucide du très illustre docteur en l'un et l'autre droit Maitre Pillot Raquedenare, sur les baguenaudes de la glose d'Accurse à rapetasser ». Rabelais avait déjà dit (l. II, ch. v) : « ... au monde n'y a livres tant beaulx, tant aornez, tant elegans, comme sont le texte des Pandectes; mais la brodure d'iceulx, c'est assavoir la *glose de Accurse*, est tant salle, tant infame et punaise, que ce n'est que ordure et vilenie ».

Soldatesque. — Vient ensuite la lâcheté et gueuserie de la soldatesque :

Stratagemata Francarchieri de Baignolet (5).
Franctopinus, De re militari cum figuris Tevoti (6).
La Bellistrandie des millesouldiers (7).

(1) Don que le nouveau marié devait faire à ses compagnons célibataires (Du Cange, v° *culagium*, ann. 1375, donne ce terme comme particulier au pays des environs de Jallon-sur-Marne). Plus tard, au XVI^e^ siècle, le mot fut pris dans une acception spéciale mentionnée par Henri Estienne (*Apologie*, t. II, p. 7) : « Mais oserois je bien parler de l'infame tribut qu'on souloit faire payer aux prestres pour estre dispensez de tenir des concubines, et le nommer par son nom le *couillage* (j'ay dit le mot pour ne fruster la posterité) »

(2) Attrape-nigauds.

(3) Insatiabilité. Cf. l. I, ch. LIV : « Cy n'entrez pas, *maschefains* praticiens... ». Proprement mâchefoin (*fain*, foin, prononciation ancienne et dialectale).

(4) Griffonnage. Cf. l. IV, ch. XII : « ... passasmes Procuration, qui est un pays tout *chaffouré* et barbouillé ».

(5) Cf. l. II, ch. XXX : « Je veis le *Franc archier de Baignolet*, qui estoit inquisiteur des hereticques ». Une pièce en vers du XV^e^ siècle, portant ce titre, est attribuée à Villon.

(6) Cf. l. III, ch. VIII : « Doncques ne fauldra dorenavant dire, qui ne vouldra improprement parler, quand on envoyra le *franc taulpin* à la guerre : Saulve, *Tevot*, le pot au vin... », c'est-à-dire sa caboche.

(7) Qui gagne mille sous (ironiquement). Cf. ci-dessus, t. II, p. 151.

Régents. — Allusion à la malpropreté traditionnelle des régents et des écoliers :

Decrotatorium scolarium,

et les passages connus (l. I, ch. xviii et xx) : « Cinq ou six maistres inertes [c'est-à-dire maîtres-ès-arts], bien crottez à profit de mesnage... » et « Les Sorbonicoles (var. : magistres) feirent vœu de ne soy *descroter*... jusques à ce qu'il en fust dict par arrest definitif ».

Rappelons que la plupart de ces travers — indulgences, malpropreté des régents, subtilités scolastiques, etc. — se trouvent déjà ridiculisés dans le fameux *Eloge de la Folie* (1508) d'Erasme.

Médecins. — Retenons encore les titres satiriques :

Le Tirepet (1) des apothicaires.
Le Baisecul de chirurgie.
Cacatorium medicorum,

qui témoignent de la place considérable tenue dans l'ancienne médecine par les purgatifs (2); cf. l. II, ch. v : « Les medicins de Montpellier sentoient les clysteres comme vieulx diables ».

Galanterie. — Des titres ironiques relèvent les excès de coquetterie dans le port ou dans le langage, les simagrées des dames ou des muguets :

Decretum Universitatis Parisiensis super gorgiositate (3) *muliercularum, ad placitum,*

c'est-à-dire « Décret de l'Université de Paris sur la coquetterie des femmelettes à plaisir ». C'est le pendant de l'arrêt du Parlement obtenu plus loin par Panurge (l. II, ch, xvii) : « Les damoiselles de ceste ville... avoient trouvé une maniere de colletz ou cachecoulx à la haulte façon... par arrest de la court, fust dict que ces haults cachecoulx ne seroient plus portés, sinon qu'ilz feussent quelque peu fenduz par devant ».

Le Chiabrena des pucelles (4),

dont notre auteur cite plus loin (l. III, ch. viii) quelques vers et dont Frère Jean se charge de fournir l'explication (l. IV, ch. x).

(1) La seringue.
(2) De là, encore dans Molière, des noms de médecins comme *Purgon*, *Diafoirus*, etc.
(3) Coquetterie dans le port. Cf. ci-dessus, t. II, p. 259.
(4) Voy. ci-dessus, t. I, p. 273-274.

Lourdaudus, De honestitate braguardorum,

des *bragards*, c'est-à-dire des élégants, des gens à la mode, appelés ainsi dès le début du XVI^e^ siècle, parce qu'ils laissaient sortir leur chemise entre le pourpoint et le haut-de chausse, la *brague* (1).

TITRES GRIVOIS. — Finalement, de beaux livres « de haulte gresse » :

Bragueta juris (2).
Le Pacquet de mariage (3).
Le Trictrac des freres frappars.
Les Cymbales des Dames.
Le Vietdazouer (4) des abbés.

ALLUSIONS OBSCURES. — Le *repertoyre* de la Bibliothèque de Saint-Victor renferme des allusions qui nous échappent aujourd'hui, mais qui étaient certainement présentes aux lecteurs du XVI^e^ siècle.

Des analogies purement verbales se trouvent parfois à la base de la plaisanterie rabelaisienne. Qu'est-ce que le titre :

Marmotretus, De baboynis et cingis ?

Maître Jobelin Bridé lisait le *Marmotret* à Gargantua (l. I, ch. XIV). C'était un livre élémentaire de morale tiré de la Sainte Ecriture et qui avait paru à Mayence, en 1470, sous ce titre : *Mammotractus sive Expositio in singulis libris Bibliæ, authore Marchesino.* Le nom de *Mammotractus* (avec ses variantes *Mamotretus*, *Mammetretus*), répondant au grec μαμμοθρέπτος, nourri par sa mère, a été rapproché par Rabelais de *marmot*, singe (5) et petit enfant, d'où le sous-titre *Des babouins et des singes.*

Voici un autre titre :

Tartaretus, De modo cacandi.

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 258.

(2) C'est-à-dire la braguette du droit (conjugal). Cf. l. I, ch. IX : « Et ma braguette, c'est la greffe des arrestz », et l. III, ch. VIII : « C'est ce qui meut le vaillant Justinian, *lib. IV, de cagotis tollendis,* à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis* ».

(3) Cf. l. III, ch. VIII : « ... sa femme considera en esprit contemplatif que peu de soing avoit [le seigneur de Merville] du *pacquet* et baston commun *de* leur *mariage* ».

(4) Cf. l. IV, Prol. : « Que t'en semble, dis, grand *viet d'aze* Priapus ? »

(5) Sens encore vivace au XVI^e^ siècle.

L'ouvrage attribué à ce docteur réellement existant a été suggéré à Rabelais par les syllabes initiales du nom : *Tartaret*, rapproché de *tartre* (borbonnoise) (1).

De même :

Beda, De optimitate triparum,

est également induit du nom de ce théologien (*bede*, bedaine) (2).

Nous pouvons maintenant apprécier à sa juste valeur le *repertoyre* de Rabelais. Sous le titre apparent de « Librairie de Saint Victor », il nous offre une véritable revue des travers de l'époque. Moines, avocats, médecins, écoliers, mignons, etc. sont tour à tour raillés dans une caractéristique brève et frappante. Encore n'avons-nous pas envisagé (il s'en faut de beaucoup) l'ensemble du Catalogue. Nous n'en avons retenu que les titres les plus saillants, ceux qui forment groupe, en omettant nombre d'allusions piquantes, par exemple celles qui touchent l'Italie, faits d'ordre littéraire (3), temporisation de la diplomatie italienne :

Poiltronismus rerum italicarum authore magistro Bruslefer,

le fameux docteur scotiste dont il est également question dans la XXIV^e^ des *Epistolæ obscurorum virorum* : « Mittatis mihi cum isto nuncio formalitates et distinctiones Scoti, quas composuit Brulifer ».

Et quant aux Espagnols, leur négligence des soins de propreté est rappelée par

Le Faguenas des Espaignolz (4)... par Frai Inigo (5).

En somme, le catalogue rabelaisien peut être envisagé à un triple point de vue :

Jeux de mots. — Les titres, dont nous venons d'examiner les plus caractéristiques, sont féconds en jeux de mots :

(1) Voy. Marcel Schwob, dans *Rev. Et. Rab.*, t. II, p. 137.

(2) Henri Estienne joue également sur ce nom : « Beda fut declaré *vedier* », *Apologie*, t. I, p. 9.

(3) Cf. les titres relatifs à Pasquin et à Marforio. Sur le premier, voy. la *III^e^ Epistre* de Rabelais, datée de Rome 15 février 1536 : l'auteur y cite plusieurs « chansonets » ou traits satiriques de Pasquin.

(4) Shakespeare y fait également allusion dans les *Peines d'amour perdues*, acte V, sc. II.

(5) Ce Frère Inigo est un nom banal de moine, analogue au frère Lubin de Rabelais. La prétendue identification avec Ignace Loyola est illusoire.

L'Invention de saincte Croix à six personnages...

fait une double allusion au miracle de ce nom et à la monnaie, appelée vulgairement *croix* (marque de l'avers des pièces d'argent): « gens melancholicques n'auront en ceste année tout ce qu'ilz voudroient bien, ilz s'estudieront à l'*invention saincte croix*... » (*Pant. Progn.*, ch. v).

De même encore :

Les Potingues (1) des evesques potatifs,

jeu de mots antérieur à Rabelais (2) pour « evesque portatifs », c'est-à-dire *in partibus infidelium*.

Métaphores. — Des images vulgaires sont à la base de certains autres :

La Morisque des hereticques,

proprement la danse (3) des hérétiques, allusion au supplice de l'estrapade appliqué alors aux huguenots. Dans le jargon des malfaiteurs du XVI^e^ siècle, suivant le témoignage de Guillaume Bouchet, *danser à ses noces* était synonyme d'être fouetté, par allusion aux soubresauts du patient pendant le châtiment.

Le Limasson des rimasseurs,

c'est-à-dire les rêveries, les billevesées des poètes. Sens figuré qui trouve son pendant dans le limousin *cacalauso*, limaçon et conte en l'air.

Plusieurs autres titres restent obscurs :

La Croquignole des curés.
La Cornemuse des prélats.
La Pelleterie des tirelupins, etc.

Noms propres. — Les personnages du répertoire pourraient être classés dans les catégories suivantes :

(1) Terme languedocien qui signifie « drogues » : ici jeu de mots avec *pot* (à boire).

(2) On le lit à plusieurs reprises dans la farce de *Pathelin* :

Et cest advocat *potatif*
A trois leçons et trois pseaumes...
(Ed. Jacob, p. 66)

et, plus tard, dans le *Moyen de parvenir*.

(3) Sorte de danse exécutée avec des grelots attachés aux jambes. Voy. ci-dessus, t. I, p. 205.

1° Noms d'auteurs d'ouvrages réels, en très petit nombre et que nous avons déjà signalés.

2° Noms authentiques de moines érudits appartenant à différents ordres : Cordeliers (Estienne Bruslefer, d'Orbellis, Vaurillon), dominicains (Hochstraten, Guingolf), jacobins (Guillaume Pépin, Sylvestre de Prierio), sorbonnistes (Beda, Bricot, Major, Tartaret), etc. Notre auteur leur attribue à tous des productions burlesques, par des allusions plus ou moins transparentes.

3° Noms facétieux forgés par Rabelais : Boudarin (« qui a une grosse bedaine ») ; Chaud des couilles ; Dytebrodius (« riche en brouet, juteux ») ; Fripesaulcetis, ailleurs nom de cuisinier ; Moillegroin, nom parfaitement adapté à un biberon, à un « docteur chérubique », c'est-à-dire à la face enluminée comme un chérubin ; maître Pillot Raquedenare (« Râcle-denier », nom d'un des capitaines de Picrochole) ; Rostocostojambedanesse (« Côte rotie, jambe d'ânesse ») ; Sylvius Triquebille (« testicule ») (1), etc.

4° Noms obscurs : F. Serratis, F. Pedebilletis, Jabolenus. Ce dernier, prétendu auteur d'une cosmographie du purgatoire, fut repris par du Fail qui cite un « Jabolenus de Jabolaines ». Le *Digeste* mentionne un Jabolenus, jurisconsulte du temps d'Antonin-le-Pieux. La pointe consisterait-elle à attribuer à un païen la description du Purgatoire ?

Richesse lexique. — Quant au style, la forme macaronique en rehausse le caractère généralement burlesque. La langue de Rabelais est dans ce chapitre d'une richesse remarquable. Voici par exemple les noms de coiffures que portaient les différents ordres de moines :

La *Barbute* des penitenciers.
La *Cabourne* des briffaulx.
La *Coqueluche* des moines.
Lyripipii Sorbonici Moralisationes.
La *Ratepenade* des cardinaulx (2).

Termes rares. — C'est également dans ce chapitre qu'on

(1) Voy. *Moyen de parvenir*, éd. Jacob, p. 318 : « Le mitron... montra toute sa pauvreté, ses pauvres *tritebilles* ». Cf. Oudin, *Curiositez* (1640) : « Les *triquebilles*, c'est-à-dire les testicules ».

(2) Voy., sur ces noms de coiffures ecclésiastiques, ci-dessus, t. I, p. 168.

rencontre de nombreux termes rares ou inconnus en dehors de Rabelais. Plusieurs ont déjà été cités en notes ; ajoutons-y :

La *Bauduffe* des thesauriers,

c'est-à-dire la bourse(1), proprement vessie de porc (provençal, *baudufo* ou *bouduflo*).

Les *Henilles* de Gaietan,

c'est-à-dire (comme nous l'avons expliqué) les béquilles — prononciation archaïque et provinciale d'*anilles* (2) — de Caietan, par allusion aux deux autorités infaillibles de l'Eglise catholique, le Pape et les Conciles, qu'invoque ce cardinal dans sa vaine tentative de ramener Luther au catholicisme.

En dehors du répertoire de Saint-Victor, plusieurs ouvrages imaginaires se trouvent également mentionnés dans le *Prologue* du *Gargantua* :

... vous, mes bons disciples, et quelques aultres foulz de sejour, lisans les joyeux tiltres d'aulcuns livres de nostre invention, comme... *Fessepinte*, *La dignité des braguettes*, *Des Poys au lart cum commento*, etc., jugez trop facilement ne estre au dedans traicté que mocqueries, folateries et menteries joyeuses.

Le titre de *Fessepinte* (3), qui est également cité dans le *Prologue* du second livre parmi les ouvrages « de haulte fustaye », signifie ivrogne, proprement celui qui expédie vivement les pintes (4). Ce livre fantaisiste rappelle un ouvrage analogue mentionné dans la xxxi[e] lettre des *Epistolæ obscurorum virorum* : « In prædicta liberaria, ubi cursores in theologia habent suum studiarium, est ligatus in ferrea catena unus liber valde notabilis, qui dicitur *Combibilationes*, qui etiam continet authoritates in theologia » (5).

La Dignité des braguettes rappelle M. Haultechaussade (l. I, ch. VIII) et trouve son commentaire dans cet autre passage

(1) Voy. ci-dessus, t. II, p. 230-231.

(2) Voy. *ibidem*, t. II, p. 222.

(3) Du Fail appelle un des personnages des « Propos rustiques » *Hillot Fessepain*.

(4) Cf. l. I, ch. VIII : « ... par ce denotant qu'il seroit un bon *fessepinte* en son temps ».

(5) Rabelais mentionne plus loin (l. II, ch. XV) « Frater Lubinus *Liber de compotationibus mendicantium* », c'est-à-dire des beuveries des frères mendiants.

(l. III, ch. VIII) : « C'est ce qui meut le vaillant Justinian, *lib. IV, De cagotis tollendis* (1) à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis* ».

Quant au titre culinaire *Des Poys au lart, cum commento*, c'est-à-dire avec assaisonnement, il figure aussi dans le « repertoyre de Saint Victor », et rappelle la locution proverbiale de Bridoye (l. III, ch. XLI) *à propos comme lart en poys*, qu'on lit déjà dans *Pathelin* (2). On a vu que, suivant Bruéryn Champier, les pois au lard étaient un plat fort recherché et servi de son temps même sur la table royale.

Ailleurs, pour justifier que les diables sont friands de lardons (l. II, ch. XIV), Panurge invoque l'autorité du philosophe Jamblique « et de Murmault, en l'*Apologie de bossutis et contrefactis* ». Allusion ironique à l'érudit compilateur Johannes Murmellius, mort en 1517.

Enfin l'*Histoire de Gorgias* (l. II, ch. XXXII) s'applique à la région buccale de Pantagruel. Maître Alcofribas y entre et rencontre des villes, des montagnes, des forêts et des bourgades, dont il composa un grand livre.

L'idée de forger une liste de livres imaginaires, en les rattachant à la plus fameuse bibliothèque du temps, pour en tirer des aperçus piquants sur les mœurs et les personnages de l'époque, appartient en propre à Rabelais. Nous ne connaissons aucune tentative analogue antérieure. Par contre, le catalogue rabelaisien est devenu le point de départ de nombreuses imitations (3).

(1) Livre déjà mentionné dans le *Repertoyre* : « Justinianus, *De cagotis tollendis* », pour *De caducis tollendis* (titre réel du *Digeste*).

(2) Voy. ci-dessus t. I, p. 411.

(3) Voy. Appendice D : Bibliothèque de Saint-Victor.

CHAPITRE IV

GÉOGRAPHIE FICTIVE

Nous avons déjà fait remarquer que Rabelais, lorsqu'il travestit sous des appellations hébraïques, grecques ou latines, les escales du voyage de Pantagruel et de ses compagnons à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille, était parfaitement au courant des découvertes géographiques de son temps. M. Abel Lefranc a essayé, à l'aide des portulans et des relations de voyages, de jalonner sur la carte l'itinéraire de cette « croisière » d'un nouveau genre (1). Les nombreuses identifications qu'il propose sortent du cadre de nos recherches, mais elles nous font comprendre comment Rabelais *imaginait*, tout en utilisant la réalité. Il part d'un point de départ positif, mais d'étape en étape sa fantaisie l'emporte. A la dernière, on se trouve transporté dans une région voisine de l'Utopie. Comme les *Vraies Narrations* de Lucien, ce « naviguaige » rabelaisien a le caractere d'une satire générale des découvertes géographiques. Non seulement il occupe les deux derniers livres du roman, mais il se continue sur le même plan dans le livre posthume, qui ne fait que confirmer la tendance satirique de l'ensemble.

Commençons, dans cette copieuse nomenclature, par chercher ce dont Rabelais est redevable à autrui, et établissons ses sources.

I. — L'Utopie de Morus.

Remontent à cette œuvre (1516) les appellations :

Achorie, royaume qui précède chez Rabelais celui d'Utopie (l. II, ch. xxiv). Chez Morus, les Achoriens (*Achorii*) sont les habitants mêmes de l'Utopie. Elien désigne par ἄχωροι les sans patrie, de sorte que *Achorie* (2) est au fond synonyme d'*Utopie*.

(1) *Les Navigations de Pantagruel*, Paris, 1905.
(2) L'édition princeps donne : *porte de Achorie*.

Amaurotes, les habitants de la ville d'*Amaurote* en Utopie, dans les deux romans. Morus, dans un chapitre spécial de sa seconde partie, parle « De urbibus ac nominatim de *Amauroto* », et Rabelais nous dit que Badebec était la « fille du Roi des *Amaurotes* en Utopie » (l. II, ch. II). Ailleurs, il raconte que les Dipsodes « tenoyent pour lors la grande ville des *Amaurotes* assiegée » (l. II, ch. XXIII).

La ville, une fois prise (ch. XXXI), Pantagruel annonce aux *Amaurotes* qu'il va les emmener en colonie pour prendre et peupler tout le pays de Dipsodie. Le nom est tiré d'ἀμαυρὸς, obscur, difficile à voir, indistinct.

Utopie, pays où règnent Gargantua et Pantagruel. Le nom se rencontre fréquemment dans le second livre. Gargantua date sa lettre « de Utopie » (ch. VIII) ; Pantagruel, en entendant un des baragouins de Panurge, s'écrie : « C'est le langage de mon pays de *Utopie* » (ch. IX) ; les Dipsodes « gastent un grand pays de Utopie » (ch. XXIII), et le *port d'Utopie* (1) est « distant de la ville des Amaurotes par troys lieues et quelque peu d'avantage » (ch. XXIV). Avant de combattre le géant Loup-Garou, Pantagruel fait vœu « que par toutes contrées, tant de ce pays de *Utopie* que d'ailleurs..., je feray prescher ton sainct Evangile » (ch. XXIX). Par contre, dans le *Tiers livre*, le nom ne figure qu'une seule fois (ch. I) et disparaît ensuite définitivement.

C'est l'*Utopia* de Morus, qui l'avait tiré du grec οὐτοπία, nul-endroit, pays qu'il avait d'abord l'intention d'appeller *Nusquamia* (du latin *nusquam*, nulle part). Le roman de Morus décrit la situation géographique d'Utopie, ses états, son gouvernement, ses religions, son alphabet, son langage, son climat et son sol. Rabelais en a tiré plusieurs détails que nous avons déjà relevés.

Ces trois noms — *Achorie*, *Amaurote*, *Utopie* — désignent, on le voit, des pays ou des villes inexistantes et se prêtent ainsi parfaitement à une géographie fantaisiste.

II. — Romans et Mystères.

Le roman de chevalerie en prose *Lancelot du Lac* (1488) a fourni le nom du pays d'*Estangorre*, dont il est question à propos des antiques oracles (1). Dans le roman en prose de *Tris-*

(1) « Aulcuns Platonicques disent que qui peut veoir son genius peut

tan (1), le royaume du bon chevalier sans peur porte ce nom : vingt chevaliers du neveu du roi d'*Estrangorre* y sont mis en déroute par le Morhout d'Irlande, oncle d'Iseut la blonde.

Comme nom de pays, il figure dans l'*Erec* de Chrétien de Troyes :

1700. Lès Yvain de Cavaliot
Estoit Garravin d'*Estrangot*.

Et, comme nom de peuple païen, dans *Les Narbonnais* :

3911. Plus de III mile paiens et *Estranguors*
Es destriers montent, bruns et baucens et sors (2).

On a récemment supposé que ce nom était emprunté aux romans arthuriens. Dans le Tristan en prose, *Estrangorre* ou *Estrangort* désigne un pays. Le nom signifierait « au delà (lat. *extra*) de la Gorre (dans les chroniques Goher ou Gower), presqu'île dans le Sud-Galles » (3). Mais cette étymologie ne tient pas devant la variante *Estriguel*, donnée à la résidence d'Arthur dans le poème *Rigomer*, roman épisodique du cycle de la Table ronde. L'origine du nom reste obscure.

C'est également de source celtique que dérive le *Pays des Phées*, c'est-à-dire de l'immortalité, où Gargantua fut transporté « par Morgue, comme feut jadis Ogier et Artus » (l. II, ch. xxiii). Au chapitre suivant, les *Isles des Phées*, c'est l'île enchantée d'Avallon, si fameuse dans les traditions bretonnes (et célébrée par Marie de France dans un de ses lais), où la fée Morgue retint son frère Arthur et Ogier le Danois.

Un autre nom de cette géographie rabelaisienne remonte aux Mystères : c'est le pays de *Papeligosse*, dont le vice-roi était Don Philippe Des Marays (l. I, ch. xv). La forme primitive *Papagoce* se lit dans le *Mystère de Saint-Quentin* de la fin du xv[e] siècle :

14250. C'est Riagal de *Papagoce*
Qui toujours veut mordre et griffer (4).

entendre ses destinées. Je ne comprens pas bien leur discipline et ne suys d'advis que y adærez ; il y a de l'abus beaucoup ; j'en ay veu l'experience en un gentilhomme, studieux et curieux, en *pays d'Estangourre* » (l. III, ch. xxiv).

(1) Analysé par Loseth, 1890, p. 450 et 508.

(2) Suchier, dans son édition des *Narbonnais*.

(3) Cité par Gaston Paris (*Hist. litt. de la France*, t. XXX, 1888, p. 94).

(4) Voy. aussi les vers 10085 à 10088.

Antoine Oudin ne l'a pas oubliée dans ses *Curiositez* (1640) : « En *Papagosse* où les chiens ch... de la poix ; c'est-à-dire en un lieu inconnu, vulgaire », et dans ses *Recherches* (1642) : « *Oga magoga*, une ville bien esloignée en Barbarie ; cela se dit par raillerie : nous disons vulgairement en *Papagoce* ».

Le nom était donc encore vivace au XVII[e] siècle : « *Pampaligosso*, le pays imaginaire de Cocagne » (Doujat, 1638). Il est toujours populaire en Languedoc, où *Pampaligosso* désigne un pays inconnu ou lointain dont on parle aux enfants. Son origine doit également être enfantine (1).

C'est aux traditions fabuleuses du Moyen Age que remonte le royaume fantastique de *Canarre*, dont les habitants méritent par leur sincérité et simplicité l'admiration de Gargantua (l. I, ch. L). Rabelais attribue à *Marotus* du lac, *monachus*, le livre des gestes de leurs rois (l. II, ch. XXIII). Boiardo en fait également mention (2).

III. — Le Disciple de Pantagruel.

Rabelais est en outre redevable de maint détail de sa géographie fantaisiste à un livret qui remonte à l'année 1537 : *Le Voyage et Navigation que fist Panurge, disciple de Pantagruel, aux Isles incogneues et estranges*. L'opuscule fut réimprimé sept fois du vivant de Rabelais, dont deux fois à Rouen, en 1544 et en 1545, sous les titres successifs de *Brinquenarilles, cousin germain de Fessepinthe* et de *La Navigation du compaignon à la Bouteille*.

L'auteur inconnu de cet opuscule, que nous appelerons le *Disciple de Pantagruel*, connaissait parfaitement les deux premiers livres du roman (3), comme le témoigne par exemple ce passage

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 352 à 353, et *Rev. du XVI[e] siècle*, t. I, p. 504.

Par une coïncidence fortuite, ou peut-être en raison de son origine enfantine, le même nom de *Popogosso* désigne chez les Virginiens du Nouveau-Monde l'Enfer : « Un grand fossé ou trou que les Virginiens pensent estre bien loin au couchant qu'ils appellent *Popogosso*... Ils font des contes de certains hommes ressuscitez qui disent des choses estranges, comme d'un meschant, lequel, après sa mort, avoit esté près l'entrée de *Popogosso* (qui est leur Enfer) ». — Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, 1609, réimprimée par Tross en 1866, p. 643-644.

(2) *Ibidem*, p. 249 à 250.

(3) Charles Brunet appelle même le *Disciple*, mais à tort, un *pastiche rabelaisien*.

du IV[e] chapitre : « Bringuenarilles estoit de si grande et admirable haulteur, grosseur et largeur, qu'il avoit plus en une jambe que *les iaquais de Gargantua et Pantagruel, desquels vous avez veu les hystoires*, n'avoient en tout le corps ». Il emprunte également à Rabelais l'histoire du géant *Loup Garou* (l. II, ch. XXIX), qu'il transforme en autant de *Warlouphes*, forme dialectale normande du même nom, tout en gardant certains détails de l'original (1).

Rabelais a tiré à son tour parti du *Disciple de Pantagruel* dans son *Quart livre*, et son livre posthume lui doit plus encore. Mais, alors que les emprunts du *Quart livre* sont développés et remaniés, ceux du *V[e] livre* sont restés à l'état d'ébauches.

Voici les noms que Rabelais a tirés du *Disciple* :

Andouilles, les habitants de l'*isle Farouche* (2), « dans laquelle dominent les *Andouilles* farfelues » (l. IV, ch. XXIX) — « le manoir anticque des *Andouilles* » (ch. XXXV) — « l'usance et coustume du *pays Andouillois* » (ch. XXXVI) — où l'on mange gras, par opposition à *Caresme prenant*, avec lequel elles sont perpétuellement en guerre.

Dans deux chapitres (XII et XIII), le *Disciple* raconte « Comment en une isle il y a des gens qu'on nomme *Andouilles*, de douze piedz de long, lesquelz arrachent le nez à aulcuns des gens de Bringuenarilles ». D'où terrible combat : les Andouilles fuyardes se sauvent en un « gros fleuve de moustarde » et le butin consiste en saucisses.

Tout en tirant du *Disciple* la fiction du pays des Andouilles (leur attitude hostile envers les étrangers, leur défaite et la quantité de moutarde répandue), Rabelais a donné à l'épisode un développement qui n'occupe pas moins de huit chapitres (ch. XXXV à XLII) et qui en fait une des parties les plus piquantes du *Quart livre*. Des détails nombreux et variés sur l'embuscade des Andouilles, sur les Capitaines Riflandouille et Taillebodin, sur la grande « Truye » dressée par Frère Jean, sur la sortie des cuisiniers et l'énumération de leurs armes culinaires, etc., font presque oublier les deux maigres chapitres du *Disciple*.

L'isle des Ferremens, « deserte et deshabitée » (l. V, ch. IX),

(1) Le *Disciple de Pantagruel*, éd. Jacob, ch. XVII : « Comment Panurge fist renverser les *Warlouphes*... ». Ce nom n'est que l'appellatif normand de *Loup Garou* (anc. *garwolf* ou *warolf*).

(2) Il est question dans le *Disciple* (ch. IX) « De la mer des *Farouches* où les gens sont veluz comme ratz ».

est une reproduction à peu près textuelle du ch. XXIV du *Disciple*.

Quant aux *Lanternois*, leur langage est déjà mentionné dans le IX[e] chapitre du *Pantagruel*, mais seulement dans l'édition définitive de 1542, c'est-à-dire plusieurs années après le *Disciple de Pantagruel*. Ce dernier a donc bien suggéré à Rabelais l'idée du *pays des Lanternois*, fiction curieuse qui a subi plusieurs phases avant d'aboutir à la forme définitive qu'elle revêt au *Tiers* et au *Quart livre*. Nous les avons suivies ailleurs et il suffira ici d'en donner les conclusions.

Rabelais a emprunté d'une part à Lucien la fiction des lanternes vivantes, dont une guidera nos voyageurs à l'oracle de la dive Bouteille ; mais il y a ajouté l'énumération des lanternes illustres ainsi que le détail des Lychnobiens qui lui fut suggéré par les *Lychnobii* (1) de Sénèque.

D'autre part, il admet la donnée du *Disciple* qui interprète lanterne par « lumière ecclésiastique », en l'appliquant aux Cordeliers, ainsi que les détails relatifs à la reine des Lanternes, à sa cour, à son banquet (détails restés au *V[e] livre* à l'état de matériaux bruts) ; mais ici Rabelais ajoute également une série d'équivoques sur les sens multiples du mot *lanterne* et de ses dérivés (2), tout particulièrement de *lanternois*, qui devient chez lui synonyme de « chimérique », d'où la fiction du *langage lanternois* qui lui appartient en propre.

En somme, Rabelais, tout en s'inspirant du *Disciple*, fait ici, comme partout ailleurs, œuvre d'écrivain original.

IV. — Nomenclature rabelaisienne.

Pour travestir sa terminologie géographique, Rabelais a recours à tous les idiomes qui lui étaient plus ou moins accessibles, comme l'hébreu et le grec, mais il recourt plus encore aux ressources de sa langue natale. Nous allons passer ces catégories rapidement en revue.

1. — Noms hébreux.

Voici les équivalents des noms hébreux (3) :

(1) C'est-à-dire savants qui vivent à la lumière des lampes (Sénèque, *Lettres*, CXXII, 16).

(2) Voy. ci-desus, t. II, p. 290-292.

(3) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 458 à 463.

La forteresse de *Belima*, du « Néant » (l. IV, ch. XVII) ; les îles de *Chaneph* (1), des « Flatteurs » (ch. LXIII), de *Ganabin*, des « Voleurs » (ch. LXVI) ; de *Tohu Bohu*, du « Chaos » (ch. XVII), et de *Ruach*, du « Vent » (ch. XLIII). Finalement, le royaume de *Gebarim*, des « Forts » (ch. V), ou des « Coqs » (2), c'est-à-dire des Gaulois, avec leur roi Ohabé (3), « lequel et tous ses subjectz pareillement parlent languaige françois tourangeau ».

Restent à expliquer les deux appellations suivantes :

Cheli, île où règne le bon roi Panigon (l. IV, ch. X) : « L'isle de *Cheli*, isle grande, fertile, riche et populeuse, en laquelle regnoit le roy sainct Panigon ». C'est proprement l'île de la « Paix » (sens de l'hébreu *scheli*).

Chesil. Pantagruel, après avoir « evadé une forte tempeste », rencontre neuf vaisseaux chargés de moines, « lesquelz alloient au concile de *Chesil* pour grabeler les articles de la foy contre les nouveaux hæreticques » (l. IV, ch. XVIII). Ailleurs, « par la denonciation du concile national de *Chesil*... [les Andouilles] feurent farfouillées, guodelurées et intimées » (ch. XXXV). Ce nom répond à l'hébreu *kessil*, fou, exprimant ainsi la même idée essentielle que celle de son synonyme *Lanternois*.

Ajoutons ici les noms arabes des gommes pharmaceutiques, dont on usait pour composer des clystères, donnés à deux îles de la géographie rabelaisienne : « Depuys passasmes... les isles de *Teneliabin* et *Geneliabin*, bien belles et fructueuses en matiere de clysteres » (l. IV, ch. XVII), que la *Briefve Declaration* transcrit plus correctement : *Teleniabin* et *Geleniabin* (4).

En somme, la nomenclature hebraïque est essentiellement négative et se rapproche, sous ce rapport, des appellatifs grecs correspondants que nous allons examiner.

2. — Noms grecs.

Rabelais a tiré du grec les noms suivants :

Almyrodes, tribu des Dipsodes qui refuse de se soumettre à la domination de Pantagruel (l. II, ch. XXXII), proprement peu-

(1) Dans l'île de *Chaneph*, « ceste belle isle de chien », habite toute l'engeance des hypocrites, tous pauvres gens qui vivent des aumônes que les voyageurs leurs donnent.

(2) Cf. le syriaque *guebbar*, coq.

(3) En hebreu : *ohabi*, mon ami, mon bien aimé.

(4) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 172-173.

ple salé, apparenté aux Dipsodes : ἁλμηρώδης, d'apparence saline, salé.

Apedeftes, c'est-à-dire ignorants (ἀπαίδευτοι), « à longs doigts et mains crochues », dans l'île desquels arrive Pantagruel avec ses gens (l. V, ch. xvi). On y décrit le grand pressoir de messieurs de la Chambre des Comptes, avec les noms des plants de grappes qu'on y pressure et la désignation des pièces qui le composent (1).

Assaphis, habitants du *Jour-sans-pain*, qui, pour éviter la famine, cherchent un refuge dans l'*isle Sonante* (l. V, ch. iv) : ce sont les gens obscurs (ἀσαφεῖς), dont le nom répond à celui d'*Amaurotes*.

Aspharage, ville située dans la bouche de Pantagruel, « belle, bien forte et en bel air » (l. II, ch. xxxii), proprement ville du gosier (ἀσφάραγος).

Dipsodes, peuple soumis à Pantagruel, proprement les Altérés (δυψώδες, qui ont soif). Le second livre porte le titre « Pantagruel, Roy des *Dipsodes* », et le xxvii^e^ chapitre en fournit l'explication (2). Pantagruel, après avoir entièrement conquis *le pays de Dipsodie* (l. III, ch. i), y fit transporter une colonie d'Utopiens.

Engys, nom d'un royaume voisin (ἐγγύς) de Medamothi et dont l'infante épouse Philothéamon (l. IV, ch. ii).

Entelechie, ou *royaulme de la Quinte Essence*, pays des rêveries, des abstractions et des chimères (l. V, ch. xix), « grand laboratoire des billevesées savantes, des abstractions impalpables et des chimères sans nom ; royaume du vide et du mouvement perpétuel, où la reine *Entelechie*, grave et sèche demoiselle, encore jeune malgré ses 1800 ans, renouvelle chaque matin son frugal repas de catégories, d'antithèses, de métempsycoses et de transcendantes prolepses » (3).

Sur le premier titre de son livre, Rabelais ajoute à son nom l'épithète d'*abstracteur de quinte essence* (4). Chez Aristote,

(1) Rabelais a le premier introduit ce néologisme qui, sans faire fortune, a cependant été plusieurs fois employé au xvii^e^ siècle. Voy. ci-dessus, t. II, p. 41.

(2) « Le Roy y est en personne, et nous le nommons Anarche, Roy des *Dipsodes*, qui vault aultant à dire comme *gens alterez*, car vous ne veistes oncques gens tant alterez ny beuvans plus voluntiers ».

(3) Lenient, *La Satire au XVI^e^ siècle*, Paris, 1866, p. 85.

(4) Ailleurs (l. IV, ch. vii), *quintessentiaux* désigne les alchimistes c'est-à-dire les abstracteurs de quintessence.

ἐντελέχεια désigne l'activité, l'énergie agissante et efficace, par opposition à δύναμις, la puissance pour agir, et à ἐνέργεια, l'énergie aboutissante mais qui peut ne point aboutir.

La différence entre *entéléchie* et *endéléchie* (ἐνδελέχεια), continuité ou durée continue, a beaucoup préoccupé la philosophie scolastique (1).

Gelasim, contrée imaginaire ou l'on ne fait que rire (γελάσιμος, risible, ridicule) : « De là partans, feirent voile au vent de la tramontane, passans par Meden, par Uti, par Uden, par *Gelasim*, par les isles des Phées, et jouxte le royaulme de Achorie » (l. II, ch. XXIV).

Laringues et *Pharingues*, villes situées dans la bouche de Pantagruel, proprement villes du larynx et du pharynx ou du gosier : « A quoy me dirent que c'estoit en *Laringues* et *Pharingues* (2), qui sont deux grosses villes telles que Rouen et Nantes, riches et bien marchandes » (l. II, ch. XXXII).

Macreons, île où les gens vivent longtemps (μακραίων) : « A l'instant nous descendismes au port d'une isle laquelle on nommoit l'*isle des Macræons*... tout le peuple de l'isle estoient charpentiers et tous artizans... *Macræon* en grec signifie *vieillart*, homme qui a des ans beaucoup... » (l. IV, ch. XXV).

Mateotechnie, science vaine ou art frivole (ματαιοτεχνεία), port du royaume d'Entéléchie : « Au troisième jour... descendismes au port de *Mateotechnie*, peu distant du palais de la Quinte Essence » (l. V, ch. XIX). La science vaine, c'est l'alchimie ou la recherche de la pierre philosophale.

Medamothi, contrée (3) qui n'existe nulle part (μηδαμόθι). A la foire de *Medamothi*, Pantagruel fait de nombreuses acquisitions : des peintures singulières, des tableaux brodés à l'aiguille, des tapisseries de haute lisse, et enfin un animal nommé *tarande* (nom scythe du renne).

(1) Le terme d'*entélechie*, au sens d' « âme », est employé par Ronsard qui l'adresse à sa bien-aimée, tandis que le *Moyen de parvenir* le tourne en dérision.

(2) Noël du Fail, dans ses *Propos rustiques*, ch. IV et X, fait mention des localités de *Pharingues* et de *Laringues*, et dans une des *Baliverneries* (t. I, p. 179), il parle « des guerres finies entre les Rois de *Laringues* et *Pharingues* », réminiscences de la géographie rabelaisienne.

(3) « Au quatrieme jour descouvrismes une isle, nommée *Medamothi*, belle à l'œil et plaisante à cause du grand nombre des phares et haultes tours marbrines desquelles tout le circuit estoit orné, qui n'estoit moins grand que Canada » (l. IV, ch. II).

Meden, *Uti* et *Uden*, contrées du néant (μηδέν, οὔτι, οὐδὲν, rien) qui précèdent le royaume d'Achorie (v. ci-dessus *Gelasim*).

Odes, île des Chemins (ὅδοι) qui se meuvent comme des animaux (l. V, ch. XXVI).

Thalasse, port de mer (θάλασσα), d'où part la flotte de Pantagruel (1).

Triphes, isle des Triphes, c'est-à-dire île des Délices, de la vie molle et sensuelle (τρυφή), nom primitif de l'*isle Sonante*, dans l'édition partielle du *V^e^ livre* (2).

3. — Noms isolés.

Mentionnons en passant ces deux appellations.

Ennasin (3), les ennasés ou peuple camus, autre nom donné à l'île des Alliances, dont les habitants avaient le nez en forme d'un as de trèfle (l. IV, ch. IX).

Enig et *Evig*, deux noms d'îles tirés d'un événement politique de l'époque (4) : « ... les isles de *Enig* et *Evig*, desquelles par avant estoit advenue l'estafilade au Landgrauff d'Esse » (l. IV, ch. XVIII).

4. — Noms français.

La majorité des noms tirés du français en dérive à l'aide des procédés suivants :

1° Emploi d'épithètes :

Farouche, isle Farouche, patrie des Andouilles près de laquelle nos voyageurs rencontrent le monstrueux Physetère et où ils soutiennent un combat victorieux contre les habitants insidieux.

(1) « En mon arsenac de *Thalasse* prenez equipage tel que vouldrez... Peu de jours après, Pantagruel... arriva au *port de Thalasse*, près Sain Malo... » (l. III, ch. XLVIII et XLIX) et « les bourgeois et citadins de *Thalasse*,.. les *Thalassiens*, feirent de leurs maisons force vivres et vinage apporter » (l. IV, ch. I).

(2) Nous reviendrons, avec plus de détails, sur ces appellations, dans notre travail sur l'authenticité et les éléments constitutifs de ce livre posthume.

(3) Le suffixe hébraïque du pluriel est ici analogiquement amené par les autres noms géographiques (cf. *Ganabin*, *Gebarin*, etc.), cités ci-dessus.

(4) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 289.

Papeſtgues, *isles des Papeſtgues*, de ceux qui font la figue au pape, qui s'en moquent : « Le lendemain matin rencontrasmes l'*isle des Papeſtgues*, lesquelz jadis estoient riches et libres, et les nommoit on *Guaillardetz* (1) ; pour lors estoient paouvres, malheureux et subjectz aux Papimanes... Ces paouvres et desolez Guaillardetz... furent faicts esclaves et tributaires, et leur fut imposé le nom de *Papeſtgues*, parce que au pourtraict papal avoient faict la figue » (l. IV, ch. XLV).

Papimanes, *isles des Papimanes*, des bienheureux adorateurs du pape, qui vivent en ravissement perpétuel de leur « Dieu en terre », le pape (2). Nos voyageurs y sont admirablement reçus, parce qu'ils ont eu le bonheur de voir l'*Unicque*, le pape.

Sonante, *isle Sonante*, dont les habitants ont jadis été métamorphosés en oiseaux et qui ont encore gardé quelque chose de leur première condition. Le nom lui vient de la grande sonnerie de toutes sortes de cloches « ensemble sonantes », qu'on entend de loin en abordant dans l'île. Il s'agit probablement de la ville de Rome, bien que Montaigne dise pourtant le contraire (3).

Tapinois, *isle des Tapinois*, en laquelle régnait Carême-prenant (l. IV, ch. XXIX). C'est l'île des gens qui vivent en cachette et chétivement.

2° Emploi d'abstractions, tirées surtout du langage juridique : *Alliances*, *isle des Alliances*, dont tous les habitants forment une seule famille. La raison de cette appellation est basée sur une série de quolibets ou de termes corrélatifs — tels que *père* et *fille*, *maigre* et *marsouin*, *cognée* et *manche*, etc. — portés par les maris et les femmes du pays. Ce genre de plaisanterie, probablement à la mode du temps, se prolonge outre mesure et finit par lasser l'auteur lui-même : « laissans ces mal plaisans *Allianciers* avecques leurs nez de as de treuffle... ».

(1) C'est-à-dire assez gaillards ou dispos.

(2) « Laissant l'isle desolée des Papefigues, navigasmes par un jour en serenité et tout plaisir, quand à nostre veue se offrit la benoiste *isle des Papimanes* » (l. IV, ch. XLVIII).

(3) « Nous remerquions en Italie et notamment à Rome qu'il n'y a quasi pouoint de cloches pour les services de l'eglise, et moins à Rome qu'en moindre village de France ». *Journal de voyage de Montaigne en Italie* (1580-1581), éd. d'Ancona, 1889, p. 235. Le savant éditeur, en relevant ces affirmations contraires, fait remarquer en note : « Fra le due assserzioni teniamo più vera quella di Rabelais ».

Cassade, isle de Cassade, ile des joueurs ou des bourdes, où l'on montre aux voyageurs une mystérieuse « flasque de sang greal » (l. V, ch. x).

Condemnation, région qui précède le guichet habité par Grippeminault (l. V, ch. xi). C'est le terme de droit qu'on lit dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. vii) : « Si maintenant on le compte aultrement, *je passe condemnation* », uniquement choisi pour amener le jeu de mots sur *passer*.

Procuration, pays des Chicanous (l. IV, ch. xii), « tout chaffouré et barbouillé », fiction également tirée du langage juridique.

Jour-sans-pain et *Tropditieulx*, deux régions d'où venaient les oiseaux de l'île Sonnante, les « clergaulx » (1) (l. V, ch. iv). La première appellation est claire en elle-même ; quand à la deuxième, remarquons que la leçon de l'*Isle Sonante* est *Trop d'iceulx*, celle du Manuscrit et de l'Edition de 1564, *Tropditieulx* (1). Cette dernière a une forme plus archaïque (anc. fr. *itiel*, pl. *itieux*, tels) et signifie « trop de tels (enfants) ».

3° Emploi des particules :

Nargues et *Zargues*, deux noms d'îles (l. IV, ch. xvii), tirés des particules correspondantes (l. IV, ch. liii) : « Mais trouvez moy livres au monde... qui en puissent autant tirer ; poinct, *nargues*, *zargues*, vous n'en trouverez poinct (2) ».

Oultre, dont les habitants sont outrés et pètent de graisse, qu'ils font bouffer en faisant des crevés dans leur propre peau (l. V, ch. xvii). C'est, comme on le voit, une plaisanterie basée sur l'équivoque d'*outre*, qui signifie à la fois « au de là de » et « sac en peau de bouc ».

4° Emploi de termes concrets :

a. — Nom de chaussures ecclésiastiques :

Esclotz, *isle des Escloïz*, « lesquelz ne vivent que de souppes de merluz » (l. V, ch. xxvii). C'est l'ancien nom des souliers en bois portés spécialement par les ordres religieux et les gens du peuple (l. III, ch. xiii). Le terme est méridional, toulousain ou gascon, mais il est antérieur à Rabelais.

(1) Rappelons que *tropditeulx* est une des injures que les fouaciers de Lerné adressent aux bergers de Gargantua (l. I, ch. xxv).

(2) L'auteur de l'*Alphabet François* remarque à cet égard : « *Nargues*. Mot dont use le vulgaire, quand il est près de frapper le nez avec deux doigts, et nazarder, il s'escrie : *nargue*. Le mot de *zargue* a pareille signification ».

b. — Noms d'étoffes :

Frise, isle de Frize, contrée bizarre ainsi décrite : « Au troisième jour descouvrit notre pillot une isle, belle et delicieuse sur toutes aultres, et l'appelloit l'*isle de Frize*, car les chemins estoient de frize ».

Satin, païs de Satin, dans l'île de Frise, séjour délicieux « auquel les arbres jamais ne perdoient fleur ne feuilles et estoient de damas et de velours figuré ; les bestes et oyseaulx estoient de tapisserie » (l. V, ch. xxx). C'est une critique spirituelle des relations mensongères et des détails merveilleux publiés par les voyageurs anciens et modernes (1). L'expression *pays de Satin* se trouve déjà au *Quart livre* (ch. viii).

Tapisserie, païs de Tapisserie, autre nom donné au *pays de Satin* (l. V, ch. xxxi).

c. — Termes culinaires :

Moustardois, nom burlesque du pays de la moutarde, manoir de Carême-prenant, que l'auteur appelle « dictateur de Moustardois .» (l. IV, ch. xxix), nom passé au *Moyen de parvenir* (2).

Salmigondin (3), châtellenie située en Dipsodie dont Pantagruel fit don d'abord à Alcofribas (l. II, ch. xxxii), puis à Panurge (l. III, ch. ii), dite aussi *Salmigondinois* (l. III, ch. xviii, et *passim*). C'est proprement un terme de cuisine désignant une sorte de ragoût (l. IV, ch. lix), d'où le nom d'un des cuisiniers qui entrent dans la Truye dressée par Frère Jean (l. IV, ch. xl). Mais, déjà dans la *Passion* de Semur, du xv^e^ siècle, le *secundus miles* porte le nom de *Salmigondin*.

Sallouoir, « le chasteau de Sallouoir », comme « la forteresse de *Cacques* », noms burlesques des domaines possédés par Carême-prenant (l. IV, ch. xxxv).

Ces deux derniers noms nous conduisent à toute une série d'appellations burlesques, telles que : *Chiquanourroys* (4), pays des chicanoux (l. IV, ch. xvi) ; *Dindenaroys* (5), forteresse qui

(1) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 30-31.

(2) Au chapitre « Parabole » (*dictateur de moustardier*). Le dernier éditeur du *Moyen de parvenir*, Charles Royer, cite, à ce propos, la remarque du Bibliophile Jacob : « Jeu de mots sur *moutier*, couvent ! »

(3) L'édition princeps porte *Salmigondy*.

(4) Cf. l. IV, ch. xvi : « deux vieilles *chiquanourres* » (fém. de *chiquanoux*). Du Fail parle de « nostre pays de Chiquanois ».

(5) Dérivé burlesque analogue à *Pensaroys* (l. IV, ch. xxvii). Le *Moyen de parvenir* appelle Paris *Badaudois*.

s'est rendue faute de munitions (l. IV, Prol. anc.) ; la mer *Picrocholine* (l. I, ch. xxxiii) et la mer *Entomericque* (l. III, ch. xxiii), l'île *Maquerelle* (l. IV, ch. xxv), etc. (1).

Un dernier nom, souvent mentionné dans le roman, paraît entièrement forgé par notre auteur : c'est *Myrelingues*, « au delà la riviere de Loyre » (l. III, ch. xxxviii), qui avait titre de marquisat et servait de siège au « parlement Myrelinguoys en *Myrelingues* » (l. III, ch. xxxvi, et *passim*). Rabelais en a tiré le nom d'un géant, *Mirelangault*, engendré par Gallehault (l. II, ch. i), et d'un cuisinier *Myrelanguoy*, qui entre dans la Truye dressée par Frère Jean (l. IV, ch. xv). L'initiale du nom est orthographiée tantôt *Myre*... et tantôt *Mire*... (2), à l'instar de *Myrebalais* (et *Mirebalais*) de *Myrevaulx* (et *Mirevaulx*), etc. Ce sont ces noms propres mêmes qui ont probablement suggéré à Rabelais celui de *Myrelingues* (3), dont la finale rappelle celle d'*Albingues* (l. III, ch. xxvii).

Cette nomenclature est, on le voit, abondante et variée. Les notions purement négatives de « Nul-endroit » ou de « Néant » y reviennent fréquemment comme pour accuser le caractère imaginatif (4) du récit. Tout en partant de la réalité, Rabelais est resté dans la fiction, et c'est là un point à retenir dans l'examen d'ensemble des Navigations de Pantagruel (5).

(1) Certains noms de lieux des éditions princeps ont subi ultérieurement des modifications facétieuses, tels : *Fontarabie* (l. II, ch. xvi), devenu intentionnellement *Foutarabie;* l'abbaye de Fonthevrault (l. III, ch. xxxiv, éd. 1546), transformée en abbaye de *Coignaufond* (en celle de 1552, etc.).

(2) L'interprétation de Le Duchat (« *Myrelingues*, comme qui diroit *mille langues* ») est purement fantaisiste.

(3) L'initiale est commune à *myrelimoufle* (l. I, ch. xxii) et à *mirelaridaine* (l. IV, ch. xvi), noms enfantins ou refrains de chansons.

(4) Dans *Le Soir des Rois* de Shakespeare, le bouffon cite des noms propres de peuples et d'individus imaginaires, à la manière de Rabelais (acte II, sc. iii) : « Vrai, tu as débité hier soir les folies les plus gracieuses, lorsque tu nous a parlé de *Pigrogromitus* et de *Vapiens*, passant l'équinoxe de *Queubus*... ».

(5) Voy. Appendice E : Connaissances géographiques de Rabelais.

Livre Cinquième

ÉLÉMENTS IMAGINATIFS

(SUITE)

ONOMA[illegible]IQUE

Nous avons déjà relevé la tendance significative des noms propres chez Rabelais. Il a d'ailleurs lui-même insisté à plus d'une reprise sur ce sujet particulier. Lors du nom imposé à Gargantua (l. I, ch. VII), « les assistans dirent que vrayment il debvoit avoir par ce le nom *Gargantua*, puisque telle avoit esté la premiere parolle de son pere à sa naissance, à l'imitation et exemple des anciens Hebreux... ».

Mais c'est surtout à propos des noms de *Riflandouille* et de *Tailleboudin*, capitaines mandés contre les Andouilles, que Pantagruel tint « un notable discours sur les noms propres des lieux et des personnes » :

La denomination, dist Epistemon à Pantagruel, de ces deux vostres coronelz *Riflandouille* et *Tailleboudin* en cestuy conflict nous promest asceurance, heur et victoire, si par fortune ces Andouilles nous vouloient oultrager. Vous le prenez bien (dist Pantagruel). Et me plaist que par les noms de nos coronelz vous prævoiez et prognosticquez la nostre victoire. Telle maniere de prognosticquer par noms n'est moderne. Elle feut jadis celebrée et religieusement observée par les Pythagoriens. Plusieurs grands seigneurs et empereurs en ont jadis bien faict leur profict.

Si le temps permettoit que puissions discourir par les sacres bibles des Hebreux, nous trouverions cent passages insignes, nous monstrans evidemment en quelle observance et religion leurs estoient les noms propres avecques leurs significations (l. IV, ch. XXXVII).

De là, le soin avec lequel Rabelais choisit ses noms de personnes, toujours en harmonie avec le rôle qu'ils vont jouer dans

le roman. Peu importe que ses dérivations soient justes ou non, comme celles de la Bible elle-même ; l'essentiel, c'est sa préoccupation d'imprimer aux noms de ses héros un caractère conforme à leur destination.

Nous allons passer en revue les nombreux types qui constituent cette galerie vivante, en passant rapidement sur les comparses éphémères et en nous arrêtant complaisamment sur les figures insignes que le génie de l'écrivain a douées d'une vie immortelle (1).

(1) On pourrait consulter, à titre de rapprochements : Hermann Fritsch, *Molière Studien. Ein Namenbuch zu Molière's Werke mit philologischen und historischen Erläuterungen*, deux. éd., Berlin, 1887.

Alfred Kölbel, *Eigennamen und Gattungsnamen. Lexicographisch-semasiologische Studie zum französischen Wortschatz*, Leipzig, 1907.

Anatole Cerfberr et Jules Christophle, *Répertoire de la Comédie humaine de H. de Balzac*, Paris, 1893. — F.-C. Ramond, *Les Rougon-Maquard, les personnages des Rougon-Maquard pour servir à la lecture et à l'étude de l'œuvre d'Emile Zola*, Paris, 1901.

CHAPITRE PREMIER

PANTAGRUEL ET SES COMPAGNONS

On a vu que les prouesses *gigantales* constituent le fonds même du roman de Rabelais. Si la littérature indigène lui a fourni les noms de ses trois protagonistes, il n'utilise en réalité les données traditionnelles que comme un canevas, sur lequel il brode à sa fantaisie. La matière première devient entre ses mains d'une souplesse incomparable et susceptible de recevoir les multiples empreintes d'un esprit imaginatif qui s'est assimilé toute la science de son époque. Son mérite est d'avoir réalisé la parfaite fusion de la fantaisie et de la réalité et d'avoir ainsi ajouté quelques types immortels au trésor littéraire de l'humanité.

Trois de ces figures de géants méritent de nous arrêter particulièrement, à cause du rôle considérable qu'ils jouent dans le roman. Ce sont : *Grandgosier*, *Gargantua* et *Pantagruel*, représentant trois générations de géants et personnifiant les phases successives qu'a parcourues la pensée rabelaisienne, en s'élevant graduellement de la matérialité de la vie à la sereine vision du pantagruélisme.

Nous avons déjà envisagé les deux premiers, dans leur cadre particulier et dans leurs survivances traditionnelles. Reste à esquisser la figure du dernier descendant, de Pantagruel lui-même, qui, en opposition avec ses ancêtres, remonte non pas directement au trésor populaire, mais à une source livresque.

I. — **Pantagruel.**

Pantagruel, fils de Gargantua, est le personnage le plus représentatif de cette famille « gigantale ». Son nom, inconnu à la tradition populaire, est d'origine purement littéraire et apparaît primitivement accompagné de qualités particulières, dont on relève des traces éparses dans le roman.

Voici dans l'ordre chronologique les documents où on le trouve mentionné avant Rabelais.

Au XV^e^ siècle, la deuxième journée de la *Vie de Saint Louis* commence par une diablerie. Les démons, parmi lesquels *Pantagruel*, rendent compte à Lucifer de leurs exploits (1).

PLUTO. Deables, venez legerement
Avesques moy plus que le pas,
Affin que nous ne faillons pas
A aporter ce faux souldan.
— Ça, *Panthagruel*, en malan
Soyes tu ! entreque ne viens tu?

PANTHAGRUEL. Que grand deable, tu es testu.
Se tu sçavoyes dont je viens,
Tu me tenroyes homme de bien.
Je vien de la grande cité
De Paris, et y ay esté
Toute nuit (onques tel painne n'eu).
A ces galanz qui avoyent beu
Hier au suer jusqu'à hebræoz,
Tandis qu'ilz estoyent au repos,
Je leur ay par soutille touche
Bouté du sel dedens la bouche
Doucement, sans les esveiller;
Mais, par ma foy, au resveiller,
Ilz ont eu plus soef la mitié
Que devant.

La fonction de ce démon est donc ici d'altérer les buveurs, en introduisant du sel dans leur bouche. Le rôle de *Pantagruel* est moins clair dans les *Actes des Apôtres* des frères Gréban, mystère representé à Bourges en 1478. Dans le VIII^e^ livre, l'Enfer est representé par Lucifer, Astaroth, Burgibus, Berith, Cerberus, Levyathan, Belyal, *Pantagruel* et Proserpine, qui dialoguent ainsi :

LUCIFER. Pourquoy n'allez vous confesser
Le grand prevost de Cesarée,
Dont l'ame est du corps separée?
N'estes vous pas bien peu sciens?

ASTAROTH. Et son ame est desja ceans,
Nous luy avons pieça rendue...

BERITH. Sathan, qui cuide estre bien fin
Ne s'en fust pas sceu advisé.

(1) *La Vie de Saint-Louis en vers françois par personnages*, éd. Fr. Michel, Westminster, 1871, p. 170 et suiv.

CERBERUS. Mieux se cognoist à deviser
Quelque sermon.
LEVYATHAN. Quel sermonneur !
BELYAL. 'Quel moyne !
BERITH. Quel frere myneur !
PANTAGRUEL. Quel docteur pour parler latin ! (1)

Après 1500, la *Sotie du roy des Sotz* parle ainsi d'un personnage qui fait le muet.

SOTTINET. Il a doncques quelque aultre mal,
A il point le *Panthagruel* ?
LE ROY DES SOTS. On ne l'a jamais si cruel
Qu'il garde de parler aux gens.
TRIBOULET. Gruppelin, reponds moy deux motz :
Dy moy, pour quoy ne parles tu ?
SOTTINET. Il craint ainsi d'estre battu.
COQUIBUS. Non faict, mais il a le lempas.
LE ROY DES SOTS. Non vrayement il ne l'a pas.
SOTTINET. Tu scès bien qu'il n'est pas cheval,
Il a doncques quelque autre mal.
LE ROY DES SOTS. A il point le *Panthagruel* ?
On ne l'a jamais si cruel
Qu'il garde de parler aux gens (2).

Vers 1500, le *Verger d'honneur* d'André de la Vigne fait ce tableau d'un vieillard décrépit :

Aussi par trop grant nourriture
Tourner lui peult en pourriture
Foye, cueur, polmon, tripe, rate ;
Ou le *panthagruel* le grate
Si treffort, dehors et dedans,
Que parler ne peult... (3)

Voici maintenant les acceptions que présente le nom dans ces textes et dans le roman de Rabelais :

1° Suffocation, état d'oppression ou d'étouffement, qui prive de l'usage de la parole le personnage de la *Sotie* comme le vieillard du *Verger d'honneur*.

Chez Rabelais, Pantagruel vient au monde après un temps de terrible sécheresse, « avec chaleur de soleil si vehemente que

(1) *Actes des Apostres*, Paris, 1537, t. II, fol. 146 v°.
(2) *Ancien Théâtre*, t. II, p. 234.
(3) Cité par Le Duchat (Ménage, *Dict. étymol.*, v° *Pantagruel*).

toute la terre en estoit aride »; et le jour de sa naissance, il tombe de grosses gouttes d'eau salée (l. II, ch. II).

Son nom même est synonyme d'altération opprimante ou de respiration pénible, comme le témoigne ce passage : « ... un chascun se sentit tant alteré d'avoir beu de ces vins poulsez qu'ils ne faisoient que cracher aussi blanc comme cotton de Malthe, disans : *Nous avons du Pantagruel* (1) et avons les gorges sallées » (l. II, ch. VII).

On dit de ceux qui sont au point d'étouffer que *Pantagruel les tient à la gorge* (l. II, ch. VI et XVIII). Et le fameux *pantagruélion*, c'est-à-dire le chanvre dont on fait des cordes à pendre, étrangle les coupables : « soy griefvement complaignans et lamentans de ce que *Pantagruel les tenoit à la gorge* » (l. III, ch. LI).

2° Démon qui provoque la suffocation, en altérant ses victimes à l'aide du sel (comme le petit dial e de la *Vie de Saint Louis*).

Pantagruel, pour vaincre l'armée des Dipsodes ou des Altérés; emplit de sel le gosier des soldats (l. II, ch. XXVIII) et soumet également à sa domination les *Almyrodes*, c'est-à-dire le peuple salé.

3° Action de boire copieuse et répétée, remède unique contre la sécheresse de la gorge et l'étouffement (acception déjà transparente dans les citations qui précèdent). Pantagruel devient ainsi, chez Rabelais, un géant toujours altéré et altérant les autres.

L'auteur en donne lui-même la meilleure definition (l. I, ch. I) : « ... en *pantagruelisant*, c'est à dire beuvans à gré et lisans les gestes horrificques de Pantagruel ».

Le pantagruéliste est un bon compagnon qui sait jouir de la vie, physiquement et intellectuellement (l. II, ch. XXXIV) : « Et si desirez estre bons *Pantagruelisies*, c'est à dire vivre en paix, joye, santé, faisant tousjours grand chere... ».

De là à une conception philosophique il n'y a qu'un pas, mais on ne l'embrasse pas du premier coup dans toute son étendue. La pensée rabelaisienne s'élève au fur et à mesure qu'on avance dans le roman. L'édition lyonnaise de *Gargantua*, de 1535, porte déjà sur le titre : « Livre plein de *Pantagruelisme* », et

(1) Dans un passage qui ne figure que dans l'éd. Marnef (l. II, ch. II, à la fin) on lit, à propos de « la trop grand soif » des buveurs : « *Et ceste soif se nomme Pantagruel* ».

au Prologue du *Tiers livre*: « Je recongnois en eulx tous une forme specificque et proprieté individuale, laquelle nos majeurs nommoient *Pantagruelisme*, moyennant laquelle jamais en maulvaise partie ne prendront choses quelconques, ilz congnoistront sourdre de bon, franc et loyal courage » (1). Finalement, dans l'ancien Prologue au *Quart livre*, après avoir allégué la sentence d'*un ancien Pantagrueliste*, Horace, il arrive à cette belle définition: « Certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites » (2).

On suit ainsi la formation progressive de l'idéal philosophique de Rabelais : la vie joyeuse et saine, ennoblie par la bienveillance et la bonne foi, aboutit à la sérénité du sage qui envisage, d'un œil calme, les accidents de la vie. Quelle magnifique évolution d'un nom primitivement enfermé dans un obscur pandémonium! Sorti du crépuscule des Mystères, il s'épure de plus en plus et, grâce à l'idée dionyséenne (qui est le point de départ et l'aboutissement de la pensée de Rabelais), il entre dans la pleine lumière du pantagruélisme.

Maintenant, quelle est l'origine du nom de *Pantagruel*?

En partant de l'acception de « suffocation », qui paraît être la primitive (d'où celle de démon qui suffoque en altérant), on en trouve les éléments constitutifs dans les patois méridionaux : *pantai*, respiration pénible et précipitée, état d'oppression ou d'étouffement (3), et *greule*, voix étranglée, respiration difficile, râle (Mistral).

La réunion de deux synonymes, pour renforcer l'idée initiale, n'est pas un phénomène isolé ; mais ce composé synonymique a-t-il existé dans le Midi au xv^e^ siècle, ou bien en est-on redevable à l'auteur inconnu de la *Vie de Saint Louis*? Voilà des questions auxquelles la pénurie des textes du xv^e^ siècle ne permet pas encore de répondre.

(1) Cf. l. II, ch. II : « Toutes choses (Pantagruel) prenoit en bonne partie, tout acte interpretoit à bien ; jamais ne se tourmentoit, jamais ne se scandalisoit ».

(2) Un traité de Budé portait le titre : *De contemptu rerum fortuitarum libri tres*, Paris, s. d. (1520), pet. in-4°.

(3) Cf. aussi l'ancien et moyen français *pantois*, dont les variantes (*penthois* chez Ronsard, et *pentois*, dans Henri Estienne) répondent exactement aux diverses formes du nom de *Pantagruel*.

II. — Compagnons de Pantagruel.

Le vingt-cinquième chapitre du *Livre second* est intitulé : « Comment Panurge, Carpalim, Eusthenes et Epistemon, compaignons de Pantagruel, desconfirent six cens soixante chevaliers bien subtilement ». Plus loin (ch. XXVIII), Rabelais leur donne le nom d'*apostoles* ou apôtres. Frère Jean, qui entre plus tard dans l'intimité de Pantagruel, ne fait pas encore partie de la suite, pas plus d'ailleurs qu'Epistémon. Ils n'apparaissent que dans *Gargantua* et nous les retrouverons au *Tiers livre*.

Cette idée d'agents secondaires est tellement naturelle qu'on la rencontre dans les contes populaires communs à la France, à l'Italie et à d'autres peuples. Nous avons déjà relevé (1) ce thème traditionnel.

Carpalim représente le personnage doué d'une agilité merveilleuse (καρπάλιμος signifie prompt, rapide). Il est « le laquais » de Pantagruel (l. II, ch. IX) et lui rend des services appropriés à ses qualités extraordinaires (l. II, ch. XXIV).

Eusthenes, le robuste, le vigoureux (sens du grec εὐσθενής), met sa force au service du héros pour pénétrer dans les tranchées de l'ennemi (l. II, ch. XXIV).

Epistemon, que nous étudierons plus loin comme pédagogue, représente ici le compagnon expérimenté, habile et prudent, comme ailleurs le sage, le savant (ἐπιστήμων).

Mais c'est surtout *Panurge* qui incarne la subtilité et le savoir-faire : πανοῦργος, l'homme apte à tout faire, industrieux, adroit, astucieux (Platon donne cette épithète au sage ; Aristote, au renard). Rabelais en a tracé un portrait inoubliable.

Un jour, Pantagruel rencontre à Paris, du côté de l'Abbaye Saint-Antoine, « un homme beau de stature et elegant en tous lineamens du corps, mais pitoyablement navré en divers lieux... ». Dès qu'il l'aperçut de loin, Pantagruel dit aux assistants : « Voyez-vous cest homme qui vient par le chemin du Pont Charenton? Par ma foy, il n'est pauvre que par fortune, car je vous asseure que, à sa physionomie, Nature l'a produict de riche et noble lignée, mais les aventures des gens curieulx le ont reduict en telle penurie et indigence » (l. II, ch. VI).

Après que Panurge lui a exposé en plusieurs langues con-

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 217.

nues et inconnues, la raison de sa pauvreté, Pantagruel, charmé de son esprit et de son éloquence, le prit en si subite sympathie qu'il lui promit une amitié inaltérable.

Qu'y a-t-il de commun entre ce « bohême », cet *escolier* errant, qui a voyagé, vu et appris tant de choses, et le Cingar des *Macaronnées*, véritable « bohémien », vagabond ou tsigane (comme l'indique son nom), Cingar, « l'affineur, le subtil, et la vraye sausse du diable, un larron très accort, toujours prest à tromper :

Accortus ladro, semper truffare paratus ».

Il y a entre ces deux créations toute la distance qui sépare le génie de Rabelais et l'intelligence fruste du moine de Cipade.

Certes, dans le portrait de Cingar, il entre quelques traits qui font songer aux mœurs de Panurge (1). Comme Cingar, Panurge « avoit soixante et troys manieres d'en trouver [de l'argent], toujours à son besoing, dont la plus honorable et la plus commune estoit par façon de larrecin furtivement faict » ; et « en l'autre [poche avoit] un daviot, un pellican, un crochet, et quelques aultres ferremens ; dont il n'y avoit ny porte ny coffre qu'il ne crochetast » (l. II, ch. XVI), sans parler de sa manière de gagner les pardons (ch. XVII).

Cette adresse à s'approprier le bien d'autrui et les tours qu'il joue aux gens du guet et aux pages, ses farces énormes vis-à-vis des femmes rappellent aussi bien Cingar que Villon et son école ; mais là s'arrête toute ressemblance.

La *vis comica*, la verve satirique de Panurge, absolument

(1) « Il portoit tousjours une certaine escarcelle pleine de crochets et limes sourdes, avec lesquelles il entroit de nuict és boutiques des marchands, fournissant à ses compagnons de bonnes et riches marchandises. Il despouille les autels des eglises... O qu'il sçavoit bien crocheter le tronc que le prestre monstroit au peuple pour y faire ses offrandes... » :

Portabat semper ladro post terga sachellam
Sgarabodellis plenam, surdisque tanais,
Cum quibus obscura pingues de nocte botegas
Ingreditur, caricatque suos de merce sodales...
Altaras spoiat, gesias quum cernit apertas...
Non scelus in mundo quod non commiserit iste !

Folengo, *Macaronnées*, fin du chant II, et *Histoire macaronique* 1606), éd. Jacob, p. 53.

inconnue à Cingar, et à son prototype Margutte (1), atteint l'ampleur comique d'un Falstaff, comme lui « quelque peu paillard » (l. II, ch. XVI) et, comme lui, compagnon d'un prince qu'il amuse (2).

En outre, Rabelais a transporté sur ce personnage favori son propre talent de dialecticien. Le discours de Panurge à la louange des débiteurs et emprunteurs est un brillant morceau de rhétorique. Son intelligence raffinée le fait venir à bout du grand clerc d'Angleterre, « qui vouloit arguer avec Pantagruel » (l. II, ch. XX). Son astuce et son habileté rendent des services signalés à son maître, et il caractérise lui-même sa versatilité en disant (l. II, ch. XXIV): « Le diable ne me affineroit pas, car je suis de la lignée de Zopyre ». Il ramène à la vie Epistémon massacré par les géants et n'est jamais pris au dépourvu en présence de l'ennemi. C'est en un mot l'homme aux mille ressources. Son caractère change du tout au tout au *Tiers livre*, où ses allures bouffonnes l'emportent, et surtout au *Quart livre*, où il se laisse dominer par sa poltronnerie.

Cette attitude piteuse a peut-être été inspirée à Rabelais par le Cingar de Folengo ; mais si l'on fait abstraction de quelques faits et gestes plutôt extérieurs, quelle différence radicale entre ces deux types, quel contraste entre la simplicité de l'un et la complexité de l'autre!

Le personnage multiforme de Panurge, pris dans son ensemble, ne pouvait sortir que du cerveau encyclopédique de Rabelais. Sans doute on l'a parfois indentifié à tort avec Maître François lui-même, mais on ne peut nier qu'il ne lui ait emprunté beaucoup de son esprit et de son savoir.

(1) « Ce héros de Pulci, le compagnon préféré de Morgante, est un géant-nain qui a 47 péchés mortels sur la conscience (« pensez alors combien de véniels! ») et il s'en vante. Né entre la potence et le carcan, il ne croit ni à Dieu ni au diable, mais au rôti, au beurre et surtout au bon vin. Il vole au jeu, dans les églises, au poulailler. Il malmène les femmes, les sacrements et les jurons lui tombent de la bouche « comme les figues mûres ». Menteur, glouton, ruffian, faussaire, joueur, « tout crasse et tout vermine ». Voy. Ph. Monnier, *Le Quattrocento*, Paris, 1901, t. II, p. 319-320.

(2) Montégut et Taine ont tracé d'excellents parallèles entre ces deux personnages ; le premier, dans sa traduction des *Œuvres de Shakespeare* (t. IV, p. 222 à 225); le dernier, dans son *Histoire de la littérature anglaise*.

A la veille du départ de Pantagruel pour son long voyage sur mer (l. III, ch. XLIX), ses compagnons sont au complet. Il est alors « accompaigné de Panurge, Epistemon, F re Jean des Entommeures, Abbé de Theleme, et aultres de la noble Maison, notamment de Xenomanes, le grand voyagier et traverseur des voyes perilleuses... ».

Nous parlerons plus loin de Frère Jean ; quant à *Xénomanes*, son nom indique suffisamment sa passion pour les pays étrangers (ξενομάνης), pour les voyages lointains. Il « avoit à Gargantua laissé et signé en sa grande et universelle *Hydrographie* la route qu'ilz tiendroient [Pantagruel et ses gens], visitans l'Oracle de la Dive Bouteille Bacbuc ».

En dirigeant la « croisière », Xénomanes abandonne la route des Portugais, et, au lieu d'aller au Cathay par le Sud en doublant le cap de Bonne-Esperance, il conduit nos voyageurs par les mers libres au-dessous du pôle Nord.

CHAPITRE II

SOUVERAINS, GUERRIERS ET SEIGNEURS

I. — Souverains.

En dehors de Pantagruel, type accompli du souverain suivant la conception de Rabelais, d'autres noms de rois figurent dans le roman. Quelques-uns, semblables à des ombres, ne font qu'apparaître :

Philophane, roi de l'île Medamothi, et son frère, *Philotheamon*, roi d'Engys (l. IV, ch. II), noms grecs que la *Briefve Declaration* explique par « convoiteux de veoir et estre veu » et « avide de veoir » (φιλοθεάμων, qui aime les spectacles), avide d'être vu (Φιλοφάνης, nom d'un sophiste dans Plutarque).

Alpharbal, roi de Canarre (l. I, ch. L), nom forgé d'après Annibal, Asdrubal, etc., et *Bénius*, roi de l'île des Esclots (l. V, ch. XXVII), nom d'origine obscure.

Roy des Parpaillos, père de Gargamelle (l. I, ch. III), proprement roi des Papillons, expression traditionnelle pour désigner un roitelet ou un roi païen (1).

Mechloth, nom de souverain dont les satrapes furent défaits par le roi de Cullan (2) en Bohu (l. IV, ch. XVII), et *Ohabé*, dominateur du grand royaume de Gebarim (l. IV, ch. V). Ce sont des noms tirés de l'hébreu, dont le dernier signifie « mon ami, mon bien aimé », mais le sens du premier reste obscur (*makhloth* signifie « maladies »).

Niphleseth, reine des Andouilles (l. IV, ch. XLII), et Princesse *Bacbuc*, « Dame d'honneur de la Bouteille et Pontiffe de tous les misteres » (l. V, ch. XXXV). Noms dérivant de la même source que les précédents : en hébreu, *niphleseth* signifie « membre viril », et *bakbouk*, bouteille.

(1) Voy. ci-dessus, t. I, p. 241-242.

(2) Nom d'une localité en Berry (auj. Culan), ancienne seigneurie, illustrée par Louis de Culan, amiral de France, compagnon de Jeanne d'Arc. Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 79-80.

Certains souverains ont une individualité plus marquée :

Anarche, roi des Dipsodes, vaincu et fait prisonnier par Panurge, est habillé par celui-ci en crieur de sauce verte et marié à une vieille lanternière, par laquelle le pauvre benêt de roi se laisse battre (l. IV, ch. XXVI à XXXI). Le nom désigne celui qui ne commande pas (ἄναρχος), un roi sans royaume.

Panigon, le saint roi de l'île de Cheli, qui fait une réception remarquablement gracieuse à Pantagruel et à ses gens (l. IV, ch. X), porte un nom d'origine méridionale au sens de « petit pain », par allusion au proverbe languedocien « bon comme le pain » (cf. bonne pâte d'homme).

Cependant, il y a dans le roman de Rabelais, à côté de Pantagruel et en opposition avec lui, une figure de monarque tout autrement représentative. C'est *Picrochole*, roi de Lerné, toujours impulsif et fougueux, d'où son nom : πικρόχολος, qui a une bile amère, accariâtre, acerbe (1). Mis au courant du débat survenu entre ses fouaciers et les bergers de Grandgousier, « incontinent entra en courroux furieux, et sans plus aultre se interroguer quoy ne comment, feist crier par son pays ban et arriere ban... » (l. I, ch. XXVI). Sourd à la voix de la raison et du bon sens, il est prêt de mettre toute la terre à feu et à sang pour quelques paniers de galettes.

C'est d'ailleurs lui-même qui le premier tombe victime de son aveuglement. Vaincu et désespéré, le *pauvre cholericque* est dépouillé par des meuniers et disparaît de la scène.

Quelle que soit l'origine de ce type immortel (2), il a vite acquis une portée symbolique qui ne disparaîtra pas de la mémoire des hommes.

II. — Guerriers et Seigneurs.

Le contraste frappant entre la sagesse et le ferme courage de

(1) Comme terme médical, *picrochole* (« atrabilaire ») a été employé par Ambroise Paré et par Laurent Joubert (*Erreurs populaires*, 1579, t. II, p. 253) : « Galen remonstre qu'aux *picrocholes*, c'est-à-dire bilieux, l'abstinence est très nuisante ». Henri Estienne s'en moque dans ses *Dialogues*, mais Guillaume Bouchet s'en sert souvent dans ses *Serées*.

(2) Suivant une tradition conservée dans la famille triséculaire des seigneurs de Sainte-Marthe, la première idée de Picrochole a été suggérée à Rabelais par Gaucher de Saint-Marthe, seigneur de Lerné et médecin « très cholerique ». Les récentes recherches de M. Abel Lefranc ont donné à cette tradition une nouvelle confirmation. Voy. *Œuvres de Rabelais*, éd. Lefranc, Introduction, p. LX et suiv.

Grandgousier et le naturel fougueux de Picrochole se retrouve chez les commandants de leurs armées. Ceux du premier s'appellent (l. I, ch. XLVIII, XLIX et LI) :

Chironacte, qui foule avec son bras (χειρονάκτης).

Ithybole, homme droit, proprement lancé en droite ligne (ἰθυβόλος).

Phrontiste, le duc qui prend soin des affaires publiques (φροντιστής), envoyé pour prévenir Gargantua et couper la retraite à Picrochole.

Sebaste, digne de respect, vénéré (σεβαστός).

Sophrone, le sensé, le prudent (σοφρών).

Tolmere, l'audacieux (τολμηρός).

Ces noms grecs donnent à ceux qui les portent un air respectable, comme l'Antiquité elle-même qui venait d'être révélée à la Renaissance. Par contre, les capitaines de Picrochole sont affectés des noms en rapport avec le caractère ridicule de leur maître. Ils sont tirés de la langue vulgaire, comme pour faire ressortir avec plus de force leur banalité. Nous verrons ce contraste sémantique se renouveler plus loin avec les noms, anciens ou modernes, des éducateurs de Gargantua.

Voici donc les chefs de l'armée picrocholine (l. I, ch. XXVI, XXXIII, etc.) :

Engoulevent, capitaine dont nous avons déjà rencontré le nom appliqué à un géant et qui dénote, dans un cas comme dans l'autre, un naturel vorace.

Grippeminauld, commandant de l'avant-garde (suivant les premières éditions de *Gargantua*), proprement chat mâle, type de la rapacité, que nous retrouverons plus loin comme archiduc des Chats fourrés.

Grippepinauld, équivalent du précédent (leçon de l'éd. de 1542), mais différent comme origine : l'idée de rapacité y est toujours désignée par *gripper*, mais le sens de *pinault* n'est pas clair (peut-être pille-raisin, grappilleur).

Hastiveau, qui agit précipitamment, qui juge hâtivement, nom qui répond parfaitement à un naturel étourdi (l. I, ch. XLVIII). Un dérivé analogue se lit dans une chanson du XV^e^ siècle (éd. Gaston Paris, p. 72) :

> On dit : *Hastivet* s'eschauda...,

c'est-à-dire se brûla, en voulant avaler un potage chaud.

Merdaille, capitaine, désigne les gens de rien (avec ce sens

déjà chez Froissart (1) et dans le *Mistere du Vieil Testament*), le rebut de l'armée, comme il résulte du premier Coq-à-l'âne de Marot :

A la campaigne, à coup, à coup,
Haut, capitaine Pincemaille !
Le Roy n'entend point que *merdaille*
Tienne le ranc des vieilz routiers.

Racquedenare, commandant de l'arrière-garde picrocholine, répondant au synonyme *Pincemaille* (dans les vers de Marot cités ci-dessus), l'un et l'autre signifiant avare (2) à l'extrême.

Tiravent, c'est-à-dire, qui gagne au pied, capitaine envoyé en reconnaissance (l. I, ch. XLIII), tué par frère Jean (3).

Touquedillon, le grand écuyer, commandant l'artillerie picrocholine. Suivant le Duchat, c'est un mot du Languedoc, « où l'on appelle de la sorte un fanfaron, qui touche de loin (c'est-à-dire *touca di lion*), mais qui manque de cœur lorsqu'il doit payer de sa personne » (4).

Trepelu, commandant de l'avant-garde picrocholine (leçon des éditions de 1535 à 1542, substitué à *Grippeminaut*), proprement loqueteux, pauvre hère, homme maigre et sec (sens du dauphinois *tiripelu*). Rabelais donne ailleurs cette épithète à Terpsion (l. III, ch. XLII) et à un livre de colportage (l. I, ch. IX) pour amener un jeu de mots avec « très peu lu ».

Tripet, capitaine de Picrochole, tué par Gymnaste, proprement sorte de gobelet (5). C'est aussi le nom d'un cuisinier, dans la moralité « Vie du mauvais riche » : *Tripet le Queu*.

Les noms que portent les seigneurs de l'entourage de Picrochole ne sont pas d'un ordre plus relevé (l. I, ch. XXXI). Ce sont les ducs de *Basdefesses*, de *Menuail* (c'est-à-dire menu ail) et de *Tournemoule*, prononciation provinciale pour tourne-meule. Le prince de *Gratelles* rappelle le « Prince de Galles », c'est-à-dire le galeux, en parler vulgaire, et le vicomte de *Morpiaille* est de la même famille que *morpion*. Enfin, le nom du comte *Spa-*

(1) Deschamps, *Œuvres*, t. VI, p. 156, et *Mistere du Vieil Testament*, t. IV, p. 292.

(2) Voy. ci-dessus, t. II, p. 106.

(3) Du Fail s'en est souvenu dans ses *Propos rustiques*.

(4) Cf. aussi *Rev. Et. Rab.*, t. IV, p. 160 à 169 : le sens littéral du nom serait « Touche-trou » et désignerait un jeu analogue à *trou-madame*. Hypothèse peu probable.

(5) Cf. Laborde, *Emaux*, sous l'année 1363 : « Un petit gobelet d'or qui s'appelle *tripet* et est esmaillé au fond des armes de France ».

dassin (ch. XXXIII) représente la plus ancienne mention en français de ce terme italien.

Le seul personnage qui, dans la suite de Picrochole, représente le bons sens, et veut faire entendre le langage de la raison à son maître, porte précisément un nom grec : *Echephron* (ἐχέφρων, sensé).

Ajoutons les noms des hôtes qui viennent visiter Grandgousier (l. I, ch. XII) : « Un jour le Seigneur de *Painensac* visita son pere [le pere de Gargantua] en gros train et apparat, auquel jour l'estoient semblablement venuz le Duc de *Francrepas* et le Comte de *Mouillevent* ».

Le premier rappelle M. de *Penessac* de la deuxième des *Repues franches*, de même que *Francrepas* fait allusion au fripon qui fait des repas sans payer, et que *Mouillevent* désigne un biberon, boire étant un moyen de calmer la tempête (cf. *antifortunal*). Un proverbe commun disait (Mielot, n° 173) : « Il mange son pain en son sac », ce qu'Oudin explique (1640) : « Il mange seul comme un gourmand ».

Au *Quart livre* (ch. XXXVII et XLI) figurent deux noms burlesques de colonels : *Riflandouille* et *Tailleboudin*. Le premier de ces noms est aussi celui d'un géant qui accompagnait Loup-Garou (l. II, ch. XXIX). C'est là, à coup sûr, un sobriquet populaire dont nous trouvons déjà la trace dans les Mystères du *Vieil Testament* (v. 42370) et de *Saint-Quentin*, où les noms des bourreaux sont ainsi groupés :

5036. Escervelé, Pendart, Briffault,
Crocquart, *Riflandouille*, Estorfault...

Quant à *Tailleboudin*, il figure, à côté de *Tirelardon*, comme suppôt dans le *Testament de Caresmentrant* de Jean d'Abondance (1). Les deux noms remontent au XV^e^ siècle. Ils figurent l'un et l'autre comme appellatifs de démons dans *Saint Sebastien*, mystère du XV^e^ siècle (2). L'existence antérieure du dernier de ces noms explique sa présence à peu près contemporaine chez Rabelais et chez du Fail (3).

(1) Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique*, p. 243. Le nom reparaît dans les *Propos rustiques* de du Fail, dont le VIII^e^ chapitre est intitulé « De *Tailleboudin*, filz de Thenot du Coin, qui devint bon et sçavant gueux ».

(2) Idem, *Mystères*, t. II, p. 560.

(3) Cf. la note de la Borderie, p. 201, dans son édition des *Propos rustiques*.

CHAPITRE III

MAITRES ET PÉDAGOGUES

L'éducation de Gargantua a passé par deux phases différentes. Il a d'abord eu pour maîtres des théologiens, et ce n'est qu'après avoir éprouvé la stérilité abêtissante de leur enseignement médiéval qu'il fut remis à d'autres maîtres qui représentaient les tendances nouvelles de la Renaissance en matière d'éducation. Rabelais a toujours montré un profond mépris pour la méthode scolastique, et les noms facétieux qu'il a donnés aux premiers précepteurs de Gargantua en fournissent une preuve de plus (l. I, ch. XIV).

Tubal Holoferne associe burlesquement deux noms bibliques : *Tubal*, descendant de Caïn, inventeur de la métallurgie, et *Holopherne*, général babylonien, tué par Judith (1). Rabelais a tracé un portrait inoubliable de ce théologien, « qui fust premier de sa licence à Paris » et fut choisi par Grandgousier pour endoctriner son fils selon sa capacité :

De faict, l'on luy enseigna un grand docteur sophiste, nommé Maistre *Tubal Holoferne*, qui luy apprint sa charte si bien qu'il la disoit par cueur au rebours, et y fut cinq ans et troys mois. Puis luy leut *Donat* (2), le *Facet* (3), *Theodolet* (4) et Alanus *in Parabolis* (5), et y feut treize ans six moys et deux sepmaines...

Puis luy leut *De modis significandi* (6), avecques les commens de Hurtebize, de Fasquin, de Tropditeulx, de Gualehault, de Jean le

(1) Il se peut aussi que Rabelais ait puisé dans la littérature populaire. Du Verdier enregistre, dans sa *Bibliothèque* (t. V, p. 548), un *Tubal Holoferne*, auteur en rimes françaises d'une « Prognostication nouvelle et joyeuse, pour trois jours après jamais, imprimé à Paris en l'an 1478 ». Elle a été réimprimée dans le *Recueil* de Montaiglon, t. II, p. 148.

(2) Grammaire latine en usage dans les écoles du Moyen Age.

(3) Livre de morale en vers.

(4) Auteur d'une exégèse moralisée de l'histoire sainte.

(5) Autre livre de morale en quatrains.

(6) Traité de grammaire raisonnée.

Veau, de Billonio, Brelinguandus, et un tas d'aultres, et y fut plus de dix huyt ans et unze moys. Et le sceut si bien que au coupelaud il le rendoit par cueur à revers (l. I, ch. XIV).

Jobelin Bridé, second maître de Gargantua, est « un aultre vieulx tousseux », qui suit la même méthode mnémonique que son devancier. C'est le type du niais qui se laisse sottement duper. Collerye s'en sert pour désigner le mari trompé; du Fail, dans le XV^e^ des *Discours d'Eutrapel*, l'attribue à un sot fieffé, et Cholières le donne à son tour au rustre imbécile (t. II, p. 51): « Aga, frare Piarre, hé *jobelin bridé*, il craint de dormir de peur de pisser au lit ». On le rencontre dans la « Farce de Georges le Veau » (*Ancien Théâtre*, t. I, p. 393):

Voicy Gervais, voicy Colin,
Voicy maistre Hector *Jobelin*,
Qui fut en vivant, par usaige,
Premier fol de nostre villaige.

Les noms des commentateurs des manuels pédagogiques dont se servaient ces pédants, ne le cèdent guère en ridicule aux maîtres théologiens eux-mêmes. Voici ces noms déjà mentionnés (l. I, ch. XIV):

Billonio, de Billonio, c'est-à-dire de billon, de bas titre, de rebut.

Brelingandus, nom de la même farine, forme macaronique de *brelingant*, au sens libre (1). Rabelais dit également au sens figuré (l. III, ch. XXV): « Voyez cy le vray Ollus de Martial, lequel tout son estude adonnoit à observer et entendre les maulx et miseres d'aultruy; cependant sa femme tenoit le *brelan* ».

Fasquin, proprement *faquin* ou *compaignon de la facque* (Chastellain), est la forme primitive de ce mot foncièrement français et qu'on rencontre pour la première fois chez Rabelais. L'italien *facchino*, attesté après 1550, est emprunté à notre langue (2).

Gualehault, nom d'un des principaux personnages du roman de *Lancelot*. Rabelais en fait ailleurs (l. II, ch. I) un ancêtre de Pantagruel.

Hurtebise, nom vulgaire très répandu au Moyen Age. Un Raoul *Heurtebise* est mentionné dans le *Livre des mestiers*

(1) Dans le *Moyen de parvenir* (t. II, p. 134): « Elle a tant gaigné à faire prester son *brelingant* que de l'argent de reste elle a fondé la plus celebre religion (« abbaye ») qui soit à Venise ».

(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 138-139.

d'Estienne Boileau (XIII^e siècle) ; un autre *Heurtebise* figure comme personnage dans un mystère du XV^e siècle (1). Guillaume Coquillart raconte (t. I, p. 81) :

> Que maistre Enguerrant *Hurtebise*,
> Son ayeul, qui mourut transi
> L'autre jour au païs de Frise.

Quant au sens, *Hurtebise* rappelle *Hurtevent*, nom d'un bourgeois notable de Paris à la fin du XIV^e siècle (2).

Jean le Veau, nom typique du sot qui fait bonne figure dans cet ensemble de pédagogues ignorants et routiniers. Du Fail l'associe à Martin le Sot (t. II, p. 193) et Marot a écrit son épitaphe (t. II, p. 213) :

> Cy gist le jeune *Jean le Veau*,
> Qui en sa grandeur et puissance
> Fut devenu beuf ou toreau.

Tropditeux, prolétaire, homme du commun, nom méprisant que nous avons déjà rencontré en parlant de la région qui fournit les immigrants de l'Ile Sonnante.

Les noms de tous ces « vieux tousseux » représentent ainsi l'Antiquité la plus reculée (*Tubal*), le Moyen Age (*Galehaut*) et les termes les plus méprisants du langage vulgaire. Quel contraste entre ces noms gothiques et ceux des nouveaux maîtres de Gargantua et Pantagruel ! C'est la culture de la Renaissance qui supplante la vieille routine.

Le jeune page de Villegongis qui est présenté à Grandgousier, pour faire ressortir ce contraste, s'appelle *Eudémon*, c'est-à-dire l'heureux, surtout sous le rapport moral (εὐδαίμων), « tant honneste en son maintien que trop mieux ressembloit quelque petit angelot qu'un homme » (l. I, ch. xv). Les nouveaux maîtres s'appellent :

Ponocrates, ancien pédagogue d'Eudémon. Ce nom forgé par Rabelais désigne à la fois le labeur (πόνος) et la force (κράτος), les deux termes envisagés sous le rapport physique et s'opposant ainsi à l'enseignement exclusivement abstrait de la scolastique.

Epistemon, c'est-à-dire le savant (ἐπιστημών), sous la direction duquel le noble Pantagruel fait son voyage d'études à travers

(1) Petit de Julleville, *Mystères*, t. II, p. 473.
(2) Cité dans Darmesteter, *Formation de mots nouveaux*, p. 211.

la France (l. II, ch. v). Il devient ensuite un des compagnons du maître, à côté de Panurge, Carpalim et Eusthènes.

Plusieurs jeunes pages instruits, sont adjoints aux pédagogues pour compléter cet enseignement à la fois théorique et pratique, intellectuel et physique.

L'un d'eux, *Anagnoste*, lecteur (1) de Gargantua (ἀναγνώστης), lui lit « quelque pagine de la divine Escripture haultement et clerement, avec prononciation competente à la matiere » (l. I, ch. XXIII).

Son maître de gymnastique (γυμναστής) est un « jeune gentilhomme de Touraine, nommé l'escuyer *Gymnaste*, lequel luy montroit l'art de chevalerie ». Ses tours d'adresse et de force ébahissent les Picrocholiens, qui le prennent pour un diable (l. I, ch. XXXIV).

Rhizotome, le professeur de botanique, proprement celui qui coupe des racines (ῥιζοτόμος), figure dans Lucien et Dioscoride au sens de cueilleur de simples ou de plantes médicinales (l. I, ch. XXIII).

La science, dans le programme d'éducation de Gargantua, va de pair avec les exercices physiques et la pratique des arts. Le but essentiel des nouveaux maîtres est que le jeune prince tire parti de toutes les heures de sa journée, soit pour cultiver son esprit et ses sens, soit pour rendre son corps vigoureux et résistant. De là les noms significatifs de ces modernes pédagogues qui font ressortir à la fois la bonne humeur (Eudémon), le travail assidu (Ponocrates) et le savoir acquis (Epistémon).

(1) Rabelais donne ailleurs le même nom au lecteur de François Ier.

CHAPITRE IV

THÉOLOGIENS ET GENS DE JUSTICE

I. — Moines et théologiens.

On sait quel rôle considérable jouent les moines dans le roman, et tout particulièrement cet admirable frère Jean des Entommeures, la création la plus profondément originale de Rabelais. Son nom d'*entommeure* (1), forme angevine d'entamure ou hachis, fait allusion aussi bien à son humeur batailleuse — il entre en scène en exterminant avec un bâton de croix les ennemis qui ravageaient le clos de l'abbaye — qu'à sa prédilection pour la cuisine, séjour favori des moines (2).

Voici le portrait qu'en trace Rabelais :

En l'abbaye estoit pour lors un moine claustrier, nommé *Frere Jean des Entommeures* (3), jeune, guallant, frisque, de hayt, bien à dextre, hardy, adventureux, deliberé, hault, maigre, bien fendu de gueule, bien avantagé en nez, beau despescheur d'Heures, beau desbrideur de Messes, beau descroteur de Vigiles; pour tout dire sommairement, vray moyne, si oncques en feut depuys que le monde moynant moyna de moynerie, au reste clerc jusques és dents en matiere de Breviaire (l. I, ch. XVI).

(1) Cf. l. IV, ch. LXVI « ... à tous les millions de diables qui te puissent anatomiser la cervelle et en faire des *entommeures* ».

(2) Cf. l. IV, ch. XI : « Que signifie et que veult dire (demande Frere Jean) que tousjours vous trouvez moynes en cuysine..? »

(3) C'est la leçon correcte, à côté de celle d'*Entonnoirs*, laquelle figure dans certaines éditions. Cette dernière passa chez Cotgrave et, par son intermédiaire, dans la traduction anglaise de *Gargantua* par Urquhart (voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 169 et 193). En français, le seul document qui donne cette leçon est la pièce non datée (probablement de la fin du XVI^e^ siècle) : *Les Relais, ou Purgatoires des Bouchers*, publiée par Ed. Fournier, dans ses *Variétés historiques et littéraires* (t. V, p. 274). On y lit ce passage : « Maistre *Jean des Entonnoirs*, premier estaffier de l'arriere chambre de Gargantua, qui donna son nom au mont de Gargan, en la Pouille ».

Et cette caractéristique complémentaire de Gargantua sur notre moine :

Nostre bon Frere Jean... n'est poinct bigot, il n'est poinct dessiré, il est honneste, joyeulx, deliberé, bon compaignon ; il labeure, il defent les opprimez, il conforte les affligez, il subvient les souffreteux, il guarde le clous de l'Abbaye » (l. I, ch. XLI).

En présence de l'oisiveté traditionnelle des moines, Frère Jean fait preuve d'une activité dévorante. Si son érudition théologique laisse à désirer, son esprit pratique, son bon cœur, malgré sa rude écorce et ses manières par trop vulgaires (il jure comme un abbé), se font jour dans toutes les circonstances critiques (son attitude pleine d'initiative pendant la Tempête).

Cependant, ses préférences pour la vie monastique persistent. Après que les vaillants triomphateurs de la guerre picrocholine ont chacun reçu leur récompense, Frère Jean refuse les abbayes qu'on lui offre et demande l'autorisation de fonder une abbaye à son « devis », la fameuse Abbaye de Thélème (l. I, ch. LII). On ne s'y gouvernera pas au son de la cloche, mais « au dicté de bon sens et entendement » ; il y aura des hommes et des femmes, et l'on n'y sera reçu que « beau, bien formé et bien naturé » ; les vœux y seront abolis. La seule clause de la Règle sera : *Fais ce que vouldras*. C'est l'abbaye de la libre volonté (θελήμη).

A côté de Frère Jean, personnage de premier plan, les *Frères Fredons* méritent à peine d'être cités. Ordre de frères mineurs, fondé dans l'île des Esclots par le roi Bénius, ils se distinguent par des traits particuliers : ils dorment le jour et veillent la nuit, ils répondent par monosyllabes (1). Leur nom est ainsi expliqué (l. V, ch. XXVII) : « Durant la procession, ilz *fredonnoient* entre les dents mélodieusement ne sçay quelles antiphones ».

Mentionnons le type du moine à la fois niais et dissolu, représenté par *Frère Lubin*, nom souvent porté par les moines et cette fréquence même explique sa valeur péjorative. Marot l'a chanté dans une de ses *Ballades* bien connue.

Le moine dissolu, que Rabelais désigne par *frère frappart*, porte chez lui des noms correspondants : Frère *Enguainant*

(1) Voy., sur cette facétie des réponses par monosyllabes, les divers rapprochements suggérés par M. Em. Philipot dans *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 410 à 420. Cf. Tabourot, *Bigarrures*, p. 147, et du Fail, *Œuvres*, t. I, p. 323, et t. II, p. 134.

(l. III, ch. VI), proprement « qui engaîne », et Frère *Royddimet*, « le jeune briffaut » (l. III, ch. XIX), signifie « raide y met », nom burlesque et libre.

Le nom du cordelier Adam *Couscoil* (l. III, ch. XXIII) désigne, d'après Le Duchat, « un moine qui, par sa nudité representoit le premier homme avant le péché ». C'est le languedocien *couscoulho*, cosse, gousse de fèves, bruche de légumes. Nom gascon également burlesque et injurieux: *Seigne Couscoul* (dans Odde De Triors) et *Seignor Couscouil* (1).

Quelques figures remarquables appartiennent au monde des docteurs en Sorbonne et des théologiens.

Et tout d'abord, le type de l'orateur sorbonien, maître *Janotus de Bragmardo*, forme macaronique de *Jeannot de Braquemard*, nom qui fait le pendant du *Brelingandus* déjà mentionné (l. I, ch. XVIII). C'est lui « le plus vieulx et suffisant de la Faculté theologale », que l'Université délègue auprès de Gargantua pour lui persuader de rendre au peuple de Paris les cloches de Notre-Dame.

Une autre figure de théologien, *Hippothadée* (c'est-à-dire l'apôtre Thadée au suprême degré), est par contre le véritable représentant de la religion, qui se distingue à la fois par sa piété et sa doctrine. Dans un langage très élevé, il donne à Panurge d'excellents conseils « sur l'entreprinse de mariage » (l. III, ch. XXX).

Un personnage d'une toute autre envergure est *Homenas*, l'évêque des Papimanes. C'est le portrait accompli du fanatique, le véritable successeur de Torquemada. Son adoration de l'image du pape, « celuy bon Dieu en terre » et ses apostrophes lyriques en l'honneur des Décretales finissent par nous édifier sur sa béate crédulité. Cependant, cette douceur dévote et ce langage onctueux cèdent la place à la férocité, dès que le fanatique flaire l'hérésie (2).

Le nom est languedocien : *omenas*, homme grand et fort, grand et vilain homme, imbécile (3).

(1) Voy. Noulet, p. 42, de son édition de Goudelin.

(2) « Bruslez, tenaillez, cizaillez, noyez, pendez, empalez, espaultrez, demembrez, exenterez, decouppez, fricassez, grislez, transonnez, crucifiez, bouillez, escarbouillez, escartelez, debezillez, dehinguandez, carbonnadez ces meschans hæreticques... » (l. IV, ch. LIII).

(3) Brantôme lui donne cette dernière acception (t. IX, p. 85): « Parlons un peu des gentils cocus et qui sont bons compagnons... debonnaires, traictables, fermans les yeux et bons *homenas* ».

Notre fanatique, à force de s'apitoyer sur les merveilleuses vertus des Décrétales, finit en véritable imbécile : « Icy commence Homenas jecter grosses et chauldes larmes, battre sa poitrine et baiser ses poulces en croix ».

II. — Juges et gens de justice.

Rabelais, fils de légiste, n'est pas tendre pour la justice telle qu'elle se pratiquait de son temps. Il a ridiculisé les formalités interminables de la procédure et le galimatias du jargon juridique (l. II, ch. XI à XII). Le jugement rendu par Pantagruel, tout aussi obscur, embrouillé et inintelligible que le galimatias des plaideurs, contente pourtant tout le monde. La bonhommie du vieux *Bridoye*, « qui sententioit les procès au sort des dez » (l. III, ch. XXXIX), et sa défense devant la haute Cour de Myrelingues, présidée par Trinquamelle (1), ainsi que l'histoire piquante du laboureur poitevin *Perrin Dandin*, l'adroit « appoincteur de procès » (ch. XLI), représentent les côtés amusants de ce tableau satirique.

Le nom de *Bridoye* se rattache à l'*oison bridé* du Prologue de *Gargantua*, c'est-à-dire à l'oison dans le nez duquel on a passé une plume pour l'empêcher de franchir les épines des haies. Ce nom de *Bridoye*, faisant allusion à une particularité banale de la vie rustique, désigne un niais et rappelle le *Jobelin bridé*. Le *Bridoison* de Beaumarchais (« Mariage de Figaro ») en découle.

Dandin est une des injures que les fouaciers adressent aux bergers de Gargantua. C'est un nom parfaitement approprié à un villageois d'après sa marche dandinante et sa contenance niaise. Son dérivé *Dindenault* est le nom du marchand de moutons (l. IV, ch. V), qui se dispute si malencontreusement avec Panurge.

Dandin est devenu le type du juge comique dans Racine (« Plaideurs ») et du retors dans la Fontaine (« L'huître et les plaideurs »).

Mais les couleurs sombres ne manquent pas non plus au tableau. On sent presque du ressentiment dans le traitement barbare que Rabelais fait subir aux *chiquanous*, ou huissiers,

(1) Cf. l. II, ch. XXX : « Drusus *trinquamelle* ». C'est le nom languedocien du fanfaron : *trinco amellos* signifie proprement « casseur d'amandes » et répond au synonyme « fendeur de naseaux ».

de la part des gens du seigneur de Basché (l. IV, ch. xv). Cependant, la terrible description des *Chatsfourrés* et de leur archiduc, *Grippeminault*, juge et bourreau à la fois, jettent sur cet épisode des lueurs sinistres (l. V, ch. xi).

Ce sont là autant de noms du chat, animal à la fois cruel et rapace, qui a fourni les images à cette nomenclature : les *Chats fourrés*, magistrats hypocrites et présomptueux, revêtus de leurs hermines ; *Grippeminaud*, type du juge rapace, dans une pièce satirique de Marot (1) de 1542 (« le *Grup* »). Le surnom a été adopté à son tour par la Fontaine.

Les assistants de Grippeminaud sont les *Chats garanniers* et il marie « une sienne Chatte fourrée avec un gros *Mitouard*, chat bien fourré ».

C'est ainsi que la *justice grippeminaudiere* (l. V, ch. xi) répond exactement à la *loy robidilardicque* (l. I, ch. ii), c'est-à-dire féline, composé burlesque formé de *Rodilard* (2), nom rabelaisien du chat, et de *rober*, dérober, qui rappelle le penchant instinctif du félin.

(1) *Œuvres*, éd. Guiffrey, t. II, p. 439 (v. 158 et suiv.).

(2) *Rodilard*, proprement ronge-lard, est une épithète applicable plutôt aux rats. La traduction française du *De bello ranarum et murium* (1511), poème héroï-comique de Calentius (d'après la *Batrachomyomachie*) est intitulée : *Les fantastiques batailles des grans roys Rodilardus et Croacus, translaté de Latin en François* (1534). Rabelais a donné le nom au chat et cette application inexacte a passé chez La Fontaine (*Fables*, l. II, n° 2) : « Un chat, nommé *Rodilardus* ».

CHAPITRE V

CUISINIERS

Le nombre considérable de cuisiniers énumérés dans le roman ne s'explique pas seulement par la prédilection de l'auteur et de ses contemporains pour les séries verbales, qui répondaient évidemment à un goût des lecteurs de l'époque, mais aussi et surtout par le rôle que la cuisine jouait dans la vie monacale d'autrefois. Le XI^e^ chapitre du *Quart livre* est intitulé. « Pourquoi les moynes sont voluntiers en cuisine », et le XL^e^ chapitre n'énumère pas moins de cent quarante-sept cuisiniers qui entrent dans la grande « Truye » (1), dressée par Frère Jean contre les Andouilles.

Nous allons passer en revue cette abondante nomenclature, en n'insistant que sur les appellations caractéristiques, dont l'intérêt linguistique n'est pas mince, plusieurs de ces noms représentant des termes qui ne sont pas attestés ailleurs. On peut les répartir dans les catégories suivantes :

1. — Noms tirés de la cuisine. La matière culinaire offre une première source très abondante, d'où dérivent :

1° Bouillons : *Bouillonsec*, *Potageouart* et *Prezurier*, *Souppimars* (soupe de mars ?).

2° Viande : *Aloyaudiere* (« aloyau ») et *Esclanchier* (« éclanche ou gigot »); *Boudinandiere*, *Gras boyau* et *Soufflemboyau*, *Cochonnet* et *Cochonnier*, à côté de *Riflandouille* (2).

3° Lard : *Lardon* et *Lardonnet*, avec de nombreux composés :

a. — *Aigrelardon*, *Bellardon*, *Douxlardon*, *Graslardon*, *Guaillardon* (« par syncope... le nom du docteur culinaire estoit Guaillart Lardon »), *Neuflardon*, *Raslard*, *Roiddelardon*, *Rondlardon*, *Trappelardon* (de l'ancien fr. *trape*, « trapu »).

(1) Souvenir de Froissart, appliqué plaisamment à une guerre de charcutiers. Voy. ci-dessus, t. I, p. 106.

(2) Ce même nom revient comme géant et comme capitaine de l'armée picrocholine.

b. — *Antilardon, Archilardon* et *Aftolardon* (1).

c. — *Crocquelardon* (2), *Frizelardon, Grattelardon, Guignelardon, Lacelardon, Marchelardon, Maschelardon, Mouschelardon, Poyselardon* (« pèse lardon »), *Saulvelardon* (3) et *Tirelardon* (4).

Les autres composés de cette famille ne sont pas clairs : *Bastelardon* (est-ce : « Suffit-lardon »?), *Myrelardon* (« Regarde-lardon »?) *Vezelardon* (« Enfle-lardon »?). Qu'est-ce ensuite que *Billelardon* et *Guillelardon?* Le Duchat remarque à propos de ce dernier : « Apparemment la même chose que *Guillevardon,* comme les Lyonnois appellent une tranche de lard, étroite et déliée comme une eguillette de jambon ».

4° Pâtisserie : *Francbeignet* et *Talemouze, Paimperdu* et *Sacabribes* (« sac à bribes »), *Macaron, Pastissandiere, Guauffreux.*

5° Poissons : *Aransor* (« hareng saur »), *Escargotandiere* et *Cocquecigrue, Froiddanguille, Rougemraye* et *Gourneau.*

6° Salades et condiments : *Cressonadiere* et *Vinetteux* (cf. vinette ou épine-vinette), *Jusverd* et *Pilleverjus, Gualimafré* et *Moustardiot, Moustamoulue* (« moût à morue »), *Saffranier, Saulpicquet, Salladier, Saulpoudré.*

7° Grillades : *Cabirotade* (5), *Carbonnade, Eschinade, Fressurade.*

8° Légumes : *Navelet, Navelier, Raclenaveaux.*

2. — Noms tirés des ustensiles et des opérations culinaires : *Escouvillon* et *Vistempenard* (6), *Marmitige* et *Pochecuilliere, Paillefrite, Brisepot, Guallepot* (« Gratte-pot »), *Hochepot* (7) et *Rincepot ; Guasteroust* (« gâte-rôt ») et *Guastelet* (« gâte-lait »).

3. — Epithètes se rapportant à des difformités physiques : *Balafré, Badiguoincier* (8) et *Grosbec, Becdassée* (poitevin et saintongeais, *acée,* bécasse), *Peau de Conin* (ou lapin) ; *Couillu* (9), *Vitault, Vitet, Vitneuf* et *Vitvieulx, Vitvain* et *Vitvelu.*

4. — Epithètes se rapportant à des défauts moraux, particulièrement à la malpropreté et à la lâcheté :

(1) Unique composé grec de ce genre.

(2) Epithète que Rabelais donne souvent aux moines.

(3) Cf. l. II, ch. XII : « ... saulvant tousjours les lardons ».

(4) Ce dernier se lit déjà dans la *Deablerie* d'Eloy d'Amerval (fol. T, III v°) :

> Si requier Dieu pour ton guerdon,
> Mon beau petit *tirelardon.*

(5) Voy. ci-dessus, t. I, p. 178.

(6) Cf. l. II, ch. VII : « Le *vistempenard* des prescheurs ».

(7) *Hochepot* et *Pilleverjus* sont les cuisiniers de Grandgousier (l. I, ch. XXXVII).

(8) C'est-à-dire qui joue des badigoinces.

(9) Un paysan natif de Gravot porte le nom de *Couillatris,* au Prologue du *Quart livre.*

Benest, *Beguinet* (« dévot »), *Crocodillet* (?), *Frippelippes* (1) et *Frippesaulce* (2), *Guorge salée*, *Guavasche* et *Lascheron* (« petit lâche »).

5. — Les noms suivants représentent des appellatifs usuels au XVI^e^ siècle :

Accodepot, proprement appuie-pot, ce qu'on met contre un pot pour empêcher qu'il ne verse lorsqu'il est sur le feu (Borel).

Badelory, badaut ou niais, nom déjà expliqué.

Braguibus, même sens que *bragard*, élégant, prétentieux, terme fréquent chez Rabelais. Noël du Fail donne ce nom à un personnage présomptueux de ses *Contes d'Eutrapel*, et Rabelais, à l'ermite du *V^e^ livre*, natif de Glenay, qui explique aux voyageurs le sens du grand vacarme des cloches de l'île Sonnante.

Brenous, breneux, répondant à *Maistre Hordous*, ou maître salaud, cuisinier-chef des marmitons (l. III, ch. XXIII), de *hordous*, sale (l. I, ch. XIII).

Bubarin, probablement au lieu de *butarin*, que Palsgrave rend par « lourdault ». Rabelais mentionne *bustarin* parmi les injures que les fouaciers de Lerné adressent aux bergers de Grandgousier (l. I, ch. XXV).

Cartevirade, carte retournée, nom bizarre pour un cuisinier, sans doute sorte de grillade à la minute.

Clacquedent, proprement gueux (dont les dents claquent de froid). C'est une des injures que les fouaciers de Lerné adressent aux bergers de Gargantua (l. I, ch. XVII). Un des personnages des *Propos rustiques* de du Fail s'appelle *Pierrot Claquedent*.

Crespelet, frisotté, terme qu'on lit chez Eustache Deschamps et chez Rémy Belleau.

Escharbotier, qui *escharbote* ou éparpille le feu.

Foucquet, écureuil, figure parmi les noms des jeux de Gargantua.

Foyrart, foireux, terme employé par Rabelais qui le donne également à une variété de raisins.

Frelault, joyeux compagnon, terme attesté tout d'abord chez Rabelais.

Friantaure, jeune vache (*taure*) appétissante.

Frillis, de *friller*, trembler de froid, pendant de *Clacquedent*.

Guodepie, nom identique à *guodefie*, espèce de poisson (l. IV, ch. LX), et rappelant les appellations analogues citées ci-dessus.

Gribouillis, type du niais. Cf. le proverbe : fin comme Gribouille qui se jette à l'eau crainte de pluie, et le « Sermon des fous » (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 218) :

(1) Epithète donnée par Marot à son valet de chambre.
(2) Cf. l. II, ch. XXX : « Hector estoit *frippesaulce* ».

Toute femme filant quenouille
Est plus sotte que n'est Gribouille.

Grosguallon, gros salaud (cf. *gallon*, onglon de pourceau, de sanglier).

Hasterel, nom analogue à *hasterel*, grillade de foie de porc (l. V, ch. XXVII).

Hastiveau, hâtif, prompt (on le dit de la saison et des fruits précoces).

Jolivet, joli, mignon (ici ironiquement), nom d'un usage fréquent dans l'ancienne langue. Du Fail mentionne, dans ses *Contes d'Eutrapel* (t. II, p. 103), « un *Jolivet*, bourreau de Rennes » (1).

Landore, fainéant (cf. l. IIII, Prol.).

Lasdaller, paresseux (« las d'aller »), nom également donné par Rabelais à un pèlerin (l. I, ch. XXXVIII). Régnier l'applique à un vieux chien (*Sat.* x) :

Ce rogneux *Lasdaller* se frottant à mes bas.

Aujourd'hui, c'est le nom populaire du butor, appelé en Gascogne le « paresseux ».

L'Eschevin, jeu de mots (lèche-vin et l'échevin), mentionné par Tabourot dans ses *Bigarrures* : « Eschevin est aussi nommé quasi *leschevin*, pour ce qu'il doit taster le vin pour commencement de bonne police, afin qu'on n'en vende de maulvais ».

Maindegourre, un des noms de la mandragore qui a subi de nombreuses transformations en ancien français et dans les patois. Cette plante joue un rôle dans les superstitions du Moyen Age : elle procure la richesse, et l'*Evangile des Quenouilles* (II, 2) prescrit minutieusement les procédés à employer pour y arriver (2).

Malparouart, peut-être mal brossé, un mot *parouart*, avec le sens de « bruyère », étant attesté en moyen français et encore vivace dans les patois de l'Ouest (3).

Maschouré, souillé, sali.

Maunet, malpropre (cf. l. III, ch. XVI).

Mucydan, visqueux, glaireux (Cotgrave).

Pillemortier, c'est-à-dire « pile-mortier ». C'est le nom d'un ouvrier maçon dans le *Mistere du Vieil Testament* (v. 6613).

(1) Ce témoignage de du Fail s'oppose à l'identification proposée de *Jolivet* à *Jolivit* (cf. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 410). L'appellatif est ironique et non pas obscène.

(2) Voy. ci-dessus, t. I, p. 235.

(3) Cf. ce passage tiré des *Comptes de Diane de Poitiers*, « ... les *parouteres*, buissons, espines et aronces » (dans *Romania*, t. XXXIII, p. 588). Dans le patois du Bas-Maine, *parouère* désigne la brosse en chiendent ou en bruyère, dont se servent les tisserands pour étendre la colle sur les pièces d'étoffe au métier.

Procausou, c'est-à-dire porc au saindoux (cf. l. IV, ch. XXXII).

Prelinguant, élégant, pimpant (cf. *Pant. Prol.*, ch. v), pris ici ironiquement. Rabelais donne également ce nom à l'écuyer de Vauguyon, ami de Gargantua (l. I, ch. XXXIV). Le verbe *se prelinguer*, au sens de « se prélasser », est familier à du Fail (t. II, p. 102).

Rapimontes, proprement qui traverse rapidement les montagnes, appellatif des chevreaux ou des lièvres dans l'argot scolaire du début du XVI^e^ siècle (terme donné comme tel par Eloy d'Amerval).

Salesart, salaud. Des Périers a intitulé sa LXXXIII^e^ nouvelle « De l'honnesteté de monsieur Salzard », dont le nez « lui degoutait... comme la poche d'un pescheur... ».

Saulgrenée, assaisonnement de pois et de fèves avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du sel (terme également employé par Des Périers).

Victorien, victorieux, nom que porte ailleurs un âne (l. IV, ch. XXXVII). Le contexte implique un sens libre par allusion à la syllabe initiale.

6. — Sont tirés du provençal les noms :

Brigaille, miette (*brigaio*).

Guaffelaze, onoporde, espèce de chardon, proprement que l'âne happe (*gafo l'ase*).

Matatruie, assomme-truie (*matatruio*).

Pelouze, variété du poisson raie (*pelouso*).

Rabiolas, mangeur de grosses raves (du limousin *rabiolo*).

Salmigondin, salmigondis. Rabelais fait ailleurs mention de la « chastellenie de *Salmigondin* » (l. II, ch. XXXII), appellation parallèle au « chasteau de *Sallouoir* ».

Vedel, veau (*vedel*).

7. — Sont tirés de noms propres :

Ambrelin, homme de ressources, type du charlatan qui sait faire tous les métiers :

> Je suis masson, forgeur d'estrier.
> Il n'est de riens que je ne face :
> Pour ce on m'appelle en toute place
> *Maistre Hamberlin*, qui tout sait faire (1),

nous dit (vers 1495) un monologue dramatique portant ce titre. Une pièce de vers de la même époque est intitulée « *Maistre Hamberlin*, serviteur du Maistre Aliboron » (2).

(1) Montaiglon, *Recueil*, t. XIII, p. 170 et suiv.

(2) En allemand, *Meister Hämmerling* a tour à tour désigné le diable, le sorcier, le farceur (Grimm). C'est par un de ces livrets de col-

Antitus, personnage qu'on rencontre souvent dans Rabelais, en dehors de cette nomenclature de cuisiniers. Dans le plaidoyer du seigneur Baisecul, il l'appelle *Maistre Antitus des Crossonniers* ou *Cressonniers* (suivant les éditions), « licencié en toute lourderie », en l'assimilant à un marchand de cresson, d'où sa place parmi les cuisiniers, à côté de *Cressonadiere*. Au *V^e livre*, Panurge, en saluant maître Aeditue de l'île Sonnante (ch. v), l'appelle *Maistre Antitus*, et Frère Jean donne le même nom à Panurge (ch. VIII).

Guillaume Coquillart cite, en 1478, un *Johannes Antitus* (« glossator juris civilis »), à côté de Martinus et Baldus, jurisconsultes du XII^e et du XIV^e siècles. Un *Antitus* figure comme médecin dans la *Vengeance de Nostre Seigneur*, mystère du XV^e siècle (à côté de Dam Pultus et de maistre Odo). La notion de sottise présomptueuse que ce nom prend dans la *Condamnacion de Bancquetz* (éd. Jacob, p. 326) :

> Ha ! vous avez fait ceste feste ?
> Quel *Maistre Antitus* !

se dégage également du deuxième livre de Rabelais (1) et ce type prévaudra : « *Maistre Antitus de Cressonnière*, un badin qui se mesle impertinemment de tout » (Oudin).

C'est l'épithète de *Cressonnière* (2) qui a suggéré à Rabelais l'idée d'en faire un cuisinier, comme en témoignent les noms de *Cressonadière* et autres énumérés ci-dessus sous la rubrique « Salades ».

Calabre, c'est-à-dire Calabrais.

Gabaonite, habitant de Gabaon, ville de Palestine où le soleil s'arrêta en faveur de Josué, circonstance à laquelle Rabelais fait allusion dans son Epître à Bouchet.

Gringualet, nom de cheval, surtout petit et maigre, dans les Chansons de geste, par exemple dans l'*Erec* de Chrestien de Troyes :

> 3957. Galopant sor le *gringalet*,
> S'en aloit keus tot un varlet.

portage que le nom a pénétré en français tout d'abord dans le patois de Metz, où le nom était encore courant au début du XVII^e siècle.

(1) Voy., sur ce nom, une note d'E. Picot (dans son *Nouveau recueil de farces françaises*, Paris, 1880, p. 97 à 114) et une autre d'E. Roy (reproduite dans la *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 108 à 110).

(2) Naudet, dans son *Mascurat* (p. 23), cite des titres burlesques qui en sont des imitations : *Epistre Magistri Antititus de Cressonnieres ad Magistrum Josephum Quercetanum* (Basle, 1575) et *Epistre Magistri Arthurii de Cressonnieriis ad Dominum de Parisius* (1611).

Le nom acquit, dès le XVI^e^ siècle l'acception de petit bonhomme.

Myrelanguois, originaire de Myrelingues.

Nabuzardan, « maistre cuisinier du roy Nabugodonosor » (l. IV, ch. XXXIX). Dans la Bible, c'est le nom d'un général de Nabucodonosor, mais une tradition assez ancienne le transforme en cuisinier. C'est à cette dernière acception que se rapporte la facétie du XV^e^-XVI^e^ siècle : « Sermon joyeulx de la vie de Saint Ongnon, comment *Nabuzarden*, le maistre cuisinier, le fit martirer... » (1). Frère Jean le rapproche de Potiphar, « maistre queux des cuisines de Pharaon », et demande (l. IV, ch. XXXIX) : « Pourquoy *Nabuzardan*, maistre cuisinier du roy Nabugodonosor, fust entre tous autres capitaines esleu pour assieger et ruiner Hierusalem ? » C'est son nom qui sert de mot du guet aux cuisiniers chargés de combattre les Andouilles.

Olymbrius, plutôt Olybrius, empereur d'Occident (472) que la *Légende de Sainte Marguerite* (XII^e^ siècle) et les Mystères (XV^e^ siècle) représentent comme un traître et un fanfaron. C'est avec ce dernier sens que le nom figure chez Des Périers et dans Molière (*Etourdi*, III, 4) : « Faisons l'*olibrius*, l'occiseur d'innocents ». La forme rabelaisienne se lit également chez Brantôme (t. IX, p. 173) : « Ceste cy... fait de l'*olymbrieuse*, de l'altiere, de la superbe et de l'audacieuse à l'endroit de son mary ».

Robert, prétendu inventeur de la *sauce Robert*, « tant salubre et necessaire aux connils roustis, canards, porcfrais, œufz pochez, merluz salez, et mille aultres telles viandes ». De même *Mondam* est l' « inventeur de la saulce *Madame*, et pour telle invention feut ainsi nommé en langage Escosse François ».

8. — Résidu obscur : *Apigratis*, *Dalyqualquain*, *Escarsaufle*, *Urelipipingues*, ce dernier nom burlesque à finale semblable à *Albingues* ou *Myrelingues*.

Voilà les éléments multiples de cette copieuse nomenclature. En dernier ressort, ils se ramènent tous aux choses culinaires ou aux défauts professionnels des cuisiniers : saleté, paresse, difformité physique, lubricité, gourmandise, gueuserie, friponnerie, tel que nous avons essayé de les classer. Cette longue série de noms imaginatifs est close par quelques noms propres et par maint appellatif resté obscur.

(1) Montaiglon, *Recueil*, t. I, p. 204.

CHAPITRE VI

NOMS DIVERS

I. — Saints imaginaires.

Nombre de saints sont restés complètement inconnus aux recueils hagiologiques, bien qu'on en puisse suivre les traces depuis le XIII^e^ siècle. Tel, *saint Pansard*, saint de carnaval, personnification du carême-prenant, proprement saint pansu. Le satirique picard Gauthier de Coincy en fait déjà mention au XII^e^ siècle (voy. Godefroy) :

Toz tens d'empancier lor pance art,
Toz tens font feste *saint Pançart*.

Ce prétendu saint est fréquent dans les pièces en vers du XV^e^-XVI^e^ siècle. On le lit dans le *Kalendrier* de maistre Jehan Molinet :

Si feront ceux de saint Laffart (1)
Solennité de *saint Pansart* (2).

Et dans une autre pièce du même recueil (t. XII, p. 33) :

En Mars, si ce n'est grant hasart,
N'y a point feste de sejour,
Sinon monseigneur *sainct Pansart*.

Rabelais lui donne la même origine qu'à Pantagruel (3), et Henri Estienne le mentionne à son tour (4).

(1) Par allusion à *laffer*, lapper.
(2) Montaiglon, *Recueil*, t. VII, p. 208.
(3) En mangeant les grosses nèfles de l'année antérieure au déluge, « à tous survint au corps une enflure très horrible... Aulcuns enfloient par le ventre, et le ventre leur devenoit bossu comme une grosse tonne, desquelz est escript : *Ventrem omnipotentem*, lesquelz furent tous gens de bien et bons raillars, et de ceste race nasquit *sainct Pansart* et Mardy Gras » (l. II, ch. 1).
(4) « Un curé au Bourg en Querci, parmi son prosne parlant du Mardi gras, autrement dict Quaresme prenant, ou Quaresm'entrant, re-

La littérature comique du XIV au XVI[e] siècle et l'ancien théâtre présentent des exemples nombreux de saints facétieux.

Eustache Deschamps appelle le mal de ventre, *mal saint Espoint* (1), c'est-à-dire piqûre, élancement.

Et le recueil de Montaiglon en cite nombre d'autres : *Saint Chouart* (t. IV, p. 279), *Saint Ongnon* (t. I, p. 205), *Saint Hareng* (t. II, p. 325), *Saint Raisin* (t. II, p. 113). La farce du *Badin* parle de la « bouteille de *Saint Pot* », celle d'un *Pardonneur* dit : « J'ay ci la teste *Saint Pion* » (2).

Certains noms réels de saints sont tombées pour diverses raison dans le burlesque : saint *Quenet*, comme son primitif *saint Côme* (anciennement saint *Coisne*), était dès le XII[e] siècle l'objet d'une adoration comique (3). D'autre part, le nom de saint *Photin*, rapproché de son homonyme scabreux, est devenu « saint *Foutin*, l'apostre », qu'invoquent les Parisiens menacés du déluge urinal de Gargantua (l. I, ch. XXVII), en même temps que sainct Vit (4).

En ce qui touche Rabelais, dont nous avons déjà à plusieurs reprises étudié les fantaisies hagiographiques, relevons pour dernière mention le *mal saint Thibault* (l. II, ch. XI), c'est-à-dire la sottise :

Je donray cestuy à l'essay
A Pettremand qu'est bon *Thybault*,

lit-on dans la *Sotie des beguins* de 1523 (5). C'est le prénom que porte l'*Aignelet* de *Pathelin* et qui devint synonyme de niais, comme Jean le Veau; mais en même temps, les deux prénoms servent à désigner les maris trompés. Le *mal saint Thibaut*, c'est le coquage.

commanda à ses paroiciens ces trois bons saincts, *Sainct Pa[illegible]rd*, Sainct Mangeard, Sainct Crevard ». — *Apologie*, t. II, p. 263.

(1) *Œuvres*, t. IX, p. 100.

(2) *Ancien Théâtre*, t. I, p. 375, et t. II, p. 32. Cf. le *Kalendrier* de Jehan Molinet (dans Montaiglon, *Recueil*, t. VII, p. 209) :

Gens d'armes auront la coppie
De sainct *Piot* et de saincte *Pie*.

(3) Voy. ci-dessus, t. I, p. 280.

(4) Eustache Deschamps mentionne « le mal saint *Foutin* » (t. IV, p. 281), associé au « baron saint *Foutart* » (p. 280). D'Aubigné, dans sa *Confession du sieur de Sancy*, prétend que plusieurs saints portant le nom de *Foutin*, étaient populaires dans le Midi de la France. Voy. ci-dessus, t. II, p. 360.

(5) Ed. Fournier, p. 397.

II. — Personnifications.

La plupart des personnifications qu'on rencontre dans le roman rabelaisien sont des noms facétieux et remontent au passé (1):

Caresme prenant est un monstre ichtyophage qui règne dans l'île de Tapinois et dont Xénomanes décrit à Pantagruel les vêtements, la nourriture, les mœurs et les passe-temps (l. IV, ch. xxix à xxxii). Il est l'ennemi des Andouilles de l'île Farouche, contre lesquelles il est toujours en guerre. Sa femme, c'est *Lamyquaresme*, et sa progéniture consiste en « nombre de adverbes locaulx » et en « certains jeunes doubles ».

Jacques Bonhomme est déjà connu comme sobriquet au XII^e^-XIII^e^ siècle. Le chroniqueur Jean de Venettes le mentionne au XIV^e^, à propos du combat contre les Anglais (sous l'année 1359): « Et fuit negotium per rusticos, seu *Jacques Bonhomme*, strenue expeditum ». Au XVI^e^, on le lit dans Collerye (p. 239):

> Cessez, cessez, gendarmes et pietons,
> De pilloter et manger le bonhomme,
> Qui de longtemps *Jacques Bonhomme* se nomme.

Maistre Fify, nom du vidangeur (l. II, ch. XVII), se lit aussi dans la *Farce du Savetier* :

> Et le tien curoit les privez,
> Le tien estôit tousjours breneux,
> Et s'appelloit *Maistre Fy Fy*.

Cet appellatif populaire (2) est déjà attesté au XIII^e^ siècle dans le *Livre des mestiers* d'Etienne Boileau.

Mardi gras, dieu tutélaire des Andouilles, leur apparaît sous forme d'un pourceau merveilleux (l. IV, ch. XLI).

Martin baston, nom facétieux donné au bâton (l. III, ch. XII),

(1) Nous ne faisons que mentionner ici des locutions telles que : « Il m'a donné un coup de poing sus *ma bonne femme d'eschine* » (l. III, ch. XLVI)... « Cependant *monsieur l'appetit* venoit » (l. I, ch. XXIII). De même : « messer Cocüage, messer Gaster », etc.

(2) Cf. Calvin, *Excuse à Messieurs les Nicodemites* (1544), dans *Opera*, t. VI, p. 595 : « Pour bien exprimer quelz ilz sont, je ne saurois user de comparaison plus propre qu'en les accouplant avec les cureurs de retretz. Car comme un *maistre Fifi*, après avoir longtemps exercé le mestier de remue ordure, ne sent plus la mauvaise odeur... »

figure dans la « Farce du Badin » (*Ancien Théâtre*, t. II, p. 278) : « Si elle te triche, voicy *Martin baston* qui en fera la raison ». Cette expression remonte, paraît-il, au *Roman du Renard*. Le prêtre Martin, s'adressant au renard pris dans la fosse, lui dit (t. II, p. 245) :

> Sire Ysengrin, or vous vendrai
> Ce que je tant promis vous ai,
> Apanrés vos à cest baston
> *Prestre Martin* a nom (1).

Elle a été retenue par La Fontaine.

Appartiennent en propre à Rabelais les appellatifs :

Messer *Gaster* ou le Ventre, « premier maistre és arts du monde » (l. IV, ch. LVII), dont la puissance est formidable et universelle. Rabelais décrit les *Gastrolâtres*, qui ne sacrifient qu'à leur Dieu ventripotent (ch. LIX) et énumère les inventions de ce Maître ingénieux (ch. LXI). *Maistre Gaster* est le nom d'un « extravagant escornifleur » dans la comédie *Les Napolitaines* de François d'Amboise, 1584 (*Ancien Théâtre*, t. VIII, acte I, sc. IV) : « On m'appelle *Gaster*, je fais tout pour le ventre. *Gaster* est le premier maistre aux arts et aux arbalestes. On m'appelle extravagant, vous sçavez assez pourquoy ».

Ce nom se lit plus tard dans un des *Contes* de La Fontaine.

Ouy dire, personnage allégorique que les voyageurs rencontrent dans le pays de Satin (l. V, ch. XXXI), « où il tenoit escole de tesmoingnagerie ». Ce vieux bonhomme a pour cortège les historiens antiques et modernes ainsi que ceux qui se préparent à exercer la profession de témoins.

III. — Appellatifs isolés.

Voici cette dernière série de noms provenant de diverses origines :

1° Grecque :

Astrophile (maistre), le pilote astronome de Pantagruel (l. IV, ch. XVIII), terme qu'on rencontre également chez Brantôme (t. V, p. 272) : « Ainsi que disent les resveurs *Astrophiles* ». Ce composé est d'ailleurs inconnu au grec classique.

Echephron, le sage, le prudent (ἐχέφρων), unique conseiller sensé (de là son nom grec) de l'impétueux Picrochole (l. I,

(1) Cf. *Romania*, t. IX, p. 127.

ch. xxxiii): « un vieulx gentilhomme esprouvé en divers hazars et vray routier de guerre nommé *Echephron* ».

Macrobe, qui vit longtemps (μακρόβιος), maître échevin des îles des Macréons (l. IV, ch. xxv).

Nausiclete, l'armateur qui approvisionne l'Abbaye de Thélème de marchandises précieuses (l. I, ch. lvi). C'est le seigneur célèbre par ses vaisseaux (ναυσίκλειτος) ou par ses exploits sur mer, épithète qu'Homère donne aux Phéaciens dans l'*Odyssée*.

Philotimie, maître d'hôtel de Gargantua (l. I, ch. xviii) : c'est un personnage qui aime ou recherche les honneurs (φιλότιμος).

Thaumaste, nom du grand clerc d'Angleterre qui voulait arguer contre Pantagruel et fut vaincu par Panurge (l. II, ch. xviii) : c'est le savant admirable, extraordinaire, merveilleux (θαυμαστός).

Ajoutons que le navire de charge de Gargantua s'appelait *Chelidoine*, de χελιδόνιος, semblable à l'hirondelle, « pour ce que, sus la poupe, estoit en sculpture d'ærin corinthien une hirondelle de mer elevée » (l. IV, ch. iii). De même son petit chien portait le nom de *Kyne*, « pour ce que tel fut le nom du chien de Tobie » (l. III, ch. xxxv). Mais la Bible, dans l'histoire de Tobie, ne donne aucun nom propre au chien, dont Rabelais a simplement rendu l'équivalent grec (tiré de κυών, κυνός, chien).

2° Française ou dialectale :

Baise-mon-cul, nom de l'épée de Gymnaste (l. IV, ch. xli), parodie des noms d'épées célèbres appartenant aux chevaliers du passé. *Basimecu* était le sobriquet ridicule que la populace anglaise donnait au Dauphin de France (1). On lit également ce nom facétieux dans Alcrippe : « Le soldat ayant une espée (*Baise-mon-cul* à deux mains) pour se deffendre et se couvrir des coups » (2).

Carvel, *Hans Carvel*, le grand lapidaire du roi de Melinde (l. I, ch. v), nom que Rabelais a tiré du moyen français *escarveer*, graver (3).

Nazdecabre, c'est-à-dire Nez-de-chèvre (en languedocien), nom du « mut et sourd de naissance » qui donne par signes son avis sur le mariage projeté par Panurge (l. III, ch. xix).

(1) Shakespeare en fait mention dans *Le Roi Henri IV* (acte IV, sc. vii) : « (Que peux-tu répondre à sa Majesté pour avoir rendu la Normandie à Monsieur *Basimecu*, le Dauphin de France ? »

(2) *Nouvelle Fabrique des traits de verité*, p. 56.

(3) Voy. ci-dessus, t. I, p. 229.

Raminagrobis, nom d' « un vieil poëte françois », qui chasse les moines venus à son lit de mort pour recueillir son âme et son héritage (l. III, ch. xx). Dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. v), le même nom est donné aux magistrats revêtus de leur hermine.

Le nom est antérieur à Rabelais. On le rencontre tout d'abord, avec son acception primordiale de « matou », dans un manuscrit du XIVe siècle de la Bibliothèque Mazarine : on y voit deux superbes chats dessinés à la plume avec la légende : *Raminagrobis*. Au XVe siècle, on retrouve le nom, avec un sens peu clair, dans les cahiers d'un maître d'écriture du diocèse de Nantes. Au XVIe, dans la *Vie de Saint Christophle* (1530), Maître Chevalet use de l'expression *faire du raminagrobis*, qu'on relève aussi ailleurs, mais qui manque à Rabelais.

Chez celui-ci, le nom, pris isolément, a deux sens inconnus jusque-là : celui de grave magistrat et celui de personnage important, ou qui prétend passer pour tel. C'est là un emploi qui appartient en propre à Rabelais et qui, après lui, et toujours au XVIe siècle, se trouve fréquemment chez les écrivains de son école : du Fail, Brantôme, Cholières, etc.

Au XVIIe siècle, le nom se lit d'abord chez La Fontaine, puis dans le style familier, chez Voiture, ou burlesque, chez Jean Loret.

Ce nom de *Raminagrobis*, comme son primitif *grobis*, est en fait l'appellatif vulgaire ou provincial du chat mâle et signifie littéralement chat qui fait le gros dos ou chat qui ronronne (*raminer*, murmurer de satisfaction, en parlant du chat). C'est Rabelais qui le premier a donné à ce nom les acceptions individuelles qui ont été adoptées par des écrivains ultérieurs (1).

Regnaud Belin (l. IV, ch. VIII), nom de berger, pendant de Thibault l'Aignelet du *Pathelin*.

Trouillogan, nom du philosophe « ephecticque » consulté par Panurge sur son mariage, et qui lui donne des réponses « repugnantes et contradictoires » (l. III, ch. xxxv). Le nom se rattache au poitevin *trouil*, dévidoire.

Trudon (l. IV, ch. XII), nom d'un tambourineur, forme parallèle à *Trudaine*, nom de bergère dans un refrain de Noël du XVIe siècle qui débute par une kyrielle de noms de pâtres :

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 278 à 282, et *Rev. du XVIe siècle*, t. I, p. 405 à 406.

Tyronnet et Mathery, Hervé, Henry,
Trudaine,
Faison en ung chantery
Ung beau Mery,
Gent et joly,
Ennet demain
Noël ! (1).

Verrenet, nom d'un échanson de Grandgousier (l. I, ch. XVII).

Nous venons de passer en revue les personnages, multiples et divers, sortis de l'imagination de Rabelais. Ils représentent à la fois l'humanité préhistorique, les géants, ainsi que les différentes classes sociales de la France à la sortie du Moyen Age et à la veille de la Renaissance.

Dans cette galerie immortelle, trois noms brillent d'un éclat incomparable.

C'est tout d'abord *Pantagruel*, idéal du souverain accompli, du roi-philosophe au sens le plus élevé : bon, indulgent, humain.

Vient ensuite *Frère Jean*, moine agissant, débordant de vie et d'énergie, méprisant la théologie et le latin, beau mangeur et franc-parleur.

Et, pour finir, *Panurge*, « escolier desvoyé », voyageur, polyglotte, rhéteur et sophiste, cynique et amoral, esprit délié et inventif.

Ces types rabelaisiens qui méritent d'être mis à côté des plus célèbres créations de la fiction ancienne et moderne, évoluent par étapes successives. Nous assistons à la naissance de Pantagruel, à l'humanisation progressive du géant et à son ascension définitive jusqu'à un idéal philosophique. Frère Jean, ce moine en chair et en os, nous révèle tour à tour les traits saillants de son tempérament, ignare et impulsif, goinfre et dévergondé, terriblement blasphémateur. Mais au demeurant sympathique et visiblement traité avec indulgence par l'auteur qui lui a prêté plus d'un trait de son moinage.

Enfin, Panurge, l'homme aux mille ressources, nous présente successivement toutes les faces de son être complexe, qui devient aussi vivant et aussi vrai que si nous le voyions agir sous nos yeux.

Et combien d'autres types inoubliables ! Rabelais a su imprimer à toutes ces figures immortelles le cachet de son génie. Elles se sont imposées à l'attention des contemporains et elles continuent à vivre dans la mémoire des hommes.

(1) Cité dans Thurau, p. 63.

CONCLUSION

Nous venons d'explorer en tous sens l'océan verbal de Rabelais. Nous en avons visité les abords et les rives, les îles et les îlots, sans oublier les récifs inabordables. Et quittant la surface, nous avons plongé nos recherches dans les profondeurs de la pensée rabelaisienne, dans la diversité infinie de ses formes expressives. Là ne s'est pas arrêté notre investigation. Comme il s'agit d'un auteur et d'une œuvre uniques, nous avons cru devoir compléter les côtés positifs de son lexique par ses inventions verbales, ses créations typiques, par les nombreux produits de son imagination.

De ce beau et long voyage nous avons rapporté une connaissance à peu près intégrale de la langue de Rabelais.

Quels en sont les caractères dominants ?

Trois traits essentiels caractérisent dans son ensemble cette langue incomparable.

Vie débordante. — Le langage rabelaisien est avant tout un reflet de l'ambiance sociale, plein de mouvement et de vie exubérante. Une de ses formes fréquentes est le dialogue, tantôt confus et désordonné, comme les Propos des bienyvres; tantôt impétueux et primesautier, comme le parler de Frère Jean; tantôt du meilleur comique, comme le dialogue entre Panurge et Dindenault.

De là, aussi, ces tours vifs de pensée, ces expressions réalistes, cette débauche de paroles, ce débordement d'action dont font preuve les personnages multiples du roman, chacun répondant à ses origines, à ses préocupations et à sa sphère d'activité.

Richesse expressive. — Rabelais s'est efforcé d'englober dans son vocabulaire l'abondance inépuisable des trésors anciens et populaires de son temps et de tous les temps De là sa surprenante richesse de synonymes. Non seulement les idées qui lui sont chères — la beuverie et l'hypocrisie — disposent de séries entières d'équivalents; mais encore telle notion générale est plus

copieusement pourvue chez lui que chez n'importe quel autre écrivain. L'idée de « se souvenir » ou « se rappeler », par exemple, y est représentée, en dehors des termes courants, par les archaïsmes *ramentevoir* et *remembrer*, ainsi que par les latinismes *se recorder*, *rememorer* et *revoquer*.

La notion d'examiner soigneusement y est exprimée à la fois par *ventiler*, latinisme des juristes, par *beluter* et *canabasser*, métaphores techniques indigènes, et par l'italianisme *grabeler*, métaphore qui a reçu de Rabelais une application originale et inconnue à l'italien.

Pour saisir toute la gamme de la fâcherie, depuis le simple trouble du cœur jusqu'au désordre de l'esprit, il imagine des métaphores originales et des emprunts personnels ; et lorsque les immenses ressources linguistiques dont il dispose ne lui suffisent plus, il ne recule pas devant une de ces créations artificielles qui, frappée au coin de son génie, s'est imposée à l'attention de ses contemporains. C'est ainsi que pour peindre le trouble croissant du peuple parisien menacé du déluge urinal de Gargantua (l. I, ch. XVII), il le représente comme « tout *solfié* (leçon fautive *folfré*) et *habaliné* », c'est-à-dire par une image tirée de la musique et par un terme méridional. Et ailleurs (l. IV, ch. LXIII), près de l'Isle de Chaneph, il décrit les voyageurs comme « tous pensifz, *matagrabolisez*, *sesolfiez* et faschez », ajoutant à cette synonymie surabondante un terme de son crû, une création personnelle.

Portée encyclopédique. — En passant de l'œuvre d'un Jean Le Maire ou d'un Gringore à celle de Rabelais, on a l'impression de pénétrer dans un monde nouveau. Alors que ses devanciers se meuvent encore dans les ornières du passé, le Maître nous ouvre des horizons illimités. Les nouveaux besoins du présent, en même temps que l'aspiration incessante vers l'avenir, trouvent dans son œuvre une forme définitive. Sa langue suit les progrès réalisés dans les arts et la brusque transformation sociale.

Pour accroître son vocabulaire et le rendre ainsi capable d'exprimer ce nouvel état des choses, il a mis à contribution les sciences, les arts, les métiers, les langues de la Renaissance. Toutes ces ressources lui ont permis de rendre toutes les nuances de pensée, de désigner les apports d'une culture nouvelle continuellement renouvelée. Ses innovations linguistiques vont de pair avec le progrès intellectuels et matériels de la nation.

Voilà pour les caractères généraux de la langue de Rabelais. Quant à ses qualités proprement dites, Ferdinand Brunetière, dans son ouvrage posthume sur la *Littérature classique*, en résume les traits saillants par cette série interrogative :

Ce serait une étude intéressante à faire que celle du style de Rabelais, et on peut s'étonner qu'elle n'ait encore tenté personne... On aimerait savoir ce que la langue et le style de Rabelais ont de personnel. Son vocabulaire est-il celui de son temps, de Marot ou de Le Maire des Belges? et n'y peut-on pas reprendre ou critiquer quelques excès de « verbocination latiale »? Quels sont les mots qu'il a introduits dans la langue, et en dépit de lui, quels sont ceux qui n'y sont pas demeurés? Que penserons-nous de ses « hellénismes » ou de ses « provincialismes? » et sont-ils aussi nombreux qu'on l'a dit? A-t-il des procédés qui lui soient familiers? personnels? et originaux? des métaphores favorites? (1).

Les recherches qui précèdent nous permettent de donner une réponse précise à ces questions du sagace critique.

Son vocabulaire est-il celui de son temps? — Non, son vocabulaire est seulement à lui. Il est foncièrement original et personnel, et, tout en tirant parti de ses devanciers, il diffère du tout au tout de celui de Jean Le Maire ou de Marot. Alors que ceux-ci relèvent encore, sous le rapport de la langue, du Moyen Age plutôt que de la Renaissance, Rabelais a indéfiniment agrandi l'horizon des idées et du vocabulaire.

N'y peut-on pas reprendre ou critiquer quelques excès de « verbocination latiale? » — Rabelais, comme tous les écrivains de l'époque, subit l'ascendant du latinisme; mais nous avons montré qu'on n'a pas assez discerné le caractère spécial de cet emploi abusif, ni les occasions solennelles où il s'en sert: harangues, épitres, récits, genres tout imprégnés des souvenirs du passé.

Quels sont les mots qu'il a introduits dans la langue? — Nous en avons donné un relevé qui est loin, il s'en faut de beaucoup, d'être complet. On compte par centaines les mots dont il a enrichi la langue et ces termes touchent à toutes les branches des connaissances humaines : sciences, arts et métiers, vie sociale, faits traditionnels.

(1) *Histoire de la littérature française classique* (1515-1830), Paris, 1904, t. I, p. 143.

Quels sont les mots qui n'y sont pas demeurés? — Le nombre des mots qui n'ont pas franchi son œuvre, l'emporte de beaucoup, il va sans dire, sur ceux qui ont eu la bonne fortune de triompher et de se maintenir. Il n'y a là rien de surprenant.

Pour faire adopter les néologismes alors indispensables, il a fallu risquer tout un vocabulaire puisé aux sources les plus variées. Qu'on se rappelle l'état flou et uniforme du moyen français tel que l'a trouvé l'auteur de *Gargantua*. Les rhétoriqueurs y avaient fait largement couler la veine latiniste, mais c'était là une abondance stérile et monotone. Tout lui manquait alors : la vie, le fond, l'énergie et la variété. C'est tout cela qu'a apporté et réalisé Rabelais. Mais pour y parvenir, il fallait verser à pleines mains les idées et les mots. En opposition à ses devanciers, Rabelais a puisé à la fois dans les livres et dans la vie sous ses aspects les plus divers.

Que penserons-nous de ses hellénismes? — C'est l'apport le plus original de Rabelais, le ferment le plus puissant de la culture scientifique de l'avenir. Grâce à son sûr instinct linguistique, la plupart de ses hellénismes sont restés dans la langue, témoignant ainsi de leur opportunité. Ces hellénismes ont marqué une ère nouvelle dans l'évolution de l'idiome national, tout comme les *italianismes* — que Brunetière a oublié de retenir — expression des derniers progrès réalisés dans les arts et dans les métiers.

Les provincialismes, sont-ils aussi nombreux qu'on l'a dit? — Nous avons pour la première fois embrassé dans leur ensemble ces mots de terroir. Ils ne sont pas seulement nombreux, mais frappants et pittoresques. Maître François, en les recueillant d'un bout à l'autre de la France, pendant ses longues années de moinage et ses continuels déplacements, nous a laissé un tableau dialectal unique dans le domaine littéraire. Nous avons fait ressortir la manière originale et vivante dont il s'en sert pour ajouter à la couleur locale de ses personnages, et son procédé ingénieux pour rendre accessibles au lecteur ces provincialismes, qui nous ouvrent souvent des coins ignorés de la vie populaire à l'époque de la Renaissance.

Leurs pendants, les *archaïsmes* — autre oubli du critique — ne méritaient pas moins de retenir notre attention. C'est là une matière qui n'avait pas été jusqu'ici appréciée à sa juste valeur, ces vieux mots comportant des degrés et des nuances sui-

vant qu'il s'agit des contemporains de Rabelais ou de nous-mêmes. Le point de vue change alors du tout au tout.

A-t-il des procédés qui lui soient familiers ? personnels ? originaux ? — En grand nombre, et les sections de notre ouvrage consacrées aux « Eléments imaginatifs » en pourraient témoigner. Ces créations rabelaisiennes ont eu parfois une fortune brillante et elles méritaient la même attention que les éléments positifs de son vocabulaire.

A-t-il des métaphores favorites ? — Rien ne saurait mieux accuser l'originalité et l'universalité du génie rabelaisien que ses images et ses comparaisons. Il les a tirées à la fois des livres, de la nature et de la vie sociale ou professionnelle. C'est là un ensemble psychologique d'une valeur considérable. Rabelais a imprimé à ses métaphores la vigueur et l'ampleur inhérentes à son génie et à son immense curiosité.

Quant aux créations rabelaisiennes, du ressort du vocabulaire ou de l'onomastique, elles méritent pleinement l'intérêt que nous leur avons accordé. Les termes factices du grand écrivain, frappés au coin de son génie, ont joui d'une longévité séculaire. Après avoir été adoptés par les auteurs du temps, la plupart ont été retenus, avec une faveur marquée, par les écrivains des âges ultérieurs.

Rabelais était parfaitement conscient de la valeur initiale des noms qu'il donne aux nombreux personnages de son roman. Des contrastes saisissants en font foi.

Aux héritiers du Moyen Age, aux continuateurs des méthodes surannées, il attribue des noms gothiques et communs, tirés de la langue archaïque ou vulgaire, alors qu'il réserve aux propagateurs de la nouvelle culture, les belles épithètes lumineuses extraites de l'hellénisme à peine ressuscité.

Même contraste entre les noms méprisants que portent les commandants exaltés et fougueux de Picrochole et ceux donnés aux chefs prudents et sensés de Gargantua.

La plupart de ces noms sont de son invention. Mais lors même qu'il puise à la tradition ou aux sources littéraires, il fait bénéficier ces humbles emprunts de toute la fécondité de son génie.

Rappelons seulement *Pantagruel*. Laissant dans l'ombre crépusculaire des Mystères sa qualité démoniaque, Rabelais n'en a retenu que son pouvoir d'altérer ou de suffoquer. Il en a fait le dernier représentant de sa famille *gigantale* et, par

divers degrés d'humanisation progressive, il aboutit à une conception philosophique, une des créations les plus élevées de son génie.

Cette onomastique rabelaisienne acquiert ainsi une signification spéciale. Elle nous aide à pénétrer dans la pensée du Maître, à saisir ses intentions d'éloge ou de blâme, ses préférences ou ses dédains.

De plus, elle recèle parfois une richesse verbale jusqu'ici insoupçonnée. C'est ainsi que Rabelais s'est amusé à grouper, dans l'interminable liste des noms de cuisiniers, toutes sortes de curiosités linguistiques, inconnues par ailleurs. L'onomastique vient, elle aussi, grossir l'immense trésor du lexique rabelaisien.

Comment tant d'ingrédients, multiples et divers, se sont-ils harmonieusement fondus dans son œuvre ? C'est là surtout qu'on peut admirer la merveilleuse aptitude d'assimilation du grand écrivain. Idiomes étrangers, langues classiques, langues de la Renaissance, français de tous les temps et de toutes les provinces, tout cela figure à sa place et dans son cadre, sans disparate et sans disconvenance. C'est toujours du Rabelais.

APPENDICE A

L'ORIENTALISME AU XVI^e SIÈCLE

JOSEPH-JUSTE SCALIGER

(A PROPOS DE « RABELAIS SAVAIT-IL L'ARABE? »)

Cet illustre savant passait non seulement pour le prince des philologues de son époque (la seconde moitié du XVI^e siècle), mais encore pour un homme doué d'aptitudes linguistiques hors ligne, un véritable prodige. L'admiration de ses contemporains à son égard a trouvé un écho dans l'épopée de son compatriote du Bartas, celui-ci natif de Gascogne comme Scaliger. Dans le deuxième jour de la *Semaine*, intitulé « Babylon », venant à célébrer l'homme comme le seul animal capable de paroles articulées et d'une grande diversité de langages, du Bartas cite comme exemple notre

> ... Scaliger, merveille de notre age,
> Le Soleil des sçavants, qui parle eloquemment
> L'Hebrieu, Gregeois, Romain, Espagnol, Alemant,
> François, Italien, Nubien, Arabique,
> Siriaque, Persan, Anglois et Chaldaïque :
> Et qui Chameleon, transfigurer se peut,
> O riche, o souple esprit ! en tel autheur qu'il veut.
> Digne fils du grand Jules et digne frere encore
> De Sylve son aisné, que la Gascogne honore.

Il nous a paru intéressant de rechercher, dans les témoignages mêmes de cette époque, le degré de confiance qu'il faut attacher à ces éloges enthousiastes. Le XVI^e siècle est riche non seulement en génies féconds, mais aussi en visionnaires, en illuminés, tel que ce fameux Guillaume Postel dont Guy Le Fevre de la Borderie soutenait qu'il a

> ... le rond du Monde environné

Et des Arts la rondeur, qui a vescu deux ages
Et des peuples divers sceut les divers langages (1).

Qu'y avait-il donc de vrai dans le panégyrique de du Bartas et tout particulièrement en ce qui concerne les langues de l'Orient ?

Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut se rappeler qu'à l'époque dont il s'agit les études orientales étaient encore, en France et en Europe, dans un état rudimentaire et qu'on avait des peines inouïes à les aborder. Les maîtres et les livres manquaient également ; il fallait des sacrifices disproportionnés de temps et d'argent pour en acquérir une connaissance tant soit peu superficielle.

Il ne s'agit pas pour le moment de chercher si Scaliger possédait une connaissance approfondie des choses orientales, mais tout simplement jusqu'à quel point ses efforts répondaient à sa curiosité immense. Or, on trouve à cet égard des renseignements très intéressants dans les *Lettres françaises inédites de Scaliger*, publiées en 1879 par Tamizey de Larroque (2).

Une première lettre, datée du 12 février 1577, est adressée à l'érudit bibliophile Claude Dupuy :

Qu'il vous plaise de faire avecques M. Mansoldo que je puisse recouvrer un Pentateuche en Hebrieu, Arabic, Chaldée et Persic, imprimé à Thessaloniki en lettres hebraïques. M. d'Abain en a escrit à M. le president du Ferrier (3), qui a mandé à Constantinople pour le faire apporter, car il ne s'en trouve point à Venize... Je suis en grand' peine de ce livre. Il fauldra, s'il vous plaist, employer tous voz bons amis de par là qui donneront charge aux Juifz d'en faire venir un.

Dans une lettre datée de Poitiers du 2 juin 1578 et adressée au célèbre jurisconsulte Pierre Pithou (1539-1596), Scaliger parle d'un livre « escrit en langue indienne », c'est-à-dire en sanscrit, et il ajoute : « J'ay faict beaucoup d'observations sur icelle ».

Quelques jours plus tard, par une lettre du 29 juin 1578, il demande au même Pithou un livre éthiopien : « Je vous remercie très humblement des *Precatiunculæ Abyssinæ* qu'il vous a pleu m'envoier. Je les ai toutes lues, et me pourront servir à ce

(1) *La Galliade ou de la Revolution des Arts et des Sciences*, Paris, 1578, p. 32.

(2) *Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger*, publiées et annotées par Philippe Tamizey de Larroque, Agen, 1879.

(3) Alors ambassadeur à Venise.

que j'ai sur cette langue, de laquelle j'ai plus de livres qu'homme qui soit ès parties occidentales, et si osé dire que nous entendons aussi bien ceste langue que l'hebraïque ou syriaque ».

Un mois après, autre lettre du 19 juillet 1578, adressée à Claude Dupuy : « J'ai reçu les Tables etrusques qu'il vous a pleu m'envoier, lesquelles j'estime beaucoup et pense pouvoir en tirer quelque sens, quand je serai de loisir. Puis je les vous rendrai ».

Un an passe et, par sa lettre du 27 mai 1579, Scaliger mande de nouveau à Pithou : « J'ai escrit au sieur Patisson (1) touchant un Alcoran imprimé *apud Hegendorfium* en colonnes, l'une en langue arabicque, characteres latins, l'autre est la version latine. Je vous prie tres affectueusement prendre garde s'il s'en pourra trouver à Paris. J'ai baillé charge au secretaire de Mons. de la Rochepozai de le paier... ».

L'année suivante, on lit ceci dans la lettre du 15 février 1580 adressée à Dupuy :

Je vous supplie bien fort... quand vous escrirez au signor Pinelli (2) qu'il fasse quelque chose pour moi touchant les livres Ethiopiques et Arabiques qu'il pourra recouvrer, ce qu'il pourra faire aisement aiant commodité par le moien de la traffique de Constantinople et des Juifz. Mesmement s'il pouvoit recouvrer des dicts Juifz l'Avicenne traduit en hebrieu et imprimé à Thessaloniki. Je tasche de l'avoir en Arabiq par le moien de Mons. l'ambassadeur d'Abain. Surtout je vous prie, s'il est possible, qu'il recouvre le dict Avicenne en Hebrieu, et je paierai bien ce qu'il coustera... Quant au Nouveau Testament armenien... de me le donner, et je lui ai dict que je me contentois qu'il me le prestast seulement.

Enfin, dans une lettre datée d'Aix le 24 février 1583 et adressée à l'illustre historien Jacques-Auguste de Thou, Scaliger le prie de lui procurer, par l'intermédiaire des Juifs de Venise un livre de prières hébraïque et des ouvrages éthiques dans la même langue :

Si vous avez quelque cognoissance avec quelcun, qui ait prattiqué les Juifz de Venize, je vous supplie très humblement de recouvrer par son moien un Breviaire des Juifz nommé par eux *Siddur Zephilloth* (3), imprimé à Venize l'an 5331 (4), sellon leur conte. Car j'en

(1) Erudit imprimeur parisien.
(2) Grand bibliophile italien.
(3) Erreur de transcription pour *Tephiloth*
(4) Repondant à 1571 de l'ère chrétienne.

ai bien un de plus vieille impression. Mais celui-ci est plus ample et a l'explication des mots plus difficiles. Le dict livre est fort aisé à recouvrer. Item... [suivent les titres hébreux de trois livres de morale hébraïque imprimés à Padoue vers 1557]. Vous avez bien le moien de les recouvrer, de Padoue ou de Venize, de quoi je vous supplie tres humblement...

Lettre du 9 octobre 1585, à Claude Du Puy : « Je desire sçavoir... si on a faict imprimer en Allemagne je ne sai quoi sur le Talmud, comme l'on m'a donné entendre... ».

Lettre du 23 février 1587 à J.-A. de Thou :

Si Dieu nous donnoit une bonne paix, je vous irais voir, et ne vous abandonnerois poinct, jusques à ce que je vous eusse persuadé de me donner une heure chaque jour, pour estudier en Hebrieu, et je vous prometz que dans huit ou dix jours, vous seriés capable d'estudier de vous mesmes... Vous ne vouldriez pour rien n'avoir estudié en ceste langue, quand vous y aurés estudié quinze jours tant seulement. Elle a de quoi se faire aimer, la beauté et elegance, et la facilité de la traditive (1), laquelle nous rendrons dix fois plus aisée. J'ai doncques grand envie de vous servir en cela...

Lettre du 28 juin 1588 à Claude Du Puy :

Si vostre ami, qui vous presta une fois un Alcoran, estoit à Paris, je vous supplie de lui demander le dict Alcoran pour trois semaines. Car j'ai bien des Alcorans, mais je n'ai poinct la Sunna, qui est au bout de ce livre... Vous me ferés un singulier bien s'il vous plaict de recouvrer ce livre. J'ai veu des feuilles du Nouveau Testament Arabic qu'on imprime à Rome, et de l'Euclide aussi Arabic avec les Commentaires, qui est un chef-d'œuvre.

Lettre du 13 avril 1591, à J.-A. de Thou : « Les notes du Nouveau Testament ne se peuvent faire sans mes livres, car il fault avoir le Talmud et plusieurs autres livres... ».

Ajoutons qu'à son passage à Tours, en 1578, il emprunta à Béroalde de Verville un livre chinois, auquel il tenait fort, et, bibliophile très avisé, se garda bien de le lui restituer (2).

Nous suivons ainsi pas à pas les sollicitations incessantes de Scaliger auprès de ses amis, érudits bibliophiles, magistrats ou diplomates, pour se procurer les textes originaux de l'Orient. Ces efforts continus, que rien ne rebute, n'accusent-ils pas déjà une conscience de recherche toute moderne ?

(1) Traduction.

(2) Cf. Béroalde de Verville, *Palais des Curieux*, Paris, 1611, p. 579, et *Moyen de parvenir*, éd. Royer, t. II, p. 286.

Maintenant, ces efforts inlassables qui font le plus grand honneur à l'érudit consciencieux, témoignent-ils également de son savoir *réel* dans les langues dont il parle? Il est permis d'en douter.

Dans ses *Lettres*, on l'a vu, Scaliger promène son immense curiosité de l'hébreu à l'arabe, de l'abyssin au sanscrit. Comme ces deux derniers idiomes étaient alors complétement inconnus en Europe, les remarques que Scaliger prétend avoir faites là-dessus ne peuvent être que de vagues rapprochements, des tâtonnements au petit-bonheur.

On nous dit : « Scaliger apprit seul et même sans dictionnaire l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le persan et la plupart des langues de l'Europe. Trois ou quatre mois après il écrivait à Postel des lettres en hébreu ... » (1).

Qu'y a-t-il de réel dans ces prétentions polyglottes? Pour nous mouvoir sur un terrain plus solide, ne retenons des idiomes cités par Scaliger que l'hébreu et l'arabe, qui nous intéresse plus particulièrement, et demandons-nous : « Peut-on préciser, à leur égard, le degré de connaissance que le grand philologue en possédait? — Oui, et c'est lui-même qui nous en fournira les preuves. »

En effet, à son âge mûr, Scaliger avait l'habitude, entre amis, de jeter dans l'intimité des propos sur toutes sortes de sujets, entre autres sur l'étude des langues orientales. Ces remarques ont été consignées, après sa mort, dans les *Scaligerana* (2), qui peuvent servir d'excellent correctif aux *Lettres*. Ils nous offrent en quelque sorte les résultats de ces immenses aspirations. Il est intéressant d'en confronter les données correspondantes.

1° Hébreu. — Dans ses *Lettres*, Scaliger demande tour à tour à ses correspondants de lui procurer un Pentateuque, un bréviaire hébreu et s'enquiert d'un Talmud. Il s'offre même de donner à l'historien de Thou des leçons d'hébreu pendant huit ou dix jours.

Or voici ce qu'on lit dans les *Scaligerana*, aux articles *Lingua* et *Talmud* :

> Les commencemens de la Hebraïque sont faciles, mais le progrès en est si difficile et fascheux, que je sçache homme vivant qui l'entende bien... Mais c'est qu'il en sçait quelques principes et s'estime par là fort sçavant.

(1) Charles Nisard, *Le Triumvirat littéraire au XVI^e siècle*, Paris, 1852, p. 159.

(2) La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1740.

On ne sçauroit l'entendre sans la vive voix d'un Juif : le Juif qui lisoit icy, m'en a appris quelque chose, nous y leusmes ensemble.

2° Arabe. — Il lit ou prétend lire le Coran, en caractères latins et en s'aidant d'une version latine interlinéaire ; de même, le *Canon* d'Avicenne, depuis longtemps et plusieurs fois traduit en latin.

Que savait-il réellement de l'arabe ? Ouvrons les *Scaligerana*, aux mots *Arabe* et *Lingua* :

J'ay un Dictionnaire grec Arabique auquel est l'Arabe, il n'y a point de poincts discretifs. Il faut estre bien docte pour le pouvoir lire, si ce n'eust esté le Grec, jamais je ne l'eusse entendu.

Linguam Arabicam pater Julius Scaliger callebat, nec ejus omnino sum ignarus nec germanicæ etiam.., [Il y a en marge] ; Ab eo tempore utramque didici

On le voit, ce prodige du temps possédait une curiosité sans bornes, mais des connaissances linguistiques assez modestes. Il savait lire l'hébreu, et peut-être l'arabe, mais il n'avait pas poussé bien loin ces études, et n'était à même de comprendre les textes originaux qu'à l'aide des versions latines.

On ne prête qu'aux riches. Les contemporains de Scaliger, éblouis par son génie philologique, sa mémoire prodigieuse et sa remarquable puissance de travail, lui attribuaient, sur des présomptions vagues ou purement illusoires, la connaissance de tous les idiomes de l'Orient. Sur quoi se fondait, par exemple, sa prétendue connaissance du persan ? Sur ceci : dans une de ces *Lettres*, il cherche à se procurer un Pentateuque en « Hebrieu, Arabic, Chaldée et *Persic* », le tout *en lettres hebraïques*.

D'autre part, Scaliger lui-même était dupe de sa fantaisie, lorsqu'il prétendait savoir le nubien et lire le sanscrit. C'est ainsi qu'un siècle plus tard le savant jésuite Athanasius Kircher s'imaginera avoir déchiffré le copte et le chinois.

L'étalage linguistique, dans ses *Lettres*, dénote plus de zèle que de savoir, plus d'imagination que de réalité et rappelle, par certains côtés fantaisistes, l'épisode polyglotte de Panurge à sa première rencontre avec Pantagruel.

S'il en est ainsi lorsqu'il s'agit du plus illustre des philologues du temps, du prodige linguistique de l'époque, on peut mesurer la portée d'un témoignage comme celui de la *Brieſve Declaration* sur l'évêque du Caramith, qui aurait enseigné à Rabelais les éléments de l'arabe.

APPENDICE B

L'ECOLIER LIMOUSIN

(A PROPOS DES « ESCUMEURS DE LATIN »)

Le célèbre épisode de l'Ecolier Limousin a joui d'une grande vogue au XVI^e^ siècle. Le fond en est (comme on l'a vu) une facétie scolaire, dont les variantes se trouvent à la fois chez Geoffroy Tory et chez Rabelais. Celui-ci a su lui donner une forme dramatique pleine de verve et d'humour.

Cette scène comique du roman s'est vite imposée à l'attention des contemporains qui y font souvent allusion. Elle a provoqué aussi maintes imitations qui méritent d'être rappelées.

Estienne Pasquier en parle dans une de ses *Lettres* (l. II, lettre XII) :

Petrarque acquit la vogue entre les siens pour ne s'estre seulement arresté au langage toscan, ains avoir emprunté toutes paroles d'eslite en chaque sujet de diverses contrées de l'Italie... Le semblable devons nous faire chascun de nous en nostre endroit pour l'ornement de nostre langue, et nous ayder mesme du Grec et du Latin, non pour les escorcher ineptement, comme fit sur nostre jeune aage Helisaine (1), dont nostre gentil Rabelais s'est mocqué fort à propos en la personne de l'Escolier Limousin qu'il introduit parlant à Pantagruel en langage escorche latin (2).

Ronsard, vers la fin de sa vie, suivant le témoignage de d'Aubigné, citait l'Ecolier Limousin à l'occasion de l'usage abusif de certains latinismes, qu'il désirait voir remplacer par des vocables indigènes (3).

Guillaume Bouchet, qui a consacré la dernière des *Serées* à la diversité des langues, fait cette remarque (t. IV, p. 95) : « Non seulement la diversité des idiomes et de la prononciation apporte divers sens, mais aussi les mots que nous prenons des

(1) Voy., sur ce personnage, Plattard, *L'Œuvre de Rabelais*, p. 70.

(2) On a vu ci-dessus que Rabelais s'est élevé, par la bouche de l'Ecolier Limousin, non contre un auteur déterminé, mais contre un courant général des écrivains du temps.

(3) Voy. ci-dessus, t. II, p. 108.

autres langues, que *nous excorions comme faisoit le Lymousin de Pantagruel...* ».

La première imitation qu'on en connnaisse porte ce titre : *Epistre du Lymosin de Pantagruel, grand excoriateur de la Lingue Latiale. Envoyée à un sien amicissime, resident en l'inclite et famosissime urbe de Lugdune.* Cette facétie anonyme, attribuée à tort à Rabelais, a été jointe à ses *Œuvres* à partir de 1558. C'est une véritable charge qui n'offre — à l'encontre de ce que soutient Marty-Laveaux (t. III, p. 362) — aucun intérêt pour l'histoire de la langue du XVI^e^ siècle (1).

Plus curieuse est l'allusion de du Fail dans le XV^e^ des *Contes d'Eutrapel.* Citons-en ce passage :

> Polygame dit que la plus grande finesse qui soit en ce monde est aller rondement à besogne, *parler son vray patois et naturel langage, sans le pourfiler et damasquiner, comme font nos refraisez et goudronnez de ce jour.* Et Cicero, qui se congnoissoit bien en telle marchandise reprenoit aigrement tels parleurs, et qui meslent la langue Grecque avec la Latine.

Estienne Tabourot, après avoir parlé d' « un quidam qui vouloit contrefaire le *Limosin rabeletique* », nous offre, dans ses *Bigarrures* (1572), fol. 150 v°, un échantillon rimé dans un langage analogue à celui de l'Ecolier Limousin :

> Je viendray maintenant aux *Excorilinguilatinisez*, comme en l'Epistre mise à la fin du *V^e^* de *Pantagruel.* Mais tu auras ce suivant Epitaphe de ma façon, pour exemple d'un locumtenant Rouargois, qui se delectoit mesme en jugement de parler de ceste façon :
>
> Dessous ce tumule est jacent
> Un impigre locumtenant,
> Il n'avoit cabal ny mule,
> Il spermatizoit la vetule...

L'auteur du *Moyen de parvenir* cite un échantillon qui rappelle le langage de notre Ecolier. C'est Jodelle qui s'y moque de cette latinomanie :

> Quand je vous oys ainsi paillarder sur vostre outrecuidance de bien

(1) Dans son article (*Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 399 à 403), Em. Philipot insiste sur les divergences entre l'Ecolier Limousin et la Farce de *Maistre Mimin estudiant.* Alors que la charge rabelaisienne touche la manie latinisante de son temps, la portée de la farce est pédagogique plutôt que linguistique, visant l'éducatton par le latin et l'enseignement purement livresque.

dire, il m'est advis que vous me pissez aux aureilles. Que diable ne parlez vous droit sans aller leschonnant les friponneries du sot langage? Je pense, vous oyant, estre auprès du beau Sainct Jean racontant comme il fut à la chasse : Nous apperceusmes le lepore qui s'estoit manifesté; mais pour ce qu'il se reintegra, nous ne le peumes apprehender (ch. LXIV).

Mais le souvenir le plus vivant de cet épisode rabelaisien se trouve chez l'historien suisse François Bonivard. Le célèbre prieur de Saint-Victor, prisonnier à Chillon de 1530 à 1536, est aussi l'auteur d'un *Advis et Devis des langues*, paru en 1563. Il y est souvent question de l'Ecolier Limousin (1) :

Et seroit expedient de s'adonner à apprendre les langues estrangeres et enrichir noz langues modernes des tresors des anciennes, non pas s'arrester en icelles, non voulans parler sinon Latin ou latinement, jusques aux femmes et aux guaignedeniez, comme plusieurs alleguez par Rabellays qui *embulent par les compites et tranfretent les undes aquatiques*, parlant de *Langue Latialle*...

Platon dict que les vrays orateurs ou parliers ne sont pas ceux qui blasment philosophie, mais ce sont un tas de petis muguetz, perruquets, affaictez et glorieux grammairiens, qui, incontinent qu'ilz ont veu II ou III regles de la *Grammaire* de Despautere, III ou IV vocables de la *Cornucopie* de Pérot, *ambulent par les compites et transfretent les undes aquatiques*, comme dict Rabellays, et font comme jadis un jouvencel de notre pays de Savoye qui havoit demeuré III ou IV mois en France et en oublia son langage...

Le courant latinomane a sévi de deux côtés des Alpes. L'Italie a également eu ses rhétoriqueurs, et le style latinisant d'un Francesco Colonna ne diffère guère de celui de Le Maire de Belges. C'est habituellement le pédant qui, dans les comédies italiennes, s'en fait le porte-paroles. La tradition latiniste est, dans les deux pays, parallèle et indépendante.

Dès lors, il est superflu d'admettre avec Marc-Monnier que Giordano Bruno ait imité l'Ecolier Limousin dans l'écolier napolitain Marphurius de sa comédie *Il Candelaio* « Le Chandelier » (2). Les autres prétendus souvenirs rabelaisiens que l'auteur invoque à cette occasion, comme les conseils alternants sur le mariage de Panurge, sont des thèmes traditionnels tout aussi répandus en Italie qu'en France. D'ailleurs, l'Italie a complètement ignoré Rabelais et son œuvre.

---

(1) Réimprimé en 1849. Voy. les pages 36 et 47.
(2) *La Réforme de Luther à Shakespeare*, Paris, 1855, p. 142, 287 et suiv

APPENDICE C

VOCABLES RABELAISIENS

(A PROPOS DES « TERMES FACTICES »)

Les termes spéciaux à Rabelais, comme forme ou comme sens et qui ont été popularisés grâce à son œuvre, ont joui pour la plupart d'une fortune brillante auprès des contemporains et de la postérité. Ils étaient devenus familiers au XVI^e^ siècle et il n'est pas rare d'en rencontrer encore des traces chez les écrivains de nos jours.

Voici un relevé de ces imitations qui est loin d'être complet :

Incornifistibuler, faire pénétrer avec effort, inculquer péniblement, acception proprement rabelaisienne :

Il y avoit un certain personnage qui ayant *incornifistibulé* les sonnetles de sa gibeciere braguettée un peu beaucoup et plus qu'il ne luy eut esté à desirer... — Cholières, *Œuvres*, éd. Jouaust, t. I, p. 122.

A la tête de ces troupes *incornifistibulées* nous placerons ces beaux banquiers travaillant à remuer des millions. — Balzac, *Physiologie du mariage*, V^e^ méditation.

Et les chameaucrates perdent leur temps à pistonner le populo pour lui *introdufustibuliser* (1) l'abrutissement à jet continu : l'esprit de servitude est bougrement en baisse. — E. Pouget, *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 21.

Lifrelofre, primitivement sobriquet des mercenaires alamans-souabes, terme appliqué spécialement par Rabelais aux gens du menu peuple :

C'est qu'aux premiers troubles, la maison de ville de Paris donna à disner aux Colonels et principaux Capitaines des Suisses. Auxquels à l'entrée de table on servoit de l'hypocras blanc comme c'est la coustume aux grans banquets : qu'ils trouverent si bon, que puis

(1) Forme nouvelle : fusion d'*introdu(ire)* et (*incorni*)*fustibuliser*. Ce même écrivain populaire se sert ailleurs de la forme rabelaisienne, mais avec une acception nouvelle : « Ah, sacré pétard, ça prend une tournure *écornifistibulisante* en Italie ! » — *Le Père Peinard* du 11 janvier 1891, p. 1.

après qu'on leur eut baillé du meilleur vin de Paris, et en eurent tasté, demanderent vin papier, vin papier ! et ces messieurs les *Lifrelofre* ne voulurent boire autre vin que du vin de papier, tant qu'on en put trouver de blanc et clairet. — Bouchet, *Serées*, t. I, p. 49.

Des Messieurs... qui ont la barbe grosse, grande et roide comme celle d'un *Lifrelofre*. — Cholières, *Œuvres*, t. II, p. 243.

... vien aveuq may luquer
De nouviaux *lifrelofs* (1) venus de l'autre monde (2).

Y l'y eust un *lifrelof* (3) qu'étet le capitaine
De ceux-là qui ont leu brais taillés (4) par lambiaux (5)...

Et de nos jours, Balzac, dans ses *Contes drôlatiques* (t. II, p. 17).

Matagraboliser, approfondir des bagatelles et en éprouver une lassitude cérébrale :

.., tu *matagrabolises*
Les desseins de tes entreprinses.
(Baïf, *Œuvres*, t. III, p. 207)

Après que le docteur juriste y fut entré, il n'y avoit que pour lui à cracher des subtilitez si gaillardes que, quand François Aretin et le Accurse auroient esté là presens, ils eussent esté esxtasez de voir un personnage si confit en leurs conceptions, limitations, feintises, ampliations et autres gentillesses qu'ils ont *matagrabolisé* en leurs glossaires. — Cholières, t. I, p. 123.

Erasme se vante d'avoir fait son traité de la *Louange de Folie* quasi par maniere d'esbat en huit jours, où il *a* possible plus *matagrabolizé* qu'Accurse en ses vieilles gloses de droit. — Tahureau. *Dialogues*, éd. Conscience, p. 163.

La comtesse estoit-elle incommodée de son pucelaige qui luy *matagrabolisoit* la cervelle?... Balzac, *Contes drôlat.*, t. I, p. 64.

Supercoquelicantieux, au plus haut degré, qui surpasse les autres :

Quand est de moy, je ne veux point estre si affecté à telle lourderie que je n'estime d'avantage ceux qui parlent entendiblement, que ces enfonceurs de matiere, qui vont querir les choses si *superliquoquentieusement*, qui commencent dès le haut de la mitre joviale et puis

(1) Il s'agit des Polonais.
(2) David Ferrand, *Muse Normande*, éd. Héron, t. III, p. 68.
(3) Appliqué ici au chef des gardes suisses. La poésie est intitulée : *Esmotion* (c'est-à-dire émeute) *parisienne*.
(4) Allusion aux culottes déchiquetées des Suisses.
(5) David Ferrand, t. III, p. 173.

viennent finir soubs la selle percée de Proserpine. — Tahureau, *Dialogues*, p. 68.

La *suppernullificoquentieuse* feste du village de Carabani derangeaye en un petit mot, qui sera donnay à Girome Coquelivene, yeucolier estudiant à la clache de la chinquiesme, demeurant queu un orfèvre en cuir nommay Gringoire (1).

> Oui, Coqs affectant des formes incongrues :
> Coquemares, Cauchemares, Coqs et Coquecigrues,
> Coiffés de cocotiers *supercoquentieux*... (2).
> (Edm. Rostand, *Chantecler*, acte III, sc. IV)

Vostre robbe jourrée est si royalement perfumée et la couleur en est si *superlificoquencieusement* tannée. — Balzac, *Contes drôlat.*, t. I, p. 36.

Parmi les écrivains qui se sont servis de ce vocabulaire rabelaisien, nous avons intentionnellement omis Marnix de Sainte-Aldegonde (1538-1598), le célèbre auteur du *Tableau des differens de la religion*, œuvre posthume parue à Leyde en 1599. Cet immense pamphlet est tout imprégné de l'esprit rabelaisien et chaque page en porte des traces. Bornons-nous ici à citer les passages où figurent des expressions appartenant en propre à notre auteur :

Antibust : « Chacun se prosterne à beaux genoux, et se frappe l'*antibust* de coups de poing » (t. III, p. 200).

Badelorié : « Nos bons vieux peres n'estoient encor de ce temps là *baderoliés* (sic) avec ceste triste peautraille d'imprimeurs » (t. I, p. 367).

Bardocuculé, terme fréquent chez Marnix qui en a tiré le dérivé *bardocuculage* (t. II, p. 252). Citons cet exemple : « Les simples moines desecularisez, qui sont huilez, consacrez, frocquez, tonsurez, rasez et *bardocucullez* » (t. II, p. 161).

Circumbilivagination, terme fréquent chez Marnix, à côté du verbe *circonbilivaginer* (t. II, p. 303). Rappelons ce passage : « Il ne peut venir à bout de ces scrupules, sans se tournebouler en mille *circumbilivaginations*, à l'instar d'une couleuvre, qui, emportée par la cigogne, pour servir de pasture à ses petits, en vain s'efforce de s'en depestrer » (t. I, p. 160).

(1) David Ferrand, *Muse Normande*, XIXe partie, 1644, p. 319.

(2) Cf. Becherelle, *Dictionnaire*, Paris, 1850 : « *Supercoquentieux* (forme abrégée du rabelaisien *supercoquelicantieux*), magnifique, très beau : Costume *supercoquentieux*. Mot burlesque et pourtant fort en vogue aujourd'hui ».

DECRETALIARCHE : « Vous estes des grands et miraclifiques maistres *decretaliarches* » (t. II, p. 304).

DECRETALIPOTENT, fréquent (1) chez Marnix qui en a tiré *decretalipotence* (t. I, p. 265).

DESINCORNIFISTIBULER : « Nos venerables Docteurs regents et autres maistres pendants et graduëz en l'alme Fatuité de theagogie (2), ni avant que l'on voit *desincornifistibuler* les chevilles de leur entendouëre » (t. III, p. 125).

INCORNIFISTIBULER, fréquent : « Ces speculations si penetratives pour les *incornifistibuler* aux ventricules de son venerable cerveau » (t. IV, p. 100).

LIFRELOFRE, au sens rabelaisien de « philosophe », en l'espèce d' « alchimiste ». De là le dérivé *lifrelofrelies*, billevesées, chimères (t. II, p. 239). Ailleurs, Marnix prend le nom au sens de « buveurs tres illustre », en appelant ainsi les « bons prestres missotiers » (t. III, p. 136) : « Messieurs les *lifrelofres*... s'enivrent aussi rustrement que si c'estoient le plus delicat vin d'Arbois ». Enfin, Marnix applique cette épithète aux subtilités de la scolastique (t. IV, p. 188) : « Les quiddités... ecceités... et autres demonstrations *lifrelofres*... ».

LIRIPIPIÉ : « docteurs *liripipiez* « (t. II, p. 133 et 226).

MAMMALEMENT : « Une proposition *mammalement* scandaleuse, de pieuses aureilles offensives, et sentant l'infection d'heresie de trois lieuës à la ronde » (t. III, p. 240).

MATAGRABOLISER, appliqué au cerveau (t. I, p. 164) ou au « moule de nos bonnets » (t. II, p. 288), à propos du Maistre des sentences (t. IV, p. 100) : « Ce bon maistre docteur a esté logé en quelque cave bien creuse et profonde ou il a *matagrabolisé* ces speculations si penetratives ».

Aussi sous la forme *metagraboliser* (t. III, p. 66) : « Sorbonistes et Cabalistes *metagrabolisant* aux plus profonds loculaments de leur cervelle ».

SUPERCOQUELICANTIEUX. Marnix donne ce qualificatif à une teinture mirifique (t. II, p. 401) et à un argument baroque (t. II, p. 310).

Ce tableau nous permet d'embrasser d'un coup d'œil les termes forgés par Rabelais et leur vogue à travers les âges. Cette influence n'est pas restée confinée à la France seule. Grâce à l'excellente version d'Urquhart (1653 à 1693), maint vocable de cette nomenclature rabelaisienne — notamment *matagraboliser* — reparaît encore sous la plume des écrivains anglais modernes.

(1) Voy. t. I, p. 117, 232 et 252 ; t. III, p. 202.
(2) Faculté de théologie.

APPENDICE D

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VICTOR

(A PROPOS DES « LIVRES IMAGINAIRES »)

Le *repertoyre* de Rabelais est devenu la source où ont puisé à tour de rôle les inventeurs de listes bibliographiques à tendance satirique.

Feu Gustave Brunet a le premier donné un *Essai sur les bibliothèques imaginaires* (1). Ses renseignement pour le XVI^e^ siècle sont nuls ou à peu près. Quant aux époques ultérieures, il ne discerne pas entre les catalogues simplement burlesques et ceux qui portent un cachet rabelaisien, c'est-à-dire à tendance nettement satirique. C'est ce dernier critère qui nous guidera exclusivement dans l'énumération des listes imaginaires inspirées par notre auteur.

I. — XVI^e^ siècle.

CHOLIÈRES. — Le premier de ces pastiches est celui que Nicolas de Cholières a inséré dans ses *Apres disners* (1587). En vrai disciple de Rabelais, il fait intervenir des œuvres imaginaires comme autant d'autorités indiscutable dans les questions qu'il agite. En voici quelques échantillons :

Je n'appreuve point aussi qu'elle aille ainsi courir aux danses : les plus femmes de bien y perdent leur honneur. On sçait les tours qui s'y font, et que bien peu retournent du bal qui n'ayent la raye trempée, ce disoit F. Turlupin, en son Traité, *De auferibilitate dansarum*.

Ergo, je conclus comme dessus, et ce suivant l'excellente doctrine qui nous est donnée par nostre maistre *Lyrippius* (2), en ses *Cym-*

(1) Dans l'Appendice de l'ouvrage déjà cité du Bibliophile Jacob, p. 297 à 390.

(2) Forme abrégée de *Lyripipius* : le capuchon doctoral pris pour le docteur lui-même.

bales des Dames et F. Turlupin (1) en sa 54 *Decade de Kibrequius, et ibi Nicolaus de Bella Pertica.*

Ils ne faisoient difficulté d'aucune parole, tant salle fut elle, *juxta illud, verba non fœtent*, les paroles ne puent pas. *Battifolus in Melogranata vitiorum, et ibi Harlequinus et Mormaltus* (2).

Bref, donner à la barbe plus de façons qu'à la vigne, encores qu'elle soit sans rapport, disoit le capitaine Janicot, 3. *De barbatilibus cum gl. Mallareti, et ibi Rifflardus, col. 2. ad. verb. Moustachiam turcicam.*

C'est l'opinion du Docteur Raphaël de Bringuenarilles (3) sur la rubrique. *De eo quod met. ca. et ibi gl. commentatoris Foro Juliensis* (4).

Des Autels. — Guillaume des Autels, dans son inepte pastiche de *Pantagruel*, intitulé « *Mytistoire baragouine de Fanfreluche et Gaudichon* » (1574), parle ainsi « de l'estude de Gaudichon à Paris »:

> En moins de dix ans il sceut tous les Fesse-culs de Grammaires, les Abuse-grues de Rhetorique, les Badauderies de Logique, les Farces moralisée des Ethniques, les Coquegrues de Physique, ainsi que magistralement elles sont enseignées à Paris.

Verville. — Le *Moyen de parvenir* (1610), dont le texte remonte au XVI^e^ siècle, mentionne quelques ouvrages de ce genre dans son chapitre XCI intitulé « Doctrine »:

> Il a raison, d'autant que tous ces memoires, dictions, discours, sentences et paroles sont prises du *Dictionnaire à dormir en toutes langues*, de l'Institution à lire sans points, sans lettres, sans caracteres, sans accens, sans figures, sans notes: aussi bien les notes font faillir, ainsi que le disoit frere Ambroise, qui disoit qu'il eust bien chanté, mais que la note l'empeschoit. Aussi sans chiffrer telles choses a esté fait ce livre par le fils du dernier homme: item de l'Epitome des bibliotheques de Sainct-Germain et autres, du *grand Luminaire* (5) *des Sots*, tous livres extraicts de cestuy cy, auquel si chascun avait remis ce qu'il y a pris, il n'y auroit plus qu'un livre au monde.

(1) Le Frère Turlupin. Cf. chez Rabelais « Le Vistempenard... *Turelupin* » (que certaines éditions remplacent par *Pepin*, fameux prédicateur).

(2) C'est le *Murmault* de Rabelais (appelé habituellement *Murmellius*).

(3) Nom d'un géant tiré par Rabelais du *Disciple de Pantagruel.*

(4) Nous citons d'après l'édition Jouaust, *Œuvres*, t. II, p. 132, 244, 261, 268 et 273.

(5) Parodie des anciennes pharmacopées publiées sous ce titre.

Fischart. — Jean Fischart, le premier interprète allemand de *Gargantua*, dont la version est plutôt une paraphrase, amplifie considérablement l'original. Les cinq livres de « haulte gresse » que Rabelais cite dans son *Prologue* (comme *Fessepinthe*, *Dignité des Braguettes*, etc.) deviennent, sous sa plume féconde, une quarantaine de titres (1). Quant à la « Librairie » de Saint-Victor, le seul chapitre du *Pantagruel* qu'il ait traduit, elle lui a fourni la matière d'un volume, qu'il a publié en 1590 (2).

Triors. — Claude Odde de Triors, gentilhomme dauphinois, fit imprimer à Toulouse en 1578 les *Joyeuses Recherches de la langue Tolosaine*, composition facétieuse écrite çà et là dans le style rabelaisien. L'épitre liminaire cite quelques

braves et excellens livres que vous ayés encores jamais oncques veu jour de vostre vie, et desquels je me puis bien vanter que vous n'avez jamais ouy parler sinon à cest'heure, et par mon moyen, et sont fort excellents; *quid dicam?* excellents, *imo*, admirables, à cause de leur rareté, lesquels, selon qu'aucuns m'ont dict, sont venus nouvellement de Themistitam en Calicut, les noms desquels n'avons point voulu vous estre cachez ains manifestez. Ceux cy donc pour tout potage et pour toute fricassée..., sont tels et tels, sçavoir est :

Les Simples de Bartolle.
Les Contracts de Gallien.
Un pet à quatre volumes.
La Cornemuse de Platon.
L'Histoire tripartite de Caton.
La Cosmographie d'Antonius Arena.
Le livre *De Appetitu inanis gloriæ*, par Pelisson.
Les Substitutions fideicommissaires de monsieur Sainct Augustin...
Le Descrotoir de tristesse...

(1) Cités dans notre étude sur Fischart, *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 214 à 215.

(2) En voici le titre : *Catalogus Catalagorum perpetue durabilis.* Das ist ein ewigwerende Gordianischer, Pergamenischer und Tirraninonischer Bibliotheken gleichwichtige und richtige Verzeichnuss und Registratur Aller fürnemer aussbündiger fürtrefflicher nutzlicher, ergetzlicher, schöner, nicht jedermann gemeiner getruckter und ungetrukter Bücher und Schrifften... vormals nie auskommen, sondern von dem Sinnarmen und Buchschreibrichen an starke Ketten bisher verwahrt gelegen. Neulich aber durch Artvisum von Fischmentzweiller erditricht, abgelöst und an Tag gebracht... Getruckt zu Nienendorff bei Nirgendsheim, in Menzergrund, M D X C, in-8°, de 33 ff.

Un autre [livre], davantage supernaturellement bellissime, intitulé : La Republique de Socisses et Andouilles

Que si quelqu'un, un peu trop consciencieux et tendre d'oreilles, me vouloit dire par cas fortuit estre cela impertinent, je voudrois bien qu'ils me respondissent, sauf correction de leurs tendres, mignardes, *nec non* vesiades oreilles, *quid ob* que n'y puisse aussi bien avoir un livre de la Republique des Socisses et Andouilles, comme nous avons en France un livre de la Republique de Boudin (1)? en tant que saulcisses, andoilles et boudins, sont *correlata*, et pourtant que tels delicats s'aillent oindre les oreilles avec du burre. Car nous ne les demandons icy (2)...

Lestoille. — Le *Journal* de Lestoille nous a conservé, sous l'année 1587, une autre collection burlesque : « La *Bibliotheque de Madame de Montpensier*, mise en lumiere par l'advis de Cornac, avec le consentement du sieur de Beaulieu, son escuyer ».

Une centaine de titres renferment des allusions aux personnages du temps et aux dames de la cour. Nous en citerons ces exemples :

Le Pot pourry des affaires de France, traduit d'italien en françois par la Royne mere.

La Vie Sainte Nitouche, par maistre Martin Couvay, reveue et augmentée par M. Aubri, curé de Saint-André-des-Arts à Paris, dediée à madame la presidente la Guesle.

Le denombrement des veaux de la Ligue et le moien de les garder de baisler, par M. du Renus.

La confrairie des marmitons de la Ligue par nostre maistre Hamilton, curé de Saint Cosme, à Paris.

II. — XVII^e^ siècle.

Inventaire. — En passant au XVII^e^ siècle, nous trouvons l'*Extrait de l'inventaire* de M. le chevalier de Guise (3), une cin-

(1) Allusion à la *Republique* de Jean Bodin, parue à Paris en 1576.

(2) Notre extrait (comme les suivants) diffère de celui donné par Gustave Brunet, p. 300 à 302.

(3) *Extraict de l'Inventaire quy s'est trouvé dans les coffres de M. le chevalier de Guise, par madamoiselle d'Antraigue, et mis en lumière par M. de Bassompierre. Avec un brief catalogue de toutes les choses passées par plusieurs seigneurs et dames de la cour, le tout recherché et escript de la main dudit deffunt et présenté aux amateurs de la vertu*, 1615. Edouard Fournier, *Variétés historiques*, t. V, p. 147 à 158.

quantaine de titres, dont quelques-uns inspirés de Rabelais :

L'art honnesto de petter, pratiqué et composé par le Président Duret, dédié à M. de Roquelaure.

L'apparition de Saincte Gertrude à Madame l'abbesse de Maubuisson estant en mal d'enfant.

Un traicté de la furie, et description par le comte de Brissac ; avec un discours des commoditez des calottes, dédié à la Margelette.

Furetière. — Dans son *Roman bourgeois* (1), Furetière donne le catalogue des livres de Mythophilacte, type du poète parasite et bohème de l'époque, dont voici quelques articles :

Apologie de Saluste du Bartas et d'autres poëtes anciens qui ont essayé de mettre en vogue les mots composez ; où il est montré que les François, en cette occasion, n'ont été que des pagnottes en comparaison des Grecs et des Romains, par l'exemple d'Aristophane, de Plaute et d'autres autheurs.

Forfantiados libri quatuor, de vita et rebus gestis Fatharelli.

Le grand Sottisier de France, ou le dénombrement des sottises qui se font en ce vaste royaume, par ordre alphabétique.

Apologie du temps présent contre ceux qui regrettent les mœurs du temps passé, et comparaisons des anciens usages avec les nouveaux.

Dictionnaire poétique, ou recueil succint des mots et phrases propres à faire des vers, comme *appas, attraits, charmes, flèches, flammes, beauté sans pareille, merveille sans seconde.*, etc. Avec une préface où il est montré qu'il n'y a environ qu'une trentaine de mots en quoy consiste le levain poétique pour faire enfler les poèmes et les romans à l'infiny.

Somme dédicatoire, ou examen général de toutes les questions qui se peuvent faire touchant la dédicace des livres divisée en quatre volumes.

Comédies. — Dans la comédie *Alizon*, du milieu du XVII^e^ siècle, un colporteur récite ce boniment (acte I, sc. II) :

J'ay de livres icy tant en rimes qu'en prose :
Le *Duel des deux gueux dedans le Pré aux clercs.*
J'ay les *Noms des filous*, la *Misère des clercs*,
J'ay les nouveaux édits, les nouvelles gazettes,
J'ay la *Comodité des bottes et des garsettes*,
J'ay *l'Amour des sergens*, la *Pitié des voleurs*,
J'ay le *Cruel combat d'un cinge et d'une grue*,
J'ai grande quantité de bons livres nouveaux,
J'ay la *Manière aussi comme on sevre les veaux.*

Dans une autre comédie de l'époque, *Les Intrigues d'Arlequin*

(1) Edition Fournier, p. 312 à 316.

aux Champs Elysées (insérée dans le deuxième tome du *Théâtre italien* de Gherardi), on trouve une liste d'écrits fantaisistes parmi lesquels :

De l'invention de ramoner les cheminées par Agrippa.
Traité astrologique qui prouve la conjonction de Vénus et de la Lune dans la tête de certaines femmes.

Geldorp. — L'érudit flamand Henri Geldorp cite, dans son *Dialogus epithalamicus* (1664), la plupart des livres rabelaisiens de la Bibliothèque de Saint-Victor, sous leur forme même originale. C'est là une simple copie plutôt qu'un pastiche.

Remarquons encore que, dans la célèbre version anglaise de *Pantagruel* par Urquhart (1653), celui-ci ajoute aux titres bibliographiques de l'original quelques autres de son cru que nous avons relevés ailleurs (1).

III. — XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Au XVIII[e] siècle, nous n'avons à retenir qu'un pastiche burlesque de ce genre par L'Ecluse, imitateur de Vadé. Il nous a laissé un « Extrait de l'inventaire des meubles et effets trouvés dans le Magasin d'une des Harangères de la Halle » (2).

Un ballot de livres fort curieux, imprimés dans le royaume de la lune, dont voici les titres [une vingtaine dont il suffira de citer]:

Traité des accommodements, par Grispis, procureur.
Traité de la compassion et de l'humanité par le sergent Tigre.
De l'humilité des Espagnols et des Gascons.
De la sobriété des Allemands et des Polonais.
De la propreté des Hybernois.
De la politesse des Suisses et des Flamands.

Au XIX[e] siècle, un répertoire d'ouvrages imaginaires se trouve dans le volume de Loyson-Bridet, *Mœurs des Diurnales. Traité de journalisme*, 1903, qui renferme aux pages 78 à 87 : « Les *Cent bons livres* du journaliste ». L'esprit de maître François est partout présent dans ces pages exquises d'un de ses disciples les plus ingénieux, feu Marcel Schwob, et de nombreux détails y rappellent la facture rabelaisienne. Les cinq pages d'épithètes

(1) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 202.
(2) *Œuvres de Vadé, L'Ecluse*, etc., éd. Didot, Paris, 1796, in-4°, p. 104 à 107.

(17; à 178) sur deux colonnes, attribuées à la *plume* ; l'imitation à la p. 183 de la harangue de maître Janotus du Bragmardo : « Un homme sans journal est comme un aveugle sans bâton, un âne sans croupière, une vache sans cymbales... *Omnis diurnalis diurnabilis in diurnario diurnando... Ego habeo diurnales. Ergo gluc* », etc.

Ce sont ces détails minutieux qui donnent du piquant à cette bibliographie fantaisiste. Rabelais s'en est souvent servi au cours de son roman, et la Bibliothèque de Saint-Victor, tout en ridiculisant le fatras théologique du Moyen Age, n'en offre pas moins la caricature des hommes et des idées, des travers et des ridicules du premier quart du XVI^e^ siècle.

APPENDICE E

CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES DE RABELAIS

(A PROPOS DE SA « GÉOGRAPHIE FICTIVE »).

Le point de départ de la fantaisie rabelaisienne, presque toujours réaliste, reflète les préoccupations de l'époque ou emprunte des souvenirs personnels de l'auteur et de son pays natal ; mais son imagination vagabonde abandonne vite ce terrain solide pour suivre sa propre route.

Aussi rien ne saurait-il mieux faire ressortir le caractère fantaisiste des Navigations de Pantagruel qu'une revue des connaissances géographiques de Rabelais.

La France, ses provinces et ses villes, y sont si abondamment représentées, qu'on a pu, grâce à ces données éparses, reconstituer la topographie au XVI^e^ siècle des diverses régions familières à notre auteur : Berry, Poitou, Anjou, Touraine (1).

Les autres pays et peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique y figurent également. L'Amérique en est naturellement absente : Rabelais ignore à la fois le nouveau continent et ses produits exotiques (animaux, végétaux, etc.), qui n'ont commencé à s'acclimater en Europe centrale que dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle.

Le chapitre XXXIII de *Gargantua* nous offre un résumé succinct, mais à peu près complet, des connaissances géographiques qu'on avait en France aux environs de 1530. C'est la fameuse scène du conseil de guerre de Picrochole, où ses capitaines maîtres énumèrent, en flattant la vanité du maître, les conquêtes fantastiques qu'il ne peut manquer de faire. Cette nomenclature, complétée par quelques autres textes secondaires (2), remonte à diverses sources linguistiques et géographiques.

(1) Ces monographies ont paru dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes* (t. II et suiv.). Nous en avons tiré parti à l'occasion de l'étude des mots de terroir. Nous ne tiendrons compte ici que des noms géographiques en dehors de la France.

(2) Voy. l. II, ch. XXIV ; l. II, ch. LI ; l. IV, ch. XXV ; et *Pantagruéline Prognostication*, ch. III.

I. — Sources géographiques.

Rabelais, suivant son habitude, indique lui-même ses sources dans le chapitre XXXI du *V^e^ livre*, où il les groupe autour d'*Ouy-dire*, personnification du savoir traditionnel, des relations suspectes, des racontars. Après les « Anticques », Hérodote, Pline, Solin, etc., il arrive aux modernes Historiens : « ... Albert le jacobin Grand, Pierre Tesmoing, pape Pie second, Volaterran, Paulo Jovio le vaillant homme, Jacques Cartier, Haiton Armenien, Marc Paul Venitien, Ludovic Romain, Pierre Alvares... ».

Quelques brèves explications ne seront pas superflues.

Albert le Jacobin Grand, ou Albert le Grand, est le savant universel du Moyen Age (1193-1280). Rabelais a puisé ça et là dans l'immense fatras de ses *Œuvres*.

Pierre Tesmoing, ou Pierre Martyr, d'Angheria, près Milan (1455-1526), a publié le célèbre ouvrage *De Orbe Novo*, en huit livres, paru en 1530 in-fol., réimprimé à Paris en 1536. Martyr fut en relation d'amitié avec les plus illustres navigateurs de son temps, Colomb, Gama, Vespuce, Cortez, Magellan. Rabelais a certainement lu le *De Orbe Novo*, d'où il a tiré les noms de *Canibales* et de *Perlas*, archipel situé sur la côte méridionale de l'isthme de Panama.

Pape Pye second, ou Æneas Sylvius Piecolomini (1405-1464), a fourni à Rabelais par sa *Cosmographia* certains noms de sa nomenclature, par exemple *Dace* avec le sens de Danemark. Le chap. XXXIII, par exemple, y est intitulé : « De Dania sive *Dacia* sive Suetia : Daniam sive *Daciam* dicere volumus consuetudini servientes ».

Volaterran, ou Rafael Maffei de Volaterra (1450-1521), est l'auteur des *Commentarii Urbani*, sorte d'encyclopédie géographico-historique, parue à Lyon en 1532. Rabelais lui a emprunté nombre d'appellations géographiques anciennes plus ou moins fabuleuses : « *Blemmyes* (1) etiam Libyæ, quibus traditur caput monstrosum, oculosque pectori adfixos esse. Satyri quibus præter figuram nihil sit moris humani. *Ægipanes* quoque quales vulgo pinguntur forma. *Himantopodes*, cortipedes traduntur » (p. 355).

Certains termes techniques, comme « climat *diarhomes* » (l. II, ch. XIII) et « climat *dia Cyrenes* » (liv. III, LII) ou « terre *anticthone* »

(1) Cf. l. V, ch. XXXI : « ... des Troglodytes, des *Hymantopodes*, des *Blemmies*, des Pygmées, des Canibales, des monts Hyperborées, des *Ægipanes*... ». Ailleurs, l. IV, ch. XXVII, ce dernier terme est pris avec son sens mythologique : « ... Semidieux, Panes, Satyres... *Ægipanes* ».

(l. V, ch. xxvi), remontent également à ce répertoire : « Sextum segmentum [cœleste], medium secundi climatis *Dia Syenes* horis xiii. xxx. grad. xxvii... Duodecimum segmentum *Dia Romes* sive Hellesponti medium quinti climatis, horis xv, grad. xli. lvi » (p. 2). — « Quartam [zonam] qui Antœcis adversam sub terra colint regionem, quos *Antichthones* sive Antipodas nominant, quod nobis e diametro vestigia vertant ».

Paul Jovio le vaillant homme désigne Paolo Giovio Valentuomo (1413-1552), auteur des *Historiarum sui temporis* (1494-1527), écrits avec talent, mais inspirant peu de confiance, l'auteur, de son propre aveu, ayant cherché à ne mécontenter aucun de ses contemporains.

Cadacuist, mauvaise leçon du Manuscrit pour *Cada Mosto*, voyageur vénitien (1432-1480), dont la relation *Prima navigazione per l'Oceano* (Venise, 1507), est pleine de renseignements tantôt précis et tantôt légendaires, suivant qu'il parle des contrées qu'il a visitées personnellement ou qu'il ne connaît que par oui-dire, Rabelais lui a emprunté plusieurs détails géographiques relativement aux pays de l'Afrique nouvellement découverts.

Tevault, autre leçon fautive pour *Thenaut*, désigne le cordelier Jean Thenaud, auteur d'un *Voyage* en Orient (1525-1530), consulté par Rabelais qui le mentionne, sous son vrai nom, dans *Gargantua*, ch. xvi (« Si Thenaud dict vray »), à propos de la longue et pesante queue des moutons de Syrie (1).

Jacques Cartier est le célèbre navigateur français qui a exploré le Canada (1491-1557). Le *Brief Récit* de sa navigation, paru à Paris en 1545, est rempli d'aventures surprenantes qui ont paru merveilleuses aux contemporains et par suite sujettes à caution (d'où sa présence dans le « Pays d'Ouy-dire »).

Hayton Arménien, voyageur du xiii^e^ siècle, a donné en français une *Histoire merveilleuse du Grand Khan*, qui fut traduite en latin et imprimée en 1529.

Marc Paul Vénitien (1256-1325), célèbre voyageur dans l'extrême Orient, abonde en faits extraordinaires qui furent accueillis avec incrédulité même par ses contemporains. Rabelais en a tiré des détails sur Cathay et sur le légendaire *Prestre Jehan* de l'Inde.

Ludovic Romain ou Ludovico Romano, Louis de Barthema, publia à Venise, en 1520, un *Itinéraire* en Orient, d'où Rabelais a tiré le détail relatif à la « Garavane de Mecha » (l. I, ch. xxxiii) qu'on lit dans l'*Itinéraire* (éd. Ramusio, t. I, p. 150) : « A Mecca Carovana del Cairo, di Damasco... ».

Pierre Alvarez, ou Pedro Alvarez, est ce Portugais qui, dans son voyage de Lisbonne à Calicut, découvrit accidentellement le Brésil.

(1) Voy., sur Thenaud, notre étude dans la *Rev. Et. Rab.* t. VIII, p. 350 à 360.

A ces sources il faudrait ajouter la célèbre *Description de l'Afrique* par Léo l'Africain, géographe arabe (né à Grenade à la fin du XV[e] siècle). Rabelais lui doit plus d'une mention, principalement celle de la cité de *Sigeilmes* dans *Gargantua* (ch. XXXIII), à côté de « *Bona*, jadis appelée *Hippo* » (*ibid.*), dont il fait deux villes à part.

Notre auteur a, en outre, consulté l'ouvrage d'Olaus Magnus, *Carta Marina et descriptio septentrionalium terrarum* (Venise, 1539), en lui empruntant certains noms des pays du Nord, comme *Lappia*, Laponie, et peut-être *Engroneland*, Groenland.

Rabelais lui doit également quelques données touchant le monde slave (1).

Ce sont là, généralement, les autorités géographiques de l'époque que Giovanni Battista Ramusio réunit de 1550 à 1559 en une sorte de *Corpus* sous le titre : *Delle Navigazioni e Viaggi*. Ce recueil jouit, lui aussi, d'une grande vogue — la III[e] édition parut à Venise en 1563 — et contient dans ses deux premiers volumes (le troisième est consacré à l'Amérique), la plupart des noms que cite notre auteur (2).

Ces diverses sources nous fourniront des éclaircissements pour la géographie de Rabelais (3).

(1) Cf. Abel Mansuy, *Le Monde slave et les classiques français au XVI[e]-XVII[e] siècle*, Paris, 1912, p. 1-26 : Rabelais et les Slaves. En voici la conclusion : « On trouve en Rabelais un homme raisonnablement informé de la géographie politique de son temps ».

(2) Le I[er] volume renferme les publications suivantes : Description de l'Afrique de Léon l'Africain (p. 1 à 96) ; Relation de Cada Mosto, gentilhomme vénitien (p. 96 à 109); Navigation de Vasco de Gama du Cap de Bonne Espérance à Calicut (p. 119) ; Navigation de Pierre Alvarez, Portugais, de Lisbonne à Calicut (p. 121 à 128); Itinéraire de Louis Barthema Bolognais (p. 147 à 174). Le II[e] volume contient Marc-Pol et Hayton l'Arménien.

Trois de ces ouvrages ont pris place dans la collection moderne de Ch. Schefer, *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIII[e] jusqu'à la fin du XVI[e] siècle*. Ce sont : la *Description d'Afrique* de Léon l'Africain, réimprimé en 1898 par Ch. Schefer, d'après une version de 1556; le *De Orbe Novo* de Pierre Martyr, traduit par Gaffarel, et le *Voyage* de Thenaud, réimprimé par Ch. Schefer en 1884.

(3) M. A. Tilley a appelé l'attention sur un recueil similaire de voyages édité en latin à Bâle en 1532 par Simon Grynæus : *Novus Orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum*. Sur les rapprochements faits à cette occasion par l'auteur, voy. son article : « Rabelais and geographical discovery » dans *Modern language Review*, t. II, 1906, p. 316 à 326.

II. — Catégories linguistiques.

La nomenclature géographique de Rabelais peut être répartie sous les rubriques suivantes :

1. — Latin.

Tous les ouvrages géographiques de la Renaissance sont en latin et la nomenclature ancienne continue à être en usage (1). De là chez notre auteur :

Noms de mers : *Carpathie* (« Carpathium mare », la mer de Karpathos, île de la mer Egée, aujourd'hui *Scarpanto*) ; *Hircane* (de Hyrcanie, contrée à l'est de la mer Caspienne), *Ligustique* (golfe de Gênes), *Oceane* (Océan Atlantique), *Ponticq* (Pont-Euxin), *Siriace* (syriaque, de Syrie).

Noms d'îles : *Armoricques* (Bretagne), *Corsique* (Corse), *Stœchades* (îles d'Hyères), *Hyperboréе* (Glaciale), *Taprobana* (Ceylan) : « Tapobranam quam *Cielam* nunc vocant », Volaterran, *Commentarii Urbani*, p. 367.

Noms de montagnes : *Caspies* (« Mons Caspius », Mont Caspien), *Riphées* (« Riphæi », dans la Scythie).

Pays et villes : *Appoule* (Pouille), Asie *Minor*, *Britannia* (et Bretagne), *Candia* (et Candie), *Hibernie* (et Irlande), *Hierusalem*, *Hippes* (« Hippo », Hypone), *Polonie* (Bouvier : *Poullaine*), *Prussie* (Prusse), *Sueves* (Suabes), *Tuditanie* (Andalousie), *Ulisbonne* (Lisbonne ; Bouvier, *Licebonne*) : « In ora (Lusitaniæ) civitas regio Ulyxipo Plinio vocata, Antonino in Odœporico *Ulyxipona* : Straboni vero *Ulyxea*, qui una cum Minervæ templo Ulyssis indicabat errores », Volaterran, p. 15.

La croyance géographique aux *Antipodes*, souvent mentionnée dans Rabelais, est un legs de l'Antiquité. Elle a été pleinement démontrée par les voyages de Christophe Colomb et par la navigation de Magellan autour du monde.

(1) Voy., sur les équivalents, l'ouvrage d'Ortelius, *Synonyma geographica, sive populorum, regionum, insularum... appellationes et nomina*, Antverpiæ, 1578.

2. — Bas-latin.

La *Table de Velletre* (1), du XV^e^ siècle, nous donne quelques renseignements précieux sur les connaissances géographiques à la veille de la Renaissance.

On y lit : *Montes Yperborei* (dans Rabelais : Monts *Hyperborées*), « in quibus griffones et tigres inhabitant ».

« *Mare* sive *Terra arenosa*, in qua repit via modo maris et gens equitat in textoriis pergamenis ne nisu vento et arena destrueret ». Dans Rabelais (l. I, ch. XXXIII) : « De là — d'Irlande — naviguans par la *mer Sabuleuse* et par les Sarmates... » et (l. V, ch. XXVI) : « Ils portoient souliers ronds comme bassins, à l'imitation de ceux qui habitent la *mer Areneuse*... ». C'est le *Pontus sabulosus* de Ptolomée, qui semble désigner les détroits entre la Scandinavie et le Danemark, détroits couverts de sable.

Cette même *Table* met dans l'Asie Majeure : « Provincia *Gog*, in qua fuerunt Judæi inclusi tempore Artaxerxis » et *Magog* : « In istis duabus sunt gentes magni ut gigantes pleni omnium malorum morum ». Chez Rabelais, *Gog* et *Magog* sont des noms préhistoriques de peuples géants, suivant la tradition biblique.

La *Gothie* de Rabelais, c'est la *Gothia magna*, nom bas-latin de la Péninsule scandinave, à côté de *Dace* ou *Dacia*, nom par lequel Æneas Sylviusdésigne le Danemark. Cf. Volaterran, p. 210 : « Nunc sane Cimbricam Chersonesum *Daciam* vocant, cui rex præest qui Suetiam et Norvegiam peninsulas in eodem mari obtinet ».

Sclavonie (écrit *Esclavonie* par Gilles Le Bouvier) répond à la *Sclavonia* de Volaterran (p. 210) : « Deinceps ultra Vistulam regiones ad Sarmatiam pertinent *Sclavoni* ».

C'est au bas-latin que remonte également le nom d'*Estrelins*, dont Rabelais se sert à différentes reprises (l. I, ch. XXXIII ; l. IV, Prol., etc.) pour désigner les habitants des villes hanséatiques, voisins des Danois. Au Moyen Age, les *Estrelingi* étaient « ii Germaniæ populi qui a Daniæ confiniis habitant » (Du Cange). Commynes les appelle *Ostrelins*, « qui sont situez tant avant en ce North ».

Ces deux formes du même nom, l'une haut-allemande et l'autre bas-allemande, ont pénétré en français par l'intermédiaire du bas-latin (2).

(1) Ce curieux document a été réimprimé dans l'Appendice de l'édition récente de Gilles Le Bouvier.

(2) Voy. *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 342 à 344.

La plus importante de ces appellations est celle de mer *Méditerranée* (déjà dans Isidore : *Mediterraneum mare*) qu'on lit pour la première fois chez Rabelais. Gilles le Bouvier dit encore *Myterraine* (p. 30 : « La mer de Mydy qu'on appelle *Myterraine* ») et Jean Le Maire ecrit « toute la *mer mediterrane* (1) ».

3. — Ancien français.

Le premier ouvrage français de géographie est celui de Gilles Le Bouvier à la fin du xv[e] siècle, le *Livre de la description des pays*, réimprimé par Hamy en 1908. Voici les noms qui y remontent :

Betune (Bithynie) ; *Cecile* (et Sicile, *l'isle de Secille*, dans Gilles Le Bouvier) ; *Constantinoble* (de même chez Villon).

Norvuerge, à côté de *Sundenrich* (Gilles Le Bouvier : *Norveghe* ou *Nortveghe*), prononciation encore recommandée par Ménage : « Il faut dire *Norvegue*, comme disent nos gens de mer ».

Sibyle, l'*estroict de Sibyle*, le détroit de Gibraltar, proprement de Séville, *Sibille* dans Froissart et dans le *Dit des marchans* du xiii[e] siècle (éd. Crapelet, p. 157) : « Du royaume d'Enteluse (Andalousie), c'est de *Sebile* et des Cordes (Cordoue) vient miel, oile d'olive... ».

Souisses (et Suices), *Surye* (Syrie), *Tartres* (Tartares) et *Tolete*, Tolède.

Le *gouffre de Satalie* (également mentionné dans Le Bouvier), anciennement *Attalie* (auj. *Adalia*), ville maritime de l'Asie Mineure.

Le nom de *Segelmesse* (dans Rabelais : *Sigeilmes*) est dans Léon l'Africain, qui, dans sa *Description d'Afrique*, le donne à une province et à une ville de ce continent (2), que le *Dit des marchans* du xiii[e] siècle (éd. Crapelet, p. 157) mentionne déjà : « Dou royaume de *Segelmesse*, qui siet pres de la Mer des Arenes (3), vient dathes et alluns blans ».

Les traditions touchant les *Canariens* sont familières à Rabelais. Il les représente comme défaits par Grandgousier (l. I, ch. xiii) et plus loin il loue (ch. l) leur « franc vouloir et simplicité ». Ailleurs (l. II, ch. xi), il fait mention du « roy de Canarre », et plus bas de leurs annales : « Or en cheminant, voyant Pantagruel que les lieues de France estoient petites par

(1) *Illustrations de Gaules* (dans *Œuvres*, t. I, p. 26).
(2) *Rev. Et. Rab.*, t. VIII, p. 376.
(3) *Mare arenosum*, ou Mer de sable, est le nom donné par les Arabes au désert du Sahara.

trop au regard des aultres pays, en demanda la cause et raison à Panurge, lequel luy dist une histoire que mect *Marotus du lac, monachus*, ès gestes des Roys de Canarre » (ch. XXIII).

On se demande d'où notre auteur a tiré ce nom. A-t-il lu l'ouvrage de Jean de Béthencourt, gentilhomme cauchois, *Le Canarien* (1), livre de la conquête et conversion des Canariens (1402-1422)? Il est permis d'en douter. Le détail sur « Marotus du Lac, monachus » reste obscur. Une carte de 1339 porte « Insula de Lanzarotus *Marocellus* », et ce dernier nom n'est autre que Lancelot *Maloesel* (en italien, Lanciloto ou Lanzaroto *Maloxelo*), personnage qui a donné son nom à l'île. Un des deux chapelains du normand Béthencourt, qui fit la conquête du pays et porta le titre de « Roi des Isles de Canare », était Pierre Bontier, moine de Saint-Jouin de Marnes. Rabelais a-t-il consulté une source secondaire où une confusion s'était-elle opérée entre ce « monachus » et le nom de *Marocel?* La chose est possible.

Toujours est-il que notre auteur se conforme à la tradition (2), lorsqu'il nous décrit ces Canariens comme des gens heureux et vivant dans une parfaite simplicité. Tous les témoignages sont d'accord sur ce point. Ils étaient hospitaliers, doux et confiants. Un sentiment de justice et de bonne foi qui distinguait toutes leurs actions semblait former le fond de leur caractère. Ils traitaient très bien les prisonniers et surpassaient les autres hommes en générosité à l'égard de leurs ennemis vaincus : « Les Isles de Canare... païs de quoy il est bien peu de mencion, et de bon, d' *aussi bon qu'il soit gueres au monde* », nous dit le *Canarien* (p. 52).

4. — Italien.

De nombreux noms accusent une origine italienne, tout particulièrement en ce qui touche les nouvelles découvertes en Afrique. Rabelais s'est renseigné dans des relations italiennes, comme le montre ce passage (l. II, ch. XXIV) : « De faict, une heure après se leva le vent nommé Nordnordwest, auquel ilz donnerent pleines voiles et prindrent la haulte mer, et en

(1) *Le Canarien*... publié d'après le manuscrit original avec introduction et notes par Gabriel Gravier, Rouen, 1874.

(2) Voy. l'introduction de l'ouvrage précédent, p. XI, et d'Avezac, *Les Iles de l'Afrique*, t. II, p. 138 à 142.

briefz jours, passans par *Porto sancto* et par Medere, firent scalle és isles de Canarre. De là partans passerent par *Cap blanco*, par *Senege*, par *Cap virido*, par *Gambre*, par *Sagres*, par *Melli*, par *le Cap de bona sperantza*, et firent scalle au royaulme de *Melinde* ».

Voici les appellations qui dénotent cette origine :

Argiere, Alger (Robert Estienne : « Alger, vulgo *Argieres;* d'Aubigné écrit *Arger*).

Cap Bianco, que Thenaud appelle *Chef Blanc* : « *Capo Bianco* (della Etiopia), il qual fu chiamato cosi, perchè i Portogallesi che prima lo trovarono, videro quello esser arenoso e bianco, senza signale de herba o di arbore alcuno », Cada Mosto (dans Ramusio, t. I, p. 99).

Cap de Bonasperanza, nom donné par Jean II au *Cap des Tempêtes* (ainsi appelé par Bartholomée Diaz en 1486), *Capo di Bona Speranza*, suivant la relation de Vasco de Gama (Ramusio, t. I, p. 119) : « *Capo di Bonasperanza* quando fu scoperto, delle città di *Melinde* et Calicut ». Dans la traduction de la *Cosmographie* de Munster (p. 1425), il est appelé *Chef de Bonne esperance*.

Cap Virido, appelé *Chef Verd* dans Munster (p. 1424) et *Capo verde* par les Italiens : « Questo *Capo verde* si chiama cosi, perchè i primi che'l trovarono che furono Portogallesi circa un anno avanti ch'io fussi a quelle parti, trovarono tutto verde di arbori grandi che continuamente stanno verdi tutto il tempo dell'anno, e por questa causa li fu messo nome *Capo verde* », Cada Mosto (dans Ramusio, t. I, p. 105).

Capo Melio, en Laconie (l. IV, ch. xxv), que Thenaud écrit *Capo Malio*, nommé par les anciens *Malleum promontorium*, en Péloponèse.

Corona, Corène; appelée anciennement *Cyrene*.

Far de Messine, qu'on lit sous la forme de *Far de Messigne* dans Gilles Le Bouvier.

Gambre, Gambie, en italien, *Gambea*, « fiume detto dal Mosto *Gambré* ».

Gilbathar, Gibraltar, que Gilles Le Bouvier appelle encore *Estroit de Maroc*. Rob. Estienne remarque en 1539 : « *Gibaltar* ou *Gibraltar*, ce que les Latins appellent *Fretum Gaditanum*, nous disons vulgairement l'*Estroict* ou le *Destroict de Gibaltar*. Les autres prononcent *Gibraltar* ».

Les Italiens l'appellent *Stretto di Gibilterra* et Volaterran relève l'origine arabe récente du nom (p. 15) : « A Gadibus ad fretum stadia DCCL, ubi Herculis columnæ... Duo sunt hæ promontoria, *Calpe et Abyla*... hunc postea *Zibaltar* locum munitissimum Saraceni co-

gnominaverunt ». Rabelais l'appelle encore l'*estroict de Sibyle* (voy. ci-dessus).

Melinde, ville maritime de la côte orientale d'Afrique, découverte par Vasco de Gama en 1498. Elle fut prise par les Portugais qui, pour s'en emparer, eurent la sagesse (Rabelais dit la « philosophie ») de recourir au vin plutôt qu'aux armes, d'où les vers (l. I, ch. v):

Ainsi conquesta Bacchus l'Inde,
Ainsi philosophie Melinde.

Ce port est riche en pierres précieuses (escarboucles, rubis), d'où, chez notre auteur, Hans Carvel est « grand lapidaire du roy de *Melinde* (l. I, ch. VIII, et l. III, ch. XXVIII). Ailleurs (l. II, ch. XXIV), ce royaume est envisagé comme la dernière étape du monde réel. C'est ici qu'arriva Vasco de Gama, après avoir doublé le cap de Bonne Espérance et découvert la route des Indes en 1498. Dans sa relation, publiée par Ramusio, le grand navigateur en parle longuement : « *Melinde*, regno e città nella costa di Etopia » (t. I, p. 119). Odoardo Barbosa, dans le *Sommaire des Indes Orientales*, en donne une description circonstanciée (dans Ramusio, t. I, p. 289), où on lit ce passage sur les habitants de Melinde : « Sono grandi mercatanti, trafficano in oro, avorio, rame, argento vivo ed altre assai mercatanzie con Mori et gentili... ».

Senege, Sénégal, nom du fleuve et du royaume que Thevet écrit *Senega*. Cada Mosto consacre plusieurs chapitres de sa relation à décrire le fleuve et le pays de ce nom (dans Ramusio, t. I, p. 106 et suiv. : « Del gran fiume detto Rio del *Senega*, anticamente chiamato *Niger* e come fu trovato... Del regno di *Senega* e confini suoi ».

Sagres, le *Promontorium sacrum* des Romains. Don Enrique le Navigateur y fit ériger, sur un des sommets du cap Saint-Vincent, une forteresse avec une école de navigation, d'où partirent les expéditions qui allaient chercher le passage aux Indes par le sud de l'Afrique. Cada Mosto en parle dans le chapitre intitulé : « Capo di *Sagres* di Guinea, nella costa de' Negri ».

Spagnola, nom donné par Colomb à l'île de Haïti de San-Domingo. On lit ce nom, sous sa forme francisée, dans l'*Histoire Universelle* de d'Aubigné (t. VII, p. 247): « Et puis il [Drake] revint par les vingt desgrez, pour venir passer entre l'isle Sainct Jean et l'*Espagnolle* ».

5. — Noms du XVI^e^ siècle.

Nous grouperons sous ce titre cette triple rubrique.

1° Noms alors nouveaux et touchant les récentes découvertes : *Canada*, nom mentionné une seule fois par Rabelais qui,

parlant de la belle île de Medamothi, ajoute que son circuit « n'estoit moins grand que de *Canada* » (l. IV, ch. II). On sait que cette contrée, découverte en 1497 par le Vénitien Cabot, fut prise en possession par Jacques Cartier en 1534, au nom de François Ier et appelée *Nouvelle France*.

Canibales, Cannibales, nom qui figure déjà dans la grande et inestimable *Chronique*, où les *Canibales* sont associés aux *Tartarins*, les uns et les autres ennemis du roi Artus. Dans le roman de Rabelais, il est question (l. I, ch. LVI) des « Isles de Perlas et *Canibales*, dont les navires chargées de lingots d'or, de soye crue, de perles et pierreries », fournissaient annuellement les Thélémites. Parmi les récits que notre auteur promet, à la fin du Ier livre de *Pantagruel*, figure celui-ci : « Comment Pantagruel passa les mons Caspies, comment il navigua par la mer Athlantique, et deffit les *Canibales* et conquesta les isles de Perlas ».

La *Briefve Declaration* (1552) l'explique suivant la conception traditionnelle : « *Canibales*, peuples monstrueux en Afrique ayant la face comme chien et abboyant en lieu de rire ».

Ce nom est en fait une déformation de *Caribes* ou *Caraïbes*, peuple indigène de l'Amérique, habitant, lors de la découverte du Nouveau Monde, dans les Antilles (d'où *Iles Caraïbes*, autre nom des Petites Antilles). Comme ils étaient anthropophages (1), leur nom devint synonyme de cruel, féroce, sens fréquent dans Rabelais : « ... Caphars, Chattemites, *Canibales* et autres monstres difformes et contrefaictz » (l. IV, ch. XXXII) ; et ailleurs : « L'isle de Ganabin... isle des forfans, des larrons, des briguans, des meurtriers et assassineurs... ilz sont pires que les *Canibales* » (ch. LXVI).

Ce nom dérive de l'espagnol *canibal*, de *Çanibi* (variante de *Caribi* ou *Caraïbes*), mais Rabelais en prit connaissance dans les relations italiennes, probablement dans le *De Orbe Novo* de Pierre Martyr.

Thevet renvoie à une origine différente, dans sa *Cosmographie* (t. II, p. 957) : « Les Caraïbes ou *Canibales* ont prins leur nom d'une riviere qui se dit Caribane ».

Engroneland, ou Groenland, vaste région arctique de l'Amérique du Nord. Ce nom, qui remonte à la première moitié du XVIe siècle, figure sous sa forme moderne sur la carte des frères

(1) Cf. *Grande Chronicque* (passage ajouté en 1534 : éd. Brunet, p. 35) : « Mioland avoit esté mangé et tué par les Tartarins et *Canibales*, lesquels avoyent tout gasté le pays ».

leni, carte publiée en 1558, et dès 1518, sous la forme *Engromelante*, dans la *Cosmographie* d'Enciso, traduite par Alphonse le Saintongeois. Rabelais désigne par ce terme aussi bien le pays que ses habitants (1).

Ajoutons que le nom de *Cathay*, ou Chine septentrionale, était considéré, jusqu'au XVI^e^ siècle, comme la fin du monde. Rabelais l'appelle encore *Inde superieure*, et place à son nord le royaume d'Utopie, région de la Dive Bouteille, dernier but du « naviguaige » de Pantagruel.

6. — Noms isolés.

On lit dans Rabelais les noms suivants que nous n'avons pas rencontrés dans nos sources :

Baleare (mer), celle qui entoure les îles de Baléare (Majorque et Minorque), et mer de *Tyrrhene*, celle de Toscane.

Carmaigne, forme francisée de Caramanie.

Danouble, autre forme francisée de *Danube* (Rob. Estienne donne : Dunoe ou Danube), anciennement *Dunaue* (dans Gilles Le Bouvier).

Sardaine, pour Sardaigne (celle-ci dans Le Bouvier), graphie rabelaisienne analogue à *Hespaine* et *Hespanol*.

7. — Noms obscurs ou douteux.

Enfin, certains noms restent encore indéterminés :

Luga, ville que notre auteur place en Asie. Ortelius ne connaît que la ville d'Espagne appelée *Lugo* : « Aræ Sextianæ (Plinio), Turris Augusti (Pomponio), Lucus Augusti (Ptolomæo) sunt synonyma ejus urbis in Hispania, quæ hodie *Lugo* dicitur ». Il est malaisé de décider s'il s'agit ou non d'un *lapsus* de la part de Rabelais.

Samagarie, contrée de l'Asie Mineure. Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire géographique*, donne, sous ce nom, un village en Croatie, et Fischart, dans sa version amplifiée, rend le pays rabelaisien par *Samogétie*. Mais il y a mieux. Il est à peu près sûr que *Samagarie* est une coquille pour *Sarmagana* qu'Ortelius explique ainsi : « *Sarmagana* (Ptolomeus), Asiæ regionis in Asia urbs quæ Nigro *Samarchant* est ». Ce serait donc le nom ancien de Samarkand, province de l'Asie centrale.

(1) Voy. *Rev. des Et. Rab.*, t. X, p. 62.

Wunderberlich, nom d'un lac suisse qu'on suppose être le lac de Thoune, mais l'appellation rabelaisienne reste obscure. Voici le passage : « Quand la neige est sus les montaignes, la fouldre, l'esclair, les lanciz, le maulubec, le rouge grenat, le tonnoire, la tempeste, tous les diables sont par les vallées. En veulx tu veoir l'experience ? Va en pays de Souisse : et consydere *le lac de Wunderberlich* à quatre lieues de Berne, tirant vers Sion » (l. III, ch. xxviii).

Il est vraisemblable que Rabelais (ou plutôt l'auteur où il a puisé et qui nous reste inconnu) a confondu l'épithète *wunderberlich*, merveilleux, avec le nom même du lac.

Cette nomenclature géographique, que nous pouvons maintenant envisager dans son ensemble, s'impose par son ampleur et sa variété. Elle embrasse, dans ses contours essentiels, les connaissances géographiques de l'époque augmentées de nouvelles découvertes faites dans la première moitié du xvi^e^ siècle. Rabelais en avait pris connaissance dans les œuvres mêmes des plus insignes géographes et voyageurs du temps, français et surtout italiens. Ici, comme ailleurs, on peut admirer l'étendue de son information et sa scrupuleuse conscience de recourir aux meilleures sources.

Mais, en les mettant à profit, il n'a nullement abdiqué l'esprit critique qu'il avait déjà fait valoir à propos de Pline (l. I, ch. vi) et de Thenaud (l. I, ch. ix). Cette fois, il va peut-être trop loin en plaçant un Marc-Pol ou un Jacques Cartier dans le Pays d'Ouy-dire, et en suspectant la bonne foi de ces hommes célèbres. Cet excès de doute était pourtant préférable, dans une époque d'excessive crédulité et comme fascinée par le prestige du passé.

L'esquisse géographique sommaire qu'il a tracée constitue, dans son raccourci, un digne pendant de sa nomenclature nautique. Elle forme en même temps un contraste frappant avec la géographie allégorique des livres IV et V, où le symbolisme et la tendance satirique finissent par faire reléguer dans le domaine de l'imagination le point de départ nettement réaliste.

Bibliographie

Chaque livre et chaque chapitre de notre ouvrage sont accompagnés d'une bibliographie spéciale. Nous allons compléter ces données par des renseignements d'un caractère plus général touchant l'œuvre rabelaisienne et les ressources dont on dispose pour en étudier le style et la langue.

I. — Les œuvres de Rabelais.

Editions. — Les éditions des *Œuvres de Rabelais* du vivant de l'auteur (1532-1552) ainsi que celles parues après sa mort (1554-1711) se trouvent décrites dans la *Bibliographie rabelaisienne* de Paul Plan, Paris, 1904. Nous avons choisi comme texte l'édition donnée par Marty-Laveaux (1868-1902), à l'exception du *Ve livre*, dont le Manuscrit a été imprimé dans l'édition de Montaiglon et Lacour (1873). Quant aux *Lettres*, nous avons suivi la réimpression récente de Bourrilly (1910).

Commentaires. — Le Duchat ouvre dignement en 1711 la série de commentateurs, qui se continue au XIXe siècle par De l'Aulnaye (1823) et Burgaud des Marets (1857), alors que les auteurs de l'édition *Variorum* (1823-1826) se sont bornés à reproduire intégralement le travail de Le Duchat, en l'agrémentant de leur glose historico-allégorique.

L'édition critique récente (1912 et suiv.), publiée par la Société des Etudes Rabelaisiennes sous la direction de M. Abel Lefranc, renferme le commentaire le plus étendu et le plus fouillé qu'on ait publié jusqu'ici sur l'œuvre du grand écrivain. Il en a paru, jusqu'en 1922, quatre volumes, contenant les deux premiers livres de son roman. Œuvre de spécialistes, cette nouvelle édition apporte les derniers résultats des études rabelaisiennes en ce qui touche la critique des textes, l'humanisme et l'histoire littéraire, les sciences médicales et les arts pratiques, la topographie et le folklore, la langue et le vocabulaire.

Versions. — La traduction allemande de Gottlob Regis (1832-1849) est pourvue d'un ample commentaire, où il y a à prendre et à laisser. La traduction anglaise de W.-F. Smith (1893) contient des notes

précises et solides sur les emprunts de Rabelais à la Bible, à la littérature classique et à celle du Moyen Age.

INFLUENCES. — Les vicissitudes de l'œuvre rabelaisienne et son action au cours des siècles, en France et hors de France, formeront l'objet d'une prochaine publication : « *Rabelais à travers les âges. Ses interprètes, ses lecteurs, ses imitateurs* ».

II. — Lexicographie.

VOCABULAIRES. — Le point de départ de la lexicographie française est le *Dictionnaire François-Latin* de Robert Estienne (1539). Contemporain des deux premiers livres du roman rabelaisien, ce *Dictionnaire* offre un intérêt particulier pour nos recherches.

Dans sa première édition, image du langage usuel de la première moitié du XVI^e^ siècle, cet ouvrage révèle de grandes lacunes littéraires et scientifiques, lacunes qu'allaient combler les premiers livres rabelaisiens. Dans sa seconde édition (1549), Robert Estienne a mis à contribution plusieurs des apports lexicologiques du roman, témoignant ainsi de son influence décisive sur le développement de la langue.

De plus, par deux remaniements ultérieurs, le *Dictionnaire François-Latin* reste dominant pendant près d'un siècle. En 1564, Maître Jehan Thierry en donne une réimpression « corrigée et augmentée à l'aide et diligence des gens sçavans », et en 1606, le *Dictionnaire* de Rob. Estienne reparaît sous le titre de « *Thresor de la langue Françoyse*, tant ancienne que moderne, auquel entre autres choses sont les mots propres de Marine, Venerie et Faulconnerie, ci-devant ramassez par Aimar de Ranconnet... Reveu et augmenté en ceste derniere impression de plus de la moitié par Jean Nicot, Paris 1606 ». Nicot y a également ajouté des étymologies et des articles encyclopédiques qui annoncent Furetière (1690) et le *Dictionnaire de Trévoux* (1718).

L'œuvre initiatrice de Robert Estienne a ainsi acquis une importance exceptionnelle. Elle nous a permis entre autres (on l'a vu) de discerner, parmi les archaïsmes rabelaisiens, les vocables alors encore vivaces de ceux purement livresques.

Cependant la source lexicographique par excellence, pour Rabelais comme pour tout le XVI^e^ siècle, reste l'inépuisable vocabulaire de Cotgrave, son *Dictionarie of the French and English Tongues* (1611). Malgré ses lacunes et ses superfluités, cet ouvrage est devenu à son tour un monument linguistique aussi bien pour le français que pour l'anglais de l'époque de la Renaissance.

Il manque encore un Dictionnaire du XVI^e^ siècle. Le *Complément* de Godefroy, qui occupe les deux derniers volumes de son *Dictionnaire de l'ancienne langue* (1893-1902), est tout à fait insuffisant, et

les glossaires, qui accompagnent les réimpressions modernes des écrivains de la Renaissance, ne sauraient y suppléer.

GLOSSAIRES. — Citons comme recueils rabelaisiens, en dehors de la *Briefve Declaration* (1552) et de l'*Alphabet de l'Auteur françois* (1663), les *Glossaires* de De l'Aulnaye (1823), de Janet-Moland (1867 et 1874) et l'Index-Concordance de Marty-Laveaux (1902).

III. — Genre dramatique.

Rabelais a souvent puisé dans l'ancien théâtre, si abondamment représenté en moyen français. Comme la vie populaire et sociale de la Renaissance s'y fait jour, notamment dans les Mystères et dans les Farces, ce vieux répertoire dramatique offre de nombreux éléments de comparaison avec le roman rabelaisien.

MORALITÉS. — La plus célèbre est la *Condamnacion de bancquetz* de Nicole de la Chesnay (1507). Elle a été deux fois réimprimée dans les recueils du Bibliophile Jacob (1859) et d'Ed. Fournier, *Le Théâtre français avant la Rénaissance* (1450-1550), Paris, 1872.

SOTIES. — Feu Emile Picot a donné en deux volumes un recueil complet de *Soties*, Paris, 1902-1904.

MYSTÈRES. — Les mystères remontent au XV^e^ siècle. Voici les plus connus :

Mistere du Vieil Testament (1450-1480), p. p. Picot et baron de Rothschild, Paris 1878-1879, 6 vol.

Mistere de la Passion par Arnould Gréban (1450), éd. Gaston Paris et Gaston Raynaud, Paris, 1878.

Mistere de Saint Quentin par Jean Molinet (entre 1465 et 1492), éd. Henri Chatelain, Saint-Quentin, 1908.

L'unique et le dernier Mystère du XVI^e^ porte le titre : *Vie de Sainct Christophle* par Maistre Chevallet. Cf. Petit de Julleville, *Les Mystères*, Paris 1880, 2 vol.

FARCES. — La célèbre farce de *Pathelin* (avant 1470) inaugure ce genre dramatique, un des plus féconds de la Renaissance. Ses productions remplissent les trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre* (1854-1857) de Viollet-le-Duc ainsi que les recueils spéciaux du Bibliophile Jacob (1859), d'Edouard Fournier (1872), de Mabille (1872), de Picot et Nyrop (1880).

Cf. Petit de Julleville, *Répertoire analytique du théâtre comique en France* (Paris, 1886) et Auguste Beneke, *Repertoire und Quelle der französischen Farce* (Weimar, 1910).

MONOLOGUES ET SERMONS JOYEUX. — Une cinquantaine de monologues a été publiée par Emile Picot dans les tomes XV à XVII de la *Romania*. D'autres, ainsi que plusieurs sermons joyeux, se lisent dans les treize volumes du *Recueil des poésies françaises* d'Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, Paris, 1855-1878.

Comédies. — Les recueils de Viollet-le-Duc et d'Ed. Fournier donnent les plus connues des pièces littéraires de la seconde moitié du XVI^e^ siècle : *Eugène ou la Rencontre* (1562) d'Estienne Jodelle, *Les Esbahis* (1560) de Jacques Grévin, *Les Corrivaux* (1562) de Jean de la Taille, et tout particulièrement les nombreuses pièces de Pierre Larrivey (1578-1611).

IV. — Genre narratif.

Un chef-d'œuvre inaugure ce genre dès le XV^e^ siècle : *Les Cent Nouvelles nouvelles* (1450-1460). Au XVI^e^, le roman rabelaisien devient la source où se sont abreuvés la plupart des nouvellistes ultérieurs, depuis les *Propos rustiques* (1547) de Noël du Fail jusqu'au *Moyen de parvenir* (1610), en passant par les *Recreations et Joyeux devis* de Des Périers (1558), les *Serées* de Guillaume Bouchet (1584), les *Matinées* (1585) et *Apres disners* (1587) de Nicolas de Cholières.

Voy. Gustave Reynier, *Les origines du roman réaliste*, Paris, 1912.

V. — Ecrits philologiques.

Les publications sur la langue sont nombreuses aux environs de 1530. C'est alors que parurent successivement :

Geoffroy Tory, *Champfleury*, auquel est contenu l'art et la science de la deue et vraye proportion des lettres antiques, Paris, 1529.

Jehan Palsgrave, *L'Esclaircissement de la langue Françoyse*, composé par Maistre J. P., Anglois natif de Londres et gradué de Paris, 1530, in. fol. goth. (réimprimé par Génin, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, 1852).

Mathurin Cordier, *De corrupti sermonis emendatione libellus*, Paris, Rob. Estienne, 1530.

Caroli Bovilli, *De differentia linguarum et gallici sermonis varietate. Quæ voces apud Gallos sint factitiæ et arbitrariæ vel barbaræ, quæ item ab origine Latina manarint*, Paris, 1833, in-4°.

Dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, c'est Henri Estienne qui en est le représentant le plus autorisé. Son *Apologie pour Hérodote* parut en 1566 et ses *Deux Dialogues du nouveau langage françois italianizé* en 1578.

De nos jours, Marty-Laveaux a fait suivre sa grande édition de la *Pléiade française* (1866-1878) par deux volumes utiles intitulés : *La Langue de la Pléiade* (1886-1898).

VI. — Ouvrages d'ensemble.

Renvoyons pour les généralités aux trois répertoires suivants, dont le premier remonte au XVI^e siècle :

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèque Françoise*, éd. Rigoley de Juvigny, Paris, 1772, 6 vol. in-4°.

Gustave Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*. Première partie, *Seizième Siècle*, Paris 1921.

Emile Picot, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron de Rothschild*, Paris, 1884 à 1920, 5 vol. in 8°. Les Tables qui remplissent le dernier volume, font ressortir les richesses de cette précieuse collection.

On trouvera d'amples notes bibliographiques dans ces trois ouvrages sur l'histoire littéraire de la Renaissance :

Henri Guy, *Histoire de la Poésie française au XVI^e siècle*. Tome I^er, L'*Ecole des Rhétoriqueurs*, Paris 1910. Voy. notamment le III^e chapitre consacré à Jean Le Maire de Belges.

Arthur Tilley, *The Literature of the French Renaissance*, Cambridge, 1904, 2 vol.

Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française, des origines à 1900*, Paris, 1896 et suiv. Tome III, *Seizième Siècle* (1897). M. Ferd. Brunot y a inséré une étude sur le moyen français, laquelle, refondue et développée, est devenue le Tome II (*Seizième Siècle*) de sa grande *Histoire de la langue française* (1905 et suiv.).

VII. — Ressources comparatives.

Dante, Shakespeare, Gœthe sont des génies compréhensifs apparentés à Rabelais. Leurs œuvres, comme celle de Rabelais, représentent autant d'époques dans l'évolution de l'esprit humain : la *Divine Comédie*, le Moyen Age ; le théâtre shakespearien, la Renaissance anglaise ; l'œuvre encyclopédique de Gœthe, les temps modernes. Mais, sous le rapport de la variété des sujets et de l'immensité du vocabulaire, c'est Shakespeare qui approche le plus de Rabelais. Aussi a-t-il été depuis un siècle l'objet de nombreuses monographies.

Une synthèse à la portée du grand public a été tentée récemment sous le titre : « *Shakespeare's England*. An account of the Life and Manners of his age, London, 1916, 2 vol. ». Retenons-en quelques notes bibliographiques :

1° Marine : W. B. Whall, *Shakespeare's Sea terms explained*, London, 1910.

2° Histoire naturelle : *Animals*, by C. T. Onions. — *Plants*, by Sir Will. Thiselton Dyer.

3° Folklore : F.-T. Dyer, *Folklore of Shakespeare*, 1883, et A. Nutt, *The fairy Mythology of Shakespeare*, 1900.

4° Musique : Naylor, *Shakespeare and music*, 1896.

Une autre série de monographies se trouve dans l' « Annuaire de la Société shakespearienne allemande » :

5° Médecine : Sigismund, *Die medicinischen Kentnisse Shakespeare's* (t. XVI à XVIII, 1881-1883).

6° Parémiologie : J. Wahl, *Das parömiologische Sprachgut bei Shakespeare* (t. XX à XXIII, 1887-1888).

Ajoutons la dissertation instructive de H. R. D. Anders, *Shakespeare's Books* (Berlin, 1904), sur les lectures du génial dramaturge et sur les sources immédiates de ses œuvres.

De nos grands écrivains, c'est l'œuvre de Molière qui pourrait offrir le plus de rapprochements sous le rapport de la médecine, du droit, de la musique, des superstitions, de la parémiologie, des serments et jurons. Quant à sa langue, non moins instructive sous ce rapport, il suffira de renvoyer à l'excellent *Lexique de Molière* (1897) par Ch. Livet, qui y a mis largement à profit les lexicographes et les auteurs du temps.

VIII. — Périodiques.

Contentons-nous de renvoyer aux deux revues spécialement consacrées à notre sujet :

Revue des Etudes Rabelaisiennes (abrégée : *Rev. Et. Rab.*), t. I à X, Paris 1903-1912 (Index sous presse).

Revue du XVI^e *Siècle* (abrégée : *Rev.* XVI^e *siècle*), t. I à VIII, Paris, 1913-1921.

Les mémoires et articles sur Rabelais parus dans ces deux revues ont rendu possible l'édition critique de ses *Œuvres* et la publication du présent ouvrage.

Additions et Corrections

Tome premier.

P. 113. — *Contremejane* et *mejane* se lisent également dans Jean Le Maire (éd. Stecher, t. I, p. 238).

P. 148. — *Bronze*. Jean Le Maire écrit *bronce* (t. IV, p. 415).

P. 193. — *Henricus*, monnaie. Cf. Romier, dans *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 127 à 129.

P. 302. — *Les enfants naissent par l'oreille.* C'est là une parodie d'une croyance religieuse plutôt qu'un préjugé populaire ou une facétie traditionnelle. Voy., à ce sujet, l'Introduction que M. Abel Lefranc a placée en tête de l'édition critique de *Pantagruel*, et H. Clouzot, *Rev. XVI^e s.*, t. IX, p. 219-220.

P. 315. — *Horoscope*. Voici ce qu'en pensait réellement Rabelais dans une de ses *Lettres* datée de Rome, 30 déc. 1535, adressée à l'évêque de Maillezais (éd. Bourrilly, p. 50) : « Monseigneur, je vous envoye un livre de prognosticqs, duquel toute ceste ville est embesoignée, intitulé *De eversione Europæ*. De ma part, je n'y adjouste foy aucune, mais on ne veit oncques Rome tant adonnée à ces vanitez et divinations comme elle est de present. Je croy que la cause est, car *mobile mutatur semper cum principe vulgus* ».

Et plus explicitement encore déjà dans la *Pantagruéline Prognostication*, ch. V : « La plus grande folie du monde est penser qu'il y ayt des astres pour les Roys, Papes et gros Seigneurs, plustost que pour les pauvres, et souffreteux, comme si nouvelles estoilles avoient esté crées depuis le temps du deluge, ou de Romulus, ou Pharamond, à la nouvelle creation des Roys... Tenant doncques pour certain que les astres se soucient aussi peu des Roys, comme des gueux : et des riches comme des maraux, je laisseray és autres folz prognosticqueurs à parler des Roys, et riches : et parleray des gens de bas estat ».

P. 329. — *Femme mute*. Cf., en dernier lieu, Em. Philipot, dans *Rev. Et. Rab.*, t. IX, p. 365 à 372.

P 352. — *Villain*, au sens de « paysan ». Cf. l. IV, ch. XLV (le diable à Papefiguière au paysan) : « Travaille, *villain*, travaille ! ».

P 403. — *Apothicaire*, passant pour trompeur et charlatan. Cf. l. IV, ch. XLVI : « Il [Le diable] souppe tresbien de marchans usuriers, *apothecaires*, faulsaires, billonneurs, adulterateurs de marchandises ».

Tome deuxième.

P. 38. — Grec... Cf. E. Egger, *L'Hellénisme en France*, Paris, 1869, X^e leçon : « La langue française au XVI^e siècle (considérations vagues et superficielles).

P. 62. — *Graphies hellénisantes...* Ajouter : *chorde, coyphe, myre*, etc. Ce dernier (cf. p. 103) est ainsi expliqué par Nicot : « *Myere* : qu'on dit aussi *Myre*. En langage ancien, c'est Medecin Et vient de ce mot grec μυρών, unguentarius, lequel vient de cet autre μύρον, qui signifie oignement. Et par cette raison *Myere* sera pris pour le Medecin qui exerce la Chirurgie, et application d'emplastres : ainsi que Guidon dit la Medecine et la Chirurgie avoir esté exercées par mesmes Maistres. Et en cette signification est entendu le proverbe, duquel Phœbus fait recit en

son *Miroir de la Chasse* : Après le cerf, la biere : après le sanglier, le *Myre* ».

P. 72. — *Importeur*... Lire : *imposteur*.

P. 101. — *Compaigne*... Lire : *compaing*.

P. 117. — *Concierge*... Lire : *conciergie*.

Maignan... Lire : *maignin*.

Ajouter « panier *vendangeret* » (l. IV, ch. xxx), servant aux vendanges, archaïsme rare au XVI^e^ siècle.

P. 118 — Ajouter : *gaultier*, joyeux bonhomme (l. I, Prol. : « bon *gaultier* et bon compaignon »), terme qu'on lit dans le *Mistere du Vieil Testament* :

48110. Après que auray trestout vendu,
Gaultier en sera souldoié.

C'est un nom propre généralisé (cf. *gontier*).

P. 129. — *Age*... Lire : *aage*.

P. 147. — Ajouter : « *tartre* Sainct Laurent » (l. IV, Prol.).

P. 165 note. Omettre *enchaînez* (coquille typographique).

P. 167. — *Averlan*. Ce terme, particulier au Nord de la France, est complètement inconnu dans le Midi. On lit pourtant dans Mistral : « *Averlan*, maquignon, roulier (Boucoiran) ». C'est là une double erreur provenant d'une double source :

1° La XXIV^e^ nouvelle de Des Périers débute ainsi : « Il y en avoit *un* à Avignon ». A partir de la IV^e^ édition, on lit : « Il y avoit à Avignon *un tel averlan* », interpolation ultérieure qui a conduit Boucoiran à croire l'existence en Avignon de ce provincialisme angevin ou normand.

2° L'explication par « maquignon, roulier » est absolument controuvée et avait été imaginée par Le Duchat pour le besoin d'une étymologie inadmissible.

P. 255. — *Croquer pie*... Dans la *Vie de saint Christophle* (1530), le roi de Damas ordonne à son sénéchal de récompenser le bateleur Maloué qui venait de faire son boniment (II^e^ journ., Q. II v°) :

LE ROY DE DAMAS. Senechal, donne luy dix francs
Pour boire et pour l'esbatement.
LE SENECHAL. Tiens, prens cela legierement :
C'est argent pour *crocquer la pie*.

Cette expression, qui existe aussi dans le Midi (*prene l'agasso*, attraper la pie), manque aux langues romanes et germaniques.

P. 483. — *Apigratis*... Probablement transcription macaronique du dialectal (manceau, etc.) *appigrets*, jus, assaisonnement. Voy. ci-dessus, t. II, p. 162.

P. 484. Saints imaginaires... Ajoutons-y les noms facétieux de diables que Panurge met dans la bouche d'un bacha (l. II, ch. XIV) : « Voyant mon Baschaz que le cas estoit desesperé..., se donna à tous les diables, apelant Grilgoth, Astarost, Rappalus et Gribouillis par neuf foys ».

De ces appellatifs plaisants, *Astaroth* est seul réel ; *Grilgoth*, c'est le démon qui met les damnés sur le gril de l'enfer ; *Rapalus*, c'est le démon ravisseur (d'âmes), et *Gribouillis*, le démon qui embrouille tout. Rabelais donne ailleurs ce même nom à un cuisinier.

P. 526. — Aussi philosophie [conquesta] Melinde... *Philosophie* est ici synonyme de *beuverie*. Cette association d'idées est, chez Rabelais, inhérente aux termes *lifrelofres* et *pantagruélistes*, qu'il applique à la fois aux philosophes et aux « beuveurs très illustres ».

Index

Cet Index, exclusivement rabelaisien, ne donne que les vocables, expressions et noms qu'on lit dans les *Œuvres* de Rabelais. Notez les abréviations : comp. = comparaison; érot. = *erotica verba*; mét. = métaphore; prov. = proverbe; serm. = serments et jurons.

aage, II, 129, 537.
abbé (à pas d'), I, 375; (les moines attendent l'), I, 369.
abboyer (estomach), II, 236.
abeille, comp., II, 322.
aberkeids, II, 17.
abhorrer, II, 72.
abonder, prov., I, 443.
abstracteur de quintessence, II, 24, 445.
abysme, mét., II, 288; prov., I, 485.
Acaire (sainct), I, 298.
acapayer, I, 111.
acaration, II, 69.
acariastré, I, 298.
accipe, sume, cape, I, 501.
acclamation, II, 71, 72.
Accodepot (cuisinier), II, 479.
accolade, II, 191.
acconcepvoir, II, 114.
accoubler, II, 158.
Accurse (glose de), II, 430.
acertainer, II, 121.
achapter, II, 130.
Achorie (le royaume de), II, 438.
acimenter, voy. assimenter.
acquester, II, 121.
acravanter, II, 102
acresté, II, 251.
acromion, II, 55.
acroué, II, 162.
acte, voy. basteleur.
aculer, II, 140.
Adauras (sainct), II, 359.
— ade, II, 191.
adesias, II, 188.
adiantos, II, 63.
adieu paniers, prov., I, 401.
adresser (« diriger »), II, 128.
adventuriers, I, 77-78.
adviser (« apercevoir »), II, 128.
advocat, prov., I, 404.
aele, II, 130.
Ægipanes, II, 518.
æolipile, II, 79, 90.
æquiparer, II, 74.
aëromantie, I, 322, 323; II, 51.
Æsope (fables de), I, 225-226.
affamé, mét., II, 253.
affener, II, 249, 252.
affermer, II, 79.
affester, II, 134.
affeubler, II, 147.
affiansailles, II, 112.
affier (« planter »), II, 135.
affier (« assurer »), II, 125.
affiert, II, 121.
affiner, II, 111, 283.
affoler (« blesser »), II, 121.
Africque, prov., I, 493. Voy. bezicles.
afriquane, I, 38, 147-148.
Aftolardon (cuisinier), II, 478.
aga, II, 150.
agarene, II, 21.
agelaste, II, 50, 269-270.
agemine, I, 127, 128, 149-150.
agiaux, II, 263.
agios, II, 262-263.
agrené, II, 250, 254.
agrimenseur, II, 72,
agu, II, 129, 140.
agua, II, 150.
agueille, II, 162.
aguille, II, 129.

aguillon, II, 129, 155.
aguyon, I, 105 ; II, 153, 285.
agyos, I, 318.
aigle, comp., II, 231.
aigneuillot, I, 101.
aigrefin, II, 212-213.
Aigrelardon (cuisinier), II, 477.
aiguade, I, 111.
aiguillette, I, 160-161 ; (courir l'), I, 161, 415.
aiguillon de vin, II, 244.
aillade, I, 176-177 ; II, 110, 191.
aimer, prov., I, 443.
aises, comp., II, 316.
aisgué, II, 162.
aisseuil, II, 126.
Albanoys, I, 177 ; comp., II, 234 ; (chapeau), I, 167.
alberge, I, 184 ; II, 25, 87.
Albert le Jacopin Grand, II, 518.
Albertus (Leon Alberti), I, 11.
Albingues (messer Cotal d'), voy. Cotal.
alchimie, prov., I, 405-406.
Alcofribas, II, 416.
alechryomantie, II, 57.
ales, prov., I, 347 ; II, 158.
alezan tostade, II, 81.
algamala, II, 25.
algebra, II, 24.
algousan, I, 114-115,
alibiz forains, II, 240.
Aliboron (maistre), I, 425-426.
alidada, II, 24.
Alipantin (sainct), I, 328 ; II, 359-360.
alkatim, II, 22.
alkermes, II, 23.
allebouter, II, 170.
allegation, II, 68.
Allemand, prov., I, 428-429.
Allemande (danse), I, 204.
Allemant (le grant), I, 204.
allemant (hault), voy. hault allemant.
alleu, mét., II, 247.
Alliances (isle des), II, 410, 448.
allonger les *ss*, I, 402.
allouvy, II, 117.
Alloyandiere (cuisinier), II, 477.
allux, II, 11, 14, 15.
Almain (peigne de), voy. peigne.
alme, II, 75-76.
almicantarath, II, 24.
Almyrodes, II, 444-445.
alouettes, prov., I, 391-392 ; (aux), I, 291 ; (coups), II, 290.
Alpharbal, II, 463.
alphitomantie, I, 323 ; II, 57.
altere, II, 89.
Amaurotes (les), II, 439.
ambolif (*caules*), II, 188.
Ambrelin (cuisinier), II, 481.
ambrun, I, 55-56.
ame (par mon), II, 337-338.
Amiens, voy. dariole.
amnestie, II, 40.
amoderé, II, 73.
Amorabaquin, I, 328.
amoustillé, II, 140.
amphibie, II, 42.
amphitheatre, II, 71.
amure, I, 100.
Anagnoste (page), II, 471.
analogie, II, 45, 49.
Anarche (roy des Dipsodes), I, 248 ; II, 464.
ance, II, 239.
anchois, I, 174.
ancre (à l'), II, 284.
andouille, prov., I, 442 ; érot., II, 304.
Andouille (sainct), II, 360.
Andouilles (royne des), II, 442.
andouillicque (race), II, 304, 399.
Andouillois (pays), II, 442.
anemophylace, II, 53, 398.
angarie, I, 50 ; II, 72.
ange, prov., I, 365 ; (de lumière), II, 31.
angelot (monnaie), I, 191.
angenart, I, 281.
angine, II, 68.
anglicquement, II, 112.
Anglois, prov., I, 429 ; II, 315.
angoisse (poire d'), I, 184.
angonnage, II, 389.
anguillade, II, 191.
anguille de Melun, I, 349, 393.
anguillette, I, 184.
angustie, II, 65, 77.
animal, érot., II, 301.
animant, II, 73.
anneau, érot., II, 295.
année (« récolte »), II, 239.
anonchaly, II, 121.
ante, II, 121.
Antée, II, 70.
antenne, I, 119.
anthropomantie, I, 323.
antibust, II, 399.
antichtones, II, 518-519.
anticipatoire, II, 68.

Antidotarium animæ, II, 423.
antidoté (estomach), II, 255.
antifortunal, I, 379; II, 399.
Antilardon (cuisinier), II, 478.
antinomie, II, 57.
Antipericatametanaparheugedamphi..., II, 404-405.
antiperistasie, II. 56-57
antiphrase, II, 57.
Antipodes (languaige des), II, 367, 521.
antiquaille, I, 62; érot., II, 306.
antiquaire, II, 72, 246.
antique, I, 62.
antistrophe, II, 46, 58; II, 415.
Antitus (maistre), II, 482.
Antoine (sainct), II, 354; (feu), serm., II, 358.
apathie, II, 59.
Apedeftes (isle des), II, 41, 445.
apennaige, II, 288.
apertise, II, 125.
aphorisme, II, 42, 43-44.
Apigratis (cuisinier), II, 483, 537.
apologie, II, 59.
apologues, I, 226.
apopthegme, I, 245; II, 58.
aposteme, II ,72.
apostole, II, 68-69, 78.
apothecaire, II, 40-41.
apotherapie, II, 56.
apothicaire, II, 41; prov., I, 403-404; II, 536.
apparat, II, 72.
appellant (visaige de), II, 244.
appetit, prov., I, 412; mét., II, 255; (monsieur l'). II, 486.
appigret, II, 162, 537.
appoltronir, II, 112.
appointement, II, 68.
Appoule, II, 521.
appoyer, II, 140.
appriver, II, 117.
aquarol, II, 151.
aquilin, II, 70.
arabe (langue), II, 5, 7, 20-26.
arabesque, II, 283.
arabicque, II, 21.
arain, II, 129.
araigne (toille d'), comp., II, 324-325.
aranc, I, 174.
Aransor (cuisinier), II, 478.
Arantas (geant), I, 480.
arbaleste, I, 72.
arboriser, II, 110.
arboutant, mét., II, 284.
arbre (« mât »), I, 119.
arc, voy. jallet, turquois.
arcenac, I, 114, 117; II, 26.
archetype, II, 46.
archibouffon, I, 151.
Archilardon (cuisinier), II, 478.
architecte, I, 54, 55; mét., II, 283.
architecture, I, 52; II, 71, 83-84.
architrave, I, 60; mét., II, 283.
architriclin, II, 80.
ardre, II, 121, 127.
arer, II, 75, 239.
ares metys, II, 192.
Argiere, II, 525.
aricter, II, 302.
arme (« âme »), II, 104-105.
armet, I, 68.
armoire du cœur, I, 45.
armoisies, I, 133.
armoisin, I, 132-133.
armoisy, I, 133, 150, 165.
Armoricque, II, 521.
Arnault (sainct), II, 332.
aroy, II, 181.
arquebuse, I, 73, 86.
arrachepied (d'), II, 288.
arraper, II, 185.
arresser, II, 121; érot., II, 304, 310.
arroche, I, 148.
arrouser, II, 157.
arryl II, 203.
Artachée (geant), I, 419.
art militaire (respirer de l'), II, 304.
artemon, I, 98, 119.
artichault, I, 148, 177, 181.
articulation, II, 72.
artien, II, 384, 393.
artificiel (feu), II, 84.
artillerie, I, 74-75.
artizan, I, 55.
Artus de Bretaigne, I, 334, 341.
arulette, I, 59-60.
ascalabe, II, 42.
ascalabote, II, 42.
asçavanter, II, 121.
ascendant, II, 282.
Asia Minor, II, 521.
asne (= âme), II, 215, 365-366.
asne, prov., I, 380-381, 490; comp., II, 320.
asnier, II, 249.
aspect, II, 72.
asperge, I, 177.
Aspharage (ville), II, 445.
aspre artere, I, 45.

aspre aux pots (= à propos), II, 44.
assablé, II, 121.
Assaphis (les), II, 445.
assassinateur, I, 145.
asseré, II, 28.
assiette (pasté d'), I, 177, 187.
assimenter, II, 162.
assoty, II, 118.
Astaroth, II, 537.
astripotent (le supernel), II, 95.
Astrophile (maistre), II, 53, 397, 487.
asturcier, II, 114.
athlete, II, 22.
attizefeu, II, 126.
atourer, II, 114.
attaquer, I, 84, 87.
attendre, prov., I, 443.
attrempé, II, 121.
aube des mouches, I, 394.
aubeliere, II, 220-221.
aubergeon, prov., I, 397.
aubert, voy. haubert.
aubert (« argent »), II, 395.
audinos, II, 80.
aulican, II, 112.
aulique, II, 72, 247.
aultre (l'), serm., II, 353.
aureille, II, 79; (vin à une), I, 414; senestre (naistre par l'), I, 302, 536.
aureilles (chanter des), I, 406. Voy. Bourbonnois, corner.
auriflue, II, 65.
auripeaux, II, 167.
austruche, I, 40.
autant (boire d'), II, 15.
automate, II, 41.
avalades (*bragues*), II, 188.
avalisque! II, 189, 335-336.
avaleur de frimas, II, 288.
avaleur de poys gris, I, 411.
avalluer, II, 106.
avanger, II, 167.
avare, II, 71, 72.
averlan, II, 167-168, 229, 537.
aveuigle, II, 163.
Avicenne, I, 19.
Avignon, prov., I, 432.
avitailler, II, 305.
avoistre. II, 126.
avoler, II, 117.
avoyne (à vendre l'), I, 281.
axinomantie, I, 323.
ayder, prov., I, 369.
aymant, comp., II, 324.
Aymon (les quatre filz), I, 334.
azemine, I, 127-129, 149-150; II, 26.
azes guayes, I, 71.
azimuth, II, 24.

babine, II, 110.
Babolin (le bon sainct), II, 355.
babort, I, 107.
baboue, I, 122, 288.
babouin, I, 31.
babouynerie, II, 251.
Bacbuc (la dive), II, 463.
bacchicque, II, 47.
Bacchus, II, 47, 57.
bachelette, II, 107-108, 133, 140.
bachelier en busche, II, 290.
badaud, I, 431; II, 110, 189.
Badebec, I, 242.
badelaire, I, 70.
badelorié, II, 189, 400.
Badelory (cuisinier), II, 189, 479; (geant), I, 255.
badigoinces, II, 175.
Badigoincier (cuisinier), II, 478.
badin, I, 329; II, 189.
baffouer (« attacher »), II, 168.
bagatin, II, 185.
bague (mauvaise), II, 288.
bailliverne, II, 189-190.
baise cul, II, 431.
Baisecul (monsieur de), II, 383.
Baise mon cul (espée), II, 488.
baiser la terre, I, 292-298, 342.
baisser la teste, I, 297.
Balafré (cuisinier), II, 478.
balaine, I, 180.
balane, II, 295.
Baleare(mer), II, 528.
baliste, I, 91.
baliverne, II, 189-190.
balladin, I, 138; II, 190.
ballay (au), I, 291.
ballé (pain), I, 172.
baller, II, 102.
Balletrou (sainct), II, 310, 360.
bancque, I, 131; (roupte), I, 131.
bancquet, I, 150.
bandelette (noire ou blanche), I, 334.
bandouillier, II, 87, 194.
banerol, II, 111, 247.
banier, II, 247.
barabin barabas, II, 204.
Baranco (Joaninus de), II, 418-419.
baratter, II, 111, 129.
barbacane, I, 81.
barbarin, II, 118.

barbe (par ma), II, 341 ; d'oribus (à la), I, 285, 290.
Barbet le chien, II, 274.
barboire, II, 117.
barbotine, II, 185.
Barbouillamenta Scoti, II, 425.
barbute, I, 157, 168.
bardocucullé, II, 400.
barizel, I, 115.
barragouin, II, 376.
barragouinage, II, 98, II, 316.
barrault, II, 185.
barretade, II, 191.
barrignin (au), I, 143, 287.
barytoner, II, 277.
bas relief, mét., II, 283.
baschat, I, 149.
Basché (nopces de), I, 423.
bas des chausses, I, 159.
Bas des fesses (le duc de), II, 466.
basilic (artillerie), I, 75.
basme, mét., II, 288.
Basque (laquais), I, 429 ; ii, 8.
basse dance, I, 204.
bassin (cracher au), I, 366.
bassouer (= baffouer), II, 211.
bast, prov., I, 443.
bastarde (espée), I, 71.
baste, I, 151.
Bastelardon (cuisinier), II, 478.
basteleur (acte de), I. 401. Voy. Chaulny.
baster, II, 129.
bastion, I, 81 ; mét., II, 285.
baston, érot., II, 307.
bastonnade, II, 191.
bastons (« armes »), I, 69 ; (feste à), II, 264.
bataille (grand et horrible), II, 27.
baudet, II, 110.
Baudichon (l'amy), I, 276
baudouiner, II, 302.
bauduffe, II, 230-231, 436.
bauffrer, II, 135.
baujard, II, 197.
baurach, II, 23.
bavard, II, 110.
baviere, I, 69.
Bayart (feste Dieu), II, 344.
Bazacle (les moulins de), II, 384.
Beauce, II, 417 ; (gentilhome de), I. 432.
Beaumont le Viconte (à), II, 310.
Becdassée (cuisinier), II, 478.
becfigue, I, 148, 179.
becgueter, II, 162.
bechée, II, 135.
bechevel, II, 166.
Beda, II, 433, 436.
been, II, 23.
beffé (moine), II, 269.
Beguinet (cuisinier), II, 479.
belier (« baliste »), I, 91.
belier (à la couille de), I, 291.
Belima (la forteresse de), II, 30, 444.
belin, II, 117.
belinaige, II, 302.
beliné (au), I, 291.
beliner, II, 249 ; érot., II, 302.
belinier, II, 302.
Bellardon cuisinier), I, 477.
belles à l'œil, II, 37.
bellicque, II, 73.
belliers (du pressoir), II, 281.
bellistrandie, II, 112, 430.
bellistrandier, II, 112.
belutaige, II, 304.
beluter, II, 279, 280 ; érot , II, 304.
belvedere, I, 148.
bemol, I, 200 ; mét., II, 276.
benevole, II, 73.
benevolence, II, 73.
benistre, I, 126.
Benius (roy de l'isle des Esclotz), II, 463.
Benoist (sainct), serm., II, 358.
bequarre, I, 200, 201 ; mét., II, 276.
bergamasques (mines), I, 142.
bergerotte, II, 117.
berguamotte, I, 148, 184.
berne, I, 163 ; II, 87.
bers, II, 122, 134.
besch, I, 108.
besoigner, érot., II, 300.
bessin, II, 147.
bessons, II, 135.
beste à deux dos (faire la), II, 301-302.
besterie, II, 111.
bestes, prov., I, 380.
bette (« boisson »), II, 135-136.
Betune, II, 323.
beuf (= Dieu), II, 348.
beuf de boys, II, 348.
beufs, prov., I, 381, 440 ; comp., II, 320.
beuf violé (au), I, 291.
beur, II, 147.
bez, bez ! II, 203.
bezant, I, 191, 196.
bezicles d'Africque, II, 332.
Biart (cape de), I, 162.

Bibaroys (pays de), II, 412.
bicane, 185-186, 188.
bienseance, II, 110.
bieu (= Dieu), II, 346-347.
Biga salutis, II, 423.
bigearre, II, 158.
bille boucquet, I, 291 ; II, 110.
Billelardon (cuisinier), II, 478.
bille vezée, II, 110, 163.
billon, mét., II, 283.
Billonio (maistre de), II, 469.
bimbeloter, II, 129.
bimbelotier, II, 114.
biscantine, I, 187-188.
biscarié, II, 163.
Biscaye (danse), I, 207.
biscoter, II, 163, 298.
bisouard, I, 330-331 ; II, 182, 216.
bistocquer, II, 298.
bistorier, II, 129.
Biterne (diable de), II, 353.
bitou, I, 108.
bizarre, I, 87, 153-154; II, 87.
blanc (monnaie), I, 192.
blanc (au but au), II, 276.
blandureau, I, 184-185.
blason, I, 273, 427.
Blason des couleurs, II, 407-408.
blasonner, II, 122,
blasphemer, II, 71.
Blemmyes, II, 518.
bobelin, I, 169 ; II, 425.
Bohu (l'isle), voy. Tohu.
boire d'autant, voy. autant.
boisson, prov. I, 412 415.
boiteux, prov., I, 443.
boitte (« boisson »), II, 135-136.
bolide, I, 463.
Bolivorax (geant), I, 483.
bolonnois (espieu), I, 72.
bombarde, I, 75.
Bon (sainct), II, 354-355.
Bona, II, 520.
bonache, I, 116.
Bonasperanza (cap de), II, 525.
bondon, érot., II, 307.
bondrée (au nid de la), I, 291.
bon jour Dieu ! II, 343-344.
bonnes (en ses), I, 315.
bonnet, I, 166. Voy bourlet, coquarde, goutiere, marrabaise.
bonnette, I, 100.
borbonnoise (tartre), I, 182.
borde, II, 138.
bordieu, II, 138.
borgne (intestin), I, 45.
botanomantie, I, 323 ; II, 51.
bote fauve, I, 169.
boteau, II, 122.
botine. I, 169-170.
botineur, II, 266.
botte(« tonneau »), voy. Benoist (sainct).
bouc (de broque en), I, 413.
bouc estourdy, II, 317.
boucané, II, 246.
bouchon, érot., II, 307.
boucon de Lombard, I, 150, 353-354.
boucque, II, 117.
boucquer, II, 191.
boucquin, II, 250.
Boudarin, II, 429, 435.
Boudinandiere (cuisinier), II, 477.
boudinalle (fressure), II, 399.
bougette, II, 122.
Bouillonsec (cuisinier), II, 477.
bouleau (au), I, 291.
bouline, I, 100.
boulingue, I, 100.
Bourbonnoys (aureilles de), I, 432-433
bourd, II, 157.
bourdeloy (escu), I, 192.
bourgeoys (pain), I, 172.
Bourges (tymbre de), I, 252-253.
bourlet (bonnet à), I, 166; mét., II, 260.
bourne, II, 157.
bourrabaquin, II, 206, 223.
bourrache, II, 185.
bourrachous, II, 86.
bourrasque, I, 121.
bourry bourry zou, I, 240 ; II, 203.
boursavit, II, 307-308.
boursiller, II, 112.
boursouflé (moine), I, 265.
bousquine (à la), I, 290.
boussin, II, 158.
boussole, I, 119.
boutargue, I, 173.
boutavent, II, 426.
Bouteille (la dive), II, 463.
bouteillon, I, 151.
bouton (un), comp., II, 325-326.
bouzine, II, 158.
boye, I, 146.
boyer, II, 158.
boyre (la grande), II, 168.
bracquemart, I, 70; érot.; II, 304.
bracquer, II, 111.
bragart, I, 161 ; II, 185, 258, 432.
bragmarder, II, 304.

brague (« chausse »), I, 185; II, 258, 432.
brague (« cordage »), I, 111.
Bragueta juris, II, 310, 432.
braguetodyte, II, 399.
braguette, I, 159, 161; érot., II, 310.
Braguibus (cuisinier), II, 310, 386, 479.
braire (estomach), II, 236.
bramer de faim, II, 236.
branc, I, 70.
branche de coural, érot., II, 308.
brancquard, I, 93; II, 128-129.
brandelle, II, 117; (à la), I, 288-289.
brandif, II, 111, 168.
branle double, I, 204.
branles de Poitou, I, 206.
brassal, I, 90; II, 186.
brasser, mét., II, 289.
brassier, I, 91; II, 221.
braye (« bastion »), I, 81.
brayer, II, 130.
Breaulté (danse), I, 207.
brebis (couraige de), I, 381-382.
bredache, I, 146.
bredin brededac, II, 205.
brehaigne, II, 126.
brelant, érot., II, 306-307.
Brelinguandus, II, 307, 469.
brenous, II, 157.
Brenous (cuisinier), II, 479.
bresser (se), II, 140.
bressin, I, 101.
Bretaigne (à la mode de), I, 430; II, 315.
bretesque (à la), I, 187, 429; II, 315.
Bretons, prov., I, 430-431.
breusse, II, 168, 191.
breviaire, voy. matière; (bouteille), I, 369; II, 244.
brevis oratio..., I, 368-369.
Briarée, II, 70.
Bricot, II, 426, 435.
bride avalée, II, 286.
brides à veau, I, 182, 350, 352; II, 243-244.
Bridoye (le juge), II, 475.
Brie (fromage de), I, 186.
briffault (à), I, 291.
briffaulx, II, 267.
Brigaille (cuisinier), II, 186, 481.
briguandine, I, 69.
briguantin, I, 118.
brimballer, II, 141, 204; érot., II, 307.
brimbelette, II, 112; mét., II, 429.
brimborions, I, 319; II, 429.
brin, II, 14.
brinde, II, 15.
Bringuenarilles (geant), I, 229, 482.
brisgouter, II, 298.
Britannia, II, 521.
Brizepot (cuisinier), I, 478.
brocards, II, 122; (juridiques), I, 499-502.
brodequin, I, 169.
brodeur (autant pour le), I, 402.
bronze, I, 148; II, 536.
brum (à), II, 205.
Bruneau (clous), II, 301.
Brushant de Mommiere (geant), I, 334, 480.
Bruslefer (geant), I, 339; (Estienne), II, 433, 435.
brusq, I, 151.
Bruyer (geant), I, 480.
bubajaller, II, 310.
Bubarin (cuisinier), II, 479.
buffeter, II, 111.
buffonique, I, 151.
buisson (battre le), I, 440.
buissonnet (à l'ombre d'un), I, 203, 264.
buletin, I, 151.
bur, II, 158-159.
burgot, II, 271.
buron, II, 138.
Busch (huystres de), I, 174.
busche (remué d'une), II, 290.
buscheteur, II, 114.
bussart, II, 136.
bust (à plain), I, 61; II, 283.
bustarin, II, 118.
but au blanc (au), II, 276.
Butarin (cuisinier), II, 479.
buvette, II, 110.
Buzançay (cornemuse de), II, 324.
byssines (parolles), II, 261.

cabal, II, 194.
cabaliste, II, 33, 270.
cabinet, I, 61-62; II, 84; mét., II, 283.
cabirotade, I, 178; II, 87.
Cabirotade (cuisinier), II, 478.
cabosser, II, 111.
cabourne, I, 168; II, 244.
cabre morte (à la), II, 186.
cabus (chou), I, 181.
cacatorium medicorum, II, 431.
cachecoul, II, 126.
cachelaid, I, 167.
cachelet, I, 167.

cacquerole, II, 110, 172.
cacqueroliere, II, 111.
cacquerote, II, 172.
Cacques (forteresse de), II, 450.
cacquesangue, I, 144-145.
Cadacuist, II, 519.
cæsarin, II, 224.
cæsarine (à la), II, 223-224.
cagoulle, I, 168; II, 110, 186, 265.
cahin caha, II, 174, 206.
cahuet, I, 168.
caiche, II, 296.
caignard, II, 186.
caille coiffée, II, 251.
caillebote, I, 186; II, 110.
cailleteaux (aux), I, 283, 291.
Cainon, voy. Chinon.
caisgne ! II, 250.
Calabre (cuisinier), II, 482.
calamite, I, 118.
calathe, II, 199.
caleil, II, 194.
calendes Grecques, I, 492-493.
calfater, I, 118.
calfreter, I, 118,; mét., II, 285.
calibre, mét., II, 285.
caliges, I, 91.
callafater, I, 118.
caller, II, 284.
callibistratorium, II, 400, 427.
callibistris, II, 297.
Calobarsy, voy. Seraphin Calobarsy.
caloyer, II, 61-62.
camard, II, 110.
Camarine (mouvoir la), I, 489-490.
cameleon, I, 23, 39, 41.
cameleopardale, I, 38.
camisade, I, 90 : II, 111.
campi clysteriorum, II, 423.
campos (prendre), II, 391.
canabasser, II, 286, 289, 492.
Canada, II, 520-521.
Canarre, II, 441, 523.
cancre ! I, 245.
Candia, II, 521.
candide, II. 72.
cane, prov., I, 389-390; comp., II, 317.
canetille, I, 126, 165.
canibales, II, 270.
Canibales, II, 518, 527.
canon, I, 74-75.
canonge, II, 186.
cap, I. 108 (voy. escadre).
cap de bious ! II, 334.
Cap Blanco, II, 525.
Cap de Bonasparanza, II, 525.
Cap Virido, II, 525.
cape à l'espagnole, I. 162. Voy. Biart.
capeline, I, 68, 157.
capestan, I, 108.
capietement, II, 112.
capitaine, I, 79.
Capitoly, II, 186.
capnomantie, I, 322 ; II, 51.
Capo Melio,
caporal, I, 79.
caprimulge, I, 38.
capution, I, 157 ; mét., II, 265.
caratz (vingt quatre), II, 240,
carbonnade, I, 177; II, 110, 191.
Carbonnade (cuisinier), II, 478.
carcan, I, 119.
cardinaliser, II, 400.
Caresme prenant, II, 442, 486.
carine, I, 119.
Carmaigne, II, 528.
carminiforme, II, 398.
carnage, II, 111.
carniforme, II, 398.
carole, II, 113.
carolus, I, 193.
caros, II, 15.
Carpalim, II, 459.
Carpathie (mer), II, 521.
carpion, I. 148.
carracon, I, 119-120.
carracque, I, 118.
carrelé (ventre), II, 254.
carrelure du ventre, II, 254.
carroy, II, 159, 174.
carte, I, 286.
cartel, I, 151.
Cartevirade (cuisinier), II, 479.
Cartier (Jacques), I, 104-105 ; II, 519.
Carvel (Hans), I, 229 ; II, 488.
carymary carymara, II, 342.
cas (jolly), II, 297.
cas (« cassé »), II, 117.
caseiforme, II, 398.
casemate, I, 81-82, 83.
Caspies (monts), II, 521.
Cassade (isle de), I. 151, 449.
casser escoute, I, 123.
cassine, I, 152.
catadupe, II, 59.
cataracte, I, 91 ; II, 51.
catastrophe, I, 8 ; II, 59, 89.
cateclysme, II, 59.

Cathay, II, 528.
cathegoricque, II, 59.
cathegorie, II, 59.
cathene (mat de), I, 49; II, 239.
catherreux, II, 147.
catoptromantie, I, 322, 323; II, 51.
caules ambolif, I, 81.
cauquemare, I, 3; II, 140, 270.
causeur, II, 110.
cavalcadour, I, 90; II, 87-88.
cavallier (fortification), I, 82.
cavayn, II, 126.
caverneux (membre), II, 296.
cavesche, I, 101-102, 469-470.
caviat, I, 173.
ceans, II, 119.
Cecile (Sicile), II, 523.
ceincture ardente, II, 65.
cela, érot., II, 299.
celebre, II, 71, 72.
celeume, I, 94.
celoce, I, 463.
celuy qui n'a poinct de blanc en l'œil, II, 353.
cenotaphe, II, 59.
cepe, I, 39.
cephalonomantie, I, 323.
Cerbere, II, 70.
cercher, II, 129.
cercler, II, 130.
cercopitheque, I, 23, 31, 38.
cere, II, 79.
cerimonie, II, 79.
cerne, II, 122.
cervelat, I, 173.
cesarin, II, 224.
cesarine (à la), II, 223-224.
cessateur, II, 77.
cetera (et), I, 403.
chaffouré, II, 430.
chaffourer, II, 282.
chair à pastez, comp., II, 323.
chaircuitier, I, 147.
chaire (« chaise »), II, 148.
Chalbroth (geant), I, 478.
challer, II, 159.
chalupper, II, 163.
chamailler, II, 129.
chamarre, I, 163; II, 87.
champis, II, 138.
chance, II, 275.
Chaneph (isle de), II, 444.
chanson (vous sçavez le reste de la), I, 273.
chanter des aureilles, voy. aureilles.
chanu, II, 117.
chapeau rouge, II, 245.
chapeaux, I, 167. Voy. Albanoys, prunes succées.
chapifou, II, 136; (au), I, 285, 289.
chaplis, II, 103.
chapoter, II, 111, 178.
chappe du ciel, II, 261.
chapperon, I, 167; prov., I, 415.
chappon, voy. corbeau, Cornouailles et Loudunois; prov., I, 390.
charbon, prov., I, 489.
charbonnade, I, 177; II, 110.
charesse, I, 151; II, 62.
chareté, I, 117.
charmer (« maltraiter »), II, 129.
charnier (« saloir »), II, 168-169.
Charrous (par le digne vœu de), II, 358.
charte virade, I, 142, 286.
chartre, II, 122.
Charybde, prov., I, 495.
chascuniere, II, 400; prov., I, 500-501.
chasmate, II, 51.
chastaignes, comp., II, 323.
chasteau Gaillard, I, 103.
chat, prov., I, 382; comp., II, 321.
chatemite, II, 250, 270.
Chatsfourrés, II, 476.
chaufourrer, II, 282.
Chaultcouillon, II, 428, 435.
chaumeny, II, 159.
chaumoisy, II, 159.
Chaunys (bateleurs de), I, 433-434.
chausseried, II, 111.
chausses, I, 151-161. Voy. mariniere, martingale, merlus, Souice.
Cheli (isle de), II, 444.
chelidoine (nauf), II, 488.
chemin de sainct Jacques, I, 234.
chenins (raisins), I, 186; II, 163.
chercuitier, II, 147.
cheriph, I. 149.
cherité, II, 147.
chermer, II, 147.
cherubici (doctoris), II, 392.
cherubin (faciemus bonum), II, 386, 391, 392.
chesal, II, 138.
Chesil, II, 444.
chescun, II, 147.
chesne forchu (au), I; 291.
cheureter (= chevreter), II, 213.
cheval, prov., I, 382-383, 494; comp., II, 315.

chevance, II, 122.
chevau fondu (au), I, 284, 291.
chevaucher, érot., II, 302.
chevaux legers, I, 78.
cheveche (à la), I, 291.
cheville, érot., II, 308.
chevre (saux de), I, 383 ; comp., II, 317.
chevreter, II, 233, 250.
chevrotin (tirer au), I, 383 ; II, 256.
chiabrena, I, 274. II, 431.
chiabrener, II, 166.
chicquenaude, II, 110 ; (aux), I, 284, 291.
chien, prov., I, 383-384 ; comp., II, 316.
chien chanté (c'est bien), I, 350.
chien courtaud (en), I, 384.
chien (de), II, 250.
chienerie, II, 250.
chiens de monstre, mét., II, 273.
chiliandre (nauf), I, 463.
Chimera in vacuo bombinans, II, 425.
Chinon, I, 427, 434 ; II, 417.
chippe, I, 105.
chiquanourre, II, 161.
chiquanourroys, II, 161, 450.
Chironacte, II, 465.
choine, II, 136.
chorde, II, 536, prov., I, 406-407.
chorme, I, 113.
chose, érot., II, 299.
choses mal acquises..., I, 494-495.
chou, I, 181.
Chouart (Jean), II, 300.
chouette, prov., I, 392-393 ; comp., II, 316.
choux gras (faire ses), I, 410-411.
christian (parler), II, 379-380.
Christophe (sainct), serm., II, 358.
cigalle (ferrer les), I, 440.
cigoingne (conte de la), I, 213-214.
cimasulte, I, 60.
cimeterre, I, 77.
cinge, prov., I, 388-389 ; II, 429 ; comp., II, 317.
circumbilivagination, II, 401.
circumbilivaginer, II, 400-401.
cire (faire comme de), I, 398-399.
cirurgien, II, 129.
citrulle, I, 148.
civadiere, I, 111-112.
clacquedens, II, 108.
Clacquedens (cuisinier), II, 479.
clairet (vin), I, 188.
claveure, II, 117.
clerc, prov., I, 368, 369-370.
clergie, II, 117.
cline muzette (à), I, 281, 283, 290.
cloaison, II, 129.
cloche pied, II, 110.
clocque (se moque qui), I, 443.
cloper, II, 126.
cloure, II, 157.
clous, II, 157.
cobbir, II, 169.
cochonnet (au), I, 291.
Cochonnet (cuisinier), II, 477.
Cochonnier (cuisinier), II, 477.
cocquantin (au), I, 290-291.
cocquassier, II, 169.
Cocquecygrue (cuisinier), II, 478.
cocqueluche, I, 168.
cœlivage, II, 98.
cognoistre, érot., II, 295.
cogule, II, 186.
cohorte de tous maulx, II, 239.
coinct, II, 126.
Coingnaufond (abbaye de), II, 310, 451.
coingnée, prov., I, 443 ; érot., II, 304.
coingnouer dodrental, érot., II, 304.
coirault, II, 163.
coiraux, II, 162, 163.
coissin, II, 129.
cole, I, 116.
colin bridé (à), I, 291.
collauder, II, 73, 91.
colomne, I, 62 ; II, 84.
columne, II, 79.
colymbades (olives), I, 173.
combes (aux), I, 289.
combreselle (faire la), II, 159, 298.
comite, I, 115.
comment a nom, érot., II, 299.
commeraige, II, 111, 129.
compaing, II, 101, 108, 537.
companage, II, 186.
comparition, I, 69.
compartiment, I, 62 ; II, 84.
compas, II, 122, 239-240.
competer, II, 122.
compisseries, I, 246.
complaincte, II, 68, 122.
complir, II, 117.
compost, II, 117.
compter sans son hoste, prov., I, 440.
compulsoire de buvettes, II, 69, 244, 371.
conceder, II, 65.

concilipete, II, 398.
conciergie, II, 111, 117, 537.
concion, II, 73.
conculquer, II, 76.
condemnade, I, 143, 282, 284, 286.
Condemnation (l'isle de), II, 449.
condigne, II, 73.
confection, II, 117.
confermer, II, 79.
confrarie, II, 117.
confrontation, II, 68, 69.
connins, comp., II, 316.
connubial, II, 76.
conquester, II, 122.
consonner, II, 75.
Constantinoble, II, 108, 523.
consummatum est, I, 367.
contemner, II, 73, 91.
contemptible, II, 73.
contendre, II, 76.
contraria contrariis curantur, I, 396.
contredict, II, 68.
contregarde, II, 128.
contremejane, I, 113, 466-467, 536.
contrescarpe, I, 82, 83.
contumelie, II, 78.
convent, II, 79.
convulsif, II, 246.
copieux, II, 169.
coq à l'asne, I, 390.
Coquage (messer), II, 486.
coquarde (bonnet à la), I, 166.
coquart, II, 117.
coquassier, II, 169.
coquatris, I, 235.
coquillon, I, 167; mét., II, 265.
coquins, comp., II, 319.
corbeau de chappon, I, 179.
corbeuf, II, 348.
corbiner, II, 251.
corbieu, II, 346.
cordieu, II, 344.
cordouannier, II, 130.
cormé, I, 187; II, 110, 163.
cornabous, I, 238.
corneille, prov., I, 495.
cornemuse., comp., II, 324.
corner (les aureilles), I, 378.
cornes (prendre les beufz par les), I, 385, 501-502.
cornet, I, 199.
cornette, I, 167.
Cornibus (maistre de), II, 386.
cornice, I, 60.
Cornouailles (chappons de), I, 179.
cornucopie, II, 77.
Corcona, II, 525.
coronel, I, 80, 156.
corpe de galline! I, 145.
corporal, I, 79, 156.
correct, II, 72.
corrival, II, 72.
corsecque, I, 71.
corselet, I, 69.
Corsique, II, 521.
cortil, II, 102, 103.
corybantier, II, 52.
coscinomantie, I, 313.
coscosson, I, 176; II, 25.
coscoté, I, 176; II, 25.
coscoton, I, 176; II, 25.
Cosme (à sainct), I, 180; II, 356.
cosse, I, 101.
cotal, II, 296.
Cotal d'Albingues, II, 296.
cotte hardie, I, 162.
cotyledon, II, 55.
coubler, II. 158.
coudignac, II, 186; (de four), II, 245.
couet; I, 102.
couillaige, II, 430.
Couillatris (fendeur de boys), II, 298, 478.
couillaud, II, 298.
couilles de Lorraine, voy. Lorraine.
couillette, II, 298.
couillonicque, II, 298.
couilloniforme, II, 298, 398.
Couillu (cuisinier), II, 478.
couleurs de rhétorique Ciceroniane, II, 328, 331.
coup de boule, comp., II, 323.
coupeau d'oignon, II, 129.
coupelaud (au), II, 283, 325.
coupe testée, II, 415.
couraige (« cœur »), II, 128.
coural, II, 157. Voy. branche.
couratier. II, 130.
courir, prov., I, 444.
courle (= courte), II, 211.
couronner le vin, II, 239.
courquaillet, I, 238.
courrail, II, 118.
coursie, I, 102, 115.
coursoir, I, 102, 470.
courtaud, érot., II, 302.
courte, II, 211.
courtibault, I, 162; II, 136, 174, 175.
courtil, II, 102, 103.
courtine (fortification), I, 82.

courtisan, I, 134-135 ; II, 381.
court pendu, I, 185.
courvée, II, 157.
Couscoil, II, 474.
cousson, II, 169.
cousteau (au pied du), I, 283.
coustelleur, II, 111 ; comp., II, 234.
coustiere, I, 120.
couvercle, voy. chauldron.
couverte, II, 117.
couvreurs de maisons, comp., II, 318.
coyphe, II, 536.
crac, II, 205.
cracher au bassin, voy. bassin.
crachoir, II, 111.
cramoisi, II, 26, 243, 261.
crapault (au), I, 291 ; comp., II, 322.
crenequin, I, 73.
crepuscule, II, 64, 72.
cresme, mét., II, 255.
Crespelet (cuisinier), II, 479.
Cressonadiere (cuisinier), II, 478, 482.
crevailles, II, 111.
creziou, II, 181.
crocodile, I, 235.
Crocodillet (cuisinier), 479.
crocquelardon, II, 266.
Crocquelardon (cuisinier), II, 478.
crocquemousche, I, 255.
Crocquemousche, I, 254-255.
crocquenotaire (= protenotaire), II, 413-414.
crocquer pie, II, 253, 537.
crocqueteste (à), I, 285.
croisade, II, 110.
Croix (saincte), I, 300.
crope, II, 183.
cropion, II, 129.
croquignolles, II, 110 ; (aux), I, 289, 291.
Crossoniers (maistre Antitus des), voy. Antitus.
crotaphique, II, 56.
crotenotaire, voy. crocquenotaire.
crotesque, I, 61 ; mét., II, 283.
croustelevé, II, 280.
croyable, II, 110.
cruc, II, 395.
cruon, II, 169.
cuictes (roy de trois), II, 240-241.
cuider, II, 122.
cuideurs de vendanges, I, 401.
cuisine de Dieu, II, 237.
Cullan (roy de), II. 463.
Cullebutatorium, II, 400.
culletaige, II, 298.
curial, II, 247.
curieusement (« soigneusement »), II, 128.
cutte cache (à la), I, 289.
cuvée (de la prime), II, 281.
cyclope, II, 59.
cyerce, I, 108.
cygne, I, 181, 235.
cymbales, crot., II, 305, 432.
cynocephale, I, 23.
cyre, II, 62.

Dace, II, 518.
dachyle, I, 184.
dague, I, 70 ; (de plomb), comp., II, 334.
daguenet, I, 70.
dail, II, 139.
da jurandi, II, 366.
dalbaroth, II, 9.
Dalyqualquain (cuisinier), II, 483.
damasquine, I, 126, 127, 128, 129.
damer, II, 275.
dance, prov., I, 417, (basse), I, 204.
Dandin (Perrin), II, 475.
dangier, prov., I, 504.
Dangier (palatins de), I, 2-3.
Danouble, II, 528.
dariole d'Amiens, I, 182.
darriere, II, 147.
dass dich gots, II, 17, 333.
Dathan et Abiron, II, 29.
daulphin, I, 180.
davant, II, 147.
davanteau, II, 169.
daviet, II, 395.
dea, II, 207.
deambuler, II, 64, 72.
deau, II, 212.
debeziller, II, 178.
Debitis (milort), II, 291.
debitoribus à gauche, II, 181.
debouq, II, 172.
debrader, II, 178.
debraguetter, II, 310.
debteur, II, 117.
decadent, II, 72.
De cagotis tollendis, II, 431, 437.
dechasser, II, 122.
decimer, II, 72.
declinatoire, II, 68.
decollaz, II, 186.
decourir, II, 117.
decretaliarche, II, 399.

decretalicides, II, 398.
decretalictone, II, 399.
decretalifuge, II, 398.
decretalipotent II, 399.
Decrotatorium scolarium, II, 431.
decrotter, érot., II, 300, 310.
decumane, II, 238-239.
deduict, II, 122.
defauciller, II, 112.
defendo (à), I, 290.
defeubler, II, 147.
defortuné, II, 113.
degaster, II, 103.
degenerant, II, 78.
degouziller, II, 112.
deguener, II, 285.
dehait, II, 126.
dehetter, II, 126.
dehinguandé, II, 112.
delivre, II, 122.
demander en demandant, I, 348.
demidieu, II, 69.
Demiourgon, I, 328.
de missa ad mensam, I, 369; II, 267.
Demogorgon, I, 328.
demouller, II, 113.
demourer, II, 129.
denare, I, 131.
Dendin (Perrin), II, 475.
deniger, II, 159.
dens, prov., I, 443.
deparquer, II, 113.
departement, II, 122.
De patria diabolorum, II, 388, 424.
deperdre, II, 75.
depopuler, II, 76.
deporter, II, 122.
deprisement, II, 126.
depromer, II, 65.
desbrider (sans), II, 286.
descrouller, II, 113.
deservir, II, 123.
desgonder, II, 112.
deshinguandé, II, 111, 112.
desincornifistibuler, II, 401.
desordre, II, 110,
despouiller (se), mét., II, 289.
despris, II, 126.
desracher, II, 136.
desroté, II, 136.
dessirer, II, 129.
destorse, II, 113.
desultoire (cheval), I, 81.
detravé, II, 117.
detrichouere, II, 150.
Deu Colas faillon, II, 179-180, 339.
deus det (savoir comme son), I, 371.
dez, I, 281; (avoir jetté le), I, 498.
dia, voy. ma dia.
diable, I, 234-235, 327; prov., I, 326, 365; comp., II, 323; (moine), II, 267.
diablerie, I, 325-327.
diables (faire), I, 327.
diabologie de Tolete, I, 317.
diametre (par), II, 238.
diantre, II, 353.
diapason, I, 200; mét., II, 277.
dia Cyenes, II, 518-519.
dia Rhomes, II, 518-519.
diaspermatizant, II, 53.
diastolicque, II, 56.
diatypose, II, 54.
diavol, II, 353.
dict, I, 345.
dicté, I, 345.
dicton, I, 345.
dienne (= Dieu), II, 349.
diesble, II, 147, 354
Dieu, serm., II, 343-345, comp., I, 486; (de), voy. cuisine, jambe, vent.
diffame, II, 76, 123.
Dignité des braguettes (de la), II, 424, 436.
diligentement, II, 130.
dille, érot., II, 308.
dinde, voy. poulle d'Inde.
Dindenaroys (la forteresse de), II, 450.
Dindenault, II, 475.
Diogenic (tonneau), II, 129.
diole, I, 154; II, 354.
dipner, II, 62.
Dipsodes, II, 445.
Dipsodie (pays de), II, 445.
direption, II, 76.
disgratié, II, 246.
dithyrambe, II, 47, 57.
divers (« inconstant »), II, 128.
diviner, II, 79.
diviser (« deviser »), II, 79.
docte, II, 71, 72.
dodeliner, II, 110, 141, 207.
dodine (canars à la), I, 176.
doleur, II, 129, 183.
domicile, mét., II, 236-237, 284.
dominer, II, 111.
domino, I, 157.
dominotier, II, 111.
don don dondaine, II, 206.
dorçade, I, 23, 38.

dorelot, II, 117 ; (du lievre), I, 291.
doriphages (gens), II, 52.
dormart, II, 112.
doubter, II, 79, 128.
doucine, I, 199.
Doulxlardon (cuisinier), II, 477.
dours, II, 157.
douzain, I, 192.
douzil, II, 136 ; érot., II, 308.
doye, II, 117.
drap, prov., I, 398.
drappé (vin bien), II, 261.
dressouoir, érot., II, 310.
dronos, II, 141, 207.
dryade, II, 69.
ducat, I, 194.
ducate, I, 207.
duire, II, 123, 127.
dulcis amica, I, 207.
dumet, II, 159.
duplique, II, 68.
duppe, comp., II, 316.
durhabit, II, 408, 409.
Dytebrodius, II, 435.

eage, II, 129.
eau (ardente), I, 153 ; (beniste de cave), II, 245 ; (douce), mét., I, 404-405.
eaue, II, 129.
ebuscheter, II, 112.
ecclise, II, 79.
echenеis, I, 38.
Echephron, II, 467, 487-488.
echthron adora dora, I, 484.
ecstase, II, 47, 64.
efferé, II, 76.
effiler, II, 111.
ejaculation, II, 72.
ela (au-dessus de), I, 201, 406.
elaborer, II, 72.
elegantement, II, 130.
elephant, I, 21-22, 39, II, 66, 67.
elixir, II, 25.
emboavieré, II, 112.
emblemature, I, 60.
emboire, II, 123.
embourrer, érot., II, 306.
embouser, II, 196.
embrunché, I, 55 ; II, 129.
emburelucocqué, II, 99.
embuscade, I, 84, 88.
embut, II, 117.
emmortaisé, II, 284.
emmurailler, II, 112.
empaletocqué, II, 112-113.
empantophlé, II, 266.
empas, II, 112.
empeigé, II, 169.
empaler, II, 110.
empennacher, II, 112.
empescher (« embarrasser »), II, 117.
empieté, II, 111.
emploicte, II, 128.
emposteur, II, 72.
empuanty, II, 116.
emy, II, 147.
enasé, II, 112.
Enay (geant), I, 478.
encarré, I, 112.
encloer, II, 117.
encyclopedie, I, 8 ; II, 58.
endamoysellé, II, 112.
endelechie, II, 446.
endentelé, II, 112.
endouayrer, II, 117.
endoussure, II, 129.
eneoreme, II, 52.
enfantelet, II, 112.
enfants, prov., I, 485 ; comp., II, 323.
enfermier, II, 79.
enfiansailles, II, 112.
enflé (moine), II, 265.
enfourner, prov., I, 398, (à table), II, 254, 280.
enfrocqué, II, 111, 265.
engarder, II, 123.
engastrimythe, II, 58.
engeminé, I, 127.
engin, II, 128 ; prov., I, 352, 444.
engiponné, II, 110, 265.
Engoulevent (geant), I, 255-256 ; (capitaine), II, 465.
engourdely, II, 169.
engroin, II, 117.
engroississement, II, 123.
Engroneland, II, 520, 527.
engroué, II, 214.
Enguainant (frere), II, 473-474.
enguantelé, II, 112.
Engys (le royaulme de), II, 445.
Enic (isle de), II, 447.
enig, II, 18.
en ino alithia, I, 489.
Ennasé (peuple), II, 112.
Ennasin (isle), II, 447.
ennemi de l'Enfer, II, 353.
ennicroché, I, 91.
enqueste, II, 68.
enrimer (s'), II, 150.
enseigne, I, 79.

entalenté, II, 125.
entelechie, II, 56, 446.
Entelechie (royaume d'), II, 445.
entendant, II, 79.
entendeur (à bon), I, 492.
entendouoire, II, 111.
ententivement, II, 123.
enthusiasme, II, 47, 57.
Entommericque (mer), II, 399, 451.
Entommeures (Frere Jean des), I, 171; II, 462, 472-473.
entonner, I, 369; II, 169, 256.
entouillé, II, 125.
entournoyé, II, 114.
entraict, II, 117.
entrelardé, mét., II, 255.
entrellizé, II, 117.
entreplauder, II, 112.
entertenement, II, 123.
envieillir, II, 117.
enviz (à tous), II, 274.
epagon, I, 471-473.
epanalepse, II, 52.
ephemere (fiebvre), II, 55-56.
epidermis, II, 55.
Epistemon, II, 459, 470-471.
epode, II, 46.
equal, II, 79.
equitable, II, 72.
eraige, II, 113.
eroder, II, 65.
erre (à grand), II, 125.
eruyté, II, 112.
esbahy (à l'), I, 281, 289.
esbanoyer, II, 103.
escadre (cap d'), I, 79.
escafignon, I, 169.
escalle (huistre en), I, 174.
escantoula, I, 108-109, 469, 470.
escarbouiller, II, 110, 118.
escargot, mét., I, 271,
Escargotandiere (cuisinier), II, 478.
escarlate, I, 164.
escarpe, I, 82, 83.
escarpin, I, 169.
escarque, I, 152.
Escarsaufle (cuisinier), II, 483.
eschaloté, II, 246.
escharbot le brun (à), I, 291.
escharboter, II, 175.
Escharbottier (cuisinier), II, 479.
eschelette (à monte), I, 283.
escherviz, I, 177.
Eschinade (cuisinier), II, 478.
eschine, II, 111; (ma bonne femme d'), II, 486.
eschinée, I, 174.
escholiers, prov., I, 444.
esclaffer (s'), II, 186.
esclanche, II, 111, 150.
Esclanchier (cuisinier), II, 477.
esclot, I, 170; II, 186-187.
Esclotz (isle des), II, 449.
escorniflé (moine), II, 269.
escorte, I, 84.
Escosse françois (languaige), II, 13, 395-396.
Escossois, prov., II, 13, 429-430.
escoublettes (aux), I, 284, 291.
escoulpette, I, 83.
escours, II, 117.
escoute, I, 102, 103.
escoutille, I, 109.
escoutillon, I, 109.
Escouvillon (cuisinier), II, 478.
escrevisse (deschicquetté en barbe d'), I, 169.
escrime (à la vieille), I, 80; II, 89-90.
escu d'or, I, 192.
escuelles (tout aller par), I, 409-410.
esculée, II, 114.
esculler, II, 110.
escurieu, comp., II, 320.
esgorgeter, II, 113.
esgousser, II, 113.
esguassé, II, 113.
esgue orbe, II, 188.
esguille, II, 129.
esjouir, II, 117.
esmerillon, comp., II, 320.
esmouchail, II, 118.
esmorché, II, 126.
espade, I, 85.
espaignole (cape à l'), voy. cape; (coiffure à l'), I, 165; (espée), I, 71.
Espaignolz, II, 435.
Espagne (le bail d'), I, 205.
espardre (s') II, 123.
esparer (s') II, 136.
esparvier de Montaigu, II, 245.
espaultrer, II, 106.
espaves (motz), II, 95.
espée, voy. bastarde, espaignolle, lansquenette, mains (à deux), Vienne.
esperit, II, 129.
esperon, prov., I, 444.
esperrucquet, II, 190.
esperruquancluzelu..., II, 405.
espieu, II, 123.

espinay (à l'), I, 287.
espinette, I, 198.
espingarderie, I, 75.
esplucher, mét., II, 255.
espoincté, II, 111, 117.
espoir, II, 408.
espousseter, érot., II, 300.
esquif, I, 118.
esraflade, II, 191.
esrener, II, 117.
essueil, II, 117.
estaché, II, 117.
estaffier, I, 152; II, 111; (de sainct Martin), II, 333.
estafillade, II, 119.
estail, I, 103.
estamet, I, 164.
Estangourre (pays), I, 334; II, 139 140.
estanterol, I, 110, 467; (escadron), I, 152.
estendartz, prov., I, 444.
esterner, II, 117.
estivallet, I, 170.
estoc, I, 70.
estoille poussiniere (escuz à l'), I, 196; par l'), II, 340.
estommi, II, 117.
estonné, voy. canes, fondeurs de cloches.
estonner (« effrayé »), II, 128.
estorce, II, 117, 125.
estouper, II, 123.
estrac (danse), I, 207.
estradiots, I, 76.
estrange (« étranger »), II, 128.
estrapade, II, 110.
estre (« sexe »), II, 296.
Estrelins, II, 522.
estrenne, prov., I, 444.
estrif, II, 117.
estrindore, I, 204-205; II, 221.
estroict, voy. Gilbatar, Sibyle.
estropiat, II, 111, 194.
Ethiopiens, prov., I, 490.
Etion (geant), I, 479.
Eudemon, II, 470.
Eusthenes, II, 459.
Eutrope (sainct), I, 298, 300.
evangile, II, 48; prov., I, 366-367; (de boys), II, 245.
everseur, II, 78.
eversion, II, 78.
evig, II, 18.
Evig (isle d'), II, 447.
eviré, II, 78.
exclusif, II, 72.
excrement, II, 72.
exemples de sainct Nicolas, I, 213, 223-224.
exeques, II, 77.
exerciter, II, 74.
eximé, II, 79.
existimer, II, 74.
exoticque, II, 72.
expect un pauc, I, 207.
explorer, II 72.
expoly, II, 76.
extraneizer, II, 98.

faciende, I, 132.
fadrin, I, 110, 467.
faguenat, II, 182.
faire un transon de chere lie, II, 304.
faisans, I, 181.
fallaces, II, 76.
fallot (goud), II, 13-14.
falot, II, 241; érot., II, 308.
Falourdin (geant), I, 255.
fanfare, II, 110, 204.
fanfarer, I, 81.
fanfreluche, I, 154.
fanfrelucher, II, 300.
faquin, I, 138-139.
far, II, 61.
Far de Messine, II, 525.
farat, II, 117.
farce du pot au laict (la), I, 224, 329.
farci, mét., II, 253.
farfadet, II, 110; mét., II, 187, 270, 429.
farfelu, II, 118-119.
farfouiller, II, 111, 187; érot., II, 300.
faribole, II, 110, 190-191.
Faribroth (geant), I, 478.
farine (de semblable), I, 495,
Farouche (isle), II, 442, 447.
fasque, I, 139; II, 114.
Fasquin (maistre), I, 139; II, 469.
fat, I, 138; II, 110, 187.
fatrouiller, II, 99, 117; érot., II, 300.
faucile, II, 90.
faulte d'argent, douleur sans pareille, I, 268-269.
faultier, II, 113.
faulveau, II, 117.
fauste, II, 74.
feaulté, II, 123.
febve (trouver la), I, 419.

feé, I, 218, 244.
Femme mute, I, 329; II, 536
fené, II, 130.
fenestre des sens, II, 236-237.
fenestré (soulier), I, 169.
fer (battre le), I, 399.
fer chauld (tenir un), I, 420.
ferial, II, 264.
feriau, I, 267; II, 163.
fernel, I, 110, 467.
Ferragus (geant), I, 481.
ferrats (pieds), II, 187.
ferremens de la messe, II, 234.
Ferremens (isle des), II, 442-443.
ferrement, érot., II, 304.
Ferreol d'Abbeville (sainct), II, 357.
ferriere, II, 200.
fessart (au), I, 291.
fessepinthe, II, 110.
Fessepinthe, II, 436.
Fessue (sœur), I, 230-231.
feste Dieu Bayart, II, 344.
festin, I, 150.
festina lente, I, 493.
festival, II, 264.
feston dienne, II, 349.
festoyer, II, 264.
festu, prov., I, 485-486.
feu, prov., I, 410, 420; (artificiel), II, 84; (sainct Antoine), I, 46.
feuillade, II, 191,
feurre, II, 123; voy. gerbe.
Fiacre de Brye (sainct), II, 358.
fiance, II, 117.
fictil, II, 73.
fidèle, II, 71, 72.
fiebre quartaine, II, 367.
fiefé, II, 247.
Fierabras (geant), I, 333, 334-335
fiers (raisins), I, 86.
fieulx, II, 133.
figue, I, 183; prov., I, 490; (faire la), I, 354-355.
figues dioures, II, 133, 339.
fin freté, voy. freté.
finer, II, 117.
fins maritimes, II, 76.
fisticque, II, 23.
flaccon, érot., II, 309.
flaconner, II, 112.
flammant, I, 38.
flancquegé, I, 84.
flasque, I, 152.
flatry, II, 130.
flesches (de quel boys faire), I, 443.
fleurer, II, 130.
fleurin, I, 194.
flouin, I, 106.
flutte de Allemant, I, 199.
fluz, I, 284, 286; (passe sans), I, 416; II, 274.
foirars, I, 186.
foire, prov., I, 444.
fol, prov., 445.
folfré, II, 210 211, 492.
fond ni rive, II, 284.
fonde, II, 123.
fondeurs de cloches, comp., I, 398.
fondu (chevau), II, 178.
force, prov., I, 404.
forcé, I, 153.
forestier, I, 152.
forfaut, I, 146.
forger, mét., II, 280.
forgeron, II, 110; prov., I, 399.
forissu, II, 117.
formage, II, 129.
Formicarium artium, II, 423.
fornier, II, 126.
forteresse (« force »), II, 128.
fortuit, II, 71.
fortunal, I, 116.
fortune, prov., I, 444.
fortuné, II, 76.
fouace, I, 173; II, 136-137.
foucquet (au), I, 289:
Foucquet (cuisinier), II, 479.
fouetter (coutume), II, 319; (un verre), I, 256.
fougon, I, 115.
fouillouse, II, 395.
fouir, II, 130.
foupi, II, 110, 164.
fourby (au), I, 287, 291.
fourche fiere, I, 72.
fourneer, prov., I, 396-397.
foussette (à la), I, 281, 282.
Foutarable, II, 451.
Foutin (sainct), II, 360, 485.
fouty vous, II, 396.
foy, serm., II, 339.
Foyrart (cuisinier), II, 479.
Fracassus (geant), I, 482.
fraire, II, 149.
franc (monnaie), comp., II, 326.
franc alleu, voy., alleu.
Francbeuignet (cuisinier), II, 478.
franc du carreau (au), I, 283, 285.
franc gontier, II, 108.
Franc repas (le duc de), II, 467.

francs archiers, I, 77; II, 430.
francs aubiers, I, 186.
francs taupins, I, 79; II, 430.
francoly, II, 179.
frandienne, II, 349.
françoyse (coiffure), I, 165; (la belle), I, 267.
Françoyse (le grand nauf), I, 93-94.
frappars (freres), II, 268, 473.
fraric, II, 169.
fraudulent, II, 76.
fredon fredondille, II, 206,
Fredon (sainct), II, 361.
fredons (freres), II, 267, 473.
freguate, I, 115.
Frelault (cuisinier), II, 479.
frelore (tout), II, 12, 342.
frelorum bigot, II, 333.
frequent, II, 71, 72.
freslons (irriter les), I, 491.
Fressurade (cuisinier), II, 478
freté (fin), I, 242, 284.
fretinfretailler, II, 310-311.
freusser, II, 178.
frezez (febves), I, 181.
Friantaure (cuisinier), II, 479.
fricandeau, I, 178; II, 111, 150.
Frillis (cuisinier), II, 479.
frimars, voy. avalleur.
Frippelippe (cuisinier), II, 479.
Frippesaulce (cuisinier), II, 110, 435, 479.
friquenelle, II, 151.
friscade, II, 191.
frize, I, 61; (étoffe), I, 164-165.
Frize (isle de), II, 450.
Frizelardon (cuisinier), II, 478.
frizon, I, 106; II, 200.
froc (par le), II, 332.
Froiddanguille (cuisinier), II, 478.
fromentée, I, 175.
froncle, II, 117.
frondillon, II, 153.
froumage, II, 129.
fructice, II, 76.
frugal, II, 72.
fruitaige, II, 111.
fruition, II, 74.
fusée (canon à), I, 75.
fust, I, 117.
fustaye (de haulte), II, 252.
fusté, mét., II, 281.
fy (par ma), II, 339.
Fy fy (maistre), II, 486.

ga... voy. gua...
Gabaonite (cuisinier), II, 482.
Gabbara (geant), I, 479.
gabeler, II, 113.
gabie, I, 121; (fol de), II, 239.
gabion, I, 82.
gaillarde (dance), I, 204.
Galaffre (geant), I, 335, 481.
galée, I, 98, 103.
Galehault (geant), I, 481.
Galemelle, I, 241, 242.
galere, I, 98, 103, 121, 464, 465.
galerne, I, 44, 103.
Galien Rethoré, I, 334.
galion, I, 98.
galiote (dance), I, 207.
gallefreté, II, 118; mét., II, 285.
gallefretier, II, 284.
galleverdine, I, 163; II, 87.
gallier, II, 117.
gama ut (au dessoubz de), I, 201, 406.
Gambre, II, 525.
gammare, I, 38.
gamme, I, 200, 201; mét., II, 277.
Ganabins (isle des), I, 101; II, 444.
ganivet, II, 157-158.
Garavane de Mecque, II, 519.
garbin, II, 26.
garçons (petiz), comp., II, 323.
gargamelle, II, 139.
Gargamelle, I, 45, 241, 242.
Gargantua, I, 242; II, 419; (distractions de), I, 436-441.
Gargantuine (chronicque), I, 241-247.
gasteau (febve au), I, 292.
gasteaux feuilletez, I, 182.
gaster (« blesser »), II, 128.
Gaster (messer), II, 486, 487.
gastrolatres, II, 267, 397.
gaubregeux, II, 113.
gaudebillaux, II, 162, 164.
gaudepisé, II, 222.
gaudez, II, 80.
Gaulois, II, 419.
gaultier (bon), II, 537.
gay (au), I, 287.
gayetier, II, 217.
Gayoffe (geant), I, 482.
Gebarim (le royaulme de), II, 444.
Geber (cuisine de), II, 24.
gehaigner, II, 115.
gehainer, II, 117.
Gelasim, II, 446.
geleurs (saincts), I, 300.

geline, prov., I, 391 ; comp., II, 321.
Gemmagog (geant), I, 479.
Geneliabin (l'isle de), II, 444.
genet, II, 87.
genial, II, 72.
genie, II, 70, 72, 95.
genissaire, I, 149.
genitoires, II, 297.
Genius, II, 70.
Genou (sainct), I, 298.
gent, II, 126.
geomantie, I, 321, 322.
gerbe de feurre (faire), I, 253, 364, 486-488.
gergon, I, 153.
germanicque (langue), II, 17, 19.
gibeciere, mét., II, 273.
gibier, mét., II, 274.
Gigantal, I, 254.
Gilbathar, II, 525.
gimbretilletolleter, II, 311, 405.
gippon, I, 62.
giste (trouver des lievres au), I, 502.
gizarme, I, 72.
gland (« balle »), I, 91.
glaz, II, 117.
glener, II, 130.
glic (au), I, 284, 286-287.
gliron, comp., II, 321.
glout, II, 123.
glyphouoire, II, 169.
goccourte (robbe), I, 163.
godale, I, 187 ; II, 14.
godemarre, II, 187, 265, 426.
godepie, II, 222.
Goderan (sainct), II, 335.
godiveau, II, 111.
goguelu, II, 128.
Goliath de Secundille (geant), I, 479.
Golpharin, I, 336 ; (par), II, 341.
gondole, I, 116.
gondoliers de Venise, I, 114.
gonnelle, I, 163.
gontier, voy. franc gontier.
gorgery, I, 68.
Gorgias, I, 325-326 ; II, 437.
gorgias, II, 258-259.
gorgiaser (se), II, 259.
gorgiaseté, II, 431.
gorre, II, 259-260 : (grande), II, 260 ; (« syphilis »), I, 47 ; II, 256.
Gothie, II, 522.
gots (oiseaux), II, 401.
Gog et Magog, II, 522.
Gots et Magots, I, 31, 248, 257-259.
goud fallot, II, 13-14.
gouet, II, 139.
gouge, II, 194.
Gourneau (cuisinier), II, 478.
gourrier, II, 260.
gouttieres (bonnet à quatre), I, 166.
gouvernail, mét., II, 284.
grabeau, II, 279.
grabeler, II, 279, 492.
Gradimars, II, 184.
grain (« tempête »), I, 106-107.
graisler, II, 169.
grampe, II, 158.
Grandgousier, I, 241.
grangier, II, 117.
graphide, II, 54.
graphiner, II, 137.
grapper, II, 117.
gras (moine), II. 265.
Grasboyau (cuisinier), II, 477.
Graslardon (cuisinier), II, 477.
Gratelle (prince de), II, 466.
Grattelardon (cuisinier), II, 478.
grave (« grève »), II, 130.
greſve, I, 69.
greigneur, II, 125, 156.
grene (tainct en), I, 164 ; II, 243, 261.
grenouilles, I, 186 ; comp., II, 322.
gresleurs (saincts), I, 300.
gresse (de haulte), II, 243.
greziller, II, 117.
grezillons, II, 117, 425.
Gribouillis (cuisinier), II, 479 ; (diable), II, 537.
grief, II, 68.
griesche (à la), I, 290, 291.
grignoter, II, 255.
grii kamini, II, 40.
Grilgoth (diable), II, 537.
grillotiers, II, 113.
grimault, II, 110, 393.
grimoyre, I, 319, 339.
Gringuallet (cuisinier), II, 482.
gringuenaulde, II, 99, 110.
Grippeminauld, II, 465, 476.
grippeminauldiere (justice), II, 474.
Grippepinauld, II, 165.
Gris (sainct), II, 361-362.
grobis (faire le), II, 250.
groisse, II, 117.
grolle (à la), I, 294 ; (point noir), II, 276.
Grosbec (cuisinier), II, 478.

Grosguallon (cuisinier), II, 480.
grue, I, 179; prov., I, 393; (à la), I, 291.
gruppade, I, 116-117.
grupper, II, 395.
gryphe, II, 152.
g sol re ut (chanter), I, 201.
guaban, I, 116; II, 87.
guabet, I, 106.
Guaſſelaze (cuisinier), II, 481.
guaillardet, I, 109.
Guaillardetz, II, 448.
Guaillardon (cuisinier), II, 477.
gualantir, II, 115.
gualée, voy. galée.
Gualimafré (cuisinier), II, 478.
gualimart, II, 137.
gualleace, I, 119.
Gualehaulh (geant), II, 469; (maistre), II, 469.
Guallepot (cuisinier), II, 478.
guallous, II, 157.
guambayer, II, 110, 169.
guarigue, II, 111, 187.
guarir, II, 129.
guarre, II, 117, 137.
guast, II, 117.
Guasfelet (cuisinier), II, 478.
Guastecroute (cuisinier), II, 478.
guatte, I, 112.
Guauſſreux (cuisinier), II, 478.
guavasche, II, 88, 111, 194.
Guavasche (cuisinier), II, 479.
guaviet, I, 45.
guay, guay, II, 206.
guedouſle, II, 191, 199.
guementer (se), II, 123.
guenaud, II, 178.
guenaulx de sainct Innocent, II, 395.
guenon, I, 31, 33.
guerdonner, II, 123, 127.
guerre (= guarre), II, 147.
gueule (harnoys de), II, 254; (motz de), II, 245; (d'enfer), I, 327.
gueule (blason), II, 245.
gueux (moine), II, 269.
gueux de l'hostiaire, II, 170.
guidon, I, 79.
Guignelardon (cuisinier), II, 478.
Guillaume sans peur, I, 333.
guillardet, I, 109.
guillardon, I, 109; II, 154.
Guillelardon (cuisinier), II, 478.
Guillemin, baille my ta lance, I, 285.
Guillot le Songeur (estre chez), I, 350; II, 414.
guimaux (prez), II, 162, 164.
Guingolf, II, 427, 435.
guinterne, I, 199.
guisarme, I, 72.
gumene, I, 121.
Guodegran (sainct), serm., II, 459-460.
guodelureau, II, 111.
Guodepie (cuisinier), II, 479
guogue, I, 199.
Guorgesallée (cuisinier), II, 479.
Guourneau (cuisinier), II, 478.
guoy (= Dieu), II, 349-352.
guttural, II, 72.
guy de Flandres, I, 56.
guynette, I, 179.
Gymnaste, II, 471.
gyromantie, II, 51.
gyrognomonicque, II, 98.
gzzz..., II, 203.

habaliné, II, 221-222, 492.
habiter, érot., II, 295.
hacquebutte, I, 73, 76,
Hacquelebac (geant), I, 482-483.
haim II, 123.
haire (pauvre), II, 265; érot., II, 310.
hallebarde, I, 71, 76.
halleboter, II, 170.
hallecret, I, 76.
hamadryade, II, 69.
hanicroche, I, 91.
hannetonniere, II, 111.
hapelopin, II, 106.
happelourde, II. 110, 430.
Happemousche (geant), I, 256.
haran soret, comp., II, 322.
hardeau, II, 139-140.
harmonie, mét., II, 276.
harnoys, I, 68; érot., II, 305; prov., I, 421. Voy., gueule.
harpailleur, II, 115.
harry, II, 203.
hastereau, I, 178.
Hasterel (cuisinier), II, 480.
hasti le, I, 178.
Hastiveau (cuisinier), II, 480; (commandant), II, 465.
hastiveté, II, 123.
hauberger, I, 69.
haubert, I, 69.
haulser le temps, I, 378, 379, 429; II, 257.

hault allemant, II, 17-19.
hault boys, I, 199; (jouer des), II, 412.
hault de chausses, I, 159.
Haultechaussade, II, 436.
haultz bonnetz, I, 166; proy., I, 166-167, 418-419.
havre de grace, II, 343.
hayre, II, 117.
hayter, voy. hetter.
Hayton Armenien, II, 519.
heaulme, I, 101.
hebrieu, II, 4, 7, 26-36.
hectique, II, 56.
helepolide, I, 91; II, 51.
henille, II, 222, 436.
henricus, I, 193; II, 536.
her der Tyfel, II, 333.
herbault, II, 170.
herber, II, 280.
heredité, II, 76.
herisson, I, 178.
hermaphrodite, II, 58.
hermite (= moine), II, 269; comp., II, 324.
hernie, II, 68.
heroe, I, 179.
herpe, II, 147.
herseler, II, 130.
herte (à l'), I, 83-84.
hespaillier, I, 113.
heure (en la male), I, 315.
Hibernie, II, 521.
hic jacet lepus, I, 502.
Hieres (isles), II, 189, 521.
Hierusalem, II, 108.
hillot, II, 194.
Himantipodes, II, 108, 521.
Hippes, II, 521.
hippiatrie, II, 58.
hippocras (vin), I, 188.
hippodrome, II, 44.
Hippothadée, II, 474,
Hircane, II, 521.
Hochstraten, II, 427, 435.
hoguine, I, 69.
hoir, II, 123; prov., I, 500.
Holoferne (Thubal), II, 468.
holos, II, 172.
homard, I, 38.
homelaicte, voy. omelette.
homme, prov., I, 445.
Hommenaz, II, 474-475.
hommet, II, 112.
homocentricalement, II, 98.
homonymie, II, 59, 407.
homs, II, 101.
Hondrespondres, II, 18.
horaire. II, 72.
horche, I, 121.
hord, II, 124.
horoscope, I, 315; II, 536.
horrifícque, II, 72.
hortolan, I, 148, 179.
Hoschepot (cuisinier), II, 478.
hostiere, II, 170.
houlle, II, 285.
housée, I, 100,
houssepailleur, II, 155.
hugrement, II, 164.
huller, II, 79.
humanité (petite), érot., II, 296.
Humevesne (seigneur de), II, 383.
Huon de Bordeaulx, I, 333, 335, 341.
hurluburlu, II, 111, 205.
Hurluburlu (sainct), II, 362.
Hurtaly, II, 34-36.
Hurtebize (maistre), II, 469-470.
hurter, II, 147.
huystres en escales, comp., II, 323.
hybou (au), I, 291.
hydrie, II, 199.
hydrographie, II, 58.
hydromantie, I, 321, 322, 323.
hydropicque (moine), II, 265.
hyperbolique, II, 72.
Hyperborées (monts), II, 521.
hypernepheliste, II, 53.
hypostase, II, 51-52.

ibice, I, 39.
ichthyophage, II, 60, 266.
ictide, I, 39.
idée, II, 46-47.
idoine, II, 74.
ignare, II, 76.
illecques, II, 119.
impériale (jeu de cartes), I, 286.
impermeable, II, 72.
imposteur, II, 72, 537.
imposture, II, 72.
improviste (à l'), I, 84-85.
incaguer, II, 389.
incarnatif, II, 246.
incommode, II, 72.
incornifistibuler, II, 401.
inculquer, II, 71-72.
indague, II, 224-226.
indalgo, II, 86.

Inde supérieure, II, 528.
indemné, II, 113.
indigène, II, 64, 72, 95.
inepuisible, II, 111.
inertes, II, 72.
infauste, II, 74.
inhiber, II, 72.
injan, II, 355.
in modo et figura, II, 81.
inquiline, II, 65.
insail, I, 468.
inscription, II, 71, 72.
inscrophié, I, 153.
inse, I, 107.
instant, II, 71, 72, 76.
instaurer, II, 74.
instrophié, I, 153.
instrument, érot., II, 306.
intemperie, II, 72.
intendit, II, 68.
interbaster, II, 399.
interminer, II, 74.
internition, II, 77.
interpolation, II, 72.
intimider, II, 72.
intrade, I, 130.
intrant, II, 393.
intrinquer, II, 119.
intronificqué, II, 98.
invention saincte Croix, II, 434.
ire, II, 123.
irrision, II, 74.
issir, II, 124.
Ithybole, II, 465.
Ithyphalle, II, 295.
iynge, II, 52.

Jabolenus, II, 435.
jabot, II, 111.
Jac Bourgoing (dance), I, 207.
jacobipete, II, 399.
Jacqueline (dance), I, 207.
jacquemart, II, 110, 119.
Jacques Bonhomme, II, 486.
Jacques (saincti, serm., II, 353 ; (chemin de), voy. chemin.
jadeau, II, 164.
jallet (arc à), I, 73.
jalousie, I, 121.
jambe de Dieu, II, 31, 238.
jambus, II, 412.
jan, II, 275.
jangleur, II, 117.
Janotus de Bragmardo, II, 474 ; (sa harangue), II, 386.
janspill'homme, II, 413.
jarbe, II, 147.
jargonnoys, II, 383.
jarretade, II, 191.
Jarus, II, 149, 354.
jau, II, 178, 179; prov., I, 390.
jazeran, I. 69, 129.
Jean (sainct), serm. II, 355.
Jean (Frere), II, 490 ; voy. Entomeures.
Jean le veau (maistre), II, 470.
Jehan (Prestre), I, 259-261.
Jesus, serm., voy. Jarus.
jeu n'est ce (jeunesse), II, 411.
jeu sans villenie, I, 415-416.
Jeudy (maistre Jean) II, 300-301.
jeux (enfantins), I, 278-291 ; prov., I, 415-416.
Jobelin Bridé (maistre), II, 469.
jocquer, II, 298.
jocqueter, II, 299.
Jolivet (cuisinier), II, 480.
joncade, I, 186; II, 191.
jonchée, I, 186.
Jour sans pain, II, 449.
journée (heureuse), I, 315.
Jupiter, serm., II, 340; (Pierre), II, 340.
Jusverd (cuisinier), II, 478.

Kymy (rabbi), II, 34.
Kyne, II, 488.

labourer (« se tourmenter »), II, 239 ; érot., II, 303.
laboureur de nature, érot., II, 303.
Lacelardon (cuisinier), II, 478.
lachryma Christi, I, 186, 188.
lacquais, II, 87,
lacs, mét., II, 273.
ladres, comp., II, 319.
ladrye, II, 117 ; (estat de), II, 27.
lagona edatera, II, 8.
laidure, II, 117.
laize, II, 155-156, 246-247.
lama hatabthani, II, 410-411.
lambdoïde, II, 56.
lamie, II, 71.
Lamybaudichon, I, 276.
Lamyquaresme, II, 486.
lance, érot., II, 304-305 (à feu), II, 84.
Lancelot du Lac, I, 334, 341.
lancement, II, 16, 315, 384.
lancepessade, I, 80.

lancy, II, 195, 336.
landore, II, 110.
Landore (cuisinier), II, 480.
landrivel, I, 120.
langue (= nation), II, 289.
Languegoth, II, 184-185, 417-418.
lans, tringue, II, 16, 315, 384.
Lansquenets, I, 76 ; II, 11, 14.
lansquenette (espée), I, 71 ; comp., II, 324.
lanterne, II, 290-292 ; érot., II, 308, 443 ; (escuz à la), I, 196 ; prov., I, 440.
lanterné, II, 292.
lanterner, II, 291, 292.
lanternier, II, 291.
lanternoys, II, 291 ; (languaige), II, 380, 443.
lapathium, serm., II, 365.
Lappia, II, 520.
lard, prov., I, 411 ; érot., II, 304.
Lardon (cuisinier), II, 477.
Lardon (Bernard), I, 171.
Lardonnet (cuisinier), II, 477.
Lares, II, 95.
larves, II, 70 ; (moines), II, 270.
larrys, II, 302.
Laryngues (ville), II, 446.
Lascheron (cuisinier), I, 479.
lascif, II, 76.
Lasdaller (cuisinier), II, 480.
latinisateur, II, 94.
laudateur, II, 77.
laver les tripes, II, 256.
lay, II, 124.
leans, II, 119.
lecanomantie, I, 322, 323.
leçon (« lecture »), I, 371.
legumaige, II, 111.
Lemures, II, 70, 90.
leon, II, 79.
leopard, I, 22.
lesche du jour, II, 97.
Leschevin (cuisinier), II, 480.
lettre de change, I, 132, 136, 153.
lettres royaux, II, 69.
leuce, II, 51.
Leucece, II, 408.
leurier (= levrier), II, 212.
lever matin, prov., I, 347.
levriers, comp., II, 317 ; (soupe de), I, 175 ; II, 212.
lexif, II, 79.
libelle, II, 68.
librairie (« bibliothèque »), II, 128.
liburnicque, I, 463,
licorne, I, 235.
liesse, II, 124, 127.
lievres de Champaigne, I, 349.
lifrelofre, II, 402, 537.
lignade, I, 112.
lignagier, voy. retraict.
Ligustique, II, 521.
limasson, mét., II, 434.
limestre, I, 165 ; II, 226-227.
lineament, II, 72.
lion, prov., I, 385-386, 496.
locupleter, II, 95.
Lombard, voy. boucon.
Lombardicque (proverbe), I, 354.
lonce, I, 22, 40.
Longys (geant), I, 481.
Lorraines (couilles de), I, 434.
los, II, 124,
louchef, II, 226.
Loudunois (chappon de), I, 179.
loup (à la queue au), I, 281.
Loupgarou, I, 244, 254, 256 ; II, 440.
loups, prov., I, 349, 376, 385-386 ; comp., II, 317, 322.
lourche, I, 287 ; II, 275.
lourdois (à mon), II, 136.
lourpidon, II, 106-107.
loyer (« récompense »), II, 128.
Lubin (frere), I, 4-5, 423 ; II, 473.
luc, I, 198-199 ; II, 124 ; érot., II, 301, 306.
lucestre, I, 165.
Lucifer, I, 328.
lucifuge, II, 65.
ludificatoire, II, 76.
Ludovic Romain, II, 519.
luettes, I, 286.
Luga, II, 528.
lune, prov., I, 349, 376 ; comp., II, 323.
lunettes orientales (par mes), II, 332.
lupanar, II, 64,
lustral, II, 95.
lut, I, 118.
lycisque orgose, II, 54.
Lymosins (fours de) I, 353 ; (proverbe des), I, 353 ; II, 197 ; comp., II, 318.
Lyonnoise (souppe), I, 175.
Lyra (Nicolas de), II, 30-32.
Lyripipii moralisationes, II, 428.
lyripipion, I, 168.

Mabrun (geant), I, 480.

macaron, I, 149, 183,
Macaron (cuisinier), II, 478.
macaronicque (vers), II, 388.
machicoulis, I, 81.
Macreon, II, 420; (l'isle des), II, 53, 446.
Macrobes, II, 55, 488.
macule, II, 74.
Madame (la saulse), I, 176; II, 483.
ma dia, II, 174, 348-349.
madourre, II, 38, 187.
mage, II, 187.
Magence (jambons de), I, 173.
magis magnos clericos, I, 369.
magistrat, prov., I, 362.
magna, gna, gna, II, 204.
magnificat à matines, I, 370-371; II, 80.
magnigoule, II, 156, 187.
magny magna, II, 207.
magot, I, 32, 34; (hypocrite), II, 251, 270; comp., II, 318.
Magots, voy. Gots et Magots.
maguelet, II, 25.
Mahom, serm., II, 341.
maignin, II, 117, 537.
maillet, prov., I, 441.
Maillotins, II, 151.
Main (le mal sainct), I, 298-299.
main (bonne), I, 317.
Maindegourre (cuisinier), II, 480.
mains (espée à deux), I, 71; (des piedz et des), I, 494.
maison du ciel, I, 315.
maistral, I, 112.
maistralle, I, 112, 468.
maistre, prov., I, 402.
Major, II, 426, 435.
majourdome, I, 113.
maladerie, II, 117.
malchus, I, 70.
mal en poinct, II, 111.
maleficques (planettes), I, 315.
malemaridade, I, 207.
malencontre, I, 306-310.
Malencontre (le Far de), voy. far.
malette, I, 101.
malevole, II, 76.
malheur, prov., I, 445.
malheureux (au), I, 291.
malheurté, II, 117, 124.
Malparouart (cuisinier), II, 480.
malvedis, I, 195.
maminotier, II, 170.
mammalement, II, 400.
Mamye (saincte), II, 362.
manche (« pourboire »), I, 152.
manche de paroece, II, 234.
mancipe, II, 76.
mandousiane, I, 71.
mandragore, I, 235.
manducation, II, 77.
Menduce, I, 223.
manequins, I, 53, 56; érot., II. 308
mangeoire, II, 164.
manger, prov., I, 409.
mangeur (d'images), II, 267; de pechez), II, 268; (de serpens), II, 269.
maniacle, II, 287.
manillier, II, 182.
manne, II, 289.
Maquerelle (l'isle), II, 451.
marbrin, II, 108.
marche (« marque »), II, 150.
Marchelardon (cuisinier), II, 478.
marchettes d'orgues, II, 112, 150.
Marc Paul, II, 519.
Mardi gras, II, 486.
Marguerite (saincte), I, 300-301.
mariage, voy. pacquet.
Marignan (battaille de), I, 275-276.
marine (« mer »), II, 127.
mariné, I, 174.
mariniere (chausses à la), I, 159
maritime, II, 72.
marlotte, I, 163-164.
marmes, II, 174, 337.
marmiteux, II, 296.
Marmitige (cuisinier), II, 478,
marmiton, II, 110.
marmonner, II, 110.
marmot, I, 31, 34; comp., II, 318.
Marmotret, II, 432.
marmotter, II, 110.
marmouzelle, II, 108.
Marotus du Lac, II, 441, 524.
marpault, II, 151.
Marrabais, I, 152, 166.
marrabaise (bonnet à la), I, 166.
marrane, II, 187-188.
marrochon, II, 117, 140.
marroufle, II, 110, 250.
Marsault (sainct), II, 332.
Martin (messe de sainct), I, 232-233.
Martin baston, II, 486-487.
Martin de Cambray, I, 424.
martiner, II, 112, 256.
martingalle (chausses à la), I, 159.
martres (eux), I, 290, 291; II, 274.

mas, II, 117, 191.
mascarer, II, 188.
Maschecroutte, I, 222, 256; II, 182.
maschefain, II, 112, 289, 430.
Maschefain (geant), I, 256.
maschefigues, II, 112.
Maschelardon (cuisinier), II, 478.
maschemerde, II, 112, 268.
mascherabbe, II, 112, 196.
Maschouré (cuisinier), II, 480.
masculant, II, 295.
masculiner, II, 295.
masque, I, 142; (« coup sur le visage »), II, 245.
masson, comp., II, 324.
massoreths, II, 33-34, 218-219,
mastin, mét., II, 250, 270.
Matabrune, I, 333.
matachins, I, 205-206; II, 87.
matafain, II, 182.
matagot, I, 32-33, 34, 426; (« hypocrite »), II, 251, 270.
matagraboliser, II, 402-403.
matagrabolisme, II, 98, 403.
Matatruie (cuisinier), II, 481.
Matcon (= Mascon), II, 309.
materialité, II, 111.
matheologien, II, 398.
Matheotechnie (le port de), II, 446.
matiere de breviaire, I, 370; II, 81.
matines (le premier son des), I, 374.
Voy. magnificat.
matricule, II, 72.
matter, II, 275.
matton, I, 85; II, 84.
matute, II, 76.
matutinal, II, 78.
mau de pippe, II, 335.
mau de taverne, II, 335.
mau de terre, II, 336-337.
mau fin feu..., II, 367.
maucontent (au), I, 284, 291.
maujoinct, II, 299.
mauldict de l'Evangile, I, 367.
maulubec, II, 195, 334-335, 336.
maunet, II, 112.
Maunet (cuisinier), II, 480.
Maurabaquine, I, 328.
Mechioth (le roy), II, 463.
Medamothi (l'isle de), II, 446.
Meden, II, 447.
medical, II, 110.
medicin, II, 79; prov., I, 404-405.
mediciner, II, 112.
Mediterranée, II, 522-523.
meilleu, II, 130.
mejane, I, 113; II, 536.
Melinde, II, 526.
Melun, voy. anguilles.
Melusine, I, 219, 220-221, 232.
memento, II, 80.
mentule, II, 295.
Menuail (le duc de), II, 466.
Mer areneuse, II, 522.
meratre, II, 147.
Mercure, prov., I, 494.
Merdaille (le capitaine), II, 106, 465-466.
merdé! (= mère de Dieu), II, 338.
merdigues, II, 337, 338.
mere goutte, mét., II, 281.
merluz (chausses à queue de), I, 159-160.
Mer sabuleuse, II, 522.
mesescrire, II, 117.
meshaigner, II, 103, 117.
meshaing, II, 103, 117.
mesmement, II, 119.
mesnagerie, II, 111.
mesnaige (à profit de), I [illegible].
mesouan, II, 119.
messer, I, 153.
mestier, I, 182.
mestivier, II, 137.
metagraboliser, II, 403.
metamorphosie, II, 60.
metaphore, II, 233-234.
metempsychose, II, 56.
methode, I, 8.
metif, II, 170.
metoposcopie, I, 321.
meur, II, 147.
meure, prov., I, 441.
meurtrier (asseurance de), I, 445.
mgnan, mgnan, mgnan, II, 204.
michelot, II, 156.
microcosme, II, 60.
miès! miès! II, 204.
migne migne beuf (à la), I, 288.
migraine (chausse de), I, 164.
migraine de feu, I, 90.
millesoudiers, II, 151, 430.
millourt, II, 14; érot., II, 310.
ministere, II, 65.
miquelots, I, 233; II, 110, 112, 156.
mirach, II, 22.
miraclificque, II, 398.
miralller, II, 127.
Mirelangault (geant), I, 483.
mirelaridaine, I, 277.

mirelificques, II, 99.
miriandre (nauf), I, 463.
misanthrope, II, 49-50, 270.
miserere jusqu'à *vitulos* (depuis), I, 372-373; II, 30.
miste, II, 119.
mistionner, II, 124.
mitaine (battre comme une), I, 417-418. Voy. nopces.
mitonner, II, 111, 129.
Mitouard (un gros), II, 476.
mna dies, II, 386.
modal, II, 72.
modourre, II, 88, 187.
Moillegroin, II, 435.
moine (avoir, bailler le), I, 310-314, 349, 362, 377-378; (l'habit ne fait pas le), I, 373-374; (grosse toupie), II, 245; comp., II, 324.
moissonnier (chevreau), II, 115.
mole, I, 118.
mollasse, II, 111.
mollet (pain), I, 172.
Mommiere (Drushant de), voy. Brushant.
mon, mon, mon! II, 303-304.
monachus in claustro, I, 368.
Mondam, II, 395, 483.
monde, prov., I, 444.
monnoie de cinge, voy. cinge.
monochordion, I, 199.
monomachie, I, 91.
monopolé, II, 117.
monorticuler, II, 311.
monstier, II, 79.
Monstrible (pont de), I, 355, 480.
montaison, II, 113, 281.
montalent (à), I, 285.
Montevieille, I, 333, 336-338.
montigene, II, 398.
montjoye, II, 124.
moquette, II, 110.
morcrocassebesace..., II, 405-406.
moresque (berne à la), I, 163.
morfiailler, II, 395.
Morgant (geant), I, 334, 336, 481.
Morgue, I, 219.
morille, voy. pince morille.
morisque, I, 103; (dance), I, 205; mét., II, 434.
morosophe, I, 303-304; II, 53.
Morpiaille (le vicomte de), II, 466.
morpion, II, 110.
morquaquoquassé, II, 406.
morrambouzevezengouze..., II, 405.
morrion, I, 85.
mort; prov., I, 502.
mort beuf, II, 348.
mort bieu, II, 346.
mort dienne, II, 349.
mortepaye, I, 78; II, 111.
mory (au pourceau), voy. pourceau.
mot doré, I, 346.
mouche (à la), I, 284, 291; prov., I, 394-395; comp., II, 322.
mouée, II, 164.
moufle, mét., II, 289.
moulle du bonnet, II, 253.
moulle du gippon, II, 253.
moult, II, 124.
moulture, prov., I, 403.
mourre, II, 188; (à la), I, 143, 287.
Mousche (maistre), I, 424-425.
Mouschelardon (cuisinier), II, 478.
mouschnez, II, 178.
mousque (à la), I, 289, 291.
mousque de Biscaye, I, 207.
mousse, I, 121; II, 87.
Moustamoulue (cuisinier), II, 478.
moustarde (aller à la), I, 411-412.
moustardiers, comp., II, 319.
Moustardiot (cuisinier), II, 478.
Moustardois (dictateur de), II, 450.
mouton à la grande laine, I, 192.
moutons (retourner à ses), I, 5, 503.
moyneau (« bastion »), I, 81; II, 246.
mucer, II, 124.
Mucydan (cuisinier), II, 480.
muer, II, 124.
mule du pape, comp., II, 321.
mules (tes males), II, 367.
mulet (par les ambles de mon), II, 332.
Murmault, II, 437.
muscadeau, I, 186.
musette, I, 199.
musique, prov., I, 406.
mussaphiz, II, 9.
musser, II, 124.
mute, II, 79.
myaoust en may, I, 443.
myault! II, 204.
myre, II, 103, 536-537
Myrelangault, II, 451.
Myrelanguoy (cuisinier), II, 483.
myrelaridaine, II, 206, 451.
Myrelardon (cuisinier), II, 478.
myrelimolle (à), I, 288; II, 206, 451.
Myrelingues, II, 306, 451.

mystagogue, II, 60.
myste, II, 53, 270.
mythologies, II, 48.

Nabuzardan (cuisinier), II, 483.
nacl II, 205.
nacelle, II, 199.
nacquet, II, 276.
naïade, II, 69.
naphe (eau de), II, 23.
napleux, I, 46, 47.
nargues, II, 111, 207.
Nargues (l'isle de), II, 449.
narré, II, 77, 82.
Nasier (geant), I, 481, 496.
naturel (« membre »), II, 296.
nau, I, 94; II, 164.
nauchier, I, 118-119.
nauf, 103, 112, 464.
naule, I, 119.
naumachie, I, 91.
Nausiclete (le seigneur), II, 488.
nave, I, 113, 119.
Navelet (cuisinier), II, 478.
Navelier (cuisinier), II, 478.
navettes (aux), I, 291.
naviger, II, 111.
naviguaige, II, 111.
navire, I, 98.
navré (« blessé »), II, 128.
nayer, II, 130.
nazardes, II, 111; (aux), I, 291.
Nazdecabre, I, 228; II, 488.
necromantie, I, 322.
nef, I, 103.
neige de cresme, I, 183.
Nembroth (geant), I, 478.
Neptune, II, 70.
nepveu, II, 79.
nerf caverneux, II, 296.
netti, II, 117.
nettre dene (par), II, 439.
Nevers (dance), I, 207.
Neuflardon (cuisinier), II, 477.
nez (tirer les vers du), II, 339.
niborcisant, II, 417.
nic, II, 178.
nice, II, 127.
nicnoque, I, 287.
Niphleseth, II, 295; (royne des Andouilles), II, 463.
noble à la rose, I, 191.
noëls, I, 202, 265-266.
nonchaloir, II, 127.
non de ponte vadit, I, 501.
nopces (des), I, 418; prov., I, 417-418. Voy. mitaine.
Norvuerge, II, 523.
nosocome, II, 54, 77.
Nostre Dame de Riviere (par), II, 254.
note (n'y entendre), I, 406; II, 277.
nou, II, 157.
nouer (« nager »), II, 117.
nourrices (les durs tetins des), I, 302-303.
noverce, II, 77.
nubileux, II, 74.
nucque, I, 22-23.
nues, mét., II, 289.
numereux, II, 77.
nycticorace, II, 65.
nymphæa, II, 63.
nymphe, II, 69.
Nytouche (saincte), II, 360.

obediens, II, 65.
obelon, I, 177.
obstant, II, 76.
occasion, prov., I, 498.
Oceane (mer), II, 521.
ocieux, II, 74.
ode, II, 46.
Odes (l'isle des), II, 447.
œil (aultant nous pend à l'), I, 445.
œillade, II, 191.
œillets d'Alexandrie, I, 148.
œstre Junonicque, II, 78.
œufz, I, 183.
offensif, II, 72.
official, II, 408, 409.
officieux, II, 72.
officine, II, 239.
Offot (geant), I, 479.
Og, II, 32.
Ogier le Danois, I, 334.
Ohabé (le roy), II, 444, 463.
oignon (coupeau d'), voy. coupeau.
oignonnade, I, 177; II, 191.
oince (« phalange »), II, 165.
oince (« lynx »), I, 22, 40; comp., II, 321.
oiseaux (« clergaux »), II, 267.
oisiveté, prov., I, 446.
Olymbrius (cuisinier), II, 483.
olympicole, II, 398.
ombrophore, II, 53.
omelette, II, 151.
once, I, 40.
onocrotale, I, 38; II, 413.
opinion (à l'), I, 287.

opportet, prov., I, 347.
oppugner, II, 76.
opter, II, 72.
or potable, II, 25.
Orbellis (d'), II, 435.
orbiculairement, II, 399.
orcade, I, 463.
ord, II, 124.
ordous, II, 157.
oreade, II, 69.
orgeau, I, 100, 473.
orgues (« orge »), II, 175.
orgues (dire d'), I, 365-366; II, 277.
oribus (pouldre d'), I, 285, 290.
orme (juge soubz l'), I, 421.
orque, I, 103.
oryge, I, 23, 38.
ossaniere (la croix), II, 165.
ost, II, 124.
ostade, I, 165; II, 14.
ostarde (pas d'), I, 393.
Oultre (pays d'), II, 449.
ours, comp., II, 322.
oust, II, 124.
Ouy dire, II, 487.
ovation, II, 72.
oye (plumer l'), I, 391; comp., II, 321; (petite), II, 251.
oyseau de masson, II, 251.

Pacolet, I, 335-336.
pacquet de mariage, II, 299, 432.
Paellefrite (cuisinier), II, 478.
paſſut, I, 72.
page (hors de), I, 421.
pagine, II, 78.
pain, prov., I, 410. Voy. ballé, bourgeois, mollet.
pain et vin, I, 172.
Painensac (le seigneur de), II, 467.
Painperdu (cuisinier), II, 478.
palatin (monde), II, 69.
pale, II, 137.
palerée, II, 178.
palingenesie, II, 58.
palintocle, II, 58.
palle (« balle »), II, 84.
palletocqué, II, 246.
paluz, II, 103.
palys, II, 117.
pamine (dance), I, 207.
Pampelune (dance), I, 207.
pane, I, 109.
panerot, II, 112.
panice, II, 163.
panier (le pis du), I, 401.
Panigon (le roy sainct), II, 464.
panouere, II, 127.
Pansart (sainct), II, 484.
Pantagruel, I, 256-257, 328; II, 419, 454-458, 490, 495.
pantagruelicque (mythologie), II, 400.
pantagrueline (prognostication), II, 400.
pantagruelion, I, 25, 26-27; II, 400, 457.
pantagrueliser, II, 400, 457.
pantagruelisme, II, 400, 457-458.
pantagrueliste, II, 400, 457, 537.
pantarque, II, 115.
panthere, I, 22.
pantophle, II, 62.
pantois, II, 111.
Panurge, II, 459-461, 490.
Panzoust (sibyle de), I, 316.
paon, I, 181.
paour, II, 129.
paouvre, II, 79, 129.
Papefigues (l'isle des), I, 234-239; II, 448.
papefil, I, 119.
papegay, I, 40; comp., II, 321.
papelard, II, 266.
Papeligosse, I, 328; II, 440-441.
paperasser, II, 111.
paperat, II, 117.
Papimanes (l'isle des), II, 448.
Pape Pye second, II, 518.
parabolain, I, 146.
parallele, II, 72.
parangon, I, 150.
parapete, I, 82, 83.
parasite, II, 60.
Parces, II, 69-70.
pardonnaire, II, 398.
pardonnance, II, 117.
pardonnigere, II, 398.
pardurable, II, 117, 125.
parfond, II, 130.
parfumé, II, 110.
Paris, I, 245-246; II, 146, 418.
pariser, II, 119.
Parisiens, prov., I, 431; jureurs, II, 231-232; (étym.), II, 418-419.
parlement (« conversation »), I, 128.
parodelle, I, 182.
paroece (manche de la), voy. manche.
paronomasie, II, 52.
paroxisme, II, 56.

Parpaillots (le roy des), I, 241-242; II, 463.
Parrhesiens, II, 418.
parthisane, I, 72.
partir (« partager »), II, 128.
partuys, II, 147.
parverty, II, 147.
pasqueinade, I, 177.
Pasques Dieu, II, 344.
Pasques de soles, II, 365.
pasquil, I, 133; II, 433.
passadou, I, 90; II, 188.
passato il pericolo..., I, 354, 459.
passavant (au), I, 289.
passe (arbaleste de), I, 72.
passementé, mét., II, 289.
passevolant, I, 85.
pasté d'alouette, I, 177.
Pastissandiere (cuisinier), II, 478.
pastophore, I, 8; II, 53, 270.
patac, I, 194; II, 191.
patays, II, 179.
paté, II, 246.
Patelin (la farce de), I, 5, 503.
patelin, II, 378.
patelinage, I, 5; II, 379.
patelineux, I, 5; II, 379.
patelinois, I, 5; II, 270; (languaige), II, 379.
patenostre de cinge, voy. cinge.
patenostrier, II, 267.
patepelue, II, 270.
patir, II, 110.
patrie, II, 67.
patriotique, II, 67.
patronymique, II, 246.
patrouille, I, 85; II, 152.
Paulo Jovio, II, 519.
paulme (jeu de), II, 275-276.
pavane, I, 205.
pavé (estomach), II, 254.
pavesade, I, 121.
paye (à la grande), II, 290.
pays (plat), II, 290.
Peaudeconnin (cuisinier), II, 478.
peaultre, I, 100.
peautraille, II, 119.
pecile, II, 51.
pecore, I, 146.
peculier, II, 74.
pecuniæ obediunt omnia, I, 485.
pedanée (juge), II, 69, 72.
Pedauque (la royne), I, 61; II, 84.
Pedebilletis (F.), II, 435.
pedestal, I, 61; II, 84.
peguade, II, 19.
peigne de Almain, II, 245.
pelauder, II, 195.
pelé (trois teigneux et un), I, 446-447.
pele quaudé, II, 338.
pelet (un), II, 127, 326.
pellade, I, 45-46.
pellican, I, 22, 38.
pelotons, érot., II, 299.
Pelouze (cuisinier), II, 481.
penade, II, 195.
penaillon, II, 112.
penard, I, 90.
Penates, II, 70, 95.
pendilloche, II, 170, 307.
peneau, I, 121.
peniblement, II, 111.
penier, II, 147, 408, 409.
pennache, I, 85.
penne, II, 406.
Pensaroys (pays de), II, 450.
pensement, II, 124.
Pentecouste, prov., I, 347.
penurie, II, 72, 95.
Perceforest, I, 334, 341.
perdurable, II, 125.
peregrin, II, 74, 77.
peregriner, II, 74.
perfaict, II, 79.
perfum, II, 79, 111.
perichairie, II, 56.
perinæum, II, 68.
peristile, I, 39.
Perlas (isles des), II, 518.
Peronnelle (la), I, 203, 264.
perpetuons, II, 267, 427.
Perrichon (dance), I, 207.
Perrin Landin, II, 475.
perroquets, I, 40.
pertuis (gens qui regardent par un), I, 373; II, 266.
pertuisé, II, 117.
pertuizane, I, 72.
perversion, II, 72.
pervis, II, 147.
perytoine, II, 68.
pesant (ne trop chauld ne trop), II, 242.
pesche de Corbeille, I, 184.
petarrade, II, 191.
Petault (le roy), I, 235-238.
petetin petetac, II, 205.
peton, II, 170.
petrifier, II, 172.
pevier, I, 75; II, 211-212.

phalarice, I, 91.
phanal, I, 122; II, 62.
pharc, II, 61.
Pharingues (ville), II, 446.
Phebe, II, 70.
pheé, voy. feé.
phées, II, 62.
Phées (pays des), II, 440; (isles des), I, 334; II, 490.
phenix, I, 235.
phenomene, II, 58.
philautie, I, 8; II, 41, 49.
philippus, I, 193.
philogroboliser, II, 403.
philologe, II, 48, 63.
Philophane (le roy), II, 55, 463.
philosophale (pierre), II, 24.
philosophe, II, 56-57.
philosophie, II, 537.
Philotheamon, 55, 463.
Philotimie (maître d'hostel de Gargantua), II, 488.
philtre, II, 52.
phitonisse, II, 117.
phlasque, II, 62.
Phlosque (gouverneur de la dive Bouteille), I, 152.
phœnicoptere, I, 38.
Phœnix de Arabie, voy. phenix.
Phrontiste (le duc), II, 465.
phrontistere, II, 53.
phryzon, voy. frizon.
physeter, I, 38.
pibole, I, 199; II, 165.
picandeau (au), 290.
picardie (à la), I, 287.
Picault (sainct), serm., II, 362-363.
picote, I, 45, 46; II, 159.
picquarome, I, 282, 287, 289.
picques (c'est bien rentré de), I, 416.
Picrochole, II, 464.
Pichrocholine (la mer), II, 399.
pie (croquer), II, 255, 395; comp., II, 321.
pieds neufs (faire), II, 280.
pieds pouldreux, II, 289-290.
pier, II, 255, 395.
pierre levée, I, 248, 251-252.
Pierre Alvarez, II, 519.
Pierre Tesmoing, II, 518.
pies (aux), I, 291.
pifre, 199; II, 175.
pigeon (il n'et vol que de), I, 391.
pigeonnet (au), I, 291.
pigne, II, 147, 415.
pilette, II, 127.
pilemaille, I, 143.
pilier, mét., II, 284.
Pillemortier (cuisinier), II, 480.
pille nade jocque fore, I, 286.
Pilleverjus (cuisinier), II, 478.
Pillot Raquedenare, II, 430, 435.
pilot, I, 122.
pimprenelle, I, 148.
pimpompet (à), I, 288.
pinard (monnaie), I, 194.
pinard (« couillaud »), II, 197.
pince morille (à), I, 282, 283, 284-285, 289.
pindariser, II, 45-46.
pine, II, 297.
pineaux, I, 186.
pingres (aux), I, 290, 291; II, 274.
pinne du nez, I, 45.
pinot (au), I, 291.
piolé, II, 117.
pion, II, 255, 395.
piot, II, 255, 395.
piscantine, I, 187-188; II, 182.
pisser, comp., I, 486; (contre le soleil), I, 349, 377; (son malheur), I, 445.
pistace, I, 183.
pistolandier, II, 112, 305.
pistolet, II, 286.
pistoletz (maniacles), II, 286-287.
pithe, I, 194.
plagues, serm., II, 444, 446.
plameuse, II, 113.
plancher des vaches, II, 290.
planer, II, 111.
planté, II, 124.
plasmateur, II, 76.
plasmature, II, 76.
plastron, I, 85.
platz netz (= planettes), II, 411.
pleiger, II, 256-257.
plinthe, I, 59.
plorer, II, 129.
pluie, voy. vent.
plumart, II, 117.
pluvier, I, 235.
Pochecuillere (cuisinier), II, 478.
poge, I, 122.
Poictevins rouges, I, 431.
poids inutile de la terre, I, 489.
poil (à tout le), I, 303.
poiltron, I, 150.
poires de bon Christian, I, 184
poirier (au), I, 283-291.
pois au lart, I, 181, 411.

poisson, prov., I, 393-394 ; comp., II, 322 ; serm., II, 364.
poivré, II, 272-273.
Polonie, II, 521.
Polypheme, II, 70.
pommes, I, 184-185.
ponner, II, 137.
Ponocrates, II, 470.
pontal, I, 109.
pont aux asnes, I, 381
Ponticq, II, 521.
popizer, I, 81.
Porcauso ù(cuisinier), II, 481.
porcs, comp., II, 319.
porte balle, II, 110.
porte haubant, I, 101.
portement, II, 137.
portente, II, 77.
porticque, I, 59.
portoire, II, 137, 282.
portri, I, 56-57 ; II, 229.
Porus (geant), I, 479.
possouer, II, 170, 299.
posteriour, II, 183,
postposer, II, 72.
pot, prov., I, 503-504, (à moutarde), comp., II, 323.
pot au lait, érot., II, 299.
pot aux roses, prov., I, 400.
pot au vin, II, 253.
pot de la teste, II, 252-253.
pot pourry, I, 176.
Potageouart (cuisinier), II, 477.
potaige (pour tout), I, 408-409.
potatif (evesque), II, 434.
pote de..., I, 144 ; II, 296.
potier, comp., II, 28.
potingue, II, 188, 434.
pouacre, II, 137.
poudrebif, II, 231.
poulain, mét., II, 240 ; érot., II, 302.
poulaine (souliers à), I, 169 ; (ventre à), I, 169.
poulemart, II, 191.
poulle (courir la), I, 391.
poulle d'Inde, I, 28-29.
poullet, comp., II, 321.
poultre, II, 127.
poupelin, I, 182 ; II, 152.
pouppe, I, 122.
pourbouiller, II, 117.
pourceau mory (au), I, 285, 291.
pourmener, II, 129.
pourpenser, II, 124.
pourpris, II, 103-104, 127.
pourtraire, II, 129.
poussavant, II, 307.
poussé, mét., II, 281.
poussenjambions, II, 307.
poy, II, 170.
poys du sanctuaire (au), II, 237.
poys au lart, I, 181, 411 ; II, 436-437.
Poyselardon (cuisinier), II, 478.
poyzart, II, 165.
prebstre, II, 79.
prelasser, II, 111, 264.
Prelinguant (escuyer), II, 217, 481 ; (cuisinier), II, 481.
prelinguant, II, 217-218.
prelorelitanté, II, 222.
prelude, II, 72.
presme, II, 117.
Presthan (roy de Perse), I, 259-261.
Prestre Jehan, I, 260.
prestres, comp., II, 324.
Prezurier (cuisinier), II, 477.
priapiser, II, 295.
priapisme, II, 295.
Priapus, II, 70.
prime (à la), I, 142, 286 ; (le), II, 85.
prime (souppe de), I, 174-175.
primus secundus (à), I, 290.
prince, prov., I, 446.
priour, II, 183.
proboscide, II, 44-45.
prochaz, II, 124, 273.
procultou, II, 157.
Procuration (pays de), I, 449.
prodenou, I, 116.
production, II, 68
proficiat, II, 81.
profiterolle, II, 152 ; mét., II, 427.
progeniteur, II, 74.
Prognostications, I, 338.
prognostiqueurs, I, 339,
prolepsie, II, 60.
prolificque, II, 72.
prologe, II, 68.
promeconde, II, 65.
pronostics, I, 314-315.
propenser, II, 124.
prophylactice, II, 63.
propous (aux), I, 283.
prosopopée, II, 60.
protenotaire, voy. crotenotaire.
prototype, II, 60.
proverbe, I, 346.
provoire, II, 117.
pruneaux de Tours, I, 185.

prunes, I, 185 ; sucées (chapeau à), I, 167.
Prussie, II, 521.
pudendes, II, 296.
pugna pro patria, I, 498.
punais, II, 127.
purée de septembre, II, 245.
pusse en l'aureille (avoir la), I, 395-396.
pyrevollet (au), I, 290.
pyromantie, I, 322.

quadre, I, 153.
qualibre, mét.. II, 283.
Quande et Monsoreau, I, 434.
quaresme (bien et beau s'en va), I, 289 ; (mars faillit en), I, 443.
Quaresme prenant, I, 227 ; II, 486.
quarre, II, 108.
quarroy, II, 159.
quecas, II, 165.
quemin, II, 140.
Quenet (sainct), II, 356, 485.
queue de renard, II, 240.
quidditatif, II, 81, 98.
quilles (jouer des), II, 307, 336.
quinaud, I, 33-34 ; (faire) II, 111, 251, 390.
qui ne se adventure..., I, 499.
qui non laborat, I, 497.
Quintessence (royaulme de la), II, 446.
quintessentiaulx, II, 445.
qui pro quo, I, 403-404.
qui trop embrasse..., I, 440.
quittus, II, 82.

raballe, II, 117, 171.
rabaniste, II, 33, 270.
Rabiolas (cuisinier), II, 481.
rabouliere, II, 110 ; mét., II, 273.
Raclenaveaux (cuisinier), II, 478.
racletoret, II, 112.
Racquedenare (le duc de), I, 131 ; II, 466.
radietur, II, 82.
raillon, I, 72 ; II, 117.
raisins, I, 185-186.
ramasse, II, 191.
rambade, I, 122.
ramberge, I, 107.
ramentevoir, II, 124, 130, 492.
raminagrobidicque (ame), II, 399.
Raminagrobis, II, 489.
ramoneurs de gosier, I, 173.
rancon, I, 83.
rapetasser, II, 188.
raphe, II, 152.
Rapimontes (cuisinier), II, 390, 481.
rapineux, II, 114.
Rappalus (diable), II, 537.
raquette, I, 143, 153 ; II, 33 ; (gaulchiere), comp., II, 323.
rare, II, 71, 72.
rarité, II, 79.
rasette, II, 23.
rasibus, II, 386.
Raslard (cuisinier), II, 477.
rat, comp. II, 321 ; (« lapsus »), II, 252.
rataconner, II, 188.
rataconniculer, II, 311.
rate Dieu (par la), II, 344.
ratepenade (coiffure), I, 168.
ratiociner, II, 72.
ratz, II, 155.
ravelin, I, 82.
raye, II, 125.
raze, I, 85 ; II, 84.
rebec, I, 199 ; (visaige de), II, 277.
rebecquer, II, 119.
rebindaines (à jambes), II, 165.
rebousse, II, 152.
rebras, I, 168; (à double), I, 168 ; II, 261.
rebrassé, II, 127.
rebus, II, 407, 409.
recollement, II, 69.
recorder, II, 74, 492.
recourser, II, 102, 104.
recreu, II, 127.
recueil, II, 127.
recuperetur, II, 82.
recutit, II, 78.
redoubler, II, 110.
refrener les aboys de l'estomach, II, 255.
registres, mét., II, 277.
regnard, II, 130.
Regnaud Belin, II, 489.
regoubillonner, II, 179.
regualles, I, 200.
remembrer, II, 104, 130, 492.
rememorer, II, 104, 492.
remolquer, I, 122.
remore, I, 38.
renaguer, II, 347.
renard, comp., II, 322 ; (au), I, 291 ; (escorcher le), prov., I, 253, 387-388 ; (tirer au), I, 383 ; II, 256 ; (queue de), I, 388 ; (fin), I, 388.
rencontre (hardi à la), II, 273.
renette (à la), I, 287.

renie Dieu (je), II, 344.
reniguebieu (au), II, 288, 346.
repaissaille, II, 111.
repaistre, II, 254.
reparation de soubz le nez, II, 254.
representant, II, 111.
reputanation, II, 112.
requamé, I, 126 ; II, 26.
resjeuner, II, 118.
responsailles (aux), I, 281, 289.
responsif, II, 118.
ressiner, II, 152.
ressuscitatif, II, 309.
restauratif, II, 246.
retaillat, II, 188.
retaillon, II, 188.
retentif, II, 118.
retombe, II, 118, 199.
retombir, II, 118.
retouble, II, 179.
retraict lignagier, II, 371.
retributeur, II, 76.
revergasse, I, 207.
revelin, I, 82.
revisit, II, 82.
revoquer, II, 492.
rhinocerot, I, 22, 39, 41.
Rhizotome, II, 471.
ribaudaille, II, 118.
ribleur, II, 113-114.
ricasser, II, 114.
Ricochet (chanson de), I, 269-272.
ricqueracque, II, 308, 367.
Riflandouille (geant), II, 467; (capitaine), II, 452, 467; (cuisinier), II, 477.
ridde, I, 195.
Rigomé (sainct), serm., II, 355.
rigoron pirouy (dance), I, 207.
rimer (« brûler légèrement »), II, 165.
Rincepot (cuisinier), II, 478.
Riole (la Truye de la), II, 106.
riolé, II, 118.
Riphées (monts), II, 521.
risse, II, 217.
robbe (bonne), I, 49; II, 239.
Robert (saulce), I, 176; II, 483.
Robert le Diable, I, 333-334.
robidilardicque (loy), II, 399, 476.
Roboaste (geant), I, 481.
Rocquetaillade (geant), I, 255.
Rodilardus, II, 476.
rogatons (porteur de), II, 269.
Roiddelardon (cuisinier), II, 477.
Roland (la mort), I, 425.
Romicoles, II, 398.
romipete, II, 398, 429.
romivage, II, 119.
Rondlardon (cuisinier), II, 477.
ronfle veue (remettre en), I, 416; II, 274-275.
rose (pot aux), voy. pot.
Rostocostojambedanesse, II, 404, 427, 435.
rouaison, II, 114.
Rouargue, II, 147.
rouart, II, 114.
rouchemerde, I, 290.
Rougenraye (cuisinier), II, 478.
rougeolle, I, 46.
Rouhault le Fort (dance), I, 207.
roupte, II, 118.
rousche, II, 118.
rouseau, II, 157.
roussiner, II, 302.
roy de la febve, I, 419.
royal d'or, I, 193.
Royddimet (frère), II, 475.
rrrr ! II, 203.
Ruach (l'isle de), II, 30, 444.
ruer en cuisine, II, 255.
rusterie, I, 177.

sabot (« toupie »), II, 152 ; (cseuz au), I, 196.
sabouler, II, 111, 153 ; érot., II, 297.
sabourrer, II, 255 ; érot., II, 305.
Sabuleuse (la mer), II, 522.
sac mouillé (se couvrir d'un), I, 349, 363, 438-440.
Sacabribes (cuisinier), II, 478.
saccade, II, 110, 191 ; érot., II, 305.
saccader, II, 305.
sacqueboutte, I, 199; II, 156.
sacquer, II, 127.
sacrosainct, II, 72.
sacsacbezvezinemasser, II, 311, 405.
safret, II, 118.
Saffranier (cuisinier), II, 478.
sagette, II, 74.
Sagres, II, 526.
saigefol, I, 303-304.
saigner, érot., II, 300.
saincts, I, 298-299; (dispensateurs de maladies), I, 299-300; (guerisseurs), I, 298-300; (gresleurs), I, 300.
salacité, II, 76.
salade (« casque »), I, 68.
salades, I, 177.
Salezart (cuisinier), II, 481.

Salladier (cuisinier), II, 478.
sallebrenaux, II, 165, 319.
salmigondin, I, 176.
Salmigondin (la chastellenie de), II, 250; (cuisinier), II, 481.
Salouoir (le chasteau de), II, 250.
salut d'or, I, 191.
salvation, II, 268.
salvesne, II, 299, 395.
Samagarie, II, 528.
Sambreguoy (sainct), II, 351-352.
sanctoron, II, 267.
sang de les cabres! II, 335.
sangdedez, I, 83.
sanglade, II, 191.
sanglier (hure de), I, 178.
sangreal, I, 334.
saniborsans, II, 417.
sans les femmes et les petiz enfans, II, 28.
sansonnet, II, 110; mét., II, 271.
sanxir, II, 76.
saphran (estre au), I, 403; (d'Hibernie), II, 301.
sarabovites, II, 268.
Sarabroth (geant), I, 478.
sarcasme, II, 60.
Sardaine, II, 528.
sardaine, I, 174.
sarge, II, 147.
sarpe, II, 147.
Sarragossois (poignart), I, 70.
Satalie (le goulphre de), II, 523.
Satin, I, 130.
Satin (le pays de), I, 20, 21, 42; II, 261, 459.
saulce, voy. Madame, Robert, verde.
Saulcisses (Suisses), II, 412.
Saulgrenée (cuisinier), II, 481.
saulgrenée de febves, I, 176.
saulmates, I, 148-149, 173.
Saulpicquet (cuisinier), II, 478.
Saulpoudré (cuisinier), II, 478.
sault d'Alement, I, 429.
Saulvelardon (cuisinier), II, 478.
savatier, II, 130.
savorados, I, 175; II, 197.
scalavotin, II, 42.
scalle (faire), I, 122; mét., II, 284.
scandal, I, 122.
scandaleux, II, 110.
sçavoir, II, 79.
sceptique, II, 72.
schedule, II, 62.
schibboleth, II, 29.
scintille, II, 74.
sciomachie, I, 91.
scioppe, I, 83; II, 84.
sclavonique (langue), I, 9.
Sclavonie, II, 522.
scorpion (arme), I, 91.
scybale, II, 51.
Sebaste, II, 465.
Sebastien (sainct), I, 299, 300.
sechaboth, II, 214.
secondes intentions, II, 81.
secretain, II, 119.
seigle (vert), comp., II, 322-323.
seignor (dance), I, 203.
Seigny Joan, I, 228-229; II, 191.
seille (« seau »), II, 159, 282.
seille (« seigle »), comp., II, 322.
seilleau, II, 118.
Sejan (le cheval de), I, 499.
sejour (de), II, 106.
sela! II, 30.
selles (s'asseoir entre deux), I, 437-438.
semaise, II, 199.
sempiternenx, II, 118.
Senege, II, 526.
sentinelle, I, 85.
seraph, I, 195; II, 25.
Seraphin Calobarsy, II, 416.
sergent (par mon), II, 365.
sermo datur cunctis..., I, 497.
serpe (damné comme une), II, 344.
serpe Dieu, II, 344-345.
serpentine, I, 75.
serper, I, 109.
serrail, I, 149.
serrargent, II, 413.
Serratis (F.), II, 435.
serrecropiere, II, 310.
sesolfié, II, 211, 277.
sesser, II, 147.
sesterce, II, 190.
seyer, II, 138.
Sibyle (estroict de), II, 523.
sicle, I, 190.
sicut terra sine aqua, II, 315.
sideral, II, 72.
Sigeilmes, II, 520, 523.
sigillatif, II, 246.
silene, II, 70.
singes, I, 23, 31-35; (verts), II, 252.
sion, I, 117.
Siriace, II, 521.
siroch, I, 122; II, 26.
sobresse, II, 118.
Sodome et Gomorrhe, II, 29.

soif (par ma), II, 365.
solcil, prov., voy. pisser.
solenne, II, 74.
soleret, I, 69.
solfier, II, 210, 277, 492.
solier, II, 118.
solution de continuité, II, 300.
Sonante (l'isle), II, 448.
songeart, II, 118.
songeur, voy. Guillot.
Sophron, II, 465.
sorbonagre, II, 399.
sorbonicoles, II, 398.
sorboniforme, II, 398.
sorbonigene, II, 399.
sort (« capital »), II, 118.
Sortibrant de Conimbres (geant), I, 334-335, 480.
sot (« fou »), I, 329.
sot, voy. bemol, paye.
sottane, I, 157.
sou, II, 118; (pieds de porc au), I, 178.
soubarbade, II, 191.
soubastement, I, 56.
soubelin, II, 243, 261.
soubstraicte, mét., II, 281.
soudan, I, 149.
soudart, I, 86, 87, 88; II, 85.
Soufflemboyau (cuisinier), II, 477.
souffrete, II, 118.
Souice, II, 13; (chausses à la), I, 160.
Souisses, voy. Suisses.
soulas, II, 125.
soulier, voy. fenestré, poulaine.
souloir, II, 125.
souppe, prov., I, 409. Voy. levrier, lyonnoise, prime.
Souppimars (cuisinier), II, 477.
Spadassin (le comte), I, 83, 146; II, 466-467.
Spagnola, II, 526.
sphincter, II, 68.
spiral, II, 72.
spirant, II, 76.
spirathe, II, 51.
spirole, I, 91.
ss (allonger les), voy. allonger.
stagnant, II, 72.
stocfiz, I, 174.
Stœchades, II, 521.
stratageme, I, 86; II, 60.
stuc (de), II, 283.
stylobate, I, 59.
Styx, serm., II, 340.
subler, II, 160.
sublet, II, 160.
submerger, II, 65.
substantificque, II, 198, 398.
subtilier, II, 118.
succès, II, 72.
Sueve, II, 521.
suille (queste), II, 78.
suisse (langage), II, 14-17.
Suisses (milices), I, 76; II, 11, 14; prov., I, 430.
supercocquelicantieux, II, 403.
supercocquelicantiqué, II, 403.
superfetation, II, 72.
supernel, II, 118.
surgir au port, I, 122-123.
Surie, II, 523.
susanné, II, 148.
suzeau, II, 148.
Sylvestre de Prierio, II, 246, 435.
Sylvius Triquebille, II, 435.
symbole, II, 48.
symmetrie, I, 58.
symmyste, II, 53, 270.
sympathie, II, 60-61, 91.
symptomates, II, 48.
symptomes, II, 48.

tables (aux), I, 287.
tabour à nopces, I, 417-418; comp., II, 323.
tabourer, érot., II, 306.
tabus (fagoteur de), II, 268.
tabuster, II, 141-142, 204.
tacquin, I, 150.
tacuin, II, 24.
tadorne, I, 179.
taffetas, I, 130, 164; (vin de), II, 261.
tahuz, I, 104.
taillade, II, 191.
taillebacon, II, 179.
Tailleboudin (le capitaine), II, 452, 467.
talemouse, I, 182.
Talemouse (cuisinier), II, 478.
talemousé, II, 246.
talent d'or, I, 190.
tales (jeu des), II, 274.
talmudistes, II, 33, 270.
talocher, érot., II, 300.
talvassier, II, 286.
tanquan sponsus, II, 315.
tanquart, II, 200, 227-228.
Tapinois (l'isle de), II, 448.
Tapisserie (pays de), II, 450.
Taprobana, II, 521.
tarabin tarabas, II, 204.

tarande, I, 23, 39.
tarau (au), I, 142, 286.
Tartaret, II, 432, 435.
tartre, I, 182; (borbonnoise), I, 433, II, 433; (= tertre), II, 537.
Tartres, II, 523.
tassette, I, 69.
tatin (ung), II, 127.
tauchie (ouvrage de), I, 126-129; II, 26.
taulpes (preneur de), II, 252; comp., II, 252.
taulpeterie, II, 252.
taulpetier, II, 252, 269.
taulpiniere, II, 252.
taureau (regard d'un), II, 250.
Teleniabin (l'isle de), II, 444.
temple (« tempe »), II, 118.
Templier (boire comme un), I, 421; II, 315.
tenace, II, 72.
Tenaud, II, 519.
tendon, I, 45.
tenebry (au), I, 283, 290.
tentative, II, 72.
tentoire, II, 118.
tergiverser, II, 72.
teriere, II, 147; érot., II, 308.
terrestreité, II, 81, 98.
tesniere, II, 130.
tesson, II, 281.
teste Dieu pleine de reliques, II, 345.
testimonium, I, 207.
teston, I, 194-195.
testonner, II, 182.
tezé, II, 153.
Thalamege, I, 463.
Thalasse, II, 447.
Thaumaste, II, 488.
Theleme (abbaye de), I, 52, 54; II, 473; (librairie de), II, 4, 20, 26, 86.
theme, II, 48.
theologal (vin), I, 368.
theologalement (chopiner), I, 187, 368; II, 315.
theoreme, II, 61.
therapeutice, II, 56, 63.
thesaur, II, 79.
Thibault (sainct), II, 485; serm., II, 355-356.
thlasié, II, 51.
thlibié, II, 51.
Tholose (or de), I, 493.
Thubal Holoferne, voy. Holoferne.
thusque (coiffure à la), I, 165.
ticque torche lorgne, II, 205.
tiers (au), I, 283.
tigre, I, 23-24, 38, 39-40, 48; (injure), I, 146, 148; comp., II, 322.
tigresque (à la), I, 148.
timbou, II, 204.
timper, II, 204.
tintalorisé, II, 208.
tintamarre, II, 208.
tintouin, II, 208.
tiphaine, II, 138.
tiradou, I, 112-113, 473.
Tiravant (le capitaine), II, 466.
Tirelardon (cuisinier), II, 478.
tirelarigot (à), I, 413; II, 257-258.
tirelitantaine (à la), I, 288.
tirelupin, II, 268.
tirepet, II, 431.
tisserande (dance), I, 207.
tissues (paroles), II, 261.
tocqueceinct, II, 195.
Tohu et Bohu (l'isle de), II, 444.
toilles (acculer entre), II, 273; (mettre aux), II, 273.
Tolete (eschole de), I, 317.
Tolmere (le capitaine), II, 465.
ton (chanter en hault), II, 276.
tonduz, prov., I, 461.
tonneau (d'un aultre), I, 400.
tonnine, I, 174.
tonsure (à simple, à double), II, 264.
torcheculatif, II, 399.
torcoulx, II, 266.
torment (au), I, 287.
torticolli, II, 267.
tortre, II, 171.
tortues, I, 180; comp., II, 322.
tostade, voy. alezan.
totaige, II, 111.
touchement, II, 118.
Toucquedillon (le capitaine), II, 466.
Touraine, I, 435.
toureloura la la, I, 277.
touret de nez, I, 167.
Touruemoule (le duc de), II, 466.
tourte, I, 172.
tousdis, II, 104, 140.
trac, II, 208.
tracasser, II, 209.
trachée artere, II, 89.
tragedie, II, 89.
tragicque, II, 72.
traict (« câble »), I, 93.
traine (« poutre »), II, 166.
traineguaine, II, 286.

tramontane, I, 120.
trançon, II, 171 ; (de chere lie), voy. faire.
translater, II, 125.
transpontin, I, 123.
trappe, II, 125.
Trappelardon (cuisinier), II, 477.
traquenard, II, 110, 209.
traquet, II, 209.
trebuchet, mét., II, 273.
tregenier, II, 188.
Treignan (sainct), II, 356-357.
trejectaire, II, 118.
tremousser, II, 111.
trente et un (au), I, 284.
trepelu, II, 182-183.
Trepelu (le seigneur), II, 466.
treper, II, 118.
trepidation, II, 77.
tresque, II. 119.
trestout, II, 115.
treuffles noires (c'est bien rentré de), I, 416.
triballe, II, 142, 204.
tribart, II, 171 ; (aux ailz), II, 171.
tribort, I, 107.
tricquedondaine, II, 99, 107, 209.
tricquetrac, I, 287 ; II, 208 ; érot., II, 307.
trihory, I, 206 ; II, 154.
tringuer, II, 11.
Trinquamelle, II, 475.
trinqueballer, II, 142.
trinquenailles, II, 112, 204.
trinquer, I, 187 ; II, 11, 16.
triquenique, II, 209.
trinquet, I, 119.
triou, I, 114.
Tripa (Her), I, 321 ; II, 403.
Tripet (le capitaine), II, 466.
Triphes (isle des), II, 447.
triplique, II, 68.
tripoter, II, 111.
triquoter, II, 118.
trismegiste (braguette), II, 53.
trisulque (fouldre), II, 340.
triumphe, I, 286.
trompe (« toupie »), II, 160 ; (à la), I, 290.
tropditeulx, II, 449.
Tropditieulx (contrée), II, 449 ; (maistre), II, 470.
tropicque, II, 72.
trou Madame (par le), II, 332.
Trouillogan (philosophe ephecticque) ; II, 489.
trousquer, II, 195.
Trouvé (à sainct), I, 291
truchement, II, 26.
Trudon (tambourineur), II, 489-490.
truelle (à propos), I, 442.
truie (à la), I, 291 ; prov., I, 384-385.
trupher, II, 116.
trut avant, II, 201.
Truye, voy. Riole.
tu autem, I, 371-372 ; II, 30.
Tubal Holopherne, II, 468.
tucquet, II, 195.
tudesque (boire à la), I, 428 ; II, 315.
Tuditanie, II, 521.
tugure, II, 77.
tuition, II, 74.
tupin, II, 197.
turbine, II, 72.
Turelupin, II, 268.
Turpin (fables de), I, 213, 334.
turquois (arc), I, 73.
tutelaire, II, 72.
tymbre, I, 252-253.
tyranson, II, 53.
Tyravant (capitaine), II, 466.
tyrophageux, II, 53.

ubi prenus? I, 385.
Uden (pays), II, 447.
Ulisbonne, II, 521.
ullement, II, 77.
unicorne, I, 335.
unzain, I, 192.
uranopete, II, 53.
ure, I, 38.
Urelepipingues (cuisinier), II, 483.
ureniller (= vreniller), II, 213.
uretacque, I, 103.
utacque, I, 103.
Uti (contrée), II, 477.
Utopie (pays, port de), II, 439 ; (languaige de), II, 382.

vaches, prov., I, 385 ; (aux), I, 282 ; (pays de), II, 290 ; comp., II, 321.
vademecum, II, 244.
væ soli, I, 484.
vague de Dieu, II, 31, 237.
valentienne (cordage), I, 109.
Valentin et Orson, I, 334-335.
Valentinoise (dance), I, 207.
valide, II, 72.
vallée de misere, II, 31.
Varennes (les cloches de), I, 227.
vasquine, I, 164 ; II, 87.

vastadour, I, 91 ; II, 195.
vastibousier, II, 156.
vaticiner, II, 75.
Vaurrillon, II, 427, 435.
Vauverd (diable de), II, 353.
veau, mét., II, 251 ; comp., II, 321 ; (de disme), I, 366.
vedeau, II, 412.
Vedel (cuisinier), II, 481.
veguade, II, 195.
veigler, II, 167.
velenaille, II, 215.
vene, mét., II, 289.
Venise, I, 114.
venite potemus, II, 371.
vent, prov., I, 446 ; (de Dieu), II, 237 ; (grec levant), I, 123 ; mét. II, 289.
ventiler, II, 239, 492.
ventre, prov., I, 491 ; (moine), II, 265 ; serm., II, 345, 347, 348, 352 ; (deboutonné) boire à, I, 413.
ventriloque, II, 72.
ventripotent, II, 72, 399.
Venus, prov., I, 492 ; (bon coup au jeu), II, 274.
verbocination latiale, II, 94.
verd et bleu, II, 347.
verde (saulce), I, 176.
verdugale, I, 164 ; II, 87.
verdun, I, 70.
veretre, II, 96.
verjus, I, 76.
verm, II, 79.
vermiforme, II, 72, 398.
vernacule gallicque, II, 95.
verolé, I, 46.
verrat, comp., II, 317, 321.
Verrenet (échanson), II, 490.
verse, I, 191.
vertoll, II, 153.
vertu, prov., I, 424.
vertus, serm., II, 345, 348, 352.
vestz, II, 141.
vettes, I, 123.
velulam compellit egestas, I, 352.
vetusté, II, 72.
veute, II, 118.
vezard, II, 118.
veze, II, 165.
Vezelardon (cuisinier), II, 478.
via lactea, I, 234.
viande (« nourriture »), II, 128.
viander, II, 119.
vibrequin, érot., II, 308.
Victorien (cuisinier), II, 481.
vie (tailler, tirer), I, 123.
vieigle, II, 167.
Vienne (espée de), I, 71.
Vierge qui se rebrasse (par la), II, 354.
vietdaze, II, 195, 218, 297.
vietdazé, II, 195.
vietdazouer, II, 400, 432.
vigile, II, 75.
vilain (« paysan »), prov., I, 352-353, 422, 536.
villaticques (chansonnettes), I, 262.
villenaille, II, 118.
vin (avoir son), I, 400-401 ; II, 241.
Vinetteux (cuisinier), II, 478.
viole (musique), I, 198.
violes matronales, I, 148.
violier, II, 199.
violon, I, 198-199.
virade, II, 191.
vireton, I, 72.
virevouste (à la), I, 290.
virolet, I, 91 ; érot., II, 305.
visaige, voy. appellant, rebec.
Visedecache (cuisinier), II, 496.
vistempenard, II, 171.
Vit (sainct), II, 363.
Vitault (cuisinier), II, 298, 478.
vitrice, II, 77.
vitupere, II, 75.
vocal, II, 76.
vogue la galée, I, 277.
voile (faire), II, 284.
voire, II, 125.
voirre, II, 130.
volaine, I, 72.
volantaire, I, 104.
Volaterran, II, 518.
voltige, I, 81.
vouge, I, 72.
voulentiers, II, 157.
vraybis, II, 347.
vraybot, II, 347.
vrelopper, II, 179.
vreniller, II, 166.
vrillonner, II, 171.

Wunderberlich (lac de), II, 529.

Xenomanes, II, 462

zalas ! II, 172.
zargues, II, 207.
Zargues (l'isle de), II, 449.
zencle, II, 51.
zoophore, I, 59.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Caractère du vocabulaire rabelaisien, 1-3.

LIVRE PREMIER

ÉLÉMENTS LINGUISTIQUES

Première section : **Idiomes adventices.**

CHAPITRE PREMIER. — Langues isolées (8-36) : I. Basque, 8. — II. Turc, 8-10.

CHAPITRE II. — Langues germaniques (11-19) : I. Ecossais, 12-14. — II. Suisse et souabe, 14-17. — III. Haut-allemand, 17-19.

CHAPITRE III. — Langues orientales (20-36) : I. Arabe (Médecine, Pharmacie, Histoire naturelle. Astronomie et Mathématiques, Alchimie, Relations de voyage), 20-26. — II. Hébreu (Sainte-Ecriture, Commentaires, Sources secondaires, Recueils de traditions rabbiniques), 26-36.

Deuxième section : **Langues de la Renaissance.**

CHAPITRE PREMIER. — Grec (38-63) : I. Prononciation, 39-42. — II. Critère chronologique, 42-45. — III. Le mot et la chose, 45-47. — IV. Le mot et le sens, 47-49. — V. Progression des hellénismes, 49-50. — VI. Hellénismes adventices (séries verbales, éléments burlesques, fantaisies d'écrivain), 50-55. — VII. Catégories d'hellénismes (Médecine, Philosophie, Mythologie), 55-57. — VIII. Bilan lexicologique (emprunts grecs, emprunts latins-grecs), 57-61. — IX. Grec moderne, 61-62. — X. Influences formelles, 62-63.

CHAPITRE II. — Latin (64-82) : I. Vicissitudes du latinisme, 65-66. — II. Sens livresque et sens réel, 66-67. — III. Catégories de latinismes (Médecine, Droit, Mythologie), 67-70. — IV. Relevé statistique, 71-72. — V. Latinismes désuets (latinismes communs, latinismes individuels), 72-78. — VI. Modifications graphiques, 78-80. — VII. Latin ecclésiastique, 80-81. — VIII. Bas-latin, 81-82.

CHAPITRE III. — Italien et espagnol (83-88) : I. Architetcture, Art militaire, Art nautique, 83-86. — II. Rabelais savait-il l'espagnol ? 86-88. — III. Coup d'œil d'ensemble, 88-91.

LIVRE DEUXIÈME

ÉLÉMENTS LINGUISTIQUES *(suite)*

Première section : **Français.**

CHAPITRE PREMIER. — Courants linguistiques (94-100) : I. Escumeurs de Latin, 94-97. — II. Plaisanteurs, 97-98. — III. Forgeurs de mots nouveaux, 98-100.

CHAPITRE II. — Ancien et moyen français (101-109): I. Ancien français (*Roman de la Rose*), 101-105. — II. Moyen français (Froissart, Eustache Deschamps, Villon, Romans de chevalerie), 105-109.

CHAPITRE III. — Français du XVIe siècle (110-115): I. Vocables généralisés, 110-111. — II. Vocables rabelaisiens, 111-115.

CHAPITRE IV. — Vieux mots (116-130): I. Archaïsmes proprement dits, 116-120. — II. Archaïsmes d'apparence (vocables, sens, formes), 120-131.

Deuxième section : **Mots de terroir.**

A. — *Généralités* (133-145): I. Théories littéraires, 133-134. — II. Méthode (archaïsmes, souvenirs livresques, onomatopées, éliminations), 134-142. — III. Sources (commentaires, lexicographes, sources complémentaires, textes comparatifs), 142-145.

B. — *Distribution géographique* (146-201):

CHAPITRE PREMIER. — Paris (prononciation, vocables), 146-153.

CHAPITRE II. — Bretagne et normandie (154-156): I. Bretagne, 154-155. — II. Normandie, 155-156.

CHAPITRE III. — Patois de l'ouest (157-176): I. Poitou, 160-166. — II. Anjou, 166-171. — III. Maine, 171. — IV. Saintonge, 171-172. — V. Touraine, 172-176.

CHAPITRE IV. — Berry et lorraine (177-180): I. Berry, 177-179. — II. Lorraine, 174-180.

CHAPITRE V. — Lyonnais et dauphiné (181-183): I. Lyonnais, 181-182. — II. Dauphiné, 182-183.

CHAPITRE VI. — Languedoc, 184-188.

CHAPITRE VII. — Provence, 189-191.

CHAPITRE VIII. — Gascogne et limousin (191-197): I. Gascogne, 191-196. — II. Limousin, 196-197.

C. — *Considérations finales* (197-201).

Troisième section : **Données complémentaires.**

CHAPITRE PREMIER. — Mots imitatifs (202-209) : I. Voix et cris, 203-204. — II. Sonorités instrumentales, 204. — III. Bruits sourds, 205-206. — IV. Refrains, 206. — V. Exemples complémentaires, 206-207. — VI. Fécondité onomatopéique, 207-209.

CHAPITRE II. — Coquilles et contresens (210-219) : I. Coquilles typographiques, 210-216. — II. Fausses interprétations, 216-219.

CHAPITRE III. — Termes uniques et rares (220-228): I. *Hapax legômena*, 220-222. — II. Mots rares, 222-228.

CHAPITRE IV. — Résidu obscur, 229-231.

LIVRE TROISIÈME

ÉLÉMENTS PSYCHOLOGIQUES

Première section : **Images et Métaphores.**

A. — *Généralités* (233-248): I. Exemples et théories, 233-235. — II. Métaphores livresques (hébraïques, grecques, latines, italiennes, françaises), 235-241. — III. Elaboration progressive, 241-244. — IV. Métaphores facétieuses, 244-246. — V. Variété des images, 246-247. — VI. Méthode, 247-248. — VII. Sources et classement, 248.

B. — *Ensemble métaphorique* (249-311) :

CHAPITRE PREMIER. — Nature vivante (248-253): I. Animaux et végétaux, 248-252. — II. Parties du corps, 252-253.

CHAPITRE II. — Vie sociale (254-261): I. Alimentation, 254-258. — II. Habillement, 258-261.

CHAPITRE III. — Sphère religieuse (262-271): Rituel, fêtes, prêtres, moines (caractères extérieurs, caractères d'ordre moral, caractères spéciaux, images tirées du monde animal), 262-271.

CHAPITRE IV. — Divertissements (272-277): I. Chasse, 272-274. — II. Jeux, 274-276. — III. Musique, 277.

CHAPITRE V. — Arts et métiers (278-287): I. Métiers et professions, 280-282. — II. Monnaies, 282-283. — III. Arts proprement dits 283-284. — IV. Marine, 284-285. — V. Art militaire, 285-287.

CHAPITRE VI. — Métaphores diverses, 288-292.

CHAPITRE VII. — Erotica verba (292-311): I. Termes empruntés (hébreu, latin, italien, languedocien), 295-297. — II. Termes indigènes (moyen français, dialectaux), 297-299. — III. Euphémismes (mots vagues, noms propres, anagrammes, métaphores zoologiques et techniques), 299-309. — IV. Appelations burlesques, 309-311.

C. — *Caractères de la métaphore rabelaisienne* (311-313).

Deuxième section : **Comparaisons et similitudes.**

CHAPITRE PREMIER. — Caractères principaux (315-319) : I. Diversité, 315-316. — II. Originalité, 310-318. — III. Pittoresque, 318-319.

CHAPITRE II. — Origines spéciales (320-327): I. Comparaisons zoologiques, 320-322. — II. Comparaisons sociales, 323-324. — III. Comparaisons diverses, 324-325. — IV. Formules hyperboliques, 325-327.

Troisième section : **Serments et jurons.**

CHAPITRE PREMIER. — Critères linguistiques (333-342) : I. Jurons suisses, 333-334. — II. Jurons italiens, 334. — III. Jurons gascons 334-335. — IV. Jurons languedociens, 335-337. — V. Jurements poitevins, tourangeaux, 337-340. — VI. Réminiscences littéraires, 340-342.

CHAPITRE II. — Critères psychologiques (343-363): I. Dieu, 343-352. — II. Diable, 352-354. — III. Jésus, la Vierge, les Saints, 354-359. — IV. Noms de Saints facétieux, 359-363.

CHAPITRE III. — Procédés secondaires (364-367): I. Par substitution, 364-366. — II. Par omission, 366-367.

LIVRE QUATRIÈME

ÉLÉMENTS IMAGINATIFS

CHAPITRE PREMIER. — Langages artificiels (375-406): I. Baragouins (langage des Antipodes, Patelinois, Lanternois, langage d'Utopie), 376-383. — II. Jargons (latin culinaire, latin macaronique, latin scolaire, jargon des gueux, *Escosse-François*), 383-396. — III. Termes factices (mots forgés, mots démesurés), 396-406.

CHAPITRE II. — Jeux d'esprit (407-426): I. Rébus, 407-411. — II. Equivoques, 411-414. — III. Contrepèteries, 415-416. — IV. Anagrammes, 416-417. — V. Etymologies burlesques, 417-426.

CHAPITRE III. — Livres imaginaires (420-437) : I. *Librairie de Saint Victor* (Edifice, Catalogue, Critique), 421-422. — II. *Repertoyre* de Rabelais (Additions successives, Titres réels, Titres fictifs, Titres macaroniques, Symbolisme vestimentaire, Scolastique, Sciences médiévales, Gourmandise monacale, Humanisme et Théologiens, Exégèse moralisée, Subtilités, Indulgences, Superstitions, Prières machinales, Pélerins et Dévots, Avocats, Soldatesque, Régents, Médecins, Galanterie, Titres grivois, Allusions obscures, Jeux de mots, Métaphores, Noms propres, Richesse lexique, Termes rares), 421-436.

CHAPITRE IV. — Géographie fictive (438-451) : I. L'*Utopie* de Morus, 438-439. — II. Romans et Mystères, 439-441. — III. Le *Disciple de Pantagruel*, 441-443. — IV. Nomenclature rabelaisienne (noms hébreux, grecs, français), 443-481.

LIVRE CINQUIÈME

ÉLÉMENTS IMAGINATIFS (*suite*)

Onomastique.

CHAPITRE PREMIER. — Pantagruel et ses compagnons (454-462) : I. Pantagruel, 454-458. — II. Compagnons de Pantagruel, 459-462.

CHAPITRE II. — Souverains, guerriers et seigneurs (463-467) : I. Souverains, 463-464. — II. Guerriers et Seigneurs, 464-467.

CHAPITRE III. — Maîtres et pédagogues, 468-471.

CHAPITRE IV. — Théologiens et gens de justice (472-476) : I. Moines et théologiens, 472-475. — II. Juges et gens de justice, 475-476.

CHAPITRE V. — Cuisiniers (477-483) : Noms tirés de la cuisine, épithètes se rapportant à des difformités physiques ou à des défauts moraux, des noms propres, etc.

CHAPITRE VI. — Noms divers (484-490) : I. Saints imaginaires, 484-485. — II. Personnifications, 485-486. — III. Appellatifs isolés, 486-490.

CONCLUSION, 491-496.

APPENDICES

A. — L'orientalisme au XVI^e^ siècle : Joseph-Juste-Scaliger, 497-502.

B. — L'Ecolier Limousin, allusions et imitations, 503-505.

C. — Vocables rabelaisiens, leur popularité et expansion, 506-509.

D. — Bibliothèque de Saint-Victor, source de répertoires analogues au XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, 510-516.

E. — Connaissances géographiques de Rabelais (517-529) : I. Ses sources, 518-520. — II. Catégories linguistiques (latin, bas-latin, ancien français, italien), 521-526. — III. Noms du XVI^e^ siècle, 526-528. — IV. Noms isolés, 528. — V. Noms obscurs ou douteux, 528-529.

Bibliographie 530-535
Additions et Corrections 536-537
Index 538-575
Table des Matières 576-579

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — LAVRARD-PICHAT.